



2018

Silverado Guide du propriétaire

Français 

chevrolet.ca

Contenu

Introduction	2
En bref	5
Clés, portes et glaces	37
Sièges et appuis-têtes	65
Remisage	145
Instruments et commandes	150
Éclairage	202
Système infodivertissement ...	213
Commandes de climatisation	253
Conduite et fonctionnement ...	263
Entretien du véhicule	393
Entretien et maintenance	517
Données techniques	534
Information du client	540
Déclaration des défauts compromettant la sécurité ...	553
OnStar	557
Index	571

Introduction



Les noms, logos, écussons de marque, slogans, noms des modèles de véhicules et conceptions de carrosserie de véhicule apparaissant dans ce manuel, y compris, sans toutefois s'y limiter, GM, le logo de GM, CHEVROLET, l'écusson de marque CHEVROLET, SILVERADO et Z71 sont des marques de commerce et/ou des marques de service de General Motors LLC, ses filiales, ses affiliés ou ses donneurs de licence.

Pour les véhicules vendus au Canada à l'origine, on remplacera « Compagnie General Motors du

Canada » par « Division Chevrolet Motor » lorsqu'il apparaît dans ce guide.

Ce guide décrit les fonctions qui peuvent équiper ou ne pas équiper le véhicule en raison de l'équipement en option qui n'a pas été commandé lors de l'achat du véhicule, des variantes de modèle, des spécifications de pays, des caractéristiques/applications qui peuvent ne pas être disponibles dans votre région, ou des modifications ultérieures à l'impression de ce guide du propriétaire.

Si le véhicule est doté d'un moteur diesel Duramax, consulter le supplément diesel Duramax pour des informations supplémentaires et spécifiques à ce moteur.

Si le véhicule est doté de la technologie eAssist, consulter le supplément eAssist Silverado/Sierra.

Reportez-vous à la documentation d'achat de votre véhicule spécifique pour en vérifier les caractéristiques.

Conservez ce guide dans le véhicule pour vous y référer rapidement.

Propriétaires de véhicules canadiens

A French language manual can be obtained from your dealer, at www.helminc.com, or from:

Propriétaires Canadiens

On peut obtenir un exemplaire de ce guide en français auprès du concessionnaire ou à l'adresse suivante :

Helm, Incorporated
Attention : service à la clientèle
47911 Halyard Drive
Plymouth, MI 48170
États-Unis

Utilisation de ce manuel

L'index, à la fin du guide, permet de trouver rapidement des renseignements sur le véhicule. Il s'agit d'une liste alphabétique des articles du guide, avec le numéro de la page comportant l'article en question.

Danger, Avertissements et Attentions

Les messages d'avertissement des étiquettes du véhicule signalent des dangers et les précautions à prendre.



Danger

Danger signale un danger qui présente un risque élevé pouvant entraîner des graves blessures ou le décès.



Avertissement

Avertissement signale un danger pouvant entraîner des blessures ou la mort.

Attention

Attention signale un danger pouvant entraîner des dégâts matériels ou au véhicule.



Une ligne diagonale en travers d'un cercle est un symbole de sécurité signifiant « Interdiction », « Interdiction de faire ceci » ou « Ne pas laisser ceci se produire. »

Symboles

Le véhicule peut être équipé de composants et d'étiquettes sur lesquels apparaissent des symboles plutôt qu'un texte. Les symboles apparaissent avec le texte fournissant des renseignements sur un composant, une commande, un message, une jauge ou un témoin précis ou décrivant le fonctionnement de ceux-ci.

 : S'affiche quand le guide du propriétaire comporte des instructions ou des informations supplémentaires.

 : Affiché lorsque le manuel d'entretien comporte des instructions ou des informations supplémentaires.

 : Affiché lorsque des informations supplémentaires se trouvent sur une autre page — « se reporter à la page. »

4 Introduction

Tableau des symboles du véhicule

Voici certains symboles additionnels pouvant être présents sur le véhicule et leur signification. Se référer aux rubriques de ce manuel pour de plus amples informations.

 : Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)

 : Climatisation

 : Système de freinage antiblocage (ABS)

 : Témoin du système de freinage

 : Système de charge

 : Régulateur automatique de vitesse

 : Ne pas perforer

 : Ne pas réparer

 : Température du liquide de refroidissement du moteur

 : Éclairage extérieur

 : Flamme/feu interdits

 : Jauge de carburant

 : Fusibles

 : Commande de feux de route et feux de croisement

 : Sièges pour enfant à système ISOFIX/LATCH

 : Témoin d'anomalie

 : Pression d'huile

 : Alimentation

 : Démarrage à distance du véhicule

 : Rappels de ceinture de sécurité

 : Surveillance de la pression des pneus

 : Commande de traction asservie/StabiliTrak.

 : Sous pression

 : Liquide lave-glace de pare-brise

En bref

Tableau de bord

Tableau de bord	6

Informations sur l'entraînement initial

Information sur la conduite initiale	9
Système de télédéverrouillage	9
Démarrage à distance du véhicule	9
Serrures de porte	10
Glaces	11
Réglage de siège	12
Fonctions de mémoire	14
Sièges chauffants et aérés	15
Réglage d'appui-tête	15
Ceintures de sécurité	16
Système de détection des occupants	16
Réglage de rétroviseur	16
Réglage de volant de direction	18
Réglage de la pédale de frein et du papillon	19
Éclairage intérieur	19
Éclairage extérieur	20

Essuie-glace/Lave-glace	21
Commandes de climatisation	21
Boîte de vitesses	24
Quatre roues motrices	25

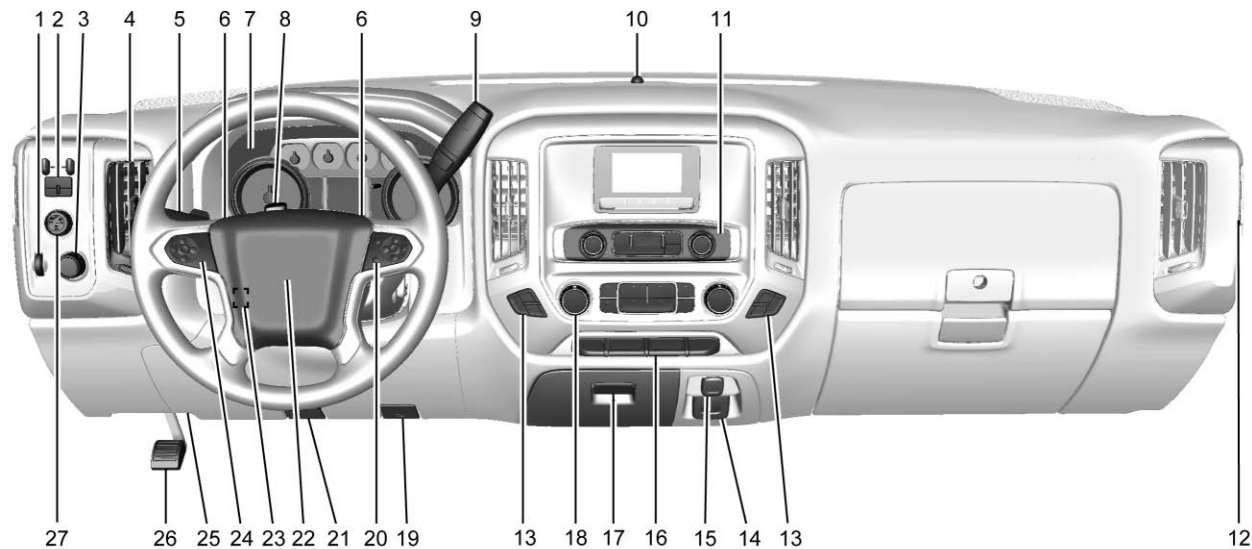
Caractéristiques du véhicule

Système Infodivertissement	27
Autoradio(s)	27
Autoradio satellite	27
Dispositifs audio portables	27
Bluetooth	28
Commandes de volant de direction	28
Régulateur de vitesse automatique	29
Centralisateur informatique de bord (CIB)	29
Système d'alerte de collision avant	30
Freinage automatique en marche avant (FAB)	30
Témoin de sortie de ligne	31
Assistance au maintien de trajectoire (LKA)	31
Caméra à vision arrière	31
Aide au stationnement	31
Prises d'alimentation	32
Système à distance universel	32
Toit ouvrant	32

Performances et entretien

Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique	33
Surv pression pneus	34
Carburant (Essence - Sauf moteur 6.2 L L86)	34
Carburant (Essence - Moteur 6.2 L L86)	35
Carburant (Diesel)	35
E85 ou carburant mixte	35
Indicateur d'usure d'huile à moteur	35
Conduite pour une meilleure économie de carburant	36
Programme d'assistance routière	36

Tableau de bord



Base illustrée, niveau supérieur similaire

1. *Commande d'éclairage de tableau de bord* ⇨ 209.
2. *Système intégré de commande de frein de remorque (ITBC) (option). Se reporter à Équipement de remorquage* ⇨ 373.
3. *Commandes de feux extérieurs* ⇨ 202.
Phares antibrouillard ⇨ 208 (selon l'équipement).
4. *Bouches d'aération* ⇨ 260.
5. *Levier de clignotants. Se reporter à Signaux de changement de direction et de changement de voies* ⇨ 207.
Essuie-glace/Lave-glace ⇨ 153.
6. *Favoris commute (hors de la vue). Se reporter à Commandes de volant de direction* ⇨ 152.
Volume commute (hors de la vue). Se reporter à Commandes de volant de direction ⇨ 152.
7. *Combiné d'instruments* ⇨ 161.
8. *Feux de détresse* ⇨ 207.
9. *Levier de vitesses. Se reporter à Boîte de vitesses automatique* ⇨ 301.
Bouton sélecteur de remorquage (si le véhicule en est pourvu). Voir Mode de remorquage ⇨ 308.
Mode de sélection de gamme (selon l'équipement). Se reporter à Mode manuel ⇨ 305.
10. *Capteur de lumière. Se reporter à Système de phares automatiques* ⇨ 206.
11. *Info-divertissement* ⇨ 213.
12. *Interrupteur de sac gonflable de passager (option) (non illustré). Se reporter à Interrupteur marche-arrêt de sac gonflable* ⇨ 97.
13. *Sièges avant chauffés et aérés* ⇨ 75 (selon l'équipement).
14. *Prise électrique de 110/120 V en courant alternatif (option). Se reporter à Prises d'alimentation* ⇨ 155.
15. *Prises d'alimentation* ⇨ 155 (selon l'équipement).
16.  *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ 324.
 *Commutateur de réglage de pédale (selon l'équipement). Se reporter à Accélérateur et pédale de frein ajustable* ⇨ 288.
 *Éclairage de l'espace utilitaire* ⇨ 209.
 *Bouton de commande d'assistance au stationnement (selon l'équipement). Se reporter à Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul* ⇨ 332.
 *Assistance au maintien de trajectoire (LKA) (Série 1500)* ⇨ 341 (selon l'équipement).
 *Témoin de sortie de ligne (Séries 2500/3500)* ⇨ 340 (selon l'équipement).

 Commutateur du limiteur de vitesse en descente (selon l'équipement). Se reporter à *Aide au démarrage en côte (HDC)* ⇨ 326.

 Commutateur de frein sur échappement (selon l'équipement). Se reporter à « Frein sur échappement » dans le supplément diesel Duramax.

 Commutateur de prise de force (PTO) (option). Se reporter au supplément au sujet du moteur diesel Duramax.

Bouton auxiliaire (le cas échéant). Se reporter à *Équipement électrique complémentaire* ⇨ 387.

 *Marchepied à commande électrique* ⇨ 49 (selon l'équipement).

17. *Rangement de tableau de bord* ⇨ 145 (selon l'équipement).

18. *Systèmes de commande de la climatisation (avec chauffage uniquement)* ⇨ 253 ou *Systèmes de commande de la climatisation (avec climatisation)* ⇨ 255 (selon l'équipement).

Commande de climatisation automatique à deux zones ⇨ 257 (selon l'équipement).

19. Desserrage du frein de stationnement (boîte de vitesses manuelle uniquement, selon l'équipement). Se reporter à *Frein de stationnement* ⇨ 322

20. *Commandes de volant de direction* ⇨ 152 (selon l'équipement).

Commandes du centralisateur informatique de bord (CIB) (selon l'équipement). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 182 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)* ⇨ 184.

21. Ouverture du capot. Se reporter à la rubrique *Capot* ⇨ 397.

22. *Klaxon* ⇨ 153.

23. *Réglage de volant de direction* ⇨ 151 (non illustré).

24. *Régulateur de vitesse automatique* ⇨ 328.

Volant de direction chauffant ⇨ 153 (selon l'équipement).

Système d'alerte de collision avant ⇨ 335 (selon l'équipement).

25. Connecteur de diagnostic (DLC) (invisible). Se reporter à *Témoin d'anomalie (Témoin de vérification du moteur)* ⇨ 173.

26. *Frein de stationnement* ⇨ 322.

27. Bouton rotatif de boîte de transfert électronique (selon l'équipement). Se reporter à *Quatre roues motrices* ⇨ 311.

Porte-carte (selon l'équipement). Se reporter à *Rangement de tableau de bord* ⇨ 145.

Informations sur l'entraînement initial

Information sur la conduite initiale

Cette section présente brièvement d'importantes caractéristiques qui peuvent ou non faire partie de votre véhicule.

Pour des informations plus détaillées, se reporter à chacune des caractéristiques décrites plus loin dans ce guide du propriétaire.

Système de télédéverrouillage

Les fonctions de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) sont opérationnelles à une distance allant jusqu'à 60 m (197 pi) du véhicule.



 : Appuyer pour déverrouiller la porte du conducteur. Appuyer à nouveau sur  dans les trois secondes pour déverrouiller les autres portes et le hayon, selon l'équipement.

 : Appuyer pour verrouiller toutes les portes et le hayon. La confirmation de verrouillage et de déverrouillage peut être personnalisée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ➔ 189.

 : Appuyer une fois pour démarrer le localisateur du véhicule. Appuyer sur  pendant au moins

trois secondes pour déclencher l'alarme. Appuyer à nouveau sur  pour annuler l'alarme de panique.

Se reporter à *Clés* ➔ 38 et à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage* ➔ 41.

Démarrage à distance du véhicule

Si l'équipement le prévoit, le moteur peut être démarré depuis l'extérieur du véhicule.

Démarrage du véhicule

1. Enfoncer et relâcher le bouton  sur l'émetteur de télédéverrouillage.
2. Appuyer immédiatement sur  et le maintenir enfoncé pendant au moins quatre secondes, ou jusqu'à ce que les clignotants s'allument.

Démarrer normalement le véhicule après être entré.

Lorsque le véhicule démarre, les feux de stationnement s'allument.

Le démarrage à distance peut être prolongé.

Arrêt d'un démarrage à distance

Pour annuler un télé-démarrage véhicule, appliquer l'une des procédures suivantes :

- Maintenir enfoncé  jusqu'à l'extinction des feux de stationnement.
- Allumer les feux de détresse.
- Mettre puis couper le contact.

Voir *Démarrage à distance du véhicule* ⇨ 44.

Serrures de porte

Il existe plusieurs façons de verrouiller et de déverrouiller le véhicule.

De l'extérieur, utiliser l'émetteur de télé-déverrouillage (RKE) ou insérer la clé dans la porte du conducteur.

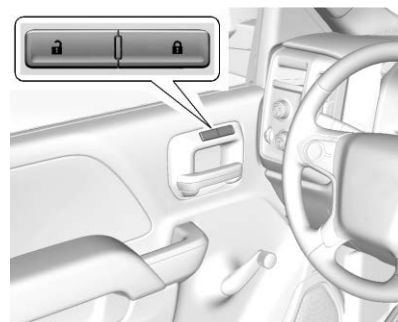
Depuis l'habitacle, utiliser les serrures de portes électriques ou tirer vers le bas ou vers le haut sur les serrures de porte manuelles.

Dans l'habitacle, tirer une fois sur la manette de porte pour déverrouiller la porte. Tirer une seconde fois pour ouvrir la porte.

Portes à verrouillage électrique



Garniture Premium de cabine d'équipage/double présentée, les autres modèles sont similaires



Garniture de base

En cas de serrures électriques de porte :

 : Presser pour verrouiller les portes.

 : Presser pour déverrouiller les portes.

Voir les rubriques *Serrures de porte* ⇨ 45 et *Portes à verrouillage électrique* ⇨ 46.

Glaces

Glaces électriques



Garniture Premium de cabine d'équipage/double présentée, les autres modèles sont similaires

Les lève-vitres électriques fonctionnent lorsque le contact est mis, en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou lorsque la prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) est active. Voir *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ 293.

Au moyen du commutateur de glaces, appuyer pour ouvrir ou tirer pour fermer la glace.

Les glaces peuvent être désactivées temporairement si elles sont utilisées de manière répétitive dans un court laps de temps.

Glace électrique coulissante



Selon l'équipement, la glace arrière coulissante à commande électrique fonctionne quand le contact est mis ou occupe la position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou quand la prolongation de l'alimentation des accessoires

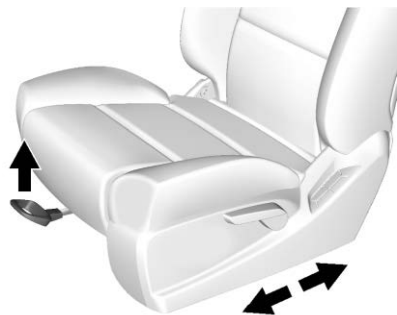
(RAP) est active. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ 293.

Au moyen du commutateur de glaces, appuyer pour ouvrir ou tirer pour fermer la glace.

La glace arrière coulissante à commande électrique ne peut être actionnée manuellement. Se reporter à « Glace arrière coulissante à commande électrique » dans *Glaces arrière* ⇨ 62.

Réglage de siège

Sièges à commande manuelle



Pour régler un siège à commande manuelle :

1. Tirer sur la poignée placée à l'avant du siège.
2. Faire glisser le siège à la position désirée et relâcher la poignée.
3. Essayer de déplacer le siège en arrière et en avant pour s'assurer qu'il est verrouillé.

Voir *Réglage de siège* ⇨ 67.

Sièges à commande électrique



Pour régler un siège à commande électrique, selon l'équipement :

- Pour déplacer le siège vers l'avant ou l'arrière, glisser la commande vers l'avant ou vers l'arrière.
- Selon l'équipement, lever ou abaisser la partie avant de l'assise de siège en déplaçant l'avant de la commande vers le haut ou le bas.

- Selon l'équipement, relever ou rabaisser le siège en déplaçant l'arrière de la commande vers le haut ou le bas.

Voir *Réglage de siège à commande électrique* ⇨ 68.

Réglage du support lombaire

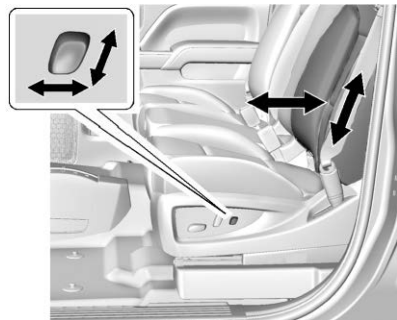
Soutien lombaire à réglage manuel



Déplacer le levier vers le haut ou le bas en répétition pour augmenter ou diminuer le soutien lombaire, selon l'équipement.

Voir *Réglage de support lombaire*
 ⇨ 69.

Soutien lombaire électrique de sièges arrière



Pour régler le soutien lombaire à commande électrique, selon l'équipement :

- Maintenir enfoncée la commande vers l'avant pour augmenter ou vers l'arrière pour diminuer le soutien lombaire supérieur et inférieur, simultanément.

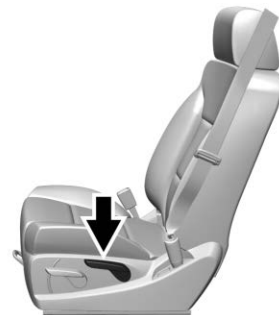
- Maintenir enfoncée la commande vers le haut pour augmenter le soutien lombaire supérieur et diminuer le soutien lombaire inférieur, selon l'équipement.

Maintenir enfoncée la commande vers le bas pour augmenter le soutien lombaire inférieur et diminuer le soutien lombaire supérieur.

Voir *Réglage de support lombaire*
 ⇨ 69.

Sièges à dossier inclinable

Sièges à dossier inclinable à commande manuelle



Pour régler un dossier de siège à commande manuelle :

1. Soulever le levier.
 Si le dossier de siège se rabat automatiquement vers l'avant.
2. Pour incliner, déplacer le dossier de siège vers l'arrière à la position désirée, puis relâcher le levier pour verrouiller le dossier de siège en place.

3. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

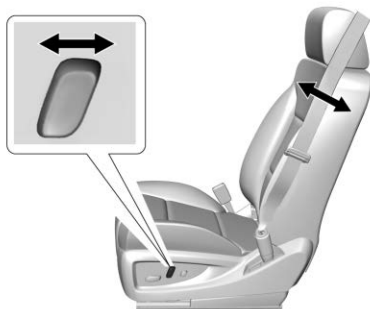
Pour redresser le dossier de siège en position verticale :

1. Lever complètement le levier sans appliquer de pression sur le dossier de siège; le dossier de siège reviendra en position verticale.
2. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

Voir *Sièges à dossier inclinable*

⇒ 69.

Sièges à dossier inclinable à commande électrique



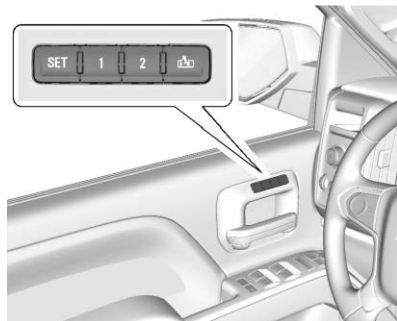
Pour incliner un dossier à commande électrique, selon l'équipement :

- Incliner le haut de la commande vers l'arrière pour l'inclinaison.
- Incliner le haut de la commande vers l'avant pour redresser.

Voir *Sièges à dossier inclinable*

⇒ 69.

Fonctions de mémoire



Cabine multiplaces/double cabine présentée, les autres modèles sont similaires

Selon l'équipement, les sièges à mémoire permettent à deux conducteurs d'enregistrer leur propre position du siège pour conduire le véhicule, ainsi qu'une position commune de sortie du véhicule. La position d'autres accessoires peut également être mémorisée, comme les rétroviseurs à commande électrique, la direction assistée et les pédales réglables, selon l'équipement. Les positions en

mémoire sont reliées à l'émetteur RKE 1 ou 2 pour des rappels de mémoire automatiques.

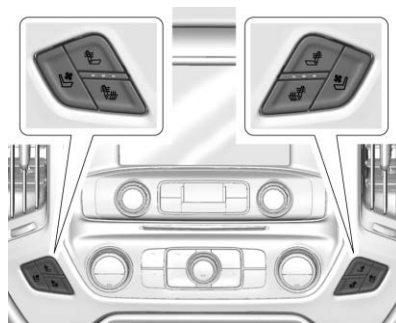
Avant d'enregistrer, régler toutes les positions des accessoires en mémoire disponibles. Allumer le contact puis appuyer sur SET et relâcher; un bip sonore retentit. Enfoncer et maintenir ensuite immédiatement 1, 2 ou  (Quitter) sur la porte du conducteur jusqu'à entendre deux bips sonores. Pour rappeler manuellement ces positions, enfoncer et maintenir 1, 2 ou  jusqu'à atteindre la position mémorisée.

Lorsque le rappel de mémoire automatique est activé dans la personnalisation du véhicule, les positions préalablement enregistrées pour les boutons 1 et 2 sont rappelées lorsque l'on modifie l'allumage de off (arrêt) à on (en fonction) ou ACC/ACCESSORY (accessoires).

Lorsque l'option de sortie aisée est activée dans la personnalisation du véhicule, la fonction rappelle

automatiquement la position de sortie précédemment mémorisée en quittant le véhicule. Se reporter à *Sièges à mémoire* ⇨ 71.

Sièges chauffants et aérés



Boutons de siège chauffé et ventilé illustré, boutons de siège chauffant similaires

S'ils sont équipés, les boutons sont situés sur la cuve centrale. Le moteur doit tourner pour qu'ils fonctionnent.

Appuyer sur  pour chauffer uniquement le dossier de siège du conducteur ou du passager.

Appuyer sur  pour chauffer l'assise et le dossier du siège du conducteur ou du passager.

Appuyer sur  pour ventiler le siège du conducteur ou du passager.

Voir *Sièges avant chauffés et aérés* ⇨ 75.

Réglage d'appui-tête

Ne pas conduire avant l'installation et le réglage de l'appui-tête pour tous les occupants.

Pour trouver une position assise confortable, modifier aussi peu que possible l'angle d'inclinaison du dossier de siège tout en gardant le siège et la hauteur de l'appui-tête dans une position appropriée.

Se reporter à *Appuis-têtes* ⇨ 66 et à *Réglage de siège* ⇨ 67.

Ceintures de sécurité



Se reporter aux sections suivantes pour une importante information sur l'utilisation correcte des ceintures de sécurité :

- *Ceintures de sécurité* ⇨ 79.
- *Port adéquat des ceintures de sécurité* ⇨ 81.
- *ceinture à triple point d'appui* ⇨ 82.
- *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)* ⇨ 116.

Système de détection des occupants

Le système de détection de passager, si le véhicule en est muni, désactive le sac gonflable frontal de passager extérieur avant dans certaines conditions. Le système de détection des occupants n'a d'incidence sur aucun autre sac gonflable.

Si le véhicule est doté de l'un des témoins illustrés plus loin, le véhicule est équipé d'un système de détection du passager avant externe, sauf en présence d'un commutateur de mise hors fonction sur le capuchon d'extrémité du panneau d'instruments.

Si le véhicule est équipé d'un commutateur de mise hors fonction de sac gonflable, il n'est pas doté d'un système de détection de passager. Se reporter à *Interrupteur marche-arrêt de sac gonflable* ⇨ 97.

Le témoin d'état de sac gonflable du passager est visible sur la console de pavillon au démarrage du véhicule.



États-Unis



Canada et Mexique

Se reporter à *Système de détection de passager* ⇨ 100 pour d'importantes informations.

Réglage de rétroviseur

L'utilisation de déflecteurs montés sur le capot et la fixation de rétroviseurs convexes supplémentaires peut entraver les performances des rétroviseurs.

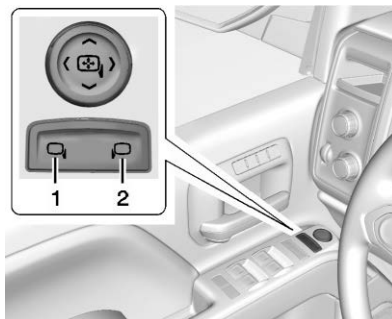
Rétroviseurs extérieurs

Rétroviseurs à commande manuelle

Si le véhicule en est équipé, régler les rétroviseur à réglage manuel en les déplaçant vers le haut et le bas ou vers la gauche et la droite pour apercevoir un peu de l'aile du véhicule et avoir une vision dégagée derrière le véhicule.

Voir *Rétroviseurs manuels* ⇨ 54.

Rétroviseurs électriques

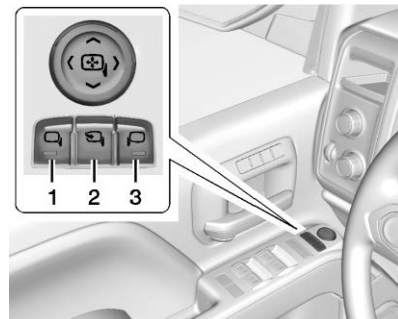


Rétroviseurs à commande électrique de base

En cas de rétroviseurs à commande électrique :

1. Appuyer sur 1 ou sur 2 pour sélectionner le rétroviseur côté conducteur ou le rétroviseur côté passager.
2. Appuyer sur les flèches du panneau de commande pour orienter le rétroviseur vers le haut, le bas, la droite ou la gauche.

3. Régler chaque rétroviseur extérieur de manière à voir un peu les côtés du véhicule et la zone derrière celui-ci.
4. Laisser le commutateur du sélecteur en position centrale si aucun ajustement n'est effectué.



Niveau supérieur avec rétroviseurs rabattables à commande électrique

1. Appuyer sur 1 ou sur 3 pour sélectionner le rétroviseur côté conducteur ou le rétroviseur côté passager.

- Appuyer sur les flèches du patin de commande pendant que la lampe indicatrice du bouton (1) ou (3) est allumée, pour déplacer le rétroviseur vers le haut, le bas, la droite ou la gauche.
- Régler chaque rétroviseur extérieur de manière à voir un peu les côtés du véhicule et la zone derrière celui-ci.
- Appuyer sur (1) ou (3) à nouveau pour désélectionner le rétroviseur.

Voir *Rétroviseurs électriques* ⇨ 55.

En cas de rétroviseurs rabattables à commande électrique :

- Appuyer sur (2) pour déployer les rétroviseurs en position de conduite.
- Appuyer sur (2) à nouveau pour replier les rétroviseurs.

Pour les rétroviseurs à commande manuelle, électrique, et rabattables automatiquement, se reporter à *Rétroviseurs rabattables* ⇨ 56.

Les rétroviseurs peuvent également comporter une fonction de mémorisation fonctionnant avec les sièges à mémoire. Se reporter à la rubrique *Sièges à mémoire* ⇨ 71.

Rétroviseur intérieur

Réglage

Régler le rétroviseur pour avoir une vision claire de la zone située à l'arrière du véhicule.

Rétroviseur à obscurcissement manuel

Pousser la patte vers l'avant pour l'utilisation diurne et la tirer pour l'utilisation nocturne, afin d'éviter l'éblouissement des phares venant de l'arrière, selon l'équipement. Se reporter à *Rétroviseur à commande manuelle* ⇨ 59.

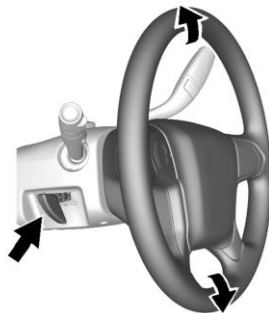
Rétroviseur à gradation automatique

Le rétroviseur atténuera automatiquement l'éblouissement des phares des véhicules derrière

vous, selon l'équipement. La fonction d'atténuation automatique s'active au démarrage du véhicule.

Voir *Rétroviseur à gradation automatique* ⇨ 59.

Réglage de volant de direction

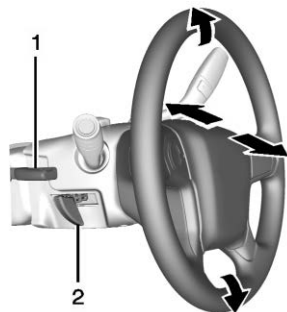


Pour régler le volant de direction :

- Maintenir le volant et tirer le levier.
- Déplacer le volant vers le haut ou vers le bas.

3. Relâcher le levier pour verrouiller le volant en place.

Volant télescopique inclinable



Pour régler le volant inclinable et télescopique, selon l'équipement :

1. Pousser vers le bas le levier (1) pour déplacer le volant vers l'avant ou l'arrière. Le relever pour verrouiller le volant en place.
2. Tirer le levier (2) vers vous pour déplacer le volant vers le haut ou le bas, puis relâcher le levier pour verrouiller le volant en place.

Ne pas régler le volant en roulant.

Réglage de la pédale de frein et du papillon

La position des pédales d'accélérateur et de frein peut être modifiée (option).



L'interrupteur servant à ajuster les pédales se situe au centre de la cuve sous les commandes de la climatisation.

Lever le commutateur pour déplacer les pédales plus près de votre corps. Abaisser le commutateur pour déplacer les pédales à l'écart.

Se reporter à *Accélérateur et pédale de frein ajustable* ⇨ 288.

Éclairage intérieur

Plafonniers



Des plafonniers de console suspendue et de garniture du pavillon peuvent être disponibles (option).

Pour modifier les paramètres de plafonnier, agir comme suit :

Arrêt : Éteint les lampes, même si une porte est ouverte.

DOOR : Les lampes s'allument automatiquement lorsqu'une porte est ouverte.

Marche : Allumer tous les plafonniers.

Lampes de lecture



Des lampes de lecture sont logées dans la console de plafond et la garniture de pavillon, selon l'équipement. Pour les activer, le contact doit être mis ou sur ACC/ACCESSORY (accessoires), ou il faut utiliser l'alimentation prolongée des accessoires (RAP).



Appuyer sur  ou  à côté de chaque lampe de lecture pour l'allumer ou l'éteindre.

Pour plus d'informations au sujet de l'éclairage intérieur, se reporter à *Commande d'éclairage de tableau de bord* ➔ 209.

Éclairage extérieur



La commande d'éclairage extérieur se trouve sur le tableau de bord, à gauche du volant.

 : Éteint les phares automatiques et les feux de circulation de jour (FCJ). Tourner à nouveau la commande des phares vers  pour rallumer les phares automatiques ou les feux de circulation de jour (FCJ).

Pour les véhicules vendus initialement au Canada, la position hors fonction fonctionne uniquement quand la boîte est en position de stationnement (P).

AUTO (automatique) : Allume automatiquement les phares, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage du tableau de bord, les feux de gabarit du toit (selon l'équipement), les feux de gabarit latéraux avant/arrière et l'éclairage de plaque d'immatriculation.

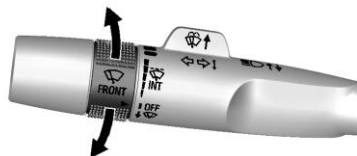
 : Allume les feux de stationnement avec tous les feux, sauf les phares.

 : Allume les phares avec les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord.

Se reporter à :

- *Commandes de feux extérieurs*
⇨ 202.
- *Feux de circulation de jour (FCJ)*
⇨ 205.
- *Phares antibrouillard* ⇨ 208.

Essuie-glace/Lave-glace



La commande d'essuie-glace se trouve sur le levier des clignotants.

L'essuie-glace avant est commandé en tournant l'anneau portant .

 : Balayages rapides.

 : Balayages lents.

 **INT** : Faire tourner la bande vers le haut pour des balayages plus fréquents ou vers le bas pour des balayages moins fréquents.

OFF : Met les essuie-glaces hors fonction.

 : Pour un seul balayage, faire tourner vers  puis relâcher. Pour plusieurs balayages, maintenir la bande sur  plus longtemps.

  : Pousser la palette au sommet du levier pour pulvériser du liquide lave-glace sur le pare-brise.

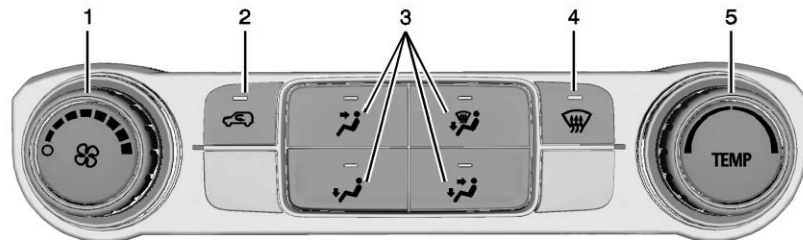
Se reporter à *Essuie-glace/Lave-glace* ⇨ 153.

Commandes de climatisation

Ces systèmes commandent le chauffage, la climatisation et la ventilation.

Si le véhicule est doté de la technologie eAssist, consulter le supplément eAssist Silverado/Sierra.

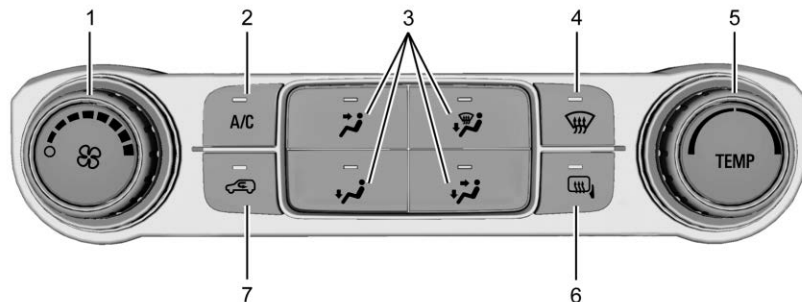
Système de régulation de la température (avec chauffage uniquement)



1. Commande du ventilateur
2. Recyclage d'air
3. Bouton de mode de distribution d'air

4. Dégivrage
5. TEMP (régulation de température)

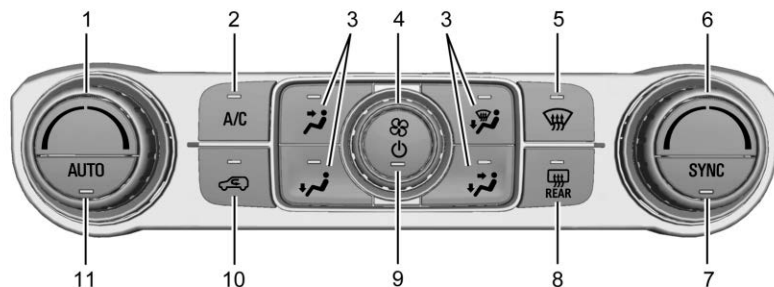
Système de régulation de la température (avec climatisation)



1. Commande du ventilateur
2. A/C (climatisation)
3. Bouton de mode de distribution d'air
4. Dégivrage
5. TEMP (régulation de température)
6.  Désembueur de lunette arrière (selon l'équipement)

-  Rétroviseur extérieur chauffé (selon l'équipement)
-  Air extérieur (selon l'équipement)
7. Recyclage d'air

Commande de climatisation automatique à deux zones



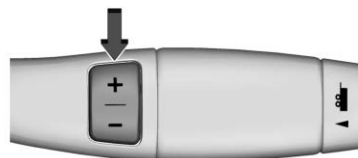
1. Commande de la température côté conducteur
2. A/C (climatisation)
3. Commandes de mode de distribution d'air
4. Commande du ventilateur
5. Dégivrage
6. Climatisation à deux zones
7. SYNC (température synchronisée)
8. Désembueur de lunette arrière

9. Bouton d'alimentation
10. Recyclage d'air
11. AUTO (fonctionnement automatique)

Voir *Systèmes de commande de la climatisation (avec chauffage uniquement)* ⇨ 253 ou *Systèmes de commande de la climatisation (avec climatisation)* ⇨ 255 ou *Commande de climatisation automatique à deux zones* ⇨ 257 (selon l'équipement).

Boîte de vitesses

Mode de sélection de gamme



Le commutateur de mode de sélection de gamme, selon l'équipement, est sur le levier de changement de rapport.

1. Pour activer la fonction de sélection de gamme, déplacer le levier de changement de rapport sur la position L (mode manuel). La gamme en cours s'affiche à côté de l'indication L. C'est la gamme la plus élevée qui peut être atteinte avec tous les rapports inférieurs accessibles. Par exemple, lorsque le rapport 5 (cinquième) est sélectionné, les rapports 1 (première) à 5 (cinquième) sont disponibles.

- Appuyer sur les boutons plus/moins du levier de changement de vitesses pour sélectionner la gamme de vitesses désirée pour les conditions de conduite actuelles. Se reporter à *Mode manuel* ➔ 305.

En mode de sélection de gamme, il est possible d'utiliser le régulateur de vitesse automatique et le mode remorquage/traction.

Le freinage de rapport n'est pas disponible quand le mode de sélection de gamme est actif. Se reporter à *Mode de remorquage* ➔ 308.

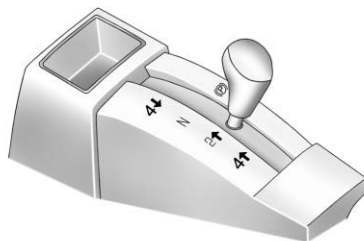
Quatre roues motrices

Dans le cas d'un entraînement à quatre roues motrices, l'énergie d'entraînement du moteur peut être transmise aux quatre roues pour plus d'adhérence.

Commandes de la boîte de transfert

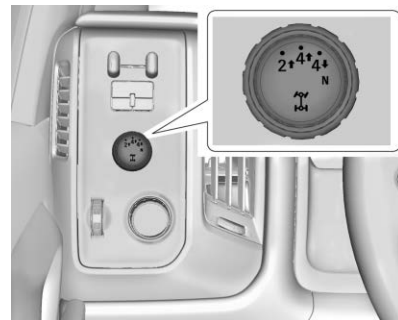
Le véhicule est équipé de l'un des trois types suivants de commandes de boîte de transfert. Utiliser ces commandes pour passer dans les différents modes quatre roues motrices ou en sortir.

Boîte de transfert manuelle



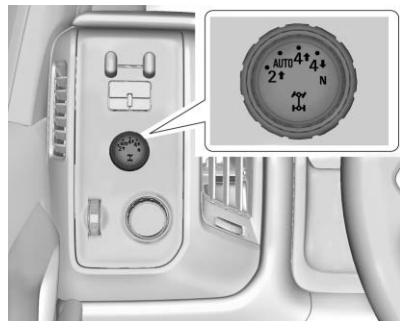
Le levier de la boîte de transfert se trouve sur le plancher, à la droite du conducteur.

Boîte de transfert électronique



Le bouton de la boîte de transfert se trouve à gauche de la colonne de direction.

Boîte de transfert automatique



Le bouton de la boîte de transfert se trouve à gauche de la colonne de direction.

Les différentes options d'entraînement qui peuvent être disponibles sont décrites ici.

2 ↑ (deux roues motrices/gamme haute) : Ce réglage est utilisé pour la plupart des trajets citadins et routiers.

AUTO (quatre roues motrices automatique) : Ce réglage est idéal lorsque les conditions d'adhérence de la chaussée sont variables.

Ne pas utiliser le mode AUTO pour stationner sur une pente raide à faible adhérence recouverte par exemple de glace, de neige, de boue ou de gravier. En mode AUTO, seules les roues arrière empêcheront le véhicule de glisser lorsqu'il est stationné. Lors d'un stationnement sur une pente raide, utiliser 4 ↑ pour maintenir les quatre roues engagées.

4 ↑ (quatre roues motrices/gamme haute) : Utiliser ce réglage lorsque vous avez besoin de capacité de traction accrue, par exemple sur des routes enneigées ou verglacées ou dans la plupart des situations hors route.

N (point mort) : Sélectionner cette position uniquement pendant le remorquage du véhicule. Se reporter à *Remorquage d'un véhicule récréatif* ⇨ 499 ou *Traction de remorque* ⇨ 355.

4 ↓ (quatre roues motrices/gamme basse) : Ce réglage envoie le maximum de puissance aux quatre roues. Choisir 4↓ si vous conduisez dans du sable profond, de la boue ou de la neige et lorsque vous montez ou descendez des pentes raides.

Voir *Quatre roues motrices* ⇨ 311.

Caractéristiques du véhicule

Système Infodivertissement

L'information sur la radio de base figure dans ce manuel. Consulter le manuel Infodivertissement pour l'information sur les radios haut de gamme, les lecteurs audio, les téléphones, le système de navigation, le système de divertissement de siège arrière (RSE) et la reconnaissance vocale ou de la parole (option).

Autoradio(s)

Radio de base

 : Appuyer pour activer le système. Maintenir enfoncé pour le désactiver. Quand il est en fonction, appuyer pour mettre en sourdine. Appuyer à nouveau pour rétablir le son. Faire tourner pour augmenter ou diminuer le volume.

 : Presser pour aller à la page d'accueil.

 : Appuyer pour chercher la station ou la piste précédente.

 : Appuyer pour chercher la station ou la piste suivante.

Voir *Aperçu* ➔ 215.

Réglage de l'horloge

Voir *Horloge* ➔ 154.

Autoradio satellite

Les véhicules dotés d'un récepteur radio satellite SiriusXM et d'un abonnement radio satellite SiriusXM valide peuvent recevoir les programmes SiriusXM.

Service de radio par satellite SiriusXM

SiriusXM est un service de radiodiffusion par satellite couvrant les 48 États contigus des États-Unis et 10 provinces canadiennes. Les radios satellites SiriusXM proposent, avec un son de qualité numérique, un vaste éventail de programmes et musiques exempts de coupures

publicitaires, et ce, d'une côte à l'autre. Des frais de service sont requis pour la réception des services SiriusXM.

Pour plus d'informations, se reporter à :

- www.siriusxm.com ou appeler le numéro 1-888-601-6296 (États-Unis).
- www.siriusxm.ca ou appeler le numéro 1-877-438-9677 (Canada).

Voir *Autoradio satellite* ➔ 220.

Dispositifs audio portables

Ce véhicule peut être doté d'une prise d'entrée auxiliaire de 3,5 mm (1/8 po) et de ports USB dans la console centrale ou sur l'accoudoir. Un port USB peut figurer dans la boîte à gants supérieure. Il est possible de brancher des appareils externes, tels que les iPod, ordinateurs portables, lecteurs MP3 et dispositifs de stockage USB, selon le système audio.

Se reporter à *Port USB* ⇨ 223 et à *Prise auxiliaire* ⇨ 230.

Bluetooth

Le système Bluetooth permet aux utilisateurs possédant un téléphone cellulaire compatible Bluetooth de lancer et de recevoir des appels mains libres en utilisant le système audio et les commandes du véhicule.

Le téléphone compatible Bluetooth doit être simulé avec le système Bluetooth du véhicule avant d'être utilisé dans le véhicule. Certains téléphones cellulaires ne sont pas compatibles.

Voir *Bluetooth (Aperçu)* ⇨ 239 ou *Bluetooth (Commandes d'infodivertissement)* ⇨ 241.

Commandes de volant de direction



Selon l'équipement, certaines commandes audio peuvent être réglées au volant.

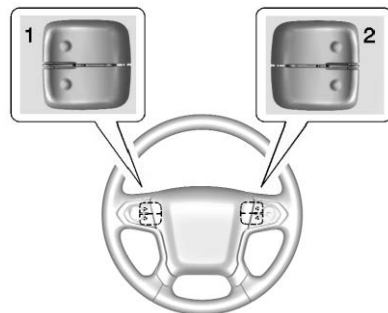
☞ : Si le véhicule est doté d'un système OnStar^{MD} ou Bluetooth^{MD}, presser pour interagir avec ces systèmes. Se reporter à *Vue d'ensemble d'OnStar* ⇨ 557, *Bluetooth (Aperçu)* ⇨ 239 ou *Bluetooth (Commandes d'infodivertissement)* ⇨ 241, ou à « Bluetooth (vue d'ensemble) », dans le manuel d'infodivertissement.

☞ : Presser pour rejeter un appel entrant ou terminer un appel en cours. Presser pour mettre en sourdine le système Infodivertissement ou arrêter la sourdine quand il n'y a pas d'appel.

◀ ou ▶ : Appuyer sur ce bouton pour passer à l'option de menu précédente ou suivante.

△ ou ▽ : Appuyer pour passer à la sélection suivante ou précédente.

✓ : Presser pour sélectionner une option du menu en surbrillance.



Les commutateurs des favoris et du volume se trouvent au dos du volant.

1. Favori : pendant l'écoute d'une source radio, appuyer pour sélectionner le favori suivant ou précédent. En cas de source média, appuyer pour sélectionner la piste suivante ou précédente.
2. Volume : presser pour augmenter ou diminuer le volume.

Voir *Commandes de volant de direction* ⇨ 152.

Régulateur de vitesse automatique



 : Appuyer pour activer ou désactiver le régulateur de vitesse. La lampe indicatrice est blanche lorsque le régulateur est activé et s'éteint lorsqu'il ne l'est pas.

+RES (reprise) : Si une vitesse de consigne est mémorisée, appuyez brièvement pour revenir à cette vitesse ou appuyez et maintenez enfoncé pour accélérer. Si le régulateur de vitesse automatique est déjà actif, l'utiliser pour augmenter la vitesse du véhicule.

SET- (réglage) : Appuyer brièvement pour régler la vitesse et activer le régulateur de vitesse. Si le régulateur de vitesse est déjà actif, utiliser pour diminuer la vitesse du véhicule.

 : Appuyer pour désactiver le régulateur de vitesse sans effacer les paramètres de la vitesse de la mémoire.

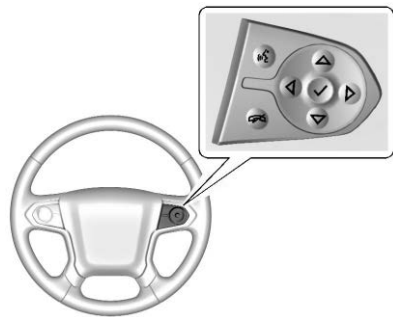
Se reporter à *Régulateur de vitesse automatique* ⇨ 328.

Centralisateur informatique de bord (CIB)

L'écran du centralisateur informatique de bord (CIB) se trouve sur le tableau de bord. Il indique le statut de nombreux systèmes du véhicule.

Si le véhicule est équipé du groupe d'instruments de base, la tige de réinitialisation du compteur journalier est utilisée pour commander le centralisateur informatique de bord (CIB).

En cas de groupe d'instruments haut de gamme, les commandes placées à droite du volant sont utilisées pour commander le centralisateur informatique de bord (CIB).



△ ou ▽ : Appuyer pour faire défiler une liste vers le haut ou vers le bas.

◀ ou ▶ : Appuyer pour se déplacer entre les zones interactives d'affichage du groupe d'instruments.

✓ : Appuyer pour ouvrir un menu ou sélectionner un élément du menu. Presser et maintenir pour réinitialiser des valeurs sur certains écrans.

Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 182 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)* ⇨ 184.

Système d'alerte de collision avant

Selon l'équipement, le FCA (alerte de collision frontale) peut prévenir ou réduire les dommages causés par des chocs frontaux. Le FCA déclenche un indicateur vert, , lorsqu'il détecte qu'un véhicule vous précède. Cet indicateur s'affiche en orange si vous suivez un véhicule de trop près. Lorsque vous approchez trop rapidement d'un véhicule qui vous précède, le FCA déclenche une alerte clignotante rouge affichée sur le pare-brise et il

active très rapidement un signal sonore ou la vibration du siège conducteur.

Voir *Système d'alerte de collision avant* ⇨ 335.

Freinage automatique en marche avant (FAB)

Si le véhicule est équipé d'un système d'alerte de collision avant (FCA), il est également équipé du freinage automatique avant FAB qui inclut l'assistance au freinage intelligent (IBA). Lorsque le système détecte un véhicule à l'avant, se déplaçant dans la même direction et avec lequel vous pouvez entrer en collision, il peut renforcer le freinage ou freiner automatiquement le véhicule. Ceci permet d'éviter les accidents ou de diminuer leur gravité en roulant en marche avant.

Voir *Freinage automatique en marche avant (FAB)* ⇨ 338.

Témoin de sortie de ligne

Selon l'équipement, le système LDW peut aider à éviter des changements de voie non intentionnels à des vitesses supérieures ou égales à 56 km/h (35 mi/h). Le LDW utilise un capteur à caméra pour détecter les marquages de la chaussée. Le témoin LDW, , est vert si un marquage de chaussée est détecté. Si le véhicule change de voie, le témoin devient orange et clignote. En outre, un bip retentit ou le siège conducteur se met à vibrer.

Voir *Témoin de sortie de ligne* (Séries 2500/3500) ⇨ 340.

Assistance au maintien de trajectoire (LKA)

S'il figure parmi l'équipement, le LKA peut aider à éviter les accidents dus à des changements de voie involontaires. Il peut aider en tournant légèrement le volant si le véhicule s'approche d'un marquage de voie détecté sans qu'un clignotant n'ait été activé dans

cette direction. Il peut également émettre un avertissement de sortie de voie (LDW) lorsque le marquage de voie est franchi. Le système n'aide pas ou n'avertit pas s'il détecte que vous tournez volontairement le volant. Ignorez le LKA en tournant le volant. Le LKA utilise une caméra pour détecter les marquages au sol à une vitesse comprise entre 60 km/h (37 mi/h) et 180 km/h (112 mi/h).

Se reporter à *Témoin de sortie de ligne* (Séries 2500/3500) ⇨ 340 et à *Assistance au maintien de trajectoire (LKA)* (Série 1500) ⇨ 341.

Caméra à vision arrière

Selon l'équipement, la caméra de recul (RVC) montre une vue de la zone derrière le véhicule sur l'écran d'infodivertissement lorsque le véhicule est mis en marche arrière (R), pour faciliter les manœuvres de stationnement et de recul à petite vitesse.

Voir *Systèmes d'assistance pour les manœuvres de stationnement ou de recul* ⇨ 332.

Aide au stationnement

S'il fait partie de l'équipement, le système d'assistance au stationnement arrière (RPA) utilise des capteurs situés sur le pare-chocs arrière pour aider au stationnement et éviter des obstacles lors du déplacement en marche arrière. Il fonctionne à des vitesses inférieures à 8 km/h (5 mi/h). Le RPA peut afficher un triangle d'avertissement sur l'écran d'infodivertissement et un graphique sur le tableau de bord pour indiquer la distance à laquelle l'obstacle se situe. En outre, plusieurs bips ou impulsions de siège peuvent se produire si l'obstacle est très proche.

Le véhicule peut également être équipé du système d'assistance au stationnement avant.

Voir *Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul* ⇨ 332.

Prises d'alimentation

Les prises de courant pour accessoires peuvent être utilisées pour brancher des appareils électriques comme un téléphone cellulaire, un lecteur MP3, etc.

L'équipement du véhicule peut comprendre jusqu'à quatre prises électriques pour accessoires.

Véhicules équipés d'une console centrale

- Une ou deux faisant face aux porte-gobelets de la console centrale
- Une prise se trouve à l'intérieur de la console centrale
- Une à l'arrière de la console centrale

Véhicules équipés de banquettes

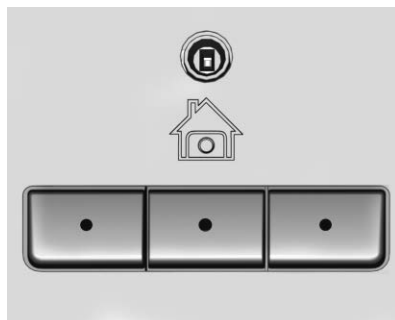
- Une sur la colonne centrale, au-dessous de la commande du système de climatisation

- Une ou deux dans le compartiment de rangement, sur la banquette

Soulever le couvercle pour y accéder et le replacer en cas d'inutilisation.

Voir *Prises d'alimentation* ⇨ 155.

Système à distance universel

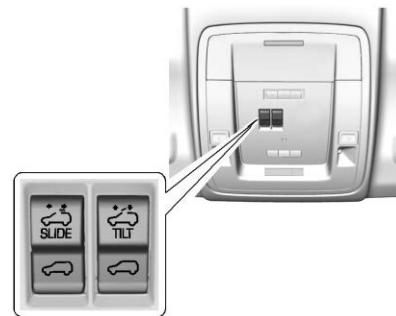


Si l'équipement comprend le système de télécommande universelle, ces boutons sont dans la console de plafond avant.

Ce système permet de remplacer jusqu'à trois télécommandes utilisées pour activer des dispositifs tels qu'une porte de garage, un système de sécurité et un éclairage de la maison.

Voir *Système à distance universel* ⇨ 198.

Toit ouvrant



Selon l'équipement, le toit ouvrant électrique fonctionne lorsque le contact est mis ou quand le commutateur d'allumage occupe la position ACC/ACCESSORY (accessoires), ou quand la fonction

de prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) est active. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ➔ 293.

Commutateur de coulissement

Ouverture express/fermeture express

Pour ouvrir rapidement le toit ouvrant, appuyer à fond sur  et le relâcher. Appuyer à nouveau sur le commutateur pour arrêter le mouvement. Pour fermer rapidement le toit ouvrant, appuyer à fond sur  et le relâcher. Appuyer à nouveau sur le commutateur pour arrêter le mouvement.

Ouverture/fermeture (mode manuel) : Pour ouvrir le toit ouvrant, appuyer longuement sur . Relâcher le commutateur pour arrêter le mouvement. Appuyer longuement sur  pour fermer le toit ouvrant. Relâcher le commutateur pour arrêter le mouvement.

Commutateur d'inclinaison

Ventilation : Lorsque le toit ouvrant est fermé, appuyer sur  pour incliner le toit ouvrant en position de ventilation. Appuyer sur  pour rabaisser le toit ouvrant/fermer la ventilation.

Lorsque le toit ouvrant est ouvert, un déflecteur d'air sortira automatiquement. Le déflecteur d'air se rentrera lors de la fermeture du toit ouvrant.

Le toit ouvrant est également doté d'un store, qui peut être tiré vers l'avant pour bloquer les rayons du soleil. Le store peut être ouvert et fermé manuellement.

Si un objet se trouve dans la trajectoire du toit ouvrant lorsqu'il se ferme, le système d'inversion automatique détecte un objet et interrompt la fermeture du toit ouvrant.

Voir *Toit ouvrant* ➔ 63.

Performances et entretien

Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique

Le véhicule est équipé d'un système d'antipatinage (TCS), qui limite le patinage des roues, et du système StabiliTrak, qui assiste la commande de direction du véhicule dans les situations difficiles. Les deux systèmes sont mis en fonction automatiquement lorsque le véhicule démarre et commence à rouler.

- Pour désactiver le TCS, presser et relâcher  sur le bloc central. Le témoin de désactivation de traction  s'affiche sur le groupe d'instruments. Le message du centralisateur informatique de bord (CIB) approprié s'affiche.
- Pour désactiver le TSC et le StabiliTrak, maintenir enfoncé  jusqu'à ce que  et  s'affichent.

s'allument dans le groupe d'instruments et qu'un message s'affiche sur le CIB.

- Presser et relâcher à nouveau  pour réactiver les deux systèmes.

La fonction StabiliTrak est activée automatiquement si le véhicule dépasse 56 km/h (35 mi/h). La commande de traction reste désactivée.

Voir *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ 324.

Surv pression pneus

Ce véhicule peut être équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).



Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) signale une perte importante de pression de l'un des pneus du véhicule. Si le témoin s'allume, arrêtez-vous le plus tôt possible et gonflez le pneu à la pression recommandée, figurant dans l'étiquette d'information sur les des pneus et le chargement du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 279. Le témoin demeure allumé tant que la pression du pneu n'a pas été corrigée.

Le témoin de faible pression des pneus peut s'allumer par temps froid, lors du premier démarrage du véhicule, puis s'éteindre pendant la conduite. Ceci peut être une première indication que la pression des pneus diminue et qu'il convient de gonfler les pneus à la pression correcte.

Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien mensuel normal des pneus. Maintenir la bonne pression des pneus.

Voir *Système de surveillance de la pression des pneus* ⇨ 462.

Alerte de gonflage des pneus (selon l'équipement)

Ce dispositif délivre des alertes visuelles et sonores à l'extérieur du véhicule pour aider à gonfler un pneu sous-gonflé à la pression de pneu à froid recommandée. Se reporter à « Alerte de gonflage des pneus (selon l'équipement) » sous *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ 464.

Carburant (Essence - Sauf moteur 6.2 L L86)



Essence ordinaire

Utiliser uniquement de l'essence sans plomb ayant un indice d'octane de 87 ou plus dans votre véhicule.

Ne pas utiliser d'essence ayant un indice d'octane inférieur, un tel carburant risque d'endommager le véhicule et de réduire l'économie de carburant. Se reporter à *Carburant* ⇨ 344.

Carburant (Essence - Moteur 6.2 L L86)



Essence super recommandée

Utiliser de l'essence super à indice d'octane 93 sans plomb pour votre véhicule. Utiliser de l'essence sans plomb à indice d'octane aussi bas que 87 est possible, mais cela réduira la performance et l'économie d'essence. Voir *Carburant* ⇨ 344.

Carburant (Diesel)

Pour les véhicules diesel, ne pas utiliser de l'essence. Se reporter à « Carburant pour moteurs diesel » dans le supplément diesel Duramax.

E85 ou carburant mixte



Carburant mixte possible

Certains modèles sont compatibles avec le carburant E85. Se reporter à *E85 ou carburant mixte* ⇨ 346.

Indicateur d'usure d'huile à moteur

Le système de durée de vie de l'huile moteur calcule la durée de vie de l'huile sur base de l'utilisation du véhicule et, sur la plupart des véhicules, affiche un message au CIB lorsqu'il est temps de vidanger

l'huile moteur et de remplacer le filtre. Le système de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé à 100% uniquement après une vidange.

Réinitialisation du système de durée de vie de l'huile

Comment réinitialiser le système de durée de vie de l'huile moteur :

1. Afficher DURÉE DE VIE RESTANTE DE L'HUILE au CIB. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 182 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)* ⇨ 184. Si le véhicule n'est pas doté de boutons CIB, il doit être à la position P (de stationnement) pour pouvoir accéder à cet écran.
2. Appuyer sur ✓ (réglage/remise à zéro) du CIB et le maintenir enfoncé, ou bien appuyer sur la commande de remise à zéro du compteur journalier pendant plusieurs secondes si le

véhicule ne dispose pas de boutons CIB. La durée de vie de l'huile passe à 100%.

Le système de durée de vie de l'huile peut être réinitialisé aussi comme suit :

1. Affichage DURÉE DE VIE RESTANTE DE L'HUILE sur le CIB. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base) ⇨ 182* ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure) ⇨ 184*.
2. Enfoncer lentement et complètement la pédale d'accélérateur, trois fois en cinq secondes.
3. Si l'affichage passe à 100%, cela indique que le système est réinitialisé.

Voir *Indicateur d'usure d'huile à moteur* ⇨ 407.

Conduite pour une meilleure économie de carburant

Les habitudes de conduite peuvent affecter la consommation. Voici quelques conseils de conduite permettant de diminuer au mieux la consommation.

- Éviter les départs rapides et accélérer en douceur.
- Freiner progressivement et éviter les arrêts brusques.
- Éviter de faire tourner le moteur au ralenti pendant de longues périodes.
- Lorsque les conditions routières et météorologiques le permettent, utiliser le régulateur de vitesse.
- Respecter toujours les limitations de vitesse ou rouler plus lentement lorsque les conditions l'exigent.
- Maintenir les pneus à la pression correcte.

- Combiner plusieurs trajets en un seul.
- Remplacer les pneus du véhicule par des pneus de même spécification TPC, qui figure sur la paroi du pneu, à côté de la taille.
- Respecter les programmes d'entretien préconisés.

Programme d'assistance routière

États-Unis : 1-800-243-8872

Utilisateurs TTY (États-Unis seulement) : 1-888-889-2438

Canada : 1-800-268-6800

Les nouveaux propriétaires de Chevrolet sont automatiquement inscrits au Programme d'assistance routière.

Se reporter à *Programme d'assistance routière* ⇨ 545.

Clés, portes et glaces

Clés et serrures

Clés	38
Système de télédéverrouillage	41
Fonctionnement du système de télédéverrouillage	41
Démarrage à distance du véhicule	44
Serrures de porte	45
Portes à verrouillage électrique	46
Serrures de portes automatiques	46
Dispositif antiverrouillage	47
Serrures de sécurité	48

Portes

Hayon	48
Marchepied à commande électrique	49

Sécurité du véhicule

Sécurité du véhicule	50
Système d'alarme du véhicule	50
Dispositif antidémarrage	53
Fonctionnement du dispositif antidémarrage	53

Rétroviseurs extérieurs

Rétroviseurs convexes	54
Rétroviseurs manuels	54
Rétroviseur de remorque	54
Rétroviseurs électriques	55
Rétroviseurs rabattables	56
Rétroviseurs chauffants	57
Rétroviseur de rétroéclairage automatique	57
Rétroviseurs de points morts	57
Rétroviseurs inclinables marche arrière	58

Rétroviseur intérieur

Rétroviseurs intérieurs	59
Rétroviseur à commande manuelle	59
Rétroviseur à gradation automatique	59

Glaces

Glaces	60
Glaces à commande manuelle	60
Glaces électriques	60
Glaces arrière	62
Pare-soleil	63

Toit

Toit ouvrant	63

Clés et serrures

Clés

Avertissement

Laisser des enfants dans un véhicule avec la clé de contact est dangereux et les enfants ou d'autres occupants peuvent être grièvement blessés ou tués. Ils risquent d'actionner les lève-glaces électriques ou d'autres commandes ou de déplacer le véhicule. Les glaces fonctionnent avec la clé dans le contact et les enfants ou les occupants peuvent être coincés par une glace se fermant. Ne pas laisser des enfants dans un véhicule avec la clé de contact.



Avertissement

Si la clé est tournée involontairement quand le véhicule est en marche, le contact peut quitter la position RUN (marche). Cela peut être provoqué par des objets lourds suspendus à l'anneau du porte-clés, ou par des objets longs ou de grande taille attachés à cet anneau, qui pourraient entrer en contact avec le conducteur ou avec le volant. Si le contact quitte la position

(Suite)

Avertissement (Suite)

RUN (marche), le moteur se coupe, cela peut avoir un impact sur le freinage ainsi que sur l'assistance de direction et les coussins gonflables peuvent ne pas se déployer. Afin de réduire le risque de rotation involontaire de la clé de contact, ne modifiez pas la manière dont cette clé et l'émetteur de télédéverrouillage (RKE), selon l'équipement, sont attachés aux anneaux de porte-clés fournis.

La clé de contact et les anneaux de porte-clés, ainsi que l'émetteur RKE, selon l'équipement, sont conçus pour fonctionner ensemble, comme un système, afin de réduire le risque de déplacement involontaire de la clé en dehors de la position RUN (marche). La clé de contact comporte un petit trou pour permettre la fixation de l'anneau de porte-clés fourni. Il est important que toute clé de contact de

remplacement comporte un petit trou. Consultez votre concessionnaire si une clé de remplacement est nécessaire.

La combinaison et la taille des anneaux fournis avec vos clés ont été spécialement sélectionnées pour votre véhicule. Les anneaux sont reliés à la clé comme deux maillons d'une chaîne afin de diminuer le risque de déplacement involontaire de la clé hors de la position RUN (marche). N'ajoutez pas d'objet à l'anneau attaché à la clé de contact. N'ajoutez d'objet que sur le second d'anneau. Limitez les objets ajoutés à quelques clés essentielles ou à de petits objets légers dont la taille ne dépasse pas celle de l'émetteur RKE.



Les interférences provenant des balises d'identification de fréquence radio (RFID) peuvent empêcher le démarrage du véhicule au moyen

de la clé. Conserver les balises RFID à l'écart de la clé lors du démarrage du véhicule.

La clé est utilisée pour le commutateur d'allumage, toutes les serrures de portes et la boîte à gants, selon l'équipement.

En cas de sièges à mémoire, les clés 1 et 2 sont liées aux positions d'assise des mémoires 1 ou 2. Voir *Sièges à mémoire* ⇨ 71.

Programmation des clés

Agir comme suit pour programmer jusqu'à huit clés pour le véhicule.

Programmation avec deux clés reconnues

Pour programmer une nouvelle clé :

1. Insérer la clé d'origine déjà programmée dans le commutateur d'allumage et mettre le contact.
2. Couper le contact et retirer la clé.
3. Rapidement, en moins de cinq secondes, insérer la seconde clé originale déjà

programmée dans le commutateur d'allumage et mettre le contact.

4. Couper le contact et retirer la clé.
5. Insérer la clé à programmer et mettre le contact dans les cinq secondes.
6. Le témoin de sécurité s'éteint une fois la clé programmée.
7. Répéter les étapes 1 à 5 si d'autres clés doivent être programmées.

Si une clé est perdue ou endommagée, adressez-vous à votre concessionnaire pour en faire produire une nouvelle.

Programmation sans clés reconnues

Programmer une nouvelle clé sur le véhicule lorsqu'aucune clé n'est reconnue. La réglementation canadienne exige que les propriétaires consultent leur concessionnaire.

Si deux clés reconnues actuellement ne sont pas disponibles, suivre cette procédure pour programmer la première clé.

Cette procédure prend environ 30 minutes pour la première clé. Le véhicule doit être coupé et vous devez disposer de toutes les clés que vous voulez programmer.

1. Insérer la nouvelle clé du véhicule dans le contact.
2. Mettre le contact. Le témoin de sécurité s'allume.
3. Attendre 10 minutes jusqu'à ce que le témoin de sécurité s'éteigne.
4. Couper le contact.
5. Recommencer deux fois les étapes 2-4. Après la troisième fois, mettre le contact; la clé est programmée et toutes les clés précédemment connues ne fonctionnent plus sur ce véhicule.

6. Pour programmer une deuxième clé, couper le contact, insérer la deuxième clé et mettre le contact.

Lorsque l'apprentissage de deux clés est terminé, l'apprentissage des clés restantes peut être effectué en suivant la procédure décrite à la section « Programmation avec deux clés reconnues ».

La clé possède une étiquette avec code à barres qui peut être utilisé par le concessionnaire ou un serrurier qualifié pour fabriquer de nouvelles clés. Conserver cette information dans un endroit sûr, et non dans le véhicule.

Votre concessionnaire peut vous fournir une clé de rechange ou une clé supplémentaire.

S'il devient difficile de tourner une clé, vérifier la présence de débris sur la lame de clé. La nettoyer périodiquement à l'aide d'une brosse ou d'une pointe.

Avec un plan de service actif à OnStar, un conseiller OnStar peut déverrouiller le véhicule à distance. Se reporter à *Vue d'ensemble d'OnStar* ➔ 557.

Système de télédéverrouillage

Voir *Énoncé de fréquence radio* ➔ 552.

Si la portée de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) diminue :

- Vérifier la distance. L'émetteur peut être trop loin du véhicule.
- Vérifier l'emplacement. D'autres véhicules ou objets pourraient bloquer le signal.
- Contrôler la pile de l'émetteur. Se reporter à « Remplacement de pile » plus loin dans cette section.
- Si l'émetteur ne fonctionne toujours pas bien, consulter votre concessionnaire ou un technicien qualifié pour le faire réparer.

Fonctionnement du système de télédéverrouillage

Les fonctions de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) peuvent fonctionner jusqu'à une distance de 60 m (197 pi) du véhicule.

D'autres circonstances peuvent affecter le fonctionnement de l'émetteur, voir *Système de télédéverrouillage* ➔ 41.



Avec démarrage à distance (sans démarrage à distance similaire)

 : Selon l'équipement,  est utilisé pour faire démarrer le moteur depuis l'extérieur du véhicule en utilisant l'émetteur RKE. Se reporter à *Démarrage à distance du véhicule* ➔ 44.

 : Appuyer pour verrouiller toutes les portes et le hayon arrière.

Si cette fonction a été activée dans la personnalisation du véhicule, les feux clignotants clignotent une fois pour indiquer que le verrouillage a été effectué. Si elle a été activée par l'entremise de la

personnalisation du véhicule, l'avertisseur sonore retentit lorsque  est à nouveau pressé dans les trois secondes. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 189.

Une pression sur  arme le système d'alarme. Voir *Système d'alarme du véhicule* ⇨ 50.

Si le véhicule est équipé de rétroviseurs rabattables automatiquement, une pression sur  pendant une seconde rabat les rétroviseurs. La fonction de rabattement automatique ne fonctionne que si elle est activée. Se reporter à *Rétroviseurs rabattables* ⇨ 56 et *Personnalisation du véhicule* ⇨ 189.

 : Appuyer une fois pour déverrouiller la porte du conducteur. Si  est pressé à nouveau dans les trois secondes qui suivent, les autres portes et le hayon se déverrouillent. Il se peut que l'éclairage intérieur s'allume et reste allumé pendant 20 secondes ou jusqu'à ce que le contact soit mis.

Si cette fonction est a été activée dans la personnalisation du véhicule, les feux clignotants clignent deux fois pour indiquer que le déverrouillage est effectué. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 189. Si elle a été activée par la personnalisation du véhicule, il se peut que les feux extérieurs s'allument. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 189.

Une pression de  sur l'émetteur RKE désarme le système d'alarme. Voir *Système d'alarme du véhicule* ⇨ 50.

Si le véhicule est équipé de rétroviseurs rabattables automatiquement, une pression sur  pendant une seconde remet en place les rétroviseurs. La fonction de rabattement automatique ne fonctionne que si elle est activée. Se reporter à *Rétroviseurs rabattables* ⇨ 56 et *Personnalisation du véhicule* ⇨ 189.

Sur certains modèles, presser, relâcher, puis maintenir enfoncé  pour ouvrir toutes les glaces. Une

nouvelle pression de la touche arrêtera les glaces. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 189.

 : Appuyer et relâcher une fois pour activer le localisateur de véhicule. Les clignotants clignent et l'avertisseur sonore sonne à trois reprises.

Presser de façon prolongée  pendant au moins trois secondes pour que l'alarme d'urgence sonne. Les feux de direction clignent et le klaxon retentit de manière répétée pendant 30 secondes. L'alarme est désactivée lorsque le contact est mis ou lorsque  est pressé à nouveau. Le contact doit être coupé pour que l'alarme d'urgence fonctionne.

Programmation d'émetteurs pour le véhicule

Seuls les émetteurs RKE programmés pour ce véhicule fonctionnent. Si un émetteur est perdu ou volé, un émetteur de rechange peut être acheté et programmé chez votre

concessionnaire. Chaque véhicule peut posséder jusqu'à huit émetteurs programmés pour lui. Consulter votre concessionnaire pour la programmation des émetteurs.

Remplacement de la pile

Remplacer au plus tôt la pile de l'émetteur si le message **REPLACER PILE DANS TÉLÉCOMMANDE** s'affiche dans le centralisateur informatique de bord (CIB).

Attention

Lors du remplacement de la pile, ne pas toucher les circuits de la télécommande. L'électricité statique du corps pourrait endommager la télécommande.

Pour remplacer la pile :



1. Séparer et déposer le couvercle arrière de l'émetteur au moyen d'un objet plat et mince tel qu'une pièce de monnaie.



2. Presser et faire glisser la pile vers le bas en direction de la pochette de l'émetteur, dans le sens de l'anneau de la clé. Ne pas utiliser d'objet métallique.
3. Retirer la pile.
4. Introduire la pile neuve, côté positif vers le haut. Utiliser une pile CR2032 ou l'équivalent.
5. Pousser ensemble le haut du couvercle du dos de l'émetteur latéralement d'abord puis le bas vers l'anneau de la clé.

Démarrage à distance du véhicule

Si l'équipement comprend un dispositif de démarrage à distance, le système de commande de climatisation est activé, en fonction de la température extérieure, lorsque le véhicule est démarré à distance.

Le désembueur de lunette arrière ainsi que les sièges chauffants et ventilés, selon l'équipement, peuvent aussi être activés. Se reporter à *Sièges avant chauffés et aérés* ⇨ 75 et *Personnalisation du véhicule* ⇨ 189.

Les lois en vigueur dans certaines communautés peuvent limiter l'utilisation des démarreurs à distance. Vérifier les réglementations locales pour prendre connaissance de toutes les exigences relatives au démarrage à distance des véhicules.

Ne pas démarrer à distance le véhicule si celui-ci manque de carburant.

Le véhicule ne peut pas être démarré à distance si :

- La clé est dans le contact.
- Le capot n'est pas fermé.
- Le système de contrôle des émissions présente une défaillance et le témoin de défaillance est allumé.
- Le niveau de carburant est trop bas.

Le moteur est coupé lors d'un démarrage à distance du véhicule si :

- La température du liquide de refroidissement monte trop haut.
- La pression d'huile baisse.

La portée de l'émetteur RKE peut être réduite pendant que le véhicule fonctionne.

D'autres circonstances peuvent affecter le fonctionnement de l'émetteur. Se reporter à *Système de télédéverrouillage* ⇨ 41 ou *Personnalisation du véhicule* ⇨ 189.

Démarrage du véhicule en utilisant la fonction de télé démarrage

1. Presser et relâcher .
2. Maintenir enfoncé immédiatement  jusqu'au clignotement des clignotants ou pendant au moins quatre secondes.

Lorsque le véhicule démarre, les feux de stationnement s'allument. Les portes se verrouillent et le système de commande de climatisation peut s'activer.

Le moteur continue à fonctionner pendant 10 minutes. Après 30 secondes, répéter les étapes 1 et 2 pour une prolongation de délai de 10 minutes.

Mettre le contact pour faire fonctionner le véhicule.

Temps de fonctionnement prolongé du moteur

La durée de fonctionnement du moteur peut être prolongée de 10 minutes, pour un total de 20 minutes, si les étapes 1 et 2 sont répétées au cours des 10 premières minutes pendant que le moteur est encore en marche. Une prolongation peut être demandée 30 secondes après le démarrage.

Il est possible d'effectuer au maximum deux télédémarrages (ou un seul télédémarrage et une extension) entre les cycles d'allumage.

Le contact du véhicule doit être activé puis désactivé pour utiliser à nouveau le démarrage à distance.

Arrêt d'un démarrage à distance

Pour annuler un télédémarrage véhicule, faire l'une des actions suivantes :

- Maintenir enfoncé  jusqu'à l'extinction des feux de stationnement.
- Allumer les feux de détresse.

- Mettre le contact puis le couper.

Serrures de porte



Avertissement

Des portes non verrouillées peuvent être dangereuses.

- Des passagers, et spécialement des enfants, peuvent facilement ouvrir les portes et tomber à l'extérieur d'un véhicule en mouvement. Les portes peuvent être déverrouillées et ouvertes lorsque le véhicule est en mouvement. Les probabilités d'éjection hors du véhicule lors d'une collision augmentent si les portes ne sont pas verrouillées. Par conséquent, tous les passagers devraient porter correctement leur ceinture de sécurité et les portes

(Suite)

Avertissement (Suite)

devraient être verrouillées chaque fois que le véhicule roule.

- De jeunes enfants se trouvant dans des véhicules déverrouillés peuvent se trouver dans l'impossibilité d'en sortir. Un enfant peut avoir à subir une chaleur extrême et souffrir de blessures définitives ou même mourir d'un coup de chaleur. Toujours verrouiller le véhicule en le quittant.
- Des gens de l'extérieur peuvent facilement pénétrer dans le véhicule dont les portes ne sont pas verrouillées lorsque celui-ci ralentit ou s'arrête. Le verrouillage des portes peut empêcher que cela ne se produise.

46 Clés, portes et glaces

Il existe plusieurs façons de verrouiller et de déverrouiller le véhicule.

De l'extérieur, utiliser l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) ou insérer la clé dans la porte du conducteur.

De l'intérieur, utiliser le verrouillage manuel ou électrique des portes. Pour verrouiller ou déverrouiller la porte manuellement, pousser le bouton de commande manuelle vers le bas ou le tirer vers le haut. Ce

De l'intérieur, tirer une fois la poignée de porte pour la déverrouiller. Tirer une seconde fois sur la poignée permet d'ouvrir la porte.

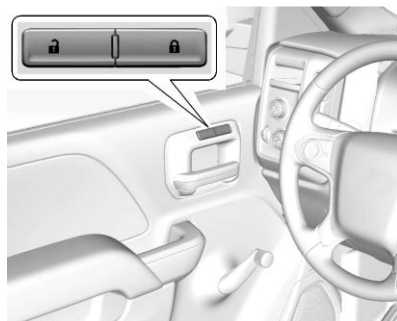
Voir *Système d'alarme du véhicule*

➔ 50.

Portes à verrouillage électrique



Garnissage Premium de cabine d'équipage/double présenté, les autres modèles sont similaires



Garniture de base

En cas de serrures électriques de porte :

 : Presser pour verrouiller les portes.

 : Presser pour déverrouiller les portes.

Serrures de portes automatiques

Selon l'équipement, les portes se verrouillent automatiquement lorsque toutes les portes sont fermées, que le contact est mis et que le levier de changement de

rapport est déplacé hors de la position de stationnement (P) en cas de boîte de vitesses automatique ou si la vitesse du véhicule dépasse 13 km/h (8 mi/h) en cas de boîte de vitesses manuelle.

Pour déverrouiller les portes :

- Appuyer sur  (déverrouillage) du commutateur de verrouillage électrique des portes.
- Si le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique, placer le levier de vitesse en position de stationnement (P)
- Si le véhicule est équipé d'un boîte de vitesses manuelle, retirer la clé du commutateur d'allumage au stationnement.

Le verrouillage automatique des portes ne peut pas être désactivé. Le déverrouillage automatique des portes peut être programmé. Voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ 189.

Dispositif antiverrouillage

Si le contact est mis sur ACC/ACCESSORY (accessoires) et si le commutateur de verrouillage électrique de porte est pressé lorsque la porte du conducteur est ouverte, toutes les portes se verrouillent et seule la porte du conducteur se déverrouille.

Si le véhicule est arrêté et si le verrouillage est sélectionné pendant qu'une porte est ouverte, lorsque toutes les portes sont fermées, le véhicule vérifie si des émetteurs RKE se trouvent dans l'habitacle. Si un émetteur RKE est détecté et si le nombre d'émetteurs RKE n'a pas diminué, la porte du conducteur se déverrouille et l'avertisseur sonore retentit trois fois.

Ceci peut être modifié manuellement en appuyant sur  du commutateur de verrouillage électrique des portes.

Antiblocage de porte déverrouillée

Si la fonction d'anti-verrouillage de porte déverrouillée est activée et que le contact du véhicule est coupé, la porte du conducteur est déverrouillée, et le verrouillage est demandé, toutes les portes se verrouillent et la porte du conducteur reste ouverte. Pousser à nouveau le bouton pour verrouiller la porte du conducteur. La fonction d'anti-verrouillage de porte déverrouillée peut être activée ou désactivée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 189.

Serrures de sécurité

Les serrures de sécurité des portes arrière empêchent les passagers d'ouvrir les portes arrière depuis l'intérieur du véhicule.



Garnissage Premium de cabine d'équipage/double illustré, les autres modèles sont similaires

Presser  pour activer les serrures de sécurité des portes arrière. Le voyant lumineux s'allume lorsqu'elles sont activées. Appuyer à nouveau sur  pour désactiver. Le véhicule doit être activé dans, ACC/ACCESSORY (accessoires), ou dans Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP). Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ 293.

Si le témoin clignote, il se peut que la fonction présente un dysfonctionnement.

Portes

Hayon

Avertissement

Il est extrêmement dangereux de se placer sur le hayon pendant les trajets, même à petite vitesse. Les personnes se trouvant sur le hayon risquent de perdre l'équilibre et de tomber pendant les manœuvres du véhicule. Une chute d'un véhicule en mouvement peut blesser ou tuer. Personne ne peut se trouver sur le hayon. Chaque occupant de votre véhicule doit se trouver dans un siège et doit utiliser correctement une ceinture de sécurité.

Selon l'équipement, pour verrouiller ou déverrouiller le hayon, utiliser l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) ou la clé. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage* ⇨ 41.

Ouvrir le hayon en le soulevant par ses poignées tout en tirant le hayon vers le bas.

Pour fermer le hayon, le pousser fermement vers le haut jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Après avoir fermé le hayon, le tirer pour être certain qu'il est bien verrouillé.

Marchepied à commande électrique

Si le véhicule en est doté et qu'ils sont activés, les marchepieds se déploient à l'ouverture d'une porte. Ils se retirent trois secondes après la fermeture de la porte ou quand le véhicule commence à bouger.

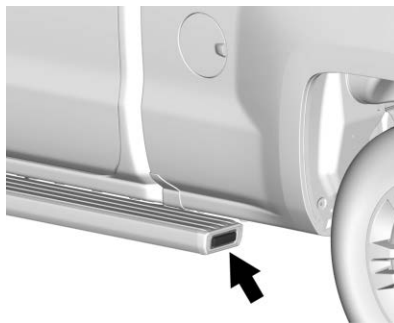
Tenir les mains, les enfants, les animaux de compagnie, les objets et les vêtements loin des marchepieds en mouvement.

En cas d'obstruction, les marchepieds feront marche arrière. Retirer ce qui fait obstruction, puis ouvrir et fermer la porte du même côté pour compléter le mouvement.

Les marche-pieds demeureront déployés tant que l'obstruction persiste.

Il est normal que les marche-pieds déployés remuent légèrement.

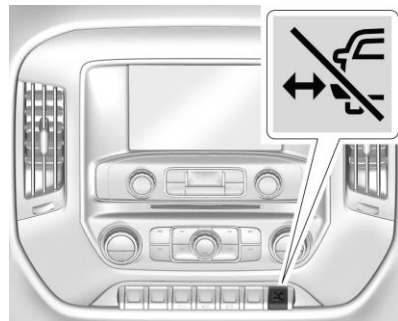
Interrupteur activé par le pied



1. Mettre le véhicule sur P (stationnement) et déverrouiller les portes.
2. Avec le pied, appuyer sur l'interrupteur pour déployer le marchepied vers la roue. Un message du CIB s'affiche.

3. Appuyer à nouveau sur l'interrupteur pour revenir au fonctionnement normal.

Interrupteur de la console centrale



Il est possible de déployer les marchepieds vers les roues en appuyant sur . En déployant les marchepieds avec , l'interrupteur activé par le pied est désactivé.

Le véhicule doit être sur P (stationnement) ou N (point mort).
Pour déployer les marchepieds :

- Appuyer sur  pour déployer les deux marchepieds.
Un message du CIB s'affiche.
- Appuyer à nouveau sur  pour étendre jusqu'à la roue.
Un message du CIB s'affiche.
- Presser  à nouveau pour retourner au fonctionnement normal.

Activer/désactiver

Pour activer ou désactiver les marchepieds, appuyer sur 
pendant quatre secondes.
Un message du CIB s'affiche.

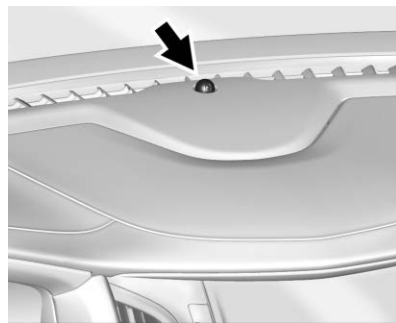
Nettoyage

Nettoyer les marchepieds régulièrement. Si le nettoyage s'effectue dans lave-auto automatisé, déployer les marchepieds par la console centrale en plaçant le véhicule sur N (point mort). Les marchepieds se rangent lorsque le véhicule est remis sur D (marche).

Sécurité du véhicule

Ce véhicule comporte des fonctions antivol; toutefois, elles ne rendent pas le véhicule impossible à voler.

Système d'alarme du véhicule



La lampe indicatrice du panneau d'instruments près du pare-brise indique le statut du système.

Éteinte : Le système d'alarme est désarmé.

Allumée en continu : Le véhicule est sécurisé pendant le délai d'armement du système.

Clignotement rapide : Le véhicule est désécurisé. Une porte, le hayon ou le capot est ouvert.

Clignotement lent : Le système d'alarme est armé.

Armement du système d'alarme

1. Arrêter le véhicule.
2. Verrouiller le véhicule par l'une des deux méthodes :
 - Utiliser l'émetteur RKE.
 - En ayant ouvert une porte, appuyer sur  à l'intérieur de la porte.
3. Après 30 secondes, le système d'alarme s'arme et le témoin lumineux commence à clignoter lentement. En appuyant sur  de l'émetteur RKE une deuxième fois, le retard de 30 secondes est évité et le système d'alarme est immédiatement armé.

Le système d'alarme du véhicule ne s'arme pas si les portes sont verrouillées avec la clé.

Si la porte du conducteur est ouverte sans avoir d'abord déverrouillé avec l'émetteur RKE, l'avertisseur sonore retentit et les feux clignotent pour indiquer la pré-alarme. Si le véhicule n'est pas mis en marche ou si la porte n'est pas déverrouillée en appuyant sur  sur la télécommande RKE pendant les 10 secondes de pré-alarme, l'alarme est activée.

L'alarme est également activée si une porte de passager, le hayon ou le capot est ouvert sans commencer par désarmer le système. Lorsque l'alarme est activée, les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit pendant 30 secondes environ. Le système d'alarme est ensuite armé à nouveau pour surveiller le prochain événement non autorisé.

Désarmement du système d'alarme

Pour désarmer le système d'alarme ou pour désactiver l'alarme si elle a été activée :

- Presser  sur l'émetteur RKE.
- Démarrer le véhicule.

Pour éviter de déclencher l'alarme par mégarde :

- Verrouiller le véhicule après la sortie de tous les occupants.
- Déverrouiller toujours une porte à l'aide de l'émetteur RKE.

Le déverrouillage de la porte du conducteur avec la clé ne désarme pas le système et ne désactive pas l'alarme.

Détection de tentative de vol

Si l'on appuie sur  de la télécommande RKE et que l'avertisseur sonore retentit trois fois, une alarme s'est produite précédemment alors que le système d'alarme était armé.

52 Clés, portes et glaces

Si l'alarme a été activée, un message s'affiche au CIB.

Capteur d'inclinaison et capteur d'intrusion

Outre les fonctions normales d'antivol, ce système peut également être doté d'un capteur d'inclinaison et d'un capteur d'intrusion.

Le capteur d'inclinaison peut désactiver l'alarme s'il détecte un mouvement du véhicule tel qu'un changement d'orientation du véhicule.

Le capteur d'intrusion surveille l'habitacle du véhicule et peut activer l'alarme s'il détecte une entrée non autorisée dans le véhicule. Ne pas laisser de passager ou d'animaux domestiques dans le véhicule lorsque le capteur d'intrusion est activé.

Avant d'armer le système antivol et d'activer le capteur d'intrusion :

- S'assurer que toutes les portes et les vitres sont complètement fermées.
- Immobiliser tous les objets mobiles, comme les pare-soleil.
- Vérifier l'absence d'obstruction bloquant les capteurs dans la console suspendue avant.
- Fermer les écrans DVD avant de quitter le véhicule (selon l'équipement).

Commutateur de désactivation des capteurs d'inclinaison et d'intrusion



Il est recommandé de désactiver les capteurs d'intrusion et d'inclinaison si des animaux domestiques sont laissés dans le véhicule ou si le véhicule est transporté.

Lorsque le véhicule est arrêté, appuyer sur  sur la console de plafond avant. Le témoin s'allume temporairement pour indiquer que ces capteurs ont été désactivés pour le prochain cycle d'armement du système d'alarme.

Dispositif antidémarrage

Se reporter à *Énoncé de fréquence radio* ⇨ 552.

Fonctionnement du dispositif antidémarrage



Le véhicule est équipé d'un antivol passif.

Le système ne doit pas être armé ou désarmé manuellement.

Le véhicule est immobilisé automatiquement lorsque le contact est coupé.

Le système est automatiquement désarmé lorsque le commutateur d'allumage est passé de la position off (arrêt) à on (marche).

Le témoin de sécurité, dans le groupe d'instruments, s'allume en cas de problème d'armement ou de désarmement du système antivol.

Lors du démarrage du véhicule, le témoin de sécurité s'allume brièvement lorsque le contact est mis.

Si le moteur ne démarre pas et si le témoin de sécurité reste allumé, c'est l'indice d'un problème dans le système. Couper le contact et essayer à nouveau.

Si le moteur ne démarre toujours pas et que la clé ne semble pas être endommagée, utiliser une autre clé de contact. Il serait nécessaire de vérifier le fusible. Se reporter à *Fusibles et disjoncteurs* ⇨ 441. Si le moteur ne démarre pas avec l'autre clé, le véhicule a besoin d'être réparé. Si le moteur démarre, il se peut que la première clé de contact soit défectueuse. S'adresser au concessionnaire.

Le dispositif antidémarrage peut apprendre les clés neuves ou de remplacement. Jusqu'à huit clés

peuvent être programmées pour le véhicule. Pour programmer des clés individuelles, se reporter à *Clés* ⇨ 38. Pour programmer des émetteurs additionnels, consulter votre concessionnaire.

Ne pas laisser dans le véhicule la clé ou le dispositif qui désarme ou désactive le système anti-intrusion du véhicule.

Consulter votre concessionnaire pour obtenir une nouvelle clé vierge coupée exactement comme la clé de contact qui fait fonctionner le système.

Rétroviseurs extérieurs

Rétroviseurs convexes

Avertissement

Un rétroviseur convexe peut faire paraître les objets, comme d'autres véhicules, plus éloignés qu'ils ne le sont. Si l'on s'engage sur la voie de droite trop brusquement, on peut heurter un véhicule roulant à droite. Regarder dans le rétroviseur intérieur ou par dessus son épaule avant de changer de voie.

Le rétroviseur du côté passager est convexe. Sa surface est courbée de façon à élargir le champ de vision du conducteur.

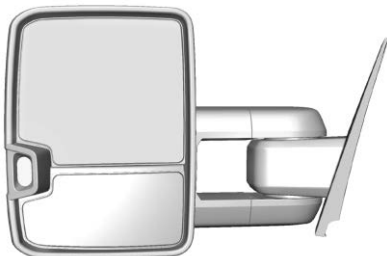
Rétroviseurs manuels

Selon l'équipement, ajuster les rétroviseurs à commande manuelle en déplaçant le miroir vers le haut et

vers le bas, ou de gauche à droite, de manière à voir une partie du côté du véhicule et pour avoir une vision derrière le véhicule.

L'utilisation de déflecteurs montés sur le capot et la fixation de rétroviseurs convexes supplémentaires peut entraver les performances des rétroviseurs.

Rétroviseur de remorque



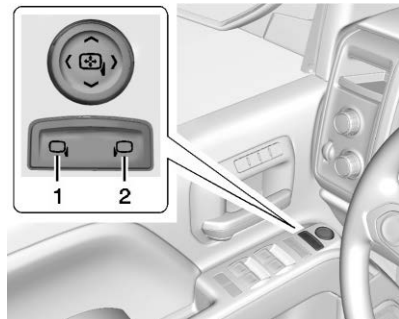
En cas de rétroviseurs de remorquage, régler de manière à garantir une bonne visibilité de la zone située derrière soi. Tirer le miroir du rétroviseur vers l'extérieur

pour l'allonger afin de garantir une meilleure visibilité pendant le remorquage.

La partie inférieure du rétroviseur est convexe : sa surface est convexe pour élargir la vision depuis le siège du conducteur. Le rétroviseur convexe peut être réglé manuellement à la position préférée du conducteur.

Le rétroviseur peut abriter une flèche de clignotant qui clignote dans la direction du virage ou du changement de voie.

Rétroviseurs électriques

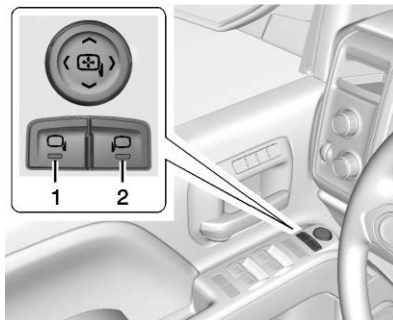


Rétroviseurs à commande électrique de base

Si le véhicule est équipé de rétroviseurs électriques :

1. Appuyer sur (1) ou sur (2) pour sélectionner le rétroviseur côté conducteur ou le rétroviseur côté passager.
2. Presser les flèches du panneau de commande pour déplacer le rétroviseur dans la direction désirée.

3. Régler chaque rétroviseur extérieur de manière à voir un peu les côtés du véhicule et la zone derrière celui-ci.
4. Laisser le commutateur du sélecteur en position centrale lorsque les rétroviseurs ne sont pas ajustés.



Garnissage Premium de cabine d'équipage/double présenté, les autres modèles sont similaires

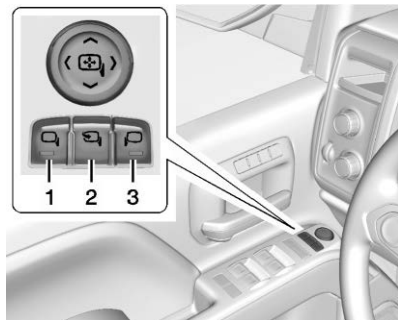
1. Appuyer sur (1) ou sur (2) pour sélectionner le rétroviseur côté conducteur ou le rétroviseur côté passager.

2. Appuyer sur les flèches du patin de commande pendant que la lampe indicatrice du bouton (1) ou (2) est allumée, pour déplacer le rétroviseur dans le sens désiré.
3. Régler chaque rétroviseur extérieur de manière à voir un peu les côtés du véhicule et la zone derrière celui-ci.
4. Appuyer à nouveau sur (1) ou (2) pour désélectionner le rétroviseur.

Si vous ne désélectionnez pas le rétroviseur, la fonction se désactive après approximativement une minute.

Les rétroviseurs peuvent inclure une fonction de mémorisation (option) qui fonctionne avec les sièges à mémoire. Se reporter à *Sièges à mémoire* ➔ 71.

Rétroviseurs rabattables



Garnissage Premium de cabine d'équipage/double présenté, les autres modèles sont similaires

Rabattable électrique

Si le véhicule est équipé de rétroviseurs rabattables électriques :

1. Presser (2) pour déployer les rétroviseurs en position de conduite.
2. Appuyer une nouvelle fois sur (2) pour rabattre les rétroviseurs.

Les rétroviseurs peuvent aussi inclure une fonction de mémorisation (option) qui fonctionne avec les sièges à mémoire. Se reporter à *Sièges à mémoire* ➔ 71.

Remise en place des rétroviseurs à rabattement électrique

Réinitialiser les rétroviseurs rabattables à commande électrique si :

- Les rétroviseurs sont accidentellement gênés dans leur mouvement de repli.
- Ils ont été rabattus ou déployés manuellement par inadvertance.
- Les rétroviseurs ne demeurent pas en position déployée.
- Les rétroviseurs vibrent à des vitesses normales.

Rabattre manuellement les deux rétroviseurs s'ils ne sont pas synchronisés. Rabattre et déployer trois fois les rétroviseurs à l'aide des commandes de rétroviseur pour les ramener à leur position de déploiement normale.

Un claquement peut être entendu. Ce bruit est normal après un rabattement manuel.

Rabattement manuel

Selon l'équipement, pousser le rétroviseur vers le véhicule pour l'escamoter. Repousser le rétroviseur vers l'extérieur pour le replacer à la position d'origine.

Rabattre manuellement les rétroviseurs vers l'intérieur pour éviter les dégâts pendant un lavage automatique.

Rétroviseur à escamotage automatique

Selon l'équipement, contact coupé, maintenir enfoncé  sur l'émetteur RKE pendant environ une seconde pour escamoter automatiquement les rétroviseurs extérieurs. Maintenir enfoncé  sur l'émetteur RKE pendant environ une seconde pour déployer les rétroviseurs. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage* ➔ 41.

Cette fonction est activée ou désactivée dans Personnalisation du véhicule. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 189.

Clignotant

Selon l'équipement, les feux indicateurs du rétroviseur clignotent dans le sens du virage ou du changement de voie.

Rétroviseurs chauffants



: Selon l'équipement, le désembueur de lunette arrière chauffe également les rétroviseurs extérieurs.



: Selon l'équipement, appuyer pour activer ou désactiver les rétroviseurs extérieurs chauffants.

Si le véhicule est doté de rétroviseurs de remorque, seule la glace supérieure du rétroviseur est chauffée. La partie convexe inférieure des rétroviseurs de remorquage n'est pas chauffée.

Se reporter à « Désembueur de lunette arrière » sous *Systèmes de commande de la climatisation (avec chauffage uniquement)* ⇨ 253 ou *Systèmes de commande de la climatisation (avec climatisation)* ⇨ 255 ou *Commande de climatisation automatique à deux zones* ⇨ 257.

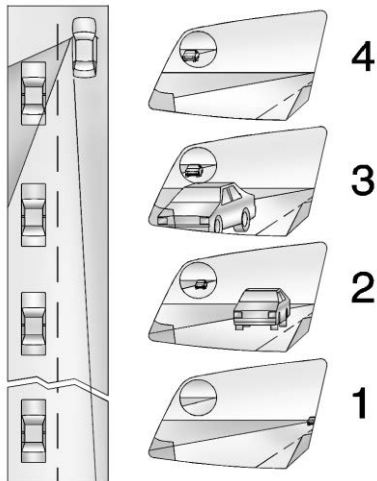
Rétroviseur de rétroéclairage automatique

Selon l'équipement, le rétroviseur extérieur du conducteur s'atténue automatiquement afin de réduire l'éblouissement provenant des phares du véhicule derrière. Cette fonction s'active lors du démarrage du véhicule.

Rétroviseurs de points morts

Selon l'équipement, il existe un petit miroir convexe intégré au coin supérieur et extérieur du rétroviseur extérieur du conducteur. Il peut montrer les objets qui pourraient se trouver dans l'angle mort du véhicule.

Conduire avec le rétroviseur d'angle mort



Déflexion réelle du rétroviseur

1. Lorsque le véhicule qui s'approche est très éloigné, l'image dans le rétroviseur principal est petite et est près du bord intérieur du rétroviseur.
2. Au fur et à mesure que le véhicule se rapproche, l'image dans le rétroviseur principal grandit et se déplace vers l'extérieur.
3. Lorsque le véhicule pénètre dans l'angle mort, l'image passe du rétroviseur principal au rétroviseur d'angle mort.
4. Lorsque le véhicule se trouve dans l'angle mort, l'image se reflète uniquement dans le rétroviseur d'angle mort.

Utilisation du rétroviseur extérieur avec le rétroviseur d'angle mort

1. Régler le rétroviseur principal de façon à voir à peine votre véhicule et à obtenir une vue claire et dégagée dans le rétroviseur d'angle mort.

2. Pour vérifier la circulation ou avant de changer de voie, regarder le rétroviseur extérieur côté conducteur ou passager pour observer la circulation sur la voie adjacente derrière votre véhicule. Vérifier la présence d'un véhicule dans l'angle mort au moyen du rétroviseur d'angle mort. Ensuite, jeter un coup d'oeil par dessus votre épaule avant de vous déplacer lentement dans la voie adjacente.

Rétroviseurs inclinables marche arrière

Si le véhicule est équipé de sièges à mémoire de position, les rétroviseurs des côtés passager et conducteur adoptent une position présélectionnée quand le véhicule est en position de marche arrière (R). Cela offre une meilleure visibilité lors du stationnement.

Le ou les rétroviseurs reviennent à leur position d'origine lorsque :

- La marche arrière (R) du véhicule est ôtée, ou lorsqu'elle reste enclenchée pendant environ 30 secondes.
- Le contact est coupé.
- Le véhicule est conduit en marche arrière (R) au-dessus d'une vitesse prédéfinie.

Pour activer ou désactiver cette fonctionnalité, se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 189.

Rétroviseur intérieur

Rétroviseurs intérieurs

Ajuster le rétroviseur pour obtenir une vision claire de la zone située à l'arrière du véhicule.

S'il est équipé du système OnStar, le véhicule peut avoir trois boutons de commande à l'arrière du rétroviseur. Voir votre concessionnaire pour de plus amples informations sur OnStar et comment s'y abonner. Voir *Vue d'ensemble d'OnStar* ⇨ 557.

Ne pas vaporiser directement du produit de nettoyage pour glace sur le rétroviseur. Utiliser un tissu doux humidifié à l'eau.

Rétroviseur à commande manuelle

Selon l'équipement, pousser la languette vers l'avant pour la conduite de jour et la tirer vers l'arrière pour la conduite nocturne afin d'éviter d'être ébloui par les phares du véhicule suivant.

Rétroviseur à gradation automatique

Selon l'équipement, le rétroviseur réduira automatiquement l'éblouissement produit par les phares du véhicule arrière. La fonction d'atténuation se met en marche chaque fois que le véhicule est démarré.

Glaces

Avertissement

Ne jamais laisser un enfant, un adulte non autonome ou un animal seul dans le véhicule, particulièrement lorsque les glaces sont fermées par temps chaud ou très chaud. Ils peuvent faiblir sous la chaleur extrême et subir des blessures permanentes, voire la mort causée par un coup de chaleur.



Les qualités aérodynamiques du véhicule sont conçues pour améliorer l'économie de carburant. Elles peuvent entraîner un son modulé lorsque l'une ou l'autre des glaces arrière est baissée et que les glaces avant sont levées. Pour atténuer le son, ouvrir l'une ou l'autre des glaces avant ou le toit ouvrant, selon l'équipement.

Glaces à commande manuelle

Selon l'équipement, actionner les lève-glaces manuels en tournant la manivelle de chaque porte pour lever ou abaisser les glaces des portes.

Glaces électriques

Avertissement

Des enfants pourraient être sérieusement blessés voir tués s'ils sont pris dans la course de fermeture d'une glace. Ne jamais

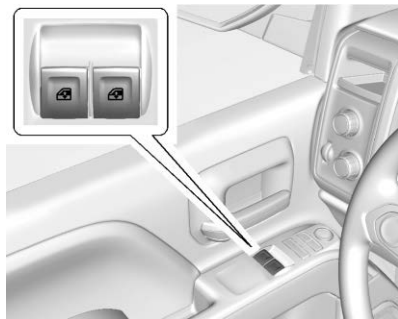
(Suite)

Avertissement (Suite)

laisser les clés dans un véhicule avec des enfants seuls. Si des enfants sont assis à l'arrière, utiliser le bouton de verrouillage des glaces pour empêcher le fonctionnement des glaces. Se reporter à Clés ⇨ 38.



Garnissage Premium de cabine d'équipage/double présenté, les autres modèles sont similaires



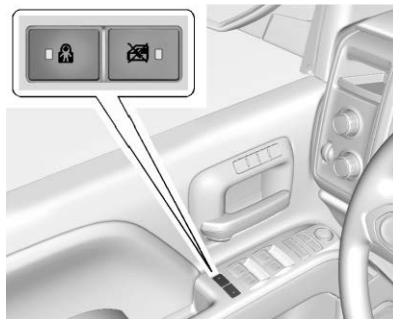
Garnissage haut de gamme de cabine normale illustré, les autres modèles sont similaires.

Les lève-vitres électriques fonctionnent lorsque le contact est mis, en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou lorsque la prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) est active. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ➔ 293.

Appuyer sur le commutateur de la glace pour ouvrir celle-ci ou tirer le commutateur pour la fermer.

Il se peut que les glaces soient temporairement désactivées si elles sont utilisées de façon répétée dans un court laps de temps.

Blocage des glaces



Garnissage Premium de cabine d'équipage/double présenté, les autres modèles sont similaires

Cette fonction désactive le fonctionnement des commutateurs de glaces arrière passagers.

Appuyer sur  pour engager la fonctionnalité de verrouillage des glaces arrière. Le témoin lumineux est allumé lorsqu'elle est engagée.

Presser  à nouveau pour la désengager.

Abaissement/remontée rapide des glaces

Toutes les glaces peuvent être ouvertes sans avoir à maintenir le commutateur de glace. Enfoncer complètement le commutateur et le relâcher rapidement pour ouvrir rapidement la glace.

Selon l'équipement, tirer complètement le commutateur de glace vers le haut et le relâcher rapidement pour fermer rapidement la glace.

Presser ou tirer brièvement le commutateur de glace dans la même direction pour arrêter le mouvement rapide de cette glace.

Système d'inversion automatique de glace

La fonction de fermeture rapide de glace inverse automatiquement le sens de déplacement d'une glace lorsqu'elle entre en contact avec un obstacle. Une très basse

température ou le gel peut provoquer l'inversion automatique du sens de déplacement. Le fonctionnement normal de la glace est rétabli une fois que l'obstacle est extrait ou que la température remonte.

Neutralisation du système d'inversion automatique

Avertissement

Si l'annulation du système d'inversion automatique est activée, l'inversion de la glace ne se produira pas automatiquement. Vous ou vos passagers risquez d'être blessés et la glace risque d'être endommagée. Avant d'utiliser l'annulation du système d'inversion automatique, s'assurer que personne et aucun objet ne se trouvent dans le trajet de la glace.

Lorsque le moteur tourne, neutraliser le système d'inversion automatique en tirant longuement le

commutateur de glace si des conditions empêchent la fermeture de la glace.

Programmation des lève-glaces électriques

Une programmation pourrait être nécessaire si la batterie du véhicule a été débranchée ou déchargée. Si la glace n'arrive pas à remonter rapidement, programmer chaque glace à fermeture rapide :

1. Fermer toutes les portes.
2. Mettre le contact ou sélectionner la position ACC/ACCESSORY (accessoires).
3. Ouvrir partiellement la glace à programmer. Ensuite, la fermer et continuer à tirer brièvement sur le commutateur une fois que la glace est complètement fermée.
4. Ouvrir la glace et continuer à presser brièvement le commutateur après l'ouverture complète de la glace.

Glaces arrière

Lunette électrique coulissante



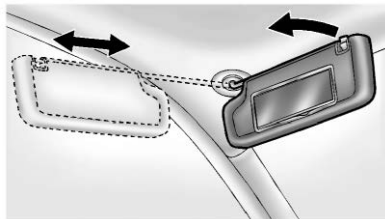
Selon l'équipement, les glaces arrière coulissantes électriques fonctionnent lorsque le contact est allumé ou en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou la prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) doit être active. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ➔ 293.

- Enfoncer l'interrupteur pour ouvrir la glace.

- Tirer le commutateur pour fermer la glace.

La glace arrière coulissante à commande électrique ne peut être actionnée manuellement.

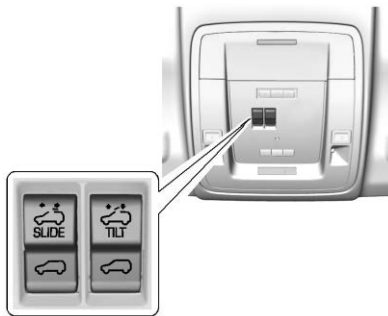
Pare-soleil



Abaissier le pare-soleil pour bloquer la lumière éblouissante. Dégager le pare-soleil du support central afin de le faire pivoter vers la vitre latérale et, selon l'équipement, de l'étendre le long de la tige.

Toit

Toit ouvrant



Selon l'équipement, le toit ouvrant électrique fonctionne lorsque le contact est mis ou quand le commutateur d'allumage occupe la position ACC/ACCESSORY (accessoires), ou lorsque le mode de prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) est actif. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ➔ 293.

Commutateur à glissière

Ouverture express/fermeture express

Ouverture express/fermeture express : Pour ouvrir rapidement le toit ouvrant, appuyer à fond sur  et le relâcher. Appuyer à nouveau sur le commutateur pour arrêter le mouvement. Pour fermer rapidement le toit ouvrant, appuyer à fond sur  et le relâcher. Appuyer à nouveau sur le commutateur pour arrêter le mouvement.

Ouverture/fermeture (mode manuel)

Ouverture/fermeture (mode manuel) : Pour ouvrir le toit ouvrant, appuyer longuement sur . Relâcher le commutateur pour arrêter le mouvement. Appuyer longuement sur  pour fermer le toit ouvrant. Relâcher le commutateur pour arrêter le mouvement.

Contacteur de basculement

Ventilation : Lorsque le toit ouvrant est fermé, appuyer sur  pour incliner le toit ouvrant en position de

ventilation. Appuyer sur  pour rabaisser le toit ouvrant/fermer la ventilation.

Lorsque le toit ouvrant est ouvert, un déflecteur d'air sortira automatiquement. Le déflecteur d'air se rentrera lors de la fermeture du toit ouvrant.

Le toit ouvrant possède également un store qui peut être tiré vers l'avant pour bloquer les rayons du soleil. Le store peut être ouvert et fermé manuellement.

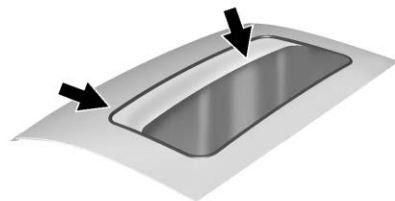
Système d'inversion automatique

Le toit ouvrant possède un système d'inversion automatique qui est actif uniquement lorsque le toit ouvrant est actionné en mode fermeture rapide.

En cas d'obstruction pendant la fermeture rapide, le système d'inversion détecte un objet, arrête et ouvre à nouveau le toit ouvrant.

Si le gel ou d'autres circonstances empêchent la fermeture, contourner la fonction en fermant le toit ouvrant

manuellement. Pour arrêter le mouvement, relâcher le commutateur.



Des saletés et débris peuvent s'accumuler sur les bourrelets d'étanchéité ou dans les glissières et peuvent causer un problème de fonctionnement du toit ouvrant, du bruit ou l'obturation du système d'évacuation d'eau. Ouvrir le toit ouvrant périodiquement et enlever tout obstacle ou débris. Essuyer les bourrelets et surfaces d'étanchéité du toit ouvrant à l'aide d'un chiffon propre, de savon doux et d'eau. Ne pas enlever la graisse des cuves du toit ouvrant.

L'écoulement d'eau visible dans le système d'évacuation de l'eau est normal.

Sièges et appuis-têtes

Appuis-têtes

Appuis-têtes	66

Sièges avant

Réglage de siège	67
Siège central	68
Réglage de siège à commande électrique	68
Réglage de support lombaire	69
Sièges à dossier inclinable	69
Sièges à mémoire	71
Sièges avant chauffés et aérés	75

Sièges arrière

Sièges arrière (Cabine double banquette complète)	76
Sièges arrière (Banquette divisée)	78

Ceintures de sécurité

Ceintures de sécurité	79
Port adéquat des ceintures de sécurité	81

ceinture à triple point d'appui	82
Utilisation de ceinture de sécurité pendant la grossesse	86
Ceinture ventrale	86
Rallonge de ceinture de sécurité	87
Vérification de système de sécurité	87
Entretien de ceinture de sécurité	88
Remplacement des pièces du système de ceinture de sécurité après une collision	88

Système de sac gonflable

Système de sac gonflable	89
Où se trouvent les sacs gonflables?	91
Quand un sac gonflable doit-il se déployer?	93
Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable?	95
De quelle façon le sac gonflable retient-il?	95
Que voit-on une fois qu'un sac gonflable se gonfle ?	95

Interrupteur marche-arrêt de sac gonflable	97
Système de détection de passager	100
Réparation de véhicule équipé de sac gonflable	105
Ajout d'équipement au véhicule équipé de sac gonflable	105
Vérification de système de sac gonflable	106
Remplacement de pièces du système de sac gonflable après une collision	107

Sièges pour enfants

Enfants plus âgés	108
Bébés et jeunes enfants	110
Appareils de retenue pour enfant	112
Où installer l'appareil de retenue	114
Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)	116
Remplacement de pièce de système LATCH après une collision	130
Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière)	130

- Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège avant central) 134
- Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège passager avant) 135

Appuis-têtes

Sièges avant

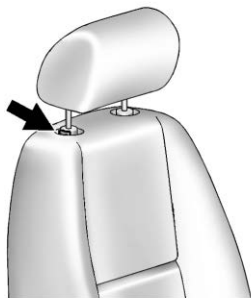
Les sièges avant du véhicule sont équipés d'appuie-tête réglables aux positions d'assise extérieures.

Avertissement

Si les appuie-tête ne sont pas posés et réglés correctement, les risques de lésions du cou/de la moelle épinière seront plus importants en cas d'accident. Ne pas rouler sans poser et régler correctement les appuie-tête de tous les occupants.



Régler l'appuie-tête de sorte que sa partie supérieure arrive au niveau du haut de la tête de l'occupant. Cette position réduit les risques de blessure à la nuque lors d'une collision.



La hauteur de l'appuie-tête est réglable. Tirer l'appuie-tête vers le haut pour le soulever. Essayer de déplacer l'appuie-tête pour s'assurer qu'il est verrouillé.

Pour abaisser l'appuie-tête, appuyer sur le bouton situé sur le dessus du siège et pousser l'appui vers le bas. Essayer de déplacer l'appuie-tête après avoir relâché le bouton afin de s'assurer qu'il est bien enclenché.

Les appuie-têtes latéraux de siège avant ne sont pas démontables.

Sièges arrière

Le siège arrière est équipé d'un appuie-tête réglable aux positions d'assise extérieures.

La hauteur de l'appuie-tête peut être réglée. Tirer sur l'appuie-tête pour le soulever. Pour abaisser l'appuie-tête, pousser vers le bas

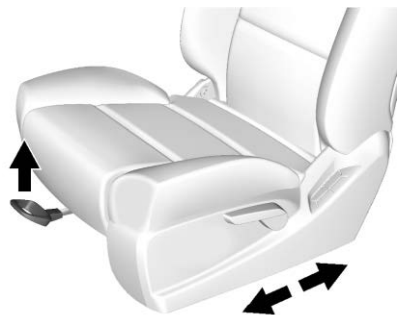
Pour la pose d'un siège d'enfant sur le siège arrière, voir « Fixation d'un siège pour enfant conçu pour être utilisé avec le système LATCH » sous *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)* ➔ 116.

Sièges avant

Réglage de siège

Avertissement

Si l'on essaie de régler le siège du conducteur lorsque le véhicule est en mouvement, on risque de perdre le contrôle du véhicule. Le déplacement brusque du siège peut en effet faire sursauter, dérouter ou faire actionner une pédale sans le vouloir. Il faut donc régler le siège du conducteur seulement quand le véhicule est immobile.



Pour régler un siège à commande manuelle :

1. Tirer sur la poignée à l'avant du siège.
2. Faire glisser le siège à la position désirée et relâcher la poignée.
3. Essayer de déplacer le siège en arrière et en avant pour s'assurer qu'il est verrouillé.

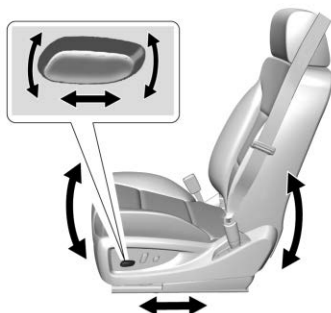
Pour régler le dossier, voir *Sièges à dossier inclinable* ⇨ 69.

Pour régler le soutien lombaire, selon l'équipement, voir *Réglage de support lombaire* ⇨ 69.

Siège central

Lorsque le siège avant central (option) est inoccupé, son dossier se transforme en accoudoir et en zone de rangement ou de porte-gobelet pour le conducteur et le passager. Ne pas l'utiliser en position d'assise normale lorsque le dossier de siège est rabattu.

Réglage de siège à commande électrique



Pour ajuster un siège électrique, selon l'équipement :

- Pour déplacer le siège vers l'avant ou l'arrière, glisser la commande vers l'avant ou vers l'arrière.
- Selon l'équipement, lever ou abaisser la partie avant du coussin en déplaçant la partie avant de la commande vers le haut ou vers le bas.
- Selon l'équipement, lever ou rabaisser le siège en plaçant la partie arrière de la commande vers le haut ou le bas.

Pour régler le dossier, voir *Sièges à dossier inclinable* ⇨ 69.

Pour régler le soutien lombaire, voir *Réglage de support lombaire* ⇨ 69.

Certains véhicules sont équipés d'une fonction qui active une alerte par impulsion de vibrations dans le siège du conducteur afin d'aider le conducteur à éviter les accidents. Voir *Systèmes d'aide au conducteur* ⇨ 331.

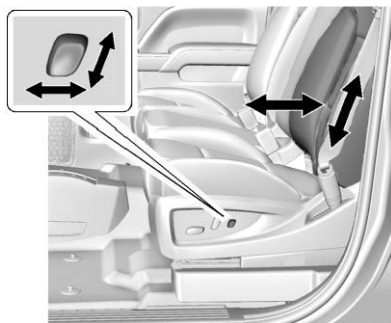
Réglage de support lombaire

Soutien lombaire à réglage manuel



Selon l'équipement, déplacer le levier vers le haut ou le bas à plusieurs reprises pour augmenter ou diminuer le soutien lombaire.

Soutien lombaire électrique de sièges arrière



Pour ajuster le soutien lombaire électrique, selon l'équipement :

- Maintenir enfoncée la commande vers l'avant pour augmenter ou vers l'arrière pour diminuer le soutien lombaire supérieur et inférieur, simultanément.
- Selon l'équipement, maintenir enfoncée la commande vers le haut pour augmenter le soutien lombaire supérieur et diminuer le soutien lombaire inférieur.

Maintenir enfoncée la commande vers le bas pour augmenter le soutien lombaire inférieur et diminuer le soutien lombaire supérieur.

Sièges à dossier inclinable

Avertissement

Il peut être dangereux de s'asseoir en position inclinée lorsque le véhicule est en mouvement. Même attachées, les ceintures de sécurité peuvent ne pas être efficaces.

La ceinture épaulière ne sera pas placée contre le corps, mais plutôt devant. Lors d'une collision, on risque d'être projeté contre la ceinture et de se blesser à la nuque ou ailleurs.

(Suite)

Avertissement (Suite)

La ceinture ventrale pourrait exercer sa force sur l'abdomen, et non sur les os du bassin. Cela pourrait entraîner de graves blessures internes.

Pour être bien protégé quand le véhicule est en mouvement, placer le dossier en position verticale. Se caler ensuite dans le siège et porter convenablement la ceinture de sécurité.

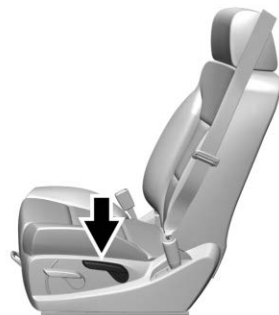


Ne pas conduire avec le dossier de siège incliné.

Sièges à dossier inclinable à commande manuelle

Avertissement

Si un dossier de siège n'est pas bloqué, il risque de se déplacer vers l'avant lors d'un arrêt brusque ou d'un accident et de blesser la personne assise à cet endroit. Toujours pousser et tirer le dossier du siège pour s'assurer qu'il est bloqué.



Pour régler un dossier de siège à commande manuelle :

1. Soulever le levier.

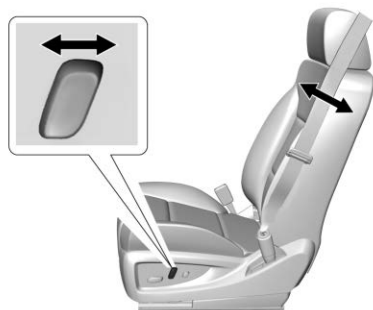
Le dossier de siège se repliera automatiquement vers l'avant.

2. Pour incliner, déplacer le dossier de siège vers l'arrière à la position désirée, puis relâcher le levier pour verrouiller le dossier de siège en place.
3. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

Pour redresser le dossier de siège en position verticale :

1. Lever complètement le levier sans appliquer de pression sur le dossier de siège, et le dossier de siège reviendra en position verticale.
2. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

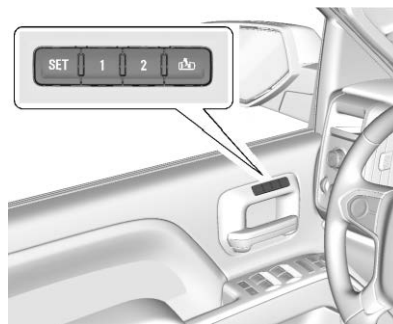
Sièges à dossier inclinable à commande électrique



Pour incliner un dossier électrique, selon l'équipement :

- Incliner le haut de la commande vers l'arrière pour incliner le dossier de siège.
- Incliner le haut de la commande vers l'avant pour relever le dossier de siège.

Sièges à mémoire



Cabine multiplaces/double cabine illustrée, les autres modèles sont similaires

Selon l'équipement, les sièges à mémoire permettent à deux conducteurs d'enregistrer leur

propre position du siège pour conduire le véhicule, ainsi qu'une position commune de sortie du véhicule. La position d'autres accessoires peut également être mémorisée, comme les rétroviseurs à commande électrique, la direction assistée et les pédales réglables, selon l'équipement. Les positions en mémoire sont reliées à l'émetteur RKE 1 ou 2 pour des rappels de mémoire automatiques.

Avant de les mémoriser, régler les positions de tous les dispositifs à mémoire disponibles. Positionner le commutateur d'allumage sur ON (en fonction), puis appuyer brièvement sur SET (régler); un signal sonore retentit. Immédiatement, appuyer longuement sur 1, 2 ou  (sortie) de la porte conducteur jusqu'à ce que deux signaux sonores retentissent. Pour rappeler manuellement ces positions, appuyer longuement sur 1, 2, ou  jusqu'à atteindre la position mémorisée.

Le véhicule identifie le numéro d'émetteur RKE (1 à 8) du conducteur actuel. Voir *Fonctionnement du système de télédéverrouillage* ⇨ 41. Seuls les émetteurs RKE 1 et 2 peuvent être utilisés pour les rappels automatiques des positions mémorisées. Après un changement d'émetteur, un message d'accueil du centralisateur informatique de bord (CIB) indiquant le numéro d'émetteur peut s'afficher lors des premiers cycles d'allumage. Pour que le rappel automatique des positions mémorisées fonctionne correctement, mémoriser les positions sur le bouton de mémoire (1 ou 2) correspondant au numéro d'émetteur RKE affiché sur le message d'accueil du CIB. Porter l'émetteur RKE correspondant en entrant dans le véhicule.

Réglages de personnalisation du véhicule

- Pour que le mouvement de rappel automatique des positions mémorisées commence lors du démarrage

du véhicule, sélectionner le menu Paramètres, puis Véhicule, puis Confort et commodité, et ensuite Rappel de mémoire automatique. Sélectionner Activé ou Désactivé. Voir « Rappel de mémoire automatique » plus loin dans cette section.

- Pour entamer le mouvement de rappel de sortie aisée lorsque le contact est coupé, puis que la porte du conducteur est ouverte ou lorsque le contact est coupé alors que la porte du conducteur est déjà ouverte, sélectionner le menu des paramètres, puis cliquer sur Véhicule, sur Confort et commodité, puis sur Options sortie aisée. Sélectionner On (activé) ou Off (désactivé). Se reporter à « Rappel de sortie aisée » plus loin dans cette section.
- Voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ 189 pour de plus amples renseignements sur les réglages.

Identification du numéro de conducteur

Pour identifier le numéro du conducteur :

1. Faire démarrer le véhicule avec l'autre clé ou la télécommande. Le CIB doit afficher le numéro de conducteur (1 ou 2). Couper le contact et retirer la clé ou la télécommande du véhicule.
2. Faire démarrer le véhicule avec la clé initiale ou la télécommande. Le CIB doit afficher l'autre numéro de conducteur qui n'a pas été affiché à l'étape 1.

Sauvegarde des positions en mémoire

Lire complètement ces consignes avant de sauvegarder les positions en mémoire.

Pour sauvegarder les positions de conduite préférées 1 et 2 :

1. Tourner la clé de contact en position ON (en fonction) ou ACC/ACCESSORY (accessoires).
Un message d'accueil du CIB peut être affiché indiquant le numéro 1 ou 2 des rappels de positions mémorisées.
2. Régler tous les dispositifs à mémoire disponibles dans la position de conduite souhaitée.
3. Appuyer brièvement sur SET (régler); un signal sonore retentit.
4. Immédiatement, appuyer longuement sur le bouton de mémoire 1 ou 2 correspondant au message d'accueil du CIB susmentionné jusqu'à ce que deux signaux sonores retentissent.

Si trop de temps s'écoule entre le relâchement de SET (régler) et l'appui sur 1, la position de mémoire n'est pas

sauvegardée et les deux signaux sonores ne retentissent pas. Répéter les étapes 3 et 4.

1 ou 2 correspond au numéro de conducteur. Se reporter à l'identification du numéro de conducteur, dans cette section.

5. Répéter les étapes 1 à 4 pour un deuxième conducteur, à l'aide du bouton 1 ou 2.

Pour mémoriser la position pour  et la sortie aisée, répéter les étapes 1–4 en utilisant . Ceci mémorise la position de sortie du véhicule.

Sauvegarder les positions préférées en mémoire pour les conducteurs 1 et 2 si vous êtes le seul conducteur.

Rappel manuel des positions en mémoire

Presser et maintenir enfoncé le bouton 1, 2 ou  pour revenir aux positions précédemment mémorisées.

Pour arrêter le mouvement de rappel manuel, relâcher 1, 2 ou . Le rappel peut également être arrêté en appuyant sur une commande de siège à commande électrique, de rétroviseur à commande électrique, de volant de direction à commande électrique ou la commande de pédale réglable ou sur SET (régler), si équipé d'une mémoire. Le rétroviseur extérieur côté conducteur ou passager doit être sélectionné.

Rappel de mémoire automatique

Le véhicule identifie le numéro d'émetteur RKE (1 à 8) du conducteur actuel. Voir *Fonctionnement du système de télédéverrouillage* ⇨ 41. Si l'émetteur RKE est le 1 ou le 2 et que la fonction Rappel de mémoire automatique est activée dans le menu de personnalisation du véhicule, les positions sauvegardées sur le même numéro de touche de mémoire de l'émetteur 1 ou 2 sont rappelées automatiquement lorsque le commutateur d'allumage est

positionné sur ON (en fonction) ou déplacé de la position off (arrêt) à la position ACC/ACCESSORY (accessoires). Les émetteurs RKE 3 à 8 n'activent pas le rappel automatique des positions mémorisées.

Pour activer ou désactiver la fonction Rappel de mémoire automatique, voir « Réglages de personnalisation » précédemment dans cette section et *Personnalisation du véhicule* ⇨ 189.

Le levier de vitesses doit être positionné sur P (stationnement) pour déclencher le rappel automatique de position mémorisée. Le rappel automatique de position mémorisée s'interrompt si le levier de vitesses est déplacé de la position P (stationnement) avant d'atteindre la position mémorisée.

Pour arrêter le mouvement de rappel automatique de position mémorisée, couper le contact ou appuyer sur l'un des boutons de mémoire suivants :

- Siège électrique

- Mémorisation SET (régler), 1, 2, ou 
- Rétroviseur à commande électrique, avec le rétroviseur côté conducteur ou passager sélectionné
- Volant de direction à commande électrique, selon l'équipement
- Pédales réglables, selon l'équipement

Si les positions mémorisées du siège à mémoire ne se rappellent pas automatiquement ou se rappellent sur des positions erronées, le numéro de l'émetteur RKE du conducteur (1 ou 2) peut ne pas correspondre au numéro du bouton mémoire sur lequel ces positions ont été mémorisées. Essayer de mémoriser ces positions sur l'autre bouton de mémoire ou essayer l'autre émetteur RKE.

Siège à recul automatique

Le rappel de position de sortie aisée n'est pas associé à un émetteur RKE. La position mémorisée sur  est utilisée pour tous les

conducteurs. Pour activer ou désactiver le rappel de position de sortie aisée, voir « Réglages de personnalisation du véhicule » précédemment dans cette section et *Personnalisation du véhicule* ⇨ 189.

Si activée, la position mémorisée sur  est rappelée automatiquement dans l'une des circonstances suivantes :

- Le véhicule est arrêté et la porte du conducteur est rapidement ouverte dans un court délai.
- Le véhicule est arrêté et la porte du conducteur ouverte.

Pour arrêter le mouvement de rappel automatique de position de sortie aisée, appuyer sur l'un des boutons de mémoire suivants :

- Siège électrique
- Mémorisation SET (régler), 1, 2, ou 
- Rétroviseur à commande électrique, avec le rétroviseur côté conducteur ou passager sélectionné

- Volant de direction à commande électrique, selon l'équipement
- Pédales réglables, selon l'équipement

Obstructions

Si un objet venait bloquer le siège conducteur et/ou le volant de direction à commande électrique pendant le rappel d'une position mémorisée, le mouvement de rappel peut s'arrêter. Retirer l'objet et essayer de réactiver le rappel. Si la position mémorisée ne se rappelle toujours pas, consulter votre concessionnaire.

Sièges avant chauffés et aérés



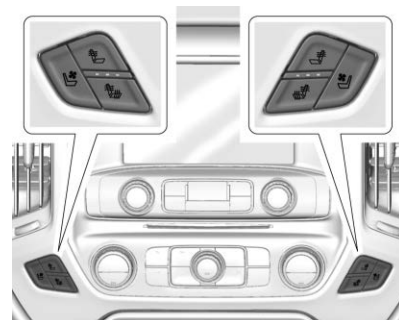
Avertissement

En l'absence de perception de changement de température ou de douleur cutanée, le chauffage de siège risque de causer des brûlures. Pour réduire le risque de

(Suite)

Avertissement (Suite)

brûlure, le chauffage de siège doit être utilisé avec prudence, spécialement en cas d'utilisation longue. Ne rien placer sur les sièges qui isolerait de la chaleur, comme une couverture, un coussin, un recouvrement quelconque ou un autre objet. Ceci risque de causer une surchauffe du siège. Une telle surchauffe peut brûler et endommager le siège.



Boutons de siège chauffé et ventilé illustré, boutons de siège chauffant similaires

Selon l'équipement, les boutons se trouvent sur la cuve centrale. Pour fonctionner, le moteur doit être en marche.

Appuyer  sur pour chauffer uniquement le dossier du conducteur ou du passager.

Appuyer sur  pour chauffer le coussin et le dossier de siège du conducteur ou du passager.

Appuyer sur  pour ventiler le siège de conducteur ou de passager.

Le témoin du bouton s'allume lorsque cette fonction est activée.

Appuyer une fois pour le réglage le plus élevé. À chaque pression sur le bouton, le siège passe au réglage inférieur puis à l'arrêt. Les témoins à côté des boutons sont trois pour le réglage le plus élevé et un pour le plus bas. Si les sièges chauffés sont allumés pendant une période prolongée, leurs niveaux peuvent automatiquement s'abaisser.

Sièges chauffants et ventilés automatiquement au démarrage à distance

Durant un démarrage à distance, les sièges chauffés ou ventilés peuvent être activés automatiquement. Quand il fait froid, les sièges chauffés s'allument et quand il fait chaud, les sièges ventilés s'allument. Ces fonctions sont annulées à la mise en marche du moteur. Appuyer sur le bouton de

siège chauffé ou ventilé pour utiliser les sièges chauffés ou ventilés après le démarrage du véhicule.

Les témoins de siège chauffant ou ventilé ne s'allument pas au cours d'un démarrage à distance.

La performance de température d'un siège inoccupé peut être réduite. Ceci est normal.

Les sièges chauffants ou ventilés ne se mettent pas en marche lors d'un démarrage à distance à moins d'être activés dans le menu de personnalisation du véhicule. Se reporter à *Démarrage à distance du véhicule* ➔ 44 et *Personnalisation du véhicule* ➔ 189.

Sièges arrière

Sièges arrière (Cabine double banquette complète)

Rappel de siège arrière (banquette intégrale uniquement)

Selon l'équipement, le message RAPPEL DE REGARDER SUR LE SIÈGE ARRIÈRE apparaît dans certaines conditions et sert à indiquer qu'un passager ou un objet se trouve sur le siège arrière. Jeter un œil aux sièges arrière avant de sortir du véhicule.

Cette fonction s'active lorsqu'une porte arrière est ouverte pendant que le véhicule est en marche ou jusqu'à 10 minutes avant que le véhicule ne démarre. Une alerte sonore retentit lorsque le contact est coupé. Le système d'alerte de siège arrière ne détecte pas directement les objets qui se trouvent sur le siège arrière, dans certaines conditions, le système détecte plutôt

l'ouverture ou la fermeture d'une porte arrière, ce qui indique que quelqu'un ou quelque chose se trouve possiblement sur la banquette arrière.

Cette fonctionnalité n'est active qu'une seule fois à chaque démarrage et mise à l'arrêt du véhicule et devra être réactivée en ouvrant et en fermant les portes arrière. Il pourrait y avoir une alerte même lorsqu'il n'y a rien sur le siège arrière, par exemple, si un enfant est monté dans le véhicule par l'une des portes arrière et en est ressorti sans que le moteur du véhicule ne soit coupé.

Cette fonction peut être activée ou désactivée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ▢ 189.

Pour rabattre le siège arrière

Attention

Replier un siège arrière lorsque les ceintures de sécurité sont encore bouclées peut

(Suite)

Attention (Suite)

endommager le siège ou les ceintures de sécurité. Toujours déboucler les ceintures et les remettre en position de rangement normale avant de replier un siège arrière.



Pour rabattre le siège :

1. Pousser la partie avant du coussin de siège tout en tirant vers le bas sur la boucle de

sangle de déclenchement qui se trouve sous le coussin du siège.

2. Soulever le coussin du siège vers le haut jusqu'à ce qu'il s'enclenche sur le dossier.
3. Tirer vers l'avant sur le coussin afin de s'assurer qu'il est verrouillé.

Pour redresser le siège :

1. Pousser le coussin du siège vers l'arrière tout en tirant la boucle de sangle de déclenchement sous le coussin du siège. Abaisser le coussin de siège jusqu'à ce qu'il s'enclenche.
2. Tirer vers le haut sur le coussin afin de s'assurer qu'il est verrouillé.

S'assurer que les ceintures de sécurité ne sont pas enroulées ou coincées dans le coussin de siège.

Avertissement

Une ceinture de sécurité mal acheminée, mal attachée ou tordue n'offre pas la protection nécessaire en cas d'accident. La personne portant la ceinture pourrait être gravement blessée. Après avoir relevé le dossier de siège arrière, toujours s'assurer que les ceintures de sécurité sont correctement acheminées et fixées et ne sont pas tordues.

Sièges arrière (Banquette divisée)

Pour rabattre le siège arrière

Chaque côté du siège arrière peut être rabattu pour agrandir l'espace de chargement.

Attention

Replier un siège arrière lorsque les ceintures de sécurité sont encore bouclées peut endommager le siège ou les ceintures de sécurité. Toujours déboucler les ceintures et les remettre en position de rangement normale avant de replier un siège arrière.

S'assurer qu'aucun objet ne se trouve sur le coussin de siège.



Pour rabattre le siège, tirer lentement le coussin de siège vers le haut.

Pour ramener le siège à sa position normale, tirer lentement le coussin de siège vers le bas.

S'assurer que les ceintures de sécurité ne sont pas enroulées ou coincées dans le coussin de siège.

Avertissement

Une ceinture de sécurité mal acheminée, mal attachée ou tordue n'offre pas la protection nécessaire en cas d'accident. La personne portant la ceinture pourrait être gravement blessée. Après avoir relevé le dossier de siège arrière, toujours s'assurer que les ceintures de sécurité sont correctement acheminées et fixées et ne sont pas tordues.

Ceintures de sécurité

Cette section décrit comment utiliser correctement les ceintures de sécurité, et certaines choses à ne pas faire.



Avertissement

Tous les occupants de la voiture doivent utiliser une ceinture de sécurité portée correctement. En cas de collision, si vous-même ou vos passagers ne portent pas les ceintures de sécurité, les blessures peuvent être pires qu'en portant les ceintures. Vous pouvez être gravement blessé voire tué en heurtant des objets à l'intérieur du véhicule de manière plus brutale ou être éjecté du véhicule. En outre, une personne non bouclée peut heurter d'autres passagers dans le véhicule.

Il est extrêmement dangereux de se placer dans une zone de chargement, à l'intérieur ou à

(Suite)

Avertissement (Suite)

l'extérieur d'un véhicule. En cas de collision, les passagers occupant ces zones risquent davantage d'être blessés ou tués. Ne pas laisser de passagers installés dans une zone du véhicule qui n'est pas équipée de sièges et de ceintures de sécurité.

Toujours porter une ceinture de sécurité et vérifier si tous les passagers sont correctement sanglés.

Ce véhicule est équipé de témoins destinés à rappeler de boucler les ceinture de sécurité. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité* ⇨ 168.

Système d'assurance de bouclage des ceintures de sécurité

Ce véhicule peut être doté du système d'assurance de bouclage des ceintures de sécurité, qui

empêche de désengager la position de stationnement (P) du véhicule. Un message s'affiche dans le centralisateur informatique de bord (CIB) indiquant que le levier de vitesses est verrouillé lorsque la pédale de frein est actionnée et que l'une des ceintures de sécurité, du conducteur ou du passager avant latéral, n'est pas bouclée. Il n'est alors pas possible de désengager la position de stationnement (P) du véhicule. Boucler la ceinture de sécurité correspondante pour déverrouiller le levier de vitesses. Si le siège du passager avant est inoccupé, seule la ceinture de sécurité du conducteur doit être bouclée pour déverrouiller le levier de vitesses.

Ce système peut ne pas permettre de désengager la position de stationnement (P) du véhicule si un objet — tel qu'un porte-documents, un sac à main, un sac d'épicerie, un ordinateur portable ou autre appareil électronique — est placé sur le siège du passager latéral avant.

Si cela se produit, retirer l'objet du siège ou boucler la ceinture de sécurité de ce siège.

Si le conducteur ou le passager latéral avant déboucle sa ceinture pendant la conduite, le rappel de bouclage de ceinture de sécurité retentit et le témoin correspondant s'allume. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité* ⇨ 168.

Le système d'assurance de bouclage des ceintures de sécurité se désactive automatiquement 30 secondes après la première pression sur la pédale de frein. Un message s'affiche dans le CIB indiquant que le levier de vitesses est déverrouillé, permettant de désengager la position de stationnement (P) du véhicule. Se reporter aux rubriques « Ceintures de sécurité » et « Sièges pour enfants » de l'index pour de plus amples informations sur l'importance d'utiliser le dispositif de retenue approprié.

Ce système peut ne pas fonctionner correctement si le témoin de disponibilité de sac gonflable est

allumé. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)* ⇨ 169.

Effacité des ceintures de sécurité



Dans un véhicule en mouvement, vous vous déplacez à la vitesse du véhicule. Si le véhicule s'arrête brutalement, vous êtes emporté jusqu'à ce que quelque chose vous arrête. Ce peut être le pare-brise, le tableau de bord ou les ceintures de sécurité!

Lorsque vous portez une ceinture de sécurité, vous et le véhicule ralentissez ensemble. La durée d'arrêt est plus longue parce que vous vous arrêtez sur une plus longue distance et, lorsque la ceinture est portée correctement, vos os les plus résistants amortissent les forces des ceintures de sécurité. C'est pourquoi il est utile de porter des ceintures de sécurité.

Questions et réponses au sujet des ceintures de sécurité

- Q: Ne vais-je pas rester coincé dans le véhicule après un accident si je porte une ceinture de sécurité?**
- A:** Vous *pourriez* l'être - que vous portiez une ceinture de sécurité ou non. Vos chances de demeurer conscient pendant et après une collision, et *d'être en mesure* de déboucler votre ceinture et de sortir, sont *plus grandes* si vous êtes sanglé.

Q: Si mon véhicule est équipé de sacs gonflables, pourquoi devrais-je porter une ceinture de sécurité?

A: Les sacs gonflables sont des systèmes supplémentaires uniquement. Ils agissent *en coordination avec* les ceintures de sécurité — ils ne les remplacent pas. Avec ou sans sac gonflable, tous les occupants doivent toujours boucler la ceinture de sécurité pour obtenir le maximum de protection.

Dans la plupart des états et dans toutes les provinces canadiennes, la loi exige le port des ceintures de sécurité.

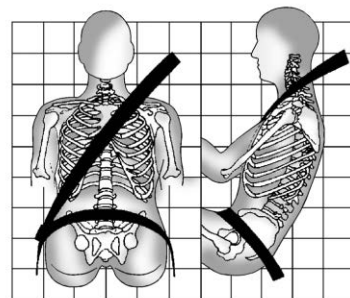
Port adéquat des ceintures de sécurité

Cette section ne concerne que les personnes de taille adulte.

Des choses particulières sont à savoir au sujet des ceintures de sécurité et des enfants, et les règles sont différentes pour les petits enfants et les bébés. Si un enfant voyage à bord du véhicule, se reporter à la rubrique *Enfants plus âgés* ⇨ 108 ou *Bébés et jeunes enfants* ⇨ 110. Suivre ces directives pour que tout le monde soit protégé.

Il est très important que tous les occupants bouclent leur ceinture de sécurité. Les statistiques des accidents indiquent que les personnes ne portant pas de ceintures de sécurité sont plus souvent blessées lors d'une collision que celles qui en portent une.

Des informations importantes sont à connaître quant au bouclage correct d'une ceinture de sécurité.



- S'asseoir droit et toujours garder les pieds sur le plancher devant soi.
- Toujours utiliser la boucle correcte pour votre position d'assise.
- La partie abdominale de la ceinture doit être portée dans le bas et serrée sur les hanches, juste en touchant les hanches. En cas de collision, ceci applique la force aux os pelviens robustes et vous risquez moins de glisser sous la ceinture abdominale. Si vous glissez sous la ceinture abdominale, la

ceinture applique la force à votre abdomen. Ceci peut causer des blessures graves voire fatales.

- Porter la ceinture épaulière par-dessus l'épaule et à travers la poitrine. Ces parties du corps sont les mieux à même d'amortir les forces de la ceinture. La ceinture abdominale se verrouille en cas d'arrêt brutal ou de collision.



Avertissement

Vous pouvez être gravement blessé voire tué si votre ceinture de sécurité est portée de manière incorrecte.

- La ceinture abdominale ou épaulière ne peut jamais être ni desserrée ni tordue.
- Ne jamais porter la ceinture épaulière sous les bras ou derrière votre dos.

(Suite)

Avertissement (Suite)

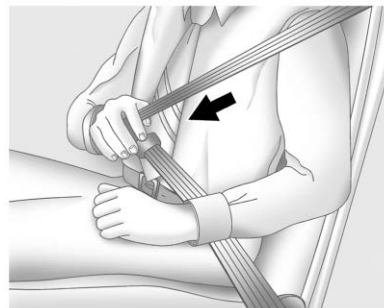
- Ne jamais acheminer la ceinture abdominale ou épaulière par-dessus un accoudoir.

ceinture à triple point d'appui

Si le véhicule est un modèle à cabine normale, toutes les positions assises du véhicule sont dotées d'une ceinture-baudrier. Si le véhicule est un modèle à cabine multiplace ou double cabine, toutes les positions assises du véhicule sont dotées d'une ceinture-baudrier, sauf la position centrale avant (selon l'équipement) qui dispose d'une ceinture ventrale. Se reporter à *Ceinture ventrale* ⇨ 86.

Les instructions suivantes expliquent comment porter correctement la ceinture-baudrier.

1. Régler le siège, si celui-ci est réglable, de façon à être assis droit. Pour plus de détails, se reporter à « Sièges » dans l'index.



2. Prendre la plaque de blocage et dérouler la ceinture en la ramenant sur vous. Veiller à ce qu'elle ne soit pas vrillée.

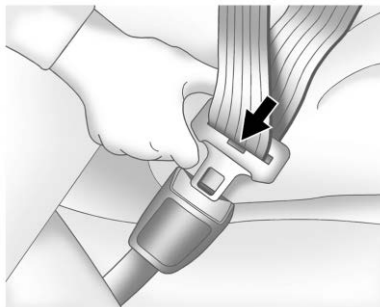
La ceinture-baudrier peut se bloquer si vous la tirez très rapidement. Si cela se produit, laisser la ceinture revenir légèrement vers l'arrière pour la débloquer. Tirer ensuite la ceinture plus lentement.

Si la ceinture-baudrier d'une ceinture de sécurité de passager est entièrement étirée, le dispositif de blocage de siège pour enfant peut être engagé. Si ceci se produit, laisser la ceinture s'enrouler complètement et recommencer.

L'engagement du dispositif de blocage de siège enfant à la position d'assise extérieure avant peut affecter le système de détection de passager, selon l'équipement. Se reporter à *Système de détection de passager* ⇨ 100.



Si la sonde se bloque dans la plaque de verrouillage avant d'atteindre la boucle, incliner le méplat de la plaque de verrouillage pour le déverrouillage.

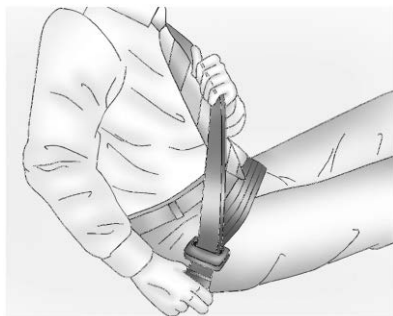


3. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

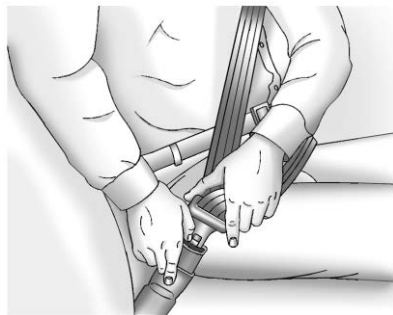
Tirer sur la languette pour s'assurer qu'elle est bien en place. Si la ceinture n'est pas assez longue, se reporter à *Rallonge de ceinture de sécurité* ⇨ 87.

Positionner le bouton de déblocage de la boucle de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture de sécurité en cas de besoin.

4. Si le véhicule est doté d'un dispositif de réglage de la hauteur de ceinture épaulière, le déplacer jusqu'à la position adéquate. Se reporter à « Dispositif de réglage de hauteur de ceinture épaulière » plus loin dans cette section pour les instructions d'utilisation et d'importantes informations relatives à la sécurité.



5. Pour serrer la ceinture abdominale, tirer la ceinture épaulière vers le haut.



Pour détacher la ceinture, appuyer sur le bouton situé sur la boucle. La ceinture devrait revenir en position de rangement.

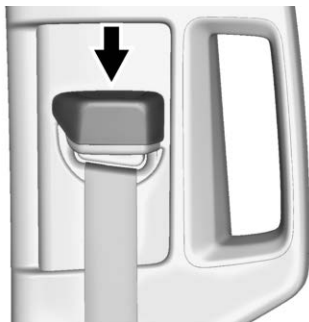
Toujours ranger lentement la ceinture de sécurité. Si la sangle de la ceinture de sécurité revient rapidement en position de rangement, le rétracteur peut se bloquer et ne plus pouvoir être retiré. Le cas échéant, tirer fermement la ceinture de sécurité pour débloquer la sangle, puis la relâcher. Si la sangle est toujours bloquée dans le rétracteur, contacter votre concessionnaire.

Avant de fermer une porte, vérifier si la ceinture de sécurité ne se trouve pas dans le chemin. Si une porte est claquée contre une ceinture, la ceinture ainsi que le véhicule peuvent être endommagés.

Ceinture épaulière réglable en hauteur

Le véhicule est équipé d'un dispositif de réglage de hauteur de ceinture épaulière pour le conducteur et le passager extérieur avant.

Régler la hauteur de sorte que la ceinture épaulière repose sur l'épaule et n'en glisse pas. La ceinture devrait passer près du cou, sans le toucher. Un réglage incorrect de la hauteur de la ceinture épaulière pourrait réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité en cas de collision. Voir *Port adéquat des ceintures de sécurité* ➔ 81.



Enfoncer le bouton de déverrouillage pour déplacer le dispositif de réglage de hauteur à la position souhaitée.

Déplacer le dispositif de réglage en poussant vers le haut le guide du dispositif de réglage de ceinture.

Lorsque le dispositif de réglage est réglé à la position désirée, essayer de le déplacer vers le bas sans pousser le bouton de dégagement afin de vérifier s'il est bien bloqué.

Prétendeurs de ceinture de sécurité

Le véhicule est équipé de pré-tendeurs de ceintures de sécurité aux places extérieures avant. Bien qu'ils soient invisibles, ils font partie de l'ensemble de ceinture de sécurité. Ils peuvent contribuer à serrer les ceintures de sécurité lors des premiers instants d'un impact frontal, quasi frontal modéré à fort ou d'un impact arrière si les conditions d'activation des tendeurs sont rencontrées. Et, si votre véhicule est doté de sacs gonflables latéraux, les pré-tendeurs de ceintures de sécurité peuvent contribuer à serrer les ceintures de sécurité en cas d'impact latéral. Si le véhicule possède des sacs gonflables de longeron de toit en cas de tonneau, les pré-tendeurs de ceintures de sécurité peuvent aider à serrer les ceintures de sécurité en cas de tonneau.

Les prétendeurs ne fonctionnent qu'une seule fois. S'ils sont activés lors d'une collision, les prétendeurs

et probablement d'autres pièces du système de ceintures de sécurité du véhicules doivent être remplacés.

Se reporter à *Remplacement des pièces du système de ceinture de sécurité après une collision* ➔ 88.

Ne pas s'asseoir sur la ceinture de sécurité extérieure en entrant dans le véhicule en le quittant ou en s'asseyant dans le siège. S'asseoir sur la ceinture de sécurité peut endommager la sangle et le matériel.

Guides de confort de ceinture de sécurité arrière

Les guides de confort des ceintures de sécurité arrière rendent le port des ceintures de sécurité plus confortables pour les enfants qui sont trop grands pour s'asseoir dans les sièges d'appoint ainsi que pour certains adultes. Lorsque les guides de confort sont installés sur une ceinture épaulière, ils éloignent cette dernière de la nuque et de la tête.

Des guides de confort pour les places assises latérales arrière sont disponibles auprès de votre concessionnaire. Les instructions sont incluses avec le guide.

Utilisation de ceinture de sécurité pendant la grossesse

Les ceintures de sécurité sont efficaces pour tout le monde, y compris les femmes enceintes. Comme tous les autres occupants du véhicule, elles risquent d'être gravement blessées si elles n'en portent pas.



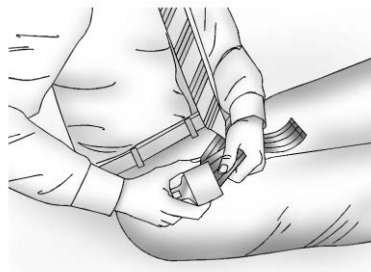
Une femme enceinte devrait porter une ceinture-baudrier et la ceinture ventrale devrait être portée sous le ventre aussi bas que possible tout au long de la grossesse.

La meilleure façon de protéger le fœtus est de protéger la mère. Quand la ceinture de sécurité est portée comme il faut, il est vraisemblable que le fœtus ne sera pas blessé lors d'une collision. Pour les femmes enceintes, comme pour tout le monde, le secret de l'efficacité des ceintures de sécurité est de les porter comme il faut.

Ceinture ventrale

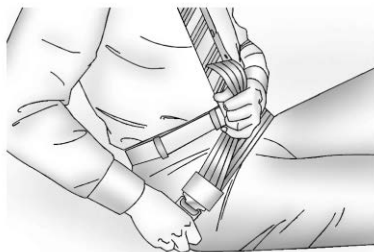
Cette section concerne uniquement la sangle abdominale. Pour savoir comment porter une ceinture de sécurité trois points, se reporter à *ceinture à triple point d'appui* ⇨ 82.

Le véhicule peut avoir un siège central muni d'une ceinture ventrale. La ceinture ventrale n'a pas d'enrouleur.



Pour allonger la ceinture, pencher la plaque de blocage et la tirer le long de la ceinture.

La boucler, la régler et la détacher de la même façon que la partie ventrale d'une ceinture-baudrier.



Pour raccourcir la ceinture, tirer sur son extrémité libre, comme illustré, jusqu'à ce que la ceinture soit ajustée.

Si la ceinture n'est pas assez longue, se reporter à *Rallonge de ceinture de sécurité* ➔ 87.

S'assurer que le bouton de déblocage de la boucle est placé de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture de sécurité en cas de besoin.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si la ceinture de sécurité du véhicule peut s'attacher autour de vous, utilisez-la.

Mais si la ceinture de sécurité n'est pas assez longue, votre concessionnaire vous permettra d'obtenir une rallonge. Lorsque vous passez votre commande, portez le plus gros manteau que vous ayez pour être certain que la ceinture sera adaptée à vous. Pour éviter les blessures, ne laissez personne d'autre s'en servir et l'utiliser seulement sur le siège auquel elle est destinée. La rallonge est conçue pour les adultes; ne jamais l'utiliser pour fixer un dispositif de protection pour enfants. Pour de plus amples informations sur l'utilisation correcte et le montage des rallonges de ceinture de sécurité, se reporter au mode d'emploi de la rallonge.

Vérification de système de sécurité

Vérifier périodiquement que le rappel des ceintures de sécurité, les ceintures de sécurité, les boucles, les plaques de verrouillage, les enrouleurs, les dispositifs de réglage de hauteur de ceinture épaulière (le cas échéant) et les ancrages de ceinture de sécurité sont en bon état de fonctionnement. Vérifier l'absence de pièces du système de ceintures de sécurité desserrées ou endommagées pouvant entraver le fonctionnement correct du système de ceintures de sécurité. Contacter votre concessionnaire pour les faire réparer. Des ceintures de sécurité déchirées ou effilochées ne vous protégeront peut-être pas lors d'une collision. Elles peuvent se déchirer complètement sous l'effet des forces d'impact. Si une ceinture est déchirée ou effilochée, la faire immédiatement remplacer.

S'assurer que le témoin de rappel des ceintures de sécurité fonctionne. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité* ⇨ 168.

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches. Se reporter à *Entretien de ceinture de sécurité* ⇨ 88.

Entretien de ceinture de sécurité

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches.



Avertissement

Ne pas blanchir ni teindre les sangles des ceintures de sécurité : cela pourrait les fragiliser et elles pourraient ne pas fournir une protection adéquate en cas de collision. N'utiliser que du savon doux et de l'eau tiède pour laver et rincer les sangles des ceintures de sécurité. Laisser sécher les sangles.

Les ceintures de sécurité doivent être soigneusement entretenues.

Le matériel de ceinture de sécurité doit être sec et exempt de poussières ou de débris. Si nécessaire, les surfaces dures et la sangle de ceinture de sécurité peuvent être nettoyées avec du savon doux et de l'eau. Veiller à l'absence de poussières ou de débris dans le mécanisme. Si le système comporte des poussières ou des débris, contacter le concessionnaire. Il se peut que des pièces doivent être remplacées pour que le système fonctionne correctement.

Remplacement des pièces du système de ceinture de sécurité après une collision



Avertissement

Le système de ceinture de sécurité peut être endommagé si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système de ceinture de sécurité endommagé peut ne pas fonctionner convenablement et ne pas protéger la personne qui l'utilise en cas d'accident, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire mortelles. Afin de s'assurer que le système de ceinture de sécurité fonctionne de manière adéquate après un accident, le faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Après un accident peu important, le remplacement des ceintures de sécurité peut s'avérer inutile. Mais les ensembles de ceinture utilisés au cours d'un accident peuvent avoir été soumis à de fortes tensions ou endommagés. Consulter votre concessionnaire pour faire inspecter ou remplacer les ensembles de ceinture de sécurité.

De nouvelles pièces et des réparations peuvent être nécessaires même si le système de ceinture de sécurité n'a pas été utilisé au moment de l'accident.

Faire vérifier les prétendeurs de ceinture de sécurité si le véhicule a été impliqué dans un accident, ou si le témoin de disponibilité de sac gonflable reste allumé après le démarrage du véhicule ou s'allume en roulant. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)* ➔ 169.

Système de sac gonflable

Le véhicule est doté des sacs gonflables suivants :

- Un sac gonflable frontal pour le conducteur
- Un sac gonflable frontal pour le passager avant extérieur

Le véhicule peut également être doté des sacs gonflables suivants :

- Un sac gonflable latéral intégré au siège pour le conducteur
- Un sac gonflable d'impact latéral intégré au siège pour le passager avant extérieur
- Un sac gonflable de longeron de toit pour le conducteur et le passager assis directement derrière le conducteur
- Un sac gonflable de longeron de toit pour le passager avant extérieur et la personne assise directement derrière le passager avant extérieur

Tous les sacs gonflables du véhicule portent le mot AIRBAG dans la garniture ou sur une étiquette près de la zone de déploiement.

Pour les sacs gonflables avant, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve au centre du volant pour le conducteur et au tableau de bord pour le passager avant extérieur.

Pour les sacs gonflables d'impact latéral intégrés aux sièges, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve sur le dossier de siège, le plus proche de la porte.

Pour les sacs gonflables de longeron de toit, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve au plafond ou sur le garnissage.

Les sacs gonflables sont conçus pour compléter la protection apportée par les ceintures de sécurité. Même si les sacs gonflables d'aujourd'hui sont conçus pour réduire les risques de blessures causées par leur force de

déploiement, tous les sacs gonflables doivent se déployer très rapidement pour être efficaces.

Voici ce que vous devez savoir à propos des sacs gonflables :



Avertissement

Même si votre véhicule est équipé de sacs gonflables, si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité lors d'une collision, vous risquez d'être blessé grièvement ou tué. Les sacs gonflables sont conçus pour fonctionner avec les ceintures de sécurité mais ne les remplacent pas. En outre, les sacs gonflables ne sont pas conçus pour se déployer dans tous les cas d'accidents. Dans certains cas seules les ceintures de sécurité vous protégeront. Se reporter à *Quand un sac gonflable doit-il se déployer?* ➔ 93.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Le port de votre ceinture de sécurité lors d'une collision aide à réduire les risques de heurter les objets à l'intérieur du véhicule ou d'en être éjecté. Les sacs gonflables sont des « dispositifs supplémentaires de protection » aux ceintures de sécurité. Tous les occupants du véhicule doivent boucler correctement leur ceinture de sécurité, que la personne soit protégée par un sac gonflable ou non.



Avertissement

Les sacs gonflables se déploient avec une grande pression, plus rapidement qu'en un clin d'œil. Toute personne reposant contre ou se trouvant très proche d'un coussin gonflable qui se gonfle peut être gravement blessée,

(Suite)

Avertissement (Suite)

voire tuée. Ne pas se placer sans raison à proximité d'un sac gonflable, comme par exemple en vous asseyant au bord du siège ou en vous penchant vers l'avant. Les ceintures de sécurité contribuent à vous maintenir dans une bonne position avant et pendant une collision. Porter toujours une ceinture de sécurité, même si le véhicule est doté de sacs gonflables. Le conducteur devrait s'asseoir le plus en arrière possible tout en gardant la maîtrise du véhicule. Les ceintures de sécurité et les sacs gonflables du passager extérieur avant sont plus efficaces quand on s'assied au fond du siège et bien droit, les deux pieds posés sur le sol.

Les occupants assis à proximité des sacs gonflables latéraux montés dans le siège et/ou des

(Suite)

Avertissement (Suite)

sacs gonflables de longeron de toit ne devraient pas s'appuyer ou s'assoupir contre les portes ou les glaces latérales.

**Avertissement**

Des enfants se tenant à proximité de n'importe quel sac gonflable quand il se déploie peuvent être gravement blessés ou tués. Toujours attacher correctement les enfants dans le véhicule. Pour savoir comment, voir *Enfants plus âgés* ⇨ 108 ou *Bébés et jeunes enfants* ⇨ 110.



Un témoin de sac gonflable situé sur le tableau de bord montre le symbole d'un sac gonflable.

Le système électrique des sacs gonflables est vérifié. Le témoin vous avertit en cas de défaillance. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)* ⇨ 169 pour davantage d'informations.

Où se trouvent les sacs gonflables?

Le sac gonflable frontal du conducteur se trouve au centre du volant de direction.



Le sac gonflable avant de passager avant extérieur se trouve dans le tableau de bord du côté passager.



Côté conducteur illustré, côté passager similaire

Si le véhicule est doté de sacs gonflables latéraux montés dans les sièges du conducteur et du passager avant extérieur, ceux-ci se trouvent sur le côté le plus proche de la porte des dossiers de siège.



La cabine multiplaces côté conducteur est illustrée, les double cabines et normales côté passager sont similaires.

Si le véhicule comprend des sacs gonflables de longerons de toit pour le conducteur, le passager extérieur avant et les passagers extérieurs de la deuxième rangée de sièges, ceux-ci se trouvent dans le plafond surmontant les glaces latérales.

⚠ Avertissement

Si un objet quelconque se retrouve entre un occupant et le sac gonflable, il risque de nuire au déploiement ou le déploiement peut projeter l'objet sur cette personne. La trajectoire de déploiement d'un sac gonflable doit être libre. Ne pas fixer ou placer quoi que ce soit sur le moyeu du volant ou sur ou près d'un couvercle de sac gonflable.

Ne pas utiliser d'accessoires de siège pouvant empêcher le déploiement correct d'un sac gonflable latéral monté dans un siège.

Si votre véhicule est doté de sacs gonflables de longeron de toit, ne jamais fixer quelque chose sur le toit de votre véhicule en faisant passer une corde ou une sangle par une ouverture de porte ou de glace. Sinon le déploiement d'un sac gonflable de longeron de toit pourrait être empêché.

Quand un sac gonflable doit-il se déployer?

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Voir *Système de sac gonflable* ⇨ 89. Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer si l'impact dépasse le seuil de déploiement du système de sac gonflable spécifique. Les seuils de déploiement sont utilisés pour prévoir la gravité d'un accident afin de déployer les sacs gonflables à temps et de protéger les occupants. Le véhicule comporte des capteurs électroniques qui permettent au système de sacs gonflables de déterminer la gravité de l'impact. Les seuils de déploiement peuvent varier selon la conception du véhicule spécifique.

Les sacs gonflables frontaux sont conçus pour se déployer en cas de collision frontale ou quasi frontale modérée à forte afin de réduire le risque de blessures graves à la tête et à la poitrine du conducteur et du passager extérieur avant.

La détermination du moment où les sacs gonflables frontaux se déploieront ne repose pas principalement sur la vitesse du véhicule. Elle dépend de ce qui est heurté, de l'orientation de l'impact et de la vitesse de décélération du véhicule.

Les sacs gonflables frontaux peuvent se gonfler à des vitesses de collision différentes selon que le véhicule heurte un objet de front ou latéralement et selon que l'objet est fixe ou mobile, rigide ou déformable, étroit ou large.

Les sacs gonflables frontaux ne sont pas conçus pour se déployer lors des tonneaux, dans les collisions arrière et dans de nombreux cas de collisions latérales.

En outre, si le PNBV (poids nominal brut du véhicule) est égal ou inférieur à 3 855 kg (8,500 lb), le véhicule possède des sacs gonflables frontaux perfectionnés. Le PNBV figure sur l'étiquette d'homologation/des pneus du montant central du véhicule. Se

reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 279 pour plus d'information.

Les sacs gonflables avant perfectionnés règlent la protection en fonction de la sévérité de la collision. Les véhicules ainsi équipés possèdent un capteur de position de siège qui active le système de détection pour surveiller la position du siège du conducteur. Le capteur de position de siège fournit l'information utilisée pour régler le déploiement du sac gonflable frontal de conducteur.

Si le GVWR est égal ou inférieur à 4 536 kg (10,000 lb), le véhicule possède des sacs gonflables d'impact latéral de siège. Les véhicules avec GVWR supérieur à 4 536 kg (10,000 lb) peuvent ou non être équipés de sacs gonflables d'impact latéral de siège. Ces sacs en option sont conçus pour se gonfler dans les collisions latérales modérées à sévères selon l'emplacement de l'impact. Ces sacs gonflables ne sont pas conçus pour se gonfler dans les impacts

frontaux, les impacts presque frontaux, les capotages ou les impacts à l'arrière. Ces sacs gonflables sont conçus pour se gonfler du côté du véhicule concerné.

Les véhicules avec GVWR égal ou inférieur à 3 855 kg (8,500 lb) possèdent des sacs gonflables de longeron de toit. Ces sacs gonflables de longeron de toit sont conçus pour se déployer lors des collisions latérales modérées à graves, selon l'emplacement de l'impact. De plus, ces sacs gonflables de longeron de toit sont conçus pour se déployer en cas de retournement ou d'impact frontal grave. Les sacs gonflables de longeron de toit ne sont pas conçus pour se déployer lors des impacts arrière. Les deux sacs gonflables de longeron de toit se déploient quand l'un ou l'autre côté du véhicule est embouti ou si le système de détection prévoit que le véhicule est sur le point de se retourner sur son flanc, ou en cas d'impact frontal grave.

Les véhicules avec un GVWR supérieur à 3 855 kg (8,500 lb) jusqu'à y compris 4 536 kg (10,000 lb) possèdent également des sacs gonflables de toit. Ces sacs gonflables sont conçus pour se gonfler dans les collisions latérales moyennes à sévères en fonction de l'emplacement de l'impact. Les deux sacs gonflables de toit se gonflent quel que soit le côté du véhicule touché. En outre, ces sacs gonflables sont conçus pour se gonfler en cas d'impact frontal sévère. Les sacs gonflables de longerons de toit sont actifs en cas de capotage à l'exception des modèles vendus sous forme de véhicules incomplets avec le caisson de camionnette déposé. Si les sacs gonflables sont actifs en cas de capotage, les deux airbags de toit se gonflent également si le système de détection prévoit que le véhicule va capoter d'un côté. Les sacs gonflables de toit ne sont pas conçus pour se gonfler lors d'impacts arrières.

Les véhicules avec GVWR supérieur à 4536 kg (10,000 lb) peuvent ou non être équipés de sacs gonflables de toit. Ces sacs en option sont conçus pour se gonfler dans les collisions latérales modérées à sévères en fonction de l'emplacement de l'impact. Les deux sacs gonflables de toit se gonflent si l'un des côtés du véhicule est atteint. En outre, ces sacs gonflables de longerons de toit sont conçus pour se gonfler en cas d'impact frontal sévère. Si le véhicule possède des roues arrière simples et possède un caisson de camionnette installé en usine ainsi que des airbags de toit, les airbags de toit présentent une capacité de capotage. Si le véhicule possède des roues arrière doubles ou s'il est vendu comme véhicule incomplet, comme châssis cabine ou avec le caisson de camionnette déposé, et qu'il possède des sacs gonflables de toit, les sacs gonflables de toit ne présentent pas de capacité en cas de capotage. Si les sacs gonflables peuvent fonctionner en cas de capotage, les deux sacs

gonflables de toit se gonflent également si le système de détection prévoit que le véhicule va capoter d'un côté. Les sacs gonflables de toit ne sont pas conçus pour se gonfler lors d'impacts arrières.

Dans une collision particulière, personne ne peut dire si un coussin gonflable se gonflera simplement parce que le véhicule est endommagé ou en fonction des frais de réparation.

Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable?

Au cours d'un déploiement, le système de détection envoie un signal électrique déclenchant la libération d'un gaz par le gonfleur. Ce gaz remplit le sac gonflable, ce qui provoque le bris du couvercle. L'appareil de gonflage, le sac gonflable et les éléments connexes font tous partie du module de sac gonflable.

Pour les emplacements des sacs gonflables, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables?* ⇨ 91.

De quelle façon le sac gonflable retient-il?

En cas de collision frontale ou quasi-frontale modérée à sévère, même les occupants portant une ceinture peuvent heurter le volant ou le tableau de bord. En cas de collision latérale modérée à sévère, même les occupants portant une ceinture peuvent heurter l'intérieur du véhicule.

Les sacs gonflables augmentent la protection fournie par les ceintures de sécurité en répartissant la force de l'impact de manière plus uniforme par-dessus le corps de l'occupant.

Les sacs gonflables des longerons de toit anti-tonneaux sont conçus pour maintenir la tête et la poitrine des occupants des sièges extérieurs des première et deuxième rangées. Ces sacs gonflables sont conçus pour réduire

le risque d'éjection totale ou partielle en cas de tonneau, bien qu'aucun système ne puisse totalement empêcher de telles éjections.

Mais les sacs gonflables ne seront pas utiles dans de nombreux types de collisions, principalement parce que l'orientation du déplacement des occupants ne correspondra pas à l'emplacement de ces sacs gonflables. Voir *Quand un sac gonflable doit-il se déployer?* ⇨ 93.

Les sacs gonflables doivent toujours n'être considérés que comme un dispositif de protection complémentaire des ceintures de sécurité.

Que voit-on une fois qu'un sac gonflable se gonfle ?

Si le véhicule est doté de la technologie eAssist, consulter le supplément eAssist Silverado/Sierra.

Après le déploiement des sacs gonflables frontaux et latéraux intégrés aux sièges, ceux-ci se dégonflent rapidement, tellement vite que certaines personnes ne réalisent même pas que des sacs se sont gonflés. Les sacs gonflables des longerons de toit peuvent rester partiellement gonflés pendant un certain temps après le gonflage. Certains composants du module de sac gonflable peuvent rester chauds pendant plusieurs minutes. Pour l'emplacement des sacs gonflables, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables?* ➔ 91.

Les pièces du sac gonflable qui entrent en contact avec l'occupant peuvent être chaudes, mais pas trop chaudes au toucher. De la fumée et de la poussière peuvent sortir des événements des sacs dégonflés. Le déploiement des sacs gonflables n'entrave pas la vision du conducteur à travers le pare-brise ou sa capacité de diriger le véhicule, ni n'empêche les occupants de quitter le véhicule.



Avertissement

Lors du déploiement d'un sac gonflable, il y a peut-être des particules de poussière dans l'air. Les personnes souffrant d'asthme ou d'autres problèmes respiratoires auront peut-être de la difficulté à respirer. Pour éviter ceci, tous les occupants devraient sortir du véhicule dès qu'ils peuvent le faire en toute sécurité. Si vous souffrez de problèmes respiratoires et que vous ne pouvez pas sortir du véhicule après le déploiement du sac, vous pouvez ouvrir une glace ou une porte pour laisser entrer de l'air frais dans le véhicule. En cas de problèmes de respiration après le déploiement d'un sac gonflable, il faut consulter un médecin.

Le véhicule est doté d'une fonction qui peut automatiquement déverrouiller les portes, allumer l'éclairage intérieur et les feux de

détresse, et couper le système d'alimentation en carburant après le déploiement des sacs gonflables. La fonction peut également s'activer, sans déploiement des sacs gonflables, après un événement qui dépasse un seuil prédéterminé. Après avoir coupé puis remis le contact, le système d'alimentation en carburant reprend un fonctionnement normal; les portes peuvent être verrouillées, l'éclairage intérieur peut être éteint, et les feux de détresse peuvent être éteints à l'aide de leurs commandes respectives. Si un de ces systèmes est endommagé au cours de l'accident il peut ne pas fonctionner normalement.



Avertissement

Une collision suffisamment sévère pour déployer les sacs gonflables risque d'avoir endommagé des fonctions importantes du véhicule, comme le circuit d'alimentation en

(Suite)

Avertissement (Suite)

carburant, le circuit de freinage et la direction, etc. Même si le véhicule peut rouler après une collision modérée, des dégâts peuvent être dissimulés alors qu'ils réduisent la sécurité du véhicule.

Agir avec prudence en tentant de faire redémarrer le moteur après une collision.

Lors de collisions assez graves pour déployer le sac gonflable, le pare-brise se brise habituellement à cause de la déformation du véhicule. Le sac gonflable de passager avant extérieur peut également causer la rupture du pare-brise.

- Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer une seule fois. Après le déploiement d'un sac gonflable, vous devez vous procurer certaines pièces de remplacement. Si vous ne changez pas ces pièces, les

sacs gonflables ne pourront pas vous protéger lors d'une autre collision. Un nouveau système comprend des modules de sacs gonflables et probablement d'autres pièces. Le manuel d'entretien du véhicule porte sur la nécessité de remplacer les autres pièces.

- Le véhicule est équipé d'un module de détection de collision et de diagnostic qui enregistre les données après une collision. Se reporter à *Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée* ⇨ 554 et *Enregistreurs de données d'événement* ⇨ 555.
- Seuls les techniciens qualifiés pourraient réparer ou entretenir vos sacs gonflables. Un mauvais entretien peut empêcher le bon fonctionnement du sac gonflable. Consulter votre concessionnaire pour tout service d'entretien.

Interrupteur marche-arrêt de sac gonflable

Si le capuchon d'extrémité du tableau de bord du côté passager comporte un commutateur représenté sur l'illustration suivante, le véhicule comporte un commutateur d'activation/désactivation du sac gonflable que vous pouvez utiliser pour activer ou désactiver manuellement le sac gonflable frontal du passager avant externe. Voir *Tableau de bord* ⇨ 6.



Si le véhicule n'est pas équipé d'un commutateur d'activation/désactivation de sac gonflable, il peut être équipé d'un système de

détection de passager. Se reporter à *Système de détection de passager* ⇨ 100.

Ce commutateur ne devrait être placé en position hors fonction que si la personne assise à la place du passager externe avant fait partie du groupe de personnes suivant considérées par le gouvernement fédéral comme étant à risque :

Bébé. Un bébé (moins de 1 an) doit s'asseoir sur le siège avant parce que :

- *Le véhicule ne possède pas de siège arrière.*
- *Le siège arrière du véhicule est trop petit pour accueillir un siège pour bébé orienté vers l'arrière.*
- *Le bébé souffre d'une maladie qui, selon le médecin traitant, requiert qu'il soit assis sur le siège avant pour permettre au conducteur de le surveiller continuellement.*

Enfant âgé de 1 à 12 ans. Un enfant âgé de 1 à 12 ans doit s'asseoir sur le siège avant parce que :

- *Le véhicule ne possède pas de siège arrière.*
- *Bien que, dans la mesure du possible, il vaut mieux asseoir les enfants âgés de 1 à 12 ans à l'arrière, il doivent parfois prendre place sur le siège avant parce que l'arrière est occupé.*
- *L'enfant souffre d'une maladie qui, selon le médecin traitant, requiert qu'il soit assis sur le siège avant pour permettre au conducteur de le surveiller continuellement.*

État de santé. Un passager présente un état de santé qui, selon son médecin :

- *Fait en sorte que le sac gonflable du côté passager représente un risque particulier pour le passager.*

- *Fait en sorte que les blessures que pourrait lui infliger le déploiement du sac gonflable du côté passager en cas de collision seraient plus graves que celles qu'il pourrait subir, sac gonflable hors fonction et ceinture bouclée, en heurtant le tableau de bord ou le pare-brise.*



Avertissement

Si le sac gonflable frontal du passager latéral avant est désactivé en présence d'une personne qui ne fait pas partie du groupe pour lequel le gouvernement fédéral considère que les sacs gonflables peuvent être dangereux, alors cette personne ne bénéficie pas de la protection supplémentaire du sac gonflable. Lors d'une collision, le sac gonflable ne peut pas se déployer et n'offre aucune protection pour cette personne. Ne pas désactiver le sac

(Suite)

Avertissement (Suite)

gonflable du passager latéral avant à moins que ce passager ne fasse partie du groupe à risque.



Pour désactiver le sac gonflable frontal du passager avant externe, introduire la clé de contact dans le commutateur et tourner le commutateur en position d'arrêt.

Le mot OFF (hors fonction) ou le pictogramme de mise hors fonction s'allume dans le témoin de statut du sac gonflable du passager placé sur la console de plafond pour signaler que le sac gonflable frontal du passager extérieur est hors

fonction après la vérification du système. Le témoin de sac gonflable hors fonction s'allume et reste allumé pour signaler que le sac gonflable frontal du passager extérieur est hors fonction. Se reporter à *Témoin marche-arrêt de sac gonflable* ⇨ 170. Le sac gonflable frontal du passager extérieur restera hors fonction jusqu'à ce qu'il soit remis en fonction.

⚠ Avertissement

Si le témoin de disponibilité de sac gonflable s'allume après avoir désactivé le sac gonflable, cela signifie que le système de sac gonflable peut être défectueux. Par exemple, le sac gonflable frontal du passager latéral avant pourrait se déployer même si le commutateur d'activation/désactivation est en position désactivation.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faire réparer au plus vite le véhicule. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)* ⇨ 169 pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.



Pour désactiver le sac gonflable frontal du passager frontal une nouvelle fois, introduire la clé de contact dans le commutateur et tourner le commutateur en position de marche.

Le sac gonflable frontal du passager avant externe est maintenant activé (il peut se gonfler). Se reporter à *Témoin marche-arrêt de sac gonflable* ➔ 170.

Système de détection de passager

Si le véhicule possède l'un des témoins suivants, le véhicule possède un système de détection de passager pour la position de passager avant externe, sauf en cas de présence d'un commutateur de mise hors fonction ou en fonction de sac gonflable dans le capuchon d'extrémité de panneau d'instrument. Si le véhicule est équipé de ce commutateur, il ne possède pas de système de détection de passager. Se reporter à *Interrupteur marche-arrêt de sac gonflable* ➔ 97 pour plus d'information.

Le témoin d'état de sac gonflable du passager s'allume sur la console de pavillon au démarrage du véhicule.



États-Unis



Canada et Mexique

Les mots ON (marche) et OFF (arrêt) ou le symbole correspondant sont visibles pendant la vérification du système. Lorsque la vérification du système est terminée, seul le mot ON ou OFF ou le symbole correspondant, demeure visible. Se reporter à *Témoin de l'état du sac gonflable du passager* ➔ 172.

Le système de détection des occupants désactive le sac gonflable frontal du passager avant extérieur dans certaines situations.

Le système de détection des occupants n'a d'effet sur aucun autre sac gonflable.

Le système de détection de passager fonctionne avec des capteurs incorporés au siège du passager extérieur avant et à la ceinture de sécurité. Les capteurs sont conçus pour détecter la présence d'un passager correctement assis sur son siège et déterminent si le sac gonflable frontal du passager avant extérieur doit se déployer ou non.

Selon les statistiques d'accident, les enfants sont plus en sécurité quand ils sont retenus aux sièges arrière dans des dispositifs adaptés à leur taille et leur poids.

Autant que possible, les enfants de 12 ans et moins doivent être attachés dans une position d'assise à l'arrière.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis sur

un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.



Avertissement

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. Un enfant assis dans le siège d'enfant orienté vers l'avant peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager se déploie et que le siège du passager est dans une position avancée.

Même si le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable frontal du passager, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se

(Suite)

Avertissement (Suite)

déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant, même si le sac gonflable est désactivé. Toujours placer un siège orienté vers l'avant le plus près possible du siège du passager. Il est préférable de fixer ce type de siège sur la banquette arrière. Envisager l'utilisation d'un second véhicule si la banquette arrière n'est pas disponible à cet effet.

Si votre véhicule ne possède pas de siège arrière qui peut recevoir un siège pour enfant dirigé vers l'arrière, nous recommandons que les sièges pour enfant dirigés vers l'arrière ne soient pas placés dans votre véhicule, même si le sac gonflable est hors fonction.

Le système de détection du passager est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal de passager extérieur avant droit dans les cas suivants :

- Le siège de passager avant extérieur est inoccupé.
- Le système détermine qu'un bébé est assis dans un siège pour bébé.
- Le passager qui occupe le siège avant extérieur se lève, et son poids ne pèse plus sur le siège pendant un certain temps.
- Le système de sacs gonflables ou le système de détection de passager présente une déféctuosité importante.

Lorsque le système de détection de passager a désactivé le sac gonflable frontal de passager extérieur avant droit, le témoin de désactivation s'allume et demeure allumé pour rappeler l'état de désactivation du sac gonflable. Se reporter à la rubrique *Témoin de l'état du sac gonflable du passager* ➤ 172.

Le système de détection du passager est conçu pour activer le sac gonflable frontal de passager avant chaque fois qu'il détecte qu'une personne de taille adulte est correctement assise dans le siège de passager extérieur avant.

Lorsque le système de détection du passager active le sac gonflable, le témoin d'activation s'allume et reste allumé comme rappel que le sac gonflable est activé.

Dans le cas de certains enfants, y compris des enfants attachés à un siège pour enfant, ou dans le cas d'adultes de très petite taille, il est possible que le système de détection du passager désactive parfois le sac gonflable frontal extérieur avant. Cela dépend de la posture et de la stature de la personne. Toute personne dans le véhicule qui n'est plus en âge d'être attachée à un siège pour enfant doit porter correctement une ceinture de sécurité — que la personne soit protégée par un sac gonflable ou non.



Avertissement

Si le témoin de disponibilité du sac gonflable s'allume et reste allumé, ceci signifie que le système de sacs gonflables est défectueux. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faire réparer au plus vite le véhicule. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)* ⇨ 169 pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Si le témoin d'activation est allumé pour un siège d'enfant

Le système de détection de passager est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal du passager extérieur avant, s'il détermine qu'un enfant en bas âge est présent dans

un siège pour enfant. Si un siège pour enfant a été installé et si le témoin d'activation est allumé :

1. Couper le contact.
2. Enlever le siège pour enfant du véhicule.
3. Retirer tout élément additionnel du siège tel que couverture, coussin, housse de siège, dispositif de chauffage ou de massage.
4. Reposer le siège d'enfant en suivant les instructions du fabricant du siège d'enfant et se référer à *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège avant central)* ⇨ 134 ou *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège passager avant)* ⇨ 135 ou *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière)* ⇨ 130.

Lors de l'installation du siège pour enfant, s'assurer que l'enrouleur de ceinture de sécurité est verrouillé en tirant la ceinture épaulière entièrement hors de l'enrouleur, même si le siège pour enfant est équipé d'un verrouillage de ceinture de sécurité. Lorsque le verrou de l'enrouleur est activé, la ceinture peut être serrée mais pas tirée hors de l'enrouleur.

5. Si, après la réinstallation du siège pour enfant et le redémarrage du véhicule, le témoin d'activation est toujours allumé, couper le contact. Incliner ensuite légèrement le coussin du siège, s'il est réglable, pour vérifier si le dossier de siège ne pousse pas le siège pour enfant dans le coussin de siège.

Vérifier également si le siège pour enfant n'est pas coincé sous l'appui-tête. Si tel est le cas, ajuster l'appui-tête. Se reporter à *Appuis-têtes* ⇨ 66.

6. Démarrer le véhicule.

Le système de détection de passager peut désactiver le sac gonflable de l'enfant dans un siège pour enfant, selon la grandeur de l'enfant. Il est préférable de fixer le siège de façon sécuritaire à la banquette arrière. Envisager d'avoir recours à un autre véhicule pour transporter l'enfant lorsque le véhicule ne comporte aucune banquette arrière. Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant, et ce, même si le témoin d'activation est éteint.

Si le témoin d'activation est éteint en présence d'un occupant de taille adulte



Si une personne de taille adulte est assise sur le siège du passager avant extérieur, mais que le témoin de désactivation est allumé, il se peut que la personne ne soit pas correctement assise sur le siège ou que le dispositif de verrouillage du siège pour enfant soit engagé. Exécuter les étapes suivantes pour permettre au système de détecter la personne et activer le sac gonflable frontal du passager avant extérieur :

1. Couper le contact.

2. Retirer tout élément additionnel du siège tel que couverture, coussin, housse de siège, dispositif de chauffage ou de massage.
3. S'assurer que le dossier de siège est totalement redressé.
4. Faire s'asseoir la personne droite sur le siège, centrée sur le coussin de siège, les jambes confortablement étendues.
5. Si la ceinture épaulière est complètement tirée, le dispositif de verrouillage de siège d'enfant sera engagé. Ceci peut amener par erreur le système de détection de passager à désengager le sac gonflable destiné aux occupants de taille adulte. Dans ce cas, déboucler la ceinture, laisser la sangle se rembobiner complètement puis boucler la ceinture de nouveau sans tirer sur la ceinture complètement.

6. Redémarrer le véhicule et laisser cette personne assise dans cette position pendant deux ou trois minutes après l'allumage du témoin d'activation.

**Avertissement**

Si le sac gonflable du passager extérieur avant est désactivé pour un occupant de taille adulte, le sac gonflable ne pourra pas se déployer et protéger cette personne en cas d'accident, ce qui augmente le risque de blessures graves, voire de mort. Aucun occupant de taille adulte ne doit se trouver sur le siège du passager extérieur avant si le témoin de désactivation du sac gonflable du passager est allumé.

Facteurs additionnels affectant le fonctionnement du système

Les ceintures de sécurité contribuent à maintenir le passager en position dans le siège pendant

les manoeuvres du véhicule et le freinage. Ceci aide le système de détection de passager à maintenir le statut de sac gonflable de passager. Se reporter à « Ceintures de sécurité » et « Sièges pour enfant », dans l'index, pour plus d'informations au sujet de l'importance de l'utilisation correcte du siège pour enfant.

Une couche épaisse de matériau supplémentaire tel qu'une couverture ou un coussin, ou un équipement d'après-vente tel qu'une housse de siège, un dispositif de chauffage ou de massage peut entraver le bon fonctionnement du système de détection de passager. Nous vous recommandons de ne pas utiliser de housses de sièges ou équipements d'après-vente à l'exception de ceux approuvés par GM pour votre véhicule. Consulter *Ajout d'équipement au véhicule équipé de sac gonflable* ⇨ 105 pour plus d'informations au sujet des modifications qui peuvent affecter le fonctionnement du système.

Le témoin d'activation peut être allumé si un objet, par exemple une mallette, un sac à main, un sac à provisions, un ordinateur portable ou tout autre appareil électronique, est placé sur un siège inoccupé. Si cela vous gêne, retirer l'objet du siège.



Avertissement

Le fait de ranger certains articles sous le siège du passager ou entre le coussin de siège du passager et le dossier du siège peut entraver le fonctionnement adéquat du système de détection de passager.

Réparation de véhicule équipé de sac gonflable

Les sacs gonflables modifient les conditions d'entretien du véhicule, car leurs éléments sont répartis en divers endroits du véhicule. Votre concessionnaire et le manuel d'entretien vous fourniront des renseignements sur l'entretien du

véhicule et des sacs gonflables. Pour acheter un manuel d'entretien, se reporter à *Renseignements sur la commande de guides de réparation* ➔ 551.



Avertissement

Un sac gonflable peut encore se déployer au cours d'un entretien mal effectué jusqu'à 10 secondes après l'arrêt du véhicule et le débranchement de la batterie. Vous pouvez être blessé si vous êtes près d'un sac gonflable lorsqu'il se déploie. Éviter les connecteurs jaunes. Ils font probablement partie du système de sacs gonflables. S'assurer que les méthodes appropriées d'entretien sont suivies et que le travail est effectué par une personne dûment qualifiée.

Ajout d'équipement au véhicule équipé de sac gonflable

L'ajout d'accessoires qui modifient le cadre du véhicule, le système de pare-chocs, la hauteur, la tôle avant ou latérale peut nuire au bon fonctionnement du système de sac gonflable.

Le fonctionnement du système de sac gonflable peut également être affecté par le changement de certaines pièces des sièges avant, des ceintures de sécurité, du module de détection et de diagnostic de sac gonflable, du volant, du tableau de bord, des joints intérieurs de porte y compris les haut-parleurs, de n'importe quel module de sac gonflable, du garnissage du plafond ou des montants, de la console de plafond, des capteurs avant, des capteurs d'impact latéral ou du câblage des sacs gonflables.

Les informations relatives à l'emplacement des capteurs des sacs gonflables, du module de

détection et de diagnostic et du câblage des sacs gonflables sont disponibles auprès de votre concessionnaire et dans le manuel de réparation.

En outre, le véhicule peut être doté d'un système de détection de passager pour la position du passager avant extérieur, qui comprend des capteurs intégrés au siège du passager. Le système de détection de passager peut ne pas fonctionner correctement si la garniture originale du siège est remplacée par une housse ou un revêtement non GM ou d'une garniture ou d'un revêtement GM conçu pour un véhicule différent. Tout élément, comme par exemple un chauffage de siège ou un coussin ou dispositif d'amélioration du confort, installé sur ou sous le revêtement du siège, peut également interférer avec le fonctionnement du système de détection de passager. Cet élément peut empêcher le déploiement correct du (des) sac(s) gonflable(s) du passager ou empêcher que le système de détection des

occupants ne désactive correctement le(s) sac(s) gonflable(s) du passager. Se reporter à *Système de détection de passager* ⇨ 100.

Si le véhicule est doté de sacs gonflables de longeron de toit anti-tonneaux, consulter *Pneus et roues de dimensions variées* ⇨ 475 pour d'importantes informations supplémentaires.

Si un chasse-neige est ajouté au véhicule, les sacs gonflables continuent à fonctionner. Les systèmes de sacs gonflables ont été conçus pour fonctionner dans de nombreuses situations, y compris l'utilisation en chasse-neige avec des véhicules équipés pour cette fonction en option (RPO VYU). Ni modifier ni défaire le « mécanisme de déclenchement » de chasse-neige. Sinon, des dégâts sont à craindre et les sacs gonflables risquent de se déployer.

Si vous devez modifier votre véhicule suite à un handicap et que vous avez des questions à poser au sujet des conséquences des

modifications sur le système des coussins gonflables du véhicule, ou si vous avez des questions au sujet de l'influence des modifications sur le système de coussin anti-choc pour une raison quelconque, appeler l'assistance à la clientèle. Se reporter à *Bureaux d'assistance à la clientèle* ⇨ 543.

Vérification de système de sac gonflable

Le système de sacs gonflables n'a pas besoin d'entretien régulier ou de remplacement. S'assurer que le témoin de disponibilité de sac gonflable fonctionne. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)* ⇨ 169.

Attention

Si un recouvrement de sac gonflable est endommagé, ouvert ou brisé, le sac gonflable peut ne pas fonctionner correctement. Ne pas ouvrir ou briser les

(Suite)

Attention (Suite)

recouvrements de sac gonflable. S'il existe des recouvrements de sac gonflable ouverts ou brisés, faire remplacer le recouvrement et/ou le module de sac gonflable. Pour l'emplacement des modules de sac gonflable, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables?* ⇨ 91. Consulter votre concessionnaire pour la réparation.

Remplacement de pièces du système de sac gonflable après une collision

**Avertissement**

Les systèmes de sacs gonflables peuvent être endommagés si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système de sac

(Suite)

Avertissement (Suite)

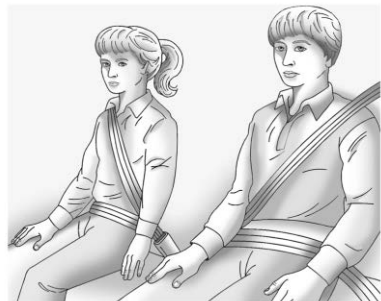
gonflable endommagé peut ne pas vous protéger convenablement et ne pas protéger les occupants d'un véhicule en cas d'accident, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire la mort. Afin de vous assurer que les systèmes de sacs gonflables fonctionnent de manière adéquate après un accident, les faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Si un sac gonflable se déploie, il vous faudra remplacer certaines pièces du système de sacs gonflables. Consulter votre concessionnaire pour une intervention.

Si le témoin de sac gonflable reste allumé après le démarrage du véhicule ou s'allume en cours de route, il se peut que le système de sacs gonflables ne fonctionne pas correctement. Faire procéder immédiatement à l'entretien du véhicule. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)* ⇨ 169.

Sièges pour enfants

Enfants plus âgés



Les enfants qui sont trop grands pour des sièges d'appoint devraient porter les ceintures de sécurité du véhicule.

Les instructions du fabricant accompagnant le siège d'appoint indiquent les limites de poids et de taille de ce siège. Utiliser un siège d'appoint et une ceinture-baudrier jusqu'à ce que l'enfant passe le test d'ajustement ci-dessous :

- L'asseoir en le reculant complètement sur le siège. Ses genoux se plient-ils au bord du siège? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.
- Boucler la ceinture-baudrier. La ceinture épaulière repose-t-elle sur l'épaule? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, essayer d'utiliser le guide de confort de ceinture de sécurité arrière, s'il est disponible. Se reporter à « Guides de confort de ceinture de sécurité arrière » sous *ceinture à triple point d'appui* ➔ 82. En l'absence de guide de confort, ou si la ceinture épaulière ne repose toujours pas sur l'épaule, revenir au siège d'appoint.

- La ceinture abdominale s'ajuste-t-elle le plus bas possible sur le bassin, juste au-dessus des cuisses? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.
- L'ajustement correct de la ceinture de sécurité peut-il être maintenu pendant tout le trajet? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.

Dans la mesure du possible, un enfant devrait occuper un siège muni d'une ceinture trois points et bénéficier de la protection supplémentaire d'une ceinture épaulière.

Q: Quelle est la façon appropriée de porter des ceintures de sécurité?

A: Un enfant plus âgé devrait porter une ceinture-baudrier et bénéficier de la protection supplémentaire d'une ceinture épaulière. La ceinture épaulière ne devrait pas passer devant le

visage ou le cou. La ceinture ventrale devrait être portée bas sur les hanches, bien ajustée et touchant à peine les cuisses. Ceci applique la force de la ceinture sur le bassin de l'enfant en cas d'accident. Elle ne devrait jamais être portée sur l'abdomen. Ceci pourrait causer des blessures graves et même des blessures internes fatales lors d'une collision.

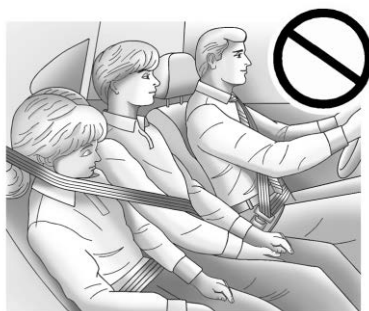
Consulter également « Guides de confort de ceinture de sécurité arrière » sous *ceinture à triple point d'appui* ➔ 82.

Les statistiques des accidents démontrent que les enfants sont en plus grande sécurité quand ils sont attachés dans une position d'assise arrière.

Lors d'une collision, les enfants qui ne sont pas attachés peuvent heurter d'autres occupants qui le sont ou peuvent être éjectés du véhicule. Les enfants plus âgés doivent bien porter les ceintures de sécurité.

Avertissement

Ne jamais laisser plus d'un enfant partager la même ceinture de sécurité. La ceinture de sécurité ne peut pas bien répartir les forces d'impact. Lors d'une collision, les enfants peuvent s'écraser l'un contre l'autre et être grièvement blessés. Chaque ceinture de sécurité ne doit servir qu'à une personne à la fois.



Avertissement

Un enfant ne peut porter la ceinture de sécurité avec la ceinture épaulière derrière son dos au risque de blessure par manque de retenue par la ceinture épaulière. L'enfant risque de se déplacer trop loin et de se blesser la tête et le cou. Il risque aussi de glisser sous la ceinture abdominale. La force de la ceinture s'appliquerait directement sur l'abdomen, causant une blessure grave ou fatale. La ceinture épaulière doit passer par-dessus l'épaule et à travers la poitrine.



Bébés et jeunes enfants

Tout le monde dans un véhicule a besoin de protection y compris les bébés et les enfants! Ni la distance parcourue, ni l'âge ni la taille de l'occupant ne changent le besoin, pour tout le monde, d'utiliser les dispositifs de protection. En effet, la loi de chaque province canadienne et de chaque État américain exige que les enfants, jusqu'à un certain âge, soient attachés dans un véhicule.

Avertissement

Les enfants peuvent être gravement blessés ou étranglés si une ceinture épaulière est enroulée autour de leur cou. La ceinture épaulière peut serrer mais ne peut pas être desserrée si elle est verrouillée. La ceinture épaulière se verrouille lorsqu'elle est entièrement déroulée hors de l'enrouleur. Elle se déverrouille lorsqu'il lui est possible de se rétracter entièrement dans l'enrouleur, mais elle ne peut pas se rétracter si elle est enroulée autour du cou d'un enfant. Si la ceinture épaulière est verrouillée et serrée autour du cou d'un enfant, la seule solution pour desserrer la ceinture consiste à la couper.

Ne jamais laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule et ne jamais laisser les enfants jouer avec les ceintures de sécurité.

Chaque fois que des enfants en bas âge et de jeunes enfants circulent dans les véhicules, il doivent bénéficier de la protection apportée par des sièges pour enfants adéquats. Ni le système de ceinture de sécurité du véhicule ni le système de sacs gonflables ne sont conçus pour eux.

Les enfants qui ne sont pas attachés correctement peuvent heurter d'autres personnes ou être éjectés du véhicule.

Avertissement

Une personne ne devrait jamais tenir un bébé ou un enfant dans ses bras quand elle prend place à bord d'un véhicule. En effet, lors d'une collision, le poids d'un bébé est tel qu'il sera impossible de le retenir. Par exemple, lors d'une collision à une vitesse de 40 km/h (25 mi/h) seulement, le poids d'un bébé de 5,5 kg (12 lb) exercera soudainement une force de

(Suite)

Avertissement (Suite)

110 kg (240 lb) sur les bras de la personne qui le transporte. Un bébé ou un enfant devrait être attaché dans un dispositif de protection adéquat.

**⚠ Avertissement**

Les enfants proches d'un coussin gonflable qui se déploie peuvent être grièvement blessés ou même
(Suite)

Avertissement (Suite)

tués. Ne jamais placer un siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans le siège latéral avant. Le placer dans un siège arrière. Un siège d'enfant dirigé vers l'avant doit aussi être placé dans un siège arrière. S'il est nécessaire d'attacher un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège latéral avant, toujours reculer au maximum le siège du passager.



Les sièges pour enfants sont des dispositifs utilisés pour retenir, asseoir ou installer des enfants dans le véhicule. Ils sont parfois appelés sièges auto pour enfants.

Il existe trois types de sièges pour enfants :

- Sièges pour enfant orientés vers l'avant
- Sièges pour enfant orientés vers l'arrière
- Rehausseurs

Le siège adapté à votre enfant dépend de sa taille, de son poids et de son âge, et aussi de la compatibilité du siège avec le véhicule dans lequel il sera utilisé.

Pour chaque type de siège pour enfant, différents modèles sont disponibles. Lors de l'achat d'un siège pour enfant, vérifier s'il est conçu pour être utilisé dans un véhicule à moteur. Si c'est le cas, il doit comporter une étiquette indiquant qu'il respecte les normes fédérales concernant la sécurité des véhicules à moteur. Les instructions

du fabricant de sièges pour enfant, livrées avec le siège, comportent les limitations de poids et de hauteur d'un siège pour enfant donné. En outre, plusieurs types de sièges pour enfant sont disponibles en fonction des besoins particuliers.

Avertissement

Pour réduire le risque de blessures au cou et à la tête lors d'un accident, les bébés et les tout-petits doivent être installés dans des sièges pour enfants orientés vers l'arrière jusqu'à l'âge de deux ans ou jusqu'à ce qu'ils atteignent les limites de hauteur et de poids maximales de leur siège pour enfant.

Avertissement

Les os du bassin d'un jeune enfant sont encore si petits que la ceinture de sécurité ordinaire du
(Suite)

Avertissement (Suite)

véhicule pourrait ne pas rester sur les os du bassin comme elle le devrait. Au contraire, elle pourrait remonter sur l'abdomen de l'enfant. Lors d'une collision, la ceinture exercerait alors la force de l'impact sur une partie du corps qui n'est pas protégée par aucune ossature, ce qui pourrait entraîner des blessures graves ou fatales. Un jeune enfant devrait toujours être attaché dans un siège d'enfant approprié.

Appareils de retenue pour enfant



Siège pour enfant orienté vers l'arrière

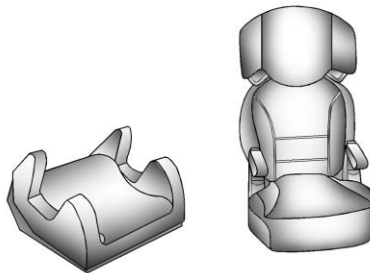
Un siège pour enfants orienté vers l'arrière assure une retenue en maintenant le dos de l'enfant plaqué contre la surface d'assise du siège.

Le harnais retient le bébé en place dans le siège lors d'une collision.



Siège pour enfant orienté vers l'avant

Un siège pour enfants orienté vers l'avant permet de retenir le corps de l'enfant par l'intermédiaire du harnais.



Sièges d'appoint

Un siège d'appoint permet aux enfants n'ayant plus besoin d'un siège pour enfant orienté vers l'avant d'utiliser le système de ceintures de sécurité du véhicule. Les sièges d'appoint sont conçus pour améliorer l'ajustement d'une ceinture de sécurité du véhicule sur le corps de l'enfant en attendant que l'enfant soit assez grand pour que les ceintures de sécurité du véhicule s'ajustent au bon endroit sur son corps sans utiliser un siège d'appoint. Se reporter au test d'ajustement de ceinture de sécurité sous *Enfants plus âgés* ➔ 108.

Fixation d'un siège d'enfant supplémentaire dans le véhicule

Avertissement

En cas de collision, si le siège pour enfant n'est pas correctement fixé dans le véhicule, un enfant risque d'être sérieusement blessé ou tué. Fixer le siège pour enfant correctement dans le véhicule grâce à la ceinture de sécurité ou au système LATCH, selon les instructions fournies avec le siège pour enfant et celles contenues dans le présent manuel.

Pour réduire les risques de blessure, le siège pour enfant doit être sécurisé à l'intérieur du véhicule. Les sièges pour enfant doivent être sécurisés sur les sièges du véhicule au moyen des ceintures ventrales, de la section ceinture ventrale d'une ceinture-baudrier ou du système LATCH. Pour plus d'informations, se reporter à

Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)

⇨ 116. En cas de collision, les enfants peuvent être en danger si le siège pour enfant n'est pas correctement fixé dans le véhicule.

Lors de l'installation d'un siège pour enfant d'appoint, se reporter aux instructions fournies avec le siège pour enfant et qui se trouvent sur le siège pour enfant et/ou dans une brochure ainsi que dans le présent manuel. Les instructions fournies avec le siège pour enfant sont importantes. Aussi, si elles ne sont pas disponibles, en obtenir une copie auprès du fabricant.

Ne pas oublier qu'un siège d'enfant non fixé peut se déplacer lors d'une collision ou d'un arrêt soudain et blesser les occupants du véhicule. S'assurer que tout siège d'enfant est bien fixé dans le véhicule même lorsqu'il est inoccupé.

Dans certaines régions des États-Unis et du Canada, des techniciens certifiés de sécurité pour passagers enfants (CPST) peuvent inspecter et montrer

comment utiliser et installer correctement les sièges d'enfants. Aux États-Unis, se référer au site internet de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) pour trouver la station d'inspection de sièges d'enfants la plus proche. Pour la disponibilité de CPST au Canada, vérifier avec Transport Canada ou avec le bureau provincial du ministère des transports.

Installation de l'enfant sur le siège d'enfant



Avertissement

En cas de collision, si l'enfant n'est pas correctement attaché dans le siège d'enfant, il risque d'être sérieusement blessé ou tué. Fixer l'enfant correctement selon les instructions fournies avec ce siège d'enfant.

Où installer l'appareil de retenue

Selon les statistiques d'accident, les enfants et les bébés sont plus en sécurité dans un siège pour enfant ou pour bébé approprié fixé sur un siège arrière.

Autant que possible, les enfants de 12 ans et moins doivent être attachés dans une position d'assise à l'arrière.

Si un siège d'enfant est fixé sur le siège du passager avant externe et que le véhicule possède un interrupteur sur le capuchon de l'extrémité du tableau de bord du côté passager pour désactiver manuellement le sac gonflable du passager avant externe. Se reporter à *Interrupteur marche-arrêt de sac gonflable* ⇨ 97 et *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège avant central)* ⇨ 134 ou *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège passager avant)* ⇨ 135 ou *Fixation des*

dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière) ⇨ 130 pour de plus amples renseignements à ce sujet, notamment d'importantes informations relatives à la sécurité.

Ne jamais mettre un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis dans un siège pour enfant orienté vers l'arrière est important en cas de déploiement du sac gonflable.

Avertissement

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager latéral avant se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. Un enfant assis dans le siège d'enfant orienté vers l'avant peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager

(Suite)

Avertissement (Suite)

latéral avant se déploie et que le siège du passager est dans une position avancée.

Même si le système de détection de passager ou le commutateur de sac gonflable a mis hors fonction le sac gonflable frontal du passager latéral avant, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière, même si le sac gonflable est désactivé. Si vous fixez un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant extérieur, toujours reculer au maximum le siège. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

Avertissement

Un enfant placé dans un dispositif de protection pour enfant, du siège central avant, risque d'être gravement blessé ou tué par le sac gonflable avant lors du déploiement. Ne jamais fixer un dispositif de protection pour enfant sur un siège central avant. Il est toujours préférable de fixer le dispositif sur un siège arrière.

Ne pas fixer de dispositif de retenue pour enfant à la position de siège central avant.

Si votre véhicule ne possède pas de siège arrière qui peut recevoir un siège pour enfant dirigé vers l'arrière, nous recommandons que les sièges pour enfant dirigés vers l'arrière ne soient pas placés dans votre véhicule, même si le sac gonflable est hors fonction.

En fixant un siège pour enfant à la position d'assise arrière à l'aide des ceintures de sécurité, étudier le

mode d'emploi du siège pour enfant pour s'assurer de sa compatibilité avec le véhicule.

La taille des sièges pour enfant et des sièges d'appoint varie énormément, et certains d'entre eux s'installent mieux sur certains sièges que d'autres.

Selon l'endroit où vous placez le siège pour enfant et la taille de celui-ci, vous pouvez ne pas pouvoir accéder aux ceintures de sécurité adjacentes ou aux systèmes LATCH pour des passagers ou des sièges enfant supplémentaires. Les positions de sièges adjacentes ne doivent pas être utilisées si le siège pour enfant empêche l'accès ou interfère avec le passage de la ceinture de sécurité.

Peu importe l'endroit où le siège pour enfant est installé, suivre les instructions du fabricant pour fixer correctement le siège pour enfant.

Ne pas oublier qu'un siège d'enfant non fixé peut se déplacer lors d'une collision ou d'un arrêt soudain et blesser les occupants du véhicule.

S'assurer que tout siège d'enfant est bien fixé dans le véhicule même lorsqu'il est inoccupé.

Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)

Le système LATCH fixe un siège pour enfant en toute sécurité pendant la conduite ou en cas d'accident. Les accessoires LATCH du siège pour enfant sont utilisés pour fixer le siège pour enfant aux points d'ancrages du véhicule. Ce système est conçu pour faciliter l'installation d'un siège pour enfant.

Pour utiliser le système LATCH de votre véhicule, un siège pour enfant avec des fixations LATCH est nécessaire. Les sièges pour enfant orientés vers l'arrière et vers l'avant compatibles avec le système LATCH peuvent être correctement installés avec les ancrages LATCH ou les ceintures de sécurité du véhicule. Ne pas utiliser les ceintures de sécurité et le système

d'ancrage LATCH pour fixer un siège pour enfant orienté vers l'arrière ou vers l'avant.

Les sièges rehausseurs utilisent les ceintures de sécurité du véhicule pour attacher l'enfant dans le siège rehausseur. Si le fabricant recommande de fixer le siège rehausseur avec le système LATCH, ceci est possible à condition que le siège rehausseur puisse être correctement positionné et en l'absence d'interférence avec le positionnement correct de la ceinture à trois points sur l'enfant.

Veiller à suivre les instructions fournies avec le siège pour enfant ainsi que les instructions de ce manuel.

En installant un siège pour enfant avec une fixation supérieure, vous devez également utiliser les ancrages inférieurs ou les ceintures de sécurité pour le fixer correctement. Un siège pour enfant ne doit jamais être attaché en utilisant uniquement la fixation supérieure.

Le système d'ancrage LATCH peut être utilisé aussi longtemps que le poids combiné de l'enfant et du siège pour enfant ne dépasse pas 29,5 kg (65 lb). Utiliser uniquement la ceinture de sécurité au lieu du système d'ancrage LATCH lorsque ce poids combiné dépasse 29,5 kg (65 lb).

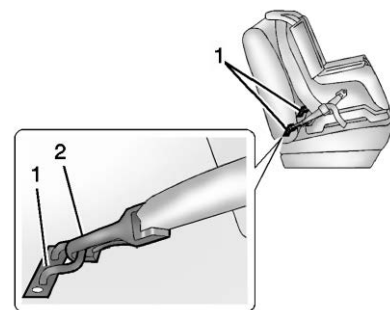
Voir *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège avant central)* ⇨ 134 ou *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège passager avant)* ⇨ 135 ou *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière)* ⇨ 130.

Les sièges pour enfants construits après Mars 2014 comportent une étiquette mentionnant le poids corporel maximum admissible d'un enfant pour installer le siège avec le système LATCH.

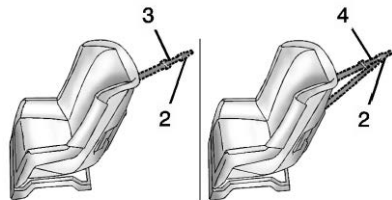
La suite explique comment fixer un siège pour enfant avec ces fixations dans le véhicule.

Toutes les positions d'assise du véhicule ou tous les sièges pour enfants ne disposent pas d'ancrages et de fixations inférieurs ou d'ancrages de sangle et de fixations supérieurs. Dans ce cas, la ceinture de sécurité doit être utilisée (avec sangle supérieure, si disponible) pour fixer le siège pour enfant. Se reporter à *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège avant central)* ⇨ 134 ou *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège passager avant)* ⇨ 135 ou *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière)* ⇨ 130.

Ancrages inférieurs



Les ancrages inférieurs (1) consistent en des barres métalliques construites dans le véhicule. Chaque place assise équipée du système LATCH et susceptible de recevoir un siège d'enfant muni de fixations inférieures dispose de deux ancrages inférieurs (2).

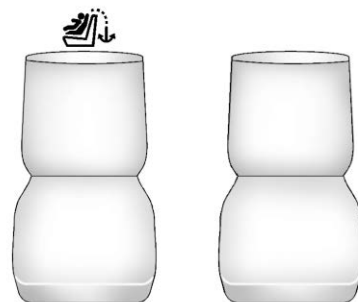
Ancrage de sangle supérieure


Une sangle supérieure (3, 4) retient la partie supérieure du siège d'enfant au véhicule. Un ancrage de sangle supérieure est construit dans le véhicule. La fixation de la sangle supérieure (2) située sur le siège d'enfant est raccordée à l'ancrage de sangle supérieure située dans le véhicule, ce qui permet de réduire le mouvement vers l'avant et la rotation du siège d'enfant pendant la conduite ou en cas de collision.

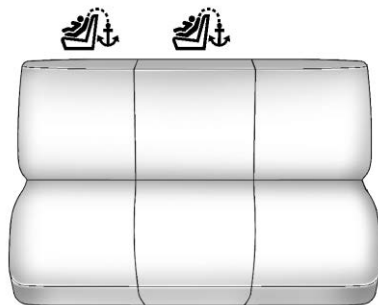
Il est possible que le siège pour enfant dispose d'une sangle simple (3) ou d'une sangle

double (4). Chacune sera munie d'une seule fixation (2) permettant de fixer la sangle supérieure à l'ancrage.

Certains sièges pour enfant équipés de sangle supérieure sont conçus pour être utilisés avec une sangle supérieure fixée ou non. D'autres exigent la fixation permanente de la sangle supérieure. Au Canada, la loi stipule que les sièges pour enfant orientés vers l'avant doivent disposer d'une sangle supérieure et que la sangle doit être fixée. Veiller à lire et suivre les instructions relatives à votre siège pour enfant.

Emplacements de l'ancrage inférieur et de l'ancrage de sangle supérieure


Cabine classique — siège avant pour deux passagers

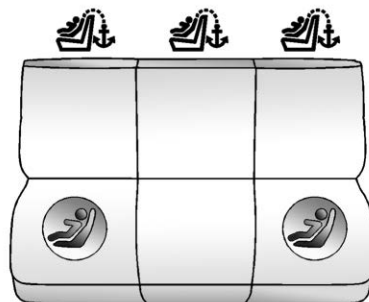


Cabine classique — siège avant pour trois passagers

 : Places assises avec ancrages de sangle supérieure.

Ne pas poser un siège pour enfant à la position de siège centrale avant. Se reporter à *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège avant central)* ⇨ 134 ou *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège passager avant)* ⇨ 135 ou *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant*

(Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière) ⇨ 130 pour de plus amples renseignements.



Siège arrière de cabine multiplace et double cabine

 : Places assises avec ancrages de sangle supérieure.

 : Places assises munies de deux ancrages inférieurs.



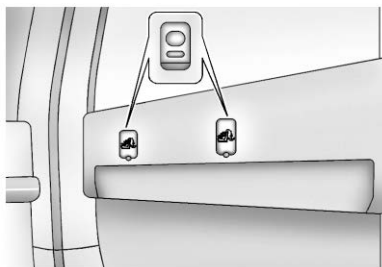
Pour vous permettre de repérer les ancrages inférieurs dans les modèles à cabine double, chaque place assise équipée d'ancrages inférieurs comporte deux étiquettes situées près de la nervure médiane de capot, entre le dossier du siège et le coussin du siège.

Pour les modèles à double cabine, les places arrière latérales sont équipées d'ancrages inférieurs métalliques apparents, dans le pli entre le dossier et le coussin du siège.



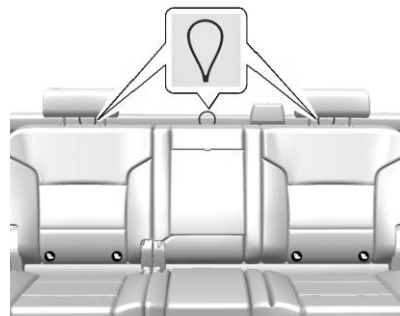
Dans les modèles à cabine classique, un pictogramme d'ancrage figure sur la housse pour vous aider à repérer les ancrages de sangle supérieure.

Ne pas poser un siège pour enfant à la position de siège centrale. Se reporter à *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège avant central)* ⇨ 134 ou *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège passager avant)* ⇨ 135 ou *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière)* ⇨ 130 pour de plus amples renseignements.



Cabine classique

Dans les modèles à cabine classique, les ancrages de sangle supérieure sont sous des couvercles du panneau arrière, derrière le siège du passager. Retirer les bouchons de garnissage pour avoir accès à l'ancrage. Veiller à utiliser un ancrage du même côté du véhicule que la position assise sur laquelle sera placé le siège d'enfant.



Cabine multiplace illustrée, double cabine similaire

Pour les modèles avec cabine multiplaces et double cabine, les ancrages d'attaches supérieures sont les boucles près du haut du dossier de siège pour chaque position d'assise arrière. Ces boucles sont utilisées pour acheminer l'attache supérieure et pour sécuriser l'attache supérieure au véhicule. Utiliser l'ancrage (boucle) du même côté du véhicule que la position d'assise là où le dispositif de protection d'enfant sera placé.

Lire les instructions suivantes pour poser correctement un dispositif de protection d'enfant en utilisant ces boucles.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position dépourvue d'ancrage d'attache supérieure si la loi exige que l'attache supérieure soit fixée, ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que l'attache supérieure doit être fixée.

Selon les statistiques d'accident, les enfants et les bébés sont plus en sécurité dans un siège pour enfant ou pour bébé fixé sur un siège arrière. Se reporter à *Où installer l'appareil de retenue* ⇨ 114 pour de plus amples informations.

Fixation d'un siège pour enfant conçu pour être utilisé avec le système LATCH

Avertissement

Si un siège d'enfant équipé du système LATCH n'est pas fixé aux ancrages, l'enfant risque de ne pas être correctement protégé. En cas d'accident, l'enfant pourrait être sérieusement blessé ou même tué. S'assurer qu'un siège d'enfant équipé du système LATCH est fixé correctement aux ancrages ou bien utiliser les ceintures de sécurité du véhicule pour le fixer, en suivant les instructions fournies avec ce siège d'enfant et celles contenues dans le présent manuel.

Avertissement

Ne fixer qu'un seul siège enfant à chaque ancrage, sauf dans le cas de l'ancrage central de sangle supérieure d'une cabine multiplace ou d'un modèle avec double cabine. Si vous attachez plusieurs sièges d'enfant à un seul ancrage, vous risquez de provoquer un desserrement ou une rupture de l'ancrage ou de la fixation en cas de collision. Le cas échéant, un enfant ou d'autres passagers pourraient être blessés. Pour éviter que des personnes se blessent et que votre véhicule ne soit endommagé, fixer un seul siège d'enfant par ancrage.


Avertissement

Les enfants peuvent être gravement blessés ou étranglés si une ceinture épaulière est enroulée autour de leur cou. La ceinture épaulière peut serrer mais ne peut pas être desserrée si elle est verrouillée. La ceinture épaulière se verrouille lorsqu'elle est entièrement déroulée hors de l'enrouleur. Elle se déverrouille lorsqu'il lui est possible de se rétracter entièrement dans l'enrouleur, mais elle ne peut pas se rétracter si elle est enroulée autour du cou d'un enfant. Si la ceinture épaulière est verrouillée et serrée autour du cou d'un enfant, la seule solution pour desserrer la ceinture consiste à la couper.

Boucler toutes les ceinture de sécurité non utilisées derrière le dispositif de retenue pour enfants afin que les enfants ne puissent

(Suite)

Avertissement (Suite)

pas les atteindre. Tirer entièrement la ceinture épaulière hors de l'enrouleur pour activer le verrouillage et serrer la ceinture derrière le dispositif de retenue pour enfants une fois que le dispositif de retenue pour enfants a été installé.

Attention

Les fixations LATCH ne peuvent frotter contre les ceintures de sécurité au risque de les endommager. Au besoin, déplacer les ceintures de sécurité pour éviter le frottement contre les fixations LATCH.

Ne pas replier le dossier de siège arrière lorsqu'il est occupé. Ne pas replier le siège arrière vide avec une ceinture de sécurité bouclée, au risque d'endommager

(Suite)

Attention (Suite)

la ceinture ou le siège. Déboucler la ceinture de sécurité et la replacer en position de rangement avant de replier le siège.

Si vous devez fixer plus d'un siège pour enfant sur le siège arrière, se reporter à *Où installer l'appareil de retenue* ➔ 114.

Ce système est conçu pour faciliter l'installation de sièges pour enfant. Lorsque vous utilisez les ancrages inférieurs, ne pas utiliser les ceintures de sécurité du véhicule. Utiliser plutôt les ancrages du véhicule et les fixations du siège pour enfant pour fixer les sièges. Certains sièges pour enfant utilisent également un autre ancrage de véhicule pour fixer une sangle supérieure.

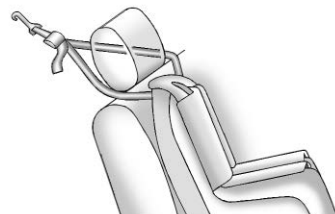
Modèles à cabine classique

1. En l'absence de siège arrière, les systèmes de protection d'enfant dirigés vers l'avant ne peuvent être installés que dans la position d'assise avant droite avec des ceintures de sécurité et une attache supérieure. Se reporter à *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège avant central)* ⇨ 134 ou *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège passager avant)* ⇨ 135 ou *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière)* ⇨ 130.

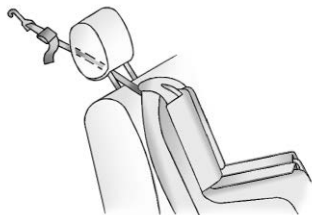
Si le fabricant du siège d'enfant recommande de fixer la sangle supérieure, l'attacher et la serrer à l'ancrage de sangle supérieure, si le véhicule en est équipé. Se reporter au

mode d'emploi du siège pour enfant et aux étapes suivantes :

- 1.1. Plier le dossier de siège passager vers l'avant pour accéder à l'ancrage de sangle supérieure. Se reporter à *Sièges à dossier inclinable* ⇨ 69.
- 1.2. Repérer l'ancrage de sangle supérieure.
- 1.3. Retirer le couvercle pour exposer l'ancrage.
- 1.4. Acheminer, fixer et serrer la sangle supérieure conformément aux instructions fournies avec votre siège d'enfant et suivre les instructions suivantes :



Si la position que vous utilisez dispose d'un appuie-tête réglable et que vous utilisez une attache double, faire passer l'attache autour de l'appuie-tête.



Si la position assise utilisée dispose d'un appui-tête réglable et si vous utilisez une sangle simple, lever l'appui-tête et passer la sangle dessous, entre ses tiges.

2. Fixer le siège pour enfant à la position d'assise avant droite avec les ceintures de sécurité du véhicule. Se reporter à *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège avant central)* ⇨ 134 ou *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège passager avant)* ⇨ 135 ou *Fixation des dispositifs de*

sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière) ⇨ 130.

3. S'assurer que le siège pour enfant est solidement fixé avant d'y installer un enfant. Pour vérifier, saisir le siège pour enfant au niveau du passage de la ceinture et tenter de le déplacer latéralement et d'avant en arrière. Une installation correcte du siège d'enfant ne devrait pas laisser un jeu de plus de 2,5 cm (1 po).

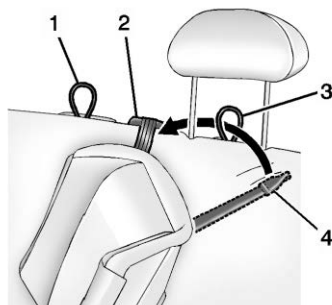
Modèles à cabine multiplace

1. Attacher et serrer les fixations inférieures aux ancrages inférieurs. Si le siège pour enfant ne dispose pas de fixations inférieures ou si la position assise voulue n'est pas dotée d'ancrages inférieurs, fixer le siège pour enfant au moyen de la sangle supérieure et des ceintures de sécurité. Se reporter au mode d'emploi du fabricant de votre

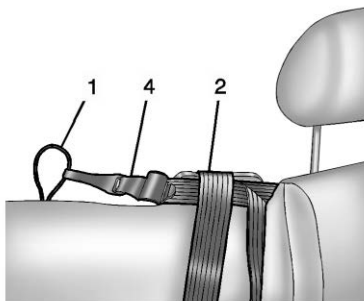
siège pour enfant et aux instructions contenues dans ce manuel.

- 1.1. Repérer les ancrages inférieurs correspondant à la position assise désirée.
- 1.2. Placer le siège d'enfant sur le siège.
- 1.3. Attacher et serrer les fixations inférieures du siège pour enfant aux ancrages inférieurs.
2. Pour les sièges pour enfants faisant face vers l'avant, attacher et serrer la sangle supérieure à l'ancrage de sangle supérieure (boucle), si votre véhicule en est équipé. Suivre les instructions du siège pour enfants relatives aux limites de charge des ancrages

LATCH du véhicule décrits au début de cette section, ainsi que les étapes suivantes :



Exemple — Position latérale de conducteur arrière



Exemple — Position latérale de conducteur arrière

- 2.1. Pour une sangle supérieure en position latérale à l'arrière du conducteur :
 - 2.1.1. Lever l'appui-tête.
 - 2.1.2. Acheminer l'attache supérieure (4) entre les montants d'appui-tête, à travers la boucle (3), derrière le montant d'appui-tête

intérieur et sous la ceinture-baudrier centrale (2).

- 2.1.3. Fixer ensuite la sangle supérieure (4) sur l'ancrage d'attache supérieure (boucle) (1) à la position d'assise arrière centrale.

- 2.2. Pour une sangle supérieure à la position centrale arrière :

- 2.2.1. Acheminer l'attache supérieure (4) à travers la boucle centrale (1) et derrière le montant d'appui-tête latéral de passager.
- 2.2.2. Fixer ensuite la sangle supérieure (4) sur l'ancrage d'attache supérieure

- (boucle) à la position d'assise latérale du passager arrière.
- 2.3. Pour une sangle supérieure à la position de passager arrière :
- 2.3.1. Lever l'appui-tête.
- 2.3.2. Acheminer l'attache supérieure (4) entre les montants d'appui-tête, à travers la boucle du côté passager et derrière l'appui-tête intérieur.
- 2.3.3. Fixer ensuite la sangle supérieure (4) sur l'ancrage d'attache supérieure (boucle) (1) à la position d'assise arrière centrale.

3. Serrer la sangle supérieure par les instructions du fabricant du siège pour enfant.

Quand l'attache supérieure est serrée correctement, l'ancrage (boucle) peut être plié. Ceci est normal et n'endommagera pas le véhicule.

Si des sièges pour enfants sont installés dans les deux places latérales, les deux sangles supérieures peuvent être attachées ensemble à la boucle centrale. Des angles supérieures pour des sièges pour enfants peuvent être fixées sur l'ensemble des trois places arrière en même temps, suivant les instructions de trajet des ceintures ci-dessus.

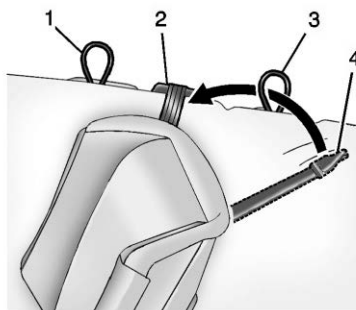
4. S'assurer que le siège pour enfant est solidement fixé avant d'y installer un enfant. Pour vérifier, saisir le siège pour enfant dans la trajectoire du système LATCH et tenter de le déplacer latéralement et d'avant en arrière. Une installation correcte du siège

d'enfant ne devrait pas laisser un jeu de plus de 2,5 cm (1 po).

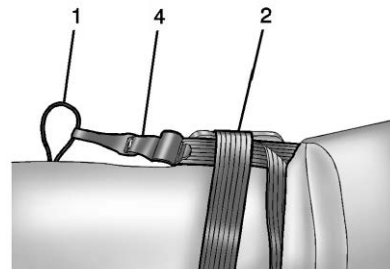
Modèles à double cabine

1. Déposer l'appui-tête avant d'installer un siège pour enfants faisant face vers l'avant dans une position assise arrière latérale. Voir « Dépose et repose d'appui-tête » à la fin de cette section.
2. Attacher et serrer les fixations inférieures aux ancrages inférieurs. Si le siège pour enfant ne dispose pas de fixations inférieures ou si la position assise voulue n'est pas dotée d'ancrages inférieurs, fixer le siège pour enfant au moyen de la sangle supérieure et des ceintures de sécurité. Se reporter au mode d'emploi du fabricant de votre siège pour enfant et aux instructions contenues dans ce manuel.

- 2.1. Repérer les ancrages inférieurs correspondant à la position assise désirée.
- 2.2. Placer le siège d'enfant sur le siège.
- 2.3. Attacher et serrer les fixations inférieures du siège pour enfant aux ancrages inférieurs.
3. Pour les sièges pour enfants faisant face vers l'avant, attacher et serrer la sangle supérieure à l'ancrage de sangle supérieure (boucle). Suivre les instructions du siège pour enfants relatives aux limites de masse des ancrages LATCH du véhicule décrits au début de cette section, et les étapes suivantes :



Exemple — Position latérale de conducteur arrière



Exemple — Position latérale de conducteur arrière

- 3.1. Pour une sangle supérieure en position latérale à l'arrière du conducteur :
 - 3.1.1. Déposer l'appui-tête.
 - 3.1.2. Acheminer l'attache supérieure (4) à travers la boucle (3) du côté conducteur sous la ceinture d'épaule centrale (2).

3.1.3. Fixer ensuite la sangle supérieure (4) sur l'ancrage d'attache supérieure (boucle) (1) à la position d'assise arrière centrale. 3.2. Pour une sangle supérieure à la position centrale arrière : 3.2.1. Acheminer l'attache supérieure (4) à travers la boucle centrale (1) et derrière le montant d'appui-tête latéral de passager. 3.2.2. Fixer ensuite la sangle supérieure (4) sur l'ancrage d'attache supérieure (boucle) à la position d'assise latérale du passager arrière.	3.3. Pour une sangle supérieure à la position de passager arrière : 3.3.1. Déposer l'appui-tête. 3.3.2. Acheminer l'attache supérieure (4) à travers la boucle du côté passager. 3.3.3. Fixer ensuite la sangle supérieure (4) sur l'ancrage d'attache supérieure (boucle) (1) à la position d'assise arrière centrale. 4. Serrer la sangle supérieure par les instructions du fabricant du siège pour enfant. Quand l'attache supérieure est serrée correctement, l'ancrage (boucle) peut être plié. Ceci est normal et n'endommagera pas le véhicule.	Si des sièges pour enfants sont installés dans les deux places latérales, les deux sangles supérieures peuvent être attachées ensemble à la boucle centrale. Des angles supérieures pour des sièges pour enfants peuvent être fixées sur l'ensemble des trois places arrière en même temps, suivant les instructions de trajet des ceintures ci-dessus. 5. S'assurer que le siège pour enfant est solidement fixé avant d'y installer un enfant. Pour vérifier, saisir le siège pour enfant dans la trajectoire du système LATCH et tenter de le déplacer latéralement et d'avant en arrière. Une installation correcte du siège d'enfant ne devrait pas laisser un jeu de plus de 2,5 cm (1 po).

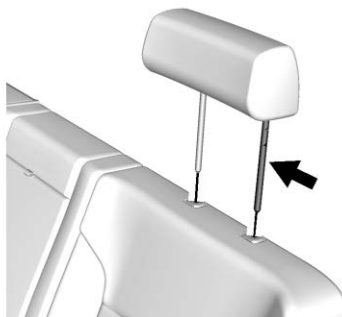
Dépose et repose de l'appui-tête

Modèles à cabine multiplace

Pour les places assises arrière latérales, si le siège pour enfant ne peut pas être installé correctement avec l'appui-tête en place, l'appui-tête peut être déposé. Consulter votre revendeur pour une aide à la dépose.

Stocker les appuis-têtes déposés dans un endroit sûr. Reposer l'appui-tête avant que la position du siège ne soit modifiée.

Pour reposer l'appui-tête :

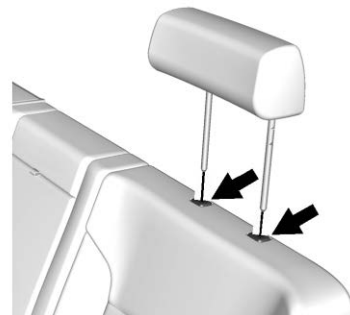


1. Introduire les montants d'appui-tête dans les trous du haut du dossier de siège, avec le montant chromé le plus long dirigé vers le côté conducteur du véhicule.
2. Pousser complètement l'appui-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il soit en contact avec le haut du dossier de siège.

Modèles à double cabine

Les appuis-têtes latéraux arrière doivent être déposés lors de l'installation de sièges pour enfants faisant face vers l'avant.

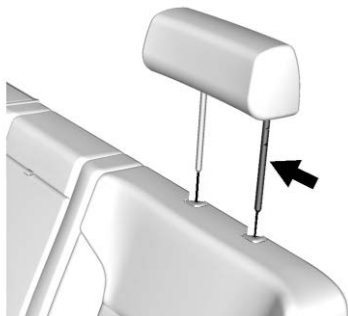
Pour déposer l'appui-tête :



1. Appuyer sur les deux boutons situés sur les montants de l'appui-tête et tirer l'appui-tête vers le haut.
2. Stocker l'appui-tête dans un endroit sûr.

3. Lorsque le siège d'enfant est retiré, reposer l'appui-tête avant d'utiliser la position assise.

Pour reposer l'appui-tête :



1. Introduire les montants d'appui-tête dans les trous du haut du dossier de siège, avec le montant chromé le plus long dirigé vers le côté conducteur du véhicule.
2. Pousser complètement l'appui-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il soit en contact avec le haut du dossier de siège.

Remplacement de pièce de système LATCH après une collision



Avertissement

Le système LATCH peut être endommagé si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système LATCH endommagé peut ne pas retenir convenablement un siège pour enfant en cas d'accident, entraînant des blessures graves, voire la mort. Afin de s'assurer que le système LATCH fonctionne de manière adéquate après un accident, le faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Si le véhicule est équipé du système LATCH et s'il était utilisé au cours d'un accident, certaines pièces du système LATCH devront être remplacées.

De nouvelles pièces et des réparations peuvent être nécessaires même si le système LATCH n'a pas été utilisé au moment de l'accident.

Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière)

En fixant un siège pour enfant à la position d'assise arrière à l'aide des ceintures de sécurité, étudier le mode d'emploi du siège pour enfant pour s'assurer de sa compatibilité avec le véhicule.

Si le siège pour enfant est doté d'un système LATCH, se reporter à *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)*

⇒ 116 pour connaître la méthode de pose du siège et où l'installer en utilisant le LATCH. Si le siège est fixé à l'aide d'une ceinture de sécurité et utilise une sangle

supérieure, se reporter à *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)* ⇨ 116 pour connaître les emplacements des ancrages de sangle supérieure.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position qui ne dispose pas d'ancrage d'attache supérieure si une loi exige l'ancrage de l'attache supérieure ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que la sangle supérieure doit être ancrée.

Si le siège pour enfant ou la position du siège du véhicule ne comporte pas de système LATCH, utiliser la ceinture de sécurité pour fixer le siège pour enfant. Veiller à bien suivre les instructions d'installations livrées avec le siège.

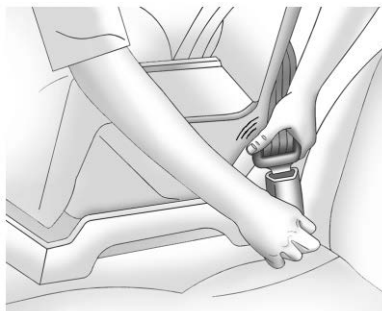
S'il faut installer plusieurs sièges pour enfant à l'arrière, veiller à lire *Où installer l'appareil de retenue* ⇨ 114.

Double cabine

1. Déposer l'appuie-tête avant d'installer un siège pour enfants faisant face vers

l'avant en position de place arrière latérale. Voir « dépose et repose de l'appuie-tête » sous *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)* ⇨ 116.

2. Placer le siège d'enfant sur le siège.
3. Prendre la plaque de blocage et passer les parties ventrale et épaulière de la ceinture de sécurité du véhicule au travers ou autour du siège pour enfant. Les directives accompagnant le siège pour enfant indiquent la façon de procéder.

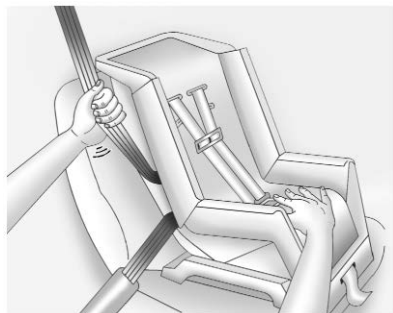


4. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Positionner le bouton de déblocage de la boucle à l'écart du système de siège pour enfant de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture de sécurité en cas de besoin.



5. Tirer la ceinture diagonale à fond du rétracteur pour enclencher le verrouillage. Lorsqu'il est verrouillé, la ceinture peut être attachée mais non tirée du rétracteur.



6. Pour serrer la ceinture, tirer sur la ceinture épaulière pour serrer la ceinture ventrale tout en appuyant sur le siège d'enfant, puis introduire la ceinture épaulière dans l'enrouleur. En cas de pose d'un siège d'enfant orienté vers l'avant, utiliser le genou pour appuyer sur le siège d'enfant tout en serrant la ceinture.

Essayer de tirer la ceinture du rétracteur pour s'assurer qu'il est verrouillé. S'il ne l'est pas, répéter les étapes 5 et 6.

7. Pour les sièges pour enfants faisant face vers l'avant, attacher et serrer la sangle supérieure à l'ancrage de sangle supérieure (boucle). Se reporter aux instructions du siège pour enfant relatives aux limites de charge des ancrages LATCH du véhicule décrits dans *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)* ⇨ 116.

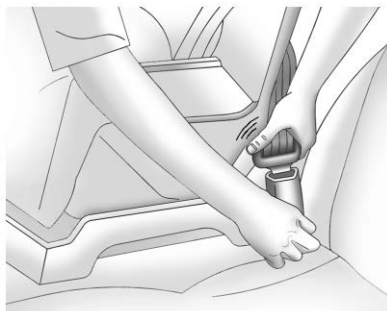
8. S'assurer que le siège pour enfant est solidement fixé avant d'y installer un enfant. Pour vérifier, saisir le siège pour enfant dans la trajectoire de la ceinture de sécurité et tenter de le déplacer latéralement et d'avant en arrière. Lorsque le siège pour enfant est correctement installé, il ne devrait pas y avoir un jeu de plus de 2,5 cm (1 po).

Pour retirer le siège pour enfants, déboucler la ceinture de sécurité du véhicule et la laisser s'enrouler complètement. Si la sangle

supérieure est fixée à un ancrage de sangle supérieure, la décrocher. Réinstaller l'appui-tête avant d'utiliser la position assise. Se reporter à « Dépose et repose de l'appui-tête » sous *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)* ⇨ 116 pour davantage d'informations sur l'installation correcte de l'appui-tête.

Cabine multiplace

1. Placer le siège d'enfant sur le siège.
2. Prendre la plaque de blocage et passer les parties ventrale et épaulière de la ceinture de sécurité du véhicule au travers ou autour du siège pour enfant. Les directives accompagnant le siège pour enfant indiquent la façon de procéder.

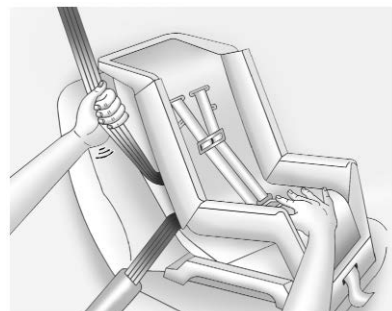


3. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Positionner le bouton de déblocage de la boucle à l'écart du système de siège pour enfant de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture de sécurité en cas de besoin.



4. Tirer la ceinture diagonale à fond du rétracteur pour enclencher le verrouillage. Lorsqu'il est verrouillé, la ceinture peut être attachée mais non tirée du rétracteur.



5. Pour serrer la ceinture, tirer sur la ceinture épaulière pour serrer la ceinture ventrale tout en appuyant sur le siège d'enfant, puis introduire la ceinture épaulière dans l'enrouleur. En cas de pose d'un siège d'enfant orienté vers l'avant, utiliser le genou pour appuyer sur le siège d'enfant tout en serrant la ceinture.

Essayer de tirer la ceinture du rétracteur pour s'assurer qu'il est verrouillé. S'il ne l'est pas, répéter les étapes 4 et 5.

6. Si le siège pour enfant possède une sangle supérieure, suivre les instructions du fabricant du siège relatives à l'utilisation de la sangle supérieure. Se reporter à *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)* ⇨ 116 pour plus d'informations.

7. S'assurer que le siège pour enfant est solidement fixé avant d'y installer un enfant. Pour vérifier, saisir le siège pour enfant dans la trajectoire de la ceinture de sécurité et tenter de le déplacer latéralement et d'avant en arrière. Lorsque le siège pour enfant est correctement installé, il ne devrait pas y avoir un jeu de plus de 2,5 cm (1 po).

Pour retirer le siège pour enfant, déboucler la ceinture de sécurité du véhicule et la laisser s'enrouler complètement. Si la sangle

supérieure est fixée à un ancrage de sangle supérieure, la déconnecter.

Pour les positions d'assise arrière extérieure, si le système de protection d'enfant ne peut être installé correctement avec l'appuie-tête en place, l'appuie-tête peut être déposé. Consulter votre concessionnaire pour la dépose, et le rangement de l'appuie-tête déposé en lieu sûr. Lorsque le dispositif de retenue pour enfant est déposé, reposer l'appuie-tête avant d'utiliser la position d'assise. Pour les instructions relatives à la repose, se reporter à « Dépose et repose des appuis-tête » sous *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)* ⇨ 116.

Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège avant central)

Avertissement

Un enfant placé dans un dispositif de protection pour enfant, du siège central avant, risque d'être gravement blessé ou tué par le sac gonflable avant lors du déploiement. Ne jamais fixer un dispositif de protection pour enfant sur un siège central avant. Il est toujours préférable de fixer le dispositif sur un siège arrière.

Ne pas fixer de dispositif de retenue pour enfant à la position de siège central avant.

Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège passager avant)

Avec système de détection du passager

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Il est plus sécuritaire de fixer un siège pour enfant orienté vers l'avant sur un siège arrière. Se reporter à *Où installer l'appareil de retenue* ⇨ 114.

De plus, le véhicule peut être équipé d'un système de détection de passager qui est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal du passager latéral avant dans certaines conditions. Se reporter à *Système de détection de passager* ⇨ 100 et *Témoin de l'état du sac gonflable du passager* ⇨ 172 pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Ne jamais mettre un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis dans un siège pour enfant orienté vers l'arrière est important en cas de déploiement du sac gonflable.



Avertissement

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable latéral avant du passager se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. Un enfant assis dans le siège d'enfant orienté vers l'avant peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable latéral avant du passager se déploie et que le siège du passager est dans une position avancée.

Certains véhicules sont aussi équipés d'un système de détection de passager qui est

(Suite)

Avertissement (Suite)

conçu pour désactiver le sac gonflable frontal du passager latéral avant dans certaines conditions.

Même si le système de détection de passager, selon l'équipement, a mis hors fonction le sac gonflable frontal du passager latéral avant, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière, même si le sac gonflable est désactivé. Si vous fixez un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant extérieur, toujours reculer au maximum le siège. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Se reporter à la rubrique *Système de détection de passager* ⇨ 100 pour obtenir de plus amples renseignements.

Si votre véhicule ne possède pas de siège arrière qui peut recevoir un siège pour enfant dirigé vers l'arrière, nous recommandons que les sièges pour enfant dirigés vers l'arrière ne soient pas placés dans votre véhicule, même si le sac gonflable est hors fonction.

Si un siège pour enfant utilise une sangle supérieure, se reporter à *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)* ⇨ 116 pour connaître les emplacements de la sangle supérieure.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position qui ne dispose pas d'ancrage d'attache supérieure si une loi exige l'ancrage de l'attache supérieure ou si le mode

d'emploi du siège pour enfant indique que la sangle supérieure doit être ancrée.

Au Canada, la loi exige qu'un siège pour enfant dirigé vers l'avant soit muni d'une attache supérieure et que cette attache soit fixée.

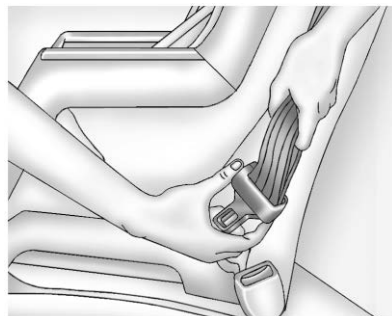
Lors de l'utilisation de la ceinture-baudrier pour fixer le siège pour enfant dans cette position, suivre les directives jointes au siège pour enfant et les instructions suivantes :

1. Déplacer le siège vers l'arrière aussi loin que possible avant de fixer un siège pour enfant en position vers l'avant. Déplacer le siège vers le haut ou relever le dossier, au besoin, pour installer solidement le siège.

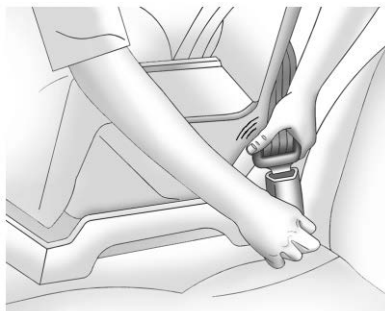
Lorsque le système de détection du passager, selon l'équipement, a désactivé le sac gonflable avant du côté passager externe, le témoin de désactivation du sac gonflable du passager devrait s'allumer

et demeurer allumé lorsque vous faites démarrer le véhicule. Se reporter à *Témoin de l'état du sac gonflable du passager* ⇨ 172.

2. Placer le siège d'enfant sur le siège.
3. Prendre la plaque de blocage et passer les parties ventrale et épaulière de la ceinture de sécurité du véhicule au travers ou autour du siège pour enfant. Les directives accompagnant le siège pour enfant indiquent la façon de procéder.



Pencher la plaque de blocage pour régler la ceinture, au besoin.

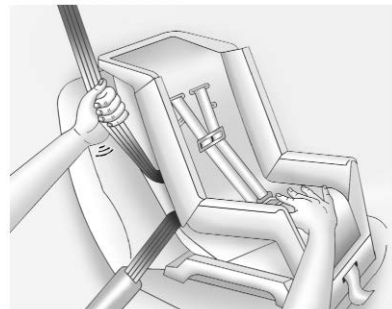


4. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Positionner le bouton de déblocage de la boucle à l'écart du système de siège pour enfant de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture de sécurité en cas de besoin.



5. Tirer la ceinture diagonale à fond du rétracteur pour enclencher le verrouillage. Lorsqu'il est verrouillé, la ceinture peut être attachée mais non tirée du rétracteur.



6. Pour serrer la ceinture, tirer sur la ceinture épaulière pour serrer la ceinture ventrale tout en appuyant sur le siège d'enfant, puis introduire la ceinture épaulière dans l'enrouleur. En cas de pose d'un siège d'enfant orienté vers l'avant, utiliser le genou pour appuyer sur le siège d'enfant tout en serrant la ceinture.

Essayer de tirer la ceinture du rétracteur pour s'assurer qu'il est verrouillé. S'il ne l'est pas, répéter les étapes 5 et 6.

7. Si le véhicule ne dispose pas de siège arrière et que le fabricant du dispositif de retenue pour enfant préconise l'utilisation d'un ancrage de sangle supérieure, attacher et serrer la sangle supérieure à l'ancrage de sangle supérieure. Se reporter aux instructions fournies avec le dispositif de retenue pour enfant et à *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)* ⇨ 116.
8. S'assurer que le siège pour enfant est solidement fixé avant d'y installer un enfant. Pour vérifier, saisir le siège pour enfant dans la trajectoire de la ceinture de sécurité et tenter de le déplacer latéralement et d'avant en arrière. Lorsque le siège pour enfant est correctement installé, il ne devrait pas y avoir un jeu de plus de 2,5 cm (1 po).

Si le véhicule est équipé du système de détection du passager et lorsque ce système a mis hors fonction le sac gonflable frontal du passager latéral avant, le voyant de désactivation dans le témoin de l'état du sac gonflable passager va s'allumer et rester allumé quand le véhicule est démarré.

Si un siège pour enfant a été installé et que le témoin d'activation est allumé, se reporter à « Si le témoin d'activation est allumé avec un siège pour enfant » sous *Système de détection de passager* ⇨ 100.

Pour retirer le siège pour enfant, déboucler la ceinture de sécurité du véhicule et la laisser s'enrouler complètement. Si la sangle supérieure est fixée à un ancrage de sangle supérieure, la déconnecter.

Avec commutateur d'activation/désactivation de sac gonflable

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Il est plus sécuritaire de fixer un siège pour enfant orienté vers l'avant sur un siège arrière. Se reporter à *Où installer l'appareil de retenue* ⇨ 114.

Un commutateur peut se trouver dans le capuchon d'extrémité du tableau de bord afin de désactiver le sac gonflable frontal du passager avant externe. Se reporter à *Interrupteur marche-arrêt de sac gonflable* ⇨ 97 pour de plus amples informations, notamment d'importantes informations relatives à la sécurité.

Ne jamais mettre un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis dans un siège pour enfant orienté vers l'arrière est important en cas de déploiement du sac gonflable.

**Avertissement**

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable latéral avant du passager se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. Un enfant assis dans le siège d'enfant orienté vers l'avant peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable latéral avant du passager se déploie et que le siège du passager est dans une position avancée.

Même si le commutateur de sac gonflable a mis hors fonction le sac gonflable frontal du passager latéral avant, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière, même si le sac gonflable est désactivé. Si vous fixez un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant extérieur, toujours reculer au maximum le siège. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

**Avertissement**

Si le témoin de disponibilité de sac gonflable s'allume après avoir désactivé le sac gonflable, cela signifie que le système de sac gonflable peut être défectueux. Par exemple, le sac gonflable frontal du passager latéral avant pourrait se déployer même si le

(Suite)

Avertissement (Suite)

commutateur d'activation/désactivation est en position désactivation.

Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faire réparer au plus vite le véhicule. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)* ⇨ 169 pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Si votre véhicule ne possède pas de siège arrière qui peut recevoir un siège pour enfant dirigé vers l'arrière, nous recommandons que les sièges pour enfant dirigés vers l'arrière ne soient pas placés dans votre véhicule, même si le sac gonflable est hors fonction.

Si un siège pour enfant utilise une sangle supérieure, se reporter à *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)*

⇨ 116 pour connaître les emplacements de la sangle supérieure.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position qui ne dispose pas d'ancrage d'attache supérieure si une loi exige l'ancrage de l'attache supérieure ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que la sangle supérieure doit être ancrée.

Au Canada, la loi exige qu'un siège pour enfant dirigé vers l'avant soit muni d'une attache supérieure et que cette attache soit fixée.

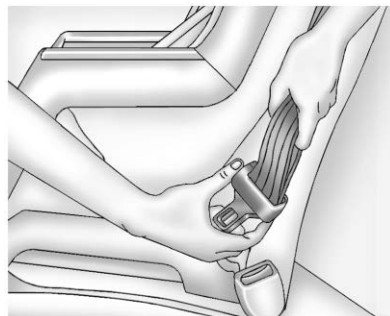
Lors de l'utilisation de la ceinture-baudrier pour fixer le siège pour enfant dans cette position, suivre les directives jointes au siège pour enfant et les instructions suivantes :

1. Déplacer le siège vers l'arrière aussi loin que possible avant de fixer un siège pour enfant

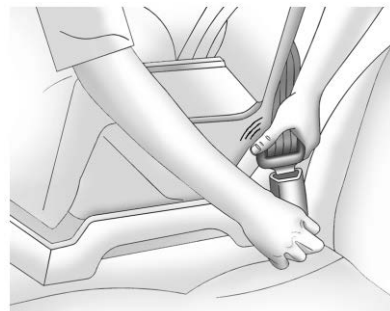
en position vers l'avant. Déplacer le siège vers le haut ou relever le dossier, au besoin, pour installer solidement le siège.

Lorsque le commutateur de désactivation du sac gonflable (selon l'équipement) a désactivé le sac gonflable frontal du côté passager latéral avant, l'indicateur de désactivation du témoin de désactivation de sac gonflable devrait s'allumer et demeurer allumé lorsque vous faites démarrer le véhicule. Se reporter à *Témoin marche-arrêt de sac gonflable* ⇨ 170.

2. Placer le siège d'enfant sur le siège.
3. Prendre la plaque de blocage et passer les parties ventrale et épaulière de la ceinture de sécurité du véhicule au travers ou autour du siège pour enfant. Les directives accompagnant le siège pour enfant indiquent la façon de procéder.



Pencher la plaque de blocage pour régler la ceinture, au besoin.

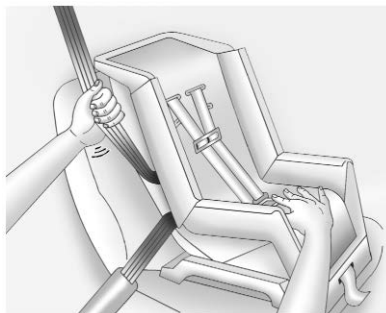


4. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Positionner le bouton de déblocage de la boucle à l'écart du système de siège pour enfant de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture de sécurité en cas de besoin.



5. Tirer la ceinture diagonale à fond du rétracteur pour enclencher le verrouillage. Lorsqu'il est verrouillé, la ceinture peut être attachée mais non tirée du rétracteur.



6. Pour serrer la ceinture, tirer sur la ceinture épaulière pour serrer la ceinture ventrale tout en appuyant sur le siège d'enfant, puis introduire la ceinture épaulière dans l'enrouleur. En cas de pose d'un siège d'enfant orienté vers l'avant, utiliser le genou pour appuyer sur le siège d'enfant tout en serrant la ceinture.

Essayer de tirer la ceinture du rétracteur pour s'assurer qu'il est verrouillé. S'il ne l'est pas, répéter les étapes 5 et 6.

7. Si le véhicule ne dispose pas de siège arrière et que le fabricant du dispositif de retenue pour enfant préconise l'utilisation d'un ancrage de sangle supérieure, attacher et serrer la sangle supérieure à l'ancrage de sangle supérieure. Se reporter aux instructions fournies avec le dispositif de retenue pour enfant et à *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)* ⇨ 116.
8. S'assurer que le siège pour enfant est solidement fixé avant d'y installer un enfant. Pour vérifier, saisir le siège pour enfant dans la trajectoire de la ceinture de sécurité et tenter de le déplacer latéralement et d'avant en arrière. Lorsque le siège pour enfant est correctement installé, il ne devrait pas y avoir un jeu de plus de 2,5 cm (1 po).

Pour retirer le siège pour enfant, déboucler la ceinture de sécurité du véhicule et la laisser s'enrouler complètement. Si la sangle supérieure est fixée à un ancrage de sangle supérieure, la déconnecter.

Si vous avez désactivé le sac gonflable du passager latéral avant à l'aide du commutateur (selon l'équipement), le réactiver lors du retrait du siège pour enfants du véhicule, à moins que le prochain passager ne fasse partie du groupe comportant des risques lors de l'utilisation d'un sac gonflable. Se reporter à la rubrique *Interrupteur marche-arrêt de sac gonflable* ⇨ 97 pour de plus amples informations, notamment d'importantes informations relatives à la sécurité.

Cabine multiplace utilisation intensive uniquement

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Il est plus sécuritaire de fixer un siège pour enfant orienté

vers l'avant sur un siège arrière. Se reporter à *Où installer l'appareil de retenue* ⇨ 114.

Ne jamais mettre un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis dans un siège pour enfant orienté vers l'arrière est important en cas de déploiement du sac gonflable.



Avertissement

Un enfant assis dans un ensemble de retenue pour enfant orienté vers l'arrière risque d'être gravement blessé ou tué si le sac gonflable du passager se déploie. Ceci pourrait se produire car l'arrière de l'ensemble de retenue pour enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable quand il se déploie. Attacher un ensemble de retenue pour enfant orienté vers l'arrière sur un siège arrière.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Un enfant placé dans un système de protection dirigé vers l'avant peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable de passager extérieur avant se gonfle et que le siège de passager est avancé. Si vous fixez un dispositif de protection pour enfants dirigé vers l'avant dans le siège de passager extérieur avant, toujours reculer le siège aussi loin que possible. Il vaut mieux fixer le dispositif de protection pour enfants sur le siège arrière.

Si un siège pour enfant utilise une sangle supérieure, se reporter à *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)* ⇨ 116 pour connaître les emplacements de la sangle supérieure.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position qui ne dispose pas d'ancrage d'attache supérieure

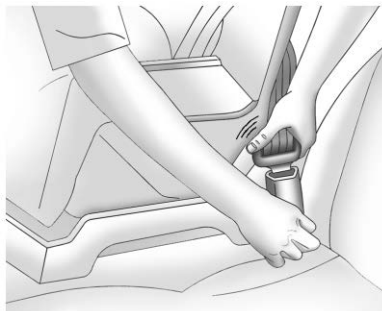
si une loi exige l'ancrage de l'attache supérieure ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que la sangle supérieure doit être ancrée.

Au Canada, la loi exige qu'un siège pour enfant dirigé vers l'avant soit muni d'une attache supérieure et que cette attache soit fixée.

Lors de l'utilisation de la ceinture-baudrier pour fixer le siège pour enfant dans cette position, suivre les directives jointes au siège pour enfant et les instructions suivantes :

1. Déplacer le siège vers l'arrière aussi loin que possible avant de fixer un siège pour enfant en position vers l'avant. Déplacer le siège vers le haut ou relever le dossier, au besoin, pour installer solidement le siège.
2. Placer le siège d'enfant sur le siège.
3. Prendre la plaque de blocage et passer les parties ventrale et épaulière de la ceinture de

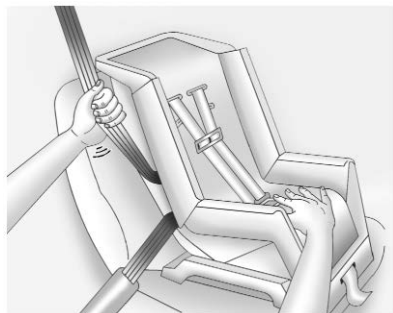
sécurité du véhicule au travers ou autour du siège pour enfant. Les directives accompagnant le siège pour enfant indiquent la façon de procéder.



4. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic. Positionner le bouton de déblocage de la boucle à l'écart du système de siège pour enfant de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture de sécurité en cas de besoin.



5. Tirer la ceinture diagonale à fond du rétracteur pour enclencher le verrouillage. Lorsqu'il est verrouillé, la ceinture peut être attachée mais non tirée du rétracteur.



6. Pour serrer la ceinture, tirer sur la ceinture épaulière pour serrer la ceinture ventrale tout en appuyant sur le siège d'enfant, puis introduire la ceinture épaulière dans l'enrouleur. En cas de pose d'un siège d'enfant orienté vers l'avant, utiliser le genou pour appuyer sur le siège d'enfant tout en serrant la ceinture.

Essayer de tirer la ceinture du rétracteur pour s'assurer qu'il est verrouillé. S'il ne l'est pas, répéter les étapes 5 et 6.

7. Si votre siège pour enfant est pourvu d'une sangle supérieure, suivre les instructions du fabricant du siège relatives à l'utilisation de la sangle supérieure. Se reporter à *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)* ⇨ 116 pour plus d'informations.
8. S'assurer que le siège pour enfant est solidement fixé avant d'y installer un enfant. Pour vérifier, saisir le siège pour enfant dans la trajectoire de la ceinture de sécurité et tenter de le déplacer latéralement et d'avant en arrière. Lorsque le siège pour enfant est correctement installé, il ne devrait pas y avoir un jeu de plus de 2,5 cm (1 po).

Pour retirer le siège pour enfant, déboucler la ceinture de sécurité du véhicule et la laisser s'enrouler complètement. Si la sangle

supérieure est fixée à un ancrage de sangle supérieure, la déconnecter.

Remisage

Compartiments de rangement

Compartiments de rangement	145
Rangement de tableau de bord	145
Boîte à gants	146
Porte-gobelets	146
Rangement de lunettes de soleil	146
Rangement de console centrale	147
Rangement de console au plancher	147

Caractéristiques additionnelles de rangement

Points d'arrimage de l'espace utilitaire	148

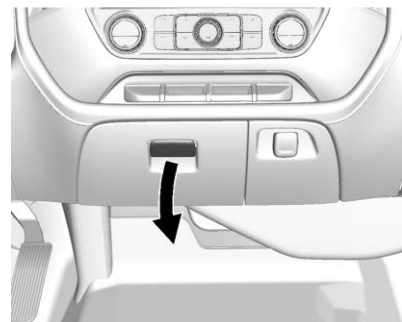
Compartiments de rangement

Avertissement

Ne pas placer d'objets lourds ou tranchants dans les compartiments de rangement. En cas d'accident, ces objets peuvent provoquer l'ouverture du couvercle et occasionner des blessures.

Rangement de tableau de bord

Selon l'équipement, il existe un espace de rangement sous le système de commande de climatisation.

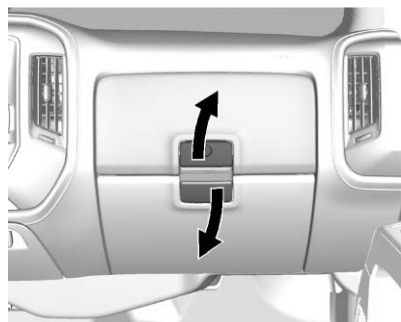


Pour y accéder, abaisser la manette.

Porte-carte

Selon l'équipement, il existe un porte-carte situé sur le tableau de bord à gauche du volant.

Boîte à gants



Pour accéder à la boîte à gants supérieure, déverrouiller avec la clé et tirer la poignée vers le haut.

Si l'équipement le comprend, un port USB figure dans la boîte à gants supérieure.

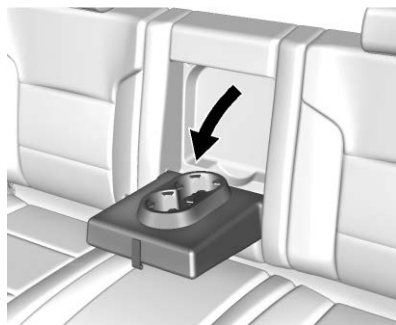
Pour accéder à la boîte à gants inférieure, abaisser la manette.

Porte-gobelets

Avant

L'accoudoir de la console centrale de siège avant peut disposer de porte-gobelets.

Arrière



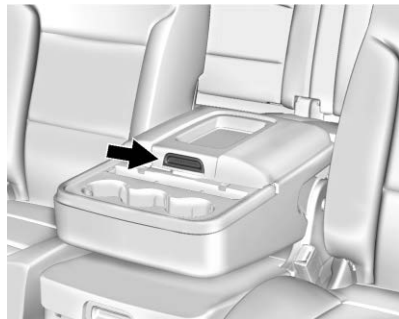
Selon l'équipement, tirer l'accoudoir de siège arrière vers le bas pour accéder au porte-gobelets.

Rangement de lunettes de soleil



Un espace de rangement pour lunettes de soleil peut équiper la console suspendue. Appuyer sur le bouton fixe du couvercle et le relâcher pour accéder aux lunettes.

Rangement de console centrale

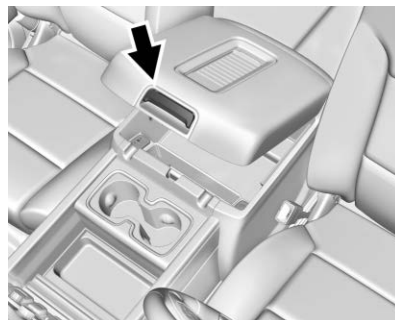


Banquette

Abaissier l'accoudoir de siège avant central (option) pour accéder à la zone de rangement avec porte-gobelets.

Presser le bouton et soulever pour ouvrir. Une cloison amovible s'y trouve.

Selon l'équipement, deux ports USB sont disponibles, ainsi qu'une prise électrique et une entrée auxiliaires.



Siège baquet

Selon l'équipement, appuyer sur le loquet et lever pour ouvrir. En fonction des options choisies, un compartiment, une prise électrique et une entrée auxiliaires peuvent s'y trouver, en plus d'un ou de plusieurs ports USB. Il y a des ouvertures pour rallonges électriques sur le rebord de la zone de rangement.

Voir *Prises d'alimentation* ⇨ 155, *Port USB* ⇨ 223 et *Prise auxiliaire* ⇨ 230. Si l'équipement comprend la radio de niveau supérieur, voir le manuel du système d'infodivertissement.

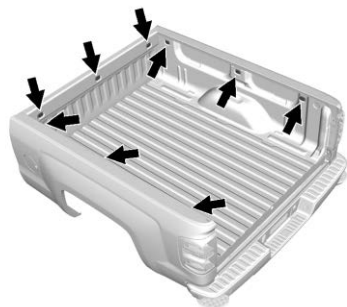
Rangement de console au plancher



Selon l'équipement d'un rangement de la console de plancher sur le siège avant, déverrouiller avec la clé de contact, appuyer sur le bouton et soulever pour ouvrir.

Caractéristiques additionnelles de rangement

Points d'arrimage de l'espace utilitaire



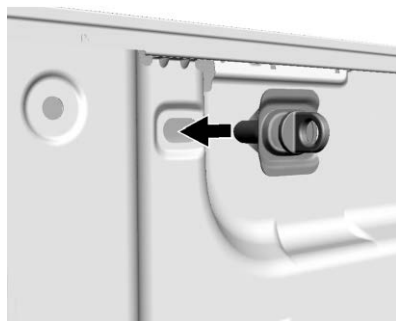
Le véhicule peut être équipé de boucles d'arrimage de chargement.

Les neuf trous à l'intérieur de la plateforme du camion peuvent être utilisés pour les points d'arrimage.

La charge maximum est de 113 kg (250 lb) par point d'arrimage.

Attention

Les parois de la plate-forme du camion s'écrasent si les points d'arrimage sont surchargés.



Pour poser :

1. Introduire un ensemble de boucle de point d'arrimage jusqu'à ce qu'elle affleure avec la paroi de la plateforme du camion.
2. Faire tourner la boucle de fixation dans le sens horaire pour le serrage. La fixation

tourne difficilement jusqu'au déplacement de l'élément au-delà du point d'installation sur le guide.

3. Fixer la fixation fermement à la main uniquement sans utiliser d'outils.

Pour la dépose :

1. Déposer la boucle de fixation complètement par rotation antihoraire tout en maintenant la plaque d'appui contre la paroi du lit du camion.
2. Tirer la plaque d'appui à l'écart de la paroi du lit du camion jusqu'au déclic. Ceci verrouille l'élément en place sur le guide.
3. Pousser la plaque d'appui contre la paroi du lit du camion. Ceci permet à l'écrou de l'élément de tourner.
4. Déposer la plaque d'appui, le guide d'élément et l'écrou d'élément, complètement de la paroi du lit de camion.

5. Réinstaller la boucle de fixation à travers la plaque d'appui dans l'écrou de l'élément pour la réutilisation.
- | | |
|--|--|
| | |
|--|--|

Instruments et commandes

Commandes

Réglage de volant de direction	151
Commandes de volant de direction	152
Volant de direction chauffant	153
Klaxon	153
Essuie-glace/Lave-glace	153
Boussole	154
Horloge	154
Prises d'alimentation	155
Charge sans fil	157

Témoins, jauges et indicateurs

Feux de détresses, jauges et témoins	160
Combiné d'instruments	161
Compteur de vitesse	164
Compteur kilométrique	164
Totalisateur partiel	164
Tachymètre	164
Jauge de carburant	165
Manomètre de pression d'huile du moteur	166

Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur	167
Indicateur de voltmètre	168
Rappels de ceinture de sécurité	168
Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)	169
Témoin marche-arrêt de sac gonflable	170
Témoin de l'état du sac gonflable du passager	172
Témoin du système de charge	173
Témoin d'anomalie (Témoin de vérification du moteur)	173
Témoin du système de freinage	175
Témoin de système de freinage antiblocage	176
Témoin de quatre roues motrices	177
Témoin de mode de remorquage/transport	177
Indicateur du limiteur de vitesse en descente	177
Témoin d'avertissement de sortie de voie (Séries 2500/3500)	177

Témoin d'assistance au maintien de trajectoire (LKA) (Série 1500)	178
Indicateur d'obstacle devant le véhicule	178
Indicateur de traction désactivée	178
Témoin de désactivation de StabiliTrak	179
Témoin du système de traction asservie (TCS)/ StabiliTrak	179
Témoin de pression des pneus	180
Témoin de bas niveau de carburant	180
Témoin de sécurité	180
Témoin de feux de route allumés	181
Éclairage de phare antibrouillard avant	181
Rappel de lumière allumée ...	181
Indicateur du régulateur de vitesse automatique	181

Affichages d'information

Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)	182
Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)	184

Messages du véhicule

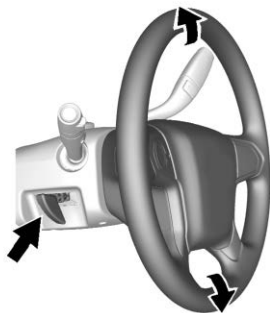
Messages du véhicule	188
Messages de puissance de moteur	189
Messages de vitesse du véhicule	189

Personnalisation du véhicule

Personnalisation du véhicule	189

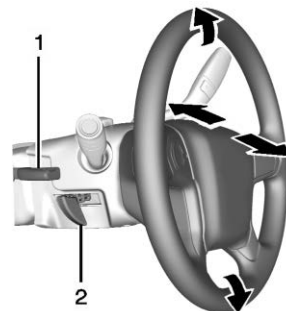
Système de télécommande universelle

Système à distance universel	198
Programmation de système à distance universel	198
Fonctionnement de système à distance universel	201

Commandes**Réglage de volant de direction**

Pour régler le volant de direction :

1. Maintenir le volant et tirer le levier.
2. Déplacer le volant vers le haut ou vers le bas.
3. Relâcher le levier pour verrouiller le volant en place.

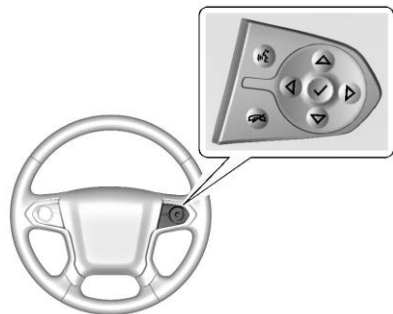
Volant télescopique inclinable

Pour régler le volant inclinable et télescopique, selon l'équipement :

1. Pousser vers le bas le levier (1) pour déplacer le volant vers l'avant ou l'arrière. Le relever pour verrouiller le volant en place.
2. Tirer le levier (2) vers vous pour déplacer le volant vers le haut ou le bas, puis relâcher le levier pour verrouiller le volant en place.

Ne pas régler le volant en roulant.

Commandes de volant de direction



Certaines commandes audio peuvent s'effectuer au volant, si le véhicule est équipé en conséquence.

 : Pour les véhicules dotés d'OnStar ou d'un système Bluetooth, appuyer pour interagir avec ces systèmes. Voir *Vue d'ensemble d'OnStar* ⇨ 557, *Bluetooth (Aperçu)* ⇨ 239 ou *Bluetooth (Commandes*

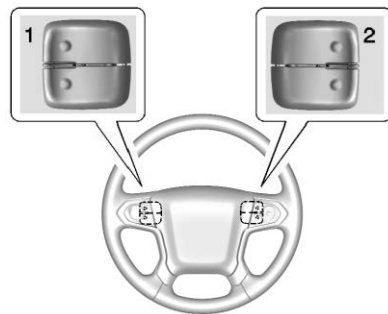
d'infodivertissement) ⇨ 241 ou « Bluetooth (Présentation) » dans le manuel d'infodivertissement.

 : Appuyer pour refuser un appel entrant ou mettre fin à l'appel en cours. Appuyer pour mettre en sourdine ou rétablir le système infodivertissement en dehors d'un appel.

 ou  : Appuyer pour passer à l'option de menu précédente ou suivante.

 ou  : Appuyer pour passer à la sélection suivante ou précédente.

 : Appuyer pour sélectionner une option de menu en surbrillance.



Les commutateurs des favoris et du volume se trouvent au dos du volant.

1. Favori : en cas de source radio, appuyer pour sélectionner le favori suivant ou précédent. En cas de source média, appuyer pour sélectionner la piste suivante ou précédente.
2. Volume : presser pour augmenter ou diminuer le volume.

Volant de direction chauffant



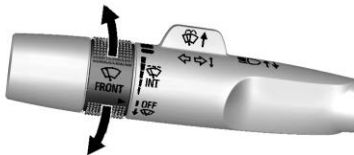
 : Selon l'équipement, appuyer pour activer ou désactiver. Un témoin lumineux près du bouton s'allume quand la fonction est activée.

Il faut environ trois minutes au volant pour commencer à chauffer.

Klaxon

Pour faire retentir l'avertisseur, appuyer sur  au volant.

Essuie-glace/Lave-glace



La commande de l'essuie-glace se trouve sur le levier de clignotants.

L'essuie-glace avant est commandé en tournant l'anneau portant .

 : Balayages rapides.

 : Balayages lents.

 **INT** : Faire tourner la bande vers le haut pour des balayages plus fréquents ou vers le bas pour des balayages moins fréquents.

OFF (arrêt) : Met les essuie-glaces hors fonction.

 : Pour un seul balayage, faire tourner vers  puis relâcher. Pour plusieurs balayages, maintenir la bande sur  plus longtemps.

Éliminer la glace et la neige des balais d'essuie-glace avant de les utiliser. Si les balais sont gelés sur le pare-brise, les dégager prudemment ou les dégeler. Si les balais sont endommagés, en poser de nouveaux. Se reporter à *Remplacement de lame d'essuie-glace* ⇨ 434.

La neige épaisse ou la glace peut surcharger le moteur des essuie-glaces. Un disjoncteur interne au moteur arrête le moteur jusqu'à ce qu'il refroidisse.

Position de repos de l'essuie-glace

Si le contact est coupé pendant que les essuie-glaces se trouvent en position ,  ou  INT, les essuie-glaces s'arrêtent immédiatement.

Si le levier d'essuie-glace est ensuite placé en position OFF avant l'ouverture de la porte du conducteur ou dans les 10 minutes, l'essuie-glace recommence à fonctionner et se place à la base du pare-brise.

Si le contact est coupé pendant que l'essuie-glace fonctionne pour le lavage du pare-brise, l'essuie-glace continue à fonctionner jusqu'à atteindre la base du pare-brise.

Lave-glace avant



Avertissement

Par temps de gel, attendre le réchauffement du pare-brise pour utiliser le lave-glace. Sinon le liquide risque de geler sur le pare-brise et de vous dissimuler la route.

 ↑ : Pousser la palette portant le symbole de lave-glace dans la partie supérieure du levier de clignotant, pour vaporiser du liquide de lave-glace et activer des essuie-glaces. Les essuie-glaces n'arrêteront pas tant que la palette ne sera pas relâchée ou que le temps maximum de lavage ait été atteint. Lorsque la palette est relâchée, des balayages supplémentaires peuvent se

poursuivre selon le temps d'activation du lave-glace. Voir *Liquide lave-glace* ⇨ 423 pour obtenir des renseignements sur la façon de remplir le réservoir de liquide de lave-glace.

Boussole

Une boussole peut être affichée au centralisateur informatique de bord (CIB). La boussole reçoit ses indications et d'autres informations depuis l'antenne du système de positionnement global (GPS), de StabiliTrak et de la vitesse du véhicule.

Le système de boussole est conçu pour fonctionner sur un certain nombre de kilomètres ou de degrés de rotation avant d'avoir besoin d'un signal provenant des satellites GPS. Lorsque l'écran de la boussole affiche CAL, rouler sur une courte distance dans une zone dégagée où le véhicule peut capter un signal GPS. Le système de boussole déterminera automatiquement la restauration du signal GPS et fournira à nouveau un cap.

Horloge

Réglage de l'heure et de la date

Pour régler l'heure :

1. Toucher PARAMÈTRES à la page d'accueil, puis toucher Heure et date.
2. Toucher Régler l'heure et  ou  pour augmenter ou diminuer les minutes, et sur AM ou PM. Toucher 12-24 h pour un affichage de l'horloge au format 12 ou 24 heures.
3. Toucher le bouton d'écran  ou  pour revenir au menu précédent.

Le réglage automatique nécessite un plan de service OnStar actif.

Si l'heure automatique est paramétrée, l'heure qui s'affiche à l'horloge peut être mise à jour après un délai en circulant dans une nouvelle zone horaire.

Pour régler la date :

1. Toucher PARAMÈTRES à la page d'accueil, puis toucher Heure et date.
2. Toucher Régler la date et $\wedge$ ou $\vee$ pour augmenter ou diminuer le mois, le jour ou l'année.
3. Toucher le bouton d'écran  ou  pour revenir au menu précédent.

Pour régler l'affichage de l'horloge :

1. Toucher PARAMÈTRES et toucher Heure et date.
2. Toucher Affichage de l'heure et DÉSACTIVÉ ou ACTIVÉ pour activer ou désactiver l'affichage de l'horloge.
3. Toucher le bouton d'écran  ou  pour revenir au menu précédent.

Prises d'alimentation

Prises électriques 12 Volts courant continu

Vous pouvez utiliser les prises de courant auxiliaires pour brancher des appareils électriques comme un téléphone cellulaire ou un lecteur MP3.

Le véhicule peut être équipé jusqu'à quatre prises d'alimentation pour accessoires.

Véhicules équipés d'une console centrale

- Une ou deux faisant face aux porte-gobelets sur la console centrale
- Une prise se trouve dans la console centrale
- Une à l'arrière de la console centrale

Véhicules avec banquettes

- Une sur la colonne centrale, au-dessous du système de commande de climatisation

- Une ou deux dans la zone de rangement sur la banquette

Soulever le capuchon pour utiliser la prise et le remettre en place lorsque la prise n'est pas utilisée.

Les prises électriques sur la console centrale et en face des porte-gobelets sont alimentées en permanence. Les prises électriques à l'intérieur de la zone de rangement et à l'arrière de la console sont alimentées lorsque le contact est mis ou en position ACC/ACCESSORY (accessoires), ou lorsque la prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) est active.



Avertissement

Les prises sont sous tension en permanence. Ne pas laisser les équipements électriques branchés lorsque le véhicule n'est pas utilisé car le véhicule pourrait prendre feu ce qui pourrait entraîner des blessures ou la mort.

Attention

Laisser un équipement électrique longtemps branché lorsque le contact est coupé déchargera la batterie. Toujours débrancher les équipements électriques lorsqu'ils ne sont pas utilisés et ne pas brancher un équipement dépassant la valeur maximale de 15 ampères.

Certains accessoires ne sont pas compatibles avec la prise électrique des accessoires et risquent de surcharger le véhicule ou les fusibles. En cas de problème, consulter votre concessionnaire.

Lors du branchement d'un appareil électrique, suivre à la lettre les directives d'installation jointes à l'appareil. Se reporter à *Équipement électrique complémentaire* ⇨ 387.

Attention

La suspension d'un équipement lourd à la prise électrique peut causer des dégâts qui ne sont pas couverts par la garantie sur le véhicule. Les prises électriques sont conçues uniquement pour brancher des accessoires tels que les cordons de chargement de téléphone portable.

Prise électrique alimentée en courant alternatif 110/120 V

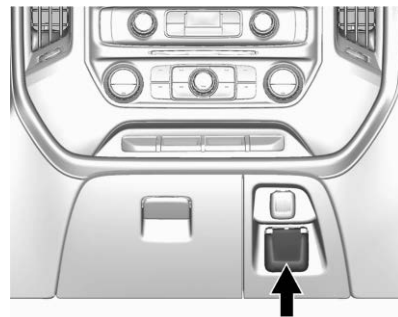


Illustration de base, niveau supérieur similaire

Si équipé de cette prise de courant, elle peut être utilisée pour brancher un équipement électrique utilisant 150 watts au maximum.

Si une console centrale figure parmi l'équipement, la prise de courant de 110/120 Volts se trouve en face des porte-gobelets, dans la console centrale.

Si une banquette arrière figure parmi l'équipement, la prise de courant de 110/120 Volts se trouve sur la colonne centrale.

Un témoin intégré à la prise s'allume pour indiquer qu'elle est utilisée. Le témoin s'allume lorsque le contact est mis, un équipement requérant moins de 150 watts est branché dans la prise sans détection de défaillance du système.

Le témoin ne s'allume pas lorsque le contact est en position OFF (arrêt) ou que l'équipement n'est pas entièrement branché dans la prise.

Si l'équipement est connecté en utilisant plus de 150 W ou si une défectuosité du système est détectée, un disjoncteur coupe l'alimentation électrique et la lampe indicatrice s'éteint. Pour réinitialiser le circuit, débrancher l'élément et le rebrancher ou désactiver la RAP et la réactiver. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ 293.

La prise de courant n'est pas conçue pour le branchement des appareils ci-dessous et peut ne pas fonctionner correctement si ils sont branchés :

- Appareils à pic de consommation initiale élevé, tels que des réfrigérateurs à compresseur et des outils électriques
- Autres appareils exigeant une alimentation extrêmement régulière, tels que les couvertures électriques à microprocesseur et les lampes tactiles
- Équipement médical

Charge sans fil

Le véhicule peut être équipé d'un système de charge sans fil sur le haut de la console centrale. Voir *Rangement de console centrale* ⇨ 147. Le système fonctionne à 145 kHz et peut charger sans fil un appareil compatible Qi. La puissance de sortie du système permet de charger jusqu'à 1 A

(5 W), selon les besoins de l'appareil portable compatible. Voir *Énoncé de fréquence radio* ⇨ 552.

Pour contrôler la compatibilité d'un téléphone ou d'un autre appareil :

- Aux États-Unis, consulter my.chevrolet.com/learn.
- Au Canada, consulter gmttotalconnect.ca.
- Ou bien, consultez votre concessionnaire pour plus de détails.

Avertissement

La charge sans fil peut affecter le fonctionnement d'un stimulateur cardiaque implanté ou d'autres dispositifs médicaux. Si vous en portez un, il est recommandé de consulter votre médecin avant d'utiliser le système de charge sans fil.

Le contact doit être mis, en position ACC/ACCESSORY (accessoires), ou la fonction Prolongation

d'alimentation des accessoires (RAP) doit être active. La fonction de charge sans fil peut ne pas signaler correctement la charge lorsque le véhicule est en Prolongation d'alimentation des accessoires. Voir *Prolongation d'alimentation des accessoires* ➤ 293.

La température de fonctionnement du système de charge est comprise entre -20 °C (-4 °F) et 60 °C (140 °F) et celle du téléphone entre 0 °C (32 °F) et 35 °C (95 °F).

Avertissement

Retirer tous les objets du support de charge avant de charger votre appareil mobile. Les objets, tels que pièces, clés, bagues, trombones ou les cartes, entre le téléphone et le support de charge peuvent devenir très chauds. Dans les rares occasions où le système de charge ne détecte pas d'objet, et ce dernier est calé

(Suite)

Avertissement (Suite)

entre le téléphone et le chargeur, retirer le téléphone et laisser l'objet refroidir avant de le retirer du support de charge, afin d'éviter des brûlures.



Pour charger un dispositif mobile :

1. Retirer tous les objets métalliques du bloc de charge. Le système peut ne pas charger si des objets se trouvent entre l'appareil mobile et le bloc de charge.

2. Placer l'appareil mobile tourné vers le haut contre la nervure d'alignement sur le bloc de charge.
3.  apparaît sur , sur l'écran d'infodivertissement. Cela indique que l'appareil mobile est correctement positionné et en charge. Si un appareil mobile est placé sur le bloc de charge et si  ne s'affiche pas, retirer l'appareil mobile du bloc de charge, le faire pivoter de 180 degrés, puis attendre trois secondes avant de replacer/d'aligner l'appareil mobile sur le bloc.

Mentions relatives au logiciel

Certains modules de charge sans fil produits par LG Electronics, Inc. (« LGE ») comportent le logiciel open source (à code source ouvert) présenté en détail ci-dessous. Se reporter aux licences open source indiquées (telles qu'elles figurent à la suite de cet avis) pour prendre connaissance des termes et conditions de leur utilisation.

Information relative au logiciel libre (OSS)

Pour obtenir le code source compris dans ce produit, veuillez visiter le site <http://opensource.lge.com>. Outre le code source, tous les termes faisant référence à la licence, ainsi que les exclusions de responsabilité et les droits d'auteur, sont disponibles au téléchargement. LG Electronics vous fournira également un code open source sur CD-ROM pour un montant couvrant le coût de cet envoi (notamment le coût du support, des frais de port et de prise en charge) sur demande par courriel à opensource@lge.com. Cette offre est valable pendant trois (3) ans à partir de la date d'achat du produit.

Logithèque Freescale-WCT

Copyright (c) 2012-2014 Freescale Semiconductor, Inc. Tous droits réservés.

1. Les redistributions du code source doivent conserver la notice de droits d'auteur

ci-dessus, la présente liste de conditions et la clause de non-responsabilité suivante.

2. Les redistributions de code sous forme binaire doivent reproduire la mention des droits d'auteur ci-dessus, cette liste de conditions et la limitation de responsabilité suivantes dans la documentation et/ou d'autres documentations fournies avec la distribution.
3. Ni le nom du titulaire des droits d'auteur ni le nom de ses contributeurs ne peuvent être utilisés pour endosser ou promouvoir les produits dérivés de ce logiciel sans autorisation écrite préalable spécifique.

CE LOGICIEL EST FOURNI « EN L'ÉTAT » PAR LES TITULAIRES DES DROITS D'AUTEUR ET LES CONTRIBUTEURS ET TOUTES LES GARANTIES EXPLICITES OU IMPLICITES, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET

D'APTITUDE À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE, SONT EXCLUES. EN AUCUN CAS, LE TITULAIRE DES DROITS D'AUTEUR OU LES CONTRIBUTEURS NE PEUVENT ÊTRE TENUS POUR RESPONSABLES D'UN QUELCONQUE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER, EXEMPLAIRE, OU CONSÉCUTIF (Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, L'OBTENTION DE BIENS OU DE SERVICES DE SUBSTITUTION; LA PERTE DE JOUISSANCE, DE DONNÉES OU DE BÉNÉFICES; OU LES PERTES D'EXPLOITATION) QUELLES QU'EN SOIENT LES CAUSES ET QUEL QUE SOIT LE TYPE DE RESPONSABILITÉ, CONTRACTUELLE, SANS FAUTE OU FONDÉE SUR UN DÉLIT CIVIL (Y COMPRIS PAR NÉGLIGENCE OU POUR TOUTE AUTRE CAUSE) RÉSULTANT D'UNE MANIÈRE OU D'UNE AUTRE DE L'UTILISATION DE CE LOGICIEL, MÊME SI MENTION A ÉTÉ FAITE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

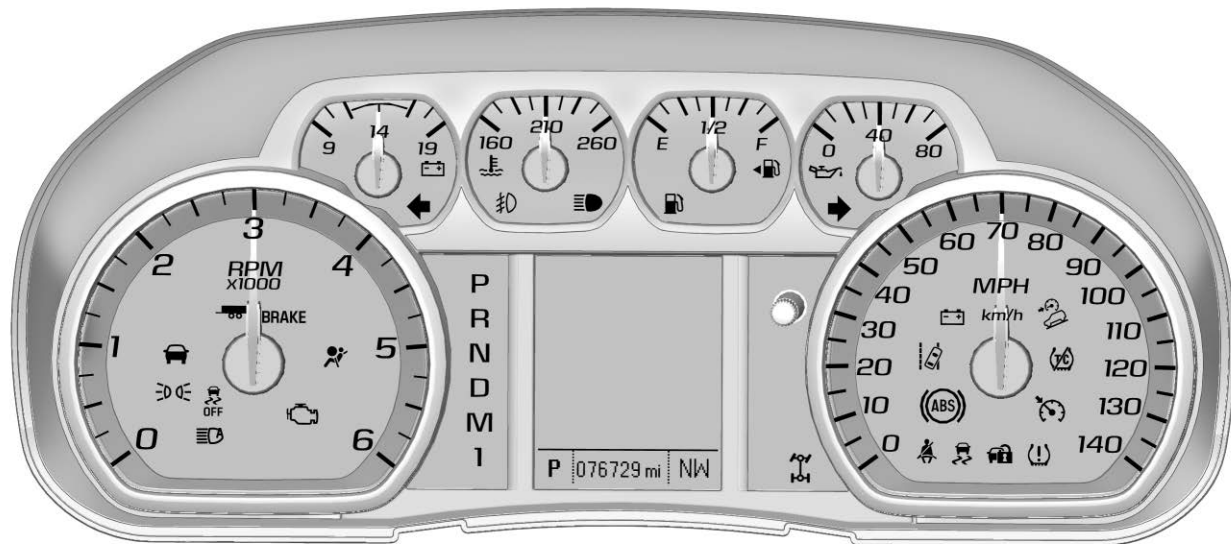
Témoins, jauges et indicateurs

Feux de détresses, jauges et témoins

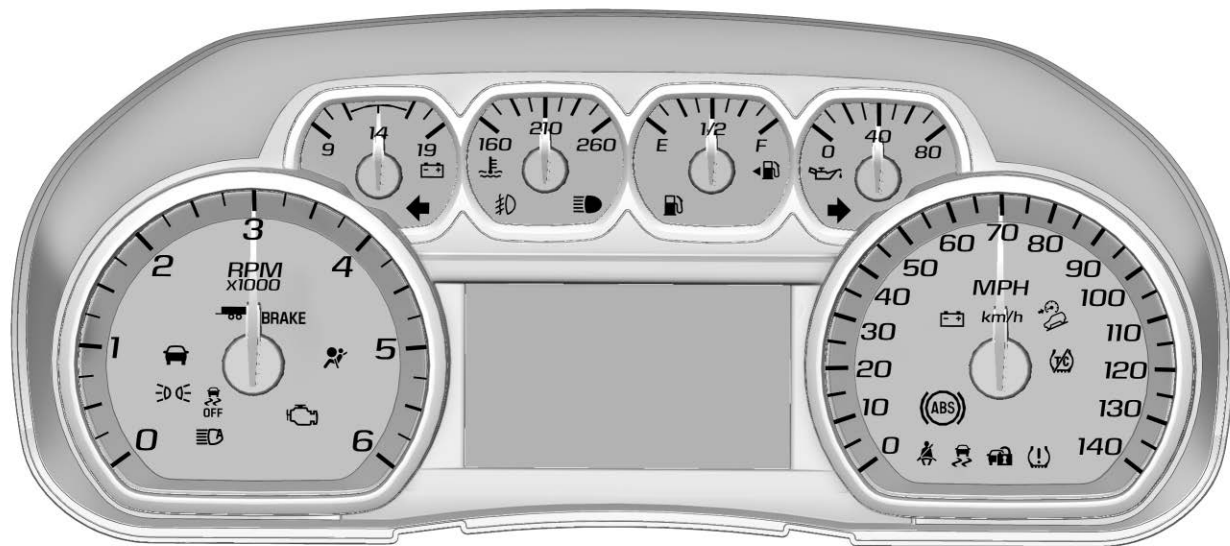
Les témoins et indicateurs peuvent signaler une défaillance avant qu'elle ne devienne assez grave pour nécessiter une réparation ou un remplacement coûteux. Vous pouvez réduire les risques de blessures en prêtant attention à ces témoins et indicateurs.

Certains témoins s'allument brièvement lors du démarrage du moteur pour indiquer qu'ils fonctionnent. Lorsque l'un des témoins s'allume et reste allumé pendant la conduite, ou lorsque l'un des indicateurs signale qu'il peut y avoir un problème, vérifiez la section expliquant ce qu'il faut faire. Il peut s'avérer coûteux voire dangereux d'attendre avant d'effectuer des réparations.

Combiné d'instruments



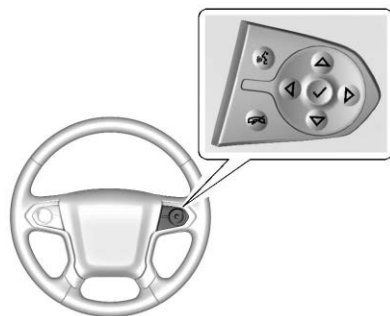
Groupe d'instruments de base (unité anglaise illustrée, unités métriques similaires)



Groupe d'instruments de niveau supérieur (unité anglaise illustrée, unités métriques similaires)

Menu du groupe d'instruments (groupe d'instruments haut de gamme)

Une zone d'affichage interactif se trouve au centre du groupe d'instruments.



Utiliser la commande du volant du côté droit pour ouvrir et parcourir les différents éléments et affichages.

Appuyer sur ◀ pour accéder aux applications du groupe d'instruments. Utiliser ▲ ou ▼ pour parcourir la liste des applications

disponibles. Toutes les applications ne sont pas disponibles sur tous les véhicules.

- Info App. C'est là que les affichages du centralisateur informatique de bord (CIB) sont visibles. Dans l'index, se reporter au centralisateur informatique de bord (CIB) (haut de gamme).
- Audio
- Phone (téléphone)
- Navigation
- Paramètres

Audio

Appuyer sur ✓ pour sélectionner l'application audio. Ensuite, appuyer sur ▷ pour accéder au menu Audio. Au menu Audio, parcourir la musique. Sélectionner les favoris ou modifier la source audio. Dans la vue principale, utiliser ▲ ou ▼ pour changer d'émetteur ou pour passer à la piste suivante ou précédente.

Phone (téléphone)

Appuyer sur ✓ pour sélectionner l'application du téléphone. Ensuite, appuyer sur ▷ pour accéder au menu du téléphone. Dans le menu du téléphone, si aucun appel téléphonique n'est actif, afficher les appels récents, parcourir les contacts, sélectionner des favoris ou changer le téléphone source. Si un appel est actif, mettre le téléphone en sourdine ou basculer au mode de combiné.

Navigation

Appuyer sur ✓ pour sélectionner l'application de navigation. Ensuite, appuyer sur ▷ pour accéder au menu de navigation. Si aucun itinéraire n'est actif, vous pouvez reprendre le dernier itinéraire et activer/désactiver les invites vocales. Si un itinéraire est actif, vous pouvez annuler le guidage d'itinéraire.

Paramètres

Appuyer sur ✓ pour sélectionner l'application de paramétrage. Utiliser △ ou ▽ pour faire défiler les éléments du menu de paramétrage.

Units (Unités) : Appuyer sur ▷ lorsque Unités est affiché pour entrer dans le menu Unités. Sélectionner les unités anglaises ou métriques en appuyant sur ✓ lorsque l'élément désiré est en surbrillance. Une coche sera affichée à côté de l'élément sélectionné.

Info Pages (Pages

d'information) : Appuyer sur ▷, quand Info Pages (pages d'information) est affiché, pour accéder au menu des pages d'information et sélectionner les éléments à afficher dans l'application d'information. Voir Centralisateur informatique de bord (CIB) haut de gamme dans l'index.

Avertissement de vitesse : L'écran Avertissement de vitesse permet au conducteur de déterminer une

vitesse à ne pas dépasser. Pour régler l'avertissement de vitesse, appuyer sur ▷ lorsque cet écran est affiché ou appuyer sur ✓ sur l'écran principal pour définir la valeur de la vitesse. Appuyer sur △ ou ▽ pour régler la valeur. Appuyer sur ✓ pour régler la vitesse. Quand la vitesse est réglée, cette fonction peut être désactivée en appuyant sur ✓ lorsque cette page est affichée. Si la limite de vitesse sélectionnée est dépassée, une fenêtre contextuelle d'avertissement s'affiche et un signal sonore retentit.

Info logiciel : Appuyer sur ▷ pendant que Software Information (informations sur le logiciel) est en surbrillance pour afficher l'information de logiciel en source ouverte.

Compteur de vitesse

Le compteur de vitesse indique la vitesse du véhicule en kilomètres à l'heure (km/h) ou en milles à l'heure (milles/h).

Compteur kilométrique

Le compteur kilométrique indique la distance parcourue par le véhicule en kilomètres ou en milles.

Totalisateur partiel

Le compteur journalier affiche la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro.

Le compteur de trajet est accessible et réinitialisé via le Centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 182 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)* ⇨ 184.

Tachymètre

Le tachymètre affiche le régime du moteur en tours par minute (tr/min).

Jauge de carburant



Unités métriques



Unités anglaises

Lorsque le contact est mis, l'indicateur de niveau de carburant signale la quantité approximative de carburant restant dans le réservoir.

Une flèche à proximité de l'indicateur de carburant indique le côté où se trouve la trappe de carburant du véhicule.

Lorsque l'indicateur montre que le réservoir est presque vide, le témoin de bas niveau de carburant s'allume. Il reste encore un peu de carburant mais un appoint sera bientôt nécessaire.

De quatre situations qui semblent préoccuper certains automobilistes, aucune n'est liée à un problème d'indicateur de carburant :

- À la station-service, la pompe s'arrête avant que l'aiguille n'indique que le réservoir est plein.
- Il faut un peu plus ou un peu moins de carburant pour remplir le réservoir que ce qu'indique l'aiguille. Par exemple, l'aiguille indique que le réservoir est à moitié plein, mais pour faire le plein il faut ajouter un peu plus ou un peu moins de carburant que la moitié de la capacité du réservoir.
- L'aiguille de l'indicateur oscille un peu dans les virages ou à l'accélération.
- L'indicateur a besoin de quelques secondes pour se stabiliser après que le contact est mis, mais il revient au niveau vide une fois que le contact est coupé.

Manomètre de pression d'huile du moteur



Unités métriques



Unités anglaises

L'indicateur de pression d'huile montre la pression d'huile moteur en kPa (kilopascals) ou en psi (livres par pouce carré) lorsque le moteur tourne.

La pression d'huile peut varier avec le régime du moteur, la température extérieure, la température du liquide de refroidissement, et la viscosité de l'huile.

Dans certains modèles, la pompe à huile fera varier la pression d'huile en fonction des besoins du moteur. La pression d'huile peut alors changer rapidement selon les

variations de régime ou de charge du moteur. Cela est normal. Si le témoin lumineux de pression d'huile s'allume ou si le message du centralisateur informatique de bord (CIB) indique une pression d'huile au-delà de la plage de fonctionnement acceptable, vérifier l'huile du véhicule dès que possible.

Voir *Huile à moteur* ⇨ 403.

Attention

Un mauvais entretien de l'huile moteur peut endommager le moteur. Conduire avec un bas niveau d'huile moteur peut également endommager le moteur. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Vérifier le niveau d'huile dès que possible. Ajouter de l'huile au besoin. Toutefois, si le niveau de huile que dans la plage de fonctionnement et que la pression d'huile est toujours basse, faire

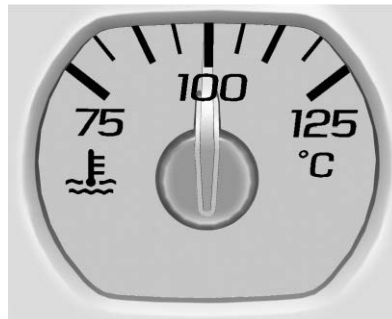
(Suite)

Attention (Suite)

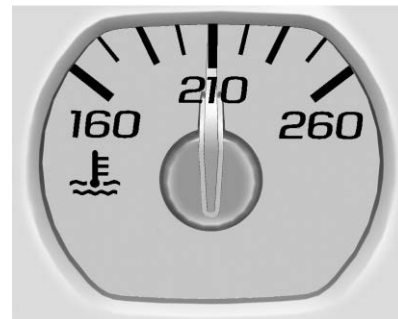
réparer le véhicule. Il faut toujours respecter le programme d'entretien relatif aux vidanges d'huile moteur.

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter au supplément diesel Duramax.

Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur



Unités métriques



Unités anglaises

Cette jauge mesure la température du liquide de refroidissement du moteur du véhicule.

Pendant la conduite sous des conditions normales de fonctionnement, si l'aiguille entre dans la zone d'avertissement rouge elle indique que le moteur est trop chaud. Sortir de la route, arrêter le véhicule et couper aussi rapidement que possible le moteur.

Indicateur de voltmètre



Quand le commutateur d'allumage est en position de marche, cet indicateur indique la tension de la batterie.

Quand le moteur tourne cet indicateur indique le circuit de charge. L'indicateur peut osciller entre des indications hautes et basses : ceci est normal. Si votre véhicule fonctionne hors de la plage normale de fonctionnement, le témoin du circuit de charge s'allume. Voir *Témoin du système de charge* ⇨ 173 pour plus d'information. L'indicateur de

tension peut également indiquer une tension inférieure en mode économique de consommation de carburant. Ceci est normal.

L'indicateur peut présenter des indications qui sortent de la plage normale de fonctionnement si de nombreux accessoires électriques fonctionnent en même temps et que le moteur tourne au ralenti pendant une période prolongée. Cette situation est normale, car le système de charge ne peut pas fournir la puissance maximale lorsque le moteur tourne au ralenti. À mesure que le régime du moteur augmente, cette situation devrait se corriger d'elle-même, car un régime du moteur élevé permet au système de charge de produire sa puissance maximale.

Si l'affichage indique une anomalie par rapport à la normale, le véhicule ne peut être conduit que pendant une courte durée. Si vous devez conduire le véhicule, couper tous les accessoires tels que la radio et le climatiseur.

Les indications hors norme indiquent un problème possible du circuit électrique. Le véhicule doit être examiné dès que possible.

Rappels de ceinture de sécurité

Témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du conducteur

Un témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du conducteur se trouve dans le combiné d'instruments.



Au démarrage, ce témoin clignote et une sonnerie peut retentir pour rappeler au conducteur de boucler sa ceinture de sécurité. Ensuite, le témoin reste allumé jusqu'au bouclage. Ce cycle peut se reproduire plusieurs fois si le

conducteur ne boucle pas ou déboucle sa ceinture pendant le trajet.

Le carillon ne retentit pas et le témoin ne s'allume pas si le conducteur a déjà attaché sa ceinture.

Témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du passager

Un témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du passager peut se trouver près du témoin d'état du sac gonflable passager. Se reporter à *Système de détection de passager* ⇨ 100.



Pour les véhicules équipés du témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du passager, au démarrage, ce témoin clignote et une sonnerie peut retentir pour

rappeler au conducteur de boucler sa ceinture de sécurité. Ensuite, le témoin reste allumé jusqu'au bouclage. Ce cycle se reproduit plusieurs fois si le passager ne boucle pas sa ceinture ou la déboucle pendant le trajet.

Le carillon ne retentit pas et le témoin ne s'allume pas si le passager a déjà attaché sa ceinture.

Le carillon et le témoin de rappel de ceinture de sécurité peuvent se déclencher si un objet est placé sur le siège, comme par exemple une valise, un sac à main, un sac à provisions, un ordinateur portable ou tout autre appareil électronique. Pour désactiver le témoin de rappel et/ou le carillon, retirer l'objet du siège ou boucler la ceinture de sécurité.

Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)

Ce témoin indique l'existence d'un problème électrique dans le système de sacs gonflables. La

vérification du système inclut les capteurs de sac gonflable, le système de détection des occupants (si le véhicule en est équipé), les prétendeurs, les modules de sacs gonflables, le câblage et le module de détection d'accident et de diagnostic. Pour de plus amples renseignements sur le système de sacs gonflables, se reporter à *Système de sac gonflable* ⇨ 89.



Le témoin de disponibilité de sac gonflable s'allume pendant quelques secondes lors du démarrage. Si le témoin ne s'allume pas à ce moment, le faire réparer immédiatement.

Avertissement

Si le témoin de disponibilité des sacs gonflables reste allumé après le démarrage du véhicule, le système de sac gonflable ne fonctionne peut-être pas de manière correcte. Les sacs gonflables du véhicule risquent de ne pas se gonfler lors d'une collision ou même de se gonfler sans collision. Afin d'éviter toute blessure, faire réparer le véhicule immédiatement.

Si le système de sacs gonflables présente un problème, un message peut s'afficher au centralisateur informatique de bord (CIB).

Témoin marche-arrêt de sac gonflable

Si le véhicule est équipé d'un commutateur de mise en/hors fonction de sac gonflable, il possède

également un témoin de statut de sac gonflable de passager placé dans la console au pavillon.



États-Unis



Canada et Mexique

Lorsque le véhicule a démarré, le témoin de l'état du sac gonflable passager affiche ON (activé) et OFF (désactivé) ou les symboles correspondants pendant quelques secondes à titre de vérification du système. Puis, quelques secondes plus tard, le témoin ON ou OFF ou le symbole correspondant

s'allumera afin de signaler l'état du sac gonflable frontal du passager avant (côté extérieur).

Lorsque le sac gonflable frontal de passager avant externe est manuellement désactivé à l'aide du commutateur d'activation/désactivation de sac gonflable du capuchon d'extrémité de tableau de bord, selon l'équipement, le témoin ou le pictogramme de désactivation s'allume et reste allumé pour rappeler que le sac gonflable a été désactivé. Ce témoin s'éteint quand le sac gonflable est réactivé. Se reporter à *Interrupteur marche-arrêt de sac gonflable* ⇨ 97 pour de plus amples informations, notamment d'importantes informations relatives à la sécurité.



Avertissement

Si le sac gonflable frontal du passager avant latéral est désactivé en présence d'une personne qui ne fait pas partie du groupe pour lequel le gouvernement fédéral considère que les sacs gonflables peuvent être dangereux, alors cette personne ne bénéficie pas de la protection supplémentaire du sac gonflable. Lors d'une collision, le sac gonflable ne pourra pas se déployer et n'offrira aucune protection pour cette personne. Ne pas désactiver le sac gonflable frontal du passager

(Suite)

Avertissement (Suite)

avant latéral à moins que ce passager ne fasse partie du groupe à risque identifié par le gouvernement national. Se reporter à *Interrupteur marche-arrêt de sac gonflable* ⇨ 97 pour plus d'informations à ce sujet, dont d'importants renseignements relatifs à la sécurité.

Avertissement

Si le témoin de disponibilité de sac gonflable s'allume après avoir désactivé le sac gonflable, cela signifie que le système de sac gonflable peut être défectueux. Par exemple, le sac gonflable frontal du passager latéral avant pourrait se déployer même si le

(Suite)

Avertissement (Suite)

commutateur d'activation/désactivation est en position désactivation.

Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faire réparer au plus vite le véhicule. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)* ⇨ 169 pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Si le mot ON (activé) ou le pictogramme d'activation est allumé, ceci signifie que le sac gonflable de passager avant externe est activé (peut se gonfler). Se reporter à *Interrupteur marche-arrêt de sac gonflable* ⇨ 97 pour de plus amples informations, notamment d'importantes informations relatives à la sécurité.

Si, quelques secondes plus tard, les deux témoins d'état restent allumés ou s'ils sont tous éteints, cela peut indiquer l'existence d'un problème relatif aux témoins ou à l'interrupteur de sac gonflable. Consulter votre concessionnaire pour obtenir une intervention.

Témoin de l'état du sac gonflable du passager

Si le véhicule est équipé du système de détection du passager, la console de plafond dispose d'un témoin de l'état du sac gonflable passager. Se reporter à *Système de détection de passager* ↗ 100 pour plus d'information relative à la sécurité.



États-Unis



Canada et Mexique

Lorsque le véhicule a démarré, le témoin de statut de sac gonflable de passager affiche ON (activé) et OFF (désactivé) ou les symboles correspondants pendant quelques secondes à titre de vérification du système. Puis, quelques secondes plus tard, le témoin affiche soit ON soit OFF ou le symbole correspondant, afin de signaler le statut du sac gonflable frontal du passager avant extérieur.

Si le mot ON ou le symbole de marche est allumé pour le témoin de statut de sac du passager, cela signifie que le sac gonflable frontal du passager extérieur peut se déployer.

Si le mot OFF (désactivé) ou le symbole correspondant du témoin de sac gonflable est allumé, cela

signifie que le système de détection de passager a désactivé le sac gonflable frontal du passager avant extérieur.

Si, quelques secondes plus tard, les deux témoins d'état restent allumés ou s'ils ne s'allument pas du tout, cela peut indiquer l'existence d'un problème relatif aux témoins ou au système de détection du passager. Consulter le concessionnaire pour tout service d'entretien.

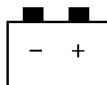
Avertissement

Si le témoin de disponibilité du sac gonflable s'allume et reste allumé, cela signifie que le système de sacs gonflables peut être défectueux. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faire réparer au plus vite le véhicule. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)* ↗ 169 pour de plus

(Suite)

Avertissement (Suite)

amples informations, notamment d'importantes informations relatives à la sécurité.

Témoin du système de charge

Le témoin du système de charge s'allume brièvement lorsque le contact est mis mais que le moteur ne tourne pas; afin de vérifier son fonctionnement. Il doit s'éteindre lorsque le moteur a démarré.

S'il reste allumé, ou s'il s'allume pendant la conduite, il peut y avoir un problème relatif au système de charge électrique. Le faire inspecter par votre concessionnaire. La

batterie risque de se décharger si le véhicule est utilisé lorsque ce témoin est allumé.

Lorsque ce témoin s'allume ou clignote, le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche également un message.

Si vous devez conduire sur une courte distance avec ce témoin allumé, couper tous les accessoires tels que la radio et le climatiseur.

Témoin d'anomalie (Témoin de vérification du moteur)

Ce témoin fait partie du système de diagnostic antipollution embarqué. Si ce témoin est allumé pendant que le moteur est en marche, une défaillance a été détectée et le véhicule peut nécessiter un entretien. Le témoin doit s'allumer pour montrer qu'il fonctionne lorsque le contact est mis et que le moteur ne tourne pas. Se reporter à *Positions du commutateur d'allumage* ➔ 289.



Le système indique généralement les dysfonctionnements avant qu'un problème apparaisse. Surveiller le témoin et faire réviser le véhicule rapidement pour éviter des dégâts.

Attention

Si le véhicule roule continuellement avec ce témoin allumé, le système antipollution risque de ne plus fonctionner comme il se doit, la consommation de carburant peut augmenter et le véhicule risque de ne plus fonctionner correctement. Ceci pourrait entraîner des réparations coûteuses qui ne sont pas forcément couvertes par la garantie du véhicule.

Attention

Des modifications sur le moteur, la boîte de vitesses, l'échappement, l'admission ou le système d'alimentation, ou l'utilisation de pneus de secours non conformes aux spécifications d'origine, peuvent allumer ce témoin. Ceci peut entraîner des réparations coûteuses non couvertes par la garantie du véhicule. Ceci pourrait également empêcher le véhicule de subir avec succès un essai d'inspection des émissions/ de maintenance. Se reporter à *Accessoires et modifications* ⇨ 395.

Si le témoin clignote : Une défaillance a été détectée et pourrait endommager le système antipollution et augmenter les émissions du véhicule. Un diagnostic et un entretien peuvent être nécessaires.

Afin de ne pas endommager le véhicule, réduire la vitesse et éviter les accélérations fortes et les pentes raides. Si le véhicule tire une remorque, réduire la charge tractée dès que possible.

Si le témoin continue à clignoter, rechercher un stationnement sécurisé. Couper le contact et attendre au moins 10 secondes avant de redémarrer le moteur. Si le témoin clignote toujours, suivre les recommandations précédentes et se rendre dès que possible chez le concessionnaire pour faire réparer le véhicule.

Si le témoin est allumé en permanence : Une défaillance a été détectée. Un diagnostic et un entretien peuvent être nécessaires.

Vérifier ce qui suit :

- Si du carburant a été ajouté au véhicule à l'aide de l'adaptateur d'entonnoir sans bouchon, s'assurer qu'il a été retiré. Voir « Remplissage du réservoir au moyen d'un bidon d'essence » dans la rubrique *Remplissage du*

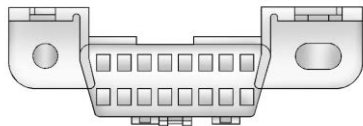
réservoir ⇨ 347. Le système de diagnostic peut détecter si l'adaptateur est resté sur le véhicule, ce qui permet au carburant de s'évaporer dans l'atmosphère. Quelques trajets avec l'adaptateur retiré devraient éteindre le témoin.

- Une mauvaise qualité du carburant peut entraîner un fonctionnement inefficace du moteur et une mauvaise motricité, qui devrait disparaître une fois que le moteur est monté en température. Si cela se produit, changer de marque de carburant. Au moins un plein complet avec le carburant approprié peut être nécessaire pour que le témoin s'éteigne. Se reporter à *Carburant* ⇨ 344.

Si le témoin reste allumé, contacter votre concessionnaire.

Inspection des émissions gazeuses et programmes de maintenance

Si le véhicule nécessite un essai d'inspection des émissions/de maintenance, l'équipement d'essai se connectera probablement au connecteur de liaison de données (DLC) du véhicule.



Le connecteur de liaison de données (DLC) se trouve sous le tableau de bord, à gauche du volant de direction. Le fait de connecter des dispositifs qui ne sont pas utilisés pour effectuer un essai d'inspection des émissions/de maintenance ou d'entretenir le véhicule peut affecter son

fonctionnement. Se reporter à *Équipement électrique complémentaire* ⇨ 387. Contacter votre concessionnaire si une assistance est nécessaire.

Le véhicule risque de ne pas passer l'inspection si :

- Le témoin est allumé pendant que le moteur est en marche.
- Le témoin ne s'allume pas lorsque le contact est mis et que le moteur est arrêté.
- Les systèmes antipollution essentiels n'ont pas été complètement diagnostiqués. Si cela se produit, le véhicule ne sera pas prêt pour une inspection et nécessitera plusieurs jours de conduite ordinaire avant que le système soit prêt pour l'inspection. Cela peut se produire si la batterie 12 volts a été récemment remplacée ou s'est déchargée, ou si le véhicule a récemment été entretenu.

Contactez votre concessionnaire si le véhicule ne passe ou ne peut pas être prêt pour l'essai.

Témoin du système de freinage

Le système de freinage du véhicule se compose de deux circuits hydrauliques. Si l'un ne fonctionne pas, l'autre permet encore d'arrêter le véhicule. Pour permettre un freinage optimal, les deux circuits doivent fonctionner.

Si le témoin d'avertissement s'allume, cela signifie que le système de freinage est défectueux. Le faire vérifier immédiatement.



BRAKE

Unités métriques

**Mesures
impériales**

Ce témoin devrait s'allumer brièvement au démarrage du moteur. S'il ne s'allume pas à ce

moment-là, le faire réparer de façon à pouvoir être averti en cas de problème.

Quand le contact est mis, le témoin du système de freinage s'allume aussi lorsque le frein de stationnement est serré. Ce témoin reste allumé si le frein de stationnement n'est pas complètement desserré. S'il reste allumé une fois le frein de stationnement desserré, cela signale un problème de freins.

Si le témoin s'allume en cours de route, quitter la route et immobiliser le véhicule prudemment. Il est peut-être plus difficile de pousser sur la pédale ou celle-ci peut être plus proche du plancher. Le temps nécessaire à l'arrêt aura peut-être augmenté. Si le témoin reste allumé, faire remorquer et réparer le véhicule. Se reporter à la rubrique *Remorquage du véhicule* ⇨ 499.



Avertissement

Le système de freinage peut ne pas fonctionner correctement si le témoin du système de freinage est allumé. Conduire avec ce témoin allumé peut causer une collision. Si le témoin est toujours allumé après le rangement et l'arrêt du véhicule, faire remorquer celui-ci pour intervention.

Témoin de système de freinage antiblocage



Ce témoin s'allume brièvement au démarrage.

Si le témoin ne s'allume pas, le faire réparer pour qu'il puisse vous avertir de la présence d'une défaillance.

Si le témoin reste allumé pendant le trajet, arrêter dès que possible en sécurité et couper le contact. Redémarrer pour réinitialiser le système. Si le témoin ABS reste allumé ou se rallume en roulant, le véhicule doit être réparé. Un carillon peut également retentir pendant que le témoin reste allumé.

Si le témoin ABS est seul allumé, le véhicule peut freiner mais l'antiblocage est en panne.

Si les témoins de l'ABS et du système de freinage sont tous deux allumés, l'antiblocage des freins du véhicule ne fonctionne pas et les freins normaux présentent un problème. Consulter le concessionnaire pour une réparation.

Voir *Témoin du système de freinage*

⇨ 175.

Témoin de quatre roues motrices



Le témoin de quatre roues motrices s'allume lorsque vous passez une boîte de transfert manuelle en quatre roues motrices et que l'essieu avant s'engage.

Un certain délai entre le passage et l'allumage du témoin est normal.

Se reporter à *Quatre roues motrices* ⇨ 311 pour plus de renseignements.

Témoin de mode de remorquage/transport



Sur les véhicules équipés du mode de remorquage/transport, ce témoin s'allume lorsque ce mode est activé.

Se reporter à *Mode de remorquage* ⇨ 308.

Indicateur du limiteur de vitesse en descente



Selon l'équipement, le témoin du système de commande de descente en côte s'allume quand le système

est prêt à fonctionner. Lorsque le témoin clignote, le système est activé.

Se reporter à *Aide au démarrage en côte (HDC)* ⇨ 326.

Témoin d'avertissement de sortie de voie (Séries 2500/3500)



Selon l'équipement, ce témoin s'allume brièvement au démarrage du véhicule. S'il ne s'allume pas, faire entretenir le véhicule.

Ce témoin est vert si l'avertissement de changement de voie (LDW) est activé et prêt à fonctionner.

Ce témoin devient orange et clignote pour indiquer le dépassement d'un marquage de voie sans utilisation du clignotant dans cette direction.

Voir *Témoin de sortie de ligne* (Séries 2500/3500) ⇨ 340.

Témoin d'assistance au maintien de trajectoire (LKA) (Série 1500)



S'il est disponible, ce témoin s'allume brièvement au démarrage du véhicule.

S'il ne s'allume pas, faire réparer le véhicule.

Ce témoin est vert si l'assistance au maintien dans la trajectoire (LKA) est opérationnelle.

Le système LKA peut assister le conducteur en tournant légèrement le volant si le véhicule approche un marquage de voie détecté sans que le clignotant n'ait été utilisé dans cette direction. Le témoin LKA passe à la couleur ambre.

Ce témoin est de couleur ambre et clignote en tant qu'alerte en présence d'un avertissement de sortie de voie (LDW), pour indiquer que le marquage de voie a été franchi.

Voir *Assistance au maintien de trajectoire (LKA) (Série 1500)* ⇨ 341.

Indicateur d'obstacle devant le véhicule



Selon l'équipement, ce témoin s'affiche en vert lorsqu'un véhicule est détecté à l'avant et orange quand vous suivez un véhicule devant vous de beaucoup trop près.

Voir *Système d'alerte de collision avant* ⇨ 335.

Indicateur de traction désactivée



Ce témoin s'allume brièvement au démarrage du moteur. Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Le témoin de traction asservie désactivée s'allume lorsque le système de traction asservie (TCS) a été désactivé en pressant et relâchant le bouton TCS/StabiliTrak.

Ce témoin et le témoin StabiliTrak OFF (StabiliTrak désactivé) s'allument lorsque la fonction StabiliTrak est désactivée.

Si le système de traction asservie (TCS) est désactivée, le patinage des roues n'est pas limité. Adapter sa conduite en conséquence.

Se reporter à *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ 324.

Témoin de désactivation de StabiliTrak



Ce témoin s'allume brièvement au démarrage du moteur. Sinon, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire.

Ce témoin s'allume quand le système StabiliTrak est désactivé. Si StabiliTrak est désactivé, le

système d'antipatinage à l'accélération (TCS) est également désactivé.

Si les systèmes d'antipatinage à l'accélération (TCS) et StabiliTrak sont désactivés, le système n'assiste pas le contrôle du véhicule. Activer le TCS et le système StabiliTrak, et le témoin d'avertissement s'éteint.

Voir *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ 324.

Témoin du système de traction asservie (TCS)/StabiliTrak



Ce témoin s'allume brièvement au démarrage.

Si le témoin ne s'allume pas, faire réparer le véhicule par le concessionnaire. Si le système fonctionne normalement, le témoin s'éteint.

Si le témoin est allumé sans clignoter, le système d'antipatinage et potentiellement le système StabiliTrak ont été désactivés. Un message du Centralisateur informatique de bord (CIB) pourrait apparaître. Vérifier les messages du CIB pour déterminer la panne et la nécessité d'une intervention sur le véhicule.

Si le témoin est allumé et clignote, le TCS et/ou le système StabiliTrak sont actifs.

Voir *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ 324.

Témoin de pression des pneus



Sur les véhicules dotés d'une surveillance de pression des pneus (TPMS), ce témoin s'allume brièvement lorsque le moteur démarre et fournit des informations sur les pressions des pneus et le système de surveillance de la pression des pneus.

Lorsque le témoin est allumé en permanence

Ceci indique qu'un ou plusieurs pneus sont fortement sous-gonflés.

Un message de pression des pneus peut également s'afficher au Centralisateur informatique de bord (CIB). Arrêter dès que possible et gonfler les pneus à la pression indiquée sur l'étiquette d'information

sur le chargement et les pneus. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 460.

Lorsque le témoin commence par clignoter puis reste allumé

Si le témoin clignote pendant une minute environ puis reste allumé, il existe un problème de TPMS. Si le problème n'est pas résolu, le témoin s'allume à chaque cycle d'allumage. Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ 464.

Témoin de bas niveau de carburant



Ce témoin est placé près de l'indicateur de carburant et s'allume brièvement lorsque le contact est mis pour vous indiquer qu'il fonctionne.

Ce témoin s'allume également lorsque le niveau de carburant du réservoir est bas. Il doit s'éteindre dès que du carburant est ajouté. Si ce n'est pas le cas, faire vérifier le véhicule.

Témoin de sécurité



Le témoin de sécurité s'allume brièvement au démarrage du moteur. Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Si le témoin ne s'éteint pas et si le moteur ne démarre pas, il s'agit peut-être d'un problème de Estème antivol. Voir *Fonctionnement du dispositif antidémarrage* ⇨ 53.

Témoin de feux de route allumés



Ce témoin s'allume lorsque les feux de route sont utilisés.

Voir *Commande de feux de route et feux de croisement* ⇨ 205.

Témoin de l'IntelliBeam^{MD}



Ce témoin s'allume lorsque le système IntelliBeam est activé, selon l'équipement.

Voir *Commandes de feux extérieurs* ⇨ 202.

Éclairage de phare antibrouillard avant



En cas de phares antibrouillard, ce témoin s'allume lorsque les phares antibrouillard sont allumés.

Le témoin s'éteint lorsque les phares antibrouillard sont désactivés. Voir *Phares antibrouillard* ⇨ 208.

Rappel de lumière allumée



Ce témoin s'allume lorsque les feux extérieurs sont allumés. Se reporter à *Commandes de feux extérieurs* ⇨ 202.

Indicateur du régulateur de vitesse automatique



Sur les véhicules dotés d'un régulateur de vitesse automatique, le témoin de régulateur de vitesse automatique est blanc lorsque le régulateur de vitesse est en fonction.

et prêt et devient vert lorsque le régulateur de vitesse est réglé et actif.

Le témoin s'éteint lorsque le régulateur de vitesse automatique est désactivé. Se reporter à *Régulateur de vitesse automatique* ➔ 328.

Affichages d'information

Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)

Les affichages du CIB se trouvent au centre du groupe d'instruments. Les affichages montrent le statut de nombreux systèmes du véhicule. La tige de réinitialisation du compteur journalier du groupe d'instruments est utilisée pour accéder aux options du menu CIB.

Éléments du menu du centralisateur informatique de bord (CIB)

Faire tourner la tige de réinitialisation du compteur journalier pour faire défiler les options de menu suivantes :

- Compteur de vitesse numérique
- Journalier
- Autonomie

- Consommation d'essence moyenne
- Pression des pneus
- Durée de vie utile restante de l'huile moteur
- Température du liquide de boîte de vitesses
- Frein de remorque
- Horomètre
- Unité

Compteur de vitesse numérique

Le compteur de vitesse affiche la vitesse du véhicule en kilomètres par heure (km/h) ou en milles par heure (mi/h). Le compteur de vitesse ne peut être réinitialisé.

Journalier

Faire tourner la tige de réinitialisation du compteur journalier jusqu'à l'affichage de TRIP (trajet). La distance parcourue actuellement, en kilomètres (km) ou en milles (mi), depuis la dernière réinitialisation du compteur journalier s'affiche. Le compteur

journalier peut être remis à zéro en maintenant enfoncée la tige de réinitialisation du compteur journalier pendant l'affichage du compteur journalier.

Autonomie

Cet écran affiche la distance approximative pouvant être parcourue par le véhicule sans appoint de carburant. L'estimation de l'autonomie est basée sur une moyenne de consommation du véhicule au cours des trajets récents et sur le volume de carburant restant dans le réservoir. L'autonomie ne peut être réinitialisée.

Consommation d'essence moyenne

L'affichage Économie moyenne de carburant indique la moyenne approximative de litres pour 100 kilomètres (L/100 km) ou de miles par gallon (mpg). Ce nombre ne reflète que l'économie approximative moyenne de carburant du véhicule au moment de la lecture, et il varie en fonction

du changement de conditions de conduite. Ce nombre est basé sur le nombre de L/100 km (mpg) mémorisés depuis la dernière fois que cet élément de menu a été réinitialisé. Supprimer cet affichage en appuyant sur la tige de remise à zéro compteur journalier.

Pression des pneus

Tourner la tige de remise à zéro du compteur kilométrique d'un véhicule jusqu'à ce que les pressions approximatives de tous les quatre pneus s'affichent. Les pressions sont affichées en kilopascals (kPa) ou en livres par pied carré (psi).

Se reporter à *Système de surveillance de la pression des pneus* ⇨ 462 et *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ 464.

Durée de vie utile restante de l'huile moteur

Faire tourner la tige de réinitialisation du compteur journalier jusqu'à l'affichage de DURÉE DE VIE RESTANTE DE L'HUILE. Une estimation de la

durée de vie restante de l'huile s'affiche. DURÉE DE VIE RESTANTE DE L'HUILE 99% signifie que 99% de la durée de vie de l'huile restent disponibles.

Lorsque la durée de vie utile restante de l'huile est faible, le message VIDANGER L'HUILE MOTEUR SOUS PEU s'affiche. Vidanger l'huile le plus tôt possible. Se reporter à *Huile à moteur* ⇨ 403. En plus du système de durée de vie de l'huile moteur surveillant la durée de vie de l'huile, le programme d'entretien recommande d'autres opérations d'entretien. Se reporter à *Programme entretien* ⇨ 519.

L'affichage de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé après chaque vidange, car il ne se réinitialise pas tout seul. Ne pas réinitialiser l'écran de durée de vie de l'huile moteur à un moment autre que celui de la vidange. Il ne peut pas être réinitialisé précisément jusqu'à la prochaine vidange d'huile moteur. Pour réinitialiser l'indicateur

d'usure de l'huile moteur, se reporter à *Indicateur d'usure d'huile à moteur* ⇨ 407.

Température du liquide de boîte de vitesses

La température du liquide de boîte de vitesses automatique s'affiche en degrés Celsius (°C) ou Fahrenheit (°F).

Frein de remorque

En cas de commande intégrée de frein de remorque (ITBC), faire tourner la tige de réinitialisation du compteur journalier jusqu'à l'affichage de TRAILER GAIN (gain de remorque) et TRAILER OUTPUT (sortie de remorque).

TRAILER GAIN (gain de remorque) montre le réglage du gain de remorque. Ce réglage peut être réglé de 0.0 à 10.0 avec une remorque attachée ou détachée.

TRAILER OUTPUT (sortie de remorque) indique la puissance effective à la remorque à chaque fois qu'une remorque à freins électriques est attelée. La sortie

s'affiche en tant qu'indicateur à barres lumineuses. Des tirets peuvent être affichés dans l'affichage TRAILER OUTPUT (sortie de remorque) si une remorque n'est pas attelée.

Horomètre

Cet écran indique le nombre total des heures pendant lesquelles le moteur a tourné.

Unité

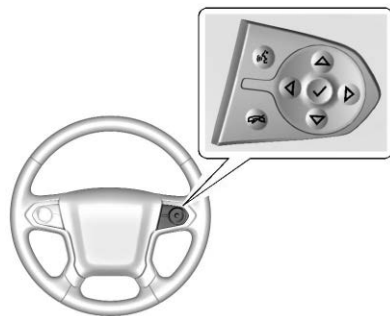
Ceci modifie l'affichage du groupe d'instruments et du centralisateur informatique de bord (CIB) entre les unités métriques ou anglo-saxonnes. Pour changer d'unité, appuyer sur la tige de réinitialisation du compteur journalier pendant l'affichage de UNITS (unités) pour accéder au menu des unités. Faire tourner la tige de réinitialisation du compteur journalier pour commuter entre les unités anglo-saxonnes et métriques. Appuyer sur la tige de réinitialisation du compteur journalier lorsque l'unité désirée est affichée.

Boussole

Le centralisateur informatique de bord (CIB) peut afficher une boussole. Voir *Boussole* ⇨ 154 pour plus informations.

Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)

Les écrans du CIB s'affichent au centre du groupe d'instruments, dans l'application d'information. Voir *Combiné d'instruments* ⇨ 161. Les écrans affichent l'état du statut de nombreux systèmes du véhicule. Les commandes du CIB se trouvent sur la commande du côté droit du volant.



△ ou ▽ : Appuyer pour parcourir une liste vers le haut ou vers le bas. Dans la vue principale, appuyer vers le haut ou vers le bas pour parcourir les différentes pages d'applications.

◀ ou ▶ : Appuyer pour se déplacer entre les zones interactives d'affichage du groupe d'instruments.

✓ : Appuyer pour ouvrir un menu ou sélectionner un élément de menu. Appuyer et maintenir pour réinitialiser les valeurs sur certains écrans.

Options de page d'information du CIB

Les pages d'informations au CIB peuvent être activées ou désactivées dans le menu Options.

1. Appuyer sur ◀ pour accéder aux applications du combiné d'instruments.
2. Appuyer sur △ ou ▽ pour défiler jusqu'à l'application Options.
3. Appuyer sur ✓ pour accéder au menu Options.
4. Faire défiler jusqu'aux pages d'information et appuyer sur ▶.
5. Appuyer sur △ ou ▽ pour parcourir la liste des informations affichables.
6. Appuyer sur ✓ lorsqu'un élément est en surbrillance pour sélectionner ou désélectionner cet élément. Lorsqu'un élément est sélectionné, une coche s'affiche à côté de lui.

Pages d'information du CIB

Ci-dessous se trouve une liste de tous les écrans de page d'information du CIB possibles. Certains d'entre eux peuvent ne pas être offerts sur votre véhicule spécifique. Certains éléments peuvent ne pas être activés par défaut mais peuvent l'être au moyen de l'application Options. Voir « Options de page d'information du CIB », plus haut dans cette section.

Vitesse : Indique la vitesse du véhicule en kilomètres par heure (km/h) ou en milles par heure (milles/h). Selon l'équipement, appuyer sur ▶ pour ouvrir le menu et sélectionner l'activation de l'affichage des panneaux de limite de vitesse.

Trajet A ou trajet B : Affiche la distance parcourue, soit en kilomètres (km) ou en milles (mi), depuis la dernière réinitialisation du compteur journalier.

Ceci indique aussi l'économie moyenne approximative en nombre de litres aux 100 kilomètres

(l/100 km) ou en milles par gallon (mpg). Ce chiffre est calculé sur base des valeurs enregistrées en l/100 km (mpg) depuis la dernière réinitialisation de cet élément de menu. Ce chiffre reflète uniquement l'économie moyenne approximative actuelle de carburant du véhicule et il varie en fonction du changement de conditions de conduite.

Appuyer et maintenir enfoncé ✓ pendant que cet affichage est actif pour réinitialiser le compteur journalier ainsi que l'économie moyenne de carburant. Trajet A et Trajet B peuvent de même être réinitialisés en appuyant sur ▷ et en choisissant Réinitialiser.

Autonomie : Indique la distance approximative pouvant être parcourue par le véhicule sans appoint de carburant. BAS s'affiche lorsque le niveau de carburant du véhicule est bas. L'estimation de l'autonomie est basée sur une moyenne des consommations récentes du véhicule et sur le volume de carburant restant dans le réservoir.

Durée de vie de l'huile moteur : Indique une estimation de la vie utile restante de l'huile. Si DURÉE DE VIE RESTANTE D'HUILE 99 % est affiché, cela signifie qu'il reste 99 % de durée de vie de l'huile.

Lorsque la durée de vie utile restante de l'huile est faible, le message VIDANGER L'HUILE MOTEUR SOUS PEU s'affiche. Vidanger l'huile le plus tôt possible. Se reporter à *Huile à moteur* ⇨ 403. En plus du système de durée de vie de l'huile moteur surveillant la durée de vie de l'huile, le programme d'entretien recommande d'autres opérations d'entretien. Se reporter à *Programme entretien* ⇨ 519.

Ne pas oublier que l'affichage de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé après chaque vidange, car il ne se réinitialise pas tout seul. Veiller également à ne pas réinitialiser l'écran de durée de vie de l'huile moteur accidentellement à un moment autre que celui de la vidange. Il ne peut pas être réinitialisé précisément jusqu'à la prochaine vidange d'huile moteur.

Pour réinitialiser l'indicateur d'usure de l'huile moteur, appuyer et maintenir ✓ pendant plusieurs secondes pendant que l'affichage de durée de vie de l'huile est actif. Se reporter à *Indicateur d'usure d'huile à moteur* ⇨ 407.

Pression des pneus : Indique les pressions approximatives des quatre pneus. La pression est affichée en kilopascals (kPa) ou en livres par pouce carré (psi). Si la pression est faible, la valeur correspondant à ce pneu est affichée en orange. Se reporter à *Système de surveillance de la pression des pneus* ⇨ 462 et *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ 464.

Économie de carburant : L'économie instantanée approximative de carburant s'affiche au centre sous forme de nombre et de graphique à barre. La consommation moyenne de carburant s'affiche au-dessus du graphique à barre pour la distance sélectionnée parcourue le plus

récemment. La meilleure consommation moyenne de carburant s'affiche sous le graphique à barre pour la distance sélectionnée. La distance sélectionnée s'affiche dans le haut de la page sous la forme « derniers xxx mi/km ». À côté du compteur kilométrique s'affiche le nombre de cylindres en fonctionnement du véhicule pour la gestion active de carburant. Se reporter à *Active Fuel Management (gestion active de carburant)* ➔ 299.

Appuyer sur $\triangleright$ pour sélectionner la distance ou réinitialiser la meilleure valeur. Utiliser $\triangle$ et ∇ pour sélectionner la distance et appuyer sur $\checkmark$. Appuyer sur $\triangle$ et ∇ pour sélectionner « Réinitialiser le meilleur résultat ». Appuyer sur $\checkmark$ pour réinitialiser la meilleure consommation moyenne de carburant. Après la réinitialisation, la consommation de carburant moyenne instantanée s'affiche.

L'écran affiche l'information sur l'influence du comportement de conduite actuel sur la consommation moyenne et la comparaison entre la conduite récente par rapport à la meilleure conduite qui a été obtenue pour la distance sélectionnée.

Chronomètre : Cet écran peut être utilisé comme minuterie. Pour lancer le chronomètre, appuyer sur $\checkmark$ lorsque cet écran est actif. L'écran affichera le temps passé depuis la dernière réinitialisation du chronomètre. Pour arrêter le chronomètre, appuyer brièvement sur $\checkmark$ lorsque cet écran est actif et que le chronomètre fonctionne. Pour remettre le chronomètre à zéro, appuyer sur $\checkmark$ et le maintenir lorsque cet écran est actif ou appuyer sur $\triangleright$ et sélectionner réinitialisation.

Limiteur de vitesse (selon l'équipement) : Indique l'information des panneaux, qui

provient d'une base de données routières dans la navigation embarquée.

Heures de fonctionnement du moteur : Indique le nombre total des heures pendant lesquelles le moteur a tourné.

Température du liquide de boîte de vitesses : Indique la température du liquide de boîte de vitesses automatique en degrés Celsius (°C) ou Fahrenheit (°F).

Frein de remorque (selon l'équipement) : En cas de commande intégrée de frein de remorque (ITBC), le frein de remorque s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB).

TRAILER GAIN (gain de remorque) montre le réglage du gain de remorque. Ce réglage peut être réglé de 0,0 à 10,0 avec une remorque attachée ou détachée.

TRAILER OUTPUT (sortie de remorque) indique la puissance effective à la remorque à chaque fois qu'une remorque à freins électriques est attelée. La sortie

s'affiche en tant qu'indicateur à barres lumineuses. Des tirets peuvent être affichés dans l'affichage OUTPUT (sortie) si une remorque n'est pas attelée.

Hors route : Affiche les informations de tangage et de roulis du véhicule, l'angle des roues et l'état du système quatre roues motrices (4WD).

Page vierge : N'indique pas d'informations.

Messages du véhicule

Les messages affichés sur le centralisateur informatique de bord (CIB) indiquent l'état du véhicule ou certaines mesures nécessaires pour corriger une condition. De multiples messages peuvent s'afficher l'un après l'autre.

Il est possible d'accuser réception des messages ne nécessitant pas d'action immédiate et de les effacer en appuyant sur ✓. Les messages nécessitant une action immédiate ne peuvent pas être effacés jusqu'à ce que cette action soit effectuée.

Tous les messages doivent être pris au sérieux : le fait d'effacer le message ne résout pas le problème.

Si un message SERVICE (entretien) apparaît, contacter votre concessionnaire.

Suivre les instructions contenues dans les messages. Le système affiche des messages concernant les sujets suivants :

- Messages d'entretien

- Niveaux de liquide
- Sécurité du véhicule
- Freins
- Systèmes de commande de suspension
- Systèmes d'assistance au conducteur
- Régulateur automatique de vitesse
- Éclairage et remplacement d'ampoules
- Systèmes d'essuie-glace/lave-glace
- Portes et glaces
- Ceintures de sécurité
- Systèmes de sac gonflable
- Moteur et boîte de vitesses
- Pression des pneus
- Batterie

Messages de puissance de moteur

LA PUISSANCE DU MOTEUR EST RÉDUITE

Ce message s'affiche lorsque la puissance de propulsion du véhicule est réduite. Une puissance de propulsion réduite peut affecter la capacité d'accélération du véhicule. Si ce message apparaît sans qu'il y ait une constatation de réduction des performances, se rendre à la destination. Les performances pourront être réduites la prochaine fois que vous conduirez le véhicule. Vous pouvez conduire le véhicule lorsque ce message est affiché mais l'accélération et la vitesse maximales peuvent être limitées. Chaque fois que ce message reste affiché, ou s'affiche à répétition, amener votre véhicule chez votre concessionnaire pour le faire réparer dans les meilleurs délais.

Messages de vitesse du véhicule

VITESSE LIMITÉE À XXX KM/H (MPH)

Ce message indique que la vitesse du véhicule a été limitée à la vitesse affichée. La vitesse limitée est une protection pour divers systèmes de propulsion et de véhicule, tels que la lubrification, le chauffage, la suspension, le système Jeune conducteur, si équipé, ou les pneus.

Personnalisation du véhicule

Utiliser les commandes du système audio pour accéder au menu de personnalisation des caractéristiques du véhicule.

Voici toutes les fonctions de personnalisation possibles. Selon le véhicule, certaines d'entre elles peuvent ne pas être disponibles.

Commandes du système audio de l'autoradio de base

 : Appuyer pour accéder au menu de la page d'accueil.

▲ ou ▼ : Toucher pour parcourir les menus ou les éléments de configuration.

 : Toucher pour quitter ou revenir à l'écran ou au menu précédent.

Commandes du système audio de la radio de niveau supérieur

1. Toucher la fonction désirée pour afficher une liste des options disponibles.

2. Sélectionner l'option de la fonction désirée.
3. Presser  BACK sur la colonne centrale ou toucher  pour revenir au menu précédent ou quitter.

Mettre le contact pour accéder au menu Paramètres, puis sélectionner PARAMÈTRES à partir de la page d'accueil sur l'écran d'infodivertissement.

Menus de personnalisation

Voici la liste des éléments de menu pouvant être disponibles :

- Heure et date
- Rappel siège arrière
- Langue (Language)
- Annonce vocale
- Mode de verrouillage
- Jeune conducteur
- Radio
- Véhicule
- Bluetooth

- Apple CarPlay
- Android Auto
- Déclenchement auto USB
- Vocal
- Écran
- Caméra de recul
- Rétablir réglages usine
- Info logiciel
- WIFI

Des informations détaillées pour chaque menu suivent.

Heure et date

Régler manuellement l'heure et la date. Voir *Horloge* ➔ 154.

Rappel siège arrière

Une alerte sonore retentit et un message apparaît lorsque l'une des portes arrière a été ouverte avant ou pendant la mise ne marche du véhicule.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Langue (Language)

Sélectionner Langue puis sélectionner parmi les langues disponibles.

La langue sélectionnée s'affiche sur le système et la reconnaissance vocale fonctionne avec la langue sélectionnée.

Annonce vocale

Sélectionner Off (hors fonction) ou On (en fonction).

Mode de verrouillage

Le système Infodivertissement et les commandes au volant seront verrouillés. L'accès aux emplacements de rangement du véhicule peut également être limité, selon l'équipement.

Pour activer le mode de verrouillage :

1. Saisir un code à quatre chiffres sur le clavier.
2. Sélectionner Confirmer pour aller à l'écran de confirmation.

3. Saisir le code à quatre chiffres de nouveau.

Effleurer Verrouiller ou Déverrouiller pour verrouiller ou déverrouiller le système. Effleurer Retour pour retourner au menu précédent.

Jeune conducteur

Voir « Conducteur adolescent » à la section « Paramètres » dans le manuel du système d'infodivertissement.

Radio

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Gérer les favoris
- Nombre de favoris affichés
- Confirmation tactile audible
- Défilement de texte
- Paramètres de tonalité
- Volume auto.
- Volume max. à la mise en marche
- Volume du signal sonore

Gérer les favoris

Cela permet d'éditer les favoris. Voir « Gérer les favoris » dans « Configuration de la radio » sous *Page d'accueil* ⇨ 216 ou « Gérer les favoris » dans « Paramètres » sous « Radio » dans le manuel d'infodivertissement.

Nombre de favoris affichés

Sélectionner pour paramétrer le nombre des éléments favoris à afficher.

Sélectionner le nombre désiré ou sélectionner Auto et le système infodivertissement ajuste automatiquement le nombre de favoris affichés.

Confirmation tactile audible

Cela permet d'activer ou de désactiver le retour de touche audible.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Défilement de texte

Sélectionner pour voir le défilement du texte sur l'écran.

Sélectionner Off (hors fonction) ou On (en fonction).

Paramètres de tonalité

Sélectionner pour régler la tonalité de la radio. Voir « Réglages de la tonalité » dans *Autoradio AM-FM* ⇨ 218.

Volume auto.

Cette fonction permet de régler le volume en fonction de la vitesse du véhicule et du bruit ambiant.

Sélectionner Désactivé, Bas, Moyen-bas, Moyen, Moyen-haut ou Haut.

Volume max. à la mise en marche

Cette fonction permet de définir le volume maximum au démarrage. Si le véhicule est démarré alors que le volume est supérieur à ce niveau, le volume est réglé sur ce niveau. Pour définir le volume maximum au démarrage, toucher + ou - pour l'augmenter ou le diminuer.

Volume du signal sonore

Cette fonction définit le volume des fichiers audio lus au démarrage du système et à l'arrêt.

Sélectionner Activé, puis toucher + ou - pour augmenter ou diminuer le volume.

Véhicule

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Climatisation et qualité d'air
- Systèmes collision / détection
- Confort et commodité
- Éclairage
- Verrouillage électrique portes
- Verr., déverr., démarrage à distance

Climatisation et qualité d'air

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Vitesse de ventilateur automatique
- Désembuage automatique arrière

Vitesse de ventilateur automatique

Cette fonction règle la vitesse du ventilateur automatique.

Sélectionner Bas, Moyen ou Haut.

Désembuage automatique arrière

Cette fonction active automatiquement le désembueur arrière quand il fait froid dehors.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Systèmes collision/détection

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Type d'alerte
- Alerte de collision frontale
- Assistant stationnement

Type d'alerte

Cette fonction permet de définir les alertes de collision sur des bips sonores ou des vibrations du siège. Ce réglage affecte toutes les alertes de collision, y compris Collision frontale, l'avertissement de sortie de voie et les alertes de Assistant stationnement.

Sélectionner Alerte sonore ou Alerte sous le siège.

Alerte de collision frontale

Cette fonction active ou désactive l'alerte de collision frontale (FCA) et le freinage automatique en marche avant (FAB). Le réglage Désactivé désactive les fonctions FCA et FAB. Avec les réglages Alerte et Freinage, les fonctions FCA et FAB sont toutes deux disponibles. Le réglage Alerte désactive cependant le FAB. Se reporter à *Freinage automatique en marche avant (FAB)* ⇨ 338.

Sélectionner Désactivé, Alerte et freinage ou Alerte.

Assistant stationnement

Cette fonction en option peut aider à faire reculer le véhicule et à le faire stationner. Voir *Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul* ⇨ 332.

Sélectionner Désactivé, Activé ou Activé avec le crochet d'attelage.

Confort et commodité

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Rappel automatique de mémorisation
- Options sortie aisée
- Volume carillon
- Rétroviseur basculant marche arr.
- Rabattement automat. rétroviseurs

Rappel automatique de mémorisation

Cette fonction rappelle automatiquement les positions précédemment mémorisées par le bouton 1 ou 2 lorsque le commutateur d'allumage passe de la position éteinte à la position de marche ou ACC/ACCESSORY (accessoires). Se reporter à *Sièges à mémoire* ⇨ 71.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Options sortie aisée

Cette fonction rappelle automatiquement la position précédemment mémorisée par le bouton Sortie en sortant du véhicule. Voir *Sièges à mémoire* ⇨ 71.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Volume carillon

Ceci permet la sélection du volume du carillon.

Toucher + ou - pour régler le volume.

Rétroviseur basculant marche arr.

S'ils sont activés, les rétroviseurs extérieurs du conducteur et du passager s'inclinent vers le bas lorsque le véhicule passe en marche arrière (R) afin d'améliorer la visibilité du sol à proximité des roues arrière. Ils reviennent à leur position de conduite précédente lorsque le véhicule quitte la position de marche arrière (R) ou quand le moteur est coupé. Voir *Rétroviseurs inclinables marche arrière* ⇨ 58.

Sélectionner Désactivé, Activé - conducteur et passager, Activé - conducteur ou Activé - passager.

Rabattement automat. rétroviseurs

Lorsque la fonction est activée, les rétroviseurs extérieurs se rabattent ou se déploient automatiquement en maintenant enfoncé le bouton verrouiller ou déverrouiller de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE). Se reporter à *Rétroviseurs rabattables* ⇨ 56.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Éclairage

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Lumières pour localiser véh.
- Éclairage à la descente

Lumières pour localiser véh.

Cette fonction fait clignoter les feux extérieurs et permet à certains feux extérieurs ainsi qu'à la plupart de l'éclairage intérieur de s'allumer brièvement lorsque la touche  de

l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) est pressée, afin de localiser le véhicule.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Éclairage à la descente

Ceci permet la sélection de la durée de fonctionnement des feux en quittant le véhicule dans l'obscurité.

Sélectionner Désactivé, 30 secondes, 60 secondes ou 120 secondes.

Verrouillage électrique portes

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Déverrouillage automat. des portes
- Verrouillage retardé des portes

Déverrouillage automat. des portes

Ceci permet de choisir les portes qui seront automatiquement déverrouillées lors de la sélection de la position de stationnement (P) (en cas de boîte automatique) ou lorsque le véhicule est éteint (en cas de boîte manuelle).

Sélectionner Désactivé, Toutes les portes ou Porte conducteur.

Verrouillage retardé des portes

Lorsqu'elle est activée, cette fonction retarde le verrouillage des portes. Pour neutraliser le délai, appuyer sur le commutateur de verrouillage électrique de porte de la porte.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Verr., déverr., démarrage à distance

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Déverrouill. à distance signal lumineux
- Confirmation verrouillage à distance
- Déverrouillage portes à distance
- Refroid. sièges, démarrage à distance
- Chauff. siège au démarr. à distance
- Alerte télécommande dans véhicule

Déverrouill. à distance signal lumineux

Si la fonction est activée, les feux extérieurs clignotent lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de l'émetteur RKE.

Sélectionner Désactivé ou Appel de feux.

Confirmation verrouillage à distance

Ceci permet de choisir le type de rétroaction lors du verrouillage du véhicule au moyen de l'émetteur de télédéverrouillage.

Sélectionner Désactivé, Éclairage et klaxon, Seulement éclairage ou Seulement klaxon.

Déverrouillage portes à distance

Ceci permet de choisir les portes qui seront déverrouillées en appuyant sur le bouton  de l'émetteur de télédéverrouillage.

Sélectionner Toutes les portes ou Porte conducteur.

Refroid. sièges, démarrage à distance

Selon l'équipement et si elle est activée, cette fonction active les sièges ventilés lors d'un démarrage à distance par temps chaud.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Chauff. siège au démarr. à distance

Si cette fonction en option est en marche, elle commande le chauffage de siège en utilisant le démarrage à distance par temps froid.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Alerte télécommande dans véhicule

Ce dispositif déclenche une alerte lorsque l'émetteur RKE est laissé dans le véhicule.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Bluetooth

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Jumeler nouvel appareil

- Détectable
- Gestion des appareils
- Sonneries
- Numéros de messagerie vocale
- Alertes par message texte

Jumeler nouvel appareil

Sélectionner pour jumeler un nouvel appareil. Voir « Jumelage », sous *Bluetooth (Aperçu)* ⇨ 239 ou *Bluetooth (Commandes d'infodivertissement)* ⇨ 241 ou « Jumelage » dans « Commandes d'infodivertissement » sous « Bluetooth » dans le manuel d'infodivertissement.

Détectable

Ceci permet au système de détecter un appareil.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Gestion des appareils

Sélectionner pour se connecter à une source téléphonique différente, déconnecter un téléphone ou supprimer un téléphone.

Sonneries

Sélectionner pour modifier la sonnerie téléphonique du téléphone spécifique. Le téléphone n'a pas besoin d'être connecté pour modifier la tonalité.

Numéros de messagerie vocale

Cette fonction affiche le numéro de messagerie vocale de tous les téléphones connectés. Pour changer le numéro de messagerie vocale, sélectionner MODIFIER. Taper un nouveau numéro puis sélectionner Enr..

Alertes par message texte

Ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Apple CarPlay

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Apple CarPlay
- Gérer appareils Apple CarPlay

Apple CarPlay

Cette fonction permet de connecter les dispositifs Apple au système Infodivertissement par un port USB.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Gérer appareils Apple CarPlay

Sélectionner pour gérer les dispositifs Apple. Apple CarPlay doit être activé pour accéder à cette fonction.

Android Auto

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Android Auto
- Gestion appareils Android Auto

Android Auto

Cette fonction permet de connecter les dispositifs Android au système Infodivertissement par un port USB.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Gestion appareils Android Auto

Sélectionner pour gérer les dispositifs Android. Android Auto doit être activé pour accéder à cette fonction.

Déclenchement auto USB

Ceci permet aux dispositifs Android et Apple CarPlay de se connecter automatiquement lorsqu'ils sont branchés au port USB.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Vocal

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Seuil de fiabilité
- Longueur de l'invite
- Confirmation vocale, vitesse
- Aff. « Qu'est-ce que je peux dire? »

Seuil de fiabilité

Cette fonction permet d'ajuster la sensibilité du système de reconnaissance vocale.

Sélectionner Confirmer fréquemment ou Confirmer moins fréquemment.

Longueur de l'invite

Cette fonction règle la longueur des invites vocales.

Sélectionner Court ou Long.

Confirmation vocale, vitesse

Cette fonction permet de régler la vitesse de réaction audio.

Sélectionner Lent, Moyen ou Rapide.

Aff. « Qu'est-ce que je peux dire? »

Cette fonction présente des conseils relatifs aux commandes vocales.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Écran

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Calibrer écran tactile
- Éteindre l'écran

Calibrer écran tactile

Sélectionner pour étalonner l'écran tactile. Ensuite, suivre les invites.

Éteindre l'écran

Sélectionner pour désactiver l'affichage. Toucher n'importe où dans l'écran d'infodivertissement ou

appuyer sur n'importe quelle commande de la colonne centrale de la radio pour réactiver l'affichage.

Caméra de recul

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Lignes de guidage
- Symboles aide stationnement arrière

Lignes de guidage

Sélectionner pour désactiver ou activer. Voir *Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul* ⇨ 332.

Symboles aide stationnement arrière

Sélectionner pour désactiver ou activer. Voir *Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul* ⇨ 332.

Rétablir réglages usine

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Restaurer réglages véhicule
- Supprimer données personnelles

- Restaurer réglages radio

Restaurer réglages véhicule

Ceci permet la sélection de la restauration des paramètres du véhicule.

Sélectionner Restaurer ou Annuler.

Supprimer données personnelles

Ceci permet la sélection de l'effacement de toute l'information personnelle du véhicule.

Sélectionner Supprimer ou Annuler.

Restaurer réglages radio

Ceci permet la sélection de la restauration des paramètres de radio.

Sélectionner Restaurer ou Annuler.

Info logiciel

Sélectionner pour afficher l'information du logiciel actuel du système infodivertissement.

WIFI

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- WIFI

- Gérer les réseaux WIFI

WIFI

Cette fonction permet de désactiver ou d'activer des réseaux Wi-Fi.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Gérer les réseaux WIFI

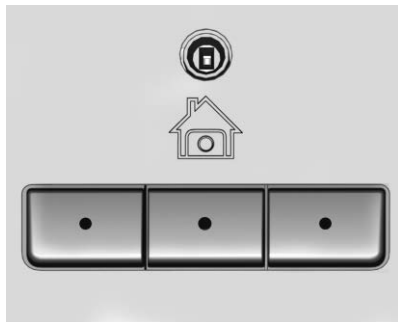
Sélectionner pour gérer les réseaux Wi-Fi. Le Wi-Fi doit être activé pour pouvoir accéder à cette fonction.

Système de télécommande universelle

Système à distance universel

Se reporter à *Énoncé de fréquence radio* ⇨ 552.

Programmation de système à distance universel



S'ils font partie de l'équipement, ces boutons se trouvent dans la console de plafond.

Ce système peut remplacer jusqu'à trois émetteurs de commande à distance utilisés pour activer des dispositifs comme des appareils d'ouverture de garage, des systèmes de sécurité et des dispositifs domotiques. Ces instructions font référence à un dispositif d'ouverture de porte de garage mais peuvent être utilisées pour d'autres dispositifs.

Ne pas utiliser le système le système de télécommande universel avec un ouvre-porte de garage qui ne possède pas de fonction d'arrêt et d'inversion. Ceci inclut tout modèle d'ouvre-porte de garage construit avant le 1er avril 1982.

Lire les instructions complètement avant de programmer le système de télécommande universelle. La présence d'un assistant peut être utile lors de la programmation.

Conserver l'émetteur portatif d'origine pour toute utilisation dans d'autres véhicules ainsi que pour toute programmation ultérieure. Effacer la programmation en cas de revente du véhicule. Voir « Effacement des boutons du système de télécommande universelle », plus loin dans cette section.

Pour programmer un dispositif d'ouverture de porte de garage, se stationner à l'extérieur dans l'alignement du récepteur du dispositif et face à lui. Éloigner toute personne et tout objet de la porte de garage.

S'assurer que l'émetteur portatif contient une pile neuve pour une transmission rapide et précise du signal à haute fréquence.

Programmation de la télécommande universelle

Pour des questions ou une aide à la programmation, consulter www.homelink.com/gm ou appeler le 1-800-355-3515.

La programmation comprend des actions sensibles au temps. En cas de dépassement de délai, la procédure doit être recommencée.

Pour programmer jusqu'à trois appareils :

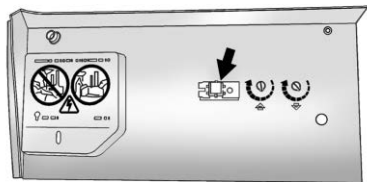
1. Maintenir l'extrémité de l'émetteur portatif à environ 3 à 8 cm (1 à 3 pouces) des boutons du système de télécommande universelle, avec un œil sur le témoin. L'émetteur a été fourni par le fabricant du récepteur d'ouvre-porte de garage.
2. Simultanément, appuyer et maintenir enfoncés à la fois le bouton de l'émetteur portatif et l'un des trois boutons du système de télécommande universelle. Ne relâcher aucun bouton avant que le témoin ne passe d'un clignotement lent à un clignotement rapide. Ensuite, relâcher les deux boutons.

Pour certains dispositifs d'ouverture de porte de garage, l'étape 2 doit être remplacée par la procédure de la rubrique « Signaux radio pour le Canada et certains dispositifs d'ouverture de porte », plus loin dans cette section.

3. Presser et maintenir le bouton du système de télécommande universelle qui vient d'être programmé pendant cinq secondes, tout en observant le témoin et l'activation de la porte de garage.
 - Si le témoin reste allumé en permanence ou si la porte de garage se déplace quand le bouton est pressé, la programmation est terminée. Il n'est pas nécessaire d'effectuer les étapes 4-6.
 - Si le témoin ne s'allume pas ou si la porte de garage ne se déplace pas, une seconde pression sur le bouton peut être

nécessaire. Pour la seconde fois, presser et maintenir le bouton qui vient d'être programmé pendant cinq secondes. Si le témoin reste allumé ou si la porte de garage se déplace, la programmation est terminée.

- Si le témoin clignote rapidement pendant deux secondes, puis reste allumé, sans que la porte de garage ne se déplace, poursuivre la programmation par les étapes 4-6.



Bouton Apprentissage ou Mémoire

4. Après avoir effectué les étapes 1 à 3, repérer les boutons Apprentissage ou Mémoire à l'intérieur du garage, sur le récepteur de l'ouvre-porte de garage. Le nom et la teinte du bouton peuvent varier d'un fabricant à l'autre.
5. Presser et relâcher le bouton Apprentissage ou Mémoire. L'étape 6 doit être achevée dans les 30 secondes suivant la pression sur ce bouton.
6. À l'intérieur du véhicule, presser et maintenir le bouton du système de télécommande universel qui vient d'être programmé pendant

deux secondes et puis le relâcher. Si la porte du garage ne se déplace pas ou si la lampe du récepteur de l'ouvre-porte de garage ne clignote pas, maintenir enfoncé le même bouton une seconde fois pendant deux secondes puis le relâcher. À nouveau, si la porte ne se déplace pas ou si sa lampe ne clignote pas, maintenir enfoncé le même bouton une troisième fois pendant deux secondes puis le relâcher.

Le système de télécommande universel doit maintenant activer la porte du garage.

Recommencer la programmation pour les deux boutons restants.

Signaux radio pour le Canada et certains dispositifs d'ouverture de porte

Pour des questions ou une aide à la programmation, consulter www.homelink.com/gm ou appeler le 1-800-355-3515.

Les lois canadiennes sur la radiofréquence et certains dispositifs d'ouverture de porte des États-Unis exigent l'expiration du délai des signaux de l'émetteur ou leur arrêt après plusieurs secondes de transmission. Ce délai peut être insuffisant pour que le système de télécommande universelle capte le signal pendant la programmation.

Si la programmation n'a pas fonctionné, remplacer l'étape 2 de la procédure « Programmation de la télécommande universelle » par ceci :

Appuyer sur le bouton du système de télécommande universelle et le maintenir enfoncé tout en pressant et en relâchant le bouton de l'émetteur portatif toutes les deux secondes jusqu'à ce que le signal ait été accepté par le système de télécommande universelle. Le témoin du système de télécommande universelle clignote lentement au début puis plus rapidement. Exécuter l'étape 3 décrite dans la rubrique

« Programmation du système de télécommande universelle » pour terminer la programmation.

Fonctionnement de système à distance universel

Utilisation du système de télécommande universel

Appuyer sur le bouton approprié du système de télécommande universelle et le maintenir enfoncé pendant au moins une demi-seconde. Le témoin s'allume pendant la transmission du signal.

Effacement des touches du système de télécommande universel

Effacer tous les boutons programmés en cas de revente du véhicule.

Pour effacer :

1. Maintenir les deux boutons extérieurs enfoncés jusqu'au clignotement du témoin. Ceci doit prendre environ 10 secondes.
2. Relâcher les deux touches.

Reprogrammation d'une seule touche du système de télécommande universel

Pour reprogrammer n'importe quel bouton du système :

1. Maintenir n'importe quel bouton enfoncé. Ne pas le relâcher.
2. Le témoin commence à clignoter au bout de 20 secondes. Tout en maintenant enfoncé le bouton du système d'accueil universel à distance, exécuter l'étape 1 de « Programmation du système de télécommande universel ».

Éclairage

Éclairage extérieur

Commandes de feux extérieurs	202
Rappel d'éclairage extérieur éteint	204
Commande de feux de route et feux de croisement	205
Clignotant de dépassement	205
Feux de circulation de jour (FCJ)	205
Système de phares automatiques	206
Feux de détresse	207
Signaux de changement de direction et de changement de voies	207
Phares antibrouillard	208
Toit auxiliaire-fixé à la lampe	208

Éclairage intérieur

Commande d'éclairage de tableau de bord	209
Éclairage de l'espace utilitaire	209
Plafonniers	210

Lampes de lecture	210

Fonctions d'éclairage

Éclairage d'entrée	211
Éclairage de sortie	211
Gestion de la charge de la batterie	211
Protection électrique de la batterie	212
Économiseur de batterie d'éclairage extérieur	212

Éclairage extérieur

Commandes de feux extérieurs



La commande d'éclairage extérieur se trouve sur le tableau de bord, à gauche du volant.

☰ : Éteint les phares automatiques et les feux de circulation de jour (FCJ). Tourner à nouveau la commande des phares vers ☰ pour rallumer les phares automatiques ou les feux de circulation de jour (FCJ).

Pour les véhicules vendus initialement au Canada, la position hors fonction fonctionne uniquement quand la boîte est en position de stationnement (P).

AUTO (automatique) : Allume automatiquement les phares, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage du tableau de bord, les feux de gabarit sur le toit (option), les feux de gabarit latéraux avant/arrière et l'éclairage de plaque d'immatriculation.

Lorsque vous coupez le contact et que les phares sont en mode AUTO, ces derniers s'éteignent. Quand le contact est retiré, ils s'allument automatiquement pendant une période définie. Vous pouvez modifier cette période au CIB. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ➔ 182 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)* ➔ 184.

 : Permet d'allumer les feux de stationnement et tous les feux, sauf les phares.

 : Allume les phares avec les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord.

Quand les phares sont allumés et que le véhicule fonctionne, ils s'éteignent automatiquement 10 minutes après que le contact est coupé. Quand les phares sont allumés et que le véhicule ne fonctionne pas, ils restent allumés pendant 10 minutes avant de se couper pour éviter une décharge de la batterie. Placer la commande des phares en position hors fonction puis à nouveau en fonction pour obtenir un délai supplémentaire de 10 minutes. Pour laisser les phares allumés pendant plus de 10 minutes, le contact doit être allumé ou mis sur ACC/ACCESSORY (accessoire).

 : Selon l'équipement, active les phares antibrouillard. Se reporter à *Phares antibrouillard* ➔ 208.

Système IntelliBeam

Si équipé, ce système allume et éteint les feux de route en fonction des conditions de circulation alentours.

Ce système allume les feux de route quand il fait assez sombre et qu'aucun autre véhicule n'est présent.



Ce témoin s'allume sur le combiné d'instruments quand le système IntelliBeam est activé.

Mise en fonction et activation d'IntelliBeam

Pour activer le système IntelliBeam, avec le levier de clignotant de voie en position neutre, tourner la commande de feux extérieurs sur AUTO. Le témoin de feux de route allumés apparaît sur le combiné d'instruments quand les feux de route sont allumés.

Conduire avec Intellibeam

Le système n'active les feux de route que si vous roulez à plus de 40 km/h (25 mi/h).

Un capteur près de la partie supérieure centrale du pare-brise contrôle automatiquement le système. Maintenir cette zone du pare-brise exempte de débris pour permettre au système de fonctionner au mieux.

Les feux de route restent allumés, sous le contrôle automatique, jusqu'à ce qu'une de ces situations se produise :

- Le système détecte les phares d'un véhicule qui approche.
- Le système détecte les feux arrière d'un véhicule qui vous précède.
- La luminosité extérieure est suffisante pour que les feux de route ne soient pas nécessaires.
- La vitesse du véhicule descend en-dessous de 20 km/h (12 mi/h).
- Le système IntelliBeam peut être désactivé par l'inverseur route/croisement ou la fonction d'appel de phare. Dans ce cas, l'inverseur route/croisement doit

être activé puis désactivé en deux secondes pour réactiver le système IntelliBeam. Le témoin du groupe d'instruments s'allume pour indiquer la réactivation du IntelliBeam. Voir *Commande de feux de route et feux de croisement* ⇨ 205 et *Clignotant de dépassement* ⇨ 205.

Les feux de route peuvent ne pas s'éteindre automatiquement si le système ne peut pas détecter les phares d'un autre véhicule dans l'un des cas suivants :

- Les phares de l'autre véhicule manquent, sont endommagés, masqués à la vue ou non détectés pour une autre raison.
- Les phares de l'autre véhicule sont couverts de saleté, de neige et/ou d'éclaboussures de la route.
- Les phares de l'autre véhicule ne peuvent pas être détectés à cause d'une épaisse fumée d'échappement, de la fumée, du brouillard, de la neige, des

éclaboussures de la route, de l'humidité ou d'autres raisons atmosphériques.

- Le pare-brise de votre véhicule est sale, fendu ou quelque chose bouche la vue du capteur de luminosité.
- Le véhicule est chargé de telle façon que l'avant pointe vers le haut, impliquant que le capteur de luminosité vise trop haut et ne détecte pas les phares et les feux arrière.
- Vous conduisez sur route sinueuse ou escarpée.

Les feux de route automatiques doivent peut-être être désactivés dans l'une des conditions ci-dessus.

Rappel d'éclairage extérieur éteint

Un signal sonore retentit lorsque les phares ou les feux de stationnement sont allumés manuellement, que l'allumage est coupé et qu'une porte est ouverte. Pour désactiver le signal sonore, éteindre les feux.

Commande de feux de route et feux de croisement

Pousser le levier des clignotants vers le tableau de bord pour passer des feux de croisement aux feux de route.

Tirer vers soi le levier des clignotants et le relâcher pour repasser aux feux de croisement.



Lorsque les feux de route sont allumés, ce témoin s'allume également dans le groupe d'instruments.

Clignotant de dépassement

Cette fonctionnalité vous permet d'utiliser vos phares de route afin de signaler à un conducteur qui vous

précède que vous désirez le dépasser. Elle fonctionne même si les phares sont en mode automatique.

Pour l'utiliser, tirer le levier du clignotant vers vous, puis le relâcher.

Si les phares sont en mode automatique ou si les feux de croisement sont allumés, les feux de route s'allument. En fonction du type de phares, ils s'éteignent après une courte durée ou demeurent allumés tant que vous tenez le levier vers vous. Le témoin des feux de route s'allume dans le groupe d'instruments. Il faut le relâcher pour retourner au mode normal.

Feux de circulation de jour (FCJ)

Les FCJ améliorent la vision qu'ont les autres conducteurs de l'avant du véhicule en plein jour. Des feux de circulation de jour complètement fonctionnels sont requis sur tous les véhicules vendus pour la première fois au Canada.

Le système FCJ entre en fonction quand les conditions suivantes sont satisfaites :

- Le contact est mis.
- La commande d'éclairage extérieur est sur AUTO.
- La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P).
- Le capteur de luminosité détermine qu'il fait jour.

Lorsque le système FCJ est en fonction, seuls les FCJ sont allumés. Les feux arrière, les feux de position latéraux et les autres feux ne sont pas allumés. L'éclairage du tableau de bord ne s'allume pas non plus.

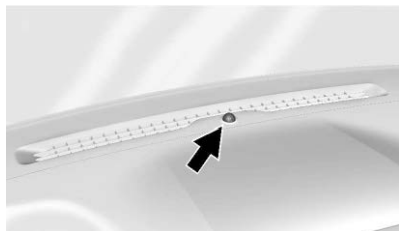
Lorsqu'il commence à faire sombre, les phares automatiques allumeront les phares à la place des feux de circulation de jour (FCJ).

Pour désactiver les FCJ, tourner la commande de feux extérieurs sur , puis la relâcher. Pour les véhicules vendus en premier lieu au

Canada, la désactivation ne fonctionne que lorsque le véhicule est stationné.

Système de phares automatiques

Lorsque la commande de l'éclairage extérieur est tournée sur AUTO (automatique) et qu'il fait suffisamment sombre au-dehors, les phares s'allument automatiquement.



Un capteur de luminosité se trouve sur le dessus du tableau de bord. Ne pas le couvrir, sans quoi les phares s'allumeront alors qu'ils sont superflus.

Le système peut également allumer les phares lorsque vous roulez dans un tunnel ou un garage étagé.

Si le véhicule démarre dans un garage sombre, le système d'allumage automatique des phares entre immédiatement en fonction. Une fois sorti du garage, s'il fait jour à l'extérieur, un bref délai s'écoulera avant que le système d'allumage automatique des phares passe en éclairage de jour. Pendant ce délai, il est possible que le tableau de bord ne soit pas aussi lumineux qu'à l'habitude. S'assurer que la commande de luminosité du tableau de bord est dans la position pleine intensité. Se reporter à *Commande d'éclairage de tableau de bord* ➔ 209.

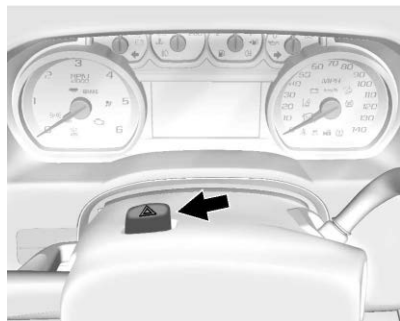
Lorsqu'il fait suffisamment clair à l'extérieur, les phares s'éteignent et les feux de circulation de jour (FCJ) s'allument.

Le système de phares automatiques est désactivé lorsque la commande des feux est mise en position ☷ et lorsque le contact est coupé.

Éclairage allumé avec essuie-glaces

Si les essuie-glaces de pare-brise sont mis en marche le jour pendant que le moteur est en marche et que la commande d'éclairage extérieur est en position AUTO, les phares, les feux de stationnement et les autres feux extérieurs s'allument. La vitesse à laquelle l'éclairage s'allume varie en fonction de la vitesse des essuie-glaces. Lorsque les essuie-glaces sont arrêtés, l'éclairage extérieur s'éteint. Mettre la commande d'éclairage extérieur à ☷ ou  pour désactiver cette fonction.

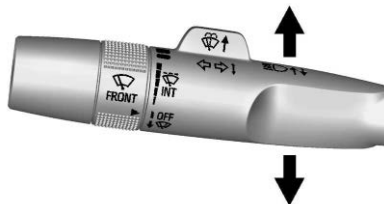
Feux de détresse



△ : Appuyer sur ce bouton pour mettre en marche les feux de détresse. Pour les arrêter, appuyer de nouveau sur le bouton.

Quand les feux de détresse clignotent, les clignotants ne fonctionnent pas.

Signaux de changement de direction et de changement de voies



Une flèche située dans le groupe d'instruments clignote pour indiquer la direction du changement de direction ou de voie.

Pour signaler un virage, lever ou abaisser complètement le levier de clignotants.

Pour signaler un changement de voie, soulever ou appuyer sur le levier pendant moins d'une seconde, jusqu'à ce que la flèche commence à clignoter. Cela actionnera automatiquement trois fois les clignotants. Ils clignoteront six fois si le mode remorquer/tracter

est activé. Tenir le levier de clignotants pendant plus d'une seconde actionnera les clignotants jusqu'à ce que le levier est relâché.

Le levier revient à sa position de départ lorsqu'il est relâché.

Si après avoir signalé un changement de direction ou de voie, les flèches clignotent rapidement ou ne s'allument pas, il se peut qu'une ampoule de signal soit grillée. Si le véhicule est muni de clignotants à DEL, communiquer avec votre concessionnaire.

Remplacer toutes les ampoules grillées. Si l'ampoule n'est pas grillée, vérifier les fusibles. Se reporter à *Fusibles et disjoncteurs* ➔ 441.

Carillon de rappel des clignotants

Si le clignotant reste activé pendant plus de 1,2 km (0,75 mille), un carillon retentit à chaque clignotement. Le message TURN SIGNAL ON (clignotant activé) s'affiche également sur le centralisateur informatique de bord

(CIB). Pour arrêter le carillon et effacer le message, déplacer le levier de clignotants à la position d'arrêt.

Phares antibrouillard



Si elle figure parmi l'équipement, la commande se trouve au centre de la commande d'éclairage extérieur, à gauche de la colonne de direction.

Le contact doit être établi pour que les phares antibrouillard s'activent.

☾ : Appuyer sur le bouton pour allumer ou éteindre les phares antibrouillard. Un témoin s'allume dans le groupe d'instruments.

Quand les feux antibrouillard sont allumés, les feux de croisement s'allument automatiquement.

Les phares antibrouillard s'éteignent lorsque les feux de route sont activés. Quand les feux de route sont éteints, les phares antibrouillard se rallument.

Certaines réglementations locales exigent que les phares soient allumés avec des phares antibrouillard.

Toit auxiliaire-fixé à la lampe

Selon l'équipement, ce bouton comporte d'autres possibilités de câblage pour qu'un concessionnaire ou un centre de service qualifié puisse installer un feu auxiliaire surélevé.



Ce bouton se trouve sur la console de plafond.

Quand le câblage est connecté à un projecteur auxiliaire fixé sur le toit, une pression sur le bas du bouton active le projecteur et éclaire un témoin à la base de ce bouton. Appuyer sur le sommet du bouton pour éteindre le projecteur et son témoin.

Le circuit de projecteur de secours du toit est protégé par un fusible de 30 A. La consommation totale de courant des lampes doit être inférieure à cette valeur. Les points de fixation des circuits du projecteur du toit consistent en deux fils aux bouts arrondis placés au-dessus de la console suspendue : un fil

d'alimentation commutée vert foncé à une bande bleue et un fil de masse noir.

Pour plus d'informations sur l'installation du feu d'urgence monté sur le toit, visitez le site www.gmupfitter.com ou contactez votre concessionnaire.

Si le véhicule est doté de ce bouton, il se peut qu'il soit équipé d'un ensemble de préparation pour chasse-neige. Se reporter à *Équipement électrique complémentaire* ➔ 387.

Éclairage intérieur

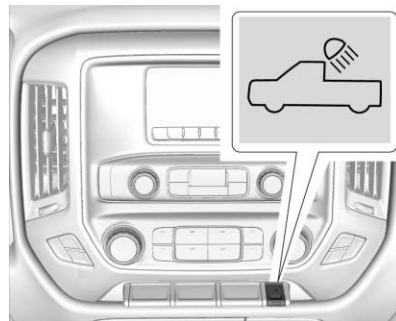
Commande d'éclairage de tableau de bord



Ce dispositif contrôle l'intensité de l'éclairage du volant et du tableau de bord. La commande d'éclairage du tableau de bord se trouve près de la commande d'éclairage extérieur.

 : Déplacer la molette vers le haut ou vers le bas pour accroître ou réduire l'intensité des lampes.

Éclairage de l'espace utilitaire



L'éclairage de chargement permet d'obtenir plus de lumière dans l'espace de chargement ou sur les côtés du véhicule, au besoin. Les lumières à l'intérieur du caisson de camionnette et/ou sur les rétroviseurs extérieurs s'allument également, selon l'équipement.

Appuyer sur le commutateur pour allumer la lampe d'espace de chargement ou la désactiver. Un voyant s'allume lorsque la lampe est allumée, selon l'équipement. Le

levier de vitesses doit être sur P (stationnement) pour faire fonctionner la lampe d'espace de chargement. Les lumières des rétroviseurs extérieurs s'allument si le levier de vitesses est sur R (marche arrière), N (point mort) ou P (stationnement).

Plafonniers



Des plafonniers peuvent équiper en option la console suspendue et la garniture du pavillon.

Pour modifier les paramètres de plafonnier, agir comme suit :

OFF : Éteint les lampes même si une porte est ouverte.

DOOR : Les lampes s'allument automatiquement lorsqu'une porte est ouverte.

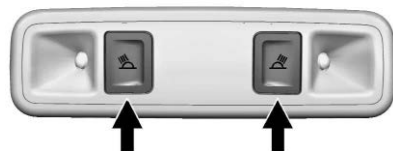
ON (marche) : Allumer tous les plafonniers.

Lampes de lecture



Des lampes de lecture sont logées dans la console de plafond et la garniture de pavillon, selon l'équipement. Pour les commander,

le contact doit être mis ou sur ACC/ACCESSORY (accessoires), ou il faut utiliser l'alimentation prolongée des accessoires (RAP).



Appuyer sur  ou  à côté de chaque lampe de lecture pour l'allumer ou l'éteindre.

Fonctions d'éclairage

Éclairage d'entrée

Certains feux extérieurs et intérieurs s'allument brièvement le soir ou dans les zones peu éclairées lorsque  est pressé sur l'émetteur de télédéverrouillage (RKE). Lorsqu'une porte est ouverte, l'éclairage intérieur s'allume si la commande des plafonniers est en position DOOR. Après 30 secondes environ, les feux extérieurs s'éteignent. L'éclairage d'entrée peut être désactivé manuellement en coupant le contact ou en pressant le bouton  de l'émetteur RKE.

Cette fonction peut être modifiée. Se reporter à « Éclairage de localisation de véhicule » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 189.

Éclairage de sortie

Certains feux extérieurs et l'éclairage intérieur s'allument la nuit ou, dans les zones peu éclairées,

lorsque la clé est retirée du commutateur d'allumage. Les feux extérieurs et l'éclairage intérieur restent allumés pendant une durée déterminée, puis s'éteignent automatiquement. L'éclairage intérieur ne s'allume pas si la commande de plafonnier est en position Hors fonction.

Les feux s'éteignent immédiatement en mettant la commande des feux en position hors fonction.

Cette fonction peut être modifiée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 189.

Gestion de la charge de la batterie

Le véhicule possède une fonction de gestion de l'alimentation électrique (EPM) qui estime la température de la batterie et son état de charge. La tension est régulée pour le meilleur rendement et la meilleure durée de vie de la batterie.

Quand la batterie est peu chargée, la tension est légèrement augmentée pour la recharger rapidement. Quand la batterie est très chargée, la tension est légèrement diminuée pour éviter une surcharge. Si la jauge du voltmètre ou l'affichage de la tension au centralisateur informatique de bord (CIB), selon l'équipement, peut afficher la tension vers le haut ou vers le bas. Ceci est normal. S'il existe un problème, une alerte s'affiche.

Comme pour tous les véhicules, la batterie peut être déchargée au ralenti en cas de charge électrique très élevée car l'alternateur ne peut tourner assez vite au ralenti pour produire le courant nécessaire.

La charge est élevée en cas d'utilisation des éléments suivants : phares, feux de route, feux antibrouillard, dégivrage arrière, ventilateur de climatisation à grande vitesse, chauffage des sièges, ventilateurs de refroidissement du

moteur, feux de remorque, accessoires branchés aux prises de courant.

L'EPM évite les décharges excessives en équilibrant la production de l'alternateur et les besoins électriques du véhicule. Il peut augmenter le régime de ralenti pour générer plus de courant chaque fois que nécessaire. Il peut réduire temporairement la consommation de certains accessoires.

Normalement, ces actions sont progressives et imperceptibles, sauf en de rares cas. Un message peut alors s'afficher au CIB et il est recommandé de réduire la consommation électrique.

Protection électrique de la batterie

Cette fonction éteint le plafonnier et les lampes de lecture, s'ils demeurent allumés durant plus de 10 minutes lorsque le contact est coupé. L'éclairage de l'espace de

chargement s'éteint après 20 minutes, pour ne pas décharger la batterie.

Économiseur de batterie d'éclairage extérieur

Les feux extérieurs s'éteignent au bout de 10 minutes environ après la coupure du contact, si les feux de stationnement ou les phares ont été laissés allumés manuellement. Cela évite la décharge de la batterie. Pour redémarrer la minuterie de 10 minutes, tourner la commande de lampes extérieures en position  puis revenir en position  ou .

Pour maintenir les lampes allumées pendant plus de 10 minutes, le contact doit être allumé ou sur ACC/ACCESSORY (accessoire).

Système infodivertissement

Introduction

Info-divertissement	213
Dispositif antivol	214
Aperçu	215
Page d'accueil	216
Mise à jour de logiciels	217

Radio

Autoradio AM-FM	218
Autoradio satellite	220
Réception radio	221
Antenne fixe	222
Antenne multi-bande	222

Lecteurs audio

Éviter les lecteurs de média non fiables	223
Port USB	223
Prise auxiliaire	230
Audio Bluetooth	230

Reconnaissance vocale

Reconnaissance vocale	231

Phone (téléphone)

Bluetooth (Aperçu)	239

Bluetooth (Commandes d'infodivertissement)	241
Apple CarPlay et Android Auto	245

Marques déposées et contrats de licence

Marques de commerce et contrats de licence	247

Introduction

Info-divertissement

Les informations relatives à la radio de base figurent dans ce guide. Consulter le guide d'infodivertissement pour obtenir plus d'informations sur les autres systèmes d'infodivertissement disponibles.

Lire les pages suivantes pour se familiariser avec les fonctions.



Avertissement

Détourner vos yeux de la route pendant trop longtemps ou trop souvent lors de l'utilisation d'une des fonctions d'infodivertissement peut provoquer un accident. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés ou tués. Ne pas prolonger votre attention sur les fonctions d'infodivertissement tout en conduisant. Limiter vos regards sur les affichages du

(Suite)

Avertissement (Suite)

véhicule et concentrer votre attention sur la conduite. Utiliser les commandes vocales autant que possible.

Le système infodivertissement possède des caractéristiques intégrées conçues pour aider à éviter d'être distrait en désactivant certaines fonctions tout en conduisant. Ces fonctions peuvent apparaître en grisé lorsqu'elles ne sont pas disponibles. Plusieurs fonctions d'infodivertissement sont également disponibles sur le groupe d'instruments et les commandes au volant.

Avant de conduire :

- Se familiariser avec le fonctionnement, les commandes de la console centrale et les commandes sur l'affichage d'Infodivertissement.

- Régler le système audio en présélectionnant les stations favorites, paramétrant le son et réglant les haut-parleurs.
- Paramétrer les numéros de téléphone à l'avance afin d'y accéder facilement par simple pression sur une commande ou en utilisant une commande vocale simple, si la fonction de téléphone comprend Bluetooth.

Voir *Conduite défensive* ⇨ 265.

Pour diffuser le système infodivertissement avec le contact coupé, se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ 293.

Dispositif antivol

Le système TheftLock est conçu pour décourager le vol de la radio du véhicule par mémorisation d'une partie du numéro d'identification du véhicule (NIV). La radio ne fonctionne pas si elle est volée ou déplacée dans un autre véhicule.

Aperçu



1.

- Appuyer sur ce bouton pour aller à la page d'accueil. Se reporter à *Page d'accueil* ⇨ 216.

2.

- Radio : Appuyer et relâcher pour aller à la station ou au canal précédent. Maintenir enfoncé pour une recherche rapide de la station ou du canal précédent dont le signal est stable.
- USB/Musique Bluetooth/ Photos : Appuyer et maintenir pour aller au contenu précédent. Maintenir enfoncé pour reculer rapidement.

3.

- Appuyer pour mettre en marche.
- Maintenir enfoncé pour éteindre.

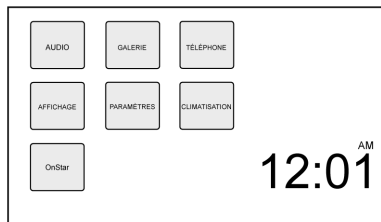
- Appuyer pour mettre le système en sourdine.
 - Tourner pour diminuer ou augmenter le volume.
4. 
- Radio : Appuyer et relâcher pour aller à la station ou au canal suivant. Maintenir enfoncé pour une recherche rapide de la station ou du canal suivant dont le signal est stable.
 - USB/Musique Bluetooth/Photos : Appuyer et maintenir pour aller au contenu suivant. Maintenir enfoncé pour avancer rapidement.
5. 
- Appuyer et relâcher pour accéder à l'écran du téléphone, répondre à un appel ou accéder à l'écran d'accueil de l'appareil. Maintenir enfoncé pour accéder à la fonction Appuyer pour parler.

Page d'accueil

Boutons de l'écran tactile

Les boutons de l'écran tactile s'affichent sur l'écran lorsqu'ils sont disponibles. Lorsqu'une fonction n'est pas disponible, le bouton peut être en grisé. Lorsqu'une fonction est sélectionnée, le bouton peut être en surbrillance.

Caractéristiques de la page d'accueil



Appuyer sur  pour aller à la page d'accueil.

Audio : Toucher pour sélectionner AM, FM, SiriusXM (selon l'équipement), USB/iPod/Bluetooth Audio ou AUX.

Galerie : Toucher pour regarder une photo ou un film.

Téléphone : Toucher pour activer les fonctions du téléphone (selon l'équipement). Voir *Bluetooth (Aperçu)* ⇨ 239 ou *Bluetooth (Commandes d'infodivertissement)* ⇨ 241.

Projection : Toucher pour accéder aux appareils pris en charge lorsque connectés. Voir *Port USB* ⇨ 223.

Paramètres : Toucher pour accéder au menu de Personnalisation. Voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ 189.

Climat : Toucher pour accéder au menu Climatisation. Voir *Commande de climatisation automatique à deux zones* ⇨ 257.

OnStar : Selon l'équipement, toucher pour accéder au menu OnStar. Voir *Vue d'ensemble d'OnStar* ⇨ 557.

Mise à jour de logiciels

Mises à jour des logiciel « Over-the-Air » (par transmission radio)

Selon l'équipement, le système infodivertissement peut télécharger et installer certaines mises à jour logicielles via une connexion sans fil. Le système affiche alors un message demandant de télécharger et d'installer certaines mises à jour. Une option du système permet également de vérifier manuellement les mises à jour.

Pour rechercher manuellement les mises à jour, toucher **PARAMÈTRES** sur la page d'accueil, puis Informations sur le logiciel, puis Mise à jour du système. Suivre les invites à l'écran. Les étapes pour rechercher, télécharger et installer les mises à jour peuvent varier selon le véhicule.

Le téléchargement par voie hertzienne des mises à jour logicielles du véhicule nécessite une connexion Internet, accessible via la

connexion embarquée OnStar 4G LTE du véhicule, s'il en est équipé et qu'elle est activée. Si nécessaire, les plans de données sont fournis par un tiers. Éventuellement, un point d'accès Wi-Fi sécurisé, tel qu'un point d'accès de périphériques mobiles compatibles, un point d'accès résidentiel ou un point d'accès public, peuvent être utilisés. Les tarifs de données applicables peuvent s'appliquer.

Pour connecter le système infodivertissement à un point d'accès sécurisé de périphériques mobiles, à un point d'accès résidentiel ou à un point d'accès public, toucher **PARAMÈTRES** sur la page d'accueil, puis Wi-Fi, et ensuite Gérer les réseaux Wi-Fi. Sélectionner le réseau Wi-Fi correspondant et suivre les invites à l'écran. Les vitesses de téléchargement peuvent varier.

Sur la plupart des périphériques mobiles compatibles, l'activation du point d'accès Wi-Fi se trouve dans le menu Paramètres sous Partage

de réseau mobile, Point d'accès personnel, Point d'accès mobile ou similaire.

La disponibilité des mises à jour de logiciel du véhicule par transmission radio varie en fonction du véhicule et du pays. Pour de plus amples informations, consulter le site www.my.chevrolet.com/learn.

Radio

Autoradio AM-FM

Fonctionnement de la radio

Menu Source Audio

 : Appuyer pour aller à la page d'accueil.

 : Appuyer pour mettre en marche le système, ou pour en activer ou désactiver la sourdine. Maintenir enfoncé pour éteindre le système.

Sélection d'une bande

Appuyer sur , toucher AUDIO, Source, puis sélectionner AM, FM ou SXM, selon l'équipement. La diffusion de la dernière station écoutée reprend.

Paramètres des systèmes

Volume automatique

Cette fonction règle automatiquement le volume de la radio pour compenser les bruits routiers et aérodynamiques.

Le niveau de compensation de volume peut être sélectionné et la fonction peut être désactivée.

1. Toucher MENU à partir d'un écran source.
2. Sélectionner Volume automatique.
3. Sélectionner le paramétrage voulu.
4. Toucher  pour retourner à l'écran source.

Paramètres de tonalité

Les paramètres de tonalité peuvent être enregistrés pour chaque bande radio et chaque source de lecteur audio.

Programmer les paramètres de tonalité

- Toucher MENU.
- Toucher Paramètres de tonalité.
- Sélectionner des réglages de la tonalité programmés.
- BASSE, Médiales ou Aigus : Toucher – ou +.

- Équilibrage avant et arrière et balance : régler les haut-parleurs avant/arrière ou gauche/droit en faisant glisser le point sur l'image du véhicule à l'écran.

Personnaliser les paramètres de tonalité

- Toucher MENU.
- Toucher Paramètres de tonalité.
- Toucher Personal..
- BASSE, Médiales ou Aigus : Toucher – ou +.
- Équilibrage avant et arrière et balance : régler les haut-parleurs avant/arrière ou gauche/droit en faisant glisser le point sur l'image du véhicule à l'écran.

Toucher  pour retourner à l'écran source.

Sélection d'un appareil auxiliaire

Brancher l'appareil auxiliaire sur la borne d'entrée AUX. La lecture commence quand le système a fini la lecture de l'information sur l'appareil.

Si l'appareil AUX est déjà connecté, appuyer sur , AUDIO, Source, puis sélectionner l'appareil.

Sélection d'une station

Syntonisation

Si la station de radio est inconnue :

Appuyer sur  ou  pour rechercher automatiquement des stations de radio disponibles.

Syntonisation manuelle

Continuer à toucher  ou  pour modifier manuellement la station de radio.

Syntonisation directe

À partir du menu AM ou FM :

- Toucher Synton..

- Saisir le numéro de station.
- Toucher Aller,  ou  pour aller à la station précédente ou suivante.

Favori

- Toucher  ou  pour parcourir les favoris.
- Toucher la station pour la sélectionner.

Liste des émetteurs

- Dans le menu AM ou FM, appuyer sur MENU.
- Sélectionner Liste des stations.
- Toucher  ou  pour parcourir la liste. Toucher la station pour la sélectionner.

Mettre à jour la liste de stations

- Dans le menu AM ou FM, toucher MENU, puis toucher Mettre à jour la liste de stations. La mise à jour s'effectue.

- Pendant la mise à jour de la liste de diffusion AM ou FM, toucher Annuler pour arrêter les mises à jour.

Mémorisation d'une station favorite

Les émetteurs de toutes les bandes peuvent être mémorisés dans n'importe quel ordre dans les pages de favoris.

Jusqu'à 25 stations peuvent être enregistrées.

Mémorisation des émetteurs

Pour mémoriser la station dans une position de la liste, toucher le bouton 1-5 correspondant jusqu'au signal sonore.

1. Sélectionner la station voulue.
2. Toucher  ou  pour sélectionner la page voulue dans les favoris enregistrés.
3. Toucher et maintenir n'importe quel bouton de présélection enfoncé pour enregistrer la

station de radio actuelle sur ce bouton dans la page des favoris sélectionnés.

Pour modifier un bouton de présélection, régler la nouvelle station de radio voulue, puis toucher et maintenir le bouton.

Autoradio satellite

Les véhicules dotés d'un récepteur radio satellite SXM et d'un abonnement radio satellite SiriusXM valide peuvent recevoir les programmes SiriusXM.

Service radio satellite SiriusXM (option)

SiriusXM est un service de radiodiffusion par satellite couvrant les 48 États contigus des États-Unis et 10 provinces canadiennes. Les radios satellites SiriusXM proposent, avec un son de qualité numérique, un vaste éventail de programmes et musiques exempts de coupures publicitaires, et ce, d'une côte à l'autre. Des frais de service sont requis pour la réception des services SiriusXM. Pour plus de

renseignements, contacter SiriusXM sur www.siriusxmradio.com ou composer le 1-866-635-2349 aux États-Unis ou sur www.xmradio.ca ou au 1-877-209-0079 au Canada.

Écouter la radio SiriusXM (selon l'équipement)

1. Presser .
2. Toucher AUDIO.
3. Toucher Source.
4. Toucher SXM pour afficher le canal SiriusXM syntonisé le plus récent.

Toucher  pour revenir au menu d'accueil.

Sélection d'une catégorie

Dans le menu, toucher Catégories, puis la catégorie voulue, ou dans Catégories, toucher ▲ ou ▼ pour trouver le canal voulu. Sélectionner le canal en le touchant.

Sélection d'un canal

Toucher ► ou ◀ pour sélectionner le canal précédent ou suivant.

Toucher et maintenir ► ou ◀ pour avancer ou reculer de quatre canaux, puis relâcher le bouton au canal voulu.

Utilisation des boutons de présélection

Jusqu'à sept pages de favoris peuvent être enregistrées. Chaque page peut mémoriser jusqu'à cinq canaux.

Pour modifier un bouton de présélection, régler le nouveau canal voulu et maintenir le bouton.

Écoute des canaux présélectionnés

1. Continuer à toucher < ou > pour sélectionner la page de favoris voulue.
2. Toucher le bouton de présélection pour écouter le canal enregistré sur ce bouton.

Utilisation du menu SiriusXM

Fonctionnement

1. Toucher MENU dans l'écran de radio SXM.

2. Toucher le menu pour sélectionner l'élément voulu ou pour afficher l'élément du menu détaillé.
3. Toucher  pour revenir au menu précédent.

Liste des canaux

1. Toucher Liste des canaux dans le menu SXM. La liste de canaux s'affiche.
2. Toucher ▲ ou ▼ pour chercher le canal voulu. Régler le canal en le sélectionnant.

Paramétrages de tonalité

Dans le menu des réglages de tonalité, les caractéristiques sonores peuvent être configurées pour l'audio SiriusXM et pour chaque fonction de lecteur audio.

1. Toucher Paramètres de tonalité. Le menu des réglages de tonalité s'affiche. Voir « Réglages de tonalité » dans *Autoradio AM-FM* ⇨ 218.
2. Toucher OK.

Volume automatique

1. Toucher Volume automatique. Voir « Volume automatique » dans *Autoradio AM-FM* ⇨ 218.
2. Toucher OK.

Catégories

1. Toucher Catégories.
2. Toucher ▲ ou ▼ pour chercher la catégorie voulue. Sélectionner la catégorie en la touchant.

Filtre de contenu explicite

À l'activation, une liste contenant seulement les canaux filtrés s'affiche. Une fois le filtre désactivé, la programmation SXM régulière de l'abonnement s'affiche.

1. Toucher le filtre de contenu explicite SXM.
2. Sélectionner Activé ou Désactivé.

Réception radio

Des interférences de fréquence et des parasites lors de la réception normale de la radio peuvent se produire si des éléments tels que des chargeurs de téléphones cellulaires, des accessoires de confort pour le véhicule et des dispositifs électroniques externes sont branchés à la prise électrique pour accessoires. En cas d'interférence ou de parasites, débrancher le dispositif en cause de la prise électrique pour accessoire.

FM

Les signaux FM n'ont qu'une portée d'environ 16 à 65 km (10 à 40 mi). Bien que la radio soit dotée de circuits électroniques destinés à réduire automatiquement les interférences, des parasites peuvent se produire, particulièrement aux abords de grands bâtiments ou de collines, entraînant une fluctuation du son.

AM

La portée de la plupart des émetteurs AM est supérieure à celle des stations FM, particulièrement la nuit. Cependant, cette portée plus importante peut causer des interférences entre les émetteurs. Les tempêtes et les lignes électriques peuvent aussi créer des parasites néfastes à la réception de la radio. Dans ce cas, tenter de réduire le niveau des aigus.

Service de radio par satellite SiriusXM

S'il fait partie de l'équipement, le service de radio par satellite SiriusXM permet une réception radio numérique. Les grands édifices et les collines peuvent interférer avec les signaux radio par satellite, atténuant ainsi la réception à certains moments. Par ailleurs, le fait de voyager ou de se trouver sous des feuillages épais, des ponts, des garages ou des tunnels peut entraîner une perte du signal SiriusXM pendant une certaine durée.

Utilisation de téléphone cellulaire

L'utilisation d'un téléphone mobile, par exemple pour passer ou recevoir des appels, pour le recharger, ou le simple fait de l'avoir avec vous peut causer des interférences avec l'autoradio. Débrancher le téléphone ou l'éteindre si c'est le cas.

Antenne fixe

Le mât fixe d'antenne traverse la plupart des stations de lavage s'il est fixé correctement. Si l'antenne se plie légèrement, la redresser à la main. Si l'antenne est trop courbée, la remplacer.

Vérifier occasionnellement si l'antenne est serrée sur sa base. En cas de serrage, ne pas endommager la peinture.

Antenne multi-bande

L'antenne multibande est placée sur le toit du véhicule. L'antenne est utilisée pour OnStar, le système de service radio satellite SiriusXM et le

GPS si le véhicule est équipé de ces systèmes. Il faut éviter d'obstruer l'antenne pour conserver la qualité de la réception.

Si le véhicule est équipé d'un toit ouvrant et qu'il est ouvert, cela peut également nuire à la réception.

Les éléments placés sur le toit du véhicule peuvent interférer avec le fonctionnement du système radio et OnStar (selon l'équipement). S'assurer que l'antenne multibande n'est pas obstruée.

Lecteurs audio

Éviter les lecteurs de média non fiables

En cas d'utilisation de lecteurs de support comme des CD, DVD, Disques Blu-ray, cartes SD, dispositifs USB et autres appareils mobiles, porter une attention particulière à la source. Les appareils multimédias douteux peuvent contenir des fichiers perturbant le fonctionnement de la performance du système. Éviter toute utilisation si le contenu ou l'origine de l'appareil est douteux.

Port USB

Utilisation du port USB

Le système d'infodivertissement peut lire de la musique en branchant un appareil auxiliaire dans le port USB.

Support USB

Selon l'équipement, des ports USB sont présents dans la colonne centrale sous les commandes de climatisation, dans la boîte à gants, dans la console centrale sous l'accoudoir et à l'arrière de la console centrale. Tous les ports utilisent la norme USB 2.0.

Périphériques USB supportés

- Clés USB
- Disques durs portables USB

Certains iPods et clés USB sont incompatibles avec le l'orifice USB.

Pour un fonctionnement correct, s'assurer que l'iPod contient le microprogramme le plus récent de Apple. Celui-ci peut être mis à jour en utilisant l'application iTunes la plus récente. Consulter le site www.apple.com/itunes.

Pour vous aider à identifier votre iPod, allez sur le site www.apple.com/support.

Le port USB peut lire des fichiers .mp3, .wma, .ogg et .wav, en minuscules et en majuscules, enregistrés sur un dispositif de stockage USB.

Appareils Apple pris en charge

Pour connaître les appareils pris en charge aux États-Unis, visiter le site www.my.chevrolet.com/learn.

Pour prendre connaissance des appareils pris en charge au Canada, consulter le site www.chevroletowner.ca.

Pour prendre connaissance des appareils pris en charge au Mexique, consulter le concessionnaire.

Structure de fichiers et de dossiers USB supportée

Le système d'infodivertissement prend en charge :

- FAT16.
- FAT32.
- exFAT.

Connexion d'un périphérique de stockage USB ou d'un iPod/iPhone

Pour connecter un dispositif de stockage USB, brancher l'appareil sur le port USB.

Pour connecter un iPod/iPhone, brancher une extrémité du câble de l'appareil sur l'iPod/iPhone et l'autre extrémité sur le port USB.

L'iPod/iPhone se charge lorsqu'il est connecté au véhicule si le contact est mis ou positionné sur ACC/ACCESSORY (accessoires). Se reporter à *Positions du commutateur d'allumage* ⇨ 289. Lorsque le contact est coupé, l'iPod/iPhone est automatiquement désactivé et ne se charge pas, afin de ne pas décharger la batterie du véhicule.

Pour plus d'informations sur l'utilisation de l'USB, voir « Informations sur le système audio » ci-dessous.

Information du système audio

Le système infodivertissement peut lire les fichiers de musique contenus dans un dispositif de stockage USB ou des produits iPod/iPhone.

Utilisation des fichiers MP3/WMA/OGG/WAV

- Les fichiers de musique avec des extensions de nom de fichier .mp3, .wma, .ogg, et .wav peuvent être lus.
- Fichiers MP3 pouvant être lus : Débit binaire : 8 kbps à 320 kbps. Fréquence d'échantillonnage : 48 kHz, 44,1 kHz, 32 kHz, 24 kHz, 22,05 kHz et 16 kHz.
- Les fichiers dont le débit binaire est supérieur à 128 kbps offrent une meilleure qualité sonore.
- L'information d'étiquette ID3 des fichiers MP3, comme le nom d'album et l'artiste, peut être lue.

- Pour afficher un titre d'album, un titre de piste et de l'information sur l'artiste, le fichier doit être compatible avec les formats V1 et V2 d'étiquette ID3.

Utilisation de dispositifs de stockage USB et d'iPod/iPhone

- Utiliser une clé USB ou un dispositif de stockage du type à mémoire flash. Ne pas brancher à l'aide d'un adaptateur USB.
- Ne pas brancher et rebrancher le dispositif USB de manière répétée en peu de temps, car cela peut provoquer de l'électricité statique et des problèmes d'utilisation du dispositif.
- Utiliser un dispositif USB avec une borne de connexion métallique.
- Les dispositifs de stockage USB du type i-Stick peuvent ne pas fonctionner correctement à cause des vibrations du véhicule.

• Ne pas toucher la borne de connexion USB. • Seuls les dispositifs de stockage USB au format des systèmes de fichiers FAT16/32 ou exFAT sont reconnus. Les systèmes de fichiers NTFS et les autres ne sont pas reconnus. • Le temps nécessaire au traitement des fichiers dépend du type et de la capacité du dispositif de stockage USB, ainsi que du type des fichiers stockés. • Certains fichiers de dispositif de stockage USB peuvent ne pas être compatibles. • Jusqu'à deux dispositifs USB et un iPod peuvent être lus via un concentrateur USB. Tous les appareils ne sont pas forcément compatibles. Cela dépend des capacités du concentrateur USB. Si l'alimentation est insuffisante, le fonctionnement peut ne pas être normal.	• Ne pas débrancher le dispositif de stockage USB pendant qu'il est lu. Cela peut endommager le produit ou nuire au rendement du dispositif USB. • Débrancher le dispositif de stockage USB quand le contact est coupé. Si le contact est mis pendant que le dispositif USB est branché, ce dispositif peut être endommagé ou ne pas fonctionner normalement. • Les dispositifs de stockage USB peuvent uniquement être connectés pour lire de la musique, afficher des fichiers de photos ou pour une mise à niveau. • Ne pas utiliser la borne USB pour charger des équipements accessoires USB. La chaleur produite peut provoquer des problèmes de rendement ou des dégâts.	• Les fichiers de musique auxquels la gestion des droits numériques (Digital Right Management/DRM) s'applique ne peuvent pas être lus. • La capacité des dispositifs de stockage USB est limitée à 5 000 fichiers, comme de la musique, des photos, des vidéos, avec 15 niveaux de structure de dossiers. L'utilisation normale ne peut pas être garantie pour les dispositifs de stockage dépassant cette limite. L'iPod/iPhone peut lire tous les fichiers de musique compatibles. Les listes des fichiers de musique n'afficheront pas plus de 5 000 fichiers à l'écran. Ces fichiers sont triés par ordre alphabétique. • Certains modèles de produit iPod/iPhone peuvent ne pas prendre en charge la connectivité ou la fonctionnalité de ce produit. • Ne brancher l'iPod/iPhone qu'avec des câbles de connexion compatibles avec les

produits iPod/iPhone. Les autres câbles de connexion ne peuvent pas être utilisés.

- L'iPod/iPhone peut subir des dommages s'il est connecté au véhicule alors que le contact est mis. Le déconnecter s'il n'est pas utilisé.
- Quand l'iPod/iPhone est branché sur le port USB au moyen du câble iPod/iPhone, la musique Bluetooth n'est pas prise en charge.
- Les fonctions de lecture iPod/iPhone et l'information affichée peuvent être différents lors de la lecture sur le système infodivertissement.

- Se reporter au tableau pour les éléments de classification concernant la fonction de recherche fournie par l'iPod/iPhone.

Lecteur USB

Lecture de la musique d'un dispositif USB

- Connecter le dispositif USB au port USB.
- La lecture commence automatiquement quand le système a fini de lire le dispositif USB.
- Si un dispositif USB non lisible est branché, un message d'erreur s'affiche et le système passe à la fonction audio précédente.

	Étape 1	Étape 2
Listes de lecture	Listes de lecture	Chansons
Artistes	Albums/ Toutes les chansons	Chansons
Albums	Albums	Chansons
Chansons	Chansons	
Genres	Albums/ Toutes les chansons	Chansons
Compositeurs	Albums/ Toutes les chansons	Chansons
Livres audio	Chansons	



Si le dispositif USB est déjà branché :

- Presser .
- Toucher AUDIO.
- Toucher Source.
- Toucher USB.

Pour arrêter le dispositif USB et sélectionner une autre source de médias, toucher Source, puis sélectionner une autre source.

Pour retirer le dispositif USB, sélectionner une autre fonction, puis retirer le dispositif USB.

Pause

- Toucher  pour mettre en pause.
- Toucher  pour reprendre.

Passer aux fichiers suivants/précédents

- Toucher ►► pour passer au fichier suivant.
- Toucher ◀◀ avant cinq secondes du temps de lecture pour lire le fichier précédent.

Retour au début du fichier en cours

Toucher ◀◀ après cinq secondes de temps de lecture.

Exploration vers l'avant ou vers l'arrière

Toucher et maintenir ◀◀ ou ►► pendant la lecture pour reculer ou avancer rapidement. Relâcher le bouton pour reprendre la lecture à une vitesse normale.

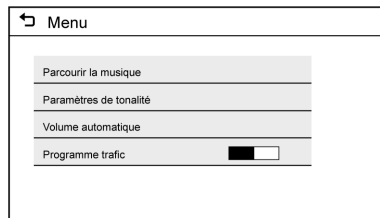
Lecture aléatoire d'un fichier

Toucher ⌂ pendant la lecture.

- ON : lecture aléatoire de tous les fichiers.
- OFF : retour à la lecture normale.

Utilisation du menu de musique USB

- Toucher Menu pendant la lecture.



- Toucher le menu souhaité.

Parcourir la musique

1. Toucher Parcourir la musique.
2. Toucher la musique souhaitée.

Paramètres de tonalité

- Toucher Paramètres de tonalité. Le menu de Paramètres de tonalité s'affiche. Voir « Paramètres de tonalité » dans *Autoradio AM-FM* ⇨ 218.

Volume automatique

- Toucher Volume automatique. Le menu de Volume auto s'affiche. Voir « Volume automatique » dans *Autoradio AM-FM* ⇨ 218.

Programme trafic (en option)

- Appuyer sur le bouton Activé ou Désactivé.

Protocole de transfert de données (MTP)

- Connecter un appareil MTP pris en charge.
- La lecture commence automatiquement quand le système a fini de lire l'appareil MTP.
- Si un appareil MTP non lisible est branché, un message d'erreur s'affiche et le système passe à la fonction audio précédente.

Lecteur iPod/iPhone

Cette fonction se limite aux modèles compatibles avec la connexion iPod/iPhone.

Lecture de fichiers de musique

- Connecter l'iPod/iPhone au port USB.
- La lecture commence à partir du dernier point de lecture quand le système a fini de lire le dispositif USB.
- Si un dispositif USB non lisible est branché, un message d'erreur s'affiche et le système passe à la fonction audio précédente.

Si l'iPod/iPhone est déjà branché :

1. Presser .
2. Toucher AUDIO.
3. Toucher Source.
4. Toucher iPod.

Pour arrêter l'appareil et sélectionner une autre source de médias, toucher Source, puis sélectionner l'autre source.

Pour retirer l'appareil, sélectionner une autre fonction, puis retirer l'appareil.

Pause

- Toucher  pour mettre en pause.
- Toucher  pour reprendre.

Passer à la chanson suivante/ précédente

- Toucher  pour passer à la chanson suivante.
- Toucher  avant deux secondes du temps de lecture pour lire le fichier précédent.

Retour au début du fichier en cours

Toucher  après deux secondes du temps de lecture.

Exploration vers l'avant ou vers l'arrière

Toucher et maintenir  ou  pendant la lecture pour reculer ou avancer rapidement. Relâcher le bouton pour reprendre la lecture à une vitesse normale.

Lecture aléatoire d'un fichier

Toucher  pendant la lecture.

- ON (activé) : lecture aléatoire de tous les fichiers.
- OFF (hors fonction) : retour à la lecture normale.

Utilisation du menu iPod

- Toucher Menu pendant la lecture.
- Toucher le mode de lecture adéquat.

Parcourir la musique

1. Toucher Parcourir la musique.
2. Toucher la musique souhaitée.

Paramètres de tonalité

- Toucher Paramètres de tonalité. Le menu de Paramètres de tonalité s'affiche. Voir « Paramètres de tonalité » dans *Autoradio AM-FM* ➔ 218.

Volume automatique

- Toucher Volume automatique. Le menu de Volume auto s'affiche. Voir « Volume automatique » dans *Autoradio AM-FM* ➔ 218.

Information du système de photos

Le système infodivertissement permet de visionner des fichiers d'images enregistrés sur un périphérique de stockage USB et sur les périphériques prenant en charge le protocole de transfert multimédia (MTP).

- Extensions de fichier prises en charge : .jpg, .bmp, .png, .gif.
- Les fichiers .gif animés ne sont pas pris en charge.
- Certains fichiers peuvent ne pas fonctionner à cause d'un format d'enregistrement différent ou de l'état du fichier.

Affichage des photos

1. Connecter le dispositif USB au port USB.

2. Toucher l'écran pour ouvrir le plein écran. Toucher à nouveau sur l'écran pour revenir à l'écran précédent.

Si le dispositif USB est déjà branché :

1. Presser .
2. Toucher GALERIE.

Certaines fonctions sont désactivées quand le véhicule est en mouvement.

Affichage d'un diaporama

1. Toucher  sur l'écran des photos.
2. Toucher l'écran pour annuler le diaporama pendant sa présentation.

Affichage de la photo précédente ou suivante

Toucher < ou > sur l'écran des photos.

Rotation d'une photo

Toucher  sur l'écran des photos.

Agrandissement d'une photo

Toucher  sur l'écran des photos.

Utilisation du menu de photos USB

1. Toucher MENU sur l'écran des photos.
2. Toucher le menu approprié.
 - Durée d'affichage en diaporama : Permet de sélectionner l'intervalle d'affichage du diaporama.
 - Horloge. Température. Affichage : Permet de sélectionner Activé ou Désactivé pour afficher l'horloge et la température en plein écran.
 - Paramètres d'affichage : Permet de régler la luminosité et le contraste.
3. Toucher  pour sortir.

Prise auxiliaire

Ce véhicule peut être doté d'une prise d'entrée AUX (auxiliaire) dans la console centrale ou dans l'accoudoir. Se reporter à *Rangement de console centrale* ⇨ 147.

Le source audio auxiliaire possible incluent :

- Ordinateur portable
- Lecteur de musique audio

Cette prise jack n'est pas une sortie audio. Ne pas brancher de casque dans la prise d'entrée auxiliaire. Les périphériques auxiliaires doivent être définis pendant que le véhicule est en position de stationnement (P).

Brancher un câble 3,5 mm (1/8 po) de l'appareil auxiliaire à la prise auxiliaire.

Si une un appareil auxiliaire a déjà été connecté, alors qu'une source différente est active actuellement, toucher Source plusieurs fois pour faire défiler parmi tous les écrans de

sources audio disponibles jusqu'à ce que l'écran source AUX (auxiliaire) soit affiché.

Lecture à partir de la prise AUX

Un dispositif auxiliaire est lu sur le système audio et commandé par le dispositif lui-même. La lecture commence lorsque le système a fini de lire les informations sur le dispositif.

Lecture de musique

Pour lire la musique de l'appareil, s'il est déjà branché :

1. Presser .
2. Toucher AUDIO.
3. Toucher Source.
4. Toucher AUX.

Pour ajuster les paramètres de tonalité. Se reporter à « Paramètres audio » dans « Paramètres des systèmes » sous *Autoradio AM-FM* ⇨ 218.

Audio Bluetooth

Selon l'équipement, la musique peut être lue à partir d'un appareil Bluetooth jumelé. Se reporter à « Jumelage » sous *Bluetooth (Aperçu)* ⇨ 239 ou *Bluetooth (Commandes d'infodivertissement)* ⇨ 241 pour le jumelage d'un appareil.

Le volume et la sélection des chansons peuvent être commandés en utilisant les commandes d'infodivertissement ou le téléphone/dispositif. Si Audio Bluetooth est sélectionné et aucun son n'est émis, vérifier le réglage du volume sur le téléphone/dispositif ainsi que sur le système d'infodivertissement.

Lancer la musique en touchant MÉDIAS sur la page d'accueil.

Pour écouter de la musique par Bluetooth :

1. Mettre le dispositif sous tension et le jumeler pour le connecter.

2. Une fois jumelé, aller dans l'application audio à partir de la Page d'accueil ou du panneau d'applications. Sélectionner MÉDIAS jusqu'à ce que Bluetooth s'affiche.

Menu audio Bluetooth

Toucher MENU pour afficher le menu Audio Bluetooth. Les actions suivantes sont possibles :

Tonalité : utiliser les commandes d'infodivertissement pour régler les paramètres de tonalité.

Appuyer sur  BACK pour revenir au menu précédent.

Gérer appareils Bluetooth :

Sélectionner pour aller à la page Bluetooth, pour ajouter ou supprimer des appareils.

En sélectionnant Audio Bluetooth, la radio peut ne pas être en mesure de lancer le lecteur audio sur l'appareil connecté pour commencer la lecture. Lorsque le véhicule n'est pas en mouvement, utiliser le téléphone pour commencer la lecture.

Tous les dispositifs lancent l'audio différemment. En sélectionnant Audio Bluetooth comme source, la radio peut être interrompue à l'écran. Lancer la lecture sur le dispositif ou appuyer sur ► pour commencer la lecture.

Certains téléphones acceptent l'émission d'information musicale Bluetooth pour l'affichage sur la radio. Lorsque la radio reçoit cette information, elle vérifie s'il en existe une disponible et l'affiche. Pour plus d'informations sur les caractéristiques Bluetooth prises en charge, se reporter à www.gm.com/bluetooth pour les États-Unis et le Canada uniquement.

Reconnaissance vocale

La reconnaissance vocale (option) permet de garder les mains libres pour les applications audio et de téléphone. Cette fonction peut être démarrée en appuyant sur le bouton  du volant ou en sélectionnant le  sur l'affichage de l'écran.

Toutefois, toutes les fonctions de ces zones ne sont pas prises en charge par les commandes vocales. En général, seules les tâches complexes qui nécessitent plusieurs interactions manuelles à effectuer sont prises en charge par les commandes vocales.

Par exemple, les tâches qui nécessitent plus d'une ou deux pressions de boutons, comme le choix d'un morceau ou d'un artiste dans un dispositif de média, sont prises en charge par des commandes vocales. D'autres tâches, comme le réglage du volume ou la recherche vers le haut ou le bas sont des fonctions audio facilement exécutées en appuyant

sur un ou deux boutons, et ne sont pas prises en charge par des commandes vocales.

En général, il existe des moyens souples d'exprimer oralement les commandes pour l'exécution des tâches. La plupart des commandes à l'exception de la saisie de destination et du clavier vocal, ne demandent qu'une commande simple. Si la tâche exige plusieurs commandes, la première commande consistera à indiquer le type de tâche à exécuter. Le système répond par des messages qui conduisent à travers un dialogue de saisie de l'information nécessaire.

La reconnaissance vocale peut être utilisée lorsque le contact est mis ou pendant que la prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) est active. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ 293.

Utilisation de la reconnaissance vocale

La reconnaissance vocale est disponible une fois que le système a été initialisé. Cela commence quand le contact est mis. L'initialisation peut prendre quelques instants.

1. Appuyer sur le bouton  de la commande au volant pour activer la reconnaissance vocale ou sélectionner  sur l'affichage d'infodivertissement.
 - Si la reconnaissance vocale est activée à partir de la commande au volant, le groupe d'instruments affiche les sélections et le contenu du dialogue visuel.
 - Si la reconnaissance vocale est lancée à partir de l'affichage d'infodivertissement, les sélections et le contenu visuel du dialogue apparaissent sur l'affichage

d'infodivertissement et l'écran du groupe d'instruments.

2. Le système audio se met en sourdine et émet une invite suivie d'un bip.
3. Attendre la fin du bip, puis annoncer clairement l'une des commandes décrites dans cette section.

Appuyer sur  pour interrompre un message du système de reconnaissance vocale. Par exemple, si l'avis semble trop long, appuyer sur  à nouveau et le bip survient immédiatement.

Deux modes d'invite vocale sont pris en charge :

- Invites orales longues : les invites plus longues donnent plus d'informations sur les actions prises en charge.
- Invites courtes : les invites courtes donnent des instructions simples sur ce qui peut être annoncé.

Si une commande n'est pas dite, le système de reconnaissance vocale émet une invite d'aide.

Invites et affichages d'écrans

Pendant qu'une séance de reconnaissance vocale est active, des boutons correspondants sur les écrans s'affichent. L'interaction manuelle pendant la séance de reconnaissance vocale est autorisée. Une interaction pendant une séance vocale peut être effectuée entièrement à l'aide de commandes vocales, ou certaines sélections peuvent faciliter une séance. Si un choix est effectué à l'aide d'une commande manuelle, le dialogue se poursuit de la même manière que si le choix avait été fait par une commande vocale. Une fois que le système est en mesure d'effectuer la tâche ou que la séance est terminée, le dialogue de reconnaissance vocale s'arrête.

Un exemple de ce type d'intervention manuelle est d'appuyer sur une entrée d'une liste

de numéros affichés au lieu de dire le numéro associé à l'entrée désirée.

Annulation de la reconnaissance vocale

- Appuyer sur le bouton de l'écran d'accueil pour mettre fin à la session de reconnaissance vocale qui a été lancée en appuyant sur  sur l'affichage d'infodivertissement.
- Enfoncer ou dire « Annuler » ou « Quitter » pour terminer la séance de reconnaissance vocale et afficher l'écran à partir duquel la reconnaissance vocale a été initiée.
- Appuyer sur , sur les commandes du volant, pour terminer la session de reconnaissance vocale et afficher l'écran à partir duquel la reconnaissance vocale a été lancée.

Conseils utiles pour énoncer les commandes

La reconnaissance vocale peut comprendre les commandes qui sont dites naturellement sous forme de phrases (anglais uniquement), ou les commandes directes qui expriment l'application et la tâche.

Pour les langues qui ne prennent pas en charge les commandes en langage naturel sous forme de phrase, utiliser les commandes directes présentées en exemple sur l'écran d'affichage.

Pour de meilleurs résultats :

- Écouter l'invite et attendre le bip avant d'annoncer une commande ou de répondre.
- Dire « Aide » ou rechercher des commandes sur l'écran.
- Le système de reconnaissance vocale rapide peut être interrompue pendant une invite en appuyant de nouveau sur .

Par exemple, si l'invite semble mettre trop de temps à finir ou si ce qui est proposé nécessite une réponse immédiate, appuyer sur «» à nouveau et attendre le bip.

- Annoncer la commande naturellement, ni trop rapidement, ni trop lentement. Utiliser des commandes directes, sans mots superflus.
- Généralement, les commandes de téléphone et audio peuvent être dites en une seule commande.

Par exemple, « Appeler M. Trembley au travail », « lire » suivi du nom de l'artiste ou du morceau, ou « régler » suivi du numéro de la station radio.

Il n'est pas nécessaire de mémoriser des mots spécifiques pour une commande. Les commandes directes peuvent être comprises plus clairement par le système. Un exemple de commande directe serait « Appel. 555-1212 ». Des exemples de

commandes directes sont affichés sur la plupart des écrans lorsqu'une séance vocale est activée.

Si « Téléphone » ou « Commandes de téléphone » est annoncé, le système comprend qu'un appel téléphonique est demandé et répond par des questions jusqu'à ce que suffisamment de détails soient réunis.

Si le numéro de téléphone a été enregistré avec un nom et un lieu, la commande directe doit inclure les deux, par exemple « Appeler M. Trembley au travail ».

Utilisation de la reconnaissance vocale pour des options de liste

Lorsqu'une liste est affichée, une invite vocale demande de confirmer ou de sélectionner une option dans cette liste. Un choix peut être fait manuellement en sélectionnant l'élément ou en annonçant le numéro de ligne pour l'élément à sélectionner.

Lorsqu'un écran contient une liste, des options peuvent être disponibles mais non affichées. La liste sur l'écran de reconnaissance vocale fonctionne comme celle sur d'autres écrans. Le défilement peut être utilisé pour aider à afficher d'autres entrées de la liste.

En déroulant ou en faisant défiler les pages de la liste sur un écran pendant une séance de reconnaissance vocale, l'évènement de reconnaissance vocale en cours est interrompu et lit l'invite « Faites votre choix dans la liste avec les commandes manuelles ou appuyez sur le bouton Retour pour réessayer ».

Si la sélection manuelle prend plus de 15 secondes, la séance se termine et indique qu'elle est dépassée. L'écran revient à l'affichage auquel la reconnaissance vocale a commencé.

La commande de Retour

Dire « Retour » ou appuyer sur le bouton Retour pour aller à l'écran précédent.

En reconnaissance vocale et lorsque « Retour » est annoncé pendant l'écran initial, puis que « Retour » est annoncé une seconde fois, la séance de reconnaissance vocale est annulée.

Aide

Dire « Help » (aide) sur n'importe quel écran de reconnaissance vocale et l'invite d'aide de l'écran s'affiche. En outre, une fenêtre affiche une version du texte de l'invite d'aide. Selon comment la reconnaissance vocale a été initiée, la fenêtre d'Aide s'affiche sur le groupe d'instruments ou sur l'affichage d'infodivertissement. Appuyer sur le bouton Exclure pour effacer la fenêtre.

En appuyant sur  pendant que l'invite d'aide est lue, l'invite se termine et l'on entend un bip. Ceci fait arrêter l'invite d'aide pour pouvoir utiliser une commande vocale.

Reconnaissance vocale pour la radio

Sélectionner le bouton d'écran () pour lancer la reconnaissance vocale audio. Si le bouton vocal est pressé sur un écran radio, les commandes vocales pour la radio et les fonctions média sont disponibles.

« **Commuter sur AM** » : Commuter les bandes sur AM et régler sur la dernière station radio AM.

« **Commuter sur FM** » : Commuter les bandes sur FM et régler sur la dernière station radio FM.

« **Commuter sur SXM** » : Commuter les bandes sur SiriusXM (selon l'équipement) et régler sur le dernier canal SiriusXM.

« **Jouer <Fréquence AM> AM** » : Régler sur la station radio dont la fréquence est identifiée dans la commande (comme « neuf cinquante »).

« **Jouer <Fréquence FM> FM** » : Régler la station radio dont la fréquence est identifiée dans la commande (comme « un, zéro, un, point, un »).

« **Jouer SXM <Numéro de canal SXM>** » : Régler sur la station radio SiriusXM (selon l'équipement) dont le numéro de canal est identifié dans la commande.

« **Jouer SXM <Nom du canal SXM>** » : Régler sur la station radio SiriusXM (selon l'équipement) dont le nom de canal est identifié dans la commande.

Reconnaissance vocale pour Audio Mes média

En faisant défiler Mes média lorsque le bouton vocal est sélectionné, les commandes de reconnaissance vocale des fonctions Mes média sont disponibles.

« **Jouer Artiste** » : Commencer un dialogue pour entrer un nom spécifique d'artiste.

« **Jouer Artiste <nom de l'artiste>** » : Commencer la lecture d'une sélection de média identifiée dans la commande.

« **Jouer Album** » : Commencer un dialogue pour entrer un nom spécifique d'album.

« **Jouer Album <nom de l'album>** » : Commencer la lecture du titre de l'album identifié dans la commande.

« **Jouer Titre** » : Commencer un dialogue pour entrer un titre spécifique de morceau.

« **Jouer Titre <nom du titre>** » : Commencer la lecture du titre du morceau identifié dans la commande.

« **Play Genre (diffuser un genre)** » : Commencer un dialogue pour entrer un genre spécifique.

« **Jouer Genre <nom de genre>** » : Commencer la lecture d'une sélection de média identifiée dans la commande.

« **Jouer Liste d'écoute** » : Commencer un dialogue pour entrer un nom de liste de lecture spécifique.

« **Jouer Liste d'écoute <nom de liste d'écoute>** » : Commencer la lecture de la liste de lecture identifiée dans la commande.

« **Jouer <nom du périphérique>** » : Diffuser de la musique à partir d'un dispositif spécifique identifié par son nom. Le nom du dispositif est le nom affiché à l'écran lors de la première sélection du dispositif comme source audio.

« **Jouer Chapitre** » : Commencer un dialogue pour entrer un nom spécifique.

« **Jouer Chapitre <nom de chapitre>** » : Commencer la lecture d'une sélection de média identifiée dans la commande.

« **Jouer Livre audio** » : Commencer un dialogue pour entrer un nom spécifique.

« **Jouer Livre audio <nom de livre audio>** » : Commencer la lecture d'une sélection de média identifiée dans la commande.

« **Jouer Épisode** » : Commencer un dialogue pour entrer un nom spécifique.

« **Jouer Épisode <nom d'épisode>** » : Commencer la lecture d'une sélection de média identifiée dans la commande.

« **Jouer Podcast** » : Commencer un dialogue pour entrer un nom spécifique.

« **Jouer Podcast <nom de podcast>** » : Commencer la lecture d'une sélection de média identifiée dans la commande.

« **Jouer Vidéo** » : Commencer un dialogue pour entrer un nom spécifique.

« **Jouer Vidéo <nom de vidéo>** » : Commencer la lecture d'une sélection de média identifiée dans la commande.

« **Mes médias** » : Commencer un dialogue pour entrer le contenu de média désiré.

Gestion de grandes quantités de contenu de média

Il est prévu que de grandes quantités de contenu de média soient entrés dans le véhicule. Il peut être nécessaire de gérer de grandes quantités de contenu de média d'une façon différente de celle de petites quantités. Le système peut limiter les options de reconnaissance vocale en n'autorisant pas la sélection de titres de morceaux oralement au plus haut niveau, si le nombre de morceaux dépasse la limite maximale.

Les changements d'option de commande vocale dans les limites de contenu de média sont :

- Fichiers de morceaux comprenant d'autres fichiers individuels de tous types de média, comme des chapitres de livre audio, des épisodes de podcast et des vidéos.

- Dossiers de type album comprenant des types comme des albums et des livres audio.

Il n'existe pas de restriction si le nombre de fichiers de morceaux et d'albums est inférieur à 4 000. Lorsque le nombre de fichiers de morceaux connectés au système est entre 4 000 et 8 000, le contenu n'est pas accessible directement avec une seule commande comme « Lire <nom de morceau> ».

La restriction est que la commande « Jouer Titre » doit être dite d'abord; le système demande ensuite le titre du morceau. La commande de réponse doit être de dire le titre du morceau à diffuser.

Des limites similaires existent pour le contenu d'un album. S'il existe plus de 4 000 albums, mais moins de 8 000, le contenu n'est pas accessible directement avec une seule commande comme « Lire <nom de l'album> ». La commande « Jouer Album » doit d'abord être dite; le système demande ensuite le titre de l'album. La réponse doit être de dire le titre de l'album à diffuser.

Une fois que le nombre de morceaux a dépassé environ 8 000, il n'existe pas d'aide à l'accès aux morceaux directement par les commandes vocales. L'accès au contenu des média est encore possible avec les commandes de listes de lecture, artistes et genres.

Les commandes d'accès aux listes de lecture, artistes et genres sont interdites après que le nombre de ce type de média a dépassé 4 000.

Le système fournit un retour la première fois que la reconnaissance vocale est initiée, s'il devient évident que l'une de ces limites est atteinte pendant le processus d'initialisation de l'appareil.

Reconnaissance vocale pour le téléphone

« **Appeler <nom du contact>** » : Initier un appel pour un contact entré. La commande peut comprendre l'emplacement si le contact a des numéros d'emplacement enregistrés.

« **Appeler <nom du contact> À la maison,** » « **Au travail,** » « **Sur le cellulaire,** » ou « **Sur un autre appareil** » : Initier un appel vers un contact saisi et un emplacement au domicile, au bureau, sur un appareil portable ou sur un autre téléphone.

« **Appeler <numéro de téléphone>** » : Initier un appel vers un numéro de téléphone standard à sept ou dix chiffres, et également le 911, le 411 ou le 611.

« **Jumeler téléphone** » : Commencer le processus de jumelage de Bluetooth. Suivre les instructions sur l'affichage de la radio.

« **Commuter téléphone** » : Sélectionner un autre téléphone pour les appels sortants.

« **Voice Keypad** » : Commencer à parler pour entrer des numéros spéciaux, comme des numéros internationaux. Les numéros peuvent être entrés par groupes de chiffres avec chaque groupe répété par le système. Si le groupe de chiffres n'est pas correct, la

commande « Supprimer » élimine le dernier groupe de chiffres et leur permet d'être ressaisi. Une fois le nombre entier entré, la commande « Appel. » commence à composer le numéro.

« **Message vocal** » : Lancer un appel pour envoyer les numéros dans un courriel vocal.

Reconnaissance vocale pour OnStar (selon équipement)

« **OnStar** » : Démarrer la reconnaissance vocale OnStar.

Reconnaissance vocale Bluetooth (selon l'équipement)

La dérivation vocale permet l'accès aux commandes de reconnaissance vocale du téléphone cellulaire. Se reporter au guide de l'utilisateur du fabricant de votre téléphone cellulaire pour savoir si le téléphone prend en charge cette fonction.

L'activation de cette fonction lance la reconnaissance vocale Bluetooth sur un téléphone connecté.

Les commandes au volant sont utilisées pour cette fonction.

Presser et maintenir enfoncé  pour activer. Une session vocale débute afin que les commandes vocales puissent être transmises à Siri ou aux nombreuses autres commandes fournies par le téléphone portable.

Presser  pour sortir ou presser  pour fermer et revenir à l'application antérieure au lancement de la dérivation vocale.

Phone (téléphone)

Bluetooth (Aperçu)

Les consignes d'utilisation du téléphone mobile peuvent différer entre les systèmes infodivertissement. La radio de base est décrite dans ce manuel. Se reporter au manuel infodivertissement pour les consignes au sujet des radios haut de gamme.

Les systèmes compatibles Bluetooth peuvent interagir avec un grand nombre de téléphones portables, permettant ainsi :

- Appels et réception d'appels en mode mains-libres.
- Partage du carnet d'adresses ou de la liste des contacts du téléphone portable avec le véhicule.

Afin de minimiser la distraction du conducteur, avant la conduite et en stationnement :

- Se familiariser avec les fonctions du téléphone portable. Organiser clairement l'annuaire téléphonique et les listes de contacts. Supprimer les doublons ou les entrées rarement utilisées. Si possible, programmer les appels rapides et les autres raccourcis.
- Étudier les commandes et le fonctionnement du système infodivertissement.
- Jumeler le(s) téléphone(s) au véhicule. Le système peut ne pas fonctionner avec tous les téléphones portables. Voir « Jumelage » dans cette section.
- Si le téléphone prend les commandes vocales en charge, apprendre à utiliser cette fonction pour accéder au carnet d'adresses ou à la liste des contacts.

- Se reporter à « Suppression d'un appareil Bluetooth » dans cette section.



Avertissement

Lors de l'utilisation d'un téléphone portable, regarder trop longtemps ou trop souvent l'écran du téléphone ou du système infodivertissement peut constituer une distraction. Quitter la route des yeux trop longtemps ou trop souvent peut provoquer un accident entraînant des blessures ou la mort. Concentrez votre attention sur la conduite.

Les véhicules dotés d'un système Bluetooth peuvent utiliser un téléphone cellulaire à fonction Bluetooth et profil mains libres pour passer et recevoir des appels téléphoniques. Le système infodivertissement et la reconnaissance vocale sont utilisés pour contrôler le système. Le système peut être utilisé lorsque le contact est mis ou sur ACC/

ACCESSORY (accessoires). La plage du système Bluetooth peut atteindre 9,1 m (30 pi). Toutes les fonctions ne sont pas prises en charge par tous les téléphones, et tous les téléphones ne fonctionnent pas avec le système Bluetooth. Pour les États-Unis et le Canada uniquement, consulter le site gm.com/bluetooth pour de plus amples informations sur les téléphones compatibles.

Commandes Bluetooth

Utiliser les boutons sur le bloc central du tableau de bord, et sur le volant pour utiliser le système Bluetooth.

Commandes de volant de direction

 : Presser pour répondre aux appels entrants, confirmer une information du système et lancer la reconnaissance vocale.

 : Appuyer sur ce bouton pour mettre fin à un appel, rejeter un appel ou annuler une opération. Appuyer sur ce bouton pour mettre

en sourdine ou annuler la mise en sourdine du système infodivertissement.

Commandes du système infodivertissement

Pour plus d'information sur la navigation dans le système de menu en utilisant les commandes infodivertissement, se reporter à *Aperçu* ⇨ 215.

 : Appuyer sur ce bouton pour aller à la page d'accueil. Se reporter à *Page d'accueil* ⇨ 216.

 : Sélectionner pour accéder au menu principal du téléphone. Se reporter à *Bluetooth (Aperçu)* ⇨ 239 ou *Bluetooth (Commandes d'infodivertissement)* ⇨ 241.

Reconnaissance vocale

Selon l'équipement, le système de reconnaissance vocale utilise les commandes pour commander le système et composer les numéros de téléphone.

Bruit : Le système risque de ne pas reconnaître les commandes vocales si le bruit environnant est excessif,

comme dans le cas du bruit provenant de l'extérieur lorsque les glaces sont ouvertes ou en parlant fort dans l'habitacle.

Quand parler : Un signal sonore est émis pour indiquer que celui-ci attend une commande vocale. Attendre le signal sonore, puis parler.

Comment parler : Parler calmement, d'une voix claire et naturelle.

Système audio

Lorsque le système Bluetooth est utilisé, le son est émis via les haut-parleurs avant du système audio et recouvre celui de ce système. Utiliser le bouton  pendant un appel pour régler le volume. Le système maintient un volume minimum.

Qualité du son Bluetooth

Désactiver la fonction d'annulation d'écho et de bruit sur votre téléphone s'il la prend en charge, pour obtenir de meilleures performances en mains libres.

Se reporter à www.gm.com/bluetooth pour les États-Unis et le canada uniquement.

Bluetooth (Commandes d'infodivertissement)

Pour utiliser les commandes infodivertissement afin d'accéder au menu du système, voir *Aperçu* ➤ 215.

Jumelage

Un téléphone cellulaire Bluetooth doit être jumelé au système Bluetooth puis connecté au véhicule avant de pouvoir être utilisé. Se reporter au guide d'utilisation du fabricant de votre téléphone cellulaire pour les fonctions Bluetooth avant de jumeler le téléphone. Si un téléphone Bluetooth n'est pas connecté, les appels peuvent être passés via le système Appel mains libres OnStar, si le véhicule en est équipé. Se reporter à *Vue d'ensemble d'OnStar* ➤ 557.

Informations de jumelage

- Un téléphone Bluetooth compatible MP3 ne peut être jumelé au véhicule simultanément en tant que téléphone et lecteur MP3.
- Jusqu'à 10 téléphones cellulaires peuvent être jumelés au système Bluetooth.
- Le processus de jumelage est interrompu lorsque le véhicule se déplace.
- Le jumelage n'est nécessaire qu'une seule fois, sauf si l'information de jumelage du téléphone cellulaire change ou si le téléphone cellulaire est effacé du système.
- Un seul téléphone jumelé peut être connecté à la fois au système Bluetooth.
- Si plusieurs téléphones cellulaires sont jumelés à portée du système, le système connecte le premier téléphone cellulaire jumelé disponible dans l'ordre de jumelage au système.

Lorsque l'appareil Bluetooth est correctement jumelé au système infodivertissement, le répertoire téléphonique se télécharge automatiquement. Cela dépend du type de téléphone jumelé. Si le téléchargement ne se produit pas, utiliser la fonction de téléchargement du téléphone.

Jumeler un téléphone - Avec jumelage simple sécurisé (SSP) et sans appareil jumelé

Quand aucun appareil n'est jumelé au système infodivertissement et que le jumelage simple sécurisé (SSP) est pris en charge :

1. Presser .
2. Toucher TÉLÉPHONE, puis presser  sur la colonne centrale, ou presser  sur le volant sans technologie OnStar.
3. Toucher Rechercher l'appareil.
4. À l'écran de la liste de recherche, toucher l'appareil devant être jumelé.

5. Toucher Oui, à l'écran instantané de l'appareil Bluetooth et du système infodivertissement.
6. Quand le jumelage de l'appareil Bluetooth et du système infodivertissement est réussi, l'écran du téléphone s'affiche sur le système infodivertissement.

Jumeler un téléphone - Avec jumelage simple sécurisé (SSP) et appareil jumelé

Quand un appareil jumelé se trouve sur le système infodivertissement et que le SSP est pris en charge :

1. Presser .
2. Toucher Paramètres.
3. Toucher Bluetooth, puis Gestion des appareils.
4. Toucher l'appareil voulu pour le jumeler. Lorsque l'appareil Bluetooth est correctement jumelé au système infodivertissement,  / 

s'affiche à l'écran de jumelage. Si l'appareil voulu n'est pas disponible, aller à l'Étape 5.

5. Toucher Rechercher l'appareil pour chercher l'appareil voulu.
 6. À l'écran de la liste de recherche, toucher l'appareil devant être jumelé.
 7. Toucher Oui, à l'écran instantané de l'appareil Bluetooth et du système infodivertissement.
- Le téléphone connecté est mis en évidence par le symbole .
 -  /  indique que le mode mains-libres et les fonctions de musique du téléphone sont activés.
 -  indique que seule la fonction mains-libres est activée.
 -  indique que seule la musique Bluetooth est activée.

Jumeler un téléphone - Sans jumelage simple sécurisé (SSP) ni appareil jumelé

Quand aucun appareil n'est jumelé au système infodivertissement et que le SSP n'est pas pris en charge :

1. Presser .
2. Toucher TÉLÉPHONE, puis presser  sur la colonne centrale, ou presser  sur le volant sans technologie OnStar.
3. Toucher Rechercher l'appareil.
4. À l'écran de la liste de recherche, toucher l'appareil devant être jumelé.
5. Introduire le code PIN (numéro d'identification personnelle) (par défaut : 1234) dans l'appareil Bluetooth. Quand le jumelage de l'appareil Bluetooth et du système infodivertissement est réussi, l'écran du TÉLÉPHONE s'affiche sur le système infodivertissement.

Quand la connexion échoue, un message de défaillance s'affiche sur le système infodivertissement.

Si un appareil Bluetooth a été précédemment connecté, le système infodivertissement exécute la connexion automatique. Toutefois, si le paramètre Bluetooth est désactivé sur l'appareil Bluetooth, un message de défaillance s'affiche sur le système infodivertissement.

Jumeler un téléphone - Sans jumelage simple sécurisé (SSP) ni appareil jumelé

Quand un appareil jumelé se trouve sur le système infodivertissement et que le SSP n'est pas pris en charge :

1. Presser .
2. Toucher Paramètres.
3. Toucher Bluetooth, puis Gestion des appareils.
4. Toucher l'appareil voulu pour le jumeler. Lorsque l'appareil Bluetooth est correctement jumelé au système

infodivertissement,  /  s'affiche à l'écran de jumelage. Si l'appareil voulu n'est pas disponible, aller à l'Étape 5.

5. Toucher Rechercher l'appareil pour chercher l'appareil voulu.
6. À l'écran de la liste de recherche, toucher l'appareil devant être jumelé.
7. Introduire le code PIN (numéro d'identification personnelle) (par défaut : 1234) dans l'appareil Bluetooth. Quand le jumelage de l'appareil Bluetooth et du système infodivertissement est réussi,  /  s'affiche sur le système infodivertissement.

- Le téléphone connecté est mis en évidence par le symbole .
-  /  indique que le mode mains-libres et les fonctions de musique du téléphone sont activés.
-  indique que seule la fonction mains-libres est activée.

-  indique que seule la musique Bluetooth est activée.

Connexion d'un appareil Bluetooth jumelé

1. Presser .
2. Toucher Paramètres.
3. Toucher Bluetooth, puis Gestion des appareils.
4. Toucher l'appareil à connecter.

Contrôle de la connexion Bluetooth

1. Presser .
2. Toucher Paramètres.
3. Toucher Bluetooth, puis Gestion des appareils.
4. L'appareil jumelé apparaît.

Déconnexion d'un appareil Bluetooth

1. Presser .
2. Toucher Paramètres.
3. Toucher Bluetooth, puis Gestion des appareils.

4. Toucher le nom de l'appareil à déconnecter.
5. Toucher Déconnecter.

Suppression d'un périphérique Bluetooth

1. Presser .
2. Toucher Paramètres.
3. Toucher Bluetooth, puis Gestion des appareils.
4. Toucher l'appareil à supprimer.
5. Toucher .
6. Toucher Supprimer.

Musique Bluetooth

Avant de lire de la musique Bluetooth, lire l'information suivante.

- Un téléphone cellulaire ou un appareil Bluetooth prenant en charge des versions de profil de distribution audio avancée (A2DP) supérieures à 1,2 doit être enregistré et connecté au produit.

- À partir du téléphone cellulaire ou de l'appareil Bluetooth, trouver le type d'appareil Bluetooth pour paramétrer/ connecter l'élément comme des écouteurs stéréo.
-  s'affiche à l'écran si la connexion des écouteurs stéréo est réussie.
- Le son lu par l'appareil Bluetooth est fourni à travers le système infodivertissement.
- La musique Bluetooth peut uniquement être lue quand un appareil Bluetooth a été connecté. Pour lire la musique Bluetooth, connecter le téléphone Bluetooth au système infodivertissement.
- Si l'appareil Bluetooth est débranché pendant la lecture de la musique du téléphone, la musique est interrompue. La fonction de transmission audio en continu peut ne pas être prise en charge par certains téléphones Bluetooth. Le mode mains-libres Bluetooth et la

fonction de musique du téléphone ne peuvent pas être utilisés simultanément. Par exemple, si vous passez en mode mains-libres Bluetooth pendant la lecture de musique du téléphone, la musique est interrompue. La lecture de musique à partir de la voiture n'est pas possible si aucun fichier de musique n'est mémorisé dans le téléphone cellulaire.

Lecture de musique Bluetooth

1. Presser .
2. Toucher AUDIO.
3. Toucher Source.
4. Toucher Bluetooth.

Pause

Toucher  pour mettre en pause.

Toucher  pour reprendre.

Lire la chanson suivante

Toucher .

Lire la chanson précédente

Toucher  avant deux secondes du temps de lecture pour lire la chanson précédente.

Revenir au début de la chanson en cours

Toucher  après deux secondes du temps de lecture.

Recherche

Toucher et maintenir  ou  pour reculer ou avancer rapidement.

Lire la musique en mode aléatoire

Toucher  pendant la lecture.
Toucher à nouveau pour revenir en mode normal.

Cette fonction peut ne pas être prise en charge, selon l'appareil Bluetooth.

Ne pas changer de piste trop rapidement en lisant de la musique Bluetooth.

Problèmes pouvant se présenter en lisant de la musique Bluetooth :

- Un moment est nécessaire pour transmettre les données de l'appareil Bluetooth au système infodivertissement.
- Si le téléphone cellulaire ou l'appareil Bluetooth n'est pas en mode d'écran d'attente, il ne sera pas lu automatiquement.
- Le système infodivertissement transmet la commande de lecture à partir de l'appareil Bluetooth dans le mode de lecture de musique Bluetooth. Si cela s'effectue dans un mode différent, l'appareil transmet l'ordre d'arrêter. Selon les options de l'appareil Bluetooth, cette commande de lecture/arrêt peut prendre du temps pour s'activer.
- Si la lecture de musique Bluetooth ne fonctionne pas, vérifier si l'appareil Bluetooth se trouve en mode d'écran d'attente.
- Les sons peuvent être coupés pendant la lecture de musique Bluetooth.

- Le système infodivertissement diffuse l'audio provenant du téléphone cellulaire ou de l'appareil Bluetooth tel qu'il est transmis.

Apple CarPlay et Android Auto

Selon l'équipement, la/les fonctionnalité(s) Android Auto et/ou Apple CarPlay peut/peuvent être exploitée(s) au moyen d'un téléphone intelligent compatible. Selon la disponibilité, PROJECTION s'affiche sur la page d'accueil de l'affichage d'infodivertissement.

Pour utiliser Android Auto ou Apple CarPlay :

1. Télécharger l'application Android Auto sur votre téléphone à partir de Google Play store. Aucune application n'est nécessaire pour Apple CarPlay.
2. Connecter un téléphone Android ou iPhone à l'aide du câble USB du téléphone compatible et en le branchant

dans un port USB de lecture de données. Pour obtenir des performances optimales, utiliser le câble USB fourni par le fabricant de l'appareil. Les câbles d'après-vente ou de tierces parties peuvent ne pas fonctionner.

3. Lors de la première connexion du téléphone pour activer Apple CarPlay ou Android Auto, le message « Consentement en matière de protection de la vie privée relatif à la projection de périphériques » s'affiche.
 - Sélectionner Continuer pour lancer Apple CarPlay ou Android Auto.
 - Sélectionner Désactiver pour supprimer les fonctionnalités Apple CarPlay et Android Auto du menu Paramètres du véhicule. Les autres fonctionnalités demeurent opérantes.

PROJECTION sur la page d'accueil changera soit pour Android Auto ou pour Apple CarPlay, selon le téléphone connecté. Android Auto et/ou Apple CarPlay peuvent se lancer automatiquement lors de la connexion au port USB. Si ce n'est pas le cas, toucher l'icône ANDROID AUTO et/ou APPLE CARPLAY de la page d'accueil pour activer le lancement.

Appuyer sur , de la colonne centrale, pour revenir à la page d'accueil.

Pour de plus amples informations sur la façon de configurer Android Auto et Apple CarPlay dans le véhicule, consulter le site my.chevrolet.com ou voir *Bureaux d'assistance à la clientèle* ⇨ 543.

Android Auto est fourni par Google et est soumis aux termes et conditions et à la politique de confidentialité de Google. Apple CarPlay est fourni par Apple et est soumis aux termes et conditions et à la politique de confidentialité d'Apple. Les taux du plan de

données s'appliquent. Pour obtenir de l'aide au sujet de Android Auto, consulter le site <https://support.google.com/androidauto>. Pour de l'aide au sujet de Apple CarPlay, consulter le site www.apple.com/ios/carplay/. Apple ou Google peuvent modifier ou suspendre la disponibilité de leurs services à tout moment. Android Auto, Android, Google, Google Play et autres marques sont des marques de commerce de Google Inc.; Apple CarPlay est une marque de commerce d'Apple Inc.

Marques déposées et contrats de licence

Marques de commerce et contrats de licence

Information FCC

Voir *Énoncé de fréquence radio*
 ➤ 552.



« Made for iPod » (fabriqué pour l'iPod) et « Made for iPhone » (fabriqué pour l'iPhone) signifient qu'un accessoire électronique a été conçu pour être branché spécifiquement sur l'iPod ou sur l'iPhone et qu'il a été certifié par le développeur pour répondre aux normes de rendement d'Apple. Apple n'est pas responsable du fonctionnement de cet appareil ni de sa conformité avec les normes

légalles et de sécurité. Veuillez noter que l'utilisation de cet accessoire avec un iPod ou un iPhone peut affecter le rendement de la fonction sans fil. iPhone, iPod, iPod classic, iPod nano, iPod shuffle et iPod touch sont des marques commerciales déposées de Apple Inc., enregistrées aux États-Unis et dans d'autres pays.



Frais et taxes — Des frais d'abonnement, des taxes, des frais uniques d'activation et d'autres frais peuvent être d'application. Les frais d'abonnement sont à charge du client. Tous les frais et la programmation sont susceptibles de modification. Les abonnements sont soumis à l'Entente disponible sur www.siriusxm.com. Le service

SiriusXM n'est disponible que dans les 48 états contigus des États-Unis et au Canada.

Au Canada : une certaine dégradation du service peut avoir lieu sous les latitudes les plus au nord qui sortent du contrôle de radio satellite SiriusXM.

Remarque concernant la langue explicite : les canaux comportant une langue explicite fréquente sont signalés par « XL » devant leur nom. Le blocage de canal est disponible pour les récepteurs radio satellite SiriusXM en contactant SiriusXM.

- Clients des États-Unis — Consulter le site www.siriusxm.com ou appeler le 1-888-601-6296.
- Clients du Canada — Consulter le site www.siriusxm.ca ou appeler le 1-877-438-9677.

Il est interdit de copier, décompiler, désassembler, rétroconcevoir, pirater, manipuler ou rendre disponible toute technologie contenue dans les récepteurs

compatibles avec le système de radio satellite SiriusXM ou ce qui supporte le site SiriusXM, le service en ligne ou son contenu. De plus, le logiciel de compression vocale AMBER intégré dans ce produit est protégé par des droits de propriété intellectuelle, y compris des droits de brevet, droits d'auteurs et secrets commerciaux de Digital Voice Systems, Inc.

Exigences générales :

1. Un accord de licence de SiriusXM est requis pour tout produit incorporant la technologie SiriusXM et/ou pour l'utilisation d'une des marques SiriusXM à fabriquer, distribuer ou commercialiser dans la zone du service SiriusXM.
2. Pour les produits à distribuer, commercialiser et/ou vendre au Canada, un accord distinct avec Canadian Satellite Radio Inc. (agissant sous l'appellation SiriusXM Canada) est requis.

Autres informations

La marque et les logos Bluetooth sont la propriété de Bluetooth SIG, Inc. et toute utilisation de ceux-ci par General Motors s'effectue sous licence. Les autres marques commerciales et noms commerciaux appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Calendrier I : Gracenote EULA



La technologie de reconnaissance musicale et les données correspondantes sont fournies par Gracenote. Gracenote est la norme industrielle de technologie de reconnaissance musicale et de fourniture de contenu correspondant. Pour de plus amples informations, consulter le site www.gracenote.com.

Les données musicales provenant de Gracenote, Inc. copyright 2000 Gracenote jusqu'au Gracenote actuel. Le logiciel Gracenote, copyright 2000, du Gracenote actuel. Un ou plusieurs brevets possédés par Gracenote peuvent s'appliquer à ce produit et à ce service. Se reporter au site Internet Gracenote pour une liste non exhaustive des brevets applicables Gracenote. Gracenote, CDDb, MusicID, MediaVOCS, le logo Gracenote et son logotype ainsi que le logo « Powered by Gracenote » sont des marques commerciales déposées ou des marques commerciales de Gracenote aux États-Unis et/ou dans d'autres pays.

Termes d'utilisation de Gracenote

Cette application ou dispositif contient un logiciel de Gracenote, Inc d'Emeryville, californie (« Gracenote »). Le logiciel de Gracenote (« Logiciel Gracenote ») active cette application pour effectuer une identification d'un disque ou d'un fichier et obtenir des informations sur de la musique,

avec le nom, l'artiste, la piste et le titre (« Données Gracenote ») depuis des serveurs en ligne ou des bases de données intégrées (collectivement appelés « Serveurs Gracenote ») et effectuer d'autres fonctions. Vous pouvez utiliser des données Gracenote uniquement au moyen des fonctions destinées à l'utilisateur final pour cette application ou ce dispositif.

Cette application ou ce dispositif peut intégrer du contenu appartenant aux fournisseurs de Gracenote. Dans ce cas, toutes les restrictions exposées ici concernant les données Gracenote s'appliquent aussi à ce contenu et ces fournisseurs de contenu ont droit aux mêmes avantages et protections que ceux de Gracenote exposés ici.

Vous acceptez d'utiliser les données Gracenote, le logiciel Gracenote et les serveurs Gracenote pour votre usage personnel et non commercial uniquement. Vous acceptez de ne pas attribuer, ni copier, ni transférer ou transmettre le logiciel Gracenote

ni aucune données Gracenote à un tiers. VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS UTILISER NI EXPLOITER LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE AUTREMENT QUE CE QUI EST EXPRESSÉMENT AUTORISÉ ICI.

Vous acceptez que votre licence non exclusive d'utilisation des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote s'achève si vous violez ces restrictions. Si votre licence expire, vous acceptez de cesser toute utilisation des données de Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote. Gracenote réserve tous les droits dans les données Gracenote, le logiciel Gracenote et les serveurs Gracenote, y compris tous les droits de propriété. En aucun cas Gracenote ne sera tenu responsable d'un paiement quelconque pour des informations que vous auriez fournies. Vous acceptez que Gracenote fasse

valoir ses droits dans le cadre de cet Accord, directement contre vous et en son nom propre.

Le service Gracenote utilise un identifiant unique pour suivre les demandes à but statistique. L'objectif d'un identificateur numérique assigné de manière aléatoire est de permettre aux services Gracenote de prendre en compte les requêtes sans rien connaître de vous. Pour de plus amples informations, consulter la page web relative à la politique de protection de la vie privée des services Gracenote.

Le logiciel Gracenote et chaque élément des données de Gracenote vous sont autorisés par une licence « AS IS ». Gracenote de fait aucune démarche ni garantie, explicite ou implicite, concernant l'exactitude des données de Gracenote. Gracenote se réserve le droit de supprimer des données des serveurs Gracenote ou de changer des catégories de données pour une raison quelconque que Gracenote estime suffisante.

Aucune garantie n'est faite sur le fait que le logiciel Gracenote ou les serveurs Gracenote soient sans erreurs ou qu'ils fonctionnent sans interruption. Gracenote n'est pas tenu de vous fournir de nouveaux types de données améliorées ou supplémentaires, ou des catégories que Gracenote pourrait fournir à l'avenir, et peut suspendre ses services à tout moment.

GRACENOTE DÉNIE TOUTES GARANTIES, EXPRIMÉES OU IMPLICITES, Y COMPRIS, SANS QUE CECI SOIT LIMITATIF, LES GARANTIES IMPLICITES DE COMMERCIALITÉ, D'ADAPTATION À UNE FINALITÉ PARTICULIÈRE, TITRE ET NON-CONTREFAÇON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RÉSULTATS QUI SERONT OBTENUS PAR VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL GRACENOTE OU DU SERVEUR GRACENOTE. EN AUCUN CAS GRACENOTE NE SERA RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE CONSÉCUTIF OU

ACCIDENTEL OU DE TOUTE PERTE DE PROFITS OU DE REVENUS.

Copyright 2013. Gracenote, Inc.
Tous droits réservés.

Unicode

Copyright 1991-2013 Unicode, Inc.
Tous droits réservés. Distribué selon les conditions d'utilisation exposées sur <http://www.unicode.org/copyright.html>.

Free Type Project

Des parties de ce logiciel sont protégées par les droits d'auteur 2013 The FreeType Project (<http://www.freetype.org>). Tous droits réservés.

iType

iType est une marque déposée de Monotype Imaging Inc. aux États-Unis et peut être enregistrée dans certaines autres juridictions.

Logiciel de source libre

Le code de source libre utilisé dans cet appareil peut être téléchargé sur la page Web indiquée dans

l'information de l'affichage de la colonne centrale. De l'information complémentaire concernant les licences de source libre est indiquée dans l'affichage de la colonne centrale.

QNX

Des parties de ce logiciel sont protégées par les droits d'auteur 2008-2013, QNX Software Systems. Tous droits réservés.

Part C - EULA

Copyright 2013, Software Systems GmbH & Co. KG. Tous droits réservés.

Le produit que vous avez acheté (« Produit ») contient un logiciel (configuration de moteur d'exécution N° 505962, « Logiciel ») qui est distribué par ou au nom du fabricant du produit (« Fabricant ») sous licence de Software Systems Co. (« QSSC »). Vous ne pouvez utiliser le logiciel que dans le produit et conformément aux conditions de licence suivantes.

Soumis aux conditions de cette licence, QSSC vous garantit une licence limitée, non exclusive, non transférable pour l'utilisation du logiciel dans le produit aux fins voulues par le fabricant. Si c'est autorisé par le fabricant ou par la loi d'application, vous pouvez effectuer une copie de sauvegarde du logiciel en tant que partie du logiciel du produit. QSSC et ses concédants se réservent tous les droits de licence +C31 n'étant pas expressément accordés ici et conservent tous droits et intérêts pour toutes les copies du logiciel, y compris les droits de propriété intellectuelle qui s'y trouvent. Sauf dans le cas où la loi d'application l'exige, vous ne pouvez pas reproduire, distribuer, transférer, décompiler, désassembler ni tenter d'une quelconque manière de dérouter le logiciel, d'en pratiquer l'ingénierie inverse, de le modifier ou d'en créer des oeuvres dérivées. Vous acceptez : (1) de ne pas retirer, recouvrir ou altérer tout avis, étiquette ou marque de propriété dans ou sur le logiciel et de vous

assurer que toutes les copies comportent tout avis contenu dans l'original, et (2) de ne pas exporter le produit ou le logiciel en contravention avec les lois d'application pour le contrôle de l'exportation.

SAUF EN CAS DE DISPOSITIONS CONTRAIRES DE LA LOI D'APPLICATION, QSSC ET SES CONCÉDANTS FOURNISSENT LE LOGICIEL EN L'ÉTAT, SANS GARANTIE NI CONDITION D'AUCUNE NATURE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, TOUTE GARANTIE OU CONDITION DE DROIT, L'ABSENCE DE CONTREFAÇON, LA QUALITÉ MARCHANDE OU L'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. TOUTES GARANTIES OU AUTRES DISPOSITIONS PROPOSÉES PAR LE FABRICANT OU SES DISTRIBUTEURS QUI DIFFÈRENT DE CETTE LICENCE SONT PROPOSÉES PAR LE FABRICANT OU SES DISTRIBUTEURS SEULS ET NON PAR QSSC, SES FILIALES OU LEURS

CONCÉDANTS. VOUS ASSUMEZ TOUS LES RISQUES LIÉS À VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL SOUS CETTE LICENCE.

SAUF EN CAS DE MESURE CONTRAIRE PRÉVUE PAR LA LOI APPLICABLE (COMME DANS LE CAS D'ACTES DÉLIBÉRÉS OU PAR NÉGLIGENCE GRAVE), EN AUCUN CAS QSSC, SES FILIALES OU LEURS CONCÉDANTS NE SERONT RESPONSABLES ENVERS VOUS SELON QUELQUE DOCTRINE QUE CE SOIT, QUE CE SOIT DANS UN DÉLIT (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE), CONTRACTUELLEMENT OU AUTREMENT, DE DOMMAGES, Y COMPRIS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, ACCIDENTELS OU SUBSÉQUENTS, DE QUELQUE NATURE, RÉSULTANT DE CETTE LICENCE OU DE L'UTILISATION OU DE L'INCAPACITÉ D'UTILISER LE PRODUIT (Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR PERTE DE SERVICES À TITRE GRACIEUX, ARRÊTS DE TRAVAIL, PANNE OU

DÉFAILLANCE DU PRODUIT, OU TOUT AUTRE DOMMAGE OU PERTE COMMERCIALE), MÊME SI QSSC, SES AFFILIÉS OU LEURS CONCÉDANTS ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

WMA

Ce produit est protégé par certains droits de propriété intellectuelle de Microsoft. L'utilisation ou la distribution d'une telle technologie en dehors de ce produit est interdite sans licence de Microsoft.

Pour plus d'informations sur le logiciel, y compris toute condition de licence de logiciel de source libre (et le code de source disponible) ainsi que pour les attributions de droits d'auteur applicables à la configuration de moteur d'exécution indiquée ci-dessus, veuillez contacter le fabricant ou contacter QSSC : 175 Terence Matthews Crescent, Kanata, Ontario, Canada K2M 1W8 (licensing@qnx.com).

AVIS D'UTILISATION

Les marques d'entreprise affichées par ce produit pour indiquer des emplacements commerciaux appartiennent à leurs propriétaires respectifs. L'utilisation de ces marques dans ce produit n'implique en aucun cas que ce produit est parrainé, approuvé ou soutenu par les entreprises en question.

Commandes de climatisation

Systèmes de climatisation

Systèmes de commande de la climatisation (avec chauffage uniquement)	253
Systèmes de commande de la climatisation (avec climatisation)	255
Commande de climatisation automatique à deux zones	257

Bouches d'aération

Bouches d'aération	260

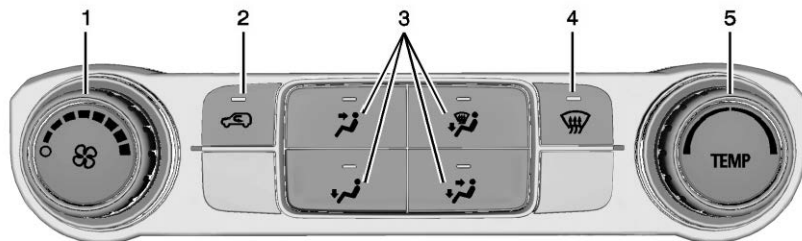
Entretien

Filtre à air de l'habitacle	261
Entretien	262

Systèmes de climatisation

Systèmes de commande de la climatisation (avec chauffage uniquement)

Grâce à ce système, le chauffage et la ventilation du véhicule peuvent être contrôlés.



1. Commande du ventilateur
2. Recyclage d'air
3. Commandes de mode de distribution d'air
4. Dégivrage

5. TEMP (régulation de température)

TEMP : Tourner en sens horaire ou antihoraire pour augmenter ou réduire la température à l'intérieur du véhicule.

 : Tourner en sens horaire ou antihoraire pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur. Tourner complètement le bouton dans le sens antihoraire pour désactiver le ventilateur.

Commandes de mode de distribution d'air : Presser , ,  ou  pour modifier la direction du flux d'air. Un témoin s'allume dans le bouton du mode sélectionné.

 : L'air est dirigé vers les bouches d'aération du tableau de bord.

 : L'air est réparti entre les bouches du tableau de bord et celles du plancher.

 : La majeure partie de l'air est dirigée vers les bouches d'aération du plancher et une partie vers les bouches d'aération du pare-brise, des glaces latérales et du plancher de la deuxième rangée.

 : Ce mode désembue les glaces. L'air est dirigé vers le pare-brise, les bouches du plancher et les bouches des glaces latérales.

 : Appuyer pour désembuer plus rapidement le pare-brise. L'air est dirigé vers le pare-brise et les bouches latérales des glaces. Le système force automatiquement l'air extérieur dans le véhicule.

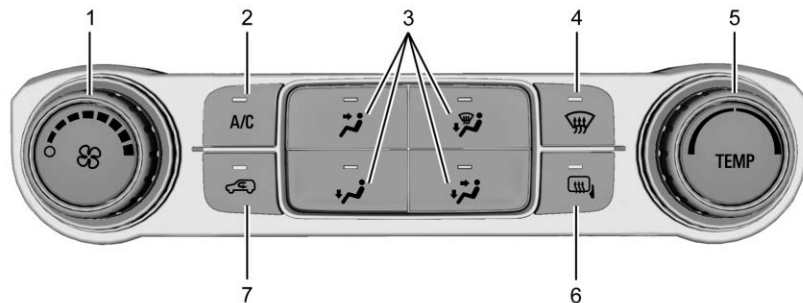
Ne pas conduire le véhicule avant que toutes les glaces soient dégagées.

Voir *Bouches d'aération* ⇨ 260.

 : Appuyer pour mettre en marche le recyclage. Un témoin lumineux s'allume. L'air est recyclé pour refroidir rapidement l'intérieur du véhicule. Il peut également être utilisé pour aider à diminuer l'apport d'air extérieur ainsi que les odeurs qui pénètrent dans le véhicule.

Systèmes de commande de la climatisation (avec climatisation)

Grâce à ce système, le chauffage, la climatisation et la ventilation du véhicule peuvent être contrôlés.



1. Commande du ventilateur
2. A/C (climatisation)
3. Commandes de mode de distribution d'air
4. Dégivrage
5. TEMP (régulation de température)

6.  (Rétroviseur extérieur chauffant, selon l'équipement)
7.  Recyclage de l'air

TEMP : Tourner en sens horaire ou antihoraire pour augmenter ou réduire la température à l'intérieur du véhicule.

 : Tourner en sens horaire ou antihoraire pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur. Tourner complètement le bouton dans le sens antihoraire pour désactiver le ventilateur.

Commandes de mode de distribution d'air : Presser , ,  ou  pour modifier la direction du flux d'air. Un témoin s'allume dans le bouton du mode sélectionné.

 : L'air est dirigé vers les bouches d'aération du tableau de bord.

 : L'air est réparti entre les bouches du tableau de bord et celles du plancher.

 : La majeure partie de l'air est dirigée vers les bouches d'aération du plancher et une partie vers les bouches d'aération du pare-brise et des glaces latérales.

 : Ce mode désembue les glaces. L'air est dirigé vers le pare-brise, les bouches du plancher et les bouches des glaces latérales.

 : Appuyer pour désembuer plus rapidement le pare-brise. L'air est dirigé vers le pare-brise et les bouches latérales des glaces. Le système force automatiquement l'air extérieur dans le véhicule et le compresseur de climatisation fonctionne, sauf si la température extérieure est proche de zéro.

Ne pas conduire le véhicule avant que toutes les glaces soient dégagées.

Voir *Bouches d'aération* ⇨ 260.

 : Appuyer pour mettre en marche le recyclage. Un témoin lumineux s'allume. L'air est recyclé pour refroidir rapidement l'intérieur du véhicule. Il peut également être utilisé pour aider à diminuer l'apport d'air extérieur ainsi que les odeurs qui pénètrent dans le véhicule.

 : Selon l'équipement, appuyer pour activer le mode air extérieur. Un témoin intégré au bouton

s'allume pour indiquer que le mode air extérieur est activé. L'air extérieur circule dans tout le véhicule. Le mode recirculation ne peut être utilisé en conjonction avec le mode d'air extérieur.

Climatisation : Appuyer pour activer ou désactiver la climatisation. Une lampe indicatrice s'allume pour montrer que la climatisation est activée. Si le ventilateur est arrêté, le climatiseur ne fonctionne pas. Le témoin de climatisation reste allumé même si la température extérieure est inférieure à zéro.

Désembueur de lunette arrière

 REAR : Selon l'équipement, appuyer sur ce bouton pour activer ou désactiver le désembueur de lunette arrière. Un témoin intégré au bouton s'allume pour signaler que le désembueur de lunette arrière est activé.

Le désembueur de lunette arrière fonctionne uniquement lorsque l'allumage est activé. Le désembueur se désactive si le

contact est mis sur ACC/ ACCESSORY (accessoires) ou coupé.

Si le véhicule est équipé de rétroviseurs extérieurs chauffants, ceux-ci sont en fonction lorsque le bouton de désembueur de lunette arrière est en fonction. Ils aident à éliminer la buée ou la glace de la surface des rétroviseurs.

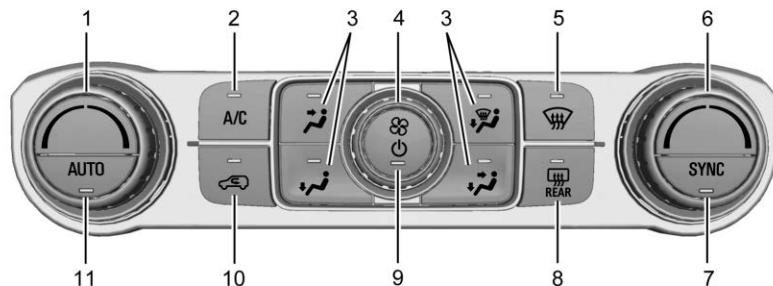
Attention

Ne pas utiliser de lame de rasoir ou un autre objet tranchant pour nettoyer la face interne de la lunette arrière, sous peine d'endommager le désembueur de lunette arrière. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Ne pas nettoyer la face interne de la lunette arrière à l'aide d'un objet tranchant.

Commande de climatisation automatique à deux zones

Grâce à ce système, le chauffage, la climatisation et la ventilation dans le véhicule peuvent être contrôlés.

Pour les véhicules dotés de la technologie eAssist, consulter le supplément eAssist du Silverado/Sierra.



1. Commande de la température côté conducteur
2. A/C (climatisation)
3. Commandes de mode de distribution d'air
4. Commande du ventilateur
5. Dégivrage

6. Climatisation à deux zones
7. SYNC (température synchronisée)
8. Dégivrage de lunette arrière
9. Bouton d'alimentation
10. Recyclage d'air

11. AUTO (Fonctionnement automatique)

Fonctionnement automatique

Le système commande automatiquement la vitesse du ventilateur, le débit d'air, la climatisation et le recyclage afin de chauffer ou rafraîchir le véhicule à la température désirée.

Lorsque la lampe indicatrice est allumée, le système fonctionne entièrement automatiquement. Si le mode de répartition d'air ou le réglage du ventilateur est réglé manuellement, la lampe indicatrice de fonctionnement automatique s'éteint et l'écran affiche le réglage sélectionné.

Pour placer le système en mode automatique :

1. Presser AUTO.
2. Régler la température du côté conducteur et du côté passager.

Pour trouver votre réglage de confort, commencer à 22°C (72°F) puis laisser le temps au

système de se stabiliser.
Ensuite, régler la température selon vos besoins de confort.

Pour améliorer l'économie de carburant et refroidir le véhicule plus rapidement, le recyclage peut être sélectionné automatiquement par temps chaud.

Le témoin de recyclage ne s'allume pas en cas de commande automatique. Appuyer sur  pour sélectionner manuellement le recyclage. Appuyer à nouveau pour sélectionner l'air extérieur.

Ne pas couvrir la sonde solaire au sommet du tableau de bord, près du pare-brise. Cette sonde régule la température de l'air sur base de la charge solaire. Se reporter à « Capteurs » plus loin dans cette section.

Fonctionnement manuel

 : Appuyer pour activer ou désactiver le système de commande de climatisation. Quand le système est désactivé, l'air ne pénètre pas dans l'habitacle. Si le

système est activé et qu'un bouton de climatisation est enfoncé ou la molette tournée, le système de commande de climatisation est activé et fonctionne selon le réglage actuel.

 : Tourner en sens horaire ou antihoraire pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur. Appuyer sur le bouton pour désactiver le ventilateur.

Appuyer sur AUTO pour revenir au fonctionnement automatique.

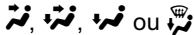
Commande de température côtés conducteur et passager : On peut régler la température séparément pour le conducteur et le passager.

Tourner le bouton dans le sens horaire ou antihoraire pour augmenter ou baisser la température pour le conducteur ou le passager.

SYNC : Presser pour lier le réglage de température de passager au réglage de conducteur. Le témoin SYNC s'allume. Lorsque le réglage de passager est effectué, le témoin SYNC s'éteint.

L'afficheur de température côté conducteur ou passager indique toute diminution ou augmentation des paramètres de température.

Bouton de mode de distribution d'air :

Presser  ou  pour modifier la direction du flux d'air. Un témoin s'allume dans le bouton du mode sélectionné.

Le fait de modifier le mode annule le fonctionnement automatique et le système passe en mode manuel. Appuyer sur AUTO pour retourner au fonctionnement automatique.

 : L'air est dirigé vers les bouches d'aération du tableau de bord.

 : L'air est réparti entre les bouches d'aération du tableau de bord et celles du plancher. Une partie de l'air est dirigée vers les bouches d'aération du pare-brise et des glaces latérales.

 : La majeure partie de l'air est dirigée vers les bouches d'aération du plancher et une partie vers les bouches d'aération du pare-brise, des glaces latérales et du plancher de la deuxième rangée.

 : Ce mode supprime le brouillard l'humidité présents sur les glaces. L'air est dirigé vers le pare-brise, les orifices de diffusion au plancher et les bouches latérales des glaces. Le système force automatiquement l'air extérieur dans le véhicule et le compresseur de climatisation fonctionne, sauf si la température extérieure est proche de zéro.

 : Presser pour supprimer plus rapidement la buée ou le givre du pare-brise. L'air est dirigé vers les bouches d'aération du pare-brise et des vitres latérales. Le compresseur de climatisation est également activé, à moins que la température extérieure ne soit en dessous de zéro.

Ne pas conduire avant que les glaces soient dégagées.

Voir *Bouches d'aération* ⇨ 260.

Climatisation : Appuyer pour activer ou désactiver la climatisation. Une lampe indicatrice s'allume pour montrer que la climatisation est activée. Si le ventilateur est arrêté, le climatiseur

ne fonctionne pas. Le témoin de climatisation reste allumé même si la température extérieure est inférieure à zéro.

 : Appuyer pour mettre en marche le recyclage. Un témoin lumineux s'allume. L'air est recyclé pour refroidir rapidement l'intérieur du véhicule. Il peut également être utilisé pour aider à diminuer l'apport d'air extérieur ainsi que les odeurs qui pénètrent dans le véhicule. Le compresseur d'air conditionné est aussi activé lorsque ce mode est activé.

Désembueur de lunette arrière

Le désembueur de lunette arrière utilise un réseau de fils chauffants pour éliminer la buée de la lunette.

 **REAR** : Appuyer sur ce bouton pour activer ou désactiver le désembueur de lunette arrière. Un témoin intégré au bouton s'allume pour signaler que le désembueur de lunette arrière est activé.

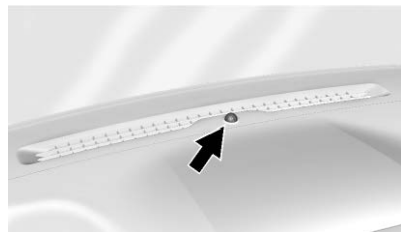
Le désembueur de lunette arrière fonctionne uniquement lorsque l'allumage est activé. Le

désembueur se désactive si le contact est mis sur ACC/ ACCESSORY (accessoires) ou coupé.

Attention

Ne pas utiliser de lame de rasoir ou un autre objet tranchant pour nettoyer la face interne de la lunette arrière, sous peine d'endommager le désembueur de lunette arrière. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Ne pas nettoyer la face interne de la lunette arrière à l'aide d'un objet tranchant.

Rétroviseurs chauffants : Si le véhicule est équipé de rétroviseurs extérieurs chauffants, appuyer sur  **REAR** pour chauffer les rétroviseurs. Se reporter à *Rétroviseurs chauffants* ⇨ 57.

Capteurs

La sonde solaire placée dans la grille de dégivrage, au milieu du tableau de bord, surveille la chaleur solaire. Ne pas couvrir la sonde solaire au risque de panne du système.

Une sonde de température extérieure se trouve aussi derrière la calandre du véhicule. Cette sonde lit la température de l'air extérieur et aide à maintenir la température à l'intérieur du véhicule. Toute obstruction à l'avant du véhicule comportant un chasse-neige peut fausser la température affichée.

Certains véhicules peuvent être dotés d'un capteur de température extérieure placé dans le rétroviseur extérieur côté passager au lieu de la zone de la calandre avant.

Le système de commande de climatisation utilise l'information de ces sondes pour maintenir le réglage de confort en réglant la température de sortie, le régime du ventilateur et le mode de délivrance d'air. Le système peut également fournir plus de l'air de refroidisseur vers le côté du véhicule qui fait face au soleil. Le mode de recyclage peut également être utilisé selon les besoins pour maintenir la température des bouches d'aération.

Bouches d'aération

Utiliser les molettes coulissantes sur les bouches d'air centrale et latérales pour diriger le flux d'air. Utiliser les molettes près des bouches d'air pour les ouvrir ou les fermer.

De l'air chaud est soufflé sur les vitres latérales par temps froid. Si les modes plancher, désembuage ou dégivrage sont sélectionnés, une petite quantité provient des bouches près des glaces. Si le débit d'air est arrêté en utilisant les molettes, l'air chaud est dirigé vers les autres bouches du tableau de bord. Ceci est le fonctionnement normal.

Utiliser les molettes pour activer ou désactiver le débit d'air de ventilation sur base du mode sélectionné.

Conseils d'utilisation

- Dégager les prises d'air prévues à la base du pare-brise de l'accumulation éventuelle de

glace, de neige ou de feuilles susceptible de bloquer l'entrée d'air dans l'habitacle.

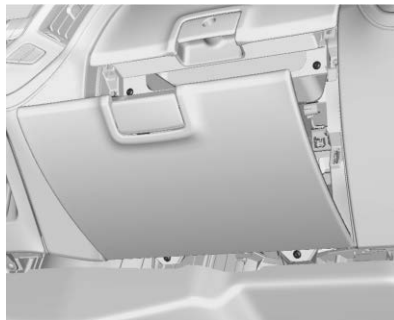
- Éliminer la neige du capot pour améliorer la visibilité et aider à réduire l'humidité aspirée dans le véhicule.
- Ne rien mettre sous les sièges avant afin de permettre à l'air de circuler librement dans tout l'habitacle.
- L'utilisation de déflecteurs de capot non autorisés par GM peut compromettre le rendement du système. Vérifier avec votre concessionnaire avant d'ajouter un équipement à l'extérieur de votre véhicule.

Entretien

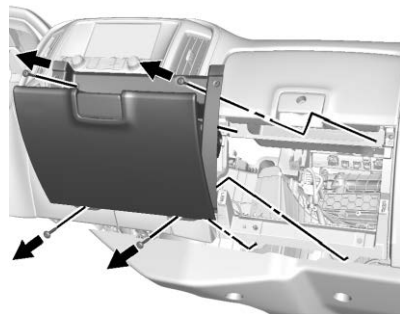
Filtre à air de l'habitacle

Le filtre réduit la poussière, le pollen et les autres irritants en suspension dans l'air extérieur aspiré dans le véhicule.

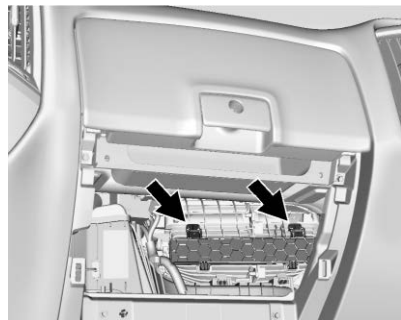
Le filtre doit être changé dans le cadre de l'entretien de routine régulier. Se reporter à *Programme entretien* ⇨ 519. Pour savoir quel type de filtre utiliser, se reporter à la rubrique *Pièces de remplacement d'entretien* ⇨ 532.



1. Ouvrir complètement la boîte à gants inférieure.
2. Déposer les quatre vis du pourtour de la boîte à gants inférieure. Il n'est pas nécessaire de déposer la porte pour accéder aux vis.



3. Fermer la porte de la boîte à gants inférieure et la déloger de son armature pour déposer toute l'unité.



4. Relâcher les deux languettes maintenant le volet d'entretien. Ouvrir le volet d'entretien et déposer le filtre usagé.
5. Poser le filtre à air neuf.
6. Fermer le volet d'entretien et fixer les languettes.
7. Inverser les étapes pour reposer la boîte à gants.

Consulter votre concessionnaire pour toute assistance supplémentaire.

Entretien

Tous les véhicules possèdent une étiquette sous le capot qui identifie le réfrigérant utilisé dans le véhicule. Le système de réfrigérant ne doit être entretenu que par des techniciens formés et certifiés. L'évaporateur de la climatisation ne doit jamais être réparé ou remplacé par un évaporateur issu d'un véhicule de récupération. Il doit être uniquement remplacé par un évaporateur neuf afin d'assurer un fonctionnement correct en toute sécurité.

Durant l'entretien, tous les réfrigérants doivent être régénérés au moyen de l'équipement correct. Décharger des réfrigérants directement dans l'atmosphère est nocif pour l'environnement et peut également créer des conditions dangereuses basées sur l'inhalation, la combustion, le gel, ou d'autres problèmes de santé.

Conduite et fonctionnement

Information sur la conduite

Conduite distraite	264
Conduite défensive	265
Conduite en état d'ébriété	265
Contrôle du véhicule	266
Freinage	266
Direction	266
Contrôle d'un dérapage sur l'accotement	268
Perte de contrôle	268
Conduite tout terrain	269
Conduite sur chaussées mouillées	274
Routes onduleuses et de montagne	275
Conduite hivernale	276
Si le véhicule est coincé	278
Limites de charge du véhicule	279
Information de chargement d'autocaravane séparable ...	285

Démarrage de fonctionnement

Rodage de véhicule neuf	288

Accélérateur et pédale de frein ajustable	288
Positions du commutateur d'allumage	289
Démarrage du moteur	291
Système de ralenti rapide	293
Prolongation d'alimentation des accessoires	293
Chauffe-liquide de refroidissement du moteur	294
Changement à la position de stationnement	296
Retrait de la position de stationnement (park)	298
Stationnement (Boîte de vitesses manuelle)	298
Stationnement au-dessus de matières qui brûlent	299
Active Fuel Management (gestion active de carburant)	299

Échappement du moteur

Échappement du moteur	299
Faire fonctionner le véhicule pendant qu'il est en position de stationnement	300

Boîte de vitesses automatique

Boîte de vitesses automatique	301
Mode manuel	305
Mode de remorquage	308

Boîte de vitesses manuelle

Boîte de vitesses manuelle ...	309

Systèmes de conduite

Quatre roues motrices	311

Freins

Système de freinage antiblocage (ABS)	321
Frein de stationnement	322
Aide au freinage	323
Aide au démarrage sur pente	323

Systèmes de commande de suspension

Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique	324
Aide au démarrage en côte (HDC)	326
Essieu arrière verrouillable ...	327

Régulateur de vitesse

Régulateur de vitesse automatique	328

Systèmes d'assistance au conducteur

Systèmes d'aide au conducteur	331
Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul ...	332
Systèmes d'assistance pour la conduite	335
Système d'alerte de collision avant	335
Freinage automatique en marche avant (FAB)	338
Témoin de sortie de ligne (Séries 2500/3500)	340
Assistance au maintien de trajectoire (LKA) (Série 1500)	341

Carburant

Carburant	344
Exigences de carburant - Californie	345
Carburants dans les pays étrangers	345
Additifs de carburant	346
E85 ou carburant mixte	346
Remplissage du réservoir	347
Remplissage d'un bidon de carburant	349

Traction de remorque

Généralités sur la remorque	350
Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage	350
Traction de remorque	355
Équipement de remorquage	373
Commande de roulis de remorque	385

Conversions et compléments

Équipement électrique complémentaire	387
Ajout d'un chasse-neige ou de tout équipement similaire	388
Conversion d'une camionnette à un châssis-cabine	392

Information sur la conduite

Conduite distraite

La distraction peut prendre diverses formes et peut vous empêcher de vous concentrer sur la conduite. Agir avec discernement et ne pas se laisser distraire de la conduite. De nombreux gouvernements nationaux interdisent la distraction du conducteur. Se familiariser avec les lois de votre pays.

Pour éviter d'être distrait en conduisant, gardez les yeux sur la route, gardez les mains sur le volant et concentrez votre attention sur la conduite.

- Ne pas téléphoner en roulant. Utiliser une méthode à mains libres pour placer ou recevoir les appels téléphoniques nécessaires.
- Observer la route. Ni lire, ni prendre de notes, ni lire l'information des appareils téléphoniques ou électroniques.

- Désigner un passager de siège avant pour gérer les distractions potentielles.
- Se familiariser avec les caractéristiques du véhicule en roulant telles que la programmation des émetteurs favoris de radio et le réglage des commandes de climatisation et des sièges. Programmer toute l'information de trajet dans un appareil quelconque de navigation avant de prendre le départ.
- Attendre l'arrêt du véhicule en position de stationnement pour récupérer les objets qui sont tombés sur le plancher.
- Arrêter ou faire stationner le véhicule pour s'occuper des enfants.
- Les animaux domestiques doivent être transportés dans un dispositif de retenue adéquat.
- Éviter les conversations difficiles en roulant que ce soit avec un passager ou au téléphone.



Avertissement

Ne pas regarder la route trop longtemps ou trop souvent peut causer une collision, des blessures ou le décès. Concentrer votre attention en roulant.

Se reporter à la section Infodivertissement et/ ou au manuel d'Infodivertissement sur l'utilisation de ce système et du système de navigation, y compris sur le jumelage et l'utilisation d'un téléphone cellulaire.

Conduite défensive

Une conduite défensive signifie « toujours s'attendre à l'imprévu ». La première étape d'une conduite défensive consiste à porter la ceinture de sécurité. Se reporter à *Ceintures de sécurité* ⇨ 79.

- Toujours s'attendre à ce que les autres usagers de la route (piétons, cyclistes et autres conducteurs) soient imprudents

et fassent des erreurs. Anticiper ce qu'ils pourraient faire et être prêt à faire face à leurs erreurs.

- Laisser suffisamment d'espace entre le véhicule et le véhicule précédent.
- Se concentrer sur la conduite.

Conduite en état d'ébriété

La mort et les blessures associées à la conduite en état d'ébriété constituent une tragédie globale.



Avertissement

Le fait de boire et de conduire ensuite est très dangereux. Même une petite quantité d'alcool peut affecter vos réflexes, vos perceptions, votre attention et votre jugement. Vous pourriez avoir un accident grave, voire fatal, si vous conduisez après avoir consommé de l'alcool.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Ne pas boire et conduire ou ne pas monter avec un conducteur qui a consommé de l'alcool. Prenez un taxi ou, si vous êtes en groupe, nommez un conducteur qui ne consommera pas d'alcool.

Contrôle du véhicule

Le freinage, le contrôle de la direction et l'accélération sont des facteurs importants de contribution au contrôle d'un véhicule en déplacement.

Freinage

Un freinage implique un temps de perception et un temps de réaction. La décision d'appuyer sur la pédale de frein correspond au temps de perception. Le faire réellement correspond au temps de réaction.

Le temps moyen de réaction d'un conducteur est d'environ trois quarts de seconde. Dans ce laps de temps, un véhicule se déplaçant à

100 km/h (60 mi/h) parcourt 20 m (66 pi), ce qui peut être beaucoup en cas d'urgence.

Conseils utiles de freinage à garder en mémoire :

- Laisser suffisamment d'espace entre le véhicule et le véhicule précédent.
- Il faut éviter de freiner très fort inutilement.
- Tenir compte de la circulation.

Si le moteur s'arrête de tourner en roulant, freiner normalement sans pomper les freins. En cas de pompage, la pédale pourra être plus difficile à enfoncer. Si le moteur s'arrête, une certaine assistance au freinage subsistera, mais celle-ci sera utilisée lors du freinage. Une fois que l'assistance est épuisée, le freinage sera plus lent et la pédale de frein sera plus dure à appuyer.

Direction**Direction à assistance électrique (Série 1500)**

Si le véhicule est équipé d'une direction assistée électrique, celle-ci ne contient pas de liquide de direction assistée. Un entretien régulier est inutile.

En cas de perte d'assistance de direction à la suite d'une défaillance du système, le véhicule peut être dirigé mais l'effort de direction sera accru. Consulter le concessionnaire en cas de problème.

Si l'on tourne le volant jusqu'en butée et qu'on le maintient dans cette position pendant une période prolongée, l'assistance de la direction peut être réduite.

Si l'assistance de direction est utilisée pendant longtemps à l'arrêt, l'assistance peut être réduite.

Le fonctionnement normal de l'assistance de direction devrait se rétablir lorsque le système refroidit.

Se reporter à votre concessionnaire en cas de problème.

Direction à assistance hydraulique (Série 2500/3500)

(Série 2500/3500 – Cabine normale, cabine double/multiplace sans assistance de direction numérique)

Le système de direction assistée peut nécessiter de l'entretien. Voir *Liquide de direction assistée (Série 1500)* ⇨ 422 ou *Liquide de direction assistée (Séries 2500/3500)* ⇨ 422.

Si l'assistance de direction est perdue à la suite de l'arrêt du moteur ou d'une panne du système, le véhicule peut être dirigé mais exige un effort supplémentaire. Contacter votre concessionnaire.

(Série 2500/3500 – Cabine double/multiplace avec assistance de direction numérique)

Le véhicule est doté d'un système de direction assistée à assistance de direction numérique qui influe sur l'effort demandé pour le diriger. Une vitesse basse requiert moins d'effort

sur le volant de direction. Cet effort augmente en fonction de la vitesse. Le système aide le volant à se recentrer lorsque le véhicule roule à basse vitesse. Appuyer le bouton Remorquage/Traction permet d'ajuster l'effort requis dans les conditions de conduite définies dans *Mode de remorquage* ⇨ 308.

Le système de direction assistée peut nécessiter de l'entretien. Voir *Liquide de direction assistée (Série 1500)* ⇨ 422 ou *Liquide de direction assistée (Séries 2500/3500)* ⇨ 422.

Si l'assistance de direction est perdue à la suite de l'arrêt du moteur ou d'une panne du système, le véhicule peut être dirigé mais exige un effort supplémentaire. Contacter votre concessionnaire.

Attention

Si on tourne le volant jusqu'à ce qu'il arrive en butée et qu'on le maintient dans cette position pendant plus de 15 secondes, la

(Suite)

Attention (Suite)

direction assistée peut être endommagée et une perte d'assistance de la direction peut survenir.

Conseils en virage

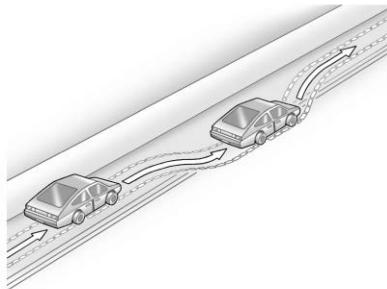
- Prendre les virages à une vitesse raisonnable.
- Réduire la vitesse avant d'entrer dans une courbe.
- Maintenir une vitesse constante raisonnable tout au long de la courbe.
- Attendre que le véhicule soit sorti de la sortie du virage pour accélérer prudemment dans la section en ligne droite.

Manipulation du volant en situations d'urgence

- Dans certaines situations, il est plus efficace d'éviter un obstacle que de freiner.

- Le fait de tenir les deux côtés du volant vous permet de tourner sur 180 degrés sans retirer une main du volant.
- Le système de freinage antiblocage (ABS) vous permet de diriger le véhicule pendant le freinage.

Contrôle d'un dérapage sur l'accotement



Les roues droites du véhicule peuvent se déporter du bord de la route sur l'accotement en roulant. Agir comme suit :

1. Relâcher l'accélérateur puis, si la voie est libre, diriger le véhicule de telle manière qu'il franchisse le bord de la chaussée.
2. Faire tourner le volant sur environ un huitième de tour jusqu'à ce que la roue avant droite touche le bord de la chaussée.
3. Tourner le volant pour suivre la chaussée en ligne droite.

Perte de contrôle

Dérapiage

Trois types de dérapages correspondent aux trois systèmes de commande du véhicule :

- Dérapiage de freinage - les roues sont immobilisées.

- Dérapiage de direction ou en virage - une trop grande vitesse dans une courbe fait que les pneus glissent ou perdent leur force de virage.
- Dérapiage en accélération - une trop grande accélération fait que les roues motrices patinent.

Les conducteurs qui conduisent sur la défensive sont en mesure d'éviter la plupart des dérapages en adaptant leur conduite aux conditions existantes et en ralentissant. Cependant, des dérapages restent toujours possibles.

Si le véhicule commence à glisser, agir comme suit :

- Relever le pied de la pédale d'accélérateur et braquer dans le sens de déplacement désiré du véhicule. Le véhicule peut se redresser. Se préparer à un second dérapage éventuel.
- Ralentir et régler votre conduite en fonction de la météo. La distance d'arrêt peut être plus grande et le contrôle du véhicule

peut être affecté lorsque l'adhérence est réduite par l'eau, la neige, la glace, le gravier ou d'autres matériaux sur la chaussée. Apprendre à reconnaître les signes d'avertissement tels que l'eau, la glace ou la neige sur la chaussée qui rendent la surface brillante et ralentir en cas de doute.

- Éviter la brusquerie dans la direction, l'accélération ou le freinage, y compris la réduction de la vitesse en rétrogradant. De tels changements brusques peuvent entraîner un dérapage.

Se rappeler que l'antiblocage (ABS) ne vous aide à éviter que le dérapage au freinage.

Conduite tout terrain

Les véhicules à quatre roues motrices peuvent être utilisés en conduite hors route. Les véhicules sans quatre roues motrices et les véhicules qui ne sont pas équipés de pneus tout-terrain (AT) ou de

pneus route-hors route (OOR) ne doivent pas être utilisés hors route sauf sur une surface de niveau et ferme. Pour de plus amples renseignements sur les pneus d'origine, se reporter au manuel de garantie.

Une des meilleures manières de conduire hors route est de contrôler la vitesse.



Avertissement

En conduite hors route, les bonds et les changements de direction rapides peuvent facilement vous projeter hors position. Vous pourriez ainsi perdre la maîtrise du véhicule et faire une collision. Tous les occupants du véhicule doit toujours porter les ceintures de sécurité.

Avant la conduite hors route

- Procéder aux réparations et entretiens nécessaires.

- Faire le plein de carburant, ajuster les niveaux de liquide et vérifier la pression de gonflage de tous les pneus, incluant la roue de secours si le véhicule en est équipé.
- Lire tous les renseignements relatifs aux véhicules tout terrain du présent manuel.
- Déposer les déflecteurs d'air éventuels du soubassement et les replacer après la conduite hors route.
- Connaître les lois locales qui s'appliquent à la conduite hors route.

Pour augmenter la garde au sol si les conditions l'exigent, il peut être nécessaire de déposer le déflecteur d'air inférieur de bouclier avant, selon l'équipement. Toutefois, la conduite sans le déflecteur d'air réduit l'économie de carburant.

Attention

La conduite du véhicule sans déflecteur avant inférieur sur le carénage avant pendant de longues périodes peut causer un problème d'écoulement de l'air vers le moteur. Remettre le déflecteur avant en place après la conduite hors route.

Chargement du véhicule pour la conduite hors route **Avertissement**

- Un chargement errant sur le plancher de chargement peut vous heurter ou heurter vos passagers et doit donc être arrimé.
- Maintenir le chargement dans l'espace de chargement le plus loin vers l'avant et le plus bas possible. Les éléments les

(Suite)

Avertissement (Suite)

plus lourds doivent être sur le plancher, à l'avant de l'essieu arrière.

- Des objets lourds placés sur la galerie de toit relèvent le centre de gravité du véhicule, augmentant le risque de capotage et de blessure, voire de décès. Placer les objets lourds à l'intérieur de l'espace de chargement et non sur la galerie de toit.

Pour de plus amples renseignements sur le chargement du véhicule, se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 279 et *Pneus* ⇨ 450.

Questions environnementales

- Toujours conduire dans des régions, sur des pistes, des routes, réservées à la conduite tout terrain récréative. Obéir aux règlements affichés.

- Ne pas abîmer les arbustes, les fleurs, les arbres ou les herbes et ne pas déranger les animaux.
- Ne pas garer le véhicule au-dessus d'objets inflammables. Se reporter à *Stationnement au-dessus de matières qui brûlent* ⇨ 299.

Conduite sur les côtes

Pour conduire prudemment sur les côtes, il faut faire preuve de jugement et bien connaître les limites du véhicule.

 Avertissement

De nombreuses collines sont simplement trop abruptes pour tout type de véhicule. Le véhicule peut caler en gravissant les pentes. Vous pouvez perdre la maîtrise du véhicule en descendant les pentes. Le véhicule pourrait partir en tonneau si vous conduisez à travers les pentes. Vous pourriez

(Suite)

Avertissement (Suite)

être blessé ou tué. Ne pas conduire dans les pentes abruptes.

Avant de conduire dans une pente, évaluer son inclinaison, la traction et les obstacles. S'il n'est pas possible de voir le terrain situé en avant, descendre du véhicule et marcher dans la pente avant de poursuivre la route.

Conduite dans les pentes :

- Utiliser une position de basse vitesse et tenir fermement le volant.
- Maintenir une base vitesse.
- Lorsque cela est possible, monter ou descendre la pente en ligne droite.
- Ralentir lorsque vous approchez du sommet de la pente.
- Allumer les phares même pendant la journée pour rendre votre véhicule plus visible.

**Avertissement**

Franchir un col à vitesse élevée présente des risques d'accident. Le sommet peut dissimuler un abaissement de la route, un talus, une falaise ou un autre véhicule. Vous risqueriez des blessures graves, voire le décès. En approchant du col, ralentir et rester vigilant.

- Ne jamais descendre une pente en marche avant ou en marche arrière lorsque la boîte de vitesses ou la boîte de transfert est au point mort (N). Les freins pourraient surchauffer et vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.

**Avertissement**

Si le véhicule est équipé de la boîte de transfert électronique ou automatique à deux vitesses, le véhicule peut se mettre à rouler si
(Suite)

Avertissement (Suite)

la boîte de transfert est mise au point mort (N) même si la boîte de vitesse est en position de stationnement (P). Cela se produit parce que le point mort (N) de la boîte de transfert neutralise la boîte de vitesses. Vous ou quelqu'un d'autre pourrait être blessé. Si vous quittez le véhicule, serrer le frein de stationnement et mettre la boîte de vitesses en position de stationnement (P). Mettre la boîte de transfert dans n'importe quelle vitesse sauf le point mort (N).

- Lorsque vous descendez une pente, maintenir le véhicule en ligne droite. Utiliser une base vitesse pour que le moteur travaille avec les frein pour ralentir le véhicule et vous aider à garder la maîtrise du véhicule.

 Avertissement

Un freinage brutal dans une descente peut surchauffer et affaiblir les freins. Ceci peut entraîner une perte de contrôle et vous ou les autres occupants pourriez être blessés ou tués. Serrer les freins légèrement en descente et rétrograder pour garder le contrôle de la vitesse du véhicule.

Si le véhicule cale dans une pente :

1. Serrer les freins pour arrêter le véhicule, puis serrer le frein de stationnement.
2. Passer en position P (stationnement) puis redémarrer le moteur.
 - Si le véhicule cale lorsque vous montez une pente, passer en marche arrière (R), relâcher le frein de stationnement et descendre en ligne droite.

- Ne jamais essayer de faire demi-tour. Si la côte est assez raide pour que le moteur cale, elle est aussi assez raide pour faire capoter le véhicule si vous essayez de faire demi-tour.
 - Si vous ne pouvez pas monter la côte, vous devez la descendre en reculant en ligne droite.
 - Ne jamais descendre une pente en position de point mort (N) en utilisant uniquement les freins. Le véhicule peut dévaler rapidement la pente et vous pourriez perdre le contrôle.
 - Si le véhicule cale lorsque vous descendez une pente, rétrograder, relâcher le frein de stationnement et descendre la pente en ligne droite.
3. S'il n'est pas possible de redémarrer le véhicule après qu'il ait calé, serrer le frein de

stationnement, mettre en position de stationnement (P) et couper le contact.

- 3.1. Quitter le véhicule et chercher de l'aide.
- 3.2. Demeurer à l'écart du chemin que le véhicule prendrait s'il roulait vers le bas de la pente.

- Éviter les virages qui placeraient le véhicule à travers l'inclinaison d'une pente. Une pente qu'il est possible de monter ou descendre peut être trop abrupte pour être traversée. Le fait de conduire en travers d'une pente ajoute du poids sur les roues qui donnent vers le bas de la pente, ce qui pourrait entraîner une glissade ou un capotage.
- L'état du terrain peut aussi présenter un problème quand vous croisez une pente. En effet, le gravier meuble, la boue ou même l'herbe mouillée peuvent faire glisser les pneus de côté, vers le bas. Si le véhicule glisse

de côté, il peut heurter quelque chose (une roche, une ornière, etc.) qui le fera capoter.

- Les obstacles cachés peuvent accentuer la raideur d'une pente. Si les roues du côté du haut de la pente roulent sur une roche ou si les roues du côté du bas tombent dans une ornière ou une dépression, votre véhicule peut pencher davantage.
- S'il faut conduire en travers d'une pente et que le véhicule commence à glisser, tourner en direction du bas de la pente. Cela devrait ramener le véhicule en ligne droite et éviter une glissade latérale.

Avertissement

En quittant un véhicule arrêté en travers d'une pente du côté de la pente, vous risquez d'être écrasé ou tué par le véhicule qui se renverse. Toujours quitter le

(Suite)

Avertissement (Suite)

véhicule du côté le plus élevé et rester à l'écart du chemin de capotage éventuel.

Conduite dans la boue, le sable, la neige ou sur la glace

Utiliser une basse vitesse lorsque le véhicule roule dans la boue. Plus la boue est profonde, plus la vitesse doit être basse. Maintenir le véhicule en mouvement pour éviter un enlèvement.

La traction change lorsque l'on conduit sur du sable. Sur le sable meuble, comme sur les plages ou les dunes de sable, les pneus ont tendance à s'enfoncer dans le sable, ce qui affectera la direction, l'accélération et le freinage. Conduire à une vitesse réduite et éviter les virages brusques et les manœuvres rudes.

La traction est réduite sur la neige compacte et sur la glace, et il est facile de perdre la maîtrise du

véhicule. Réduire la vitesse du véhicule lorsqu'on conduit sur de la neige compacte ou de la glace.

Avertissement

Il peut être dangereux de conduire sur des lacs, des étangs ou des rivières gelées. Les conditions de la glace varient grandement et le véhicule pourrait faire céder la glace et tomber ; vous et vos passagers pourriez vous noyer. Conduire le véhicule uniquement sur des surfaces sécuritaires.

Conduite dans l'eau

Avertissement

Il peut s'avérer dangereux de traverser un cours d'eau à gué. L'eau profonde peut entraîner votre véhicule en aval, au risque de vous noyer et de noyer vos passagers. Si l'eau est peu

(Suite)

Avertissement (Suite)

profonde, elle peut rendre le sol glissant sous vos roues. Vous pourriez perdre l'adhérence et le véhicule pourrait capoter. Ne pas rouler à travers l'eau à gué.

Attention

Ne pas conduire dans de l'eau stagnante si elle est assez profonde pour couvrir les moyeux de roue, les essieux ou le tuyau d'échappement. L'eau profonde peut endommager les essieux et les autres pièces du véhicule.

Si l'eau stagnante n'est pas trop profonde, traversez-la lentement. À vitesse élevée, l'eau peut pénétrer dans le moteur et provoquer son calage. Le calage peut se produire si le tuyau d'échappement et sous l'eau. Ne coupez pas le contact lorsque vous conduisez dans l'eau. Si le tuyau d'échappement et sous

l'eau, le moteur ne démarrera pas. Lorsque vous roulez dans l'eau, les freins se mouillent et la distance d'arrêt peut être plus longue. Se reporter à « Conduite sur des routes mouillées », plus loin dans cette section.

Après la conduite tout terrain

Enlever toute broussaille ou les débris qui se seraient accumulés sous la carrosserie, le châssis, ou le capot. Ces éléments présentent un risque d'incendie.

Après la conduite dans la boue ou le sable, faire nettoyer et vérifier les garnitures de freins. Ces éléments peuvent former une pellicule et donner un freinage irrégulier. Vérifier la structure de la carrosserie, la chaîne cinématique, la direction, la suspension, les roues, les pneus et le système d'échappement afin de repérer tout dommage. De plus, inspecter les canalisations de carburant et le système de refroidissement pour repérer les fuites.

Un entretien plus fréquent est nécessaire. Se reporter à *Programme entretien* ⇨ 519.

Conduite sur chaussées mouillées

La pluie ou un sol mouillé peuvent diminuer l'adhérence du véhicule et sa capacité à s'arrêter et accélérer. Conduire toujours plus lentement dans ces conditions et éviter de traverser de grandes flaques, de profondes étendues d'eau ou des eaux vives.

**Avertissement**

Les freins humides peuvent causer des accidents. Ils peuvent fonctionner moins bien lors d'un arrêt rapide et peuvent entraîner une déviation d'un côté. Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Après avoir traversé une grande flaque d'eau ou une station de lavage automobile, enfoncer légèrement la pédale de frein jusqu'à ce que les freins fonctionnent normalement.

Un courant d'eau vive génère une force importante. Il peut emporter le véhicule et provoquer la noyade des occupants du véhicule. Ne pas ignorer les avertissements de la police et se montrer extrêmement prudent lors d'une tentative de traversée d'un courant d'eau vive.

Aquaplanage

L'aquaplanage est dangereux. De l'eau peut s'amasser sous les pneus du véhicule et rouler par conséquent sur de l'eau. Une telle situation peut se produire si la route est assez mouillée et si vous conduisez suffisamment

rapidement. En aquaplanage, il y a peu ou pas de contact entre le véhicule et la route.

Il est impossible de toujours prévoir l'aquaplanage. Le meilleur conseil est de ralentir quand la route est mouillée.

Autres conseils pour la conduite sous la pluie

Outre le fait de ralentir, en cas de conduite sous la pluie il est toujours bon :

- D'accroître la distance entre les véhicules.
- De dépasser avec prudence.
- De maintenir les essuie-glaces en bon état.
- De remplir le réservoir de liquide lave-glace.
- Garder toujours les pneus en bon état, avec une semelle d'une profondeur adéquate. Se reporter à la rubrique *Pneus* ⇨ 450.
- Désactiver le régulateur de vitesse.

Routes onduleuses et de montagne

La conduite sur les pentes abruptes ou les routes de montagne diffère de la conduite sur un terrain plat ou vallonné. Quelques conseils :

- Le véhicule doit être maintenu en bon état.
- Vérifier tous les niveaux, les freins, les pneus, le circuit de refroidissement et la boîte de vitesses.
- Rétrograder en descendant une pente abrupte ou longue.

**Avertissement**

L'utilisation des freins pour freiner le véhicule dans une longue descente peut causer une surchauffe des freins, réduire le rendement des freins et même causer une perte de freinage. Rétrograder pour que le frein moteur aide les freins dans les fortes pentes.

**Avertissement**

Descendre un côté au point mort (N) ou avec le contact coupé est dangereux. Ceci peut causer une surchauffe des freins et une perte d'assistance de direction. Le moteur doit toujours tourner et le véhicule doit rester en prise.

- Conduire à des vitesses qui permettent de maintenir le véhicule sur sa trajectoire. Ne pas faire d'embardées, ni traverser la ligne centrale.
- Rester prudent en approchant d'une crête car quelque chose peut se trouver sur votre voie (par ex. une voiture arrêtée ou un accident).
- Rester attentif aux signaux routiers spéciaux (par ex. une zone de chute de pierres, des routes sinueuses, de longues pentes, des zones avec interdiction de dépassement) et s'y conformer.

Conduite hivernale**Conduite dans la neige ou sur la glace**

La neige ou la glace entre les pneus et la route diminuent la traction ou l'adhérence : il faut donc conduire prudemment. La glace fond à environ 0°C (32°F) lorsque la pluie verglaçante commence à tomber. Éviter de conduire sur de la glace mouillée ou sous la pluie verglaçante jusqu'à ce que les routes puissent être entretenues.

Pour la conduite sur routes glissantes :

- Accélérer en douceur. Une accélération trop rapide peut faire patiner les roues et rendre la surface glissante sous les pneus.
- Activer l'antipatinage. Se reporter à *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ 324.

- Le système de freinage antiblocage (ABS) améliore la stabilité du véhicule pendant les arrêts brusques, mais les freins doivent être appliqués plus tôt que sur un revêtement sec. Se reporter à *Système de freinage antiblocage (ABS)* ⇨ 321.
- Maintenir une distance plus grande par rapport au véhicule précédent et être attentif aux endroits glissants. Même sur une route dégagée, des plaques de glace peuvent se former en des endroits ombragés. Une courbe ou un viaduc peut rester glacé alors que la zone environnante ne l'est plus. Éviter les manœuvres et freinages brusques sur la glace.
- Désactiver le régulateur de vitesse.

Tempête de neige

Arrêter le véhicule dans un endroit sécuritaire et actionner les feux de détresse. Demeurer près du véhicule à moins que de l'aide soit à proximité. Si possible, utiliser le

service d'assistance routière. Voir *Programme d'assistance routière* ⇨ 545. Pour obtenir de l'aide tout en préservant la sécurité des passagers :

- Allumer les feux de détresse.
- Accrocher un tissu rouge au rétroviseur extérieur.



Avertissement

La neige peut obturer l'échappement sous le véhicule. Ceci peut entraîner une pénétration de gaz d'échappement dans l'habitacle. Les gaz d'échappement du moteur peuvent pénétrer dans le véhicule. Ceux-ci contiennent du monoxyde de carbone (CO), qui est invisible et inodore. Il peut entraîner une perte de conscience, voire la mort.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Si le véhicule est bloqué dans la neige :

- Dégager la neige de la base du véhicule, particulièrement celle qui obstrue le tuyau d'échappement.
- Ouvrir d'environ 5 cm (2 po) la glace du côté abrité du vent du véhicule, pour faire entrer de l'air frais.
- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord.
- Régler le système de commande de climatisation pour faire circuler l'air dans le véhicule et régler le ventilateur à la vitesse maximale. Se reporter à « Systèmes de commande de climatisation ».

(Suite)

Avertissement (Suite)

Pour d'autres informations sur le CO, se reporter à *Échappement du moteur* ⇨ 299.

Pour économiser du carburant, faire tourner le moteur pendant de courtes périodes pour chauffer le véhicule, puis couper le moteur et fermer partiellement la glace. Le fait de bouger aide également à se réchauffer.

S'il faut du temps pour que les secours arrivent, en faisant tourner le moteur, enfoncer légèrement la pédale d'accélérateur pour que le moteur tourne à un régime supérieur au ralenti. Ceci permet de maintenir la charge de la batterie afin de pouvoir redémarrer le véhicule et d'utiliser les phares pour demander de l'aide. Effectuer ceci le moins souvent possible pour économiser le carburant.

Si le véhicule est coincé

Tourner lentement et avec précaution les roues pour libérer le véhicule s'il est enlisé dans du sable, de la boue, de la glace ou de la neige. Se reporter à « Balancement du véhicule pour le désenliser », plus loin dans cette section.

Le système antipatinage (TCS) permet souvent de désenliser un véhicule enlisé. Se reporter à *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ 324. Si la fonction TCS ne peut désenliser le véhicule, se reporter ci-après à « Balancement du véhicule pour le désenliser ».



Avertissement

Si les roues du véhicule patinent à grande vitesse, ils peuvent éclater et vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Le véhicule peut surchauffer, entraînant un incendie dans le

(Suite)

Avertissement (Suite)

compartiment moteur ou d'autres dommages. Éviter autant que possible le patinage des roues et éviter de dépasser 56 km/h (35 mi/h).

Pour plus d'informations sur l'utilisation de chaînes à neige sur le véhicule, se reporter à *Chaînes à neige* ⇨ 479.

Désembourbement du véhicule

Faire tourner le volant à gauche et à droite pour dégager la zone autour des roues avant. Pour les véhicules à quatre roues motrices, sélectionner le mode quatre roues motrices et gamme haute. Désactiver la fonction TCS. Alternier entre la marche arrière (R) et la marche avant en faisant tourner les roues le plus lentement possible. Pour éviter l'usure de la boîte de vitesses, attendre l'arrêt des roues avant de changer de rapport. Faire patiner lentement les roues en avant et en arrière provoque un

mouvement de bascule qui peut libérer le véhicule. Si plusieurs essais se révèlent infructueux, un remorquage est peut-être nécessaire. Se reporter à *Remorquage du véhicule* ⇨ 499. Les crochets de remorquage (option) peuvent être utilisés.

Crochets de récupération



Avertissement

Ne jamais tirer sur les crochets de récupération à partir du côté. Les crochets pourraient se briser et vous et les autres pourriez être blessés. Il faut toujours tirer le véhicule de l'avant lorsqu'on utilise les crochets de récupération.



Attention

Ne pas conduire dans de l'eau stagnante si elle est assez profonde pour couvrir les moyeux de roue, les essieux ou le tuyau d'échappement. L'eau profonde peut endommager les essieux et les autres pièces du véhicule.

Il existe des crochets de récupération qui se trouvent à l'avant du véhicule. Utiliser-les si vous êtes immobilisé hors route et que vous avez besoin d'être remorqué pour conduire à nouveau.

Limites de charge du véhicule

Il est très important que vous connaissiez le poids que votre véhicule peut transporter. Ce poids est appelé capacité nominale du véhicule et comprend le poids des occupants, du chargement et de tous les accessoires d'après-vente installés. Deux étiquettes affichées sur votre véhicule peuvent indiquer le poids qui peut être transporté de manière sécuritaire : l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement et l'étiquette de conformité et de pneus.



Avertissement

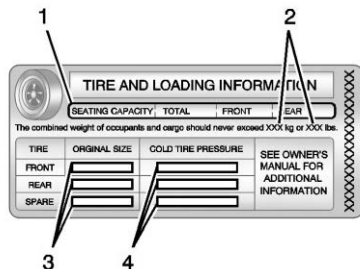
Ne pas dépasser le PNBV (poids nominal brut du véhicule), ni le PNBE (poids nominal brut sur l'essieu), tant

(Suite)

Avertissement (Suite)

à l'avant qu'à l'arrière. Ceci peut occasionner des bris de pièces, et cela peut modifier le comportement du véhicule. Ceci peut provoquer une perte du contrôle et causer une collision. De plus, la surcharge peut réduire la distance de freinage, endommager les pneus et réduire la durée de vie du véhicule.

Étiquette d'information sur les pneus et le chargement



Exemple d'étiquette

Une étiquette d'information sur les pneus et le chargement, spécifique au véhicule, est fixée sur le montant central (montant B). L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique le nombre de places assises (1) et la capacité nominale du véhicule (2) en kilogrammes et en livres.

L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique également les dimensions des pneus d'origine (3) et la pression de gonflage à froid recommandée (4). Pour plus de renseignements sur les pneus et gonflage, se reporter à *Pneus* ⇨ 450 et *Pression des pneus* ⇨ 460.

L'étiquette de conformité renferme aussi des renseignements importants relatifs à la charge. Le poids nominal brut du véhicule (PNBV) et le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) pour les essieux avant et arrière peuvent y être reportés. Se reporter à la rubrique « Étiquette de conformité/Pneus » plus loin dans cette section.

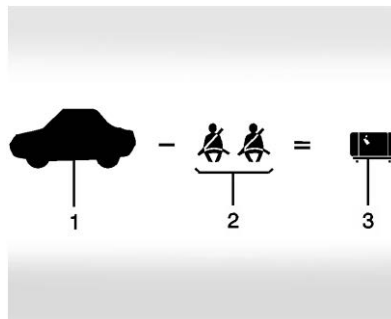
« Étapes permettant de déterminer la limite correcte de charge

1. Rechercher la mention « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXXkg or XXXlbs » (le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais excéder XXX kg ou XXX lb) située sur l'étiquette de votre véhicule.
2. Déterminer le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustraire le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.
4. Le poids obtenu représente le poids de la charge et des bagages disponible. Par exemple, si le poids XXX égale 1 400 lb et que cinq

occupants pesant 150 lb chacun prendront place dans le véhicule, le poids de la charge et des bagages disponible sera de 650 lb (1 400 - 750 (5 x 150) = 650 lb).

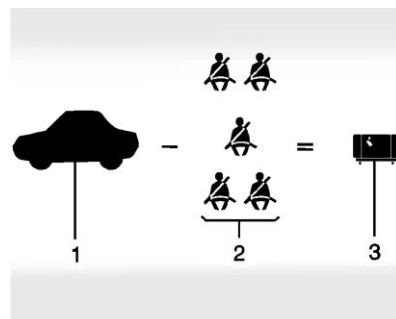
5. Déterminer le poids combiné des bagages et de la charge ajoutés au véhicule. Ce poids ne peut excéder pas le poids de la charge et des bagages déterminé à l'étape 4.
6. Si vous tractez une remorque à l'aide de votre véhicule, la charge de cette remorque sera transférée à votre véhicule. Consulter ce manuel afin de connaître l'incidence du tractage d'une remorque sur le poids de la charge et des bagages que votre véhicule peut transporter. »

Se à *Traction de remorque*
 ⇨ 355 pour obtenir des renseignements importants sur la façon de tracter une remorque de manière sécuritaire.



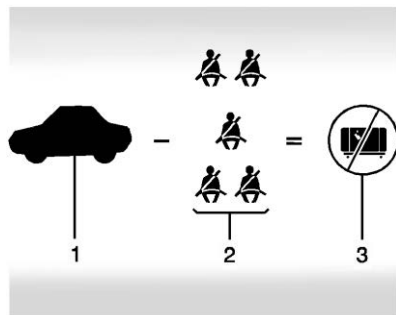
Exemple 1

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 1 = 453 kg (1 000 lb).
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 68 kg (150 lb) x 2 = 136 kg (300 lb).
3. Poids disponible pour les occupants et le chargement = 317 kg (700 lb).



Exemple 2

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 2 = 453 kg (1 000 lb).
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 68 kg (150 lb) x 5 = 340 kg (750 lb).
3. Poids disponible pour le chargement = 113 kg (250 lb).

**Exemple 3**

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 3 = 453 kg (1 000 lb).
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 91 kg (200 lb) $\times$ 5 = 453 kg (1 000 lb).
3. Poids disponible pour le chargement = 0 kg (0 lb).

Se reporter à l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement afin de connaître les renseignements relatifs à la capacité nominale du véhicule et aux places. Le poids combiné

du conducteur, des passagers et de la charge ne doit jamais dépasser la capacité nominale du véhicule.

Étiquette de conformité

GVWR GAWR FRT GAWR RR

MODEL: TIRE SIZE SPEED RIM COLD TIRE PRESSURE

FRT RR SPA

SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION

Une étiquette de conformité/pneus propre au véhicule est fixée au montant du milieu (montant B). L'étiquette peut indiquer la taille des pneus d'origine du véhicule et les pressions de gonflage nécessaires pour obtenir la capacité de poids brut de votre véhicule. Ce poids est appelé

poids nominal brut du véhicule (PNBV). Le PNBV comprend le poids du véhicule, de tous les occupants, du carburant et de la charge.

L'étiquette de conformité peut indiquer également le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE), c'est-à-dire les poids maximaux pour les essieux avant et arrière. Pour déterminer exactement ces charges, faire peser le véhicule à un poste de pesée. Votre concessionnaire peut apporter son aide. S'assurer de bien répartir la charge uniformément de part et d'autre de la ligne médiane.

L'étiquette de conformité/pneus comprend également des renseignements importants sur la capacité de réserve de l'essieu avant. Se reporter à *Ajout d'un chasse-neige ou de tout équipement similaire* ⇨ 388.

 Avertissement

En cas de freinage brutal ou de collision, les objets transportés dans la caisse de votre camion peuvent se déplacer vers l'avant, entrer dans l'habitacle et causer des blessures. Si vous placez des objets dans la caisse de votre camion, s'assurer de les assujettir correctement.

Attention

Surcharger le véhicule peut l'endommager. Les réparations ne seront pas couvertes par la garantie sur le véhicule. Ne pas surcharger le véhicule.

L'utilisation de pièces de suspension plus lourdes pour augmenter la durabilité peut ne pas modifier les poids nominaux du véhicule. Demander au

concessionnaire de vous expliquer la façon appropriée de charger le véhicule.

 Avertissement

Les objets dans le véhicule peuvent heurter et blesser des personnes pendant un arrêt brusque, un virage soudain ou une collision.

- Placer les objets dans l'espace de chargement du véhicule. Tenter de répartir le poids uniformément.
- Ne jamais empiler d'objets lourds, comme des valises, dans le véhicule plus haut que les dossiers des sièges.
- Ne pas laisser de dispositif de protection pour enfant non fixé dans le véhicule.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Lorsque vous transportez un objet dans le véhicule, le fixer si possible.
- Ne pas laisser un siège plié vers le bas sans nécessité.

Ce manuel comprend également des renseignements importants sur la conduite tout-terrain. Se reporter à la rubrique « Chargement du véhicule pour la conduite tout terrain » sous *Conduite tout terrain* ⇨ 269.

Chargement à double niveau

Selon le modèle de la camionnette, une plate-forme de charge supérieure peut être créée en plaçant trois ou quatre planches de bois de 5 cm (2 po) par 15 cm (6 po) sur la largeur de la caisse du camion. Les

planches doivent être insérées dans les dépressions de la caisse du camion.

Lorsque vous utilisez cette plate-forme de chargement supérieure, s'assurer que le chargement est bien attaché et qu'il ne se déplacera pas. Le centre de gravité du chargement doit être placé dans une zone située au-dessus de l'essieu arrière. La zone se situe dans l'espace entre l'avant de chaque passage de roue et l'arrière de chaque passage de roue. La hauteur du centre de gravité ne doit pas dépasser le dessus de la planche lumineuse de la caisse.

Tout chargement qui dépasse la zone de feux arrière du véhicule doit être marqué correctement, selon les lois et règlements locaux.

S'assurer de ne pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant ou arrière.

Équipement électrique ajouté après-vente

En transportant des éléments amovibles, le nombre de personnes transportées dans le véhicule doit peut-être être limité. Tenir compte du poids avant d'acheter et installer un nouvel équipement.

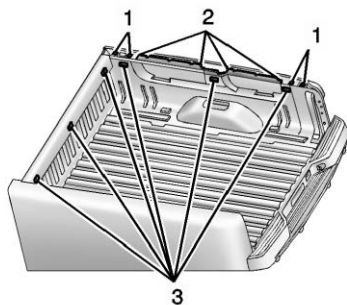
Attention

Surcharger le véhicule peut l'endommager. Les réparations ne seront pas couvertes par la garantie sur le véhicule. Ne pas surcharger le véhicule.

S'assurer de ne pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant ou arrière.

*Équipement	Poids maximal
Support d'échelle et chargement	340 kg (750 lb)
Boîte à outils en croix et chargement	181 kg (400 lb)
Boîtes latérales et chargement	113 kg par côté (250 lb par côté)
* Le poids combiné de tout le matériel monté sur les longerons ne doit pas dépasser 454 kg (1 000 lb).	

Points de chargement



1. Principaux points de chargement
2. Zones de chargement secondaires
3. Points de montage d'accessoire approuvés par GM

Les éléments structurels (1) et (2) font partie de la structure de la caisse de camionnette. Les accessoires supplémentaires devraient utiliser ces points de chargement. Selon la conception de l'accessoire, mettre une entretoise sous l'accessoire aux points de

chargement pour éliminer l'écartement. Les trous des accessoires (3) approuvés par GM ne sont pas conçus pour l'équipement d'après-vente. Visiter le site www.gmupfitter.com pour obtenir plus d'informations de structure relatives aux éléments d'appui de charge de caisse de camionnette.

Information de chargement d'autocaravane séparable

À l'intérieur de la boîte à gants se trouve une étiquette d'information sur le chargement d'une cellule de camping amovible spécifique au véhicule. Elle vous indique si une cabine de camping amovible peut être transportée, la charge que le véhicule peut transporter et la manière de la répartir uniformément. L'étiquette vous

permet de choisir la cabine de camping amovible qui convient au véhicule.

Votre concessionnaire peut vous aider à trouver la cellule de camping qui convient à votre véhicule, et aussi à déterminer le poids nominal de chargement (PNC).

Lors de la pose et du chargement d'une cellule de camping amovible, consulter les instructions du constructeur.

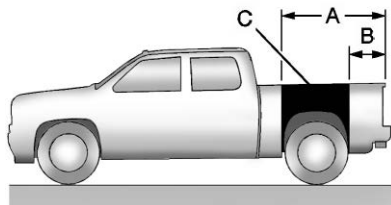
Lorsque le véhicule transporte une cellule de camping amovible, la charge totale du véhicule comprend le poids de la cellule en plus :

- Tous les éléments ajoutés à la cellule de camping à sa sortie de l'usine.
- Tout ce qui se trouve à l'intérieur de la cellule.
- Toutes les personnes qui s'y trouvent.

Le poids total autorisé en charge (PTAC) est le poids maximal du chargement que votre véhicule peut transporter. Il ne comprend pas le poids des occupants, mais prévoir environ 68 kg (150 lb) par siège.

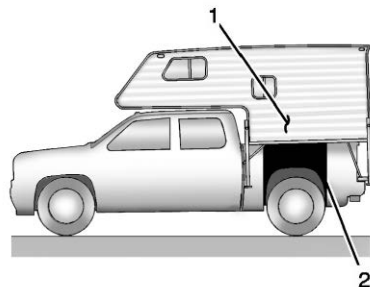
Le chargement total ne doit pas dépasser le poids nominal de chargement (PNC) de votre véhicule.

Pour déterminer les dimensions A et B, tel qu'indiqué dans l'illustration ci-dessous, voir l'information sur le chargement d'une cellule de camping amovible qui figure sur l'étiquette dans la boîte à gants.



Pour mesurer, se référer au bord arrière du plancher de chargement. L'emplacement recommandé pour le centre de gravité du chargement est au point C pour le PNC. Il s'agit du point où la masse d'un objet est concentrée et qui, si elle était suspendue à ce point, permettrait d'équilibrer l'avant et l'arrière.

Voici un exemple d'une camionnette et d'une cellule de camping amovible bien assorties :



1. Centre de gravité de la cellule de camping
2. Zone recommandée pour l'emplacement du centre de gravité

Lorsque le véhicule transporte une cellule de camping amovible, la charge totale de votre véhicule comprend le poids de la cellule tel que

précisé par son fabricant, le poids des autres accessoires de camping non compris dans le poids fourni par le fabricant de la cellule, le poids des bagages de camping et le poids des passagers à l'intérieur de la cellule. Le chargement total ne doit pas dépasser le poids nominal de chargement de votre véhicule et le centre de gravité (1) de la cellule de camping une fois installée doit se trouver dans la zone de centre de gravité (2) recommandée pour le véhicule.

Tous les accessoires ou autres équipements ajoutés au véhicule doivent être pesés. Il faut ensuite soustraire ce poids additionnel du PTAC. Ce poids ajouté peut raccourcir la zone de centre de gravité du véhicule.

Si la cellule de camping amovible et son chargement pèsent moins que le PNC, la zone du centre de gravité du véhicule peut d'être plus grande.

Fixer les objets mobiles pour empêcher que le poids ne soit déporté et qu'il déséquilibre le véhicule. Après avoir chargé le véhicule et la cellule de camping, aller à un poste de pesage et faire peser les essieux avant et arrière séparément pour déterminer les charges sur essieu. La charge sur chaque essieu ne doit pas dépasser les valeur de chaque essieu (PNBE). La charge totale sur les essieux ne peut dépasser ni l'une ni l'autre des valeurs de poids nominal brut du véhicule (PNBV). Ces valeurs figurent sur l'étiquette de conformité apposée sur le montant B. Se reporter à « Étiquette de conformité/ pneus » sous la rubrique *Limites*

de charge du véhicule ⇨ 279. S'il y a dépassement des poids nominaux prescrits, déplacer ou retirer des objets jusqu'à ce que le poids total soit inférieur aux normes.

Consulter le concessionnaire pour obtenir de plus amples renseignements sur les poids à vide, les poids de chargement, le poids nominal de chargement et la zone appropriée du centre de gravité.

Démarrage de fonctionnement

Rodage de véhicule neuf

Attention

Le véhicule n'exige pas de rodage complexe. Toutefois, il ne s'en portera que mieux à long terme si vous suivez les recommandations suivantes :

- Conduire le véhicule à une vitesse inférieure ou égale à 88 km/h (55 mi/h) pendant les premiers 805 km (500 mi).
- Ne pas conduire à vitesse constante, rapide ou lente, pendant les 805 premiers kilomètres (500 milles). Ne pas démarrer pleins gaz. Il faut éviter de rétrograder pour freiner ou ralentir le véhicule.

(Suite)

Attention (Suite)

- Au cours des 322 premiers kilomètres (200 milles) environ, il faut éviter de freiner brusquement, car les nouvelles garnitures de frein ne sont pas encore rodées. Le fait d'effectuer des arrêts brusques alors que les garnitures sont neuves peut provoquer l'usure prématurée des garnitures qui devront être remplacées plus tôt que prévu. Suivre ces directives chaque fois que de nouvelles garnitures des freins sont installées.
- Ne pas tracter de remorque pendant le rodage. Pour connaître les capacités de traction de remorque du véhicule et obtenir plus d'informations, se reporter à *Traction de remorque* ⇨ 355.

Suite au rodage, la vitesse du moteur et la charge peuvent être augmentées progressivement.

Accélérateur et pédale de frein ajustable

En option, la position des pédales d'accélérateur et de frein peut être modifiée.

Le réglage des pédales n'est possible que lorsque le véhicule est en position de stationnement (P).



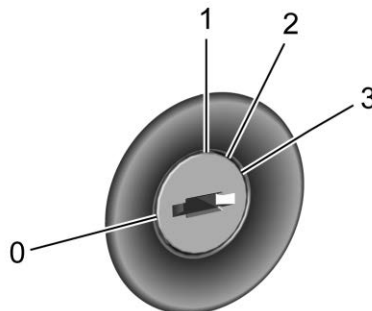
L'interrupteur servant à ajuster les pédales est au centre de la cuve sous les commandes de la climatisation.

Lever le commutateur pour rapprocher les pédales de votre corps. Enfoncer le commutateur pour écarter les pédales.

Avant de commencer à conduire, enfoncer complètement la pédale de frein pour confirmer que le réglage vous convient.

Le véhicule peut être équipé d'une fonction de mémoire permettant la sauvegarde et le rappel des réglages de position des pédales. Se reporter à *Sièges à mémoire* ➔ 71.

Positions du commutateur d'allumage



Les véhicules avec accès par clé sont dotés d'un commutateur d'allumage à quatre positions différentes.

Pour sortir de la position de stationnement (P), la clé de contact doit être en position ON/RUN (EN FONCTION/MARCHE) ou ACC/ACCESSORY (ACCESSOIRES) et la pédale de frein ordinaire doit être enfoncée.

0 (ARRÊT DU MOTEUR/VERROUILLAGE/ARRÊT) : Une fois le véhicule arrêté, tourner le commutateur d'allumage à la position LOCK/OFF (VERROUILLAGE/ARRÊT) afin d'éteindre le moteur. La fonction de prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) demeure activée. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ➔ 293.

Cette position bloque le commutateur d'allumage et de volant de direction. Elle bloque également la boîte de vitesses sur les véhicules à boîte de vitesses automatique. La clé peut être retirée en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).

Le volant peut rester bloqué lorsque les roues ne sont pas en position de ligne droite. Si ceci se produit, tourner le volant de droite à gauche en tournant la clé en position ACC/ACCESSORY (accessoires). Si ceci ne fonctionne pas, le véhicule doit être réparé.

Ne pas éteindre le moteur lorsque le véhicule est en mouvement, ceci peut causer une perte de l'assistance au freinage et à la direction et désactive les sacs gonflables.

Si le véhicule doit être arrêté dans une situation d'urgence :

1. Freiner en exerçant une pression ferme et uniforme. Ne pas pomper les freins à répétition, ce qui peut réduire l'assistance au freinage et exiger de peser avec plus de force sur la pédale de frein.
2. Passer le levier de vitesses au point mort (N). Il est possible de passer au point mort pendant que le véhicule roule. Ensuite, freiner fermement et conduire le véhicule en lieu sûr.
3. S'arrêter complètement. Passer le levier de vitesse en position de stationnement (P) si la boîte de vitesses est automatique ou au point mort (N) si la boîte de vitesses est manuelle. Placer

le commutateur d'allumage en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).

4. Serrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement* ⇨ 322.

Sur les véhicules à boîte de vitesses automatique, le levier de sélection doit être en position de stationnement (P) pour pouvoir tourner le commutateur d'allumage en position LOCK/OFF (VERROUILLAGE/ARRÊT).



Avertissement

Arrêter le moteur du véhicule en roulant peut amener la perte de l'assistance dans les systèmes de frein et de direction et désactiver les coussins gonflables. En roulant, ne couper le contact qu'en cas d'urgence.

Si'il n'est pas possible de ranger le véhicule sur le côté et que le contact doit être coupé en roulant,

mettre le commutateur d'allumage en position ACC/ACCESSORY (accessoires).

Attention

Utiliser un outil pour forcer la rotation de la clé dans le commutateur d'allumage risque d'endommager celui-ci ou de briser la clé. Utiliser la clé adéquate, l'enfoncer totalement dans le commutateur et ne la tourner qu'à la main. Si elle ne peut tourner, contacter le concessionnaire.

1 (ACC/ACCESSORY [ACCESSOIRES]) : Cette position permet à des appareils comme la radio et les essuie-glaces de fonctionner pendant que le moteur est arrêté. Elle déverrouille aussi le volant de direction. Utiliser cette position si le véhicule doit être poussé ou remorqué.

2 (ON/RUN [MARCHE]) : Cette position peut être utilisée pour faire fonctionner les accessoires

électriques et afficher certains témoins et indicateurs du groupe d'instruments. Cette position peut également être utilisée pour l'entretien et les diagnostics, et pour la vérification du bon fonctionnement du témoin d'anomalie, comme peut l'exiger l'inspection du dispositif antipollution. Le commutateur reste dans cette position lorsque le moteur tourne. La boîte de vitesses est également déverrouillée dans cette position sur les véhicules à boîte de vitesses automatique.

Si la clé est en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN (en fonction/marche) et que le moteur est coupé, la batterie peut se décharger. Le véhicule risque de ne pas démarrer si la batterie se décharge pendant une période prolongée.

3 (START [DÉMARRAGE]) : Cette position fait démarrer le moteur. Quand le moteur démarre, il faut relâcher la clé. Le commutateur

d'allumage revient alors à la position ON/RUN (en fonction/marche) pour la conduite.

Un carillon avertisseur retentit si la porte du conducteur est ouverte alors que la clé de contact est en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) et que la clé est dans le contact.

Démarrage du moteur

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter au supplément diesel Duramax.

Pour les véhicules dotés de la technologie eAssist, consulter le supplément eAssist du Silverado/Sierra.

Attention

Si vous ajoutez des pièces électriques ou des accessoires, vous pourriez modifier le fonctionnement du moteur. Tout dommage causé par ces pièces

(Suite)

Attention (Suite)

ou accessoires ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Lr à *Équipement électrique complémentaire* ⇨ 387.

Attention

Si l'on tourne le volant jusqu'en butée et qu'on le maintient dans cette position en démarrant le véhicule, le système de direction assistée peut être endommagé et une perte d'assistance de la direction peut se produire.

Placer la boîte de vitesses dans le rapport correct.

Boîte de vitesses automatique

Placer le levier de sélection en position de stationnement (P) ou au point mort (N). Pour redémarrer le moteur alors que le véhicule roule, utiliser uniquement le point mort (N).

Attention

Ne pas tenter de passer en position de stationnement (P) lorsque le véhicule est en mouvement. Vous pourriez endommager la boîte de vitesses. Passer en position de stationnement (P) uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Boîte de vitesses manuelle

Le levier de vitesses doit être sur la position de point mort et le frein de stationnement doit être serré. Maintenir la pédale d'embrayage en contact avec le plancher et démarrer le moteur.

Procédure de démarrage

1. Sans le pied sur l'accélérateur, mettre la clé à la position START (DÉMARRAGE). Lorsque le moteur démarre, relâcher la clé. Le régime du ralenti diminuera au fur et à mesure que le moteur réchauffe. Ne pas lancer le

moteur immédiatement après le démarrage. Faire fonctionner le moteur et la boîte de vitesses suffisamment pour permettre à l'huile de se réchauffer et de lubrifier tous les organes mobiles.

Lorsque le témoin de bas niveau de carburant est allumé et que le message FUEL LEVEL LOW (bas niveau de carburant) est affiché dans le centralisateur informatique de bord (CIB), maintenir le commutateur d'allumage sur la position START (démarrage) pour continuer le lancement du moteur.

Attention

Si vous tentez de démarrer le moteur pendant une longue période en remplaçant la clé de contact en position START (démarrage) immédiatement après avoir essayé de le

(Suite)

Attention (Suite)

démarrer, vous risquez de provoquer une surchauffe, d'endommager le moteur et de décharger la batterie. Attendre au moins 15 secondes entre chaque tentative afin de permettre au démarreur de refroidir.

2. Si le moteur ne démarre pas après 5 à 10 secondes, en particulier par temps très froid (moins de -18°C ou 0°F), il peut être noyé par un excès d'essence. Essayer d'enfoncer complètement la pédale d'accélérateur et la maintenir au plancher tout en plaçant la clé de contact à la position START (DÉPART) pendant 15 secondes maximum. Attendre au moins 15 secondes entre chaque essai afin de permettre le refroidissement du démarreur. Une fois le moteur démarré, relâcher la clé et l'accélérateur. Si le véhicule démarre

brèvement puis s'arrête, recommencer. Cela élimine le carburant en excès dans le moteur. Ne pas emballer le moteur juste après le démarrage. Faire fonctionner le moteur et la boîte de vitesses avec douceur jusqu'à ce que l'huile soit chaude et lubrifie tous les organes mobiles.

Système de ralenti rapide

Selon l'équipement, cette fonction n'est disponible qu'avec le régulateur automatique de vitesse. Le commutateur manuel de ralenti à régime accéléré est actionné à l'aide des boutons de régulation de vitesse sur le côté gauche du volant.

Vous pouvez utiliser ce système pour augmenter le régime de ralenti du moteur lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Le frein de stationnement est serré.
- La pédale de frein n'est pas actionnée.

- Le véhicule ne peut se déplacer et la pédale d'accélérateur ne peut être pressée.

Pour contrôler le ralenti à régime élevé :

- Pour activer le système de ralenti à régime élevé, enfoncer et relâcher le bouton de mise en/hors fonction de la régulation de vitesse et s'assurer que le témoin du commutateur est allumée.
- Appuyer et relâcher le bouton SET du régulateur de vitesse de vitesse automatique. Le régime du moteur est maintenu à environ 1 200 tr/min.

L'une des actions suivantes désactivera le ralenti à régime élevé :

- Une pression des freins.
- La sélection du bouton d'annulation de régulateur de vitesse automatique.
- Le relâchement du frein de stationnement.

- Désengagement du sélecteur de la boîte de vitesses de la position P (stationnement) ou N (point mort).
- La sélection du bouton de mise en/hors fonction de la régulation de vitesse lorsqu'elle était auparavant activée.
- Appuyer sur le bouton SET du régulateur de vitesse de vitesse automatique une seconde fois.
- Enfoncement de l'accélérateur sur plus d'un quart de sa course.
- Coupure du contact.

Prolongation d'alimentation des accessoires

Les accessoires du véhicule peuvent être utilisés jusqu'à 10 minutes après l'arrêt du moteur :

- Système audio
- Glaces électriques
- Système OnStar (option)
- Toit ouvrant (si monté)

Ces dispositifs fonctionnent lorsque la clé est en position ON/RUN (marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires). Lorsque la clé quitte ces positions, les glaces et le toit ouvrant continuent à fonctionner pendant 10 minutes ou jusqu'à l'ouverture d'une porte. La radio continue à fonctionner pendant 10 minutes ou jusqu'à l'ouverture de la porte du conducteur.

Prises électriques pour accessoires (APO)

Le véhicule peut être équipé de prises électriques pour les accessoires (APO) à plusieurs emplacements. Se reporter à *Prises d'alimentation* ↗ 155.

Les prises électriques de la console ou de la position d'assise centrale sont alimentées par la fonction de prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP). L'alimentation se poursuit jusqu'à 10 minutes après que le commutateur d'allumage est déplacé de la position ON/RUN (en fonction/marche) à la position LOCK/OFF

(verrouillage/arrêt) ou jusqu'à l'ouverture de la porte du conducteur.

Les prises électriques de l'empilement central d'usine sont alimentées directement par la batterie du véhicule. L'alimentation des accessoires est permanente, quelle que soit la position du commutateur d'allumage.

Si des appareils électroniques sont laissés branchés dans ces prises pendant longtemps avec le véhicule à l'arrêt, la batterie du véhicule peut se décharger. Le véhicule risque de ne plus démarrer si la batterie s'est déchargée pendant longtemps.

Chauffe-liquide de refroidissement du moteur

Le chauffage du moteur facilite le démarrage et diminue la consommation pendant la phase de réchauffement du moteur par temps froid, à des températures inférieures ou égales à -18 °C (0 °F). Le chauffage du moteur doit être

branché au moins quatre heures avant de démarrer. Un thermostat interne au cordon peut être présent, qui empêche le fonctionnement du chauffe-liquide de refroidissement lorsque la température est supérieure à -18 °C (0 °F).

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter au supplément diesel Duramax.



Avertissement

Ne pas brancher le chauffe-bloc moteur lorsque le véhicule est stationné dans un garage ou sous un abri d'auto. Il peut en résulter des dommages matériels ou des blessures corporelles. Toujours stationner le véhicule dans un endroit dégagé, à l'écart de bâtiments ou de structures.

Pour utiliser le chauffe-moteur

1. Arrêter le moteur.
2. Lever le capot et dérouler le cordon électrique. Le cordon est fixé à l'aile côté conducteur

par une agrafe, placée près du boîtier à fusibles du compartiment moteur. Déposer prudemment la fixation de fil qui connecte la fiche électrique. Ne pas couper le cordon électrique.

Vérifier que le cordon de réchauffeur n'est pas endommagé. S'il est endommagé, ne pas l'utiliser. Contacter votre concessionnaire pour le remplacer. Une fois par an, vérifier que le cordon n'est pas endommagé.

3. Le brancher sur une prise de courant alternatif de 110 volts avec mise à la terre.



Avertissement

Une mauvaise utilisation du cordon de réchauffeur ou d'une rallonge peut endommager le cordon et de ce fait entraîner une surchauffe et un incendie.

- Brancher le cordon dans une prise à trois plots de service public d'électricité protégée par une fonction de détection de défaut de mise à la terre. Une prise sans mise à la terre peut provoquer un choc électrique.
- Au besoin, utiliser un cordon de rallonge étanche, à haute résistance, d'une intensité nominale de 15 A. Le fait de ne pas utiliser le cordon de rallonge recommandé en bon état de fonctionnement, ou l'utilisation d'un cordon de réchauffeur ou d'une rallonge en mauvais état,

(Suite)

Avertissement (Suite)

pourrait le faire surchauffer et provoquer un incendie, des dommages matériels, un choc électrique et de blessures.

- Ne pas faire fonctionner le véhicule avec le cordon de réchauffeur raccordé en permanence au véhicule. Cela pourrait provoquer un endommagement du cordon de réchauffeur ou du thermostat.
- En cours d'utilisation, ne pas laisser le cordon de réchauffeur en contact avec les pièces ou les arêtes vives du véhicule. Ne jamais refermer le capot sur le cordon de réchauffeur.
- Avant de démarrer le véhicule, débrancher le cordon, remplacer le couvercle de la prise et fixer

(Suite)

Avertissement (Suite)

solidement le cordon.
Maintenir le cordon éloigné
des pièces en mouvement.

4. Avant de démarrer le moteur, s'assurer de débrancher le fil électrique et de le ranger tel qu'il était pour le tenir loin des pièces mobiles du moteur, sinon il risque d'être endommagé.

Le temps de branchement du chauffe-liquide de refroidissement dépend de plusieurs facteurs. Demander conseil à un concessionnaire de la région où le véhicule sera stationné.

Changement à la position de stationnement**Avertissement**

Il est dangereux de quitter le véhicule si le levier de vitesses n'est pas complètement engagé à la position de stationnement (P) et si le frein de stationnement n'est pas fermement serré. Le véhicule peut rouler. Si vous quittez le véhicule alors que le moteur tourne, le véhicule peut se déplacer soudainement. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Pour vous assurer que le véhicule ne bougera pas, même si vous êtes sur un terrain relativement plat, observer les consignes suivantes. Dans le cas d'un véhicule à quatre roues motrices, si la boîte de transfert est en position de point mort (N), le véhicule est libre de rouler, même si le levier de vitesses est à la position de

(Suite)

Avertissement (Suite)

stationnement (P). S'assurer que la boîte de transfert est en prise. Si vous tractez une remorque, se reporter à *Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage* ⇨ 350.

1. Maintenir la pédale de frein enfoncée, puis serrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement* ⇨ 322.
2. Placer le levier de vitesses en position de stationnement (P) en le tirant vers vous et en le déplaçant le plus haut possible.
3. S'assurer que la boîte de transfert (selon l'équipement) est sur un rapport de marche avant - non pas au point mort (N).
4. Couper le contact.

5. Retirer la clé et l'emporter avec soi. Si vous pouvez quitter le véhicule avec la clé de contact en main, le véhicule est en position de stationnement (P).

Quitter le véhicule en laissant tourner le moteur



Avertissement

Il peut être dangereux de quitter votre véhicule pendant que le moteur tourne. Votre véhicule pourrait soudainement se déplacer si le levier de vitesses n'est pas parfaitement engagé à la position de stationnement (P) et le frein de stationnement solidement serré.

Si la boîte de transfert de votre véhicule à quatre roues motrices est au point mort (N), le véhicule peut se mettre à rouler même si le levier sélecteur se trouve à la position de stationnement (P). S'assurer donc que la boîte de

(Suite)

Avertissement (Suite)

transfert est engagée dans une vitesse de marche avant et non au point mort (N).

De plus, si vous quittez le véhicule pendant que le moteur tourne, ce dernier risque de surchauffer et même de prendre feu. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Ne jamais quitter le véhicule lorsque le moteur tourne, à moins d'en être absolument obligé.

Si vous devez quitter le véhicule alors que le moteur tourne, s'assurer que le levier de sélection est en position de stationnement (P) et que le frein de stationnement est bien serré. Après avoir déplacé le levier de sélection en position de stationnement (P), maintenir la pédale de frein ordinaire enfoncée. Ensuite, vérifier si le levier de sélection peut être déplacé hors de la position de stationnement (P) sans d'abord le tirer vers soi. Si tel

est le cas, cela signifie que le levier de sélection n'est pas totalement bloqué en position de stationnement (P).

Blocage de couple

Si vous stationnez en pente et que vous n'engagez pas correctement la boîte de vitesses en position P (stationnement), le poids du véhicule peut exercer trop de force sur le cliquet de stationnement de la boîte de vitesses. Il vous sera peut-être difficile de déplacer le levier de sélection hors de la position P (stationnement). C'est ce qu'on appelle le blocage de couple. Pour éviter le blocage de couple, serrer le frein de stationnement, puis déplacer correctement le levier de sélection en position P (stationnement) avant de sortir du véhicule.

Quand vous êtes prêt à reprendre la route, déplacer le levier de sélection hors de la position de stationnement (P) avant de desserrer le frein de stationnement.

Si un blocage de couple survient, il peut être nécessaire de vous faire pousser par un autre véhicule pour remonter légèrement la pente afin de diminuer la pression exercée sur le cliquet de stationnement de la boîte de vitesses. Vous pourrez ensuite déplacer le levier de vitesses hors de la position P (stationnement).

Retrait de la position de stationnement (park)

Ce véhicule est doté d'un système de déverrouillage électronique du levier de sélection. Ce système est conçu pour empêcher le déplacement du levier hors de la position de stationnement (P) à moins que le commutateur d'allumage soit en position on (marche) et que la pédale de frein soit enfoncée.

Le déverrouillage du levier de sélection fonctionne en permanence excepté lorsque la batterie est déchargée ou que sa tension est faible (moins de 9 V).

Si la batterie du véhicule est déchargée ou faible, essayer de la recharger ou de démarrer le moteur à l'aide de câbles. Se reporter à. *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ 494.

Pour sortir de la position de stationnement (P)

1. Appuyer sur la pédale de frein.
2. Déplacer le levier de sélection vers la position désirée.

S'il n'est toujours pas possible de quitter la position de stationnement (P) :

1. Relâcher la pression sur le levier de sélection.
2. Tout en maintenant enfoncée la pédale de freins, pousser complètement le levier de sélection en position de stationnement (P).
3. Déplacer le levier de sélection vers la position désirée.

Si le problème de changement de rapport subsiste, le véhicule doit être réparé dès que possible.

Ce véhicule peut être doté du système d'assurance de ceinture de sécurité, qui peut empêcher la sortie de la position de stationnement (P).

Stationnement (Boîte de vitesses manuelle)

Si le véhicule est doté d'une boîte de vitesses manuelle, avant de quitter le véhicule, déplacer le levier de sélection en marche arrière (R) et serrer fermement le frein de stationnement. Une fois le levier en marche arrière (R) et la pédale d'embrayage enfoncée, couper le contact, retirer la clé et relâcher la pédale d'embrayage.

Si vous devez stationner dans une pente ou si vous tractez une remorque, se reporter à la rubrique *Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage* ⇨ 350.

Stationnement au-dessus de matières qui brûlent

Avertissement

Des matières inflammables sont susceptibles de toucher des pièces chaudes du système d'échappement situées sous le véhicule et de s'enflammer. Ne pas se garer sur des papiers, des feuilles, de l'herbe sèche ou d'autres matières inflammables.

Active Fuel Management (gestion active de carburant)

Les véhicules équipés d'un moteur essence V8 ou V6 peuvent bénéficier de la gestion active du carburant. Ce système permet au moteur de fonctionner sur tous les cylindres ou sur quatre cylindres seulement, en fonction des circonstances du trajet.

Lorsque vous avez besoin de moins de puissance, par exemple, à vitesse de croisière constante, le véhicule utilisera le mode V4, permettant ainsi d'économiser du carburant. Si un surcroît de puissance est nécessaire, par exemple, en cas d'accélération après un arrêt, de dépassement ou d'entrée sur une autoroute, le système maintiendra le fonctionnement de tous les cylindres.

Si le véhicule est doté d'une lampe indicatrice Active Fuel Management (gestion active du carburant), se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 182 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)* ⇨ 184 pour plus d'informations au sujet de cet écran.

Échappement du moteur

Avertissement

L'échappement du moteur contient du monoxyde de carbone (CO), qui est invisible et inodore. L'exposition au CO peut provoquer une perte de conscience et même la mort.

Les gaz d'échappement peuvent pénétrer le véhicule si :

- Le véhicule tourne au ralenti dans des zones mal ventilées (garages, tunnels, neige profonde qui peut bloquer la circulation de l'air sous la carrosserie ou dans les tuyaux arrière).
- L'échappement sent mauvais ou émet un bruit étrange ou différent.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Le système d'échappement fuit en raison de la corrosion ou d'un dégât.
- Le système d'échappement a été modifié, endommagé ou réparé de manière incorrecte.
- La carrosserie du véhicule présente des trous ou des ouvertures causés par des dommages ou des modifications après-vente qui ne sont pas complètement bouchés.

Si vous détectez des émanations inhabituelles ou si vous suspectez que des gaz d'échappement pénètrent dans le véhicule :

- Ne conduire qu'avec toutes les glaces complètement abaissées.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Faire réparer le véhicule immédiatement.

Ne jamais garer le véhicule moteur tournant dans un lieu clos tel qu'un garage ou un immeuble sans ventilation d'air frais.

Faire fonctionner le véhicule pendant qu'il est en position de stationnement

Il est préférable de ne pas stationner le véhicule en laissant le moteur en marche.

Si vous quittez le véhicule et laissez le moteur en marche, vous devez suivre les bonnes étapes pour vous assurer que le véhicule ne se déplacera pas. Se reporter à *Changement à la position de stationnement* ⇨ 296 et *Échappement du moteur* ⇨ 299. Si le véhicule est équipé d'une boîte

de vitesses manuelle, se reporter à *Stationnement (Boîte de vitesses manuelle)* ⇨ 298.

En cas de stationnement en pente et de traction d'une remorque, se reporter à *Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage* ⇨ 350.

Boîte de vitesses automatique

Selon l'équipement, il existe un témoin électronique de levier de position de boîte de vitesses placé dans le groupe d'instruments. Cet écran s'allume quand la clé de contact est tournée en position d'activation.

Il y a plusieurs positions du levier de sélection.

P R N D L

Illustration d'une boîte 6 vitesses automatique pour utilisation intensive (autres similaires)

Se reporter à « Sélection de gamme de vitesses » sous la rubrique *Mode manuel* ⇨ 305.

P : Cette position bloque les roues arrière. Utiliser la position de stationnement (P) au démarrage du moteur parce qu'à cette position, le véhicule se déplace difficilement.

Lorsque le véhicule est stationné dans une côte, particulièrement s'il est lourdement chargé, vous pourriez remarquer une augmentation de l'effort nécessaire pour déplacer le levier sélecteur de la position de stationnement (P). Se reporter à « Blocage de couple » sous *Changement à la position de stationnement* ⇨ 296.

Avertissement

Il peut être dangereux de quitter le véhicule si le levier de sélection n'est pas complètement en position de stationnement (p) avec le frein de stationnement fermement serré. Le véhicule peut rouler.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Ne pas quitter le véhicule lorsque le moteur est en marche. Si vous laissez le moteur tourner, le véhicule pourrait se déplacer soudainement et vous blesser ou blesser d'autres personnes. Pour vous assurer que le véhicule ne bougera pas, même lorsque vous vous trouvez sur un terrain relativement plat, toujours serrer le frein de stationnement et placer le levier de vitesses en position de stationnement (P). Se reporter à *Changement à la position de stationnement* ⇨ 296 et *Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage* ⇨ 350.

Avertissement

S'il est équipé de quatre roues motrices, le véhicule pourra rouler librement si la boîte de transfert

(Suite)

Avertissement (Suite)

est au point mort (N), même lorsque le levier de changement de vitesses est sur P (stationnement). Vous ou quelqu'un d'autre pourrait se blesser gravement. S'assurer que la boîte de transfert est en marche avant — 2 ↑, 4 ↑, ou 4 ↓ ou serrer le frein de stationnement avant de mettre la boîte de transfert au point mort (N). Se reporter à *Changement à la position de stationnement* ⇨ 296.

R : Utiliser cette position pour reculer.

Attention

Le passage en position R (marche arrière) lorsque le véhicule se déplace en marche avant peut endommager la boîte (Suite)

Attention (Suite)

de vitesses. Les réparations ne seront pas couvertes par la garantie du véhicule. Passer en position R (marche arrière) uniquement après l'arrêt du véhicule.

Pour déplacer le véhicule d'avant en arrière lorsqu'il est embourbé dans la neige, la glace ou le sable sans endommager la boîte de vitesse, se reporter à *Si le véhicule est coincé* ⇨ 278.

N : Dans cette position, le moteur n'est pas relié aux roues. Pour redémarrer lorsque le véhicule roule déjà, utiliser uniquement le point mort (N).

De plus, utiliser le point mort (N) lors du remorquage du véhicule.

Avertissement

Passer en vitesse lorsque le moteur tourne à un régime élevé est dangereux. Si le pied ne presse pas fermement la pédale de frein, le véhicule peut se déplacer très rapidement. Il peut en résulter une perte de contrôle et le véhicule peut heurter des personnes ou des objets. Ne pas passer en vitesse lorsque le moteur tourne à haut régime.

Attention

Quitter la position de stationnement (P) ou point mort (N) alors que le moteur tourne à une vitesse élevée peut endommager la boîte de vitesses. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. S'assurer que le moteur ne tourne pas à vitesse élevée lorsque vous changez de rapport.

Attention

Un message de température élevée de la boîte de vitesses peut s'afficher si le liquide de boîte automatique est trop chaud. Conduire dans ces conditions peut endommager le véhicule. Arrêter le moteur et le faire tourner au ralenti pour refroidir le liquide de boîte automatique. Ce message disparaît quand le liquide de boîte automatique a suffisamment refroidi.

D : C'est la position de conduite normale. Elle permet la meilleure économie de carburant. Si davantage de puissance est nécessaire pour dépasser, enfoncer la pédale d'accélérateur.

- À moins de 55 km/h (35 mi/h) environ, enfoncer l'accélérateur jusqu'à mi-course environ.
- À environ 55 km/h (35 mi/h) ou plus, enfoncer complètement l'accélérateur.

En faisant ceci, le véhicule rétrogradera à la vitesse inférieure et possèdera plus de puissance.

Utiliser la position de marche avant (D) et le mode Traction/remorquage pour tracter une remorque, transporter une charge lourde, conduire dans des côtes raides ou en conditions tout terrain. Passer à une vitesse inférieure si la boîte change trop souvent de vitesse.

La rétrogradation de la boîte de vitesses sur une route glissante peut entraîner un dérapage. Se reporter à « Dérapage », sous *Perte de contrôle* ⇨ 268.

Le véhicule possède une fonction de stabilisation de changement de rapport qui ajuste les changements de rapport aux conditions du trajet afin de réduire la fréquence des changements de rapport. Cette fonction de stabilisation est conçue pour déterminer avant un passage au rapport supérieur si le moteur est capable de maintenir la vitesse du véhicule en analysant les

paramètres tels que la vitesse du véhicule, la position du papillon et la charge du véhicule. Si la fonction de stabilisation détermine que la vitesse actuelle du véhicule ne peut être maintenue, la boîte ne passe pas au rapport supérieur mais maintient le rapport en cours. Dans certains cas, ceci peut sembler un retard de changement de rapport alors que la boîte fonctionne normalement.

La boîte de vitesses utilise des commandes adaptatives de changement de rapport. Ces commandes adaptatives comparent en permanence les principaux paramètres de changement de rapport aux changements idéaux préprogrammés enregistrés dans l'ordinateur de la boîte de vitesses. La boîte effectue en permanence des adaptations pour améliorer le rendement du véhicule en fonction de son mode d'utilisation, de la charge du véhicule et des changements de température. Pendant ces commandes adaptatives, le changement des

rapports peut sembler différent étant donné que la boîte de vitesses détermine les meilleurs réglages.

En cas de très basses températures, le changement de vitesses peut être temporisé, permettant des changements de vitesse plus stables jusqu'au réchauffement du moteur. Les changements de vitesse peuvent être davantage perceptibles avec une boîte de vitesses froide. Cette différence est normale.

L : Cette position permet la sélection d'une gamme de rapports adaptés aux circonstances actuelles du trajet. Dans le cas de cette option, se reporter à la description du mode de sélection de gamme, sous *Mode manuel* ⇨ 305.

Attention

Le patinage des roues ou le maintien du véhicule en place sur un plan incliné en utilisant uniquement la pédale

(Suite)

Attention (Suite)

d'accélérateur peut d'endommager la boîte de vitesses. Cette réparation ne serait pas couverte par la garantie du véhicule. Si le véhicule est embourbé, ne pas faire patiner les roues. En arrêtant en côte, vous pouvez utiliser les freins pour immobiliser le véhicule.

Mode normal de freinage en pente

Les véhicules avec un moteur à essence (option) et une boîte de vitesses automatique, un mode normal de freinage en pente qui est activé lorsque le véhicule est démarré, mais n'est pas activé en mode de sélection de gamme. Il aide à maintenir la vitesse du véhicule désirée lors de la conduite en pente descendante en utilisant le moteur et la boîte de vitesses pour ralentir le véhicule. La première fois

que le système s'active pour chaque cycle d'allumage, un message du CIB est affiché.

Pour désactiver ou activer le freinage en pente en mode normal pendant le cycle actuel de clé de contact, maintenir enfoncée la touche Tow/Haul (remorquage) pendant cinq secondes. Lorsque la touche est relâchée, le mode demandé change. Un message s'affiche sur le CIB.

Pour connaître les autres formes de freinage en pente, se reporter à *Mode de remorquage* ⇨ 308 et *Régulateur de vitesse automatique* ⇨ 328.

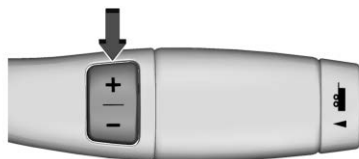
Mode de rétrogradation forcée

Selon l'équipement, la pédale d'accélérateur fournit une rétrogradation supplémentaire après pression grâce à la fonction de rétrogradation forcée.

Son engagement requiert une pression supplémentaire de la pédale à proximité de la fin de sa course.

Mode manuel

Mode de sélection de gamme



Ce mode (option) contribue à commander la boîte de vitesses et la vitesse du véhicule en montagne ou lors de la traction d'une remorque en vous permettant de sélectionner une plage désirée de rapports.

Mode d'emploi :

1. Déplacer le levier de vitesses en position L (mode manuel).
2. Appuyer sur les boutons +/- du sélecteur pour sélectionner la gamme de rapports désirée en fonction des conditions de circulation.

Avec une boîte 8 vitesses automatique, maintenir les boutons +/- du sélecteur pour sélectionner la plage la plus haute ou la plus basse disponible pour la vitesse actuelle du véhicule.

Lorsque le levier de changement de rapport est déplacé de la position D (marche avant) à la position L (mode manuel), un chiffre s'affiche à côté de la lettre L, indiquant la gamme actuelle de la boîte de vitesses.

Ce chiffre représente le rapport le plus élevé que la boîte de vitesses commandera en fonctionnant en L (mode manuel). Tous les rapports inférieurs à ce chiffre sont disponibles. Lorsque les circonstances du trajet changent, la boîte de vitesses peut rétrograder automatiquement. Par exemple, lorsque L5 est sélectionné, les rapports 1 (1ère) à 5 (5ème) sont sélectionnés automatiquement par la boîte de vitesses. Cependant, le rapport 6 (6ème) ne peut être utilisé

avant d'utiliser le bouton plus/moins du levier sélecteur pour changer de gamme.

En cas de moteurs essence, lorsque le levier sélecteur est déplacé de la position D (marche avant) à la position L (mode manuel), une rétrogradation peut se produire. Le rapport en cours pendant le déplacement du levier sélecteur de la position D (marche avant) à la position L (mode manuel) détermine l'opportunité d'une rétrogradation. Se reporter au tableau qui suit.

Boîte automatique à 6 rapports

Rapport avant déplacement de la position D (marche avant) à la position L (mode manuel)	6ème	5ème	4ème	3ème	2nde	1ère
Gamme après déplacement de la position D (marche avant) à la position L (mode manuel)	L4	L4	L3	L2	L2	L1

Boîte 8 vitesses automatique

Rapport avant déplacement de la position D (marche avant) à la position L (mode manuel)	8ème	7ème	6ème	5ème	4ème	3ème	2nde	1ère
Gamme après déplacement de la position D (marche avant) à la position L (mode manuel) – Remorquage/transport non engagé	L6	L6	L5	L4	L3	L3	L2	L1
Gamme après déplacement de la position D (marche avant) à la position L (mode manuel) – Remorquage/transport engagé	L6	L5	L4	L3	L3	L3	L2	L1

Le freinage de rapport n'est pas disponible quand le mode de sélection de gamme est actif. Se reporter à *Mode de remorquage* ➔ 308.

L'utilisation de la fonction de sélection de gamme de vitesses est compatible avec l'utilisation des modes régulateur de vitesse automatique et remorquer/tracter.

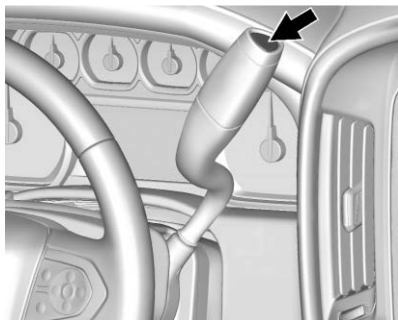
Si le véhicule est doté d'un frein sur échappement, il peut également être utilisé, mais il ne rétrogradera pas automatiquement la boîte de vitesses. Se reporter à Frein sur échappement dans le supplément Duramax Diesel.

Attention

Le patinage des roues ou le maintien du véhicule en place sur un plan incliné en utilisant uniquement la pédale d'accélérateur peut d'endommager la boîte de vitesses. Cette réparation ne serait pas couverte par la garantie du véhicule. Si le véhicule est embourbé, ne pas faire patiner les roues. En arrêtant en côte, vous pouvez utiliser les freins pour immobiliser le véhicule.

Mode traction réduite

Si le véhicule en est équipé, le mode de fonctionnement en cas de faible adhérence contribue à l'accélération du véhicule lorsque la route est glissante, sur le verglas ou dans la neige. Lorsque le véhicule est à l'arrêt, sélectionner L2 en utilisant le mode de sélection de gamme. Ceci limite le couple transmis aux roues et contribue à éviter le patinage des pneus.

Mode de remorquage

Les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique possèdent un mode de remorquage. Ce mode règle le schéma de changement de vitesses pour réduire la fréquence des changements de rapport. Ceci fournit un meilleur rendement, un meilleur contrôle du véhicule et un meilleur refroidissement de la boîte de vitesses et du moteur quand le véhicule descend des pentes abruptes ou des pentes en région montagneuse, lorsqu'il remorque, ou lorsqu'il transporte de lourdes charges.

Le bouton sélecteur est à l'extrémité du levier de changement de vitesses. Activer et désactiver le mode remorquage en appuyant sur le bouton. Lorsque le mode remorquage est en fonction, un témoin s'allume dans le groupe d'instruments.

Sur un véhicule équipé de la fonction eAssist, la fonctionnalité d'arrêt/démarrage est désactivée lorsque le mode Remorquage/transport est actif.

Sur un véhicule équipé de la fonction eAssist, la fonctionnalité de récupération d'énergie au freinage est désactivée lorsque le mode Remorquage/transport est utilisé. Se reporter au supplément eAssist.

Se reporter à *Témoin de mode de remorquage/transport* ⇨ 177 et *Routes onduleuses et de montagne* ⇨ 275. Se reporter également à « Mode remorquage/transport » sous *Équipement de remorquage* ⇨ 373>.

Freinage en pente en mode remorquage

Le freinage en pente en mode remorquage est seulement activé lorsque le mode remorquage est sélectionné et que le véhicule n'est pas en mode de sélection de gamme. Se reporter à « mode remorquage » détaillé ci-dessus et *Mode manuel* ⇨ 305. Le freinage en pente en mode remorquage aide à maintenir la vitesse de véhicule désirée lors de la conduite dans une

pente descendante en utilisant le moteur et la boîte de vitesses pour ralentir le véhicule.

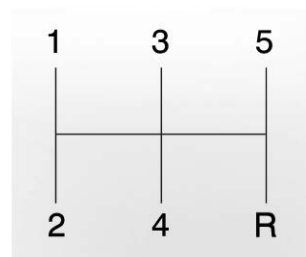
Selon l'équipement, sur les véhicules avec un moteur à essence, pour désactiver ou activer le freinage en pente en situation de remorquage pendant le cycle actuel de clé de contact, maintenir enfoncée la touche Tow/Haul (remorquage) pendant cinq secondes. Lorsque la touche est relâchée, le mode demandé change. Un message est affiché sur le CIB.

Pour les véhicules à moteur diesel, le freinage en pente en mode remorquage/traction peut être activé ou désactivé en appuyant sur le bouton de mode remorquage. Utiliser le frein sur échappement pour un freinage en pente maximal.

Voir *Équipement de remorquage* ⇨ 373.

Pour connaître les autres formes de freinage en pente, se reporter à *Boîte de vitesses automatique* ⇨ 301 et *Régulateur de vitesse automatique* ⇨ 328.

Boîte de vitesses manuelle



Si équipé d'une boîte manuelle, ceci est le schéma de passage des vitesses.

Voici comment utiliser la boîte de vitesses manuelle :

Première (1) : Appuyer sur la pédale d'embrayage et passer en première (1). Ensuite, laisser remonter lentement la pédale d'embrayage tout en appuyant légèrement sur l'accélérateur.

Vous pouvez passer en première (1) si la vitesse est inférieure à 30 km/h (20 mi/h). Si le véhicule est à l'arrêt et qu'il est difficile de passer en première (1), placer le levier de sélection au point mort (N) et lâcher la pédale d'embrayage. Enfoncer à nouveau la pédale d'embrayage. Passer ensuite en première (1).

Deuxième (2) : Appuyer sur la pédale d'embrayage tout en relâchant l'accélérateur et passer en deuxième (2). Ensuite, laisser remonter lentement la pédale d'embrayage tout en appuyant sur l'accélérateur.

Troisième (3), quatrième (4) et cinquième (5) : Passer en troisième (3), quatrième (4) et cinquième (5) de la même façon qu'en deuxième (2). Laisser remonter lentement la pédale d'embrayage tout en appuyant sur l'accélérateur.

Pour arrêter, relâcher l'accélérateur et appuyer sur la pédale de frein. Juste avant que le véhicule ne s'arrête, appuyer sur la pédale

d'embrayage ainsi que sur la pédale de frein et passer à la position de point mort (N).

Point mort (N) : Utiliser cette position lors du démarrage du moteur ou lorsque celui-ci tourne au ralenti.

Marche arrière (R) : Pour reculer, appuyer sur la pédale d'embrayage. Après immobilisation du véhicule, passer en marche arrière (R), puis laisser remonter lentement la pédale d'embrayage tout en appuyant légèrement sur l'accélérateur. S'il est difficile de changer de vitesse, laisser le levier des vitesses revenir au point mort (N) et relâcher la pédale d'embrayage. Ensuite, enfoncer de nouveau l'embrayage et passer en marche arrière (R). Ne pas tenter de passer en cinquième (5) avant de passer en marche arrière (R), car la boîte de vitesses est dotée d'une fonction de blocage qui empêche de passer de la cinquième (5) à la marche arrière (R).

Attention

Le passage en position R (marche arrière) lorsque le véhicule se déplace en marche avant peut endommager la boîte de vitesses. Les réparations ne seront pas couvertes par la garantie du véhicule. Passer en position R (marche arrière) uniquement après l'arrêt du véhicule.

Utiliser la marche arrière (R) et le frein de stationnement pour garer le véhicule.

Vitesses de passage



Avertissement

Si on saute une vitesse en rétrogradant, on pourrait perdre le contrôle du véhicule. On peut se blesser ou blesser autrui. Ne pas rétrograder de plus d'une vitesse à la fois.

Systèmes de conduite

Quatre roues motrices

Selon l'équipement, les quatre roues motrices engagent l'essieu avant pour une traction supplémentaire.

Lire la section appropriée sur le fonctionnement de la boîte de transfert avant de l'utiliser.

Attention

Ne pas conduire sur des routes sèches et lisses en modes 4 ↑ et 4 ↓ (option) pendant une période prolongée. Ces conditions peuvent causer une usure prématurée du groupe motopropulseur du véhicule.

La conduite en ↑ (4 roues motrices gamme haute) ou ↓ (4 roues motrices gamme basse) sur une chaussée propre et sèche peut :

- Provoquer une vibration ressentie dans le système de direction.
- Provoquer une usure prématurée des pneus.
- Provoquer des difficultés de sélection de la boîte de transfert, ainsi qu'un fonctionnement moins silencieux.



Avertissement

S'il est équipé de quatre roues motrices, le véhicule pourra rouler librement si la boîte de transfert est au point mort (N), même lorsque le levier de changement de vitesses est sur P (stationnement). Vous ou quelqu'un d'autre pourrait se blesser gravement. S'assurer que la boîte de transfert est en

(Suite)

Avertissement (Suite)

marche avant — 2 ↑, 4 ↑, ou 4 ↓ ou serrer le frein de stationnement avant de mettre la boîte de transfert au point mort (N). Se reporter à *Changement à la position de stationnement* ⇨ 296.

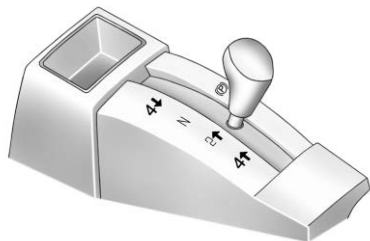
Attention

Un fonctionnement prolongé à grande vitesse en 4 ↓ peut endommager la transmission ou en réduire la durée de vie.

Le bruit et l'à-coup d'engagement en déplaçant le sélecteur entre la position 4 ↓ et la position 4 ↑, ou à partir de la position N (point mort) lorsque le moteur est en marche, est normal.

En déplaçant le sélecteur sur 4 ↓, l'antipatinage et le StabiliTrak sont désactivés. Se reporter à *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ 324.

Boîte de transfert manuelle



Déplacer le levier pour engager et désengager les quatre roues motrices.



Un témoin lumineux s'allume lorsque les quatre roues motrices sont engagées. Se reporter à *Témoin de quatre roues motrices* ⇨ 177.

N (point mort) : N'utiliser que lorsque le véhicule doit être remorqué. Se reporter à *Remorquage d'un véhicule récréatif* ⇨ 499 ou *Remorquage du véhicule* ⇨ 499.

2 ↑ (deux roues motrices, gamme haute) : Utiliser ce réglage pour la conduite sur la plupart des voies et des autoroutes. L'essieu avant n'est pas engagé. Ce réglage offre la meilleure économie de carburant.

4 ↓ (quatre roues motrices, gamme basse) : Ce réglage engage également l'essieu avant et délivre un couple supplémentaire. Choisir 4 ↓ pour la conduite

tout-terrain dans le sable profond, la boue profonde, ou la neige profonde, et en montant ou descendant des pentes raides. Lorsqu'il est engagé, maintenir la vitesse du véhicule au-dessous de 72 km/h (45 mph).

4 ↑ (quatre roues motrices, gamme haute) : Utiliser ce réglage lorsqu'une traction supplémentaire est nécessaire. L'essieu avant s'engage et aide lors de la conduite sur des routes enneigées ou verglacées, la conduite en tout terrain, ou le déneigement.

Le véhicule peut être déplacé entre la position 2 ↑ et 4 ↑ alors que le véhicule se déplace. Lorsqu'il fait très froid, il peut être nécessaire d'arrêter ou de ralentir le véhicule pour sélectionner la position 4 ↑.

Utilisation de la boîte de transfert manuelle

- La sélection ou la désélection de la position 4 ↓ ou N (point mort) doit être effectuée avec des mouvements rapides.

- La sélection des rapports peut être plus difficile lorsque le véhicule est froid, mais elle redevient normale lorsqu'il est réchauffé.
- L'utilisation des quatre roues motrices réduit l'économie de carburant.
- Il se peut que les changements de vitesse de 4↑ à 2↑ soient retardés en raison d'une usure des pneus inégale, d'une faible pression des pneus, d'une charge élevée du véhicule ou de températures froides.

Sélection de la position 2 ↑ à la position 4 ↑

- La sélection des rapports peut être effectuée quelle que soit la vitesse du véhicule.
- Déplacer le sélecteur d'un mouvement continu.
- La sélection de rapports pendant que le véhicule se déplace peut exiger qu'un effort modérée soit appliqué au levier de

changement de vitesses avant que la position 4 ↑ puisse être engagée, en particulier par temps froid.

- Par temps très froid, il peut être nécessaire de ralentir ou d'immobiliser le véhicule pour sélectionner un rapport.
- En position 4 ↑, le véhicule peut être conduit en respectant la limite de vitesse autorisée affichée, quelle qu'elle soit.

Engagement ou désengagement de la position 4 ↓

Attention

Engager la boîte de transfert sur la position 4 ↓ tout en roulant à des vitesses supérieures à 5 km/h (3 mph) peut provoquer une usure prématurée de la boîte de transfert, ainsi que causer un grincement des engrenages.

1. Autant que possible, changer de rapport lorsque le véhicule roule à 5 km/h (3 mph) ou moins.
2. Mettre le levier de vitesses au point mort (N).
3. Déplacer le levier sélecteur de la boîte de transfert d'un mouvement continu.
4. Le changement de rapport lorsque le véhicule est à l'arrêt peut être plus difficile. Il est possible que le changement de rapport ne s'effectue pas et que la boîte de transfert se maintienne sur la position N (point mort). Ceci est normal. Pour effectuer le changement de rapport, le moteur étant en marche, déplacer la boîte de vitesses sur la position D (marche avant) et la ramener sur la position N (point mort), et tenter à nouveau de changer le rapport de boîte de transfert.

Engagement ou désengagement de la position N (point mort)

1. Mise en marche du moteur.

2. Serrer le frein de stationnement. Enfoncer et maintenir la pédale de frein. Se reporter à *Frein de stationnement* ⇨ 322.
3. Mettre le levier de vitesses au point mort (N).
4. Déplacer le levier de la boîte de transfert d'un seul mouvement continu pour engager la boîte de transfert sur la position N (point mort) ainsi que pour la désengager de cette position.

Boîte de transfert électronique



Utiliser le bouton de la boîte de transfert, proche du volant, pour engager ou désengager le mode Quatre roues motrices et bénéficier d'une traction supplémentaire.

Tous les témoins lumineux clignotent puis s'éteignent momentanément lorsque le contact est mis. Le témoin lumineux qui reste allumé indique l'état de la boîte de transfert.

Si le repère indicateur sur le commutateur ne correspond pas au témoin lumineux, cela signifie probablement le commutateur a été déplacé alors que le contact était coupé.

Le repère indicateur sur le commutateur doit être aligné avec le témoin lumineux avant qu'un changement de rapport puisse être commandé. Pour commander un changement de rapport, tourner le commutateur de la boîte de transfert vers la nouvelle position souhaitée. Le témoin lumineux clignote alors pour indiquer que le changement est en cours. Lorsque le changement de rapport est effectué,

le témoin lumineux de la nouvelle position s'allume. Si la boîte de transfert ne peut pas effectuer un changement de rapport commandé, elle revient à son dernier réglage choisi.

Par temps extrêmement froid, il peut être nécessaire de ralentir ou d'immobiliser le véhicule pour passer de la 2^e à la 4^e.

Il se peut que les changements de vitesse de 4^e à 2^e soient retardés en raison d'une usure des pneus inégale, d'une faible pression des pneus, d'une charge élevée du véhicule ou de températures froides.

Attention

L'engagement d'un rapport de boîte de vitesses avant que le témoin lumineux du mode requis n'ait cessé de clignoter peut endommager la boîte de transfert.

Les paramétrages sont :

N (point mort) : N'utiliser que lorsque le véhicule doit être remorqué. Se reporter à *Remorquage d'un véhicule récréatif* ⇨ 499 ou *Remorquage du véhicule* ⇨ 499.

2 ↑ (deux roues motrices, gamme haute) : Utiliser pour la conduite sur la plupart des voies et des autoroutes. L'essieu avant n'est pas engagé. Ce réglage offre la meilleure économie de carburant.

4 ↓ (quatre roues motrices, gamme basse) : Ce réglage engage l'essieu avant et délivre un couple supplémentaire. Choisir 4 ↓ pour la conduite tout-terrain dans le sable profond, la boue profonde, ou la neige profonde, et en montant ou descendant des pentes raides. Lorsqu'il est engagé, maintenir la vitesse du véhicule au-dessous de 72 km/h (45 mph).

En déplaçant le sélecteur sur 4 ↓, l'antipatinage et le StabiliTrak sont désactivés. Se reporter à *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ 324.

4 ↑ (quatre roues motrices, gamme haute) : Utiliser lorsqu'une traction supplémentaire est nécessaire. L'essieu avant s'engage et aide lors de la conduite sur des routes enneigées ou verglacées, en conduite tout terrain ou lors du déneigement. Le véhicule peut être déplacé de la position 2 ↑ à la position 4 ↑ pendant que le véhicule est en mouvement.

Sélection de la position 4 ↑

Tourner le bouton sur la position 4 ↑ à n'importe quelle vitesse supérieure à 121 km/h (75 mph), sauf à partir de la position 4 ↓. Le témoin lumineux clignote pendant la sélection et se stabilise sur le réglage sélectionné.

Sélection de la position 2 ↑

Tourner le bouton sur la position 2 ↑ à n'importe quelle vitesse, sauf en sélectionnant un rapport à partir de la position 4 ↓.

Sélection de la position 4 ↓

Lorsque 4 ↓ est engagé, conduire le véhicule à une vitesse inférieure à 72 km/h (45 mph).

1. Le contact doit être mis et le véhicule doit être arrêté ou se déplacer à moins de 5 km/h (3 mi/h) avec la boîte de vitesses sur N (point mort). Il est préférable que le véhicule se déplace entre 1,6 et 3,2 km/h (1 à 2 mi/h).
2. Tourner le bouton sur la position 4 ↓. Attendre que le témoin lumineux de position 4 ↓ cesse de clignoter avant de sélectionner un rapport de boîte de vitesses.

Si un rapport de boîte de vitesses est engagé et/ou que le véhicule se déplace à plus de 5 km/h (3 mph), le témoin lumineux 4 ↓ clignote pendant 30 secondes et le rapport ne s'engage pas. Après 30 secondes, la boîte de transfert se déplace sur la position 4 ↑.

Tourner le bouton sur la position 4 ↑ pour voir le témoin. Le véhicule se déplaçant à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mph), et la boîte de vitesses étant sur la position N (point mort), tenter à nouveau d'engager le rapport.

Pour quitter la position 4 ↓

1. Pour quitter la 4 ↓, le véhicule doit être arrêté ou se déplacer à moins de 5 km/h (3 mi/h) avec la boîte de vitesses sur N (point mort) et le contact mis. Il est préférable que le véhicule se déplace entre 1,6 et 3,2 km/h (1 à 2 mi/h).
2. Tourner le bouton sur la position 4 ↑ ou 2 ↑. Attendre que le témoin lumineux de

position 4 ↑ ou 2 ↑ cesse de clignoter avant de sélectionner un rapport de boîte de vitesses.

Si un rapport de boîte de vitesses est engagé et/ou que le véhicule se déplace à plus de 5 km/h (3 mph), le témoin lumineux 4 ↑ ou 2 ↑ clignote pendant 30 secondes, mais le rapport ne s'engage pas. Le véhicule se déplaçant à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mph), et la boîte de vitesses étant sur la position N (point mort), tenter à nouveau d'engager le rapport.

Passage au point mort (N)

Pour sélectionner un rapport :

1. Garer le véhicule sur une surface plate.
2. Serrer le frein de stationnement, puis enfoncer et maintenir la pédale de frein. Se reporter à *Frein de stationnement* ⇨ 322.
3. Démarrer le véhicule ou mettre le contact.

4. Mettre le levier de vitesses au point mort (N).
5. Embrayer la boîte de transfert à la position 2 ↑.
6. Faire tourner le bouton de la boîte de transfert dans le sens horaire au point (N) jusqu'à la butée et la maintenir dans cette position jusqu'à ce que le témoin du point mort (N) clignote, soit environ 10 secondes. Ensuite, relâcher lentement le bouton vers la position 4 ↓. Le témoin de point mort (N) s'allume quand le passage au point mort (N) est effectué.
7. Le moteur étant en marche, vérifier que la boîte de transfert est sur la position N (point mort) en engageant la boîte de vitesses sur la position R (marche arrière), ensuite sur la position D (marche avant). Aucun mouvement du véhicule ne doit être perceptible lors du déplacement du levier de boîte de vitesses.

8. Couper le moteur et mettre le contact sur la position ACC/ACCESSORY (accessoires).
9. Placer le levier de vitesses en position de stationnement (P). Se reporter à *Remorquage d'un véhicule récréatif* ➔ 499.
10. Couper le contact.

Sortie du point mort (N)

Pour sélectionner un rapport :

1. Serrer le frein de stationnement et appuyer sur la pédale des freins.
2. Mettre le contact sans faire démarrer le moteur.
3. Mettre le levier de vitesses au point mort (N).
4. Tourner le bouton de boîte de transfert sur la position 2 ↑.

Lorsque la boîte de transfert quitte la position de point mort (N), le témoin de point mort (N) s'éteint.

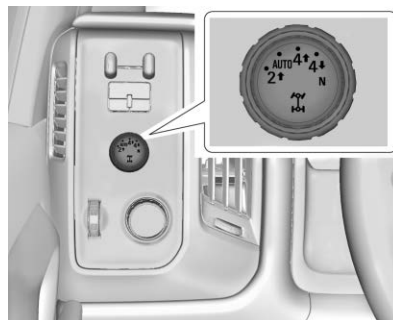
5. Desserrer le frein de stationnement.

Attention

L'engagement d'un rapport de boîte de vitesses avant que le témoin lumineux du mode requis n'ait cessé de clignoter peut endommager la boîte de transfert.

6. Démarrer le moteur et passer au rapport de vitesse voulu.

Boîte de transfert automatique



Selon l'équipement, utiliser le bouton rotatif de la boîte de transfert proche du volant pour engager ou désengager le mode Quatre roues motrices.

Tous les témoins lumineux clignotent puis s'éteignent momentanément lorsque le contact est mis. Le témoin lumineux qui reste allumé indique l'état de la boîte de transfert.

Si le repère indicateur sur le commutateur ne correspond pas au témoin lumineux, cela signifie probablement le commutateur a été déplacé alors que le contact était coupé.

Le repère indicateur sur le commutateur doit être aligné avec le témoin lumineux avant qu'un changement de rapport puisse être commandé. Pour commander un changement de rapport, tourner le commutateur de la boîte de transfert vers la nouvelle position souhaitée. Le témoin lumineux clignote alors pour indiquer que le changement est en cours. Lorsque le changement de rapport est effectué,

le témoin lumineux de la nouvelle position s'allume. Si la boîte de transfert ne peut pas effectuer un changement de rapport commandé, elle revient à son dernier réglage choisi.

Les paramétrages sont :

N (point mort) : N'utiliser que lorsque le véhicule doit être remorqué. Se reporter à *Remorquage d'un véhicule récréatif* ⇨ 499 ou *Remorquage du véhicule* ⇨ 499.

2 ↑ (deux roues motrices, gamme haute) : Utiliser pour la conduite sur la plupart des voies et des autoroutes. L'essieu avant n'est pas engagé. Ce réglage offre la meilleure économie de carburant.

AUTO (quatre roues motrices automatique) : Utiliser lorsque les conditions d'adhérence de la chaussée sont variables. En conduisant en position AUTO, l'essieu avant est engagé et la puissance du véhicule est automatiquement transmise aux roues avant et arrière en fonction

des conditions de conduite. Ce réglage offre une économie de carburant légèrement inférieure à la position 2 ↑.

Ne pas utiliser le mode AUTO, selon l'équipement, pour stationner sur une pente raide à faible adhérence recouverte par exemple de glace, de neige, de boue ou de gravier. En mode AUTO, seules les roues arrière maintiennent le véhicule pour éviter qu'il glisse lorsqu'il est stationné. Lors d'un stationnement sur une pente raide, utiliser 4 ↑ pour maintenir les quatre roues engagées.

4 ↑ (quatre roues motrices, gamme haute) : Utiliser cette position lorsqu'une traction supplémentaire est nécessaire, tel que lors de la conduite sur des routes enneigées ou verglacées, lors de la conduite en tout terrain, ou lors du déneigement.

4 ↓ (quatre roues motrices, gamme basse) : Ce réglage engage l'essieu avant et délivre un

couple supplémentaire. Choisir 4 ↓ lors de la conduite en tout-terrain dans le sable profond, la boue profonde, ou la neige profonde, et en montant ou descendant des pentes raides.

En déplaçant le sélecteur sur 4 ↓, l'antipatinage et le StabiliTrak sont désactivés. Se reporter à *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ 324.

Sélection de la position 4 ↑ ou AUTO (automatique)

Tourner le bouton sur la position 4 ↑ ou AUTO à n'importe quelle vitesse, sauf à partir de la position 4 ↓. Le témoin lumineux clignote pendant la sélection et se stabilise lorsque le rapport est engagé.

Sélection de la position 2 ↑

Tourner le bouton sur 2 ↑ à n'importe quelle vitesse, sauf lors d'un changement de rapport à partir de la position 4 ↓. Le témoin

lumineux clignote pendant la sélection et se stabilise lorsque le rapport est engagé.

Sélection de la position 4 ↓

Lorsque la position 4 ↓ est engagée, maintenir la vitesse du véhicule au-dessous de 72 km/h (45 mph).

Pour sélectionner un rapport :

1. Le contact doit être mis et le véhicule doit être arrêté ou se déplacer à moins de 5 km/h (3 mi/h) avec la boîte de vitesses sur N (point mort). Il est préférable que le véhicule se déplace entre 1,6 et 3,2 km/h (1 à 2 mi/h).
2. Tourner le bouton sur la position 4 ↓. Attendre que le témoin lumineux de position 4 ↓ cesse de clignoter avant de sélectionner un rapport de boîte de vitesses.

Attention

L'engagement d'un rapport de boîte de vitesses avant que le témoin lumineux du mode requis n'ait cessé de clignoter peut endommager la boîte de transfert.

Si un rapport de boîte de vitesses est engagé et/ou que le véhicule se déplace à plus de 5 km/h (3 mph), le témoin lumineux 4 ↓ clignote pendant 30 secondes et le rapport ne s'engage pas. Après 30 secondes, la boîte de transfert se déplace sur la position 4 ↑.

Tourner le bouton sur la position 4 ↑ pour afficher le témoin. Le véhicule se déplaçant à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mph), et la boîte de vitesses étant sur la position N (point mort), tenter à nouveau d'engager le rapport.

Pour quitter la position 4 ↓

Pour sélectionner un rapport :

1. Le véhicule doit être arrêté ou se déplacer à moins de 5 km/h (3 mi/h) avec la boîte de vitesses sur N (point mort) et le contact mis. Il est préférable que le véhicule se déplace entre 1,6 et 3,2 km/h (1 à 2 mi/h).
2. Tourner le bouton sur la position 4 ↑, AUTO ou 2 ↑. Attendre que le témoin lumineux de position 4 ↑, AUTO ou 2 ↑ cesse de clignoter avant de sélectionner un rapport de boîte de vitesses.

Attention

L'engagement d'un rapport de boîte de vitesses avant que le témoin lumineux du mode requis n'ait cessé de clignoter peut endommager la boîte de transfert.

Si un rapport de boîte de vitesses est engagé et/ou que le véhicule se déplace à plus de 5 km/h (3 mph), le témoin lumineux 4 ↑, AUTO ou 2 ↑ clignote pendant 30 secondes, mais le rapport ne s'engage pas. Le véhicule se déplaçant à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mph), et la boîte de vitesses étant sur la position N (point mort), tenter à nouveau d'engager le rapport.

Passage au point mort (N)

Pour engager le point mort (N) :

1. Garer le véhicule sur une surface plate.
2. Serrer le frein de stationnement, puis enfoncer et maintenir la pédale de frein. Se reporter à *Frein de stationnement* ⇨ 322.
3. Démarrer le véhicule ou mettre le contact.
4. Mettre le levier de vitesses au point mort (N).
5. Embrayer la boîte de transfert à la position 2 ↑.

6. Faire tourner le bouton de la boîte de transfert dans le sens horaire au point (N) jusqu'à la butée et la maintenir dans cette position jusqu'à ce que le témoin du point mort (N) clignote, soit environ 10 secondes. Ensuite, relâcher lentement le bouton vers la position 4 ↓. Le témoin de point mort (N) s'allume quand le passage au point mort (N) est effectué.
7. Le moteur étant en marche, vérifier que la boîte de transfert est sur la position N (point mort) en engageant la boîte de vitesses sur la position R (marche arrière), engager ensuite la boîte de vitesses sur la position D (marche avant). Aucun mouvement du véhicule ne doit être perceptible lors du déplacement du levier de boîte de vitesses.
8. Couper le moteur et mettre le contact sur la position ACC/ACCESSORY (accessoires).

9. Placer le levier de vitesses en position de stationnement (P). Se reporter à *Remorquage d'un véhicule récréatif* ⇨ 499.

10. Couper le contact.

Sortie du point mort (N)

Pour quitter la position de point mort (N) :

1. Serrer le frein de stationnement et appuyer sur la pédale des freins.
2. Mettre le contact sans faire démarrer le moteur.
3. Mettre le levier de vitesses au point mort (N).
4. Tourner le bouton de boîte de transfert sur la position choisie.

Lorsque la boîte de transfert quitte la position de point mort (N), le témoin de point mort (N) s'éteint.
5. Desserrer le frein de stationnement.
6. Démarrer le moteur et passer au rapport de vitesse voulu.

Freins

Système de freinage antiblocage (ABS)

Ce véhicule est équipé d'un système de freinage antiblocage (ABS). Ce système de freinage antiblocage est un système perfectionné de freinage électronique contribuant à éviter un dérapage à la suite d'un freinage.

Lorsque le véhicule commence à rouler, l'ABS se vérifie lui-même. Un bruit de moteur ou un déclic momentané peut se faire entendre pendant cette vérification et on peut même constater un léger mouvement de la pédale de frein. Ceci est normal.



En cas de défaillance de l'ABS, ce témoin restera allumé. Se reporter à *Témoin de système de freinage antiblocage* ⇨ 176.

En roulant en sécurité sur une chaussée humide, s'il devient nécessaire de freiner brusquement et de continuer à freiner pour éviter un obstacle imprévu, un ordinateur détecte que les roues tournent moins vite. Si une roue est sur le point d'arrêter de tourner, l'ordinateur actionne séparément les freins de chaque roue.

L'ABS peut modifier la pression des freins sur chaque roue, selon les besoins, plus vite que ne pourrait le faire le conducteur. Ceci peut permettre de contourner un obstacle tout en freinant fort.

Lors d'un freinage, l'ordinateur continue à recevoir des mises à jour sur la vitesse des roues et contrôle la pression de freinage en fonction de ces données.

Se rappeler que l'ABS ne modifie pas le temps nécessaire à la pose du pied sur la pédale de frein et ne

diminue pas toujours la distance d'arrêt. Si vous suivez de trop près le véhicule devant vous, vous n'aurez pas le temps de freiner si ce véhicule ralentit ou s'arrête soudainement. La distance séparant votre véhicule des autres doit être suffisante pour vous permettre de vous arrêter, même si votre véhicule est équipé d'un ABS.

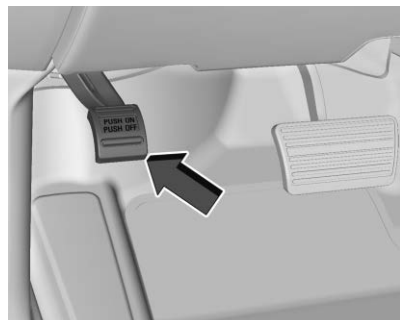
Utilisation de l'ABS

Ne pas pomper les freins. Tenir la pédale de frein solidement enfoncée et laisser le dispositif d'antiblocage travailler. Vous pouvez entendre fonctionner la pompe ou le moteur du système de freinage antiblocage et ressentir une pulsation de la pédale de freinage. C'est normal.

Freinage d'urgence

L'ABS vous permet de braquer les roues et freiner en même temps. Dans de nombreuses situations d'urgence, le fait de pouvoir diriger le véhicule sera plus utile que le meilleur des freinages.

Frein de stationnement



Pour serrer le frein de stationnement, maintenir la pédale des freins ordinaires enfoncée, puis enfoncer la pédale du frein de stationnement.

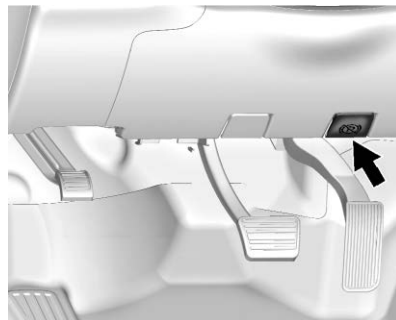
Si le contact est mis, le témoin du système de freinage s'allumera. Se reporter à la rubrique *Témoin du système de freinage* ⇨ 175.

Attention

Conduire alors que le frein de stationnement est serré peut causer la surchauffe du système de freinage et de l'usure prématurée ou des dommages aux pièces du système. S'assurer que le frein de stationnement est complètement desserré et que le témoin du frein est éteint avant de conduire.

Pour desserrer le frein de stationnement, maintenir la pédale de freinage ordinaire enfoncée, puis enfoncer brièvement la pédale du frein de stationnement jusqu'à sentir le relâchement de la pédale. Retirer lentement le pied de la pédale de frein de stationnement. Si le frein de stationnement n'est pas desserré lorsque vous commencez à conduire, un message s'affiche sur le CIB et un carillon retentit pour vous avertir que le frein de stationnement est encore serré.

Si le véhicule sert à tracter une remorque et est stationné dans une côte se reporter à la rubrique *Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage* ⇨ 350.



Pour les véhicules équipés d'une poignée de déblocage, serrer le frein de stationnement en maintenant la pédale des freins ordinaires enfoncée, puis enfoncer la pédale du frein de stationnement.

Si le contact est mis, le témoin du système de freinage s'allumera. Se reporter à la rubrique *Témoin du système de freinage* ⇨ 175.

Un carillon retentit et le témoin clignote quand le frein de stationnement est serré et que le véhicule se déplace à une vitesse d'au moins 8 km/h (5 mi/h).

Pour desserrer le frein de stationnement, maintenir enfoncée la pédale des freins ordinaires. Ensuite, tirer sur le bord inférieur du levier, qui reprend le symbole de frein de stationnement et se trouve à droite de la colonne de direction.

Si le contact est mis quand le frein de stationnement est desserré, le témoin des freins s'éteint.

Attention

Conduire alors que le frein de stationnement est serré peut causer la surchauffe du système de freinage et de l'usure prématurée ou des dommages aux pièces du système. S'assurer que le frein de stationnement est complètement desserré et que le témoin du frein est éteint avant de conduire.

Si le véhicule sert à tracter une remorque et est stationné dans une côte se reporter à la rubrique *Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage* ➔ 350.

Aide au freinage

Le système d'assistance au freinage conçu pour aider le conducteur lors d'un arrêt ou d'un ralentissement du véhicule en cas d'urgence. Ce système utilise le module de commande hydraulique des freins du système de stabilité pour compléter le système d'assistance des freins lorsque le conducteur a enfoncé rapidement et avec force la pédale de frein afin de ralentir ou arrêter rapidement le véhicule. Le module de commande hydraulique des freins du système de stabilité augmente la pression des quatre freins du véhicule jusqu'à ce que l'ABS soit activé. De légères trépidations de la pédale de frein sont normales et le conducteur doit continuer à appuyer sur la pédale lorsque les conditions l'exigent. Le système d'assistance au freinage se

désengage automatiquement lorsque la pédale de frein est relâchée ou que la pression sur la pédale de frein diminue rapidement.

Aide au démarrage sur pente

Ce véhicule est doté d'une fonction d'aide au démarrage en côte (HSA), qui peut être utile lorsque le véhicule est arrêté sur une pente. Cette fonctionnalité est conçue pour empêcher le véhicule de rouler, soit vers l'avant soit vers l'arrière, lorsqu'il est sur un départ. Une fois que vous arrêtez le véhicule et que vous l'immobilisez dans une pente, le système HSA s'active automatiquement. Pendant la période de transition entre le moment où vous relâchez la pédale de frein et commencez à accélérer pour démarrer dans une pente, le système HSA maintient la pression de freinage pendant un maximum de deux secondes pour empêcher le véhicule de se déplacer. Les freins se desserrent automatiquement lorsque la pédale

d'accélérateur est enfoncée au cours des deux secondes allouées. Si le véhicule est équipé du système intégré de commande des freins de remorque (ITBC), le système HSA peut également serrer les freins de remorque. Le système ne s'active pas si le véhicule est en marche avant (D) et fait face au bas de la pente ou si le véhicule est en marche arrière (R) et fait face au haut de la pente. Lorsqu'un véhicule est chargé ou tracte une remorque, il peut arriver, dans des pentes de moins de 5 % de déclivité, que le système HSA s'active.

Si la pédale de frein est relâchée puis enfoncée à nouveau pendant l'activité de la fonction HSA, la pédale de frein est plus ferme avec une course moindre de pédale.

Systèmes de commande de suspension

Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique

Fonctionnement du système

Le véhicule est équipé d'un système antipatinage (TCS) et StabiliTrak^{MD}, qui est un système de contrôle électronique de la stabilité. Ces systèmes contribuent à limiter le patinage des roues et aident le conducteur à garder le contrôle, spécialement sur des routes glissantes.

La fonction TCS s'active en cas de détection du patinage ou d'un début de perte d'adhérence de l'une des roues motrices. Lorsque ceci arrive, la fonction TCS applique les freins aux roues qui patinent et réduit la puissance du moteur pour limiter le patinage.

StabiliTrak est activé lorsque le véhicule détecte une différence entre la trajectoire prévue et la direction que le véhicule est en train de prendre. StabiliTrak applique de manière sélective une pression de freinage sur l'un des freins de roue du véhicule pour aider le conducteur à diriger le véhicule dans la direction voulue. Le dispositif anti-louvoiemment (TSC) s'active automatiquement au démarrage du véhicule. Se reporter à *Commande de roulis de remorque* ⇨ 385.

Si le régulateur automatique de vitesse est utilisé et si l'antipatinage ou la fonction StabiliTrak commence à limiter le patinage, le régulateur de vitesse automatique est désengagé. Le régulateur de vitesse automatique peut être remis en fonction lorsque l'état de la chaussée le permet.

Les deux systèmes sont mis en fonction automatiquement lorsque le véhicule démarre et commence à rouler. Les systèmes peuvent s'entendre ou se percevoir pendant le fonctionnement ou pendant les

vérifications de diagnostic. Ceci est normal et ne signifie pas l'existence d'un problème du véhicule.

Il est recommandé de laisser les deux systèmes en fonction pendant les trajets normaux, mais il peut s'avérer nécessaire de désactiver la fonction TCS si le véhicule est embourbé dans le sable, la boue, la glace ou la neige. Se reporter à *Si le véhicule est coincé* ⇨ 278 et à « Désactivation et activation du système », plus loin dans ce chapitre.

Lorsque la boîte de transfert (selon l'équipement) est sur quatre roues motrices gamme basse, le système de stabilité est automatiquement désactivé,  s'allume et le message correspondant s'affiche sur le CIB. Dans ce cas, la commande de traction asservie et le StabiliTrak sont automatiquement désactivés.



La lampe indicatrice des deux systèmes se trouve dans le groupe d'instruments. Cette lampe :

- Clignote lorsque la fonction TCS limite le patinage des roues
- Clignote lorsque la fonction StabiliTrak est activée
- S'allume et reste allumé lorsqu'un système ne fonctionne pas

Si un système ne s'allume pas ou n'est pas activé, un message s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB) et  s'allume et reste allumé pour signaler que le système est désactivé et n'aide pas le conducteur à maintenir le contrôle. Le véhicule peut rouler mais la conduite doit être adaptée en conséquence.

Si  s'allume et reste allumé :

1. Arrêter le véhicule.
2. Couper le moteur et attendre 15 secondes.
3. Démarrer le moteur.

Conduire le véhicule. Si  s'allume et reste allumé, le véhicule peut exiger davantage de temps pour diagnostiquer le problème. Si la situation persiste, consulter votre concessionnaire.

Désactivation et activation du système



Le bouton pour les systèmes TCS et StabiliTrak se trouve sur la colonne centrale.

Attention

Ne pas freiner ou accélérer fortement à plusieurs reprises quand le TCS est hors fonction. La transmission du véhicule peut être endommagée.

Pour désactiver le TCS uniquement, presser et relâcher . Le témoin de désactivation de l'antipatinage  s'affiche dans le groupe d'instruments. Le message approprié s'affiche sur le CIB. Pour réactiver le TCS, presser et relâcher . Le témoin de désactivation de l'antipatinage  affiché sur le groupe d'instruments s'éteint.

Si le TCS limite le patinage des roues lorsque  est enfoncé, le système n'est pas mis hors fonction avant l'arrêt du patinage des roues.

Pour désactiver le TCS et le StabiliTrak, appuyer sur  et le maintenir enfoncé jusqu'à ce que le témoin de désactivation

d'antipatinage  et le témoin d'arrêt (OFF)  du StabiliTrak s'allument et restent allumés dans le groupe d'instruments, puis le message approprié s'affiche sur le CIB.

Pour réactiver le TCS et le StabiliTrak, appuyer sur  et le relâcher. Le témoin de désactivation de traction  et le témoin OFF (désactivation) du StabiliTrak  dans le groupe d'instruments s'éteignent.

La fonction StabiliTrak est activée automatiquement si le véhicule dépasse 56 km/h (35 mi/h). La commande de traction reste désactivée.

Le véhicule possède un dispositif anti-louvoiement (TSC) et une aide au démarrage en côte (HSA). Se reporter à *Commande de roulis de remorque* ⇨ 385 ou *Aide au démarrage sur pente* ⇨ 323.

L'ajout d'accessoires peut avoir un impact négatif sur le rendement du véhicule. Se reporter à *Accessoires et modifications* ⇨ 395.

Aide au démarrage en côte (HDC)

Selon l'équipement, la commande en descente (HDC) règle et maintient la vitesse du véhicule dans les descentes en marche avant ou en marche arrière. Le commutateur de HDC se trouve sur le bloc central, sous les commandes de climatisation.

Appuyer sur  pour activer ou désactiver la fonction HDC. La vitesse du véhicule doit être inférieure à 50 km/h (31 mi/h).



Une fois activé, le témoin de HDC s'affiche sur le groupe d'instruments.

Un témoin de HDC clignotant indique que le système applique activement les freins pour maintenir

la vitesse du véhicule. La HDC peut maintenir une vitesse du véhicule entre 1 et 30 km/h (1 à 19 mi/h) sur des pentes supérieures ou égales à 10%.

Si la HDC doit être utilisée pendant plus de trois minutes ou sur des pentes supérieures à 25%, la boîte de transfert doit être mise en Quatre roues motrices Lent (4 ↓) pour réduire le risque de surchauffe des freins.

Un bruit provenant du module de commande des freins hydrauliques est normal lorsque la HDC est active.

Lorsque la fonction HDC est activée, la vitesse initiale de HDC est réglée sur la vitesse de conduite actuelle. Elle peut être augmentée ou diminuée en appuyant sur +RES ou SET- sur le volant, ou en appuyant sur la pédale d'accélérateur ou de frein. Cette vitesse modifiée devient la nouvelle vitesse sélectionnée.

La fonction HDC reste activée entre 30 et 60 km/h (19 et 37 mi/h). Cependant, la vitesse du véhicule ne peut être réglée ou maintenue dans cette plage. La HDC est désactivée automatiquement si la vitesse du véhicule dépasse 80 km/h (50 mi/h) ou 60 km/h (37 mi/h) pendant au moins 30 secondes.

 doit être à nouveau enfoncé pour réactiver la HDC. La HDC peut se désactiver après une période d'utilisation prolongée. Dans ce cas, la HDC met du temps à se refroidir. La durée d'activation de la HDC dépend des conditions de la route, de la pente, de la vitesse définie, de la charge du véhicule et de la température extérieure.

Lorsque la fonction est activée, si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h (19 mi/h) et inférieure à 60 km/h (37 mi/h), un message s'affiche sur le CIB.

Essieu arrière verrouillable

Les véhicules à pont arrière verrouillable offrent une traction supplémentaire sur la neige, la boue, la glace, le sable et le gravier. L'essieu fonctionne la plupart du temps comme un essieu normal, mais lorsque la traction est faible, ce dispositif permet à la roue arrière ayant le plus de traction de faire rouler le véhicule.

Régulateur de vitesse

Régulateur de vitesse automatique

Avertissement

L'utilisation du régulateur automatique de vitesse peut être dangereuse lorsque vous ne pouvez pas conduire en toute sécurité à une vitesse constante. Ne pas utiliser le régulateur de vitesse automatique sur des routes sinueuses ou dans des conditions de circulation dense.

Il peut être dangereux d'utiliser le régulateur automatique de vitesse sur des routes glissantes, car des changements rapides d'adhérence des pneus peuvent causer un glissement excessif des roues, et vous pourriez perdre le contrôle du véhicule. Ne pas utiliser le régulateur automatique de vitesse sur les routes glissantes.

Le régulateur de vitesse permet de maintenir une vitesse supérieure ou égale à 40 km/h (25 mi/h) sans avoir à laisser le pied sur l'accélérateur. Le régulateur de vitesse ne fonctionne pas à des vitesses inférieures à 40 km/h (25 mi/h).

Si équipé de la boîte de vitesses automatique Allison ou Hydra-matic 6 rapports, voir la section « Freinage de rapport en mode remorquage » sous *Mode de remorquage* ↪ 308 pour connaître la façon dont le régulateur de vitesse interagit avec le mode de sélection de gamme, le mode de remorquage et les systèmes de freinage en pente.

Si le régulateur de vitesse est utilisé et que le système antipatinage (TCS) ou le StabiliTrak commence à limiter le patinage des roues, le régulateur de vitesse automatique se désengage automatiquement. Voir *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ↪ 324. Lorsque l'état de la route permet de l'utiliser

à nouveau sans danger, le régulateur de vitesse automatique peut être remis en fonction.

Si vous freinez, le régulateur de vitesse automatique se désengage.



 : Presser pour activer ou désactiver le régulateur de vitesse. Le témoin s'allume en blanc lorsque le régulateur de vitesse est activé et s'éteint lorsqu'il ne l'est pas.

+RES (reprise) : Si une vitesse de consigne est mémorisée, appuyer brièvement pour reprendre à cette vitesse ou appuyer et maintenir enfoncé pour accélérer. Si le

régulateur de vitesse est déjà actif, l'utiliser pour augmenter la vitesse du véhicule.

RÉGLAGE– : Appuyer brièvement pour sélectionner la vitesse et activer le régulateur de vitesse automatique. Si le régulateur de vitesse est déjà actif, utiliser la fonction pour diminuer la vitesse du véhicule.

 : Presser pour désactiver le régulateur de vitesse sans effacer les paramètres de la vitesse de la mémoire.

Réglage du régulateur de vitesse

Si  est en marche quand il n'est pas utilisé, SET- ou +RES pourrait être pressé et activer le régulateur. Laisser  désactivé lorsque le régulateur de vitesse n'est pas utilisé.

1. Appuyer sur  pour activer le régulateur de vitesse.
2. Accélérer jusqu'à la vitesse désirée.

3. Presser et relâcher SET-(RÉGLAGE).

4. Relever votre pied de l'accélérateur.

Le témoin du régulateur de vitesse automatique du groupe d'instruments devient vert après que le régulateur de vitesse a été réglé à la vitesse désirée. Se reporter à *Combiné d'instruments* ⇨ 161.

Reprise d'une vitesse mémorisée

Si le régulateur de vitesse est réglé à la vitesse voulue et que vous freinez ou que  est pressé, le régulateur de vitesse est désengagé, mais il n'efface pas la vitesse réglée de la mémoire.

Une fois que la vitesse atteint environ 40 km/h (25 mi/h) ou plus, appuyer brièvement sur +RES. Le véhicule revient à sa vitesse réglée précédente.

Accélération au moyen du régulateur de vitesse

Si le régulateur de vitesse est déjà activé :

- Presser et maintenir +RES enfoncé jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte, puis le relâcher.
- Pour augmenter la vitesse du véhicule par petits incréments, appuyer brièvement sur +RES. À chaque pression, le véhicule accélère d'environ 1,6 km/h (1 mi/h).

Le relevé du compteur de vitesse peut être affiché en unités impériales ou métriques. Voir *Combiné d'instruments* ⇨ 161. La valeur d'incrément utilisée dépend des unités affichées.

Décélération au moyen du régulateur de vitesse

Si le régulateur de vitesse est déjà activé :

- Presser et maintenir SET– jusqu'à ce que la vitesse inférieure désirée soit atteinte, puis le relâcher.
- Pour ralentir par petits incréments, appuyer brièvement sur SET–. À chaque pression, le véhicule ralentit d'environ 1,6 km/h (1 mi/h).

Le relevé du compteur de vitesse peut être affiché en unités impériales ou métriques. Voir *Combiné d'instruments* ⇨ 161. La valeur d'incrément utilisée dépend des unités affichées.

Dépassement d'un véhicule avec le régulateur de vitesse

Utiliser la pédale d'accélérateur pour augmenter la vitesse du véhicule. En relâchant le pied de la pédale, le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse de croisière précédemment sélectionnée. Tout en appuyant sur

la pédale d'accélérateur ou peu après l'avoir relâchée pour désactiver le régulateur automatique de vitesse, une brève pression sur SET– rétablit le régulateur de vitesse automatique à la vitesse actuelle du véhicule.

Utilisation du régulateur de vitesse en côte

Le comportement du régulateur automatique de vitesse dans les côtes dépend de la vitesse du véhicule, de la charge et de la déclivité des côtes. Lorsque le véhicule monte des côtes abruptes, il peut être nécessaire d'appuyer sur la pédale d'accélérateur pour maintenir la vitesse du véhicule.

En descendant :

- Les véhicules munis d'une boîte de vitesses automatique à 6 rapports et d'un moteur à essence possèdent le freinage en pente de la régulation automatique de vitesse pour aider à maintenir la vitesse sélectionnée par le conducteur.

Le freinage en pente de la régulation automatique de vitesse est activé lorsque le véhicule est démarré et que le régulateur automatique de vitesse est activé. Il n'est pas activé en mode de sélection de gamme. Il aide à maintenir la vitesse du véhicule sélectionnée par le conducteur lors de la conduite sur une pente descendante en utilisant le moteur et la boîte de vitesses pour ralentir le véhicule.

Pour activer et désactiver le mode de freinage en pente de la régulation automatique de vitesse dans le cycle d'allumage en cours, maintenir le bouton de remorquage enfoncé pendant cinq secondes. Un message du CIB s'affichera. Se reporter à *Messages du véhicule* ⇨ 188.

- Les véhicules avec un moteur diesel ont le mode de freinage en pente de la régulation automatique de vitesse lorsque le mode remorquage est activé, que le frein sur échappement est mis, ou que les deux sont activés.

Pour connaître les autres formes de contrôle de descente, se reporter à *Aide au démarrage en côte (HDC)* ⇨ 326, *Boîte de vitesses automatique* ⇨ 301 et *Mode de remorquage* ⇨ 308.

Arrêt du régulateur de vitesse

Il existe quatre façons de désactiver le régulateur de vitesse :

- Appuyer légèrement sur la pédale de frein.
- Appuyer sur .
- Mettre le levier de vitesses au point mort (N).
- Pour désactiver le régulateur de vitesse automatique, appuyer sur .

Effacement de la mémoire du régulateur de vitesse

Appuyer sur le bouton  ou couper le contact pour effacer la vitesse réglée du régulateur de vitesse de la mémoire.

Systèmes d'assistance au conducteur

Systèmes d'aide au conducteur

Ce véhicule peut être doté d'équipements travaillant conjointement pour contribuer à éviter des accidents ou à réduire les dégâts dus à des collisions pendant la conduite, une marche arrière et une manœuvre de stationnement. Lire cette section avant d'utiliser ces systèmes.

Avertissement

Ne pas s'appuyer complètement sur les systèmes d'assistance au conducteur. Ils ne remplacent pas l'attention du conducteur et une conduite sûre. Vous pourriez ne pas entendre ou ressentir les avertissements émis par ces

(Suite)

Avertissement (Suite)

systèmes. Un manque d'attention pendant la conduite peut provoquer des blessures, la mort ou des dommages sur le véhicule. Voir *Conduite défensive* ⇨ 265.

Dans certaines conditions, ces systèmes ne vont pas :

- Détecter des enfants, des piétons, des cyclistes ou des animaux.
- Détecter des véhicules ou des objets en dehors de la zone de surveillance du système.
- Fonctionner à toutes les vitesses du véhicule.
- Vous avertir ou vous laisser assez de temps pour éviter une collision.
- Fonctionner dans des conditions de faible visibilité ou de mauvais temps.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Fonctionner si le capteur de détection n'est pas nettoyer ou s'il est couvert de glace, de neige, de boue ou de saleté.
- Fonctionner si la capteur de détection est recouvert par, p. ex., un autocollant, un aimant, ou une plaque métallique.
- Fonctionner si la zone périphérique du capteur de détection est endommagée ou incorrectement réparée.

La conduite nécessite une attention complète et vous devez toujours être prêt à intervenir et à freiner et/ou braquer pour éviter une collision.

Alerte sonore ou siège d'alerte de sécurité

Certaines fonctions d'assistance au conducteur signale des obstacles au conducteur en bipant. Pour en

modifier le volume, se reporter à « Confort et praticité » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 189.

Si le véhicule est équipé du siège d'alerte de sécurité, l'assise du siège du conducteur émet une impulsion de vibration au lieu de biper. Pour changer ce réglage, se reporter à « Systèmes de détection/collision » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 189.

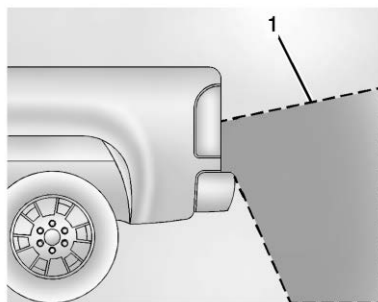
Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul

Si le véhicule en est équipé, la caméra de vision arrière (RVC), l'assistance au stationnement arrière (RPA) et l'assistance au stationnement avant (FPA) peuvent aider le conducteur à stationner ou à éviter les obstacles. Toujours vérifier les environs du véhicule en stationnant ou en reculant.

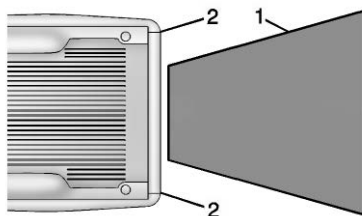
Les fonctions RVC et RPA fonctionnent mal si le hayon est abaissé. Dans ce cas, ne pas utiliser ces systèmes.

Caméra de vision arrière (RVC)

Lors de la sélection de la marche arrière (R), la RVC affiche une image de la zone située derrière le véhicule, dans l'affichage d'infodivertissement. L'écran précédent s'affiche lorsque la position de marche arrière (R) est quittée après un bref délai. Pour retourner plus rapidement à l'écran précédent, appuyer sur un des boutons du système Infodivertissement, sélectionner la position de stationnement (P) ou atteindre une vitesse de véhicule d'environ 12 km/h (8 mi/h).



1. Vue affichée par la caméra



1. Vue affichée par la caméra
2. Coins du pare-chocs arrière

Les images affichées peuvent être plus loin ou plus près qu'elles ne le paraissent. La zone affichée est

limitée et les objets qui se trouvent près des coins du pare-chocs ou sous le pare-chocs n'apparaissent pas à l'écran.

Un triangle d'avertissement peut s'afficher sur l'affichage d'infodivertissement pour indiquer que la RPA a détecté un objet. Ce triangle passe de l'orange au rouge et s'agrandit au fur et à mesure que se rapproche l'objet.

Avertissement

La ou les caméras ne captent pas les enfants, les piétons, les cyclistes, la circulation transversale, les animaux et tous les objets situés hors de leur champ de vision, sous le pare-chocs ou sous le véhicule. Les distances indiquées peuvent être différentes des distances réelles. Ne pas conduire ou stationner le véhicule en utilisant uniquement cette ou ces caméras. Toujours vérifier

(Suite)

Avertissement (Suite)

derrière le véhicule et autour avant de conduire. Ne pas prendre les précautions appropriées peut causer des blessures pouvant être mortelles ou endommager le véhicule.

Assistance au stationnement

Avec le RPA, et s'il est équipé du FPA, pendant que le véhicule se déplace à des vitesses inférieures à 8 km/h (5 mi/h), les capteurs sur le pare-chocs peuvent détecter des objets jusqu'à 2,5 m (8 pi) à l'arrière et 1,2 m (4 pi) à l'avant du véhicule, dans une zone de 25 cm (10 po) au-dessus du sol et sous le niveau du pare-chocs. Ces distances de détection peuvent être réduites quand le climat est plus chaud ou plus humide. Des capteurs obstrués ne détecteront pas les objets et peuvent également occasionner de fausses détections. Garder les capteurs exempts de boue, saletés, neige, glace et neige fondante; et

nettoyer les capteurs après un lavage de la voiture par des températures glaciales.

**Avertissement**

Le système d'assistance au stationnement ne détecte pas des enfants, des piétons, des cyclistes, des animaux ou des objets situés sous le pare-chocs ou trop près ou trop loin du véhicule. Il n'est pas disponible à des vitesses supérieures à 8 km/h (5 mi/h). Afin d'éviter tout risque de blessure, mort ou dégâts sur le véhicule, même avec l'assistance au stationnement, toujours vérifier la zone autour du véhicule et observer tous les rétroviseurs avant d'avancer ou de reculer.



Le groupe d'instruments peut être équipé d'un affichage d'assistance au stationnement avec des barres qui indiquent la distance vers l'objet et l'information d'emplacement d'objet pour le système d'assistance au stationnement. En approchant de l'objet, davantage de barres s'éclairent et les barres changent de couleur, en passant du jaune à l'ambre et au rouge.

Lorsqu'un objet est détecté la première fois à l'arrière, un bip retentit depuis l'arrière ou des deux côtés du système de siège avec alerte de sécurité deux fois. Lorsqu'un objet est très proche

(<0,6 m (2 pi) de l'arrière du véhicule, ou <0,3 m (1 pi) à l'avant du véhicule), cinq alertes sonores continues retentissent depuis l'avant ou l'arrière, ou des deux côtés du siège avec alerte de sécurité cinq fois. Les alertes sonores pour la FPA (assistance au stationnement avant) sont plus aiguës que ceux de la RPA (assistance au stationnement arrière).

Activation et désactivation des fonctions

Appuyer sur **P** de la console centrale pour activer ou désactiver l'assistance au stationnement avant et arrière. Le témoin du bouton s'allume quand les fonctions sont activées et s'éteint quand elles sont désactivées.

L'assistance au stationnement avant et arrière peut être désactivée, activée ou activée avec une barre de remorquage via la personnalisation du véhicule. Se reporter à « Assistance au stationnement » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 189.

Si l'assistance au stationnement est désactivée dans la personnalisation du véhicule, la touche d'assistance au stationnement de la colonne centrale est désactivée. Pour réactiver l'assistance au stationnement, sélectionner On (activation) dans la personnalisation du véhicule. La position d'activation avec barre de remorquage permet un fonctionnement correct de l'assistance au stationnement avec une barre de remorquage attachée. Désactiver l'assistance au stationnement en tirant une remorque.

Pour désactiver les symboles ou les lignes de guidage de l'assistance au stationnement arrière, se reporter à « Caméra arrière » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 189.

Systèmes d'assistance pour la conduite

Selon l'équipement, en conduisant le véhicule dans un rapport de marche avant, l'alerte de collision à l'avant (FCA), l'avertissement de sortie de voie (LDW) et l'assistance

de maintien de voie (LKA) peuvent contribuer à éviter une collision ou à en réduire les dégâts.

Système d'alerte de collision avant

Selon l'équipement, le système FCA (alerte de collision frontale) peut prévenir ou réduire les dommages provoqués par des chocs frontaux. Lors d'une approche trop rapide d'un véhicule qui précède, FCA active une alerte rouge clignotante sur le pare-brise et déclenche rapidement une alerte sonore ou la vibration du siège conducteur. FCA active également une alerte visuelle ambre jaune si le véhicule suit de trop près un autre véhicule.

La fonction FCA détecte les véhicules à une distance d'environ 60 m (197 pi) et fonctionne à des vitesses supérieures à 8 km/h (5 mi/h).

⚠ Avertissement

Le système d'alerte de collision (FCA) est un système d'alerte et n'applique pas les freins. Lorsque le véhicule approche trop rapidement un autre véhicule se déplaçant plus lentement ou immobilisé devant, ou lorsqu'il suit de trop près un autre véhicule, le système d'alerte de collision (FCA) peut ne pas fournir suffisamment de temps pour éviter une collision. Il peut aussi ne fournir aucun avertissement. Le système d'alerte de collision ne signale les piétons, les animaux, les panneaux, les garde-fou, les ponts, les barils de construction ou tout autre objet. Il faut être prêt à réagir et appliquer les freins. Voir *Conduite défensive* ➔ 265.

La fonction FCA peut être désactivée avec la commande FCA au volant ou, si le véhicule en est équipé, par l'entremise de la

personnalisation du véhicule. Consulter la section « Collision/ systèmes de détection » sous la rubrique *Personnalisation du véhicule* ➔ 189.

Détection du véhicule devant vous

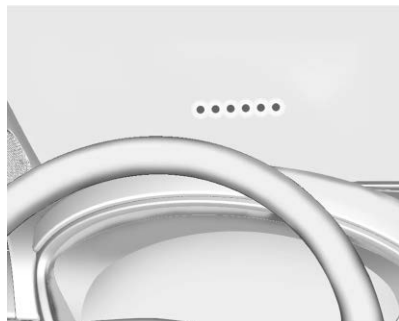
Les avertissements du FCA n'apparaissent pas si le système FCA ne détecte pas de véhicule roulant devant. Quand un véhicule est détecté, l'indicateur de véhicule devant apparaît en vert. Des véhicules peuvent ne pas être détectés dans les courbes, les rampes de sorties d'autoroute ou les cotes, en raison d'une mauvaise visibilité; ou si un véhicule qui précède est partiellement bloqué par des piétons ou d'autres objets. Le FCA ne détecte pas un autre

véhicule devant s'il ne se trouve pas entièrement dans la même voie de circulation.

⚠ Avertissement

Le FCA ne fournit pas d'alerte pour éviter une collision s'il ne détecte pas un véhicule. Il peut ne pas détecter un véhicule roulant devant le capteur FCA est masqué par de la saleté, de la neige, de la glace ou si le pare-brise est endommagé. Il peut ne pas détecter un véhicule sur les routes en pente ou sinueuses ou dans des conditions de visibilité limitée telles que brouillard, pluie ou neige ou si les phares ou le pare-brise ne sont pas propres ou en bon état. Garder le pare-brise, les phares et les capteurs FCA propres et en bon état.

Alerte de collision



Lorsque votre véhicule s'approche trop rapidement d'un autre véhicule détecté, l'affichage rouge de FCA clignote sur le pare-brise. De même, huit alertes sonores aiguës retentissent rapidement à partir de l'avant, ou les deux côtés du siège à alerte de sécurité vibrent à cinq reprises. Lorsque cette alerte de collision se déclenche, le système de freinage anticipe le freinage du conducteur pour qu'il soit activé plus rapidement. Continuer à enfoncer la pédale de frein selon les besoins. Il se peut que le régulateur de

vitesse automatique soit désengagé lors du déclenchement de l'alerte de collision.

Alerte de talonnage



L'indicateur de véhicule devant s'affiche en orange quand vous suivez un véhicule détecté de trop près.

Sélectionner le minutage de l'alerte



La commande d'alerte de collision est sur le volant. Presser  pour régler le minutage du FCA sur Far (loin), Medium (moyen), Near (proche) ou Off (arrêt). Une première pression du bouton affiche le réglage actuel de la commande sur le centralisateur informatique de bord (CIB). Des pressions additionnelles du bouton changeront ce réglage. Le réglage choisi demeurera le même jusqu'à ce qu'il soit changé et affectera le minutage des fonctions d'alerte de collision et

d'alerte de talonnage. La minuterie de ces deux alertes variera selon la vitesse du véhicule. Plus la vitesse du véhicule est rapide, plus l'alerte se fera tôt. Considérer les conditions de la circulation et les conditions météorologiques lors de la sélection de la minuterie de l'alerte. La plage de minuterie d'alerte pouvant être sélectionnées peut ne pas être appropriée pour tous les conducteurs et toutes les conditions de conduite.

Alertes inutiles

Le système d'alerte de collision (FCA) peut émettre des alertes inutiles en présence de véhicules effectuant un virage, de véhicules sur d'autres voies, d'objets qui ne sont pas des véhicules et d'ombres. Ces alertes sont normales et le véhicule n'a pas besoin d'être réparé.

Nettoyage du système

Si le système FCA semble ne pas fonctionner correctement, ceci peut corriger le problème :

- Nettoyer l'extérieur du pare-brise devant le rétroviseur.
- Nettoyer tout l'avant du véhicule.
- Nettoyer les phares.

Freinage automatique en marche avant (FAB)

Si le véhicule est équipé de du système d'alerte de collision frontale (FCA), il possède également le système FAB, qui comprend l'assistance au freinage intelligent (IBA). Lorsque le système détecte un véhicule devant sur votre voie et qui roule dans le même sens, avec lequel vous êtes sur le point d'entrer en collision, il peut augmenter le freinage ou freiner automatiquement le véhicule. Ceci permet d'éviter ou de réduire la gravité des accidents en roulant en marche avant. Selon la situation, le véhicule peut freiner automatiquement de façon modérée

ou brusque. Ce freinage automatique en marche avant ne peut se produire que si un véhicule est détecté. Ceci est indiqué par le témoin FCA d'un véhicule devant qui s'allume. Se reporter à *Système d'alerte de collision avant* ➔ 335.

Le système fonctionne en roulant en marche avant entre 8 km/h (5 mi/h) et 80 km/h (50 mi/h). Il peut détecter des véhicules jusqu'à environ 60 m (197 pi).



Avertissement

Le FAB est une fonction d'urgence de préparation aux collisions qui n'est pas conçue pour éviter les accidents. Ne pas se fier au FAB pour freiner le véhicule. Le FAB ne freine pas hors de sa plage de vitesses de fonctionnement et ne réagit qu'aux véhicules détectés.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Le FAB peut ne pas :

- Détecter un véhicule roulant devant sur des routes sinueuses ou en pente.
- Détecter tous les véhicules, notamment ceux avec une remorque, des tracteurs, des véhicules boueux, etc.
- Détecter un véhicule lorsque les intempéries réduisent la visibilité, comme dans le brouillard, sous la pluie ou sous la neige.
- Détecter un véhicule devant s'il est partiellement bloqué par des piétons ou d'autres objets.

La conduite nécessite une attention complète et vous devez toujours être prêt à intervenir et à freiner et/ou braquer pour éviter une collision.

Le FAB peut ralentir le véhicule jusqu'à l'arrêt complet pour tenter d'éviter une collision potentielle. Le véhicule est uniquement immobilisé brièvement. Une ferme pression sur l'accélérateur relâche le FAB.



Avertissement

Le FAB peut automatiquement freiner le véhicule de manière brusque dans des situations inattendues et non souhaitées. Il peut réagir face à un véhicule qui tourne devant vous, des garde-fou, des panneaux de signalisation et d'autres objets immobiles. Pour neutraliser le FAB, appuyer fermement sur la pédale d'accélérateur, si votre sécurité est assurée.

Assistance au freinage intelligente (IBA)

L'IBA peut s'activer quand la pédale de frein est actionnée rapidement en apportant un surplus de puissance au freinage, en fonction

de la vitesse d'approche et de la distance avec un véhicule qui roule devant vous.

Il est normal de ressentir de légères pulsations de la pédale de frein ou un mouvement de la pédale à ce moment-là et il ne faut pas cesser d'appuyer sur la pédale de frein, selon les besoins. L'IBA se désengage automatiquement uniquement lorsque la pédale de frein est relâchée.



Avertissement

L'IBA peut accroître le freinage dans des situations où cela peut ne pas être nécessaire. Vous pourriez bloquer le flux de circulation. Dans ce cas, retirer le pied de la pédale de frein puis réappuyer sur le frein en fonction des besoins.

Le FAB et le IBA peuvent être désactivés par la personnalisation du véhicule. Se reporter à

« Collision/Systèmes de détection »
sous *Personnalisation du véhicule*
⇨ 189.



Avertissement

En utilisant le FAB ou le IBA en tractant une remorque, vous risquez la perte de contrôle du véhicule et une collision. Désactiver le système ou le régler sur Alert (alerte) pendant la traction d'une remorque.

Témoin de sortie de ligne (Séries 2500/3500)

Si le véhicule en est équipé, l'avertissement de sortie de voie (LDW) (option) peut aider à prévenir les sorties de voie involontaires. Il peut émettre une alerte si le véhicule franchit un marquage de voie sans recours au clignotant dans cette direction. Le LDW utilise un capteur de caméra pour détecter les marquages de voie à des vitesses supérieures ou égales à 56 km/h (35 mi/h).



Avertissement

Le système LDW ne dirige pas le véhicule. Le système LDW ne peut pas :

- Fournir suffisamment de temps pour éviter un accident.
- Détecter les marquages de voie dans des conditions météorologiques ou la visibilité est mauvaise. Cela peut se produire si le pare-brise ou les phares sont masqués par de la saleté, de la neige ou de la glace; s'ils ne sont pas en bon état; ou si le soleil brille directement dans la caméra.
- Détecter les bordures de route.
- Détecter les marquages de voie sur les routes sinueuses ou vallonnées.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Si le LDW ne détecte des marquages que d'un côté de la route, il ne vous avertira que si vous quittez la voie du côté où il a détecté un marquage de voie. Toujours vous concentrer sur la route et maintenir une position correcte du véhicule dans la voie, sous peine de générer un risque de dommages sur le véhicule, de blessures ou de mort. Toujours maintenir le pare-brise, les phares, et les capteurs de la caméra propre et en bon état. Ne pas utiliser le LDW par mauvais temps.

Fonctionnement du système

Le capteur de la caméra de l'avertissement de changement de voie (LDW) se trouve sur le pare-brise devant le rétroviseur.

Pour activer et désactiver le LDW, appuyer sur  dans la cuve centrale. Le témoin de contrôle s'allume quand le LDW est actif.



Lorsque le LDW est activé,  est vert si le LDW est disponible pour signaler un changement de voie. Si le véhicule franchit un marquage de voie détecté sans que le clignotant ait été utilisé dans cette direction,  passe à l'orange et clignote. En outre, trois signaux sonores pourraient retentir ou le siège conducteur pourrait donner trois impulsions, à gauche ou à droite, selon la direction du changement de voie.

Si le système semble ne pas fonctionner correctement

Le système peut ne pas détecter les voies aussi précisément en présence de :

- Véhicules proches à l'avant.
- Changements brusques de luminosité, tel que lors de la conduite dans des tunnels.
- Routes escarpées.

Si le système LDW ne fonctionne pas correctement lorsque les marquages de voie sont bien visibles, le nettoyage du pare-brise peut en améliorer le fonctionnement.

Les alertes de LDW peuvent être provoquées par la présence de traces, ombres portées, fissures sur le revêtement de chaussée, de marquages temporaires ou de marquages de voie en construction, ou d'autres imperfections de la chaussée. Il s'agit d'un fonctionnement normal du système;

le véhicule ne nécessite pas d'entretien. Désactiver le LDW si ces conditions perdurent.

Assistance au maintien de trajectoire (LKA) (Série 1500)

S'il figure parmi l'équipement, le LKA peut aider à éviter les accidents dus à des sorties de voie involontaires. Il peut fournir une assistance en contre-braquant légèrement le volant si le véhicule s'approche d'un marquage de voie détecté sans qu'un clignotant n'ait été utilisé dans cette direction. Il peut également activer une alerte du système d'avertissement de sortie de voie (LDW) dès que le marquage de la voie est franchi. Le système LKA ne peut pas fournir d'assistance ou activer une alerte de LDW s'il détecte que vous êtes entrain de tourner le volant. Neutraliser l'assistance du LKA en tournant le volant. Le LKA utilise une caméra pour détecter les

marquages au sol à des vitesses comprises entre 60 km/h (37 mi/h) et 180 km/h (112 mi/h).

Avertissement

Le système LKA ne dirige pas le véhicule de façon continue. Il ne peut pas maintenir le véhicule sur la voie ou activer un avertissement de sortie de voie (LDW), même si un marquage de voie est détecté.

Les systèmes LKA et LDW ne peuvent pas :

- Activer une alerte ou fournir assez d'assistance du volant afin d'éviter une sortie de voie ou une collision.
- Détecter les marquages de voie dans des conditions météorologiques ou la visibilité est mauvaise. Cela peut se produire si le pare-brise ou les phares sont masqués par de la

(Suite)

Avertissement (Suite)

saleté, de la neige ou de la glace, s'ils ne sont pas en bon état, ou si le soleil brille directement dans la caméra.

- Détecter les bordures de route.
- Détecter les marquages de voie sur les routes sinueuses ou vallonnées.

Si le LKA ne détecte des marquages que d'un côté de la route, il ne fournira une assistance ou n'activera une alerte de LDW que si vous approchez la voie du côté où il a détecté un marquage de voie. Même lorsque le LKA et le LDW sont activés, vous devez diriger votre véhicule. Toujours vous concentrer sur la route et maintenir une position correcte du véhicule dans la voie, sous peine de générer un risque de dommages sur le véhicule, de

(Suite)

Avertissement (Suite)

blessures ou de mort. Toujours maintenir le pare-brise, les phares, et les capteurs de la caméra propre et en bon état. Ne pas utiliser le LKA par mauvais temps.

Avertissement

L'utilisation du LKA pendant le remorquage d'une remorque ou sur des routes glissantes pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule et un accident. Désactiver le système.

Fonctionnement du système

Le capteur de la caméra de l'assistance au maintien de trajectoire (LKA) est sur le pare-brise, devant le rétroviseur.

Pour activer et désactiver la LKA, appuyer sur  de la colonne centrale.

Lorsque le LKA est activé,  est allumé en vert si le système est disponible pour fournir une assistance et activer des alertes de LDW. Il peut fournir une assistance en contre-braquant légèrement le volant et en affichant  en orange si le véhicule s'approche d'un marquage de voie détecté sans qu'un clignotant n'ait été activé dans cette direction. Il peut également activer une alerte de LDW en faisant clignoter  en orange dès que le marquage de voie est franchi. Corrélativement, trois signaux sonores peuvent retentir, ou le siège du conducteur peut vibrer à trois reprises, du côté droit ou gauche, selon la direction de la sortie de voie.

Prendre le contrôle de la direction

Le système LKA ne dirige pas le véhicule de façon continue. Si le LKA ne détecte pas une activation du volant par le conducteur, une alerte, une sonnerie ou un message du CIB peuvent être activés. Tourner le volant pour les rejeter.

Si le système semble ne pas fonctionner correctement

Les performances du système peuvent être influencées par :

- Véhicules proches à l'avant.
- Changements brusques de luminosité, tel que lors de la conduite dans des tunnels.
- Routes escarpées.
- Les routes dont les marquages de voies sont limités, telles que les routes à deux voies.

Si le système LKA ne fonctionne pas correctement lorsque les marquages de voie sont bien visibles, le nettoyage du pare-brise peut en améliorer le fonctionnement.

Un message de caméra bloquée peut s'afficher si la caméra est bloquée. Il est possible de corriger ce problème en nettoyant l'extérieur du pare-brise derrière le rétroviseur. Certains systèmes d'assistance au conducteur peuvent voir leurs performances réduites ou ne pas fonctionner du tout. Un message de

LKA ou LDW indisponible peut s'afficher si les systèmes sont temporairement indisponibles. Ce message peut être causé par une caméra bloquée. Le système LKA n'a pas besoin d'être réparé. Nettoyer l'extérieur du pare-brise derrière le rétroviseur.

L'assistance du LKA et/ou les alertes de LDW peuvent être provoquées par la présence de traces, ombres portées, fissures sur le revêtement de chaussée, de marquages temporaires ou de marquages de voie en construction, ou d'autres imperfections de la chaussée. Il s'agit d'un fonctionnement normal du système; le véhicule ne nécessite pas d'entretien. Désactiver le LKA si ces conditions perdurent.

Carburant

Pour les véhicules à moteur diesel, se reporter à « Carburant pour moteurs Diesel » dans le supplément diesel Duramax.

GM recommande l'utilisation d'essences détergentes TOP TIER (de catégorie supérieure) pour conserver le moteur parfaitement propre et réduire les dépôts dans le moteur. Consulter le site www.toptiergas.com pour une liste des distributeurs d'essences détergentes TOP TIER et les pays concernés.



Si un autocollant jaune est apposé sur la trappe à carburant du véhicule, le E85 ou du carburant mixte peuvent être utilisés. Se reporter à *E85 ou carburant mixte* ➔ 346.

Sauf pour le moteur 6.2 L, utiliser de l'essence normale sans plomb répondant aux spécifications ASTM D4814 d'un indice d'octane affiché de 87 ou plus. Ne pas utiliser d'essence dont l'indice d'octane affiché est inférieur à 87 car elle peut provoquer un cliquetis du moteur et réduire l'économie de carburant.

Pour le moteur 6.2 L, l'utilisation d'essence sans plomb conforme à la norme D4814 de l'ASTM avec un indice d'octane de 93 est hautement recommandée pour obtenir optimiser le rendement et l'économie de carburant. De l'essence sans plomb dont l'indice d'octane est d'au moins 87 peut être utilisé. L'utilisation d'essence sans plomb dont l'indice d'octane est inférieur à 93 octane occasionnera cependant une accélération et une

économie de carburant réduites. Si des cliquetis retentissent, utiliser de l'essence d'un indice d'octane de 93 dès que possible, sinon le moteur pourrait être endommagé. Si des cliquetis bruyants retentissent lorsque de l'essence d'un indice d'octane de 93 est utilisé, le moteur doit être réparé.

Carburants interdits

Attention

Ne pas utiliser de carburants présentant l'une des caractéristiques suivantes; cela pourrait endommager le véhicule et annuler sa garantie :

- Pour les véhicules non conçus pour fonctionner au Flex Fuel, carburant étiqueté à une concentration en éthanol supérieure à 15% en volume, tels que les mélanges d'éthanol à

(Suite)

Attention (Suite)

mi-niveau de concentration (16 - 50% d'éthanol), l'E85, ou le Flex Fuel.

- Carburant contenant toute quantité de méthanol, méthylal, et aniline. Ces carburants peuvent corroder les pièces métalliques du circuit de carburant ou endommager les pièces en plastique et les pièces en caoutchouc.
- Carburant contenant des métaux tels que le manganèse méthylcyclopentadiényltricarbonyl (MMT), qui peut endommager le système de contrôle des émissions et les bougies.
- Carburant dont l'indice d'octane affiché est inférieur à celui du carburant recommandé. L'utilisation

(Suite)

Attention (Suite)

de ce type de carburant entraîne une diminution de l'économie de carburant et du rendement du moteur, et peut réduire la durée de vie du convertisseur catalytique.

Exigences de carburant - Californie

Si le véhicule est conforme aux normes d'émission automobile de la Californie, il est conçu pour fonctionner avec les carburants qui satisfont à ces normes. Voir l'étiquette de dispositif antipollution sous le capot. Il se peut que votre état ou province ait adopté ces normes californiennes, mais que ce carburant n'y soit pas offert. Le véhicule fonctionnera tout de même de façon satisfaisante avec les carburants conformes aux exigences fédérales, mais les performances du système de contrôle des émissions peuvent être

affectées. Le témoin d'anomalie peut s'allumer et le véhicule peut échouer à un test antipollution. Se reporter à la rubrique *Témoin d'anomalie (Témoin de vérification du moteur)* ⇨ 173. Dans ce cas, consulter votre concessionnaire pour le diagnostic. Si il est déterminé que le type de carburant utilisé est la cause du mauvais fonctionnement du véhicule, les réparations nécessaires peuvent ne pas être couvertes par la garantie.

Carburants dans les pays étrangers

Indices d'octane de carburants déterminant l'indice anti-clicquet (AKI) aux États-Unis, au Canada et au Mexique. Concernant le carburant à ne pas utiliser dans un pays étranger, se reporter à « Carburants interdits » dans *Carburant* ⇨ 344.

Additifs de carburant

Pour maintenir la propreté des circuits d'alimentation en carburant, l'essence TOP TIER détergent est recommandée. Se reporter à *Carburant* ⇨ 344.

Si l'essence détergente TOP TIER est indisponible, un flacon de nettoyant de traitement du système de carburant GM ajouté au réservoir de carburant à chaque changement d'huile moteur peut aider. Le nettoyant de traitement du système de carburant GM est le seul additif d'essence recommandé par General Motors. Il est disponible chez votre concessionnaire.

Si votre véhicule peut utiliser du E85 ou du carburant mixte, le nettoyant pour circuit d'alimentation GM - FlexFuel est le seul additif recommandé. Ne pas utiliser d'autres additifs sur un véhicule au E85 ou à carburant mixte. Se reporter à *E85 ou carburant mixte* ⇨ 346.

E85 ou carburant mixte

Les véhicules sur lesquels un autocollant jaune est apposé sur la trappe à carburant peuvent utiliser soit l'essence sans plomb soit le carburant contenant jusqu'à 85 % d'éthanol (E85). Tous les autres véhicules doivent utiliser uniquement l'essence sans plomb, comme décrit sous *Carburant* ⇨ 344.

L'utilisation d'E85 ou de carburant mélangé est encouragée lorsque le véhicule est conçu à cet usage. E85 ou le carburant mélangé est réalisé à partir de sources renouvelables.

Pour aider à localiser les stations de carburants qui transportent l'E85 ou le polycarburant, le Département Américain de l'Énergie dispose d'un site Internet relatif aux carburants alternatifs. Consulter www.afdc.energy.gov/afdc/locator/stations.

Les carburants E85 ou mélangés doivent satisfaire à la norme ASTM D 5798 ou CAN/CGSB-3.512 au Canada. Ne pas utiliser de carburant si le contenu en méthanol

dépasse 85%. Les carburants mélangés qui ne satisfont pas aux normes ou CGSB peuvent affecter le comportement routier et causer l'éclaircissement du témoin de panne.

Pour le moteur 6.0 L V8, après le ravitaillement en carburant, le véhicule calcule la composition du carburant. Il n'est pas recommandé de changer plusieurs fois de carburant. Si les carburants sont fréquemment permutés, ajouter autant de carburant que possible et ne jamais ajouter moins de 11 L (3 gal) lors du ravitaillement. Rouler sur au moins 11 km (7 mi) immédiatement après le ravitaillement pour permettre au véhicule de s'adapter au changement de concentration d'éthanol.

Étant donné que les carburants E85 et les polycarburants ont moins d'énergie par litre (gallon) que l'essence, le véhicule doit être ravitaillé plus souvent. Se reporter à *Remplissage du réservoir* ⇨ 347.

Attention

Certains additifs sont incompatibles avec les carburants E85 et mélangés qui peuvent endommager le circuit d'alimentation en carburant du véhicule. Ne rien ajouter aux carburants E85 et mélangés. Les dommages causés par ces additifs ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Attention

Ne pas utiliser de carburant contenant du méthanol. Celui-ci peut corroder les pièces métalliques du système d'alimentation et détériorer les pièces de plastique et de caoutchouc. Ces dégâts ne sont pas couverts par votre garantie.

Remplissage du réservoir

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter au supplément Duramax Diesel pour obtenir plus de renseignements.

**Avertissement**

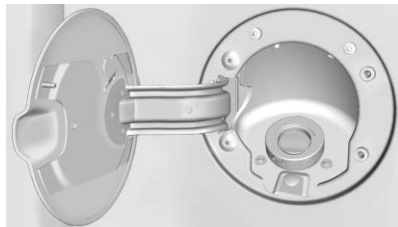
Les vapeurs de carburant et les incendies causés par le carburant brûlent violemment et peuvent causer des blessures ou la mort.

- Afin d'éviter des blessures à vous-même et aux autres, suivre toutes les instructions sur l'ilôt des pompes de la station service.
- Éteindre votre moteur pendant que vous faites le plein.
- Tenir à l'écart du carburant les étincelles, les flammes ou les accessoires de fumeur.
- Ne pas laisser la pompe sans surveillance.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Ne pas utiliser de téléphone cellulaire en faisant le plein.
- Ne pas retourner dans le véhicule pendant l'appoint de carburant.
- Tenir les enfants éloignés de la pompe à carburant et ne jamais laisser des enfants faire le plein de carburant.
- Du carburant peut être projeté à l'extérieur du réservoir si le pistolet de carburant est inséré trop rapidement. Cette projection peut se produire si le réservoir est presque plein, particulièrement par temps chaud. Insérer le pistolet de carburant lentement et attendre que le sifflement s'arrête avant de commencer à verser le carburant.



Le véhicule est équipé d'un système d'approvisionnement en carburant sans bouchon et ne possède pas de bouchon de carburant. Le pistolet de carburant doit être entièrement inséré et sécurisé pour commencer à faire couler le carburant.

Avertissement

Un débordement du réservoir de carburant de plus de trois clics sur le pistolet de distribution peut provoquer :

- Des problèmes de rendement du véhicule, avec le calage du moteur et des dégâts au circuit d'alimentation.
- Des déversements de carburant.
- Des risques d'incendie de carburant.

Ne pas renverser de carburant. Attendre quelques secondes avant de retirer le pistolet. Nettoyer le plus tôt possible le carburant déversé sur les surfaces peintes. Se reporter à *Soin extérieur* ⇨ 505.

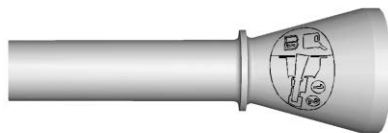
Avertissement

Si un feu se déclare pendant que vous ravitaillez en carburant, ne pas retirer le pistolet. Arrêter le débit de carburant en coupant la pompe ou prévenir le préposé du poste d'essence. Quitter immédiatement la zone.

Sur les modèles équipés d'un double réservoir de carburant, la jauge de carburant indique une moyenne de remplissage des deux réservoirs . Le réservoir arrière est vidé en premier . Lors du ravitaillement, remplir d'abord le réservoir avant, puis ajouter du carburant dans le réservoir arrière.

Remplissage du réservoir avec un bidon portatif

Si le véhicule tombe en panne de carburant et doit être approvisionné avec un bidon portatif :



1. Localiser l'adaptateur d'entonnoir sans capuchon depuis l'intérieur du véhicule.
2. Insérer et fixer l'entonnoir dans le système de carburant sans bouchon.

Avertissement

Tenter de faire le plein sans utiliser l'adaptateur d'entonnoir peut entraîner des éclaboussures de carburant et endommager le système de carburant sans bouchon. Cela peut provoquer un

(Suite)

Avertissement (Suite)

incendie et vous, ou d'autres personnes, pourriez subir de graves brûlures et le véhicule pourrait être endommagé.

3. Retirer et nettoyer l'adaptateur d'entonnoir et le remettre dans son rangement.

Remplissage d'un bidon de carburant

Avertissement

Le fait de remplir un contenant de carburant portable pendant qu'il se trouve dans le véhicule peut entraîner la formation de vapeurs de carburant, qui peuvent s'enflammer en raison de l'électricité statique ou d'un autre moyen. Vous ou toute autre

(Suite)

Avertissement (Suite)

personne pourriez être gravement brûlé et le véhicule endommagé. Toujours :

- Utiliser des contenant de carburant homologué.
- Retirer le conteneur du véhicule, du coffre ou de la boîte de la camionnette avant d'effectuer remplissage.
- Placer le conteneur sur le sol.
- Mettre la buse à l'intérieur de l'orifice de remplissage du contenant avant de déverser le carburant et la garder en contact avec l'orifice de remplissage jusqu'à ce que le remplissage soit terminé.
- Ne pas remplir le conteneur à plus de 95% afin de permettre la dilatation.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Ne pas fumer ni mettre feu à des allumettes ni utiliser de briquet pendant le pompage du carburant.
- Éviter d'utiliser des téléphones cellulaires ou d'autres appareils électroniques.

Traction de remorque**Généralités sur la remorque**

Utiliser uniquement l'équipement de remorquage conçu pour le véhicule. Contacter votre concessionnaire ou le détaillant de dispositifs de remorquage pour vous aider à préparer le véhicule à la traction d'une remorque. Lire l'ensemble de cette section avant de tracter une remorque.

Pour la traction d'un véhicule en panne, se reporter à *Remorquage du véhicule* ⇨ 499. Pour la traction du véhicule derrière un autre véhicule, comme une autocaravane, se reporter à *Remorquage d'un véhicule récréatif* ⇨ 499.

Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage**Conduite avec une remorque**

Lors de la traction d'une remorque :

- Se familiariser avec les lois nationales et locales s'appliquant à la traction d'une remorque.
- La remorque doit être équipée de freins convenant à un usage intensif. Une remorque chargée pesant plus de 900 kg (2 000 lb) doit être équipée de son propre système de freinage, avec des freins opérant sur tous les essieux. Un équipement de freinage de remorque conforme à l'exigence CAN3-D313 de l'Association canadienne de normalisation (CSA), ou son équivalent, est recommandé.
- Ne pas tracter de remorque les premiers 800 km (500 mi) afin de préserver le moteur, l'essieu et d'autres pièces.

- Ensuite, pendant les premiers 800 km (500 mi) de remorquage, ne pas rouler à plus de 80 km/h (50 mi/h) et ne pas démarrer à pleins gaz.
- Le véhicule peut tracter une remorque en position D (Marche avant) mais le mode Manuel est conseillé. Voir *Mode manuel* ⇨ 305. Utiliser une vitesse inférieure si les changements de vitesses sont trop fréquents.
- Les véhicules peuvent remorquer en marche avant (D). Le mode Remorquage/Traction peut être utilisé s'il y a trop de changements de rapport. Se reporter à *Mode de remorquage* ⇨ 308.
- Le système de freinage automatique en marche avant doit être désactivé lorsqu'une remorque est tractée. Se reporter à *Freinage automatique en marche avant (FAB)* ⇨ 338.

- Désactiver l'assistance au stationnement et l'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) lorsqu'une remorque est tractée.
- Désactiver l'assistance au maintien de trajectoire (LKA) lorsqu'une remorque est tractée. Consulter *Assistance au maintien de trajectoire (LKA) (Série 1500)* ⇨ 341.



Avertissement

En cas de traction d'une remorque, des gaz d'échappement peuvent s'accumuler à l'arrière du véhicule et y pénétrer par le hayon, le coffre ou la glace arrière, si ceux-ci sont ouverts.

Lors de la traction d'une remorque :

- Ne pas rouler avec le hayon, le coffre ou la glace arrière ouvert(e).

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord.
- Régler aussi le système de commande de climatisation sur un réglage ne laissant pénétrer que de l'air extérieur. Se reporter à « Systèmes de climatisation » dans l'index.

Pour plus de renseignements sur le monoxyde de carbone, se reporter à *Échappement du moteur* ⇨ 299.

La traction d'une remorque exige une certaine expérience. La combinaison que vous conduisez est plus longue et n'est plus aussi maniable que le véhicule seul. Se familiariser avec la maniabilité et le freinage de l'ensemble véhicule-remorque avant de prendre la route.

La structure, les pneus et les freins de la remorque doivent être prévus pour supporter la charge.

Un équipement de remorque inadéquat peut provoquer un fonctionnement inattendu ou insécurisant de la combinaison.

Avant le départ, vérifier l'ensemble de l'attelage et des pièces de fixation, les chaînes de sécurité, les connecteurs électriques, les feux, les pneus et les rétroviseurs. Se familiariser avec la maniabilité et le freinage de la remorque. Si la remorque est équipée de freins électriques, mettre la combinaison en marche puis actionner manuellement le contrôleur de freins de cette dernière pour s'assurer qu'ils fonctionnent.

Au cours du voyage, vérifier de temps en temps la fixation de la charge, de même que les feux et les freins de remorque pour s'assurer de leur bon fonctionnement.

Distance entre les véhicules

Garder au moins deux fois plus de distance entre le véhicule et celui qui vous précède que lorsque vous ne tractez pas de remorque. Cette mesure de sécurité permet d'éviter des freinages brusques et des virages inattendus.

Manoeuvre de dépassement

Une plus grande distance est nécessaire pour effectuer des manoeuvres de dépassement en cas de traction d'une remorque. La combinaison n'accélère pas aussi rapidement et elle est plus longue, la distance à parcourir avant de réintégrer la voie est donc plus longue.

Marche arrière

Tenir le bas du volant avec une main. Ensuite, pour faire reculer la remorque vers la gauche, tourner la main vers la gauche. Pour faire reculer la remorque vers la droite, tourner la main vers la droite. Reculer toujours lentement et, si possible, se faire guider.

Virages

Attention

Si vous effectuez des virages très serrés lors d'un remorquage, la remorque peut toucher le véhicule et le détériorer. Éviter les virages trop serrés.

Quand vous tractez une remorque, prendre vos virages plus larges qu'à l'habitude. Ainsi, la remorque ne montera pas sur l'accotement ou sur les trottoirs et n'accrochera pas les panneaux de signalisation, les arbres ou d'autres objets. Éviter les manoeuvres brusques et soudaines. Mettre les clignotants bien à l'avance.

Si les ampoules de clignotant de la remorque grillent, les flèches au groupe d'instruments continuent de clignoter. Il est important de vérifier de temps en temps le bon fonctionnement des ampoules de la remorque.

Les clignotants et le remorquage

Les témoins de changement de direction du groupe d'instruments clignotent lors du signallement d'un virage ou d'un changement de voie. Des feux de remorque bien branchés clignotent également pour avertir les autres conducteurs que le véhicule effectue un virage, change de voie ou s'arrête. En tractant une remorque, les flèches du groupe d'instruments clignotent dans les virages, même si les ampoules de la remorque sont grillées.

En tractant une remorque, les flèches du groupe d'instruments clignotent en virage, même si les ampoules de la remorque sont grillées.

Vérifier de temps en temps si les feux de remorque fonctionnent encore.

Conduite en pente

Ralentir et rétrograder *avant* de descendre une pente longue ou raide. Si vous ne rétrogradez pas, les freins risquent de chauffer et fonctionner moins bien.

Vous pouvez tirer une remorque à la position de marche avant (D). Sélectionner un rapport inférieur si la boîte de vitesses change trop souvent de rapport avec une lourde charge ou en montagne.

On peut aussi activer le mode remorquage si les changements de vitesses sont trop fréquents. Se reporter à *Mode de remorquage* ⇨ 308.

Lorsque vous tractez une remorque à haute altitude sur des pentes raides, considérer ceci : le liquide de refroidissement du moteur bouillira à une température plus basse qu'à une altitude normale. Si le moteur est arrêté immédiatement après avoir tracté une remorque à haute altitude sur des pentes raides, le véhicule pourrait montrer des signes

semblables à ceux d'une surchauffe du moteur. Pour éviter cette situation, laisser le moteur tourner quelques minutes à l'arrêt, de préférence en terrain plat, avec la boîte de vitesses en position de stationnement (P) avant de le couper. Si l'avertissement de surchauffe du moteur apparaît, se reporter à *Surchauffe du moteur* ⇨ 419.

Stationnement en pente



Avertissement

Il peut être dangereux de garer le véhicule dans une pente avec une remorque attachée. En cas de problème, l'attelage peut se mettre en branle. Des personnes peuvent être blessées, votre véhicule et la remorque peuvent être endommagés. Chaque fois que c'est possible, garer l'attelage sur une aire horizontale.

En cas de stationnement de l'ensemble véhicule-remorque en pente :

1. Serrer les freins ordinaires, mais ne pas déplacer immédiatement le levier des vitesses à la position de stationnement (P). Tourner ensuite les roues vers le trottoir si le véhicule est stationné dans le sens de la descente ou vers la route s'il est stationné vers le haut de la côte.
2. Faire placer des cales contre les roues de la remorque.
3. Quand les cales sont en place, desserrer les freins ordinaires jusqu'à ce que les cales absorbent le poids.
4. Enfoncer à nouveau la pédale des freins. Serrer alors le frein de stationnement et passer en position de stationnement (P).
5. Relâcher la pédale de frein.

Pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle, déplacer le levier sélecteur sur R (marche arrière) si

vous êtes stationné dans une descente, et utiliser la 1^{ère} si vous êtes stationné dans une montée.

Démarrage après stationnement en pente

1. Maintenir enfoncée la pédale de frein.
 - Démarrer le moteur.
 - Passer en vitesse.
 - Desserrer le frein de stationnement.
2. Relâcher la pédale de frein.
3. Avancer lentement pour libérer les cales.
4. Arrêter, faire enlever et ranger les cales.

Entretien du véhicule lors de la traction d'une remorque

Le véhicule a plus fréquemment besoin d'entretien en cas de traction d'une remorque. Se reporter à *Programme entretien* ⇨ 519. Lorsque le véhicule tracte une remorque, il est très important de vérifier les éléments suivants : le

niveau de liquide de la boîte de vitesses automatique, l'huile moteur, le lubrifiant d'essieu, les courroies d'entraînement, le système de refroidissement et le système de freinage. Il est conseillé d'inspecter ces éléments avant et pendant le trajet.

Vérifier périodiquement que tous les écrous et boulons d'attelage de la remorque sont serrés.

Refroidissement du moteur quand vous tractez une remorque

Le système de refroidissement du véhicule peut surchauffer temporairement lors des conditions de fonctionnement rigoureuses. Se reporter à la rubrique *Surchauffe du moteur* ⇨ 419.

Traction de remorque

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter au supplément diesel Duramax.

Ne pas tracter de remorque pendant le rodage. Se reporter à la rubrique *Rodage de véhicule neuf* ➔ 288.



Avertissement

Le conducteur peut perdre la maîtrise du véhicule en tirant une remorque si l'équipement approprié n'est pas utilisé ou si le véhicule n'est pas conduit de façon correcte. Par exemple, si la remorque est trop lourde ou si les freins de la remorque ne sont pas appropriés pour la charge, le véhicule peut ne pas s'arrêter comme prévu. Le conducteur et les passagers pourraient être gravement blessés. Le véhicule pourrait également être endommagé et les réparations ne seraient pas couvertes par la

(Suite)

Avertissement (Suite)

garantie du véhicule. Ne pas tracter de remorque sans respecter toutes les consignes de cette section. Demander conseil à votre concessionnaire.

Attention

Tracter une remorque incorrectement peut endommager le véhicule et entraîner des réparations coûteuses qui ne sont pas couvertes par la garantie du véhicule. Pour savoir comment tracter correctement une remorque, observer les instructions contenues dans la présente section et consulter le concessionnaire pour obtenir plus de renseignements sur la façon de tracter une remorque à l'aide du véhicule.

Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ➔ 279 pour obtenir de plus amples renseignements sur la capacité de charge maximale du véhicule.

Pour déterminer la capacité de remorquage du véhicule, lire la rubrique « Poids de la remorque » plus loin dans cette section.

La conduite avec remorque est différente de celle sans remorque. Le remorquage modifie la maniabilité, l'accélération, le freinage, la durabilité et la consommation. Pour tracter une remorque correctement et de manière sécuritaire, il faut utiliser l'équipement et la méthode appropriés.

Cette rubrique donne des conseils importants sur la traction de remorque et présente des règles de sécurité ayant fait leurs preuves et qui assureront votre sécurité et celle de vos passagers. Lire cette section attentivement avant de tracter une remorque.

Poids de la remorque

Un remorquage en toute sécurité requiert une surveillance du poids, de la vitesse, de l'altitude, de la déclivité, de la température extérieure et de la fréquence d'utilisation du véhicule pour tracter une remorque. Il convient également de tenir compte de tout équipement spécial monté sur le véhicule, et du poids au timon que le véhicule peut supporter. Pour de plus amples renseignements, se reporter à « Poids au timon », plus loin dans cette section.

Le poids maximal de la remorque (TWR) pour les modèles de camionnettes est calculé en supposant que le conducteur, un passager de siège avant et tout le matériel nécessaire à la traction de la remorque se trouvent dans le véhicule tracteur. Le poids de l'équipement optionnel supplémentaire, des passagers et du chargement dans le véhicule tracteur doit être soustrait du poids maximal de la remorque.

Vous pouvez interroger votre concessionnaire pour obtenir des renseignements ou des conseils sur le remorquage.

Un attelage de remorque monté sur un pare-chocs à marchepied intégré est limité à un poids total de remorque de 2 271 kg (5 000 lb). Si une boule d'attelage de remorque est ajoutée au pare-chocs à marchepied intégré, s'assurer que la boule est conçue pour tracter le poids de la remorque.

Pour obtenir des renseignements sur le poids au pivot et le poids au timon, se reporter à « Poids au timon » plus loin dans la présente section.

Utiliser le tableau suivant pour déterminer quel poids peut atteindre le véhicule en fonction du modèle du véhicule et des options.

Les poids figurant dans la liste s'appliquent aux remorques standard et aux remorques attelées par col de cygne/sellette, sauf mention contraire.

Camionnettes de la série 1500/2500/3500 – Conformes à SAE J2807			
Véhicule	Rapport de pont	Poids maximal de la remorque (c)	PNBC (a)
Série 1500 2RM - cabine classique, caisse standard			
V6 4.3L	3,23	2 722 kg (6 000 lb)	4 990 kg (11 000 lb)
V6 4.3L	4,10	2 087 kg (4 600 lb)	4 309 kg (9 500 lb)
V8 5.3L	3,08	3 130 kg (6 900 lb)	5 443 kg (12 000 lb)
V8 5.3L	3,42	4 037 kg (8 900 lb)	6 350 kg (14 000 lb)
Série 1500 2RM - cabine double, caisse standard			
V6 4.3L	3,23	2 540 kg (5 600 lb)	4 990 kg (11 000 lb)
V8 5.3L	3,08	2 903 kg (6 400 lb)	5 443 kg (12 000 lb)
V8 5.3 L, boîte de vitesses automatique à 6 rapports	3,42	4 264 kg (9 400 lb)	6 804 kg (15 000 lb)
V8 5.3 L, boîte de vitesses automatique à 8 rapports – remorque classique	3,42	4 264 kg (9 400 lb)	6 804 kg (15 000 lb)
V8 5.3 L, boîte de vitesses automatique à 8 rapports – remorque attelée par col de cygne/sellette	3,42	4 128 kg (9 100 lb)	6 804 kg (15 000 lb)

Camionnettes de la série 1500/2500/3500 – Conformes à SAE J2807			
Véhicule	Rapport de pont	Poids maximal de la remorque (c)	PNBC (a)
V8 5.3 L, boîte de vitesses automatique à 8 rapports avec ensemble de remorquage amélioré – remorque classique	3,42	5 035 kg (11 100 lb)	7 575 kg (16 700 lb)
V8 5.3 L, boîte de vitesses automatique à 8 rapports avec ensemble de remorquage amélioré – remorque attelée par col de cygne/sellette	3,42	4 990 kg (11 000 lb)	7 575 kg (16 700 lb)
V8 5.3 L – remorque classique	3,73	5 035 kg (11 100 lb)	7 575 kg (16 700 lb)
V8 5.3 L – remorque attelée par col de cygne/sellette	3,73	4 990 kg (11 000 lb)	7 575 kg (16 700 lb)
V8 6.2 L – remorque classique	3,23	4 264 kg (9 400 lb)	6 804 kg (15 000 lb)
V8 6.2 L – remorque attelée par col de cygne/sellette	3,23	4 082 kg (9 000 lb)	6 804 kg (15 000 lb)
V8 6.2 L – remorque classique	3,42	5 670 kg (12 500 lb)	8 255 kg (18 200 lb)
V8 6.2 L – remorque attelée par col de cygne/sellette	3,42	5 262 kg (11 600 lb)	8 255 kg (18 200 lb)

Camionnettes de la série 1500/2500/3500 – Conformes à SAE J2807			
Véhicule	Rapport de pont	Poids maximal de la remorque (c)	PNBC (a)
Série 1500 2RM - cabine multiplace, caisse standard			
V8 5.3L	3,08	2 858 kg (6 300 lb)	5 443 kg (12 000 lb)
V8 5.3 L – remorque classique	3,42	4 218 kg (9 300 lb)	6 804 kg (15 000 lb)
V8 5.3 L, boîte de vitesses automatique à 6 rapports – remorque attelée par col de cygne/sellette	3,42	3 856 kg (8 500 lb)	6 804 kg (15 000 lb)
V8 5.3 L, boîte de vitesses automatique à 8 rapports – remorque attelée par col de cygne/sellette	3,42	3 674 kg (8 100 lb)	6 804 kg (15 000 lb)
V8 5.3 L, boîte de vitesses automatique à 8 rapports avec ensemble de remorquage amélioré – remorque classique	3,42	4 944 kg (10 900 lb)	7 575 kg (16 700 lb)
V8 5.3 L, boîte de vitesses automatique à 8 rapports avec ensemble de remorquage amélioré – remorque attelée par col de cygne/sellette	3,42	4 808 kg (10 600 lb)	7 575 kg (16 700 lb)
V8 5.3 L – remorque classique	3,73	4 990 kg (11 000 lb)	7 575 kg (16 700 lb)

Camionnettes de la série 1500/2500/3500 – Conformes à SAE J2807

Véhicule	Rapport de pont	Poids maximal de la remorque (c)	PNBC (a)
V8 5.3 L – remorque attelée par col de cygne/sellette	3,73	4 853 kg (10 700 lb)	7 575 kg (16 700 lb)
V8 6.2 L – remorque classique	3,23	4 218 kg (9 300 lb)	6 804 kg (15 000 lb)
V8 6.2 L – remorque attelée par col de cygne/sellette	3,23	3 765 kg (8 300 lb)	6 804 kg (15 000 lb)
V8 6.2 L – remorque classique	3,42	5 398 kg (11 900 lb)	8 029 kg (17 700 lb)
V8 6.2 L – remorque attelée par col de cygne/sellette	3,42	4 763 kg (10 500 lb)	8 029 kg (17 700 lb)
Série 1500 2RM - cabine multiplace, caisse courte (b)			
V6 4.3L	3,23	2 495 kg (5 500 lb)	4 990 kg (11 000 lb)
V8 5.3L	3,08	2 903 kg (6 400 lb)	5 443 kg (12 000 lb)
V8 5.3 L, boîte de vitesses automatique à 6 rapports	3,42	4 264 kg (9 400 lb)	6 804 kg (15 000 lb)
V8 5.3 L, boîte de vitesses automatique à 8 rapports	3,42	4 218 kg (9 300 lb)	6 804 kg (15 000 lb)
V8 5.3 L, boîte de vitesses automatique à 8 rapports avec ensemble de remorquage amélioré	3,42	4 990 kg (11 000 lb)	7 575 kg (16 700 lb)

Camionnettes de la série 1500/2500/3500 – Conformes à SAE J2807			
Véhicule	Rapport de pont	Poids maximal de la remorque (c)	PNBC (a)
V8 5.3L	3,73	4 990 kg (11 000 lb)	7 575 kg (16 700 lb)
V8 6.2 L	3,23	4 218 kg (9 300 lb)	6 804 kg (15 000 lb)
V8 6.2 L	3,42	5 670 kg (12 500 lb)	8 255 kg (18 200 lb)
Série 1500 2RM - cabine classique, caisse longue			
V6 4.3L	3,23	2 676 kg (5 900 lb)	4 990 kg (11 000 lb)
V8 5.3 L – remorque classique	3,08	3 084 kg (6 800 lb)	5 443 kg (12 000 lb)
V8 5.3 L – remorque attelée par col de cygne/sellette	3,08	3 039 kg (6 700 lb)	5 443 kg (12 000 lb)
V8 5.3 L – remorque classique	3,42	4 445 kg (9 800 lb)	6 804 kg (15 000 lb)
V8 5.3 L – remorque attelée par col de cygne/sellette	3,42	4 400 kg (9 700 lb)	6 804 kg (15 000 lb)
Série 1500 4RM - cabine classique, caisse standard			
V6 4.3 L – remorque classique	3,42	3 447 kg (7 600 lb)	5 806 kg (12 800 lb)
V6 4.3 L – remorque attelée par col de cygne/sellette	3,42	3 402 kg (7 500 lb)	5 806 kg (12 800 lb)
V8 5.3L	3,08	2 994 kg (6 600 lb)	5 443 kg (12 000 lb)
V8 5.3L	3,42	3 901 kg (8 600 lb)	6 350 kg (14 000 lb)

362 Conduite et fonctionnement

Camionnettes de la série 1500/2500/3500 – Conformes à SAE J2807			
Véhicule	Rapport de pont	Poids maximal de la remorque (c)	PNBC (a)
Série 1500 4RM - cabine double, caisse standard			
V6 4.3 L – remorque classique	3,42	3 221kg (7 100 lb)	5 806 kg (12 800 lb)
V6 4.3L – Col de cygne/sellette	3,42	3 175 kg (7 000 lb)	5 806 kg (12 800 lb)
V8 5.3L	3,08	2 812 kg (6 200 lb)	5 443 kg (12 000 lb)
V8 5.3L – Col de cygne/sellette	3,08	2 767 kg (6 100 lb)	5 443 kg (12 000 lb)
V8 5.3 L – remorque classique	3,42	4 173 kg (9 200 lb)	6 804 kg (15 000 lb)
V8 5.3L – Col de cygne/sellette	3,42	4 082 kg (9 000 lb)	6 804 kg (15 000 lb)
V8 5.3 L, boîte de vitesses automatique à 8 rapports avec ensemble de remorquage amélioré	3,42	4 899 kg (10 800 lb)	7 575 kg (16 700 lb)
V8 5.3L	3,73	4 899 kg (10 800 lb)	7 575 kg (16 700 lb)
V8 6.2 L – remorque classique	3,23	4 128 kg (9 100 lb)	6 804 kg (15 000 lb)
V8 6.2 L – remorque attelée par col de cygne/sellette	3,23	3 901 kg (8 600 lb)	6 804 kg (15 000 lb)
V8 6.2 L – remorque classique	3,42	5 352 kg (11 800 lb)	8 029 kg (17 700 lb)
V8 6.2 L – remorque attelée par col de cygne/sellette	3,42	4 990 kg (11 000 lb)	8 029 kg (17 700 lb)

Camionnettes de la série 1500/2500/3500 – Conformes à SAE J2807			
Véhicule	Rapport de pont	Poids maximal de la remorque (c)	PNBC (a)
Série 1500 4RM - cabine multiplace, caisse standard			
V8 5.3 L – remorque classique	3,08	2 767 kg (6 100 lb)	5 443 kg (12 000 lb)
V8 5.3 L – remorque attelée par col de cygne/sellette	3,08	2 722 kg (6 000 lb)	5 443 kg (12 000 lb)
V8 5.3 L – remorque classique	3,42	4 128 kg (9 100 lb)	6 804 kg (15 000 lb)
V8 5.3 L – remorque attelée par col de cygne/sellette	3,42	3 674 kg (8 100 lb)	6 804 kg (15 000 lb)
V8 5.3 L – Boîte de vitesses automatique à 8 rapports avec ensemble de remorquage amélioré - Remorque classique	3,42	4 853 kg (10 700 lb)	7 575 kg (16 700 lb)
V8 5.3 L, Boîte de vitesses automatique à 8 rapports avec ensemble de remorquage amélioré – Remorque à col de cygne/sellette	3,42	4 627 kg (10 200 lb)	7 575 kg (16 700 lb)
V8 5.3 L – remorque classique	3,73	4 853 kg (10 700 lb)	7 575 kg (16 700 lb)
V8 5.3 L – remorque attelée par col de cygne/sellette	3,73	4 627 kg (10 200 lb)	7 575 kg (16 700 lb)
V8 6.2 L – remorque classique	3,23	4 082 kg (9 000 lb)	6 804 kg (15 000 lb)

Camionnettes de la série 1500/2500/3500 – Conformes à SAE J2807

Véhicule	Rapport de pont	Poids maximal de la remorque (c)	PNBC (a)
V8 6.2 L – remorque attelée par col de cygne/sellette	3,23	3 629 kg (8 000 lb)	6 804 kg (15 000 lb)
V8 6.2 L – remorque classique	3,42	5 307 kg (11 700 lb)	8 029 kg (17 700 lb)
V8 6.2 L – remorque attelée par col de cygne/sellette	3,42	4 627 kg (10 200 lb)	8 029 kg (17 700 lb)
Série 1500 4RM - cabine multiplace, caisse courte (b)			
V6 4.3L	3,42	3 175 kg (7 000 lb)	5 806 kg (12 800 lb)
V8 5.3L	3,08	2 767 kg (6 100 lb)	5 443 kg (12 000 lb)
V8 5.3L	3,42	4 128 kg (9 100 lb)	6 804 kg (15 000 lb)
V8 5.3 L, boîte de vitesses automatique à 8 rapports avec ensemble de remorquage amélioré	3,42	4 853 kg (10 700 lb)	7 575 kg (16 700 lb)
V8 5.3L	3,73	4 853 kg (10 700 lb)	7 575 kg (16 700 lb)
V8 6.2 L	3,23	4 128 kg (9 100 lb)	6 804 kg (15 000 lb)
V8 6.2 L	3,42	5 307 kg (11 700 lb)	8 029 kg (17 700 lb)
Série 1500 4RM - cabine classique, caisse longue			
V6 4.3 L – remorque classique	3,42	3 357 kg (7 400 lb)	5 806 kg (12 800 lb)

Camionnettes de la série 1500/2500/3500 – Conformes à SAE J2807			
Véhicule	Rapport de pont	Poids maximal de la remorque (c)	PNBC (a)
V6 4.3L – Col de cygne/sellette	3,42	3 311 kg (7,300 lb)	5 806 kg (12 800 lb)
V8 5.3 L – remorque classique	3,08	2 948 kg (6 500 lb)	5 443 kg (12 000 lb)
V8 5.3L – Col de cygne/sellette	3,08	2 903 kg (6 400 lb)	5 443 kg (12 000 lb)
V8 5.3 L – remorque classique	3,42	4 309 kg (9 500 lb)	6 804 kg (15 000 lb)
V8 5.3L – Col de cygne/sellette	3,42	4 264 kg (9 400 lb)	6 804 kg (15 000 lb)
Série 2500 2RM - cabine double, caisse standard			
V8 6.0L	3,73	4 536 kg (10 000 lb)	7 530 kg (16 600 lb)
V8 de 6.0 L remorque standard	4,10	5 897 kg (13 000 lb)	9 571 kg (21 100 lb)
V8 de 6.0 L remorque à sellette d'attelage	4,10	6 577 kg (14 500 lb)	9 571 kg (21 100 lb)
Série 2500 2RM - cabine multiplace, caisse standard			
V8 6.0L	3,73	4 445 kg (9 800 lb)	7 530 kg (16 600 lb)
V8 de 6.0 L remorque standard	4,10	5 897 kg (13 000 lb)	9 571 kg (21 100 lb)
V8 de 6.0 L remorque à sellette d'attelage	4,10	6 486 kg (14 300 lb)	9 571 kg (21 100 lb)
Série 2500 2RM - cabine classique, caisse longue			
V8 6.0L	3,73	4 672 kg (10 300 lb)	7 530 kg (16 600 lb)

Camionnettes de la série 1500/2500/3500 – Conformes à SAE J2807

Véhicule	Rapport de pont	Poids maximal de la remorque (c)	PNBC (a)
V8 6.0L (EFC UB7)	3,73	4 627 kg (10 200 lb)	7 530 kg (16 600 lb)
V8 de 6.0 L remorque standard	4,10	6 577 kg (14 500 lb)	9 571 kg (21 100 lb)
V8 de 6.0 L remorque à sellette d'attelage	4,10	6 713 kg (14 800 lb)	9 571 kg (21 100 lb)
Série 2500 2RM - cabine double, caisse longue			
V8 6.0L	3,73	4 491 kg (9 900 lb)	7 530 kg (16 600 lb)
V8 de 6.0 L remorque standard	4,10	6 532 kg (14 400 lb)	9 571 kg (21 100 lb)
V8 de 6.0 L remorque à sellette d'attelage	4,10	6 532 kg (14 400 lb)	9 571 kg (21 100 lb)
Série 2500 2RM - cabine multiplace, caisse longue			
V8 6.0L	3,73	4 400 kg (9 700 lb)	7 530 kg (16 600 lb)
V8 de 6.0 L remorque standard	4,10	6 486 kg (14 300 lb)	9 571 kg (21 100 lb)
V8 de 6.0 L remorque à sellette d'attelage	4,10	6 441 kg (14 200 lb)	9 571 kg (21 100 lb)
Série 2500 4RM - cabine double, caisse standard			
V8 6.0L	3,73	4 400 kg (9 700 lb)	7 530 kg (16 600 lb)
V8 de 6.0 L remorque standard	4,10	5 897 kg (13 000 lb)	9 571 kg (21 100 lb)

Camionnettes de la série 1500/2500/3500 – Conformes à SAE J2807			
Véhicule	Rapport de pont	Poids maximal de la remorque (c)	PNBC (a)
V8 de 6.0 L remorque à sellette d'attelage	4,10	6 441 kg (14 200 lb)	9 571 kg (21 100 lb)
Série 2500 4RM - cabine multiplace, caisse standard			
V8 6.0L	3,73	4 309 kg (9 500 lb)	7 530 kg (16 600 lb)
V8 de 6.0 L remorque standard	4,10	5 897 kg (13 000 lb)	9 571 kg (21 100 lb)
V8 de 6.0 L remorque à sellette d'attelage	4,10	6 350 kg (14 000 lb)	9 571 kg (21 100 lb)
Série 2500 4RM - cabine classique, caisse longue			
V8 6.0L	3,73	4 536 kg (10 000 lb)	7 530 kg (16 600 lb)
V8 de 6.0 L remorque standard	4,10	6 577 kg (14 500 lb)	9 571 kg (21 100 lb)
V8 de 6.0 L remorque à sellette d'attelage	4,10	6 577 kg (14 500 lb)	9 571 kg (21 100 lb)
Série 2500 4RM - cabine double, caisse longue			
V8 6.0L	3,73	4 354 kg (9 600 lb)	7 530 kg (16 600 lb)
V8 de 6.0 L remorque standard	4,10	6 396 kg (14 100 lb)	9 571 kg (21 100 lb)
V8 de 6.0 L remorque à sellette d'attelage	4,10	6 396 kg (14 100 lb)	9 571 kg (21 100 lb)

Camionnettes de la série 1500/2500/3500 – Conformes à SAE J2807			
Véhicule	Rapport de pont	Poids maximal de la remorque (c)	PNBC (a)
Série 2500 4RM - cabine multiplace, caisse longue			
V8 6.0L	3,73	4 264 kg (9 400 lb)	7 530 kg (16 600 lb)
V8 de 6.0 L remorque standard	4,10	6 305 kg (13 900 lb)	9 571 kg (21 100 lb)
V8 de 6.0 L remorque à sellette d'attelage	4,10	6 305 kg (13 900 lb)	9 571 kg (21 100 lb)
Série 3500 2RM - cabine classique, caisse longue			
V8 de 6.0 L (roues arrière simples)	3,73	4 581 kg (10 100 lb)	7 530 kg (16 600 lb)
V8 de 6.0 L (roues arrière simples)	4,10	6 577 kg (14 500 lb)	9 571 kg (21 100 lb)
6.0 L V8 (doubles roues arrière)	3,73	4 445 kg (9 800 lb)	7 530 kg (16 600 lb)
6.0 L V8 (doubles roues arrière)	4,10	6 486 kg (14 300 lb)	9 571 kg (21 100 lb)
Série 3500 2RM - cabine multiplace, caisse standard			
V8 6.0L	3,73	4 400 kg (9 700 lb)	7 530 kg (16 600 lb)
V8 de 6.0 L remorque standard	4,10	5 897 kg (13 000 lb)	9 571 kg (21 100 lb)
V8 de 6.0 L — remorque à sellette d'attelage	4,10	6 441 kg (14 200 lb)	9 571 kg (21 100 lb)
Série 3500 2RM - cabine double, caisse longue			
V8 de 6.0 L (roues arrière simples)	3,73	4 400 kg (9 700 lb)	7 530 kg (16 600 lb)

Camionnettes de la série 1500/2500/3500 – Conformes à SAE J2807			
Véhicule	Rapport de pont	Poids maximal de la remorque (c)	PNBC (a)
V8 de 6.0 L (roues arrière simples)	4,10	6 441 kg (14 200 lb)	9 571 kg (21 100 lb)
V8 de 6.0L (doubles roues arrière) — remorque à sellette d'attelage	3,73	4 218 kg (9 300 lb)	7 530 kg (16 600 lb)
6.0 L V8 (doubles roues arrière)	4,10	6 260 kg (13 800 lb)	9 571 kg (21 100 lb)
Série 3500 2RM - cabine multiplace, caisse longue			
V8 de 6.0 L (roues arrière simples)	3,73	4 354 kg (9 600 lb)	7 530 kg (16 600 lb)
V8 de 6.0 L (roues arrière simples) — remorque standard	4,10	6 396 kg (14 100 lb)	9 571 kg (21 100 lb)
6.0 L V8 (doubles roues arrière)	3,73	4 173 kg (9 200 lb)	7 530 kg (16 600 lb)
6.0 L V8 (doubles roues arrière)	4,10	6 214 kg (13 700 lb)	9 571 kg (21 100 lb)
Série 3500 4RM - cabine classique, caisse longue			
V8 de 6.0 L (roues arrière simples)	3,73	4 445 kg (9 800 lb)	7 530 kg (16 600 lb)
V8 de 6.0 L (roues arrière simples) — remorque standard	4,10	6 486 kg (14 300 lb)	9 571 kg (21 100 lb)
6.0 L V8 (doubles roues arrière)	3,73	4 264 kg (9 400 lb)	7 530 kg (16 600 lb)
6.0 L V8 (doubles roues arrière)	4,10	6 305 kg (13 900 lb)	9 571 kg (21 100 lb)

370 Conduite et fonctionnement

Camionnettes de la série 1500/2500/3500 – Conformes à SAE J2807			
Véhicule	Rapport de pont	Poids maximal de la remorque (c)	PNBC (a)
Série 3500 4RM - cabine multiplace, caisse standard			
V8 6.0L	3,73	4 264 kg (9 400 lb)	7 530 kg (16 600 lb)
V8 de 6.0 L remorque standard	4,10	5 897 kg (13 000 lb)	9 571 kg (21 100 lb)
V8 de 6.0 L remorque à sellette d'attelage	4,10	6 305 kg (13 900 lb)	9 571 kg (21 100 lb)
Série 3500 4RM - cabine double, caisse longue			
V8 de 6.0 L (roues arrière simples)	3,73	4 264 kg (9 400 lb)	7 530 kg (16 600 lb)
V8 de 6.0 L (roues arrière simples)	4,10	6 305 kg (13 900 lb)	9 571 kg (21 100 lb)
6.0 L V8 (doubles roues arrière)	3,73	4 082 kg (9 000 lb)	7 530 kg (16 600 lb)
6.0 L V8 (doubles roues arrière)	4,10	6 123 kg (13 500 lb)	9 571 kg (21 100 lb)
Série 3500 4RM - cabine multiplace, caisse longue			
V8 de 6.0 L (roues arrière simples)	3,73	4 173 kg (9 200 lb)	7 530 kg (16 600 lb)
V8 de 6.0 L (roues arrière simples) — remorque standard	4,10	6 214 kg (13 700 lb)	9 571 kg (21 100 lb)
6.0 L V8 (doubles roues arrière)	3,73	3 992 kg (8 800 lb)	7 530 kg (16 600 lb)
6.0 L V8 (doubles roues arrière)	4,10	6 033 kg (13 300 lb)	9 571 kg (21 100 lb)

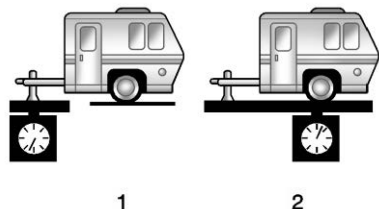
Camionnettes de la série 1500/2500/3500 – Conformes à SAE J2807			
Véhicule	Rapport de pont	Poids maximal de la remorque (c)	PNBC (a)
Série 3600 2RM/4RM - châssis-cabine			
V8 6.0L	3,73	(d)	7 530 kg (16 600 lb)
V8 6.0L	4,10	(d)	9 571 kg (21 100 lb)
(a) Le poids nominal brut combiné (PNBC) est le poids total permis pour un véhicule et sa remorque entièrement chargés, c'est-à-dire avec tous les passagers, le chargement, l'équipement et les éléments de conversion. Le PNBC du véhicule ne devrait pas être dépassé. (b) Ce modèle n'est ni conçu ni prévu pour tracter des remorques à sellette d'attelage ou à cheville d'attelage surbaissée. (c) Pour les véhicules à caisse de camionnette supprimée, choisir un attelage approprié et charger le camion et la remorque dans les limites de poids nominal brut combiné (PNBC), poids nominal brut (PNB) et poids maximal autorisé à l'essieu arrière (PMAE). (d) Le poids maximal de la remorque ne peut être fourni car le poids total du véhicule est inconnu.			

Vous pouvez interroger votre concessionnaire pour obtenir des renseignements ou des conseils sur le remorquage.

Poids au timon

Le poids au timon (1) d'une remorque est très important car c'est également une part du poids du véhicule. Le poids brut du véhicule (PBV) comprend le poids à

vide du véhicule, le poids du chargement et celui des passagers ainsi que le poids au timon. Les options du véhicule, l'équipement, les passagers et le chargement à bord du véhicule réduisent le poids au timon que le véhicule peut supporter, ce qui réduit sa capacité de remorquage.



En général, le poids au timon de la remorque (1) doit être de 10–15 % et le poids sur la sellette sur le pivot d'attelage doit être 15–25 % du poids de la remorque chargée (2). Certaines remorques spécifiques telles que les remorques de bateau sortent de cette plage. Se reporter au manuel d'utilisation de la remorque pour connaître le poids recommandé au timon. Dans tous les cas, ne pas dépasser les charges maximales pour le modèle de véhicule et le type d'attelage.

Série du véhicule	Type d'attelage	Poids au timon maximal
1500	Sellette d'attelage	318 kg (700 lb)
1500	Attelage répartiteur de charge	567 kg (1 250 lb)
2500/3500 caisse standard	Sellette d'attelage ou attelage répartiteur de charge	680 kg (1 500 lb)
2500/3500 caisse longue	Sellette d'attelage ou attelage répartiteur de charge	907 kg (2 000 lb)
2500	Sellette d'attelage et cheville d'attelage surbaissée	1 361 kg (3 000 lb)
3500 roues arrière simples	Sellette d'attelage et cheville d'attelage surbaissée	1 814 kg (4 000 lb)
3500 roues arrière jumelées	Sellette d'attelage et cheville d'attelage surbaissée	2 495 kg (5 500 lb)

Ne pas dépasser le poids de charge sur le timon maximal du véhicule. Choisir une barre d'attache de l'attelage la plus courte possible, de sorte que l'attelage à rotule soit la

plus près possible du véhicule. Cette mesure aidera à réduire l'effet de la charge sur le timon sur le pont arrière.

Le poids nominal de remorquage peut être limité par la capacité du véhicule de porter le poids au timon. Le poids au timon ou le poids de la cheville d'attelage ne doit pas faire dépasser le PNBV (poids nominal brut du véhicule) ou le PNBE arrière (poids nominal brut sur l'essieu arrière). Se reporter à « Poids total reposant sur les pneus du véhicule » plus loin dans cette section.

Une fois la remorque chargée, peser séparément la remorque et ensuite le timon, pour voir si les poids sont appropriés. Si ce n'est pas le cas, on peut remédier à la situation en déplaçant certains articles dans la remorque.

Si un support de chargement est utilisé dans le récepteur d'attelage de la remorque, choisir un support qui place la charge aussi près que possible du véhicule. Le poids total, support compris, ne peut dépasser la moitié du poids total maximum autorisé sur l'attelage pour le véhicule ou 227 kg (500 lb) selon le poids le moins élevé.

Poids total reposant sur les pneus du véhicule

S'assurer que les pneus du véhicule sont gonflés à la pression indiquée sur l'étiquette de conformité apposée sur la colonne centrale ou se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 279. S'assurer ensuite de ne pas dépasser le PNBV, ou le PNBE arrière, avec le véhicule tracteur et la remorque complètement chargés pour le trajet, poids au timon compris. En cas d'utilisation d'un attelage répartiteur de charge, prendre soin de ne pas dépasser le PNBE arrière avant d'installer les barres de torsion.

Poids de la combinaison remorquée

Il est important que la combinaison du véhicule tracteur et de la remorque n'excède aucun des ces poids nominaux – PNBC, PNBV, PNBE arrière, poids maximum de la remorque ou poids au timon. La seule façon de vérifier cela est de peser la combinaison du véhicule

tracteur et de la remorque complètement chargée pour le trajet en obtenant les poids de chacun de ses éléments.

Équipement de remorquage

Attelages

Un équipement d'attelage correct contribue à maintenir le contrôle de la combinaison. De nombreuses remorques peuvent être tractées au moyen d'une sellette d'attelage simplement composé d'un coupleur verrouillé à la boule d'attelage ou d'un œil de dépannage verrouillé à un crochet d'attelage. D'autres remorques peuvent exiger un attelage répartiteur de charge utilisant des barres de torsion pour répartir le poids au timon entre les essieux du véhicule tracteur et de la remorque. Des sellettes d'attelage et des chevilles d'attelage surbaissées peuvent également être utilisées. Se reporter à « Poids au

timon » sous *Traction de remorque*
⇨ 355 pour les limites nominales avec divers types d'attelage.

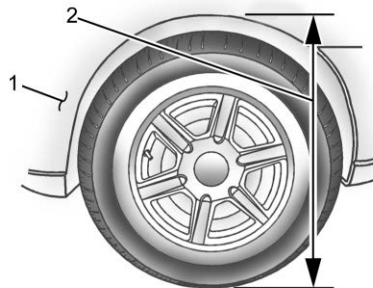
Si un attelage au pare-chocs à marchepied est utilisé, le pare-chocs pourra être endommagé dans des virages serrés. S'assurer d'avoir assez d'espace dans les virages afin d'éviter le contact entre le pare-chocs et la remorque.

Penser à utiliser des dispositifs antiroulis sur toute remorque. Consulter un professionnel du remorquage à propos des dispositifs antiroulis ou se reporter aux recommandations et consignes du fabricant de la remorque.

Attelage répartiteur de charge et réglage

Un attelage répartiteur de charge peut être utile pour certaines remorques. Suivre les directives suivantes pour déterminer si un attelage répartiteur de charge pourrait être utilisé.

Série du véhicule	Poids de la remorque	Utilisation de l'attelage répartiteur de charge	Distribution de l'attelage
1500	Jusqu'à 3 175 kg (7 000 lb)	En option	Se reporter aux recommandations du fabricant de la remorque
1500	Supérieur à 3 175 kg (7 000 lb)	Requis	50%
2500/3500	Jusqu'à 9 080 kg (20 000 lb)	En option	Se reporter aux recommandations du fabricant de la remorque



1. Devant du véhicule
2. Distance de la carrosserie au sol

En utilisant un attelage avec répartition du poids, mesurer la distance (2) entre l'accouplement de remorque et la boule d'attelage. Mesurer à nouveau la hauteur après l'accouplement de la remorque et régler les barres de ressort de manière à ce que la distance (2) soit la plus petite possible à mi-chemin entre les deux mesures.

Remorquage avec sellette d'attelage et cheville d'attelage surbaissée

On peut utiliser des remorques à sellette d'attelage et à cheville d'attelage surbaissée avec de nombreux modèles de camionnettes. Ces remorques déportent un plus grand pourcentage du poids (poids de la sellette ou de la cheville) sur le véhicule tracteur que les remorques ordinaires. Il faut donc

s'assurer que ce poids ne fasse pas en sorte que le véhicule dépasse le PNBE ou le PNBV.

Le poids de la sellette d'attelage ou de la cheville d'attelage surbaissée doit représenter de 15 pour cent à 25% du poids de la remorque jusqu'à un maximum précisé dans le tableau de remorquage applicable au véhicule. Pour obtenir plus d'information, se reporter à la rubrique « Poids de la remorque » sous *Traction de remorque* ➔ 355.

L'attelage doit être placé sur le plancher de caisse de la camionnette, de façon à ce que sa ligne médiane se trouve au-dessus ou légèrement à l'avant de l'essieu arrière. S'assurer de ne pas le placer trop vers l'avant pour éviter qu'il n'entre en contact avec l'arrière de la cabine lors de virages serrés. Cet aspect est particulièrement important lorsqu'il s'agit de camionnettes à boîtes courtes. On peut améliorer cette situation en utilisant des ensembles de sellettes d'attelage multi position et de rallonges de cheville d'attelage.

Il doit y avoir au moins 15 cm (6 po) de dégagement entre le dessus de la boîte de camionnette et le dessous du tablier de remorque qui surplombe la boîte.

Chaînes de sécurité

Toujours fixer des chaînes de sécurité entre le véhicule et la remorque. Croiser ces chaînes sous le timon de la remorque pour empêcher que celui-ci ne heurte la chaussée s'il se sépare de l'attelage. S'adresser au fabricant de l'attelage ou de la remorque pour l'utilisation de chaînes de sécurité. Si la remorque est tractée par un attelage monté sur un pare-chocs à marchepied intégré installé en usine, les chaînes de sécurité peuvent être attachées aux points d'attache du pare-chocs, sinon les chaînes de sécurité doivent être attachées aux points d'attache de la plate-forme d'attelage de remorque. Toujours laisser assez de mou pour pouvoir tourner avec la combinaison. Ne jamais laisser les chaînes de sécurité traîner sur le sol.

Freins de remorque

Une remorque chargée pesant plus de 900 kg (2 000 lb) doit être équipée de son propre système de freinage, avec des freins opérant sur tous les essieux. Un équipement de freinage de remorque conforme à l'exigence CAN3-D313 de l'Association canadienne de normalisation (CSA), ou son équivalent, est recommandé.

Les réglementations nationales et locales peuvent également exiger que la remorque soit dotée de son propre système de freinage si elle est chargée au-delà d'une certaine limite. Ces exigences varient d'un état à l'autre.

Lire et suivre les directives relatives aux freins de remorque afin de pouvoir les poser, les régler et les entretenir adéquatement.

Ne pas percer dans le système de freinage hydraulique du véhicule.

Batterie auxiliaire

La prédisposition de batterie auxiliaire peut être utilisée pour fournir une alimentation électrique à un équipement supplémentaire qui peut être ajouté tel qu'une cellule de camping. Selon l'équipement, ce relais sera du côté conducteur du véhicule, près du centre électrique du compartiment moteur.

Bien suivre les directives de pose qui accompagnent tout matériel électrique posé.

Attention

Laisser l'équipement électrique en fonction pendant de longues périodes déchargera la batterie. Toujours éteindre l'équipement électrique lorsqu'il n'est pas utilisé et ne pas utiliser d'équipement dont l'intensité nominale est supérieure à 30 ampères pour ce que peut fournir la charge de la batterie auxiliaire.

Faisceau de câbles de remorque

Le véhicule est muni de l'un des faisceaux de câblage suivants pour la traction d'une remorque ou le transport d'une cellule de camping amovible.

Faisceau de câblage de base pour remorque

Toutes les camionnettes classiques à double cabine, et à cabine d'équipage disposent d'un faisceau de câblage de remorque à sept fils.

Pour les véhicules non équipés de dispositif de remorquage pour utilisation intensive, le faisceau est fixé au châssis du véhicule derrière le porte-roue de secours. Le faisceau nécessite l'installation d'un connecteur de remorque disponible chez votre concessionnaire.

Pour garantir une connectivité convenable, utiliser uniquement un connecteur rond à sept fils avec bornes à lames plates conforme aux spécifications SAE J2863.

Le faisceau à sept fils comprend les circuits de remorque suivants :

- Vert/violet : feu stop/clignotant du côté droit
- Jaune/gris : feu d'arrêt/clignotant gauche
- Gris/Marron : feux arrière/feux de stationnement
- Vert/Blanc : feux de recul
- Rouge/Vert : alimentation de batterie
- Blanc : masse
- Bleu : frein électrique de remorque

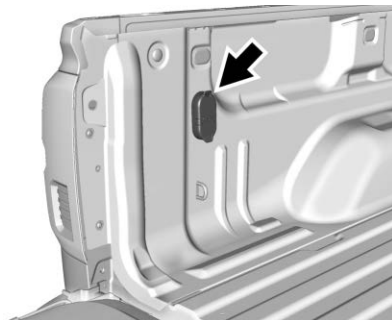
Le fusible du circuit électrique de freinage de la remorque est installé dans le centre électrique sous le capot, mais les fils peuvent ne pas être raccordés. Ils doivent être raccordés par votre concessionnaire ou un centre de services qualifié. Pour commander les freins électriques de remorque, un contrôleur de frein de remorque doit être installé sur le véhicule par votre concessionnaire ou un centre de

services qualifié, voir « Pré-câblage de commande de frein électrique » plus loin dans cette section.

Ensemble de faisceau de câblage de remorque pour service intensif



Pour les véhicules dotés de remorque pour service intensif, le connecteur de faisceau est fixé au pare-chocs.



Pour les véhicules dotés de l'ensemble de remorquage sellette/col-de-cygne, le connecteur de faisceau est fixé contre le plateau de la camionnette, derrière la roue arrière.

Le faisceau à sept fils comprend les circuits de remorque suivants :

- Vert/violet : feu stop/clignotant du côté droit
- Jaune/gris : feu d'arrêt/clignotant gauche
- Gris/Marron : feux arrière/feux de stationnement
- Vert/Blanc : feux de recul

- Rouge/Vert : alimentation de batterie
- Blanc : masse
- Bleu : frein électrique de remorque

Pour améliorer la charge d'une batterie externe (autre que celle du véhicule), appuyer sur le bouton du mode Remorquage/Traction à l'extrémité du levier de vitesses. Si la remorque est trop légère pour ce mode, allumer les phares pour charger la batterie.

Ensemble de câblage pour cellule de camping et semi-remorque

Pour les véhicules dépourvus d'ensemble de sellette/col-de-cygne de remorquage, le faisceau pour cellule de camping à sept fils se trouve sous le pare-chocs arrière, fixé au châssis, près de la traverse arrière. Un connecteur doit être ajouté au faisceau de câblage connecté à la cellule de camping.

Le faisceau contient les circuits suivants pour cellule de camping et remorque :

- Vert/violet : feu stop/clignotant du côté droit
- Jaune/gris : feu d'arrêt/clignotant gauche
- Gris/Marron : feux arrière/feux de stationnement
- Vert/Blanc : feux de recul
- Rouge/Vert : alimentation de batterie
- Blanc : masse
- Bleu : frein électrique de remorque

Si le véhicule est équipé de l'option « Remorquage grande capacité », se reporter à la rubrique « Ensemble de faisceau de câblage grande capacité pour remorque » plus haut dans cette section.

Pré-câblage de commande de frein électrique

Le pré-câblage d'un contrôleur de frein électrique de remorque fait partie du câblage de la remorque du véhicule. Le tableau de bord comprend des câbles coupés à raz, au-dessus de l'ensemble de frein de stationnement, pour brancher le contrôleur de frein électrique de remorque.

Le faisceau de câbles comprend les circuits suivants :

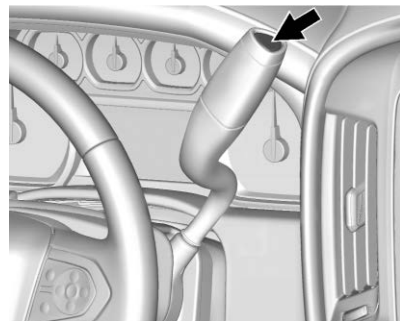
- Bleu : freins électriques de remorque
- Rouge/noir ou rouge/bleu : alimentation batterie
- Blanc/bleu : signal d'application de frein
- Noir : Masse

Veiller à consulter le guide d'utilisation du contrôleur de frein électrique d'après-vente pour déterminer le codage de couleur des fils du contrôleur de frein électrique de remorque. Les

couleurs de fils du contrôleur de frein peuvent être différentes de celles du véhicule.

Le contrôleur de frein électrique de remorque doit être posé par votre concessionnaire ou par un centre de réparation qualifié.

Mode remorquage



Une pression de ce bouton situé à l'extrémité du levier sélecteur active et désactive le mode de remorquage.



Ce témoin du groupe d'instruments s'allume lorsque le mode remorquage est activé.

Le mode de remorquage est une fonction qui permet d'aider au tractage d'une remorque lourde ou d'une charge lourde ou volumineuse. Se reporter à la rubrique *Mode de remorquage* ⇨ 308.

Le mode de remorquage/transport a été conçu de manière à fournir un rendement optimal lorsque le poids combiné du véhicule et de la remorque représente au moins 75 % du poids nominal brut combiné (PNBC) du véhicule. Se reporter à « Poids de la remorque » sous la

rubrique *Traction de remorque*

⇨ 355. Le mode de remorquage/transport est surtout utile dans les conditions de conduite suivantes :

- Lorsque le véhicule tracte une remorque lourde ou transporte une charge lourde ou volumineuse en terrain vallonné.
- Lorsque le véhicule tracte une remorque lourde ou transporte une charge lourde ou volumineuse dans des conditions de circulation comportant des arrêts et des départs fréquents.
- Lorsque le véhicule tracte une remorque lourde ou transporte une charge lourde ou volumineuse sur un terrain de stationnement très fréquenté où il est souhaitable d'améliorer la maîtrise du véhicule à basse vitesse.

L'utilisation du mode remorquage lorsque le véhicule est peu chargé ou qu'il ne tracte pas de remorque ne causera aucun dommage. Cependant, il n'y a aucun avantage

à y recourir quand le véhicule n'est pas chargé. En effet, la sélection de ce mode quand le véhicule est déchargé peut engendrer une sensation désagréable quant au rendement du moteur et aux changements de vitesse et réduire l'économie de carburant. Il est donc recommandé d'utiliser le mode remorquage seulement quand le véhicule tracte une remorque lourde ou transporte une charge lourde ou volumineuse.

Système intégré de commande de frein de remorque

Le véhicule peut être équipé d'un système de commande intégré de frein de remorque (ITBC) pour l'utilisation avec les freins électriques de remorque pour la plupart des freins électriques/hydrauliques de remorque.



Ce pictogramme est sur le panneau de commande de frein de remorque du véhicule équipé du système ITBC (système intégré de commande de frein de remorque). L'alimentation électrique de frein de remorque est basée sur la pression de freinage appliquée par votre système de freinage du véhicule et du type de freins de remorque détecté. Cette alimentation de frein de remorque peut être réglée pour une large gamme de situations de remorquage.

Le système ITBC est intégré au freinage du véhicule, aux freins ABS et au système StabiliTrak. Dans les situations de remorquage qui peuvent activer les freins ABS ou le StabiliTrak, la puissance transmise aux freins de remorque est réglée automatiquement pour minimiser le blocage des roues de remorque.

Ceci ne signifie pas que la remorque soit équipée du système StabiliTrak.

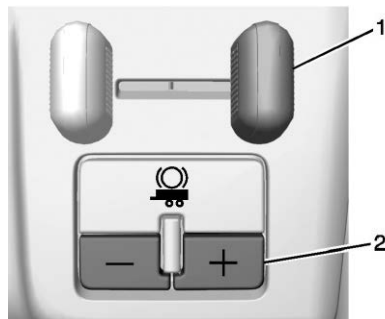
Si les freins du véhicule, les freins ABS ou le StabiliTrak fonctionnent mal, votre système ITBC peut mal fonctionner ou ne pas fonctionner du tout. Tous ces systèmes doivent fonctionner correctement pour un bon fonctionnement du système ITBC.

Le système ITBC est alimenté par le circuit électrique du véhicule. Quand le contact est coupé, le système ITBC est désactivé. Le système ITBC fonctionne complètement quand le commutateur d'allumage est en position ON (en fonction) / RUN (marche).

Avertissement

L'accouplement d'une remorque qui a un système de freinage pneumatique peut entraîner une réduction ou une perte complète de freinage de la remorque. Il peut y avoir une augmentation de la distance de freinage ou une instabilité de la remorque qui pourrait causer des blessures personnelles ou des dommages au véhicule, à la remorque ou à d'autres biens. Utiliser seulement un système ITBC avec des freins électriques ou des freins hydrauliques.

Panneau de commande de frein de remorque



1. Levier manuel d'application du frein de remorque
2. Boutons de réglage de gain de remorque

Le système ITBC est doté d'un panneau de commande sur tableau de bord, à gauche de la colonne de direction. Se reporter à *Tableau de bord* ➔ 6. Ce panneau permet de régler la puissance, appelée gain de remorque, disponible aux freins de la remorque et permet l'application manuelle des freins de la remorque. Le panneau de commande est

utilisé avec l'écran de frein de remorque du centralisateur informatique de bord (CIB) du conducteur pour régler et afficher la puissance délivrée aux freins de la remorque.

Page d'affichage du CIB du frein de remorque

Le système ITBC (système intégré de commande de frein de remorque) affiche des messages dans le CIB.

L'écran indique le réglage du gain de remorque, l'alimentation délivrée aux freins de remorque, la connexion à la remorque et le statut de fonctionnement du système.

Pour afficher la page d'affichage de frein de remorque, adopter l'une des méthodes suivantes :

- Faire défiler les pages de menu du CIB.
- Appuyer sur un bouton de gain de remorque. Si la page d'affichage de frein de remorque ne s'affiche pas, appuyer sur le bouton de gain de remorque

pour rappeler la position actuelle de gain de remorque. Chaque pression et relâchement des boutons de gain modifie la position de gain de remorque.

- Activer le levier d'application manuel du frein de remorque.

TRAILER GAIN (gain de remorque) : cette position peut être réglée de 0,0 à 10,0, que la remorque soit connectée ou non. Pour régler le gain de remorque, appuyer sur l'un des boutons de réglage de gain de remorque. Maintenir enfoncé un bouton de gain pour régler en permanence le gain de remorque. Pour désactiver la sortie vers la remorque, régler le gain de remorque sur 0,0 (zéro).

TRAILER OUTPUT (Sortie de remorque) : ceci s'affiche chaque fois qu'une remorque avec freins électriques est connectée. L'alimentation des freins de remorque est basée sur le freinage de véhicule présent et en rapport avec le réglage du gain de

remorque. La sortie est affichée de 0 à 100% pour chaque nouveau réglage.

La sortie de remorque indiquera « - - - - - » à l'écran de frein de remorque dans les cas suivants :

- Aucune remorque n'est connectée.
- Une remorque sans freins électriques est connectée (aucun message CIB ne s'affichera).
- Une remorque avec freins électriques a été déconnectée (un message CHECK TRAILER WIRING (au sujet de la vérification du câblage de la remorque) s'affiche au CIB).
- Panne de câblage vers le frein de remorque (un message CHECK TRAILER WIRING (vérification du câblage de la remorque) s'affiche également au CIB).
- Le système ITBC ne fonctionne pas suite à une panne. Le message SERVICE TRAILER

BRAKE SYSTEM (réparer le système de frein de remorque) s'affiche également au CIB.

Application manuelle du frein de remorque

Le levier d'application manuelle de frein de remorque est utilisé pour serrer les freins électriques de la remorque indépendamment des freins du véhicule. Faire glisser le levier vers la gauche pour serrer uniquement les freins de remorque. Utiliser ce levier pour régler le gain de remorque afin de régler correctement l'énergie transmise aux freins de remorque.

Les témoins de frein de remorque et du véhicule s'allument chaque fois que les freins du véhicule ou les freins manuels de la remorque sont appliqués.

Méthode de réglage du gain de frein de remorque

Le gain de freinage de remorque doit être établi pour une situation de remorquage précise, et réglé

chaque fois que la charge du véhicule, la remorque ou l'état de la chaussée change.



Avertissement

Les freins de remorque avec gain excessif ou insuffisant peuvent ne pas arrêter le véhicule et la remorque comme prévu en causant une collision. Toujours respecter les consignes pour régler le gain de remorque afin d'obtenir un rendement correct d'arrêt de remorque.

Adopter la méthode suivante pour régler le gain du freinage de la remorque dans les diverses situations :

1. Conduire le véhicule avec la remorque attachée sur un sol horizontal représentatif de la situation de remorquage et sans circulation à environ 32 à 40 km/h (20 à 25 mi/h) et appliquer complètement le levier manuel de frein de remorque.

Le réglage du gain de freinage de remorque à des vitesses inférieures de 32 à 40 km/h (20 à 25 mi/h) peut entraîner un réglage incorrect du gain.

2. Régler le gain du freinage de remorque, en utilisant les boutons de réglage de remorque immédiatement sous le point de blocage des roues de remorque, indiqué par du bruit au niveau des roues de la remorque ou de la fumée se dégageant des pneus en cas de blocage des roues de la remorque.

Le blocage des roues de remorque ne peut se produire en cas de traction d'une remorque lourdement chargée. Dans ce cas, régler le gain du freinage de la remorque à la position la plus élevée admissible pour la situation de remorquage.

3. Régler à nouveau le freinage de remorque chaque fois que la charge du véhicule, la charge de la remorque ou l'état de la chaussée change ou si vous constatez un blocage des roues de la remorque à un moment quelconque du remorquage.

Autres messages du CIB relatifs à l'ITBC

Outre l'affichage des messages TRAILER GAIN (gain de remorque) et TRAILER OUTPUT (sortie de remorque) au CIB, la connexion de la remorque et le statut du système ITBC sont affichés au CIB.

TRAILER CONNECTED (remorque connectée) : Ce message s'affiche brièvement quand une remorque avec freins électriques est connectée la première fois au véhicule. Ce message s'efface automatiquement après 10 secondes. Ce message peut être acquitté avant qu'il ne s'éteigne automatiquement.

CHECK TRAILER WIRING (vérifier le câblage de la remorque) – Ce message s'affiche dans les cas suivants :

- Le système ITBC commence par déterminer la connexion à une remorque avec freins électriques, ensuite le faisceau de remorque est débranché du véhicule.

Si la déconnexion se produit quand le véhicule est arrêté, ce message s'éteint automatiquement après 30 secondes. Ce message sera également éteint s'il est reconnu ou si le câble de remorque est reconnecté.

Si la déconnexion se produit alors que le véhicule est en mouvement, ce message continue jusqu'à ce que le contact est coupé. Ce message sera également éteint s'il est reconnu ou si le câble de remorque est reconnecté.

- Il existe une panne dans le câblage vers le frein électrique de remorque. Ce message reste affiché aussi longtemps que la panne électrique du câblage de remorque subsiste. Ce message sera également éteint s'il est reconnu.

Pour déterminer si la panne électrique concerne le côté véhicule ou le côté remorque de la connexion du faisceau de câblage de la remorque :

1. Débrancher du véhicule le faisceau de câblage de la remorque.
2. Couper le contact.
3. Attendre dix secondes, puis remplacer le commutateur d'allumage en position RUN (marche).
4. Si le message CHECK TRAILER WIRING (vérifier le câblage de la remorque) s'affiche à nouveau, la panne électrique concerne le côté véhicule.

Si le message CHECK TRAILER WIRING (vérifier le câblage de la remorque) réapparaît uniquement au moment de connecter le faisceau de câblage de la remorque au véhicule, la panne électrique concerne le côté remorque.

SERVICE TRAILER BRAKE SYSTEM (réparer le système de frein de remorque) : ce message s'affiche en cas de problème du système ITBC. Si ce message se poursuit pendant plusieurs cycles d'allumage, il existe un problème du système ITBC. Le véhicule doit être réparé.

Si ou le message CHECK TRAILER WIRING (vérifier câblage de la remorque) ou le message SERVICE TRAILER BRAKE SYSTEM (vérifier système de freinage de la remorque) s'affiche pendant un trajet, le dispositif ITBC ne peut pas être pleinement fonctionnel ou peut ne pas fonctionner du tout. Dès que la circulation le permet ranger le véhicule sur le côté de la route et

couper le contact. Vérifier la connexion du câblage à la remorque et remettre le contact. Si l'un des messages s'affiche à nouveau, cela signifie que le véhicule ou la remorque a besoin d'être réparé.

Un concessionnaire GM peut diagnostiquer et réparer la remorque. Cependant, ces interventions ne sont pas couvertes par la garantie GM. Contacter votre concessionnaire de la remorque pour vous informer au sujet des réparations et de la garantie concernant la remorque.

Commande de roulis de remorque

Les véhicules équipés du StabiliTrak (contrôle de stabilité électronique) sont dotés d'un dispositif anti-louvoisement de la remorque (TSC). Le louvoisement de la remorque représente le déplacement bilatéral fortuit d'une remorque tractée. Si le véhicule tracte une remorque et que le TSC détecte un accroissement du

louvoiement, les freins du véhicule sont serrés sélectivement sur chaque roue, afin d'assister la réduction du louvoiement excessif de la remorque. Si le véhicule est équipé du système intégré de commande des freins de remorque (ITBC) et que la remorque dispose du système d'activation électrique des freins, le StabiliTrak peut aussi serrer les freins de la remorque.

Si le TSC est activé, le témoin du système antipatinage (TCS)/StabiliTrak clignote sur le groupe d'instruments. La vitesse du véhicule doit être réduite. Si le louvoiement de la remorque persiste, le StabiliTrak peut réduire le couple du moteur pour aider à ralentir le véhicule. Se reporter à *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ 324.



Avertissement

Quand bien même le véhicule est équipé du TSC, le louvoiement de la remorque peut provoquer une

(Suite)

Avertissement (Suite)

perte de contrôle du véhicule et un accident. Si un louvoiement excessif de la remorque est détecté, ralentir à une vitesse de sécurité. Vérifier le véhicule et la remorque pour corriger les causes possible. Celles-ci peuvent inclure une mauvaise répartition ou une surcharge de la remorque, une cargaison non arrimée, une mauvaise configuration de l'attelage, une vitesse excessive de l'ensemble véhicule-remorque ou des pneus mal gonflés ou incorrects sur le véhicule ou la remorque. Se reporter à *Équipement de remorquage* ⇨ 373 pour les caractéristiques nominales de la remorque et les recommandations d'installation de l'attelage.

L'ajout d'accessoires autres que ceux du concessionnaire peut avoir un impact négatif sur les

performances du véhicule. Se reporter à *Accessoires et modifications* ⇨ 395.

Dispositifs de commande antiroulis électronique de remorque

Certaines remorques peuvent être équipées d'un dispositif électronique conçu pour réduire ou contrôler l'antiroulis de la remorque. Les fabricants d'équipement d'après-vente proposent également des dispositifs similaires qui se raccordent aux câbles entre la remorque et le véhicule. Ces dispositifs peuvent perturber le frein de remorque du véhicule ou d'autres systèmes, dont les systèmes antiroulis intégrés, selon l'équipement. Des messages concernant les branchements de la remorque ou les freins de remorque peuvent s'afficher sur le centralisateur informatique de bord (CIB). L'effet que peuvent produire ces dispositifs sur la maniabilité du véhicule ou les performances du frein de remorque n'est pas connu.

 Avertissement

L'usage de dispositifs de commande antiroulis électronique de remorque peut entraîner une baisse des performances du frein de remorque, une perte des freins de remorque ou d'autres dysfonctionnements, et peut provoquer un accident. Vous ou d'autres personnes pourraient vous blesser ou être tués. Avant d'utiliser l'un de ces dispositifs :

- Demander au fabricant du dispositif ou de la remorque si la compatibilité du dispositif avec la fabrication, le modèle et l'année du véhicule a été rigoureusement testée, ainsi que l'équipement en option monté sur le véhicule.
- Avant de rouler sur des routes à grande circulation, vérifier si les freins de remorque fonctionnent

(Suite)

Avertissement (Suite)

correctement. Conduire le véhicule avec la remorque attelée sur une route plane à faible circulation, à environ 32 à 40 km/h (20-25 mi/h) et actionner complètement le levier manuel de frein de remorque. Vérifier également que les feux d'arrêt de remorque et autres feux fonctionnent correctement.

- Si les freins de remorque ne fonctionnent pas toujours correctement, ou si un message du CIB signale des problèmes de connexion de la remorque ou des freins de remorque, amener prudemment le véhicule sur le bas-côté lorsque les conditions de circulation le permettent.

Conversions et compléments**Équipement électrique complémentaire** **Avertissement**

Le connecteur de liaison de données (DLC) sert à l'entretien du véhicule et aux essais d'inspection/de maintenance des émissions. Se reporter à *Témoin d'anomalie (Témoin de vérification du moteur)* ⇨ 173. Un dispositif raccordé au DLC, comme un dispositif de parc après-vente ou de suivi du comportement du conducteur, peut perturber les systèmes du véhicule. Ceci peut affecter le fonctionnement du véhicule et provoquer un accident. Ces dispositifs peuvent également accéder aux informations enregistrées dans les systèmes du véhicule.

Attention

Certains équipements électriques peuvent endommager le véhicule ou entraîner la défaillance d'un composant. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Toujours vérifier auprès du concessionnaire avant d'ajouter de l'équipement électrique.

Un équipement après-vente peut décharger la batterie 12 V même si votre véhicule ne fonctionne pas.

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Avant de l'équiper d'autres appareils électriques, se reporter à *Réparation de véhicule équipé de sac gonflable* ⇨ 105 et *Ajout d'équipement au véhicule équipé de sac gonflable* ⇨ 105.

Pour obtenir plus d'informations sur le câblage des commutateurs auxiliaires, consulter www.gmupfitter.com ou contacter votre concessionnaire.

Ajout d'un chasse-neige ou de tout équipement similaire

Attention

Ne pas dépasser 72 km/h (45 mi/h) avec un chasse-neige monté sur le véhicule. Le véhicule risque de surchauffer et d'être endommagé.

Avant d'installer un chasse-neige sur le véhicule, suivre ces directives :

Attention

Si le véhicule ne dispose pas du système optionnel d'installation de chasse-neige, EFC VYU, le fait d'ajouter un chasse-neige pourrait endommager le véhicule, et les frais de réparation ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule. À moins que

(Suite)

Attention (Suite)

le véhicule n'ait été construit dans l'objectif de transporter un chasse-neige, ne pas en ajouter un au véhicule. Si le véhicule est doté de l'EFC VYU, alors la charge utile que le véhicule peut transporter sera réduite lorsqu'un chasse-neige est installé. Le véhicule peut être endommagé si les PMAE avant et arrière ou le poids nominal brut du véhicule (PNBV) sont dépassés.

Le chasse-neige que peut supporter le véhicule dépend de beaucoup de choses, notamment :

- Des options installées sur le véhicule et de leur poids.
- La charge et le nombre de passagers à transporter.
- Du poids des articles ajoutés au véhicule, comme un coffre à outils ou un capot de caisse.

- Le poids total de tout chargement additionnel à transporter.

Par exemple, si le chasse-neige pèse 318 kg (700 lb), le poids total de tous les occupants et du chargement à l'intérieur de la cabine ne doit pas excéder 135 kg (300 lb). Cela signifie qu'il ne vous est possible de transporter qu'un seul passager. Même ce passager pourrait être de trop si le poids d'autres équipements s'ajoute déjà à celui du véhicule.

Pour adapter un chasse-neige en toute sécurité sur le véhicule :

- Suivre toutes les instructions du fabricant de chasse-neige relatives à l'adaptation sur le véhicule et au fonctionnement du chasse-neige.
- Avec un chasse-neige monté, la lame peut bloquer le flux d'air vers le radiateur et la jauge de température du liquide de refroidissement du moteur peut donc montrer à une température plus élevée que pendant la

conduite sans chasse-neige. Cette augmentation de température pouvant être proportionnelle à l'augmentation de vitesse du véhicule, cela peut entraîner une surchauffe du liquide de refroidissement du moteur à des vitesses supérieures à 72 km (45 mi/h).

- Pour augmenter le flux d'air, déplacer la position de la lame du chasse-neige.
- Si le véhicule est conduit à une vitesse dépassant 24 km (15 mi/h), décaler angulairement la position de la lame.
- S'assurer que le poids sur les essieux avant et arrière ne dépasse pas la charge maximale de chacun des essieux.
- En ce qui concerne l'essieu avant, pour transporter des passagers ou des charges supplémentaires, il faut placer un contrepoids d'équilibrage approprié en arrière de l'essieu

arrière. Le contrepoids doit être fermement attaché afin qu'il ne se déplace pas durant le trajet.

- Il peut être nécessaire d'ajouter du contrepoids à l'arrière du véhicule afin d'assurer une bonne répartition de la charge, même si le poids supporté par l'essieu avant ne dépasse pas la charge limite permise pour ce dernier.
- Le fabricant ou l'installateur du chasse-neige peut aider à déterminer le poids du ballast arrière requis, en vue de s'assurer que la combinaison chasse-neige/véhicule n'excède pas le PNBV, le PNBE avant et arrière et le ratio de répartition de poids avant et arrière.
- Le poids total du véhicule ne doit pas dépasser le poids nominal brut du véhicule.

La capacité de réserve de l'essieu avant est égale à la différence entre le poids technique maximal sous essieu (PTMSE) et le poids de l'essieu avant du véhicule dont le

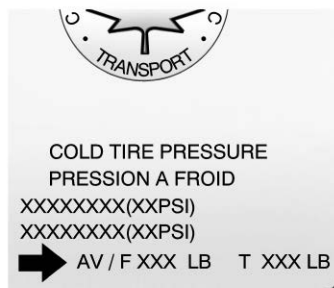
réservoir de carburant est plein et qui transporte le nombre de passagers maximal. Il s'agit du poids qui peut être ajouté sur l'essieu avant, avant d'atteindre le PMAE avant.

: TRUCK

COLD TIRE PRESSURE
XXXKPA(XXPSI)
XXXKPA(XXPSI)

E INFORMATION ➔ F XXX LB
T XXXX LB

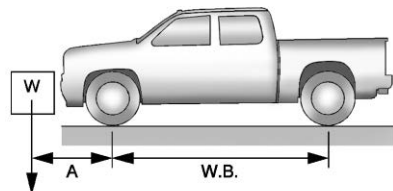
États-Unis



Canada

La capacité de réserve de l'essieu avant du véhicule est mentionnée dans le coin inférieur droit de l'étiquette de conformité/pneus.

Pour calculer le poids que tout accessoire avant, comme un chasse-neige, ajoute à l'essieu avant, utiliser cette formule :



$(W \times (A + W. B.)) / W.B. =$ poids ajouté par l'accessoire sur l'essieu avant.

Où :

W = poids de l'accessoire ajouté

A = distance de l'accessoire à l'avant de l'essieu avant

W. B. = empattement du véhicule

Par exemple, l'installation d'un chasse-neige de 318 kg (700 lb) ajoute en réalité plus de 318 kg (700 lb) sur l'essieu avant. En utilisant la formule, si le chasse-neige est positionné à

122 cm (4 pi) devant l'essieu avant et l'empattement mesure 305 cm (10 pi), alors :

W = 318 kg (700 lb)

A = 122 cm (4 pi)

W. B. = 305 cm (10 pi)

$(W \times (A + W. B.) / W. B.) = (318 \times (122 + 305)) / 305 = 445$ kilogrammes (980 livres)

Cela signifie que si la capacité de réserve de l'essieu avant est supérieure à 445 kg (980 lb), le chasse-neige pourrait être ajouté sans excéder le PTMSE avant.

Un équipement plus lourd peut être ajouté à l'avant du véhicule si un chargement plus léger ou moins de passagers sont transportés, ou en positionnant le chargement vers l'arrière du véhicule. Cela réduit la charge exercée sur l'avant du véhicule. Toutefois, le PTMSE avant, le PTMSE arrière et le poids nominal brut du véhicule (PNBV) ne doivent jamais être excédés.



Avertissement

Sur certains véhicules sur lesquels un équipement tel qu'un chasse-neige est monté à l'avant, il est possible que l'essieu avant soit chargé jusqu'à atteindre le poids technique maximal sous essieu (PTMSE), mais que le poids sous l'essieu arrière demeure insuffisant et compromette alors la performance du système de freinage. Si les freins ne peuvent pas fonctionner correctement, le véhicule risque un accident. Les recommandations du fabricant de chasse-neige ou de l'installateur relatives au ballast arrière doivent toujours être respectées afin d'assurer une répartition des masses (%) appropriée entre l'essieu avant et arrière. Le maintien d'une répartition des masses avant et arrière appropriée est nécessaire pour que le système de freinage opère dans les meilleures conditions.

La capacité de réserve totale du véhicule est la différence entre le poids nominal brut du véhicule (PNBV) et le poids du camion lorsqu'il est rempli de passagers et que le réservoir est plein de carburant. C'est le poids que vous pouvez ajouter au véhicule avant d'atteindre le PNBV. Les chiffres représentant la capacité de réserve doivent servir de repère lorsque vous faites la sélection d'un équipement ou d'une charge que vous désirez monter sur le camion. Si vous n'êtes pas certain du poids avant ou arrière ou du poids total du véhicule, aller à un poste de pesage et en faire la vérification. Votre concessionnaire peut aussi vous aider à ce sujet.

La capacité totale de réserve du véhicule est mentionnée dans le coin inférieur droit de l'étiquette de conformité/pneus, comme indiqué précédemment.

Voir son concessionnaire pour obtenir des conseils et des renseignements supplémentaires en ce qui a trait à l'utilisation d'un

chasse-neige sur le véhicule. Se reporter également à la rubrique *Limites de charge du véhicule* ⇨ 279.

Dispositions pour la lampe d'urgence de toit du véhicule

Les véhicules munis d'un groupe spécial de pré-équipement pour chasse-neige (EFC VYU) sont également dotés d'un groupe de dispositions pour lampe d'urgence de toit (EFC TRW). Le câblage de la lampe d'urgence de toit se trouve dans la console de pavillon. Pour connaître l'emplacement de l'interrupteur, se reporter à la rubrique *Toit auxiliaire-fixé à la lampe* ⇨ 208.

Conversion d'une camionnette à un châssis-cabine

Nous sommes conscients du fait que certains propriétaires de véhicules pourraient vouloir enlever la caisse de camionnette et la remplacer par une structure de genre commercial ou récréatif. Les

propriétaires doivent réaliser qu'il y a des différences de construction de châssis entre la camionnette avec cabine et celle dépourvue de caisse, et que cela peut affecter la sécurité. Les éléments nécessaires à la conversion d'une camionnette, de manière à permettre de lui adapter sans danger une structure spéciale, doivent être installés par un carrossier-constructeur.

Entretien du véhicule

Généralités

Information générale	395
Avertissement sur proposition 65 - Californie	395
Exigences en matière de matériaux au perchlorate - Californie	395
Accessoires et modifications	395

Vérifications du véhicule

Entretien par le propriétaire ...	396
Capot	397
Aperçu du compartiment moteur	398
Huile à moteur	403
Indicateur d'usure d'huile à moteur	407
Liquide de boîte de vitesses automatique (Boîte de vitesses à six rapports)	408
Liquide de boîte de vitesses automatique (Boîte de vitesses à 8 rapports)	411

Liquide de boîte de vitesse manuelle	412
Embrayage à commande hydraulique	412
Filtre à air du moteur	413
Système de refroidissement	414
Surchauffe du moteur	419
Mode de fonctionnement de protection du moteur surchauffé	421
Ventilateur de moteur	421
Liquide de direction assistée (Série 1500)	422
Liquide de direction assistée (Séries 2500/3500)	422
Liquide lave-glace	423
Freins	424
huile frein	425
Batterie - Amérique du Nord	426
Quatre roues motrices	427
Essieu avant	428
Essieu arrière	429
Système de réduction du bruit	430
Vérification de contacteur de démarreur	432

Vérification de fonction de commande de verrouillage de changement de vitesse de boîte automatique	432
Vérification du verrouillage de la boîte de vitesses à l'allumage	433
Vérification du mécanisme de frein de stationnement et de stationnement (P)	433
Remplacement de lame d'essuie-glace	434
Remplacement de pare-brise	434
Vérin(s) à gaz	434

Réglage de la portée des phares

Réglage de la portée des phares	436

Remplacement d'ampoules

Remplacement d'ampoules ...	436
Ampoules à halogène	436
Éclairage à haute intensité ...	436
Éclairage de DEL	436
Phares, clignotants avant, feux de gabarit et feux de stationnement	437
Phares antibrouillard	438

Feux arrière (Modèles châssis-cabine)	438
Feux arrière, clignotants, feux d'arrêt et feux de recul	438
Feu d'arrêt central surélevé et éclairage du compartiment utilitaire	440
Réseau électrique	
Dispositifs et câblage haute tension	440
Surcharge de système électrique	440
Fusibles et disjoncteurs	441
Bloc-fusibles de compartiment moteur	441
Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments (Droit)	446
Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments (Gauche)	447
Roues et pneus	
Pneus	450
Pneus toutes saisons	451
Pneus d'hiver	451
Pneus taille mi-basse	452
Pneus tout-terrain	452
Étiquette sur paroi latérale du pneu	452
Désignations des pneus	456

Terminologie et définitions de pneu	457
Pression des pneus	460
Pression des pneus pour le fonctionnement haute vitesse	462
Système de surveillance de la pression des pneus	462
Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu	464
Inspection des pneus	468
Permutation des pneus	469
Quand faut-il remplacer les pneus?	472
Achat de pneus neufs	473
Pneus et roues de dimensions variées	475
Classification uniforme de la qualité des pneus	475
Réglage de la géométrie et équilibrage des pneus	477
Remplacement de roue	478
Chaînes à neige	479
Au cas d'un pneu à plat	480
Changement de pneu	482
Pneu de secours pleine dimension	492

Démarrage avec batterie auxiliaire

Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord	494

Remorquage du véhicule

Remorquage du véhicule	499
Remorquage d'un véhicule récréatif	499

Entretien de l'apparence

Soin extérieur	505
Soin intérieur	512
Tapis de plancher	515

Généralités

Information générale

Pour tous vos besoins d'entretien et de pièces, s'adresser à votre concessionnaire. Celui-ci vous fournira des pièces GM d'origine et vous bénéficiez de l'assistance de personnes formées et soutenues par GM.

Les pièces d'origine GM portent l'une de ces marques :

ACDelco

Genuine  **Parts**

 **Accessories**

Avertissement sur proposition 65 - Californie



Avertissement

La plupart des véhicules, y compris celui-ci, ainsi que plusieurs de ses pièces de rechange et fluides, comportent et/ou émettent des produits ou émanations chimiques dont il a été prouvé en Californie qu'ils peuvent provoquer le cancer, des anomalies congénitales ou des troubles des fonctions reproductrices. L'échappement du moteur, ainsi que de nombreux systèmes et pièces, de nombreux liquides et certains sous-produits dus à l'usure des composants contiennent et/ou émettent ces produits chimiques. Pour plus d'information, consulter le site www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.

Voir *Batterie - Amérique du Nord* ⇨ 426 et *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ 494 ainsi que la quatrième de couverture.

Exigences en matière de matériaux au perchlorate - Californie

Certains types d'équipements automobiles, tels que les déclencheurs de sacs gonflables, les prétendeurs de ceintures de sécurité et les piles au lithium des émetteurs de télédéverrouillage, peuvent contenir du perchlorate. Des précautions de manipulation spéciales sont requises. Pour de plus amples informations, consulter le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Accessoires et modifications

L'ajout d'accessoires autres que ceux de concessionnaire ou les modifications du véhicule peuvent affecter les performances et la

sécurité du véhicule, notamment, le sac gonflable, le freinage, la stabilité, la conduite et la maniabilité, les systèmes d'émissions, l'aérodynamisme, la durabilité et les systèmes électroniques tels que les freins antiblocage, la commande de traction asservie et la commande de stabilité. Ces accessoires ou modifications pourraient même entraîner des dysfonctionnements ou des dommages qui ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Les dommages aux composants de suspension du véhicule causés par la modification de la hauteur de ce dernier au-delà des paramètres d'usine ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Les dommages aux composants du véhicule résultant de modifications ou de l'installation ou de l'utilisation de pièces non certifiées par GM, y compris des modifications de modules de commande ou de logiciels, ne sont pas couverts par

la garantie du véhicule et peuvent affecter la couverture de garantie restante des pièces en cause.

Les accessoires GM sont conçus pour compléter et fonctionner avec les autres systèmes du véhicule. Se reporter à votre concessionnaire pour faire installer les accessoires GM d'origine par un technicien du concessionnaire.

Se reporter également à *Ajout d'équipement au véhicule équipé de sac gonflable* ➔ 105.

Vérifications du véhicule

Entretien par le propriétaire



Avertissement

Il peut être dangereux de travailler sur votre véhicule si vous ne disposez pas de la connaissance, du manuel d'atelier, des outils ou des pièces adéquats. Toujours suivre les procédures du guide du propriétaire et consulter le manuel d'entretien de votre véhicule avant tout travail d'entretien.

Si vous effectuez vous-même certains opérations d'entretien, utiliser le manuel d'entretien correct. Il vous renseignera beaucoup plus sur l'entretien de votre véhicule que ce guide. Pour commander le manuel d'entretien correct, se

reporter à *Renseignements sur la commande de guides de réparation* ⇨ 551.

Le véhicule est équipé d'un système de sacs gonflables. Avant d'essayer d'effectuer vous-même l'entretien sur le véhicule, se reporter à *Réparation de véhicule équipé de sac gonflable* ⇨ 105.

Garder tous les reçus des pièces et noter le kilométrage et la date de chaque opération d'entretien. Se reporter à la rubrique *Dossiers de maintenance* ⇨ 533.

Attention

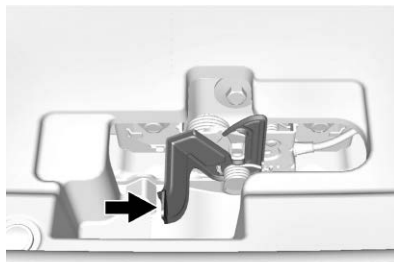
Même une faible contamination peut causer des dommages aux systèmes du véhicule. Éviter que des contaminants entre en contact avec des liquides, des bouchons de réservoir ou des jauges de niveau.

Capot

Pour lever le capot :



1. Tirer sur la poignée comportant ce symbole. Elle est située à l'intérieur du véhicule, sous du volant.

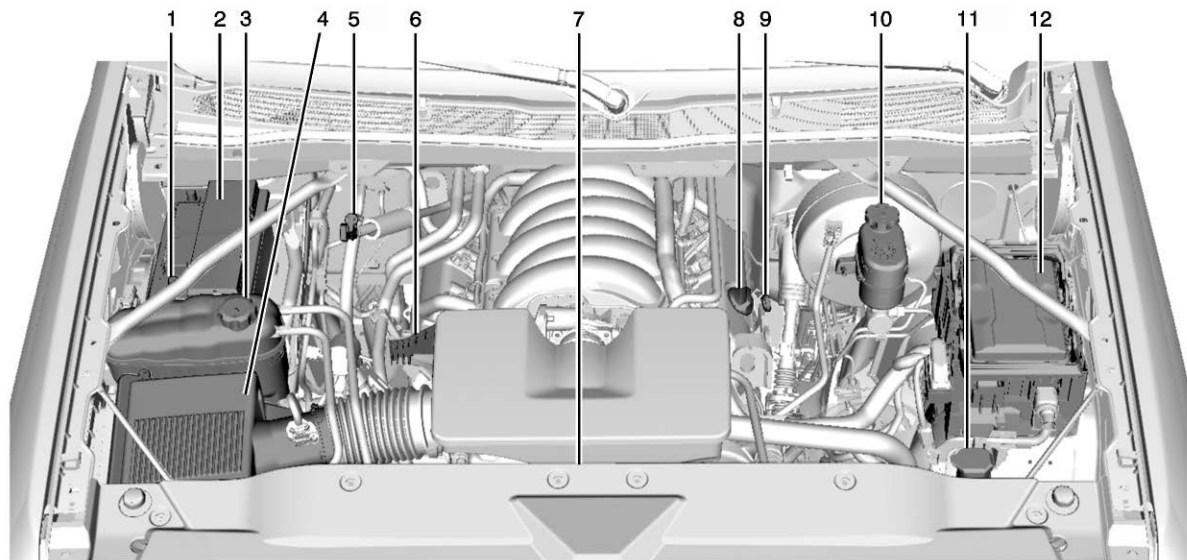


2. Passer devant le véhicule pour trouver le relâchement secondaire du capot. La

manette se trouve sur le bord avant du capot, près du centre. Appuyer sur la manette vers la droite tout en levant le capot.

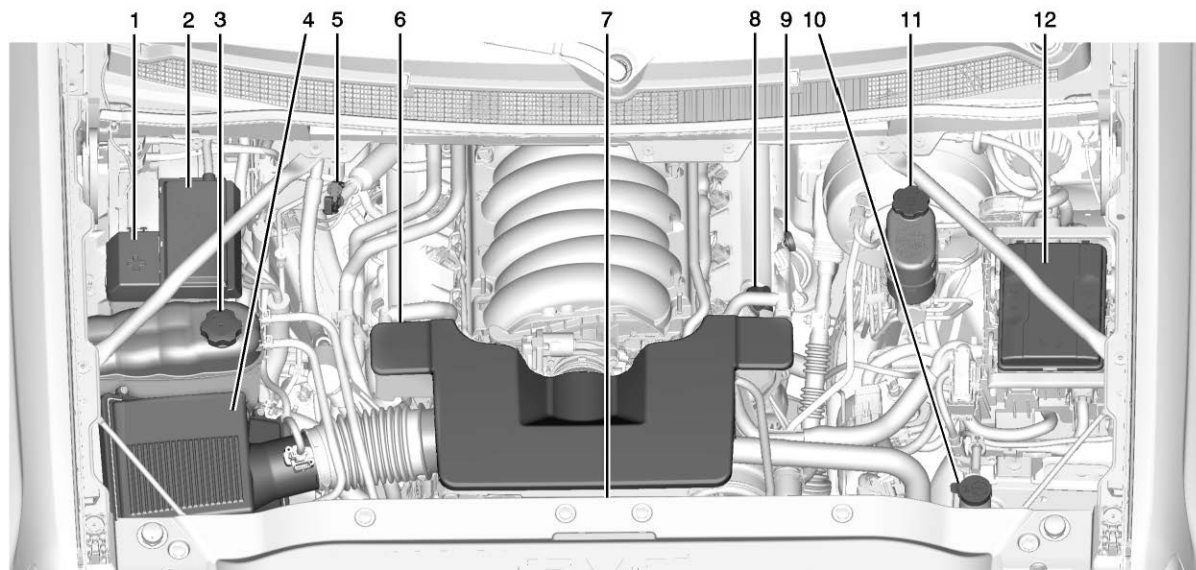
Avant de fermer le capot, vérifier si tous les bouchons de remplissage sont serrés. Ensuite, abaisser le capot jusqu'à 15 cm (6 po) de la position fermée, faire une pause puis pousser le centre avant du capot fermement vers le bas pour le fermer.

Aperçu du compartiment moteur



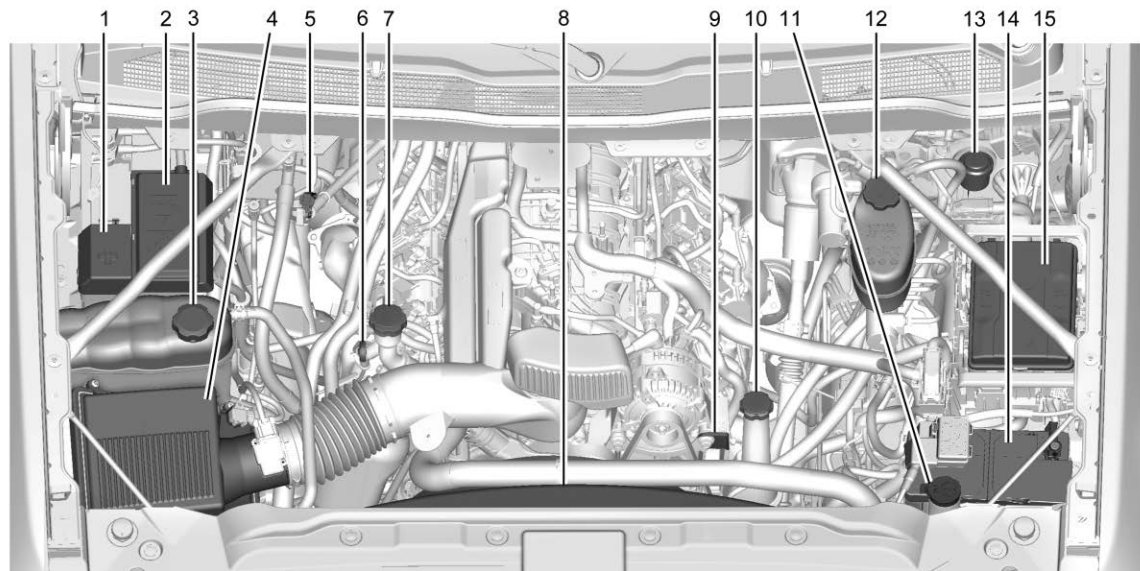
Moteur V6 de 4.3L

1. Borne positive (+). Se reporter à <i>Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord</i> ⇨ 494. 2. <i>Batterie - Amérique du Nord</i> ⇨ 426. 3. Réservoir d'expansion du liquide de refroidissement et bouchon de radiateur. Se reporter à <i>Système de refroidissement</i> ⇨ 414. 4. <i>Filtre à air du moteur</i> ⇨ 413. 5. Jauge de boîte de vitesses automatique (option). Se reporter à la description de la vérification du liquide de la boîte de vitesses automatique, sous <i>Liquide de boîte de vitesses automatique (Boîte de vitesses à six rapports)</i> ⇨ 408 ou <i>Liquide de boîte de vitesses automatique (Boîte de vitesses à 8 rapports)</i> ⇨ 411. 6. Localisation négative (-) à distance. Se reporter à <i>Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord</i> ⇨ 494.	7. Ventilateurs de refroidissement du moteur (non visibles). Se reporter à la rubrique <i>Système de refroidissement</i> ⇨ 414. 8. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Se reporter à « Quand ajouter de l'huile moteur » sous <i>Huile à moteur</i> ⇨ 403. 9. Jauge d'huile moteur. Se reporter à « Vérification de l'huile moteur » sous <i>Huile à moteur</i> ⇨ 403. 10. Réservoir de liquide pour freins. Se reporter à la rubrique <i>huile frein</i> ⇨ 425. 11. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à « Ajout de liquide de lave-glace » sous <i>Liquide lave-glace</i> ⇨ 423. 12. <i>Bloc-fusibles de compartiment moteur</i> ⇨ 441.



Moteur 5.3 L V8 illustré, moteur 6.2 L V8 similaire

1. Borne positive (+). Se reporter à <i>Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord</i> ⇨ 494. 2. <i>Batterie - Amérique du Nord</i> ⇨ 426. 3. Réservoir d'expansion du liquide de refroidissement et bouchon de radiateur. Se reporter à <i>Système de refroidissement</i> ⇨ 414. 4. <i>Filtre à air du moteur</i> ⇨ 413. 5. Jauge de boîte de vitesses automatique (option). Se reporter à la description de la vérification du liquide de la boîte de vitesses automatique, sous <i>Liquide de boîte de vitesses automatique (Boîte de vitesses à six rapports)</i> ⇨ 408 ou <i>Liquide de boîte de vitesses automatique (Boîte de vitesses à 8 rapports)</i> ⇨ 411. 6. Localisation négative (-) à distance (non visible). Se reporter à <i>Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord</i> ⇨ 494.	7. Ventilateurs de refroidissement du moteur (non visibles). Se reporter à la rubrique <i>Système de refroidissement</i> ⇨ 414. 8. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Se reporter à « Quand ajouter de l'huile moteur » sous <i>Huile à moteur</i> ⇨ 403. 9. Jauge d'huile moteur. Se reporter à « Vérification de l'huile moteur » sous <i>Huile à moteur</i> ⇨ 403. 10. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à « Ajout de liquide de lave-glace » sous <i>Liquide lave-glace</i> ⇨ 423. 11. Réservoir de liquide pour freins. Se reporter à la rubrique <i>huile frein</i> ⇨ 425. 12. <i>Bloc-fusibles de compartiment moteur</i> ⇨ 441.



Moteur 6.0L V8

1. Borne positive (+). Se reporter à <i>Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord</i> ⇨ 494. 2. <i>Batterie - Amérique du Nord</i> ⇨ 426. 3. Réservoir d'expansion du liquide de refroidissement et bouchon de radiateur. Se reporter à <i>Système de refroidissement</i> ⇨ 414. 4. <i>Filtre à air du moteur</i> ⇨ 413. 5. Jauge de boîte de vitesses automatique (option). Se reporter à la description de la vérification du liquide de la boîte de vitesses automatique, sous <i>Liquide de boîte de vitesses automatique (Boîte de vitesses à six rapports)</i> ⇨ 408 ou <i>Liquide de boîte de vitesses automatique (Boîte de vitesses à 8 rapports)</i> ⇨ 411. 6. Jauge d'huile moteur. Se reporter à « Vérification de l'huile moteur » sous <i>Huile à moteur</i> ⇨ 403.	7. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Se reporter à « Quand ajouter de l'huile moteur » sous <i>Huile à moteur</i> ⇨ 403. 8. Ventilateur de refroidissement du moteur (non visible). Se reporter à <i>Système de refroidissement</i> ⇨ 414. 9. Localisation négative (-) à distance. Se reporter à <i>Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord</i> ⇨ 494. 10. Réservoir du liquide de direction assistée. Se reporter à <i>Liquide de direction assistée (Série 1500)</i> ⇨ 422 ou <i>Liquide de direction assistée (Séries 2500/3500)</i> ⇨ 422. 11. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à « Ajout de liquide de lave-glace » sous <i>Liquide lave-glace</i> ⇨ 423. 12. Réservoir de liquide pour freins. Se reporter à la rubrique <i>huile frein</i> ⇨ 425.	13. Réservoir de liquide d'embrayage (le cas échéant). Se reporter à <i>Embrayage à commande hydraulique</i> ⇨ 412. 14. Batterie auxiliaire (option). Voir <i>Batterie - Amérique du Nord</i> ⇨ 426. 15. <i>Bloc-fusibles de compartiment moteur</i> ⇨ 441. En cas de moteur diesel et/ou de boîte de vitesses Allison, se reporter au supplément Duramax Diesel. Pour les véhicules dotés de la technologie eAssist, consulter le supplément eAssist du Silverado/Sierra. Huile à moteur Pour les véhicules à moteur diesel, se reporter à « Huile moteur » dans le supplément diesel DURAMAX. Pour s'assurer d'un rendement moteur correct et durable, une attention toute particulière doit être portée à l'huile moteur. Suivre ces étapes suivantes simples, mais

néanmoins importantes, vous aideront à protéger votre investissement :

- Utiliser de l'huile moteur approuvée et conforme à la spécification appropriée et dont le grade de viscosité est approprié. Voir « Sélection de l'huile moteur correcte » dans cette section.
- Vérifier régulièrement le niveau d'huile moteur et maintenir un niveau d'huile correct. Voir « Vérification de l'huile moteur » et « Quand ajouter de l'huile moteur » dans cette section.
- Remplacer l'huile moteur au moment adéquat. Se reporter à *Indicateur d'usure d'huile à moteur* ⇨ 407.
- Toujours éliminer correctement l'huile moteur usagée. Se reporter à « Que faire de l'huile moteur usagée » dans cette section.

Vérification de l'huile moteur

Vérifier le niveau d'huile moteur régulièrement, chaque 650 km (400 mi), surtout avant un long voyage. La poignée de la jauge d'huile moteur est en forme de boucle. Voir *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 398 pour connaître l'emplacement.



Avertissement

La poignée de la jauge d'huile moteur peut être chaude ; il y a un risque de brûlure. Utiliser une serviette ou porter un gant pour toucher la poignée de la jauge.

Si le centralisateur informatique de bord (CIB) indique un niveau d'huile bas, vérifier le niveau d'huile.

Suivre ces directives :

- Pour obtenir une lecture exacte, stationner le véhicule sur un terrain plat. Vérifier le niveau d'huile moteur après que le moteur ait été éteint depuis au moins deux heures. Vérifier le

niveau d'huile moteur dans une pente abrupte ou trop peu de temps après que le moteur soit éteint peut occasionner des lectures incorrectes. La précision est améliorée lorsque la vérification est effectuée sur un moteur froid avant le démarrage. Retirer la jauge et vérifier le niveau d'huile.

- En cas d'impossibilité d'attendre deux heures, le moteur doit être éteint pendant au moins 15 minutes si le moteur est chaud, ou au moins 30 minutes s'il ne l'est pas. Retirer la jauge, l'essuyer avec un essuie-tout ou un chiffon propre, puis la remettre jusqu'au fond. La retirer à nouveau, en gardant la pointe vers le bas, et vérifier le niveau.

Ajout d'huile moteur



Moteur V6



Moteurs V8

Si le niveau d'huile se situe au-dessous de la section quadrillée de la pointe de la jauge et que le moteur est éteint depuis au moins 15 minutes, ajouter 1 litre d'huile (1 pt) préconisée et vérifier encore le niveau. Se reporter à « Choix de l'huile moteur appropriée » plus loin dans cette section pour obtenir des explications sur le type d'huile à

utiliser. Pour la capacité d'huile moteur du carter, se reporter à *Capacités et spécifications* ⇨ 536.

Attention

Ne pas ajouter une trop grande quantité d'huile. Les niveaux supérieurs ou inférieurs à la plage de fonctionnement acceptable indiquée sur la jauge d'huile sont nuisibles au moteur. Si vous remarquez que le niveau d'huile est supérieur à la plage de fonctionnement, c'est à dire, que le moteur contient tellement d'huile que le niveau passe au-dessus de la zone hachurée qui indique la plage de fonctionnement correcte, le moteur pourrait être endommagé. Il convient de vidanger l'huile en excès ou de limiter la conduite et de rechercher un professionnel pour retirer la quantité d'huile excédentaire.

Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 398 pour connaître l'emplacement précis du bouchon de remplissage d'huile.

Ajouter assez d'huile pour amener le niveau dans la plage de fonctionnement appropriée. À la fin de l'opération, repousser complètement la jauge en place.

Sélection de l'huile moteur correcte

La sélection de l'huile moteur correcte dépend à la fois de la spécification et du grade de viscosité corrects. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 529.

Spécification

Utiliser des huiles entièrement synthétiques conformes à la spécification dexos1. Les huiles moteurs agréées par GM comme étant conformes à la spécification dexos1 sont marquées du logo d'homologation dexos1.

**Attention**

Le fait de ne pas utiliser l'huile recommandée risque d'endommager le moteur et les dommages ne seraient pas couverts par votre garantie.

Degré de viscosité

Pour les moteurs V8 de 5.3 L et 6.2 L, utiliser une huile moteur d'un grade de viscosité SAE 0W-20

Pour les moteurs V6 de 4.3 L et V8 de 6.0 L, utiliser une huile moteur d'un grade de viscosité SAE 5W-30. Utilisation par temps froid : dans une zone de froid extrême, où la température tombe en dessous de -29 °C (-20 °F), une huile SAE 0W-30 peut être utilisée dans un moteur de 4.3 L ou 6.0 L. Une huile

de ce grade de viscosité permet de faciliter le démarrage à froid du moteur à des températures extrêmement basses.

Lors de la sélection d'une huile de grade de viscosité approprié, il est recommandé de choisir une huile de la spécification correcte. Se reporter à « Spécifications » plus haut dans cette section.

**Additifs pour huile moteur/
Rinçage de l'huile moteur**

Ne rien ajouter à l'huile. Les huiles recommandées conformes à la spécification dexos1 représentent tout ce dont vous avez besoin pour assurer un bon rendement et une bonne protection du moteur.

Les rinçages du circuit d'huile moteur ne sont pas recommandés et peuvent entraîner des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Que faire de l'huile de rebut?

L'huile moteur usée renferme certains éléments qui peuvent être malsains pour la peau et qui

risquent même de provoquer le cancer. Il faut donc éviter tout contact prolongé avec la peau. Nettoyer la peau et les ongles avec de l'eau savonneuse ou un nettoyant pour les mains de bonne qualité. Laver ou éliminer de façon appropriée les vêtements ou chiffons imbibés d'huile moteur usée. Se reporter aux avertissements du fabricant sur l'utilisation et la mise au rebut des produits d'huile.

L'huile de rebut peut constituer une menace grave pour l'environnement. Si vous vidangez vous-même l'huile de votre véhicule, vous devez vous assurer de vider toute l'huile qui s'écoule du filtre à huile avant de vous en débarrasser. Ne jamais se débarrasser de l'huile en la jetant aux poubelles ou en la déversant sur le sol, dans les égouts, dans les ruisseaux ou dans les cours d'eau. La recycler en l'apportant à un centre de récupération.

Indicateur d'usure d'huile à moteur

Intervalles de vidange d'huile moteur

Ce véhicule est équipé d'un ordinateur qui indique à quel moment vidanger l'huile moteur et remplacer le filtre. Ceci est calculé en fonction d'une combinaison de facteurs, parmi lesquels le régime moteur, la température du moteur et les kilomètres parcourus. Selon les conditions de conduite, le kilométrage auquel la vidange d'huile est signalée peut varier considérablement. Pour que le système d'indicateur d'usure de l'huile moteur fonctionne correctement, il doit être réinitialisé à chaque vidange d'huile.

Sur certains véhicules, lorsque le système a calculé que la durée de vie de l'huile a diminué, un message CHANGER L'HUILE MOTEUR BIENTÔT apparaît pour indiquer qu'une vidange est nécessaire. Vidanger l'huile le plus tôt possible dans les prochains 1 000 km

(600 milles). Si vous conduisez dans des conditions idéales, il est possible que l'indicateur de vidange d'huile indique qu'il n'est pas nécessaire d'effectuer une vidange d'huile jusqu'à deux ans. L'huile moteur doit être vidangée et le filtre remplacé au moins une fois par an et le système doit être réinitialisé à ce moment-là. Pour les véhicules sans le message CHANGER L'HUILE MOTEUR BIENTÔT, une vidange de l'huile est nécessaire lorsque le pourcentage de DURÉE DE VIE RÉSIDUELLE DE L'HUILE est proche de 0%. Votre concessionnaire emploie des techniciens formés qui se chargeront d'effectuer cet entretien et de réinitialiser le système. Il est également important de vérifier l'huile régulièrement au cours de la période séparant deux vidanges et de la garder au niveau approprié.

Si l'indicateur a été réinitialisé par mégarde, l'huile doit être remplacée 5 000 km (3 000 mi) après la dernière vidange d'huile. Ne pas oublier de réinitialiser le système

indicateur d'usure d'huile moteur lorsque la vidange d'huile est effectuée.

Comment réinitialiser l'indicateur d'usure d'huile moteur

Réinitialiser le système chaque fois que l'huile est vidangée afin qu'il puisse établir la prochaine vidange d'huile moteur. Toujours réinitialiser la durée de vie de l'huile moteur à 100 % après chaque vidange. Le système ne se réinitialise pas par lui-même. Pour réinitialiser le système de durée de vie de l'huile moteur :

1. Affiche DURÉE DE VIE RÉSIDUELLE DE L'HUILE au CIB (centralisateur informatique de bord). Si le véhicule ne possède pas de boutons CIB, il doit être en position P (de stationnement) pour accéder à cet affichage.

Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 182 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)* ⇨ 184.

2. Appuyer sur et maintenir enfoncé ✓, ou la commande de remise à zéro du compteur journalier pendant plusieurs secondes si le véhicule ne dispose pas de boutons CIB (centralisateur informatique de bord). La durée de vie de l'huile passe à 100%.

Le système de durée de vie de l'huile peut être réinitialisé aussi comme suit :

1. Afficher le DURÉE DE VIE RÉSIDUELLE DE L'HUILE sur le CIB. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 182 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)* ⇨ 184.

2. Enfoncer lentement et complètement la pédale d'accélérateur, trois fois en cinq secondes.
3. Afficher DURÉE DE VIE RÉSIDUELLE DE L'HUILE au CIB. Si l'écran affiche 100 %, le système est réinitialisé.

Si le message CHANGER L'HUILE MOTEUR BIENTÔT réapparaît au démarrage du moteur et/ou si DURÉE DE VIE RÉSIDUELLE DE L'HUILE est proche de 0%, la réinitialisation de l'indicateur de durée de vie de l'huile moteur a échoué. Répéter l'opération.

Liquide de boîte de vitesses automatique (Boîte de vitesses à six rapports)

Quand vérifier et vidanger le liquide de boîte de vitesses automatique

Il est généralement superflu de vérifier le niveau de liquide de la boîte de vitesses. Une fuite de

liquide de la boîte de vitesses ou une surchauffe de la boîte de vitesses sont les seules causes de perte de liquide. Si vous soupçonnez une petite fuite, adopter la méthode suivante pour vérifier le niveau. Cependant, en cas de fuite importante, il peut s'avérer nécessaire de faire remorquer le véhicule jusqu'à un concessionnaire et de le faire réparer avant de reprendre la route.

Attention

L'utilisation d'un liquide de boîte de vitesses automatique non approprié risque d'endommager le véhicule et d'entraîner des réparations qui ne seraient pas couvertes par votre garantie. Toujours utiliser le liquide de boîte de vitesses indiqué dans la section *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 529.

Remplacer le liquide et le filtre aux intervalles programmés indiqués dans *Programme entretien* ⇨ 519.

Veiller à utiliser le liquide de boîte de vitesses indiqué dans *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 529.

Comment vérifier le liquide de boîte de vitesses automatique

Attention

Trop ou trop peu de liquide peut endommager la boîte de vitesses. Du liquide en excès peut tomber sur les organes chauds du moteur ou de l'échappement et causer un incendie. Un manque de liquide peut surchauffer la boîte de vitesses. S'assurer d'une lecture précise lors de la vérification du liquide.

Avant de vérifier le niveau de liquide, préparer votre véhicule :

1. Démarrer le moteur et arrêter le véhicule sur un sol horizontal. Laisser le moteur tourner.
2. Serrer le frein de stationnement et placer le levier de changement de vitesse à la position de stationnement (P).
3. Avec le pied sur la pédale de frein, déplacer le levier des vitesses à toutes les positions en le tenant à chaque position pendant 3 secondes. Ensuite, replacer le levier de vitesse à la position de stationnement (P).
4. Laisser le moteur tourner au ralenti (500 à 800 tr/min) pendant au moins une minute. Relâcher lentement la pédale de frein.
5. Laisser le moteur tourner et vérifier la température du liquide de boîte de vitesses au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 182 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)* ⇨ 184.

6. Utiliser l'indication de température du liquide de transmission pour déterminer et effectuer la méthode de vérification adéquate. Si l'indication de température de liquide de transmission sort des normes, laisser le véhicule refroidir ou utiliser le véhicule jusqu'à ce que la température adéquate de liquide de boîte de vitesses soit atteinte.

Procédure de vérification à froid

Utiliser cette méthode uniquement à titre de référence pour déterminer si la boîte de vitesses dispose de suffisamment de liquide pour un fonctionnement sûr jusqu'à ce qu'une vérification à chaud puisse être effectuée. La vérification à chaud est la plus précise. Effectuer la vérification à chaud à la première occasion. Utiliser cette vérification à froid pour vérifier le niveau de liquide quand la température de la boîte de vitesses est comprise entre 27°C et 32°C (80°F et 90°F).



1. Localiser la jauge de la boîte de vitesses à l'arrière du compartiment moteur, du côté passager du véhicule.
Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 398.
2. Soulever la poignée, puis retirer la jauge et l'essuyer avec un chiffon propre ou un essuie-tout.
3. Placer la jauge graduée à sa place en la poussant jusqu'au fond; attendre trois secondes, puis la retirer de nouveau.
4. Vérifier les deux côtés de la jauge et lire le niveau inférieur. Répéter l'opération pour vérifier l'indication.



5. Si le niveau de liquide est inférieur à la bande de contrôle COLD, ajouter juste assez de liquide pour amener le niveau dans la bande COLD. Ceci demande peu de liquide, généralement moins de 0,5 litre (1 pinte). Ne pas trop remplir.
6. Effectuer une vérification à chaud dès que possible après que la boîte de vitesses a atteint la température normale de fonctionnement comprise entre 71°C et 93°C (160°F et 200°F).
7. Si le niveau de liquide se trouve dans la gamme de fonctionnement appropriée, repousser la jauge complètement et abaisser la poignée pour bloquer la jauge en place.

Procédure de vérification à chaud

Utiliser cette méthode pour vérifier le niveau de liquide de boîte de vitesses lorsque sa température est comprise entre 71°C et 93°C (160°F et 200°F).

La vérification à chaud est la méthode la plus précise de vérification du niveau de liquide. La vérification à chaud doit être effectuée dès que possible pour confirmer la vérification à froid. Le niveau de liquide s'élève avec l'augmentation de sa température, de sorte qu'il est important de confirmer que la température de la boîte de vitesses est dans les normes.



1. Localiser la jauge de la boîte de vitesses à l'arrière du compartiment moteur, du côté passager du véhicule.

Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ➔ 398.

2. Soulever la poignée, puis retirer la jauge et l'essuyer avec un chiffon propre ou un essuie-tout.
3. Placer la jauge graduée à sa place en la poussant jusqu'au fond; attendre trois secondes, puis la retirer de nouveau.
4. Vérifier les deux côtés de la jauge et lire le niveau inférieur. Répéter l'opération pour vérifier l'indication.



5. Le niveau de fonctionnement sécurisant est compris dans la bande hachurée HOT de la jauge. Si le niveau de liquide n'est pas compris dans la bande HOT et si la température de la boîte de vitesses se situe

entre 71°C et 93°C (160°F et 200°F), ajouter ou extraire du liquide selon les besoins pour amener le niveau dans la bande HOT. Si le niveau est bas ajouter juste assez de liquide pour amener le niveau dans la bande HOT. Ceci exige peu de liquide, généralement moins de 0,5 litre (1 pinte). Ne pas trop remplir.

6. Si le niveau de liquide se trouve dans la gamme de fonctionnement appropriée, repousser la jauge complètement et abaisser la poignée pour bloquer la jauge en place.

Uniformité des lectures

Toujours vérifier au moins deux fois le niveau du liquide en suivant la procédure décrite précédemment. La constance des lectures (c'est-à-dire des lectures qui se répètent) est importante pour maintenir un niveau de liquide

approprié. Si les lectures restent inconstantes, contacter le concessionnaire.

Liquide de boîte de vitesses automatique (Boîte de vitesses à 8 rapports)

Quand vérifier et vidanger le liquide de boîte de vitesses automatique

Il n'est généralement pas nécessaire de contrôler le niveau de liquide de boîte de vitesses. Le seul motif de perte de liquide est une fuite ou une surchauffe de la boîte de vitesses. Ce véhicule n'est pas équipé d'une jauge de niveau de liquide de boîte de vitesses. Il existe une procédure spéciale de vérification et de remplacement du liquide de boîte de vitesses dans ces véhicules. Comme cette procédure est délicate, elle devrait être exécutée par le concessionnaire. Contacter le concessionnaire pour de plus amples informations. La procédure

figure également dans le manuel d'entretien. Se reporter à *Renseignements sur la commande de guides de réparation* ⇨ 551.

Attention

L'utilisation d'un liquide de boîte de vitesses automatique non approprié risque d'endommager le véhicule et d'entraîner des réparations qui ne seraient pas couvertes par votre garantie. Toujours utiliser le liquide de boîte de vitesses indiqué dans la section *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 529.

Remplacer le liquide et le filtre aux intervalles programmés indiqués dans *Programme entretien* ⇨ 519. Veiller à utiliser le liquide de boîte de vitesses indiqué dans *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 529.

Liquide de boîte de vitesse manuelle

Il n'est pas nécessaire de vérifier le niveau du liquide de la boîte de vitesses manuelle. Une perte de liquide de la boîte de vitesses ne peut provenir que d'une fuite. En cas de fuite, ramener le véhicule au service d'entretien du concessionnaire et le faire réparer le plus tôt possible. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 529 pour l'utilisation appropriée du liquide.

Embrayage à commande hydraulique

Pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle, il n'est pas nécessaire de vérifier régulièrement le liquide d'embrayage, sauf si vous pensez qu'il y a une fuite dans le système. L'appoint de liquide ne colmatra pas une fuite. Une perte de liquide dans ce système pourrait indiquer un problème. Faire inspecter et réparer le système.

Quand vérifier le liquide et quel type utiliser



Le bouchon du réservoir du liquide d'embrayage hydraulique arbore ce symbole. Se reporter à la rubrique *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 398 pour connaître l'emplacement du réservoir.

Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 529 pour connaître le liquide correct à utiliser. Le liquide doit être changé. Se reporter à *Programme entretien* ⇨ 519.

Comment vérifier le liquide et en ajouter

Vérifier visuellement le réservoir du liquide d'embrayage. Le système de liquide d'embrayage hydraulique doit être fermé et scellé.

Ne pas enlever le bouchon pour vérifier le niveau de liquide ou pour ajouter du liquide. N'enlever le bouchon que lorsque c'est nécessaire pour faire l'appoint du liquide adéquat.

Filtre à air du moteur

Si le véhicule est doté d'un moteur diesel, se reporter à « Modèles de camionnettes 8 cylindres », sous « Filtre à air du moteur » dans le supplément moteur diesel Duramax pour les procédures correctes d'examen et de remplacement.

Le filtre à air du moteur est du côté passager du compartiment moteur. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 398.

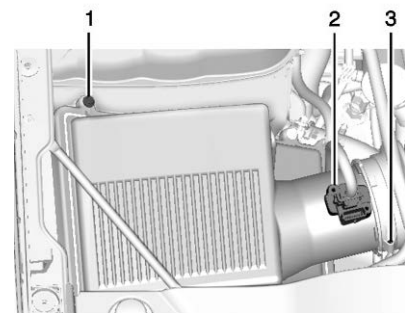
Quand inspecter le filtre à air du moteur

Pour les intervalles de changement et d'inspection du filtre à air du moteur, se reporter à *Programme entretien* ⇨ 519.

Comment inspecter le filtre à air du moteur

Ne pas démarrer ou laisser le moteur en marche avec le boîtier du filtre à air du moteur ouvert. Avant de déposer le filtre à air du moteur, s'assurer que le boîtier du filtre à air du moteur et les composants à proximité sont exempts de saletés et de débris. Déposer le filtre à air du moteur. Tapoter et secouer légèrement le filtre à air du moteur (loin du véhicule) pour éliminer les poussières et les saletés. Rechercher des dégâts sur le filtre à air du moteur et le remplacer le cas échéant. Ne pas nettoyer le filtre à air du moteur ou les composants avec de l'eau ou à l'air comprimé.

Pour vérifier ou remplacer le filtre à air du moteur :



1. Vis
2. Connecteurs électriques
3. Collier de conduit d'air

1. Repérer l'ensemble du filtre à air. Se reporter à la rubrique *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 398.
2. Débrancher le conduit de sortie en desserrant le collier (3) du conduit d'air.
3. Débrancher les connecteurs électriques (2) et le faisceau du connecteur, du couvercle.

4. Déposer les quatre vis (1) au dessus du couvercle du boîtier et soulever le couvercle.
5. Retirer le filtre à air du moteur du boîtier. Faire attention de déloger aussi peu de saleté que possible.
6. Nettoyer les joints et le boîtier du filtre à air.
7. Vérifier ou remplacer le filtre à air du moteur.
8. Pour la pose du couvercle du boîtier de filtre, inverser les étapes 2 à 4.



Avertissement

Si vous faites fonctionner le moteur sans filtre à air, vous ou d'autres personnes pourriez être brûlés. Le filtre à air non seulement nettoie l'air, mais il assure également une protection en cas de retour de flamme. Agir avec précaution en intervenant sur le moteur et ne pas rouler lorsque le filtre à air est retiré.

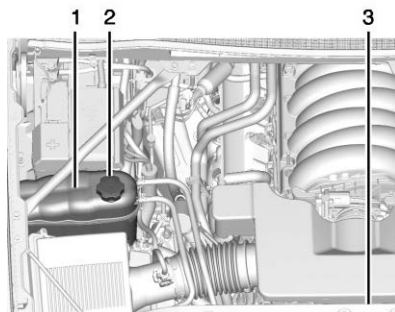
Attention

Si le filtre à air est retiré, la saleté peut pénétrer dans le moteur et l'endommager. Laisser toujours le filtre à air en place lorsque le véhicule est utilisé.

Système de refroidissement

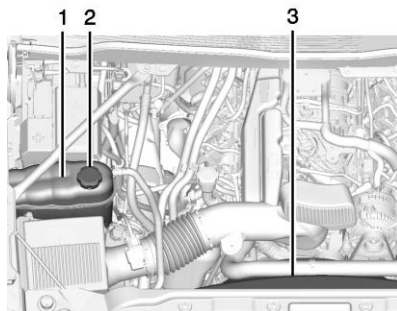
Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel Duramax, se reporter au supplément diesel Duramax.

Le système de refroidissement permet le maintien de la température correcte de fonctionnement du moteur.



Moteur 5.3 L V8 présenté; moteurs 4.3 L V6 et 6.2 L V8 semblables

1. Réservoir d'expansion
2. Bouchon de réservoir d'expansion du liquide de refroidissement
3. Ventilateurs électriques de refroidissement du moteur (non visibles)

**Moteur 6.0L V8**

1. Réservoir d'expansion
2. Bouchon de réservoir d'expansion du liquide de refroidissement
3. Ventilateur entraîné par courroie de refroidissement du moteur (non visible)

Avertissement

Un ventilateur électrique du compartiment moteur peut commencer à tourner même si le moteur est arrêté et provoquer
(Suite)

Avertissement (Suite)

des blessures. Garder les mains, les vêtements et les outils à l'écart du ventilateur électrique du compartiment moteur.

Avertissement

Ne pas toucher les flexibles du chauffage ou du radiateur ou d'autre pièces du moteur. Elles peuvent être très chaudes et vous brûler. Ne pas faire tourner le moteur en cas de fuite; tout le liquide de refroidissement fuirait. Ceci pourrait provoquer un incendie du moteur et vous brûler. Corriger toute fuite avant de conduire le véhicule.

Liquide de refroidissement

Le circuit de refroidissement du véhicule est rempli de liquide de refroidissement DEX-COOL. Ce liquide de refroidissement est conçu

pour rester dans le véhicule pendant 5 ans ou 240 000 km (150 000 milles), selon la première occurrence.

Ce qui suit explique le fonctionnement du système de refroidissement et comment contrôler et ajouter du liquide de refroidissement quand le niveau est bas. Si le moteur surchauffe, se reporter à *Surchauffe du moteur* ➔ 419.

Utiliser ce qui suit

Avertissement

De l'eau courante, ou d'autres liquides tels que de l'alcool, peuvent entrer en ébullition avant que le mélange de liquide de refroidissement correct ne le fasse. Avec de l'eau courante ou un mélange incorrect, le moteur peut devenir trop chaud sans qu'il n'y ait d'avertissement de surchauffe. Le moteur peut prendre feu et vous brûler ou brûler d'autres personnes.

Utiliser un mélange à 50/50 d'eau potable propre et de liquide de refroidissement DEX-COOL. Ce mélange :

- Protège contre le gel jusqu'à une température extérieure de -37°C (-34°F).
- Protège contre l'ébullition jusqu'à une température du moteur de 129°C (265°F).
- Protège contre la rouille et la corrosion.
- N'endommage pas les pièces en aluminium.
- Aide à garder le moteur à la température appropriée.

Attention

Ne pas utiliser autre chose qu'un mélange de liquide de refroidissement DEX-COOL répondant à la norme GM GMW3420 et d'eau potable pure. Tout autre produit peut endommager le système de

(Suite)

Attention (Suite)

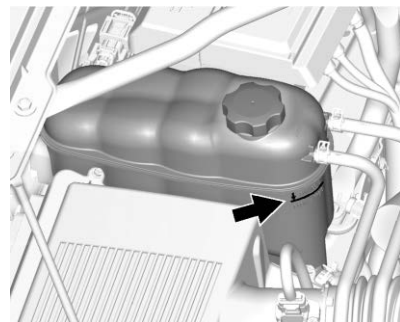
refroidissement du moteur et le véhicule, ce qui ne sera pas couvert par la garantie du véhicule.

Ne jamais jeter le liquide de refroidissement dans la poubelle, ou en le répandant sur le sol, dans les égouts, dans les ruisseaux ou les étendues d'eau. Faire changer le liquide de refroidissement par un centre de service autorisé, respectueux des exigences prévues par la loi en ce qui concerne la mise au rebut des liquides de refroidissement usagés. Ceci aidera à protéger l'environnement et votre santé.

Vérification du niveau de liquide de refroidissement

Le réservoir d'expansion de liquide de refroidissement est situé dans le compartiment moteur, côté passager. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 398.

Le véhicule doit se trouver sur une surface de niveau lors de la vérification du niveau du liquide de refroidissement.



Le moteur 5.3 L V8 est illustré. Les moteurs 4.3 L V6, 6.0 L V8 et 6.2 L V8 sont similaires.

Vérifier si le liquide de refroidissement est visible dans le vase d'expansion. Si le liquide bout dans le vase, attendre le refroidissement. Le niveau de liquide de refroidissement doit atteindre ou dépasser le repère plein à froid. Sinon, il peut exister une fuite dans le circuit de refroidissement.

Si du liquide de refroidissement est visible mais si le niveau de liquide n'atteint pas le repère plein à froid, se reporter à « Méthode d'ajout de liquide de refroidissement au vase d'expansion pour les moteurs à essence », qui suit.

Comment ajouter du liquide de refroidissement dans le réservoir d'expansion pour les moteurs à essence

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter à la rubrique « Système de refroidissement » dans le supplément moteur diesel Duramax pour connaître la bonne méthode de remplissage du liquide de refroidissement.

Avertissement

Renverser du liquide de refroidissement sur des pièces chaudes du moteur peut vous brûler. Le liquide de refroidissement contient de

(Suite)

Avertissement (Suite)

l'éthylène glycol et il peut s'enflammer si les pièces du moteur sont suffisamment chaudes.

Avertissement

De l'eau courante, ou d'autres liquides tels que de l'alcool, peuvent entrer en ébullition avant que le mélange de liquide de refroidissement correct ne le fasse. Avec de l'eau courante ou un mélange incorrect, le moteur peut devenir trop chaud sans qu'il n'y ait d'avertissement de surchauffe. Le moteur peut prendre feu et vous brûler ou brûler d'autres personnes.

Avertissement

La vapeur et les liquides bouillants d'un système de refroidissement chaud sont sous pression. Tourner même un petit peu le bouchon de pression peut les faire sortir à grande vitesse et vous pourriez être brûlé. Ne jamais tourner le bouchon lorsque le système de refroidissement, y compris le bouchon de pression, est chaud. Attendre que le système de refroidissement et le bouchon de pression refroidissent.

Attention

Ne pas respecter la procédure de remplissage spécifique du liquide de refroidissement peut causer une surchauffe du moteur et endommager le système. Si du liquide de refroidissement n'est

(Suite)

Attention (Suite)

pas visible dans le réservoir d'expansion, contacter le concessionnaire.

Si vous ne voyez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir d'expansion, en ajouter.



Bouchon du réservoir d'expansion du liquide de refroidissement à usage modéré



Bouchon du réservoir d'expansion du liquide de refroidissement à usage intensif

1. Retirer le bouchon de pression du réservoir d'expansion lorsque le système de refroidissement, y compris le

bouchon de pression et la durite supérieure, ne sera plus chaud.

Tourner le bouchon de pression lentement dans le sens contraire des aiguilles d'une montre d'environ un tour complet. Si un sifflement se fait entendre, attendre jusqu'à ce qu'il s'arrête. Le sifflement indique qu'il y a toujours de la pression.

2. Continuer à faire tourner le bouchon de pression lentement et le retirer.
3. Remplir ensuite le réservoir d'expansion avec le mélange approprié jusqu'au repère plein à froid.
4. Le bouchon du réservoir d'expansion du liquide de refroidissement étant déposé, démarrer le moteur et le laisser tourner jusqu'à ce que l'indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur indique environ 90 °C (195 °F).

À ce moment, le niveau du liquide de refroidissement à l'intérieur du réservoir d'expansion pourrait être plus bas. Si le niveau est plus bas, ajouter du mélange dans le réservoir d'expansion jusqu'à ce le niveau atteigne le repère plein à froid.

5. Revisser fermement le bouchon de pression.
6. Vérifier le niveau du liquide de refroidissement après avoir coupé le moteur et attendu que le liquide de refroidissement soit froid. Au besoin, répéter les étapes 1 à 6 de la procédure de remplissage du liquide de refroidissement.

Attention

Si le bouchon de pression n'est pas bien fermé, le liquide de refroidissement peut s'échapper et le moteur peut être

(Suite)

Attention (Suite)

endommagé. Prendre soin de toujours vérifier que le bouchon est correctement fermé.

Surchauffe du moteur

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel Duramax, se reporter au supplément diesel Duramax.

Attention

Ne pas faire tourner le moteur en cas de fuite du système de refroidissement du moteur. Ceci peut causer une perte de tout le liquide de refroidissement et peut endommager le système et le véhicule. Faire réparer immédiatement toute fuite.

Le véhicule est doté de plusieurs témoins destinés à avertir d'une surchauffe du moteur.

Le groupe d'instruments du véhicule comprend un indicateur de température de liquide de refroidissement. Se reporter à *Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur* ⇨ 167.

De plus, les messages SURCHAUFFE DU MOTEUR, ARRÊTER LE MOTEUR, SURCHAUFFE DU MOTEUR, RALENTI MOTEUR, et PUISSANCE MOTEUR RÉDUITE sont présents dans le centralisateur informatique de bord (CIB).

Si vous décidez de ne pas lever le capot lors de l'affichage de cet avertissement, demander immédiatement une intervention. Se reporter à *Programme d'assistance routière* ⇨ 545.

Si vous décidez de soulever le capot, le véhicule doit stationner à l'horizontale.

Moteurs 4.3 L V6, 5.3 L V8 et 6.2 L V8

Vérifier si les ventilateurs de refroidissement du moteur fonctionnent. Si le moteur

surchauffe, les ventilateurs devraient fonctionner. Si tel n'est pas le cas, ne pas continuer à faire tourner le moteur et faire réparer le véhicule.

Dégagement de vapeur du compartiment moteur **Avertissement**

La vapeur et les liquides bouillants d'un système de refroidissement chaud sont sous pression. Tourner même un petit peu le bouchon de pression peut les faire sortir à grande vitesse et vous pourriez être brûlé. Ne jamais tourner le bouchon lorsque le système de refroidissement, y compris le bouchon de pression, est chaud. Attendre que le système de refroidissement et le bouchon de pression refroidissent.

Pas de dégagement de vapeur du compartiment moteur

Le message SURCHAUFFE DU MOTEUR ARRÊTER LE MOTEUR ou SURCHAUFFE DU MOTEUR RALENTI MOTEUR, accompagné d'un bas niveau de liquide de refroidissement, peut indiquer un problème grave.

S'il y a un avertissement de surchauffe sans dégagement de vapeur visible ou audible, le problème n'est peut-être pas trop grave. Parfois, le moteur peut devenir un peu trop chaud lorsque le véhicule :

- Gravit une longue côte au cours d'une journée chaude.
- S'arrête après avoir roulé à grande vitesse.
- Roule au ralenti pendant de longues périodes dans un embouteillage.
- Tracte une remorque. Se reporter à *Traction de remorque*
⇨ 355.

Si le message SURCHAUFFE DU MOTEUR ARRÊTER LE MOTEUR ou SURCHAUFFE DU MOTEUR RALENTI MOTEUR apparaît sans émission de vapeur, essayer ceci pendant une minute ou deux :

1. Mettre la climatisation hors fonction.
2. Régler le chauffage et le ventilateur à la position maximale et ouvrir les glaces, au besoin.
3. Lorsqu'il est prudent de le faire, quitter la route, sélectionner la position point mort (P) ou de point mort (N) et laisser le moteur tourner au ralenti.

Si l'aiguille de température n'est plus dans la zone de surchauffe ou que l'avertissement de surchauffe n'est plus affiché, le véhicule peut rouler. Continuer à rouler lentement pendant 10 minutes environ. Conserver une bonne distance de sécurité par rapport au véhicule qui précède. Si l'avertissement ne revient pas, continuer à rouler

normalement et vérifier si le système de refroidissement est rempli et fonctionne correctement.

Si le témoin est toujours allumé, quitter la route, s'arrêter et garer le véhicule immédiatement.

S'il n'y a toujours pas de vapeur qui s'échappe et que le véhicule est doté d'un ventilateur de refroidissement entraîné par le moteur, appuyer sur l'accélérateur jusqu'à doubler le régime de ralenti normal pendant au moins cinq minutes tout en restant garé. Si l'avertissement est toujours présent, couper le contact et faire sortir tous les occupants du véhicule jusqu'à ce que le moteur refroidisse.

S'il n'y a pas de signe de vapeur, faire tourner le moteur au ralenti pendant cinq minutes en stationnement. Si le témoin d'avertissement s'allume toujours, arrêter le moteur jusqu'à ce qu'il ait refroidi.

Mode de fonctionnement de protection du moteur surchauffé

En cas de surchauffe de moteur et si le message PUISSANCE MOTEUR RÉDUITE s'affiche, un mode de protection contre la surchauffe qui alterne l'allumage de groupes de cylindres aide à prévenir des dommages au moteur. Dans ce mode, une perte de puissance et de rendement du moteur est perceptible. Ce mode de fonctionnement vous permet, en cas d'urgence, de conduire votre véhicule en lieu sûr. La conduite sur de longues distances et/ou la traction d'une remorque devraient être évitées en mode de protection de moteur surchauffé.

Attention

Après avoir roulé en mode de fonctionnement de protection du moteur surchauffé, l'huile moteur est sévèrement dégradée. Toutes
(Suite)

Attention (Suite)

les réparations effectuées avant que le moteur soit froid peuvent endommager le moteur. Laisser le moteur refroidir avant d'entreprendre une réparation. Réparer la cause de la perte de liquide de refroidissement, changer l'huile et réinitialiser l'indicateur d'usure de l'huile. Se reporter à *Huile à moteur* ➔ 403.

Ventilateur de moteur

Si le véhicule est muni d'un ventilateur de refroidissement à embrayage, lorsque l'embrayage est en fonction, le ventilateur tourne plus vite afin de fournir plus d'air au moteur. Dans les conditions de conduite normales, le ventilateur tourne moins vite et l'embrayage n'est pas complètement engagé. Vous avez ainsi une meilleure économie de carburant et le bruit du ventilateur est réduit. Lors des charges élevées, de traction de remorque et/ou de hautes

températures extérieures, la vitesse du ventilateur augmente quand l'embrayage est engagé plus complètement. Vous pouvez alors déceler une augmentation du bruit du ventilateur. Ceci est normal et ne devrait pas vous amener à penser qu'il y a patinage anormal de la boîte de vitesses ou que le rapport de vitesses est en train de changer trop souvent. Il s'agit simplement d'un bon fonctionnement du système de refroidissement du moteur. Lorsqu'aucun refroidissement additionnel n'est nécessaire, il y a débrayage et le ventilateur ralentit.

Il est également possible d'entendre ce bruit de ventilation lorsque le moteur démarre. Ce bruit disparaît dès que l'embrayage du ventilateur se désengage partiellement.

Si le véhicule est équipé de ventilateurs de refroidissement électriques, vous pouvez entendre les ventilateurs fonctionner à vitesse réduite en condition quotidienne de conduite. Les ventilateurs peuvent s'arrêter s'il n'est pas nécessaire de

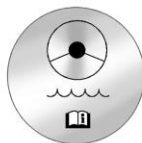
refroidir le moteur. En cas de charge importante du véhicule, de traction de remorques, de températures extérieures élevées, ou de fonctionnement du climatiseur, la vitesse des ventilateurs peut être augmentée et vous pouvez entendre une augmentation du bruit du ventilateur. Ce phénomène est normal et indique un fonctionnement correct du système de refroidissement. Lorsqu'il n'est pas nécessaire de refroidir davantage le moteur, les ventilateurs passent en vitesse réduite.

Les ventilateurs électriques de refroidissement du moteur peuvent fonctionner après l'arrêt du moteur. Ceci est normal et n'exige aucune réparation.

Liquide de direction assistée (Série 1500)

Le véhicule dispose d'une direction assistée électrique n'utilisant pas de liquide de direction assistée.

Liquide de direction assistée (Séries 2500/3500)



Se reporter à la rubrique *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 398 pour connaître l'emplacement du réservoir.

Intervalle de vérification du liquide de servodirection

À moins de soupçonner une fuite ou d'entendre un bruit anormal, il n'est pas nécessaire de vérifier régulièrement le liquide de direction assistée. Une perte de liquide dans ce système pourrait indiquer un problème. Faire inspecter et réparer le système.

Attendez que le système de direction assistée refroidisse, le moteur étant éteint, avant de vérifier le liquide.

Vérification du niveau du liquide de direction assistée

Pour vérifier le niveau du liquide de servodirection :

1. Couper le contact et laisser refroidir le compartiment-moteur.
2. Essuyer le bouchon et le dessus du réservoir pour les débarrasser de toute saleté.
3. Dévisser le bouchon et essuyer la jauge à l'aide d'un chiffon propre.
4. Remettre le bouchon et bien le serrer en place.
5. Retirer le bouchon à nouveau et examiner le niveau de fluide indiqué sur la jauge.

Le niveau devrait se situer entre les repères ADD et FULL. Au besoin, ajouter juste assez de liquide pour

amener le niveau jusqu'à la zone hachurée, entre les repères ADD et FULL.

Utiliser ce qui suit

Pour déterminer le type de liquide à utiliser, se reporter à la rubrique *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 529. Toujours utiliser le liquide correct.

Attention

L'utilisation d'un liquide non approprié risque d'endommager le véhicule et d'entraîner des réparations qui ne seraient pas couvertes par votre garantie. Toujours utiliser le liquide correcte indiqué dans la section *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 529.

Liquide lave-glace

Utiliser ce qui suit

Lorsque du liquide de lave-glace avant doit être ajouté, lire les instructions du constructeur avant l'emploi. Utiliser un liquide dont la

protection contre le gel est suffisante dans les zones où la température peut tomber sous le point de congélation.

Ajout de liquide de lave-glace

Votre véhicule affiche un message au CIB lorsque le niveau de liquide de lave-glace est bas. Ce message s'affiche pendant 15 secondes au démarrage de chaque cycle d'allumage. Lorsque le message LIQUIDE LAVE-GLACE BAS. AJOUTER DU LIQUIDE s'affiche, du liquide de lave-glace doit être ajouté dans le réservoir de liquide de lave-glace du pare-brise.



Enlever le bouchon marqué du symbole de lave-glace. Ajouter du liquide jusqu'à ce que le réservoir soit plein. Se reporter à *Aperçu du*

compartiment moteur ⇨ 398 pour connaître l'emplacement du réservoir.

Attention

- Ne pas utiliser de liquide lave-glace contenant tout type d'additif à effet déperlant. Le film déposé sur le pare-brise peut provoquer un brouillage ou une irrégularité d'essuyage des balais d'essuie-glace.
- Ne pas utiliser de liquide de refroidissement du moteur (antigel) dans le lave-glace. Il peut endommager le système de lave-glace et la peinture.
- Ne pas mélanger d'eau à du liquide de lave-glace prêt à l'emploi. L'eau peut causer un gel de la solution et endommager le réservoir de

(Suite)

Attention (Suite)

lave-glace et d'autres parties du système de lave-glace.

- Si vous utilisez un concentré de liquide de lave-glace, respecter les instructions du fabricant relatives à l'ajout d'eau.
- Remplir le réservoir de liquide de lave-glace seulement aux trois quarts s'il fait très froid. Ceci permettra l'expansion du liquide en cas de gel, qui peut endommager le réservoir s'il est plein à ras bord.

Freins

Les plaquettes de freins à disque sont dotés d'indicateurs d'usure intégrés qui émettent un bruit d'avertissement aigu lorsque les plaquettes de freins sont usées et doivent être remplacées. Le bruit

peut être permanent ou intermittent lorsque le véhicule se déplace, sauf lorsque vous appliquez fermement la pédale de frein.

**Avertissement**

L'alerte sonore d'usure de frein signifie que les freins vont bientôt perdre leur efficacité. Ceci peut causer un accident. Faire réparer le véhicule dès que vous entendez cette alerte sonore.

Attention

En continuant à rouler avec des plaquettes de freins usées, la réparation peut être coûteuse.

Certaines conditions de conduite ou climatiques peuvent produire un crissement des freins lorsque vous serrez les freins pour la première fois ou légèrement. Ce crissement n'est pas un signe d'une défaillance des freins.

Il est nécessaire de serrer les écrous de roues au couple approprié pour éviter les pulsations des freins. Lors de la permutation des pneus, examiner l'état des plaquettes et serrer les écrous des roues uniformément dans l'ordre approprié selon les indications de couple de serrage *Capacités et spécifications* ⇨ 536.

Les garnitures pour les deux roues du même essieu devraient toujours être remplacées ensemble.

Course pédale frein

Consulter votre concessionnaire si la pédale de freinage ne revient pas à sa hauteur normale ou s'il y a une augmentation rapide de sa course. Cela pourrait indiquer que l'entretien des freins peut être nécessaire.

Remplacement des pièces du système de freinage

Toujours remplacer les pièces du système de freinage par des pièces de rechange neuves homologuées. L'utilisation de pièces de rechange non homologuées peut provoquer

un dysfonctionnement des freins. Les performances de freinage peuvent, à divers niveaux d'efficacité, ne pas correspondre aux performances attendues si des pièces de rechange des freins de mauvaise qualité sont installées ou si les pièces sont incorrectement installées.

huile frein



Le réservoir du maître-cylindre des freins est rempli de liquide pour freins DOT 3. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 398 pour connaître l'emplacement du réservoir.

Seules deux raisons peuvent provoquer la baisse de niveau de liquide de frein dans le réservoir :

- L'usure normale des garnitures de frein. Lorsque des garnitures neuves sont posées, le niveau du liquide remonte.
- Une fuite de liquide dans le système hydraulique de freinage. Faire réparer ce dernier. En cas de fuite, les freins ne fonctionnent pas bien.

Toujours laver le bouchon de réservoir de liquide de frein et la zone autour du bouchon avant de le retirer.

Ne pas ajouter de liquide de frein. L'ajout de liquide ne supprimera pas une fuite. Si du liquide est ajouté quand les garnitures de freins sont usées, le niveau de liquide sera trop élevé lorsque de nouvelles garnitures seront posées. Ajouter ou retirer du liquide au besoin, seulement lorsqu'un travail sur le système hydraulique de freinage est exécuté.

Avertissement

Si trop de liquide de frein est ajouté, celui-ci peut couler sur le moteur et s'enflammer si le moteur est assez chaud. Vous ou d'autres personnes pourriez être brûlés et le véhicule pourrait être endommagé. Ajouter du liquide de freins seulement lorsque des travaux sont effectués sur le système hydraulique de freinage.

Lorsque le niveau du liquide de frein est bas, le témoin du système de freinage s'allume. Se reporter à la rubrique *Témoin du système de freinage* ⇨ 175.

Le liquide de frein absorbe de l'eau avec le temps. Remplacer le liquide de frein aux intervalles indiqués pour empêcher que la distance de freinage n'augmente. Se reporter à *Programme entretien* ⇨ 519.

Vérification du liquide de frein

Contrôler le liquide de frein en examinant le réservoir de liquide de frein. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 398.



Le niveau de liquide doit se trouver au-dessus du repère MIN (minimum). Sinon, faire vérifier le circuit hydraulique de frein pour s'assurer de l'absence d'une fuite.

Une fois les réparations du système de freinage hydraulique complétées, s'assurer que le niveau de liquide est au-dessus de la marque MIN, mais sous la marque MAX.

Liquide approprié

Utiliser uniquement le liquide de frein DOT 3 homologué par GM et provenant d'un récipient propre et étanche. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 529.

⚠ Avertissement

Un liquide de frein inapproprié ou souillé peut endommager le système de freinage. Il peut s'en suivre une perte du freinage et de possibles blessures. Toujours utiliser le liquide de frein approprié et approuvé par GM.

Attention

Si du liquide de frein est renversé sur les surfaces peintes du véhicule, la peinture de finition peut être endommagée. Laver immédiatement toutes les surfaces peintes.

Batterie - Amérique du Nord

La batterie qui équipe d'origine le véhicule est sans entretien. Ne pas enlever le bouchon et ne pas ajouter de liquide.

Se reporter au numéro de remplacement de l'étiquette de la batterie d'origine lorsqu'une nouvelle batterie est nécessaire. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 398 pour connaître l'emplacement de la batterie.

⚠ Avertissement

AVERTISSEMENT : les batteries, bornes et accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, des produits chimiques considérés par l'État de Californie comme cancérigènes et pouvant provoquer des malformations congénitales ou autres problèmes de reproduction. Les batteries

(Suite)

Avertissement (Suite)

contiennent également d'autres produits chimiques considérés par l'État de Californie comme cancérogènes. **SE LAVER LES MAINS APRÈS MANIPULATION.** Pour plus d'information, visiter le site Internet www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.

Se reporter à *Avertissement sur proposition 65 - Californie* ⇨ 395 et à la quatrième de couverture.

Entreposage du véhicule**Avertissement**

Les batteries contiennent de l'acide qui peut vous brûler et des gaz qui peuvent exploser. Vous pouvez être gravement blessé si vous n'y prêtez pas attention. Se reporter à *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du* (Suite)

Avertissement (Suite)

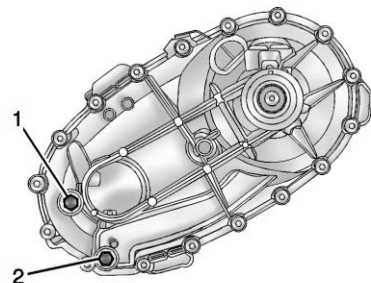
Nord ⇨ 494 pour les conseils de travail à proximité d'une batterie sans risque de blessures.

Utilisation peu fréquente : débrancher le câble noir négatif (-) de la batterie afin d'éviter qu'elle se décharge.

Entreposage prolongé : retirer le câble noir négatif (-) de la batterie ou utiliser un chargeur en régime d'entretien.

Quatre roues motrices**Boîte de transfert****Intervalle de vérification du lubrifiant**

Se reporter à *Programme entretien* ⇨ 519 pour déterminer quand vérifier le lubrifiant.



1. Bouchon de remplissage
2. Bouchon de vidange

Pour obtenir une lecture précise, le véhicule doit être stationné sur une surface plate.

Si le niveau se situe sous la partie inférieure de l'orifice de remplissage (1) de la boîte de transfert, il sera peut-être nécessaire d'ajouter du lubrifiant. Ajouter suffisamment de lubrifiant pour amener le niveau au bas de l'orifice du bouchon de remplissage (1). Veiller à ne pas trop serrer le bouchon

Intervalle de vidange du lubrifiant

Se reporter à *Programme entretien* ➔ 519 pour déterminer la fréquence de remplacement du lubrifiant.

Utiliser ce qui suit

Pour déterminer quel type de lubrifiant utiliser, se reporter à la rubrique *Liquides et lubrifiants recommandés* ➔ 529.

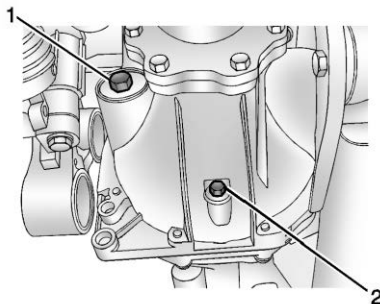
Essieu avant

Intervalle de vérification et de vidange de lubrifiant

À moins de soupçonner une fuite ou d'entendre un bruit anormal, il n'est pas nécessaire de vérifier régulièrement le liquide d'essieu avant. Une perte de liquide pourrait indiquer un problème. Faire inspecter et réparer.

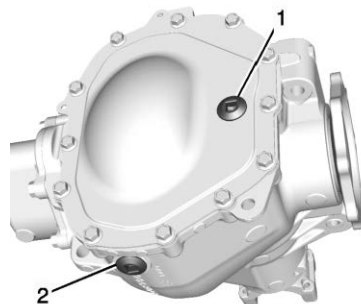
Vérification du niveau de lubrifiant

Pour obtenir une lecture précise, le véhicule doit être stationné sur une surface plate.



Série 1500

1. Bouchon de remplissage
2. Bouchon de vidange



Tous Sauf série 1500

1. Bouchon de remplissage
 2. Bouchon de vidange
- Quand le différentiel est froid, ajouter suffisamment de lubrifiant pour amener le niveau de 0 mm (0 po) à 3.2 mm (1/8 po) sous l'orifice du bouchon de remplissage (1).
 - Quand le différentiel est à la température de fonctionnement (chaud), ajouter suffisamment de lubrifiant pour amener le niveau au bas de l'orifice du bouchon de remplissage (1).

Utiliser ce qui suit

Pour déterminer quel type de lubrifiant utiliser, se reporter à la rubrique *Liquides et lubrifiants recommandés* ➔ 529.

Essieu arrière

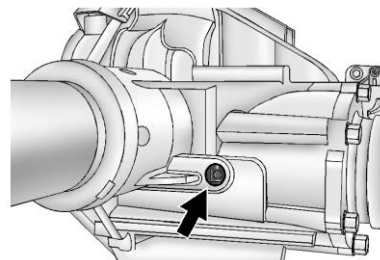
Intervalle de vérification du lubrifiant

Il n'est pas nécessaire de vérifier régulièrement le liquide de l'essieu arrière, sauf si une fuite est suspectée ou si un bruit inhabituel se fait entendre. Une perte de liquide peut signaler un problème. Faire inspecter et réparer le véhicule.

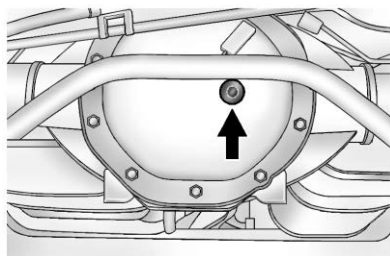
Tous les ensembles d'essieu sont remplis d'un volume quelconque de liquide durant la production. Ce remplissage n'atteint cependant pas un niveau déterminé. Lorsque vous vérifiez le niveau de liquide d'un essieu quel qu'il soit, les variations dans les relevés peuvent être attribuables aux volumes de liquide variables utilisés à l'usine. Par ailleurs, si le véhicule vient tout

juste de s'arrêter avant qu'on en vérifie le niveau de liquide, il se peut que le niveau semble plus bas que la normale, car il s'est répandu le long des tubulures de l'essieu et n'a pas encore réintégré complètement le fond de carter. Par conséquent, un relevé effectué cinq minutes après que le véhicule s'est arrêté semblera indiquer un niveau de liquide plus bas que s'il s'agit d'un véhicule immobilisé depuis une ou deux heures. L'ensemble d'essieu arrière doit être supporté sur une surface plane pour garantir l'exactitude du relevé.

Vérification du niveau de lubrifiant



2500HD avec 6,0L



Autres séries et moteurs

Pour obtenir une lecture précise, le véhicule doit être stationné sur une surface plate.

- Pour tous les véhicules de série 1500 à moteur 4.3 L et 5.3 L, le niveau correct se situe entre 1.0 mm et 19.0 mm (0.04 po et 0.7 po) sous le dessous de l'orifice de remplissage situé sur l'essieu arrière. Ajouter juste assez de liquide pour atteindre le niveau correct.
- Pour les véhicules de série 1500 à moteur 6.2 L, le niveau correct se situe entre 15 mm et 40 mm

(0.6 po et 1.6 po) sous le dessous de l'orifice de bouchon de remplissage situé sur l'essieu arrière. Ajouter juste assez de liquide pour atteindre le niveau correct.

- Pour tous les véhicules de série 2500HD à moteur 6.0 L, le niveau correct se situe entre 0 mm et 13 mm (0 po et 0.5 po) sous le dessous de l'orifice du bouchon de remplissage situé sur l'essieu arrière. Ajouter juste assez de liquide pour atteindre le niveau correct.
- Pour tous les véhicules de série 2500HD à moteur Duramax diesel 6.6 L et de série 3500, le niveau correct se situe entre 17 mm et 21 mm (0.6 po et 0.8 po) sous le dessous de l'orifice du bouchon de remplissage situé sur l'essieu arrière. Ajouter juste assez de liquide pour atteindre le niveau correct.

Utiliser ce qui suit

Pour déterminer quel type de lubrifiant utiliser, se reporter à la rubrique *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 529.

Système de réduction du bruit

Garantie contre les émissions sonores

General Motors garantit à la première personne qui achète ce véhicule à des fins autres que la revente et à chaque acheteur suivant que ce véhicule fabriqué par General Motors a été conçu, construit et équipé pour se conformer, au moment où il a quitté le contrôle de General Motors, à tous les règlements applicables de l'EPA US relatifs au contrôle du bruit. Cette garantie couvre ce véhicule tel qu'il a été conçu, construit et équipé par General Motors et ne se limite pas à une pièce, composant ou système particulier du véhicule fabriqué par General Motors. Les défauts de

conception, d'assemblage ou de toute pièce, composant ou système du véhicule fabriqué par General Motors, qui au moment où il a quitté le contrôle de General Motors ont causé un dépassement des normes fédérales relatives aux émissions sonores, sont couverts par cette garantie pour la durée de vie du véhicule.

Les informations suivantes se rapportent à la conformité aux normes d'émissions sonores fédérales des véhicules dont le poids nominal brut (GVWR) dépasse 4 536 kg (10 000 lb). Le programme de maintenance fournit des informations sur l'entretien du système de contrôle sonore afin de minimiser la dégradation du système de contrôle des émissions sonores tout au long de la vie du véhicule. La garantie du système de contrôle sonore figure dans le manuel de garantie.

Ces normes ne s'appliquent qu'aux véhicules vendus aux États-Unis.

MODIFICATION AVEC SYSTÈME DE RÉDUCTION DU BRUIT INTERDIT

Les lois fédérales interdisent les actions suivantes ou leur cause correspondante :

1. Le fait qu'une personne, pour des motifs autre que la maintenance, la réparation ou le remplacement, retire ou désactive un dispositif ou élément conceptuel incorporé dans un véhicule en vue du contrôle des émissions sonores, ce avant la vente ou la livraison du véhicule à l'utilisateur final ou au cours de son utilisation; ou
2. L'utilisation du véhicule après retrait ou désactivation par une personne d'un tel dispositif ou élément conceptuel.

Parmi les actions susceptibles de constituer une violation, on trouve les reprises ci-dessous.

Isolation :

Retraits des écrans sonores ou de l'isolation sous le capot.

Moteur :

Retrait ou désactivation du limiteur de régime moteur, selon l'équipement, de manière à ce que le régime du moteur dépasse les spécifications du constructeur.

Ventilateur et entraînement :

- Retrait de l'embrayage du ventilateur, selon l'équipement, ou rendre l'embrayage inopérant.
- Retrait du carénage de ventilateur, selon l'équipement.

Admission d'air :

- Dépose du silencieux de l'épurateur d'air.
- Modification de l'épurateur d'air.

Échappement :

- Dépose du silencieux et/ou du silencieux à résonance.

- Dépose des tuyaux d'échappement et de leurs colliers.

Vérification de contacteur de démarreur



Avertissement

Au cours de cette inspection, le véhicule pourrait subitement se déplacer. Si tel est le cas, vous ou d'autres personnes pourraient être blessées.

1. Avant d'entamer cette vérification, s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace autour du véhicule.
2. Serrer le frein de stationnement et le frein ordinaire.
N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur et soyez prêt à couper immédiatement le contact si le moteur démarre.

3. Sur les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique, essayer de démarrer le moteur dans chaque rapport de vitesse. Le véhicule doit démarrer uniquement lorsqu'il se trouve en position de stationnement (P) ou au point mort (N). S'il démarre dans n'importe quelle autre position, contacter votre concessionnaire pour le faire réparer.

Sur les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle, placer le levier de vitesse au point mort (N), enfoncer la pédale d'embrayage à mi-course, et essayer de démarrer le moteur. Le véhicule doit démarrer uniquement lorsque la pédale d'embrayage est enfoncée complètement jusqu'au plancher. Si le véhicule démarre alors que la pédale n'est pas complètement enfoncée, contacter votre concessionnaire pour le faire réparer.

Vérification de fonction de commande de verrouillage de changement de vitesse de boîte automatique



Avertissement

Au cours de cette inspection, le véhicule pourrait subitement se déplacer. Si tel est le cas, vous ou d'autres personnes pourraient être blessées.

1. Avant d'entamer cette vérification, s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace autour du véhicule. Le véhicule doit se trouver sur une surface plane.
2. Serrer le frein de stationnement. Se préparer à serrer immédiatement le frein normal si le véhicule commence à avancer.
3. Le moteur étant arrêté, tourner la clé à ON (marche), sans démarrer le moteur. Les freins

ordinaires n'étant pas appliqués, essayer d'enlever le levier de vitesses de la position de stationnement (P), sans forcer. S'il quitte la position de stationnement (P), s'adresser à votre concessionnaire pour le faire réparer.

Vérification du verrouillage de la boîte de vitesses à l'allumage

Le véhicule étant stationné et le frein de stationnement étant serré, essayer de couper le contact à chaque position du levier sélecteur.

- S'il s'agit d'un véhicule doté d'une boîte de vitesses automatique, le contact doit être coupé seulement lorsque le levier de sélection est en position P (stationnement).
- Pour les véhicules dotés d'une boîte de vitesses manuelle, le contact devrait être coupé seulement lorsque vous pressez le bouton de déblocage de la clé.

Sur tous les véhicules, la clé de contact ne doit sortir que lorsque le contact est coupé.

Si une réparation s'impose, contacter votre concessionnaire.

Vérification du mécanisme de frein de stationnement et de stationnement (P)



Avertissement

Lors de cette vérification, le véhicule pourrait se mettre en branle. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés et des biens pourraient être endommagés. S'assurer de la présence d'espace à l'avant du véhicule au cas où il commencerait à rouler. Être prêt à appliquer immédiatement la pédale de frein si le véhicule se met en branle.

Arrêtez le véhicule sur une pente assez raide, le nez dans le sens de la descente. Tout en appuyant sur la pédale des freins ordinaires, serrez le frein de stationnement.

- Pour vérifier la capacité de retenue du frein de stationnement : avec le moteur en marche et la boîte de vitesses au point mort (N), retirer lentement le pied de la pédale de frein ordinaire. Continuer jusqu'à ce que le véhicule ne soit retenu que par le frein de stationnement.
- Pour vérifier la capacité de retenue du mécanisme de la position de stationnement (P) : le moteur tournant, amener le levier de sélection à la position de stationnement (P). Desserrer le frein de stationnement puis les freins ordinaires.

Si une réparation s'impose, contacter votre concessionnaire.

Remplacement de lame d'essuie-glace

Les balais des essuie-glaces doivent être inspectés afin de vérifier qu'ils ne sont ni usés, ni fissurés.

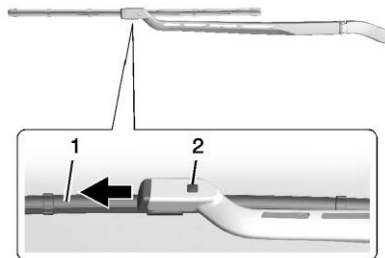
Il existe divers types de raclettes de rechange qui s'enlèvent de manière différente. Pour connaître la longueur et le type de raclettes d'essuie-glace approprié à utiliser par type de pare-brise, se reporter à la rubrique *Pièces de remplacement d'entretien* ➔ 532.

Attention

Le pare-brise peut subir des dommages si le bras d'essuie-glace le touche alors qu'il n'est pas muni de son balai. Les dommages ne seraient alors pas couverts par la garantie. Ne pas laisser le bras d'essuie-glace toucher le pare-brise.

Pour remplacer le balai d'essuie-glace avant :

1. Écarter le bras de l'essuie-glace du pare-brise.



2. Presser le bouton (2) situé au milieu du connecteur du bras d'essuie-glace, et extraire le balai d'essuie-glace du connecteur du bras (1).
3. Retirer le balai d'essuie-glace.
4. Pour le remplacement du balai, inverser les étapes 1-3.

Remplacement de pare-brise

Systèmes d'assistance au conducteur

Si le pare-brise doit être remplacé et que le véhicule est équipé d'un capteur de caméra avant pour les systèmes d'assistance au conducteur, un pare-brise de remplacement GM est recommandé. Le pare-brise de remplacement doit être posé conformément aux spécifications de GM pour être parfaitement aligné. Sans quoi, ces systèmes peuvent ne pas fonctionner correctement, provoquer l'affichage de messages, ou ne pas fonctionner du tout. Consulter votre concessionnaire pour faire remplacer convenablement le pare-brise.

Vérin(s) à gaz

Ce véhicule est équipé de vérin(s) à gaz facilitant le levage et le maintien en position de pleine ouverture du capot/coffre/hayon.

Avertissement

Si les vérins à gaz maintenant le capot, le coffre et/ou le hayon ouverts sont défectueux, vous ou d'autres personnes pouvez être gravement blessés. Amener immédiatement le véhicule chez le concessionnaire pour le faire réparer. Procéder régulièrement à une inspection visuelle des vérins à gaz pour rechercher des signes d'usure, de fissures ou d'autres dommages. Vérifier que le capot/coffre/hayon est maintenu ouvert avec une force suffisante. Si les vérins ne maintiennent pas le capot/coffre/hayon, ne pas actionner celui-ci et faire réparer le véhicule.

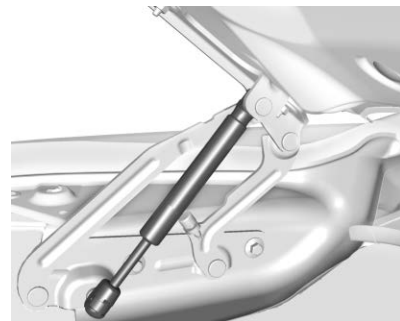
Attention

Ne pas appliquer de ruban adhésif ou suspendre des objets sur les vérins à gaz. Ne pas enfoncer ou étirer les vérins à gaz. Ceci pourrait endommager le véhicule.

Se reporter à *Programme entretien*
⇒ 519.



Capot



Coffre



Hayon

Réglage de la portée des phares

Le réglage de l'orientation des phares a été effectué et ne devrait nécessiter aucun autre ajustement.

Si le véhicule est endommagé lors d'une collision, l'orientation des phares pourrait être dérégulée. Si le réglage des phares est nécessaire, se rendre chez le concessionnaire.

Remplacement d'ampoules

Pour déterminer le type d'ampoules de rechange adéquat, ou pour toute procédure de remplacement d'ampoule ne figurant pas dans cette section, contacter votre concessionnaire.

Ampoules à halogène

Avertissement

Les ampoules halogènes renferment un gaz sous pression et peuvent exploser si vous les faites tomber ou si vous les rayez. Vous-même ou d'autres personnes pourraient se blesser. Veiller à lire et à suivre les instructions sur l'emballage des ampoules.

Éclairage à haute intensité

Avertissement

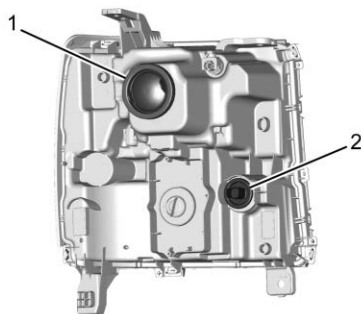
Le système d'éclairage à décharge à haute intensité (HID) fonctionne sous une tension très élevée. Si l'on tente d'intervenir sur l'un des composants de ce système, les risques de blessures graves sont importants. Faire réparer ce système par le concessionnaire ou un technicien qualifié.

Après le remplacement d'une ampoule de phare à décharge à haute intensité, la teinte du faisceau peut être légèrement différente. Cette situation est normale.

Éclairage de DEL

Ce véhicule possède plusieurs lumières DEL. Pour leur remplacement, s'adresser à votre concessionnaire.

Phares, clignotants avant, feux de gabarit et feux de stationnement



Côté conducteur illustré – côté passager similaire

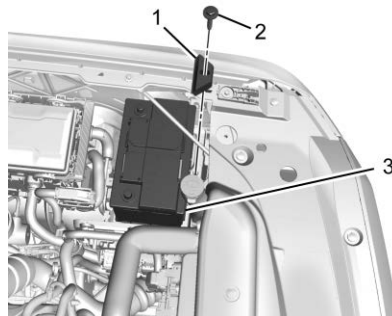
1. Feu de route faible/fort
2. Clignotant

Phares

Communiquer avec votre concessionnaire pour le remplacement des phares.

Clignotant

1. Soulever le capot.
2. Pour remplacer une ampoule sur le côté du passager, retirer le filtre à air du moteur.



3. Véhicules de série 2500/3500 uniquement, côté conducteur :
 - 3.1. Déposer la vis de retenue de la batterie auxiliaire (2) et le dispositif de retenue de la batterie (1).

- 3.2. Replacer la batterie auxiliaire (3) de sorte que l'orifice d'accès au clignotant avant soit visible.
4. Tourner la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour la retirer de l'ensemble de phare et tirer tout droit pour l'extraire.
5. Enlever l'ampoule en la retirant directement de la douille.
6. Installer une ampoule neuve dans la douille.
7. Tourner la douille dans le sens des aiguilles d'une montre pour l'installer dans l'ensemble de phare.
8. Véhicules de série 2500/3500 uniquement, côté conducteur :
 - 8.1. Replacer la batterie auxiliaire (3).
 - 8.2. Reposer le dispositif de retenue de la batterie auxiliaire (1) et la vis de retenue de la batterie (2).

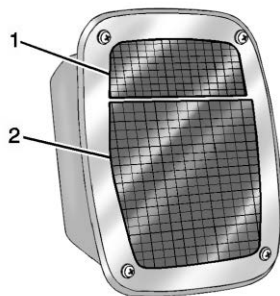
9. Pour remplacer une ampoule sur le côté du passager, reposer le filtre à air du moteur.
10. Fermer le capot.

Phares antibrouillard

Pour remplacer l'ampoule de phare antibrouillard avant :

1. Localiser le phare antibrouillard dans le pare-chocs avant.
2. Débrancher le connecteur électrique de l'ensemble d'ampoule de feu antibrouillard en appuyant sur l'élément de déverrouillage du connecteur.
3. Déposer l'ampoule du logement en pinçant les deux onglets de déverrouillage et en tirant en ligne droite pour extraire l'ampoule de l'ensemble.

Feux arrière (Modèles châssis-cabine)



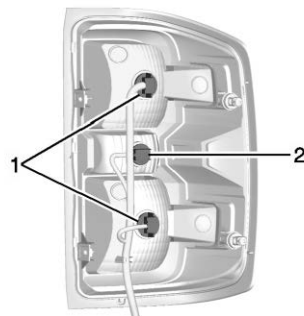
1. Feu de recul
2. Ampoule du feu d'arrêt, du feu arrière et du feu de direction

Pour remplacer l'une de ces ampoules :

1. Déposer les quatre vis.
2. Soulever la lentille du bloc des feux.

3. Faire tourner l'ampoule usagée dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et l'extraire en ligne droite de la douille.

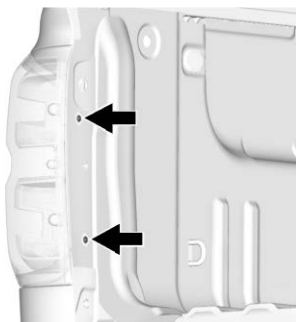
Feux arrière, clignotants, feux d'arrêt et feux de recul



1. Ampoule du feu d'arrêt, du feu arrière et du feu de direction
2. Feu de recul

Pour remplacer l'une de ces ampoules :

1. Ouvrir l'abattant.



2. Retirer les deux vis de l'ensemble de feu arrière.
3. Tirer l'ensemble de feu arrière vers l'extérieur en l'éloignant du côté du boîtier jusqu'à ce que les fixations se dégagent. Un bruit se fait entendre quand les fixations se dégagent.

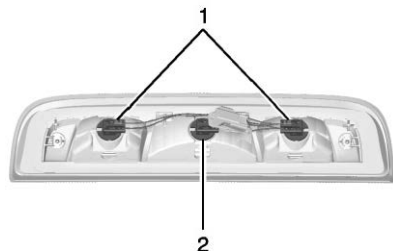


4. Tirer l'ensemble de feu arrière en ligne droite pour le déposer du véhicule.
5. Tourner la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.
6. Retirer l'ampoule directement de la douille.
7. Remplacer l'ampoule, puis insérer la douille d'ampoule dans l'ensemble de feu arrière et tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.



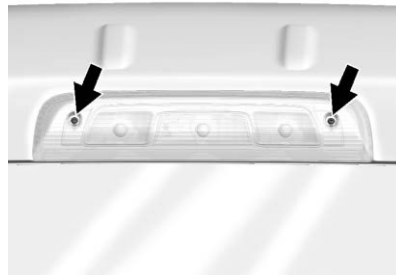
8. Vérifier que la bague de fixation se trouve dans la position correcte. Si elle ne s'y trouve pas, elle ne s'engagera pas. Remettre la fixation en place en la tirant vers l'avant avec un outil.
9. Pousser l'ensemble de feu arrière tout droit vers l'intérieur, jusqu'à ce qu'il soit installé contre le véhicule.
10. Vérifier que l'ensemble de feu arrière affleure le côté du boîtier.
11. Réinstaller les deux vis de l'ensemble de feu arrière.

Feu d'arrêt central surélevé et éclairage du compartiment utilitaire



1. Ampoules de lampes de caisse de chargement
2. Ampoule de feu de freinage central surélevé (CHMSL)

Pour remplacer l'une de ces ampoules :



1. Enlever les vis et extraire l'ensemble de lampe.
2. Tourner la douille de l'ampoule dans le sens antihoraire et l'extraire en ligne droite.
3. Retirer l'ampoule directement de la douille.

Réseau électrique

Dispositifs et câblage haute tension

Pour les véhicules dotés de la technologie eAssist, consulter le supplément eAssist du Silverado/Sierra.

Surcharge de système électrique

Le véhicule possède des fusibles de protection contre une surcharge du circuit électrique. Les fusibles protègent également les dispositifs d'alimentation électrique du véhicule.

Remplacer un fusible grillé par un fusible neuf de dimension et de calibre identiques.

En cas de problème sur la route si un fusible doit être remplacé, il existe quelques fusibles de rechange et un extracteur de fusible dans le boîtier à fusibles gauche du tableau de bord. Un fusible de même ampérage doit être utilisé.

Choisir un dispositif du véhicule inutilisé pour en reprendre le fusible qui devra être remplacé dès que possible.

Câblage des phares

Une surcharge électrique peut provoquer un clignotement des phares, voire leur extinction totale dans certains cas. Si ceci se produit, faire immédiatement vérifier le câblage des phares.

Essuie-glaces de pare-brise

Si le moteur d'essuie-glaces surchauffe à cause de neige lourde ou de glace, les essuie-glaces avant s'arrêteront jusqu'à ce que le moteur ait refroidi puis redémarreront.

Bien que le circuit soit protégé contre les surcharges électriques, une surcharge due à de la neige lourde ou de la glace peut endommager la timonerie d'essuie-glaces. Éliminer toujours la glace et la neige lourde du pare-brise avant d'utiliser les essuie-glaces.

Si la surcharge est due à un problème électrique et n'est pas causée par de la neige ou de la glace, faire corriger le problème.

Fusibles et disjoncteurs

Des fusibles et des disjoncteurs protègent les circuits électriques de votre véhicule contre les courts-circuits. Cette protection réduit fortement le risque de dommage provoqué par des problèmes électriques.



Danger

Les fusibles et disjoncteurs comportent une indication d'ampérage. Ne pas dépasser l'ampérage spécifié lors du remplacement des fusibles et disjoncteurs. L'utilisation d'un fusible ou d'un disjoncteur surdimensionné peut causer un incendie du véhicule. Ceci pourrait être cause de blessures graves, voire mortelles.

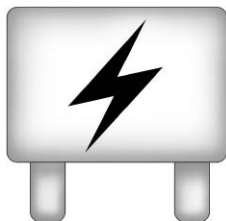
Pour vérifier un fusible, observer la bande argentée qui se trouve à l'intérieur du fusible. Si la bande est cassée ou fondue, remplacer le fusible. S'assurer de remplacer un fusible endommagé par un fusible neuf de dimensions et de calibre identiques.

Des fusibles grillés peuvent temporairement être remplacés par d'autres fusibles de même ampérage retirés d'autres emplacements. Remplacer le fusible aussi rapidement que possible.

Bloc-fusibles de compartiment moteur

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter au supplément diesel Duramax.

Le bloc-fusibles du compartiment moteur est dans le compartiment-moteur, côté conducteur du véhicule.

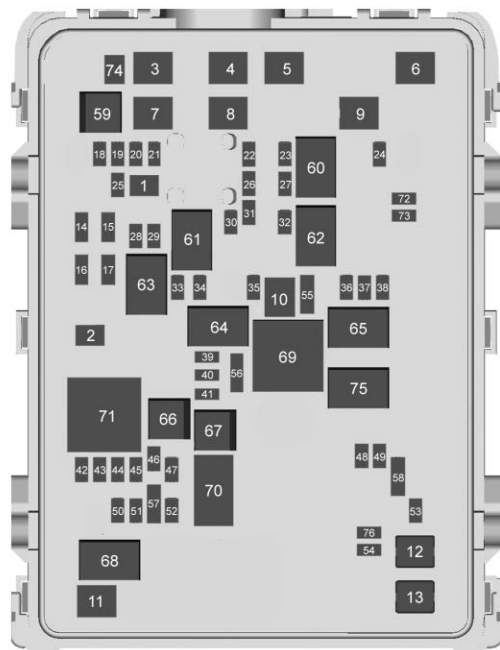


Soulever le couvercle pour accéder au bloc-fusibles.

Attention
Renverser du liquide sur des composants électriques du véhicule peut les endommager. Laisser toujours les couvercles sur les composants électriques.

Un extracteur de fusible est disponible dans le boîtier à fusibles du tableau de bord du côté gauche.

Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.



Fusibles

1

Usage

Frein de remorque

Fusibles

2

Usage

Batterie de remorque

Fusibles

Usage

3

Pompe de système de freinage antiblocage

4

BEC 1 du tableau de bord

5

Ceinture de sécurité motorisée du passager

6

Commande électronique de boîte de transfert 4RM

7

Frein de stationnement électrique

8

BEC 2 du tableau de bord

9

Ceinture de sécurité motorisée du conducteur

10

Désembueur de lunette arrière

11

Démarreur

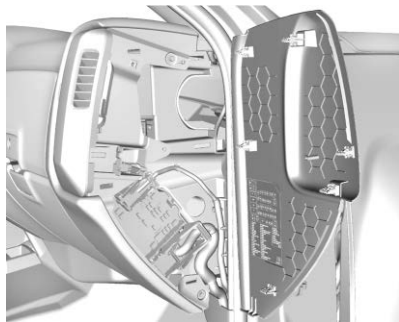
12

Ventilateur de refroidissement 1

Fusibles	Usage	Fusibles	Usage	Fusibles	Usage
13	Ventilateur de refroidissement 2	22	Installateur 1	35	Embrayage de climatisation
14	Feux d'arrêt/ Clignotants gauche de remorque	23	Installateur 2	36	Rétroviseurs chauffants
15	Feux de stationnement de la remorque	24	Essuie-glace avant	37	Installateur 1
16	Feux de recul de remorque	25	Valve du système d'antiblocage des freins	38	Feu d'arrêt central surélevé
17	Feux d'arrêt/ Clignotants droit de remorque	26	Installateur 2	39	Divers/Allumage
18	Pompe à carburant	27	Installateur 3	40	Boîte de vitesses/ allumage
19	Module de commande du châssis intégré	28	Feux de stationnement du côté droit	41	Pompe à carburant 2
20	Module de commande électronique de suspension	29	Feux de stationnement du côté gauche	42	Embrayage du ventilateur de refroidissement
21	Module d'alimentation de la pompe à carburant	30	Installateur 3	43	Moteur
		31	Installateur 4	44	Injecteurs A-impairs
		32	Installateur 4	45	Injecteurs B-pairs
		33	Feux de recul	46	Sonde d'oxygène B
		34	Module de commande du moteur/allumage	47	Commande de papillon des gaz
				48	Klaxon
				49	Phares antibrouillard

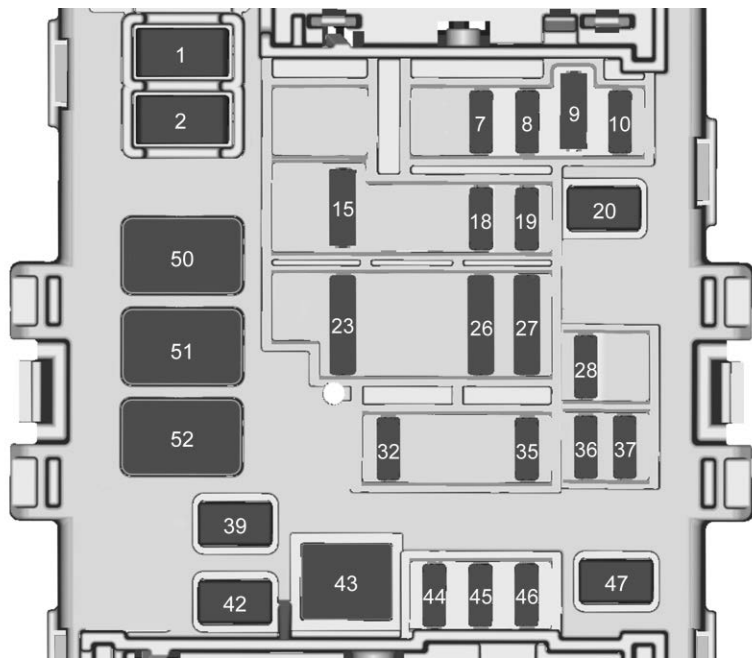
Fusibles	Usage	Fusibles	Usage	Relais	Usage
50	Sonde d'oxygène A	74	Marchepieds électriques (selon l'équipement)	67	Commande de climatisation
51	Module de commande du moteur	76	Amorçage de pompe à carburant / Moteur MGU	68	Démarrreur
52	Chauffage de l'habitacle	77	Moteur de pompe d'habitacle	69	Désembueur de lunette arrière
53	Module d'alimentation des accessoires/ Pompe TPM	79	Pompe à dépression	70	Module de commande du moteur
54	Lave-glace avant	Relais	Usage	71	Pompe à vide/ Embrayage du ventilateur de refroidissement
55	Climatisation/ commande de tension régulée de batterie	59	Pompe à carburant	72	CKT 95
56	Module de climatisation/ ensemble de batterie	60	Installateur 2	73	CKT 92
57	Module de commande de la boîte de vitesses/ Module de commande du moteur	61	Installateur 3	75	Amorçage de pompe à carburant/ Moteur MGU
58	Phares	62	Installateur 4	78	Commutateur de pompe à dépression
		63	Feux de stationnement de la remorque		
		64	Run/Crank (marche/ démarrage)		
		65	Installateur 1		
		66	Pompe à carburant 2		

Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments (Droit)



Le volet d'accès au bloc-fusibles du côté droit est sur le tableau de bord, côté passager.

Déposer le couvercle pour accéder au bloc-fusibles.



Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.

Fusibles

Usage

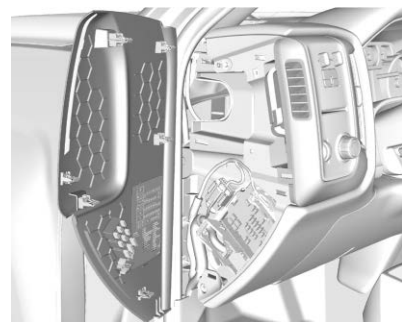
1	Prise d'alimentation d'accessoire 3

Fusibles	Usage
2	Prise d'alimentation des accessoires 4
7	Module confort/ commodité 4
8	Module confort/ commodité 8
9	Divertissement de siège arrière
10	Éclairage de l'espace utilitaire
15	Commandes au volant
18	Radio
19	—
20	Toit ouvrant
23	Sac gonflable / informations
26	Export/Prise de force/ Option d'équipement spécial/Batterie 1
27	Détection d'obstacle/ Ports USB
28	Module confort/ commodité 2

Fusibles	Usage
32	Option d'équipement spécial/Batterie 2
35	Inverseur de climatisation
36	Amplificateur
37	Système de batterie
39	Glace coulissante arrière
42	Moteur de lève-vitre de porte du côté droit
43	Soufflante avant
44	Équipement facultatif spécial
45	Module confort/ commodité 6
46	Module confort/ commodité 7
47	Siège du passager
Relais	Usage
50	Prolongation de l'alimentation des accessoires

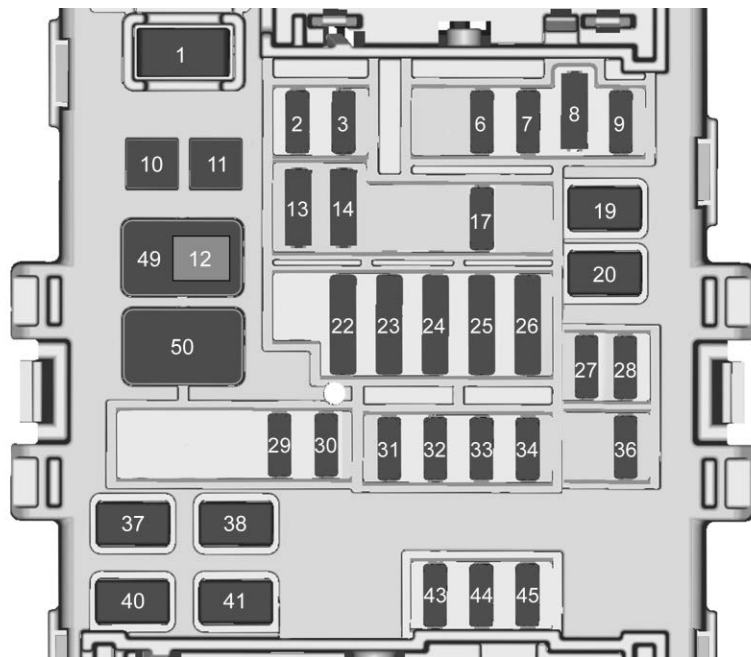
Relais	Usage
51	Ouverture de glace coulissante arrière
52	Fermeture de glace coulissante arrière

Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments (Gauche)



Le volet d'accès au bloc-fusibles du côté gauche est sur le tableau de bord, côté conducteur.

Déposer le couvercle pour accéder au bloc-fusibles.



Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.

Fusibles	Usage
1	Prise d'alimentation des accessoires 2

Fusibles	Usage
2	Option d'équipement spécial/Prolongation de l'alimentation des accessoires
3	Système de télécommande universelle/rétroviseur intérieur
6	Module confort/commodité 3
7	Module confort/commodité 5
8	Commutateur de lève-vitre du conducteur/ Commutateur de rétroviseur
9	—
10	Prise d'alimentation des accessoires/ Alimentation prolongée des accessoires
11	Batterie de prise d'alimentation des accessoires

Fusibles	Usage	Fusibles	Usage	Fusibles	Usage
12	Prise d'alimentation des accessoires 1/ Allume-cigare	26	Entrée passive/ démarrage passif/ chauffage, ventilation et climatisation	40	Portes du côté gauche
13	Commutateur d'allumage à logique discrète	27	—	41	Siège de conducteur à commande électrique
14	Rétroéclairage de commutateur	28	—	43	Sièges chauffants, refroidis ou ventilés côté gauche (selon l'équipement)
17	Module confort/ commodité 1	29	Activation de stationnement/Pédales réglables électriquement	44	Sièges chauffants, refroidis ou ventilés côté droit (selon l'équipement)
19	—	30	Équipement facultatif spécial	45	—
20	—	31	Accessoires/Marche/ Lancement	Relais	Usage
22	Chauffage, ventilation et climatisation/chauffage auxiliaire, ventilation et climatisation/allumage	32	Volant de direction chauffant	49	Prolongation de l'alimentation des accessoires
23	Groupe d'instruments/ Module de détection de diagnostic d'allumage/ Allumage	33	—	50	Run/Crank (marche/ démarrage)
24	—	34	Groupe d'instruments		
25	Connecteur de liaison de données/module de siège de conducteur	36	—		
		37	—		
		38	Commande électronique de boîte de transfert 4RM		

Roues et pneus

Pneus

Tous les véhicules GM neufs sont équipés de pneus de haute qualité provenant de l'un des plus importants fabricants de pneus. Reportez-vous au manuel de garantie pour de l'information concernant la garantie sur les pneus et le service après-vente. Pour de l'information supplémentaire, consulter le fabricant des pneus.



Avertissement

- Des pneus mal entretenus ou incorrectement utilisés sont dangereux.
- La surcharge des pneus peut les faire surchauffer par suite d'une courbure excessive. Ils peuvent

(Suite)

Avertissement (Suite)

éclater et provoquer un accident grave. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 279.

- Des pneus sous-gonflés posent le même danger que des pneus surchargés. Ceci pourrait entraîner un accident et causer des blessures graves. Vérifier fréquemment tous les pneus afin de maintenir la pression recommandée. La pression des pneus doit être vérifiée quand les pneus sont froids.
- Des pneus surgonflés risquent plus facilement d'être coupés, perforés ou déchirés en cas de

(Suite)

Avertissement (Suite)

choc brutal - comme lorsque vous passez sur un nid de poule. Garder les pneus à la pression recommandée.

- Les pneus usés ou les vieux pneus peuvent causer un accident. Si la bande de roulement des pneus est très usée, il faut les remplacer.
- Remplacer les pneus qui ont été endommagés suite à des impacts avec des nids de poule, des bordures, etc.
- Les pneus mal réparés peuvent causer un accident. Seul le concessionnaire ou un centre de service

(Suite)

Avertissement (Suite)

autorisé devrait réparer, remplacer, enlever ou poser les pneus.

- Ne pas faire patiner les pneus à une vitesse supérieure à 56 km/h (35 milles/h) sur les surfaces glissantes comme la neige, la boue, la glace, etc. Un patinage excessif peut faire éclater les pneus.

Pneus toutes saisons

Ce véhicule peut être équipé de pneus toute saison. Ces pneus sont conçus pour offrir de bonnes performances générales sur la plupart des revêtements routiers et dans la plupart des conditions météo. Les pneus d'origine fabriqués selon les critères de performance de pneus spécifiques à GM possèdent un code de spécification TPC marqué sur le

flanc. Les pneus toute saison d'origine peuvent être identifiés au moyen des deux derniers caractères de ce code TPC, qui sont « MS ».

Envisager le montage de pneus d'hiver sur le véhicule dans le cas où une conduite fréquente sur des routes recouvertes de neige ou de glace est prévue. Les pneus toute saison offrent une performance générale adéquate dans la plupart des conditions de conduite hivernale, mais ils ne vous procureront peut-être pas le même niveau d'adhérence ou de performance que les pneus d'hiver sur des routes enneigées ou glacées. Se reporter à *Pneus d'hiver* ⇨ 451.

Pneus d'hiver

Ce véhicule n'est pas équipé de pneus d'hiver d'origine. Les pneus d'hiver sont conçus pour offrir une adhérence accrue sur les routes couvertes de neige ou de glace. Considérer poser des pneus d'hiver sur le véhicule si vous croyez conduire fréquemment sur des

routes couvertes de glace ou de neige. Consulter le concessionnaire pour obtenir des renseignements sur les offres de pneus d'hiver et sur le bon choix de pneus. Se reporter également à *Achat de pneus neufs* ⇨ 473.

Lorsque le véhicule est équipé de pneus d'hiver, il pourrait y avoir une diminution de l'adhérence sur route sèche, une augmentation des bruits de route et une durée de vie de la bande de roulements plus courte. Après avoir posé des pneus d'hiver, porter attention aux changements de freinage et de comportement du véhicule

En cas d'utilisation de pneus d'hiver :

- Utiliser la même marque et le même type de semelle pour les quatre pneus.
- N'utiliser que des pneus à pli radial de même taille, de même limite de charge et de même cote de vitesse que les pneus d'origine.

Il est possible que vos pneus d'hiver présentant la même cote de vitesse que les pneus d'origine ne soient pas offerts pour les pneus dont la côte de vitesse est H, V, W, Y et ZR. Si vous choisissez des pneus d'hiver présentant une cote de vitesse inférieure, ne jamais excéder la vitesse maximale des pneus.

Pneus taille mi-basse

Si le véhicule est équipé de pneus P275/55R20, P285/50R20 ou P285/45R22, ce sont des pneus profil bas.

Attention

Les pneus à profil bas sont plus susceptibles d'être endommagés par les avaries routières et les impacts sur la bordure de la chaussée que les pneus à profil standard. Les dommages aux pneus et aux ensembles de roue peuvent survenir par suite d'un

(Suite)

Attention (Suite)

contact avec des imperfections ou des obstacles sur la chaussée, comme des nids de poule, ou des objets tranchants, ou du frottement sur une bordure. La garantie ne couvre pas ce genre de dommage. Vous devez maintenir la pression de gonflage appropriée et, autant que possible, éviter le contact avec les bordures, les nids de poule, et autres avaries routières.

Pneus tout-terrain

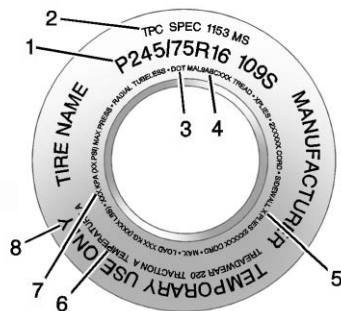
Ce véhicule peut être équipé de pneus tout-terrain. Ces pneus ont un bon rendement sur la plupart des chaussées, des conditions climatiques et hors route. Se reporter à *Conduite tout terrain* ⇨ 269.

Le motif de sculpture sur ces pneus peut s'user plus rapidement que les autres pneus. Envisager la permutation plus fréquente des

pneus qu'à 12 000 km (7500 mi) en cas d'usure irrégulière constatée lors de l'examen des pneus. Se reporter à *Inspection des pneus* ⇨ 468.

Étiquette sur paroi latérale du pneu

Des renseignements utiles sont moulés sur le flanc du pneu. Les exemples illustrent les renseignements qui se trouvent habituellement sur le flanc d'un pneu de véhicule de tourisme ou de camionnette.



**Pneu de rechange/passager
(grandeur « P-Metric »)**

(1) Dimensions des pneus : Le code de dimension du pneu est une combinaison de lettres et de chiffres qui définissent la largeur, la hauteur, le rapport d'aspect, le type de construction et la description d'utilisation d'un pneu. Se reporter à l'illustration « Code de dimension du pneu » plus loin dans cette section pour de plus amples détails.

(2) Spécification TPC (Tire Performance Criteria, critère de performance d'un pneu) :

Les pneus d'origine montés sur les véhicules GM répondent aux exigences de performance établies par GM et le code TPC qui est moulé sur leurs flancs. Ces exigences de performance respectent les normes de sécurité établies par le gouvernement fédéral.

(3) DOT (Department of Transportation) (ministère des Transports) : Le code DOT indique que le pneu répond aux normes de sécurité des véhicules à moteur établies par le ministère des transports des États-Unis.

Date de construction des pneus DOT : Les quatre derniers chiffres du TIN indiquent la date de construction du pneu. Les deux premiers chiffres représentent la semaine

(01-52) et les deux derniers chiffres l'année. Par exemple, la troisième semaine de l'année 2010 sera indiquée par la date DOT à quatre chiffres 0310.

(4) Tire Identification Number (TIN) (numéro d'identification du pneu) : Les lettres et les chiffres à la suite du code DOT représentent le numéro d'identification du pneu. Ce numéro indique le nom du fabricant et le code d'usine, les dimensions du pneu et sa date de fabrication. Il est moulé sur les deux flancs du pneu, même si un seul côté porte la date de fabrication.

(5) Composition de la carcasse du pneu : Type de câble et nombre de plis sur les flancs et sous la bande de roulement.

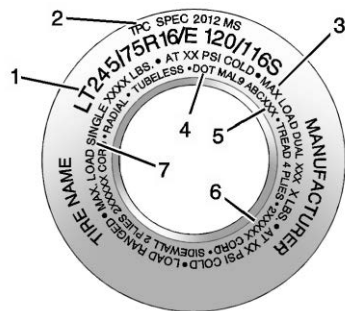
(6) Normes UTQG (Uniform Tire Quality Grading) (système de classement uniforme de la qualité des pneus) :

Les fabricants de pneus doivent coter les pneus en fonction de trois facteurs de performance : l'usure de la bande de roulement, l'adhérence et la résistance à la chaleur. Pour plus de renseignements, se reporter à *Classification uniforme de la qualité des pneus* ⇨ 475.

(7) Limite de charge de gonflage maximale à froid :

Charge maximale pouvant être transportée et pression de gonflage maximale nécessaire pour supporter cette charge. Pour plus de renseignements sur la pression de gonflage recommandée, se reporter aux rubriques *Pression des pneus* ⇨ 460 et *Limites de charge du véhicule* ⇨ 279.

(8) Usage temporaire seulement : Utiliser un pneu de rechange temporaire uniquement jusqu'à la réparation du pneu de route. La roue de secours ne peut être utilisée à plus de 112 km/h (70 mi/h) ou 88 km/h (55 mi/h) en tirant une remorque, et à la pression de gonflage correcte. Se reporter à *Pneu de secours pleine dimension* ⇨ 492.



Pneu de camionnette (grandeur « LT-Metric »)

(1) Dimensions des pneus : Le code de dimension du pneu est une combinaison de lettres et de chiffres qui définissent la largeur, la hauteur, le rapport d'aspect, le type de construction et la description d'utilisation d'un pneu. Se reporter à l'illustration « Code de dimension du pneu » plus loin dans cette section pour de plus amples détails.

(2) Spécification TPC (Tire Performance Criteria, critère de performance d'un pneu) :

Les pneus d'origine montés sur les véhicules GM répondent aux exigences de performance établies par GM et le code TPC qui est moulé sur leurs flancs. Ces exigences de performance respectent les normes de sécurité établies par le gouvernement fédéral.

(3) Charge maximale des pneus jumelés :

Charge maximale pouvant être transportée et pression de gonflage maximale nécessaire pour supporter cette charge lorsque des pneus jumelés sont utilisés. Pour plus de renseignements sur la pression de gonflage recommandée, se reporter aux rubriques *Pression des pneus* ⇨ 460 et *Limites de charge du véhicule* ⇨ 279.

(4) DOT (Department of Transportation) (ministère des Transports) :

Le code DOT indique que le pneu répond aux normes de sécurité des véhicules à moteur établies par le ministère des transports des États-Unis.

Date de construction des pneus DOT :

Les quatre derniers chiffres du TIN indiquent la date de construction du pneu. Les deux premiers chiffres représentent la semaine (01-52) et les deux derniers chiffres l'année. Par exemple, la troisième semaine de l'année 2010 sera indiquée par la date DOT à quatre chiffres 0310.

(5) Tire Identification Number (TIN) (numéro d'identification du pneu) :

Les lettres et les chiffres à la suite du code DOT représentent le numéro d'identification du pneu. Ce numéro indique le nom du

fabricant et le code d'usine, les dimensions du pneu et sa date de fabrication. Il est moulé sur les deux flancs du pneu, même si un seul côté porte la date de fabrication.

(6) Composition de la carcasse du pneu :

Type de câble et nombre de plis sur les flancs et sous la bande de roulement.

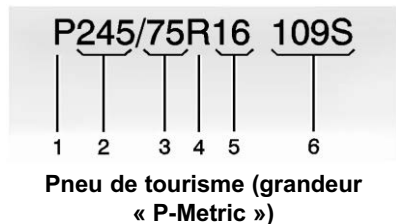
(7) Charge maximale de pneu unique :

Charge maximale pouvant être transportée et pression de gonflage maximale nécessaire pour supporter cette charge lorsque des pneus simples sont utilisés. Pour plus de renseignements sur la pression de gonflage recommandée, se reporter aux rubriques *Pression des pneus* ⇨ 460 et *Limites de charge du véhicule* ⇨ 279.

Désignations des pneus

Dimensions des pneus

Les exemples montrent une dimension de pneu typique de véhicule de tourisme ou de camionnette.



(1) Pneu de tourisme

(grandeur « P-Metric ») :

Version américaine du système de dimensions métriques. La lettre P initiale indique un pneu de voiture de tourisme conforme aux normes de la Tire and Rim Association américaine.

(2) Largeur des pneus :

Mesure (trois premiers chiffres) indiquant la largeur de section du pneu en millimètres d'un flanc à l'autre.

(3) Rapport d'aspect : Nombre à deux chiffres indiquant le rapport hauteur/largeur du pneu. Par exemple, un rapport d'aspect de 75, tel qu'indiqué à l'élément C de l'illustration du pneu, signifie que la hauteur du pneu équivaut à 75 % de sa largeur.

(4) Code de construction :

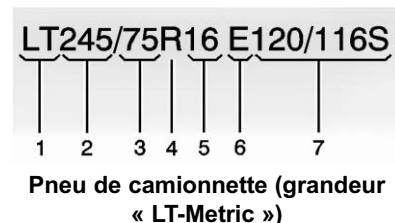
Lettre utilisée pour indiquer le type de construction de la carcasse du pneu. La lettre R indique qu'il s'agit d'un pneu à structure radiale, la lettre D indique qu'il s'agit d'un pneu à structure diagonale, la lettre B indique qu'il s'agit d'un pneu à structure diagonale ceinturée.

(5) Diamètre des jantes :

Diamètre de la roue en pouces.

(6) Description d'entretien :

Ces caractères indiquent l'indice de charge et la cote de vitesse d'un pneu. L'indice de charge représente la capacité de charge qu'un pneu peut transporter. La cote de vitesse indique la vitesse maximale à laquelle un pneu peut transporter une charge.



(1) Pneu de camionnette

(grandeur « LT-Metric ») :

Version américaine du système de dimensions métriques des pneus. Les lettres LT (camionnette), les deux premiers caractères indiquant les dimensions du pneu, signifient

que ce pneu est conforme aux normes de la Tire and Rim Association des États-Unis.

(2) Largeur des pneus : Mesure (trois premiers chiffres) indiquant la largeur de section du pneu en millimètres d'un flanc à l'autre.

(3) Rapport d'aspect : Nombre à deux chiffres indiquant le rapport hauteur/largeur du pneu. Par exemple, un rapport d'aspect de 75, tel qu'indiqué au repère 3 de l'illustration de pneu de camionnette (grandeur « LT-Metric »), signifie que la hauteur du pneu équivaut à 75% de sa largeur.

(4) Code de construction : Lettre utilisée pour indiquer le type de construction de la carcasse du pneu. La lettre R indique qu'il s'agit d'un pneu à structure radiale, la lettre D indique qu'il s'agit d'un pneu à

structure diagonale, la lettre B indique qu'il s'agit d'un pneu à structure diagonale ceinturée.

(5) Diamètre des jantes : Diamètre de la roue en pouces.

(6) Limite de charge : Limite de charge

(7) Description d'entretien : La description d'utilisation indique l'indice de charge et la cote de vitesse d'un pneu. Par exemple les deux nombres 120/116 représentent l'indice de charge pour une utilisation en roue simple et roues jumelées (simple/jumelées). La cote de vitesse est la vitesse maximale approuvée à laquelle un pneu peut transporter une charge.

Terminologie et définitions de pneu

Pression d'air : Force exercée par l'air à l'intérieur du pneu exprimée en kilopascals (kPa) ou en livres par pouce carré (psi).

Poids des accessoires : Poids combinés des accessoires en option. Quelques exemples d'accessoires en option : boîte de vitesses automatique, lève-vitres électriques, sièges à commande électrique et climatisation.

Rapport d'aspect : Rapport entre la hauteur et la largeur du pneu.

Ceinture : Ensemble de câbles caoutchoutés entre les plis et la bande de roulement. Ces câbles peuvent être faits d'acier ou d'autres matériaux de renforcement.

Talon : Partie du pneu contenant les câbles d'acier et qui s'appuient contre la jante lorsqu'il est monté sur une roue.

Pneu à carcasse diagonale : Pneu dont les plis se croisent à un angle inférieur à 90° par rapport à l'axe longitudinal de la bande de roulement.

Pression des pneus à froid :

La pression de l'air dans un pneu, mesurée en kPa (kilo Pascal) ou en psi (livres par pouces carrés), avant que le pneu n'ait accumulé de la chaleur pendant le trajet. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 460.

Poids de la courbe : Poids total du véhicule comprenant les équipements de série et les équipements en option, de même que la capacité maximale de carburant, d'huile moteur et

de liquide de refroidissement, mais sans passager ni chargement.

Marquage DOT : Code moulé sur le flanc d'un pneu signifiant qu'il répond aux normes de sécurité des véhicules à moteur du U.S. Department of Transportation (DOT) (ministère des transports des États-Unis). Le marquage DOT comporte le numéro d'identification du pneu, une indication alphanumérique qui identifie également le fabricant, l'usine de fabrication, la marque et la date de fabrication.

PNBV : Poids nominal brut du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 279.

PNBE AVANT : Poids nominal brut sur l'essieu avant. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 279.

PNBE ARRIÈRE : Poids nominal brut sur l'essieu arrière. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 279.

Côté d'installation d'un pneu asymétrique : Côté d'un pneu asymétrique devant toujours être monté sur le côté extérieur du véhicule.

KiloPascal (kPa) : Unité métrique pour la pression d'air.

Pneu de camionnette (grandeur « LT-Metric ») : Pneu monté sur les camionnettes et sur certains véhicules de tourisme multifonctions.

Indice de charge : Nombre situé entre 1 et 279 et représentant la capacité de charge d'un pneu.

Pression de gonflage maximale : Pression d'air maximale à laquelle un pneu

froid peut être gonflé. La pression d'air maximale est moulée sur le flanc du pneu.

Charge maximale : Limite de charge qu'un pneu gonflé à la pression d'air maximale permise peut supporter.

Poids maximal du véhicule en charge : Somme du poids à vide, du poids des accessoires, de la capacité nominale du véhicule et du poids des options d'usine.

Poids normal des occupants : Poids déterminé par le nombre de sièges, multiplié par 68 kg (150 livres). Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 279.

Répartition des occupants : Places assises désignées.

Côté d'installation d'un pneu asymétrique : Côté d'un pneu asymétrique devant toujours se trouver sur le côté extérieur du

véhicule. Côté du pneu dont le flanc est blanc et qui comporte des lettres blanches ou le nom du fabricant, la marque et/ou le modèle du pneu moulé sur le pneu et dont le relief est plus accentué que celui des mêmes renseignements indiqués sur l'autre flanc.

Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric ») : Pneu monté sur les voitures de tourisme et sur certains véhicules de tourisme multifonctions.

Pression de gonflage recommandée : Pression de gonflage des pneus recommandée par le fabricant telle qu'elle est indiquée sur l'étiquette des pneus. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 460 et *Limites de charge du véhicule* ⇨ 279.

Pneu radial : Pneu dont les plis de la carcasse se croisent à un angle de 90° par rapport à l'axe longitudinal de la bande de roulement.

Jante : Support de métal d'un pneu et sur lequel s'appuie le talon.

Flanc : Partie du pneu située entre la bande de roulement et le talon.

Cote de vitesse : Système alphanumérique indiquant la capacité d'un pneu à rouler à une vitesse déterminée.

Adhérence : Friction entre le pneu et la chaussée. Degré d'adhérence fournie.

Bande de roulement : Partie du pneu en contact avec la chaussée.

Indicateurs d'usure : Bandes étroites, appelées parfois repères d'usure, qui apparaissent sur la bande de

roulement pour indiquer que la profondeur des sculptures n'est plus que de 1,6 mm (1/16 po). Se reporter à la rubrique *Quand faut-il remplacer les pneus?*
 ⇨ 472.

Normes de qualité de pneus uniformes : Système d'information sur les pneus fournissant aux consommateurs des cotes sur la traction, la température et l'usure de la bande de roulement des pneus. Les cotes sont déterminées par chaque fabricant de pneus, selon les procédures d'essais gouvernementales. Ces cotes sont moulées sur le flanc des pneus. Se reporter à *Classification uniforme de la qualité des pneus* ⇨ 475.

Capacité nominale du véhicule : Nombre de places assises désignées, multiplié par 68 kg (150 livres), plus le poids

de la charge établi. Se reporter à *Limites de charge du véhicule*
 ⇨ 279.

Charge maximale sur le pneu : Charge exercée sur un pneu en raison du poids à vide, du poids des accessoires, du poids des occupants et du poids de la charge.

Étiquette du véhicule : Une étiquette, apposée en permanence à un véhicule, affichant la capacité nominale du véhicule et indiquant la dimension des pneus d'origine et la pression de gonflage recommandée. Se reporter à « Étiquette d'information sur les pneus et le chargement » sous *Limites de charge du véhicule*
 ⇨ 279.

Pression des pneus

Pour bien fonctionner, la pression d'air des pneus doit être adéquate.

Attention

Ni le sous-gonflage ni le surgonflage des pneus ne sont appropriés. Les pneus sous-gonflés, ou les pneus qui ne sont pas suffisamment remplis d'air, peuvent entraîner :

- Les pneus qui sont surchargés ou qui surchauffent pourraient éclater.
- S'use prématurément ou irrégulièrement.
- Réduit la maniabilité du véhicule.
- Augmente la consommation de carburant.

Les pneus sur-gonflés, ou les pneus qui sont trop remplis d'air, peuvent amener :

(Suite)

Attention (Suite)

- S'use prématurément.
- Réduit la maniabilité du véhicule.
- Rend la conduite inconfortable.
- Est plus vulnérable aux dangers routiers.

L'étiquette d'information sur les pneus et la charge, présente sur le véhicule, indique les pneus de l'équipement d'origine ainsi que les pressions de gonflage des pneus correctes à froid. La pression recommandée est la pression d'air minimale nécessaire pour soutenir le véhicule en charge maximale.

Pour obtenir plus de renseignements sur la charge pouvant être transportée par le véhicule et un exemple de l'étiquette d'information sur les

pneus et le chargement, se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 279. La charge du véhicule influence la tenue de route du véhicule et le confort de la suspension. Ne jamais dépasser le poids prévu pour la charge du véhicule.

Quand les vérifier

Vérifier les pneus au moins une fois par mois.

Ne pas oublier la roue de secours, si le véhicule en est doté. Se reporter à *Pneu de secours pleine dimension* ⇨ 492 pour de plus amples informations.

Comment procéder à la vérification

Utiliser un manomètre de poche de bonne qualité pour vérifier la pression des pneus. La pression correcte d'un pneu ne peut pas être déterminée en le regardant. Vérifier la pression des pneus

quand ils sont froids, c'est-à-dire quand le véhicule n'a pas été conduit depuis au moins trois heures ou sur moins de 1,6 km (1 mille).

Retirer le bouchon de la tige de valve. Appuyer fermement le manomètre pour pneus contre la valve afin de mesurer la pression. Si la pression de gonflage à froid correspond à celle recommandée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge, aucun réglage supplémentaire n'est requis. Si la pression de gonflage est faible, ajouter de l'air jusqu'à la pression de gonflage recommandée. Si la pression de gonflage est trop élevée, appuyer sur la tige métallique au centre de la valve du pneu pour décharger de l'air.

Vérifier à nouveau la pression du pneu au moyen du manomètre.

Remettre les bouchons de valves sur les corps des valves pour les protéger des saletés et de l'humidité et pour empêcher les fuites. Utiliser uniquement des bouchons de valve conçus par GM pour le véhicule. Les capteurs TPMS pourraient être endommagés et ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Pression des pneus pour le fonctionnement haute vitesse



Avertissement

La conduite à haute vitesse, 160 km/h (100 mi/h) ou plus, ajoute une tension sur les pneus. Une conduite à haute vitesse soutenue entraîne une accumulation de chaleur excessive, ce qui peut causer une défaillance soudaine des pneus.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Ceci pourrait causer un accident et vous risquez de vous tuer et de tuer d'autres personnes. Certains pneus cotés pour la haute vitesse exigent un réglage de pression de gonflage pour une utilisation à haute vitesse. Lorsque la limite de vitesse et les conditions routières permettent de conduire le véhicule à grande vitesse, s'assurer que les pneus sont cotés pour une utilisation à haute vitesse, sont en bon état et sont réglés à la bonne pression de gonflage des pneus froids pour la charge du véhicule.

La pression des pneus de dimension P275/55R20 ou P285/50R20 doit être ajustée lorsque le véhicule est conduit à des vitesses de 160 km/h (100 mi/h) ou plus. Régler la pression des pneus à froid à 20 kPa (3 psi) au-dessus de la pression des pneus à froid

recommandée indiquée sur l'étiquette des informations relatives aux pneus et au chargement.

Remettre les pneus à la pression de gonflage recommandée à froid quand la conduite à grande vitesse est terminée. Voir *Limites de charge du véhicule* ⇨ 279 et *Pression des pneus* ⇨ 460.

Système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus (TPMS) utilise une technologie radio et des capteurs pour vérifier le niveau de pression des pneus. Les capteurs TPMS surveillent la pression de l'air dans les pneus et transmettent les mesures de pression à un récepteur se trouvant dans le véhicule.

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (selon le cas), doit être vérifié mensuellement à froid et gonflé à la pression recommandée par le constructeur du véhicule mentionnée sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette de pression

de gonflage des pneus. (Si votre véhicule possède des pneus de taille différente de celle indiquée sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage correct pour ces pneus.)

À titre de fonction supplémentaire de sécurité, votre véhicule a été équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de basse pression des pneus ou si un ou plusieurs pneus sont significativement dégonflés.

Par conséquent, quand le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devez arrêter et vérifier vos pneus dès que possible, et les gonfler à la pression correcte. Le fait de conduire avec un pneu dégonflé de manière significative, peut entraîner un échauffement de pneu et sa défaillance.

Un gonflement insuffisant peut également réduire l'économie de carburant et la durée de vie de la bande de roulement, et peut

empêcher un bon comportement du véhicule ainsi que réduire sa capacité de freinage.

Veuillez noter que le système TPMS n'est pas un substitut à un entretien correct des pneus et qu'il en va de la responsabilité du conducteur de maintenir une pression correcte des pneus, même si le sous-gonflage n'a pas atteint le niveau de déclenchement du témoin de basse pression des pneus TPMS.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie TPMS indiquant lorsque le système ne fonctionne pas correctement. Le témoin d'anomalie TPMS est associé à la lampe témoin de basse pression de gonflage des pneus. Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, la lampe témoin clignote pendant environ une minute, puis reste allumée en permanence. Cette séquence se poursuit jusqu'aux prochains démarrages du véhicule pendant toute la durée du dysfonctionnement.

Lorsque le témoin de dysfonctionnement est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou signaler une basse pression de gonflage des pneus comme prévu. Les dysfonctionnements TPMS peuvent se produire pour de nombreuses raisons, telles que l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de type différent empêchant le fonctionnement correct du système de surveillance de pression des pneus. Toujours vérifier la lampe témoin de dysfonctionnement du système de surveillance de pression des pneus après le remplacement d'un(e) ou plusieurs pneus ou roues sur votre véhicule afin de vous assurer que les pneus et roues de rechange permettent au système TPMS de continuer à fonctionner correctement.

Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ 464.

Se reporter à *Énoncé de fréquence radio* ⇨ 552.

Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu

Ce véhicule peut être équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Le TPMS est conçu pour avertir le conducteur en cas de basse pression de pneu. Les capteurs du TPMS sont montés sur chaque ensemble de roue, à l'exception de l'ensemble de roue de secours. Les capteurs du TPMS surveillent la pression de l'air dans les pneus et transmettent les mesures de pression à un récepteur se trouvant dans le véhicule.



Si une pression basse de pneu est détectée, le témoin d'avertissement de basse pression de pneu du groupe d'instruments du tableau de

bord s'allume. Si le témoin s'allume, s'arrêter dès que possible et gonfler les pneus à la pression recommandée mentionnée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 279.

Un message de contrôle de la pression d'un pneu précis s'affiche à l'écran du Centralisateur Informatique de Bord (CIB). Le témoin d'avertissement de basse pression de pneu et le message d'avertissement du CIB s'allument à chaque cycle d'allumage jusqu'à ce que les pneus soient gonflés à la pression appropriée. Si le véhicule est équipé de boutons de CIB, on peut consulter les pressions des pneus. Pour de plus amples renseignements et des détails sur le fonctionnement et les écrans du CIB, se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 182 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)* ⇨ 184.

Le témoin de faible pression des pneus peut s'allumer par temps froid, lors du premier démarrage du véhicule, puis s'éteindre pendant la conduite. Ceci peut être une première indication que la pression d'air diminue et qu'il convient de gonfler à la pression correcte.

Une étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique la taille des pneus d'origine du véhicule et la pression de gonflage correcte à froid. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 279 pour un exemple d'étiquette d'information sur les pneus et le chargement ainsi que pour connaître son emplacement. Se reporter également à *Pression des pneus* ⇨ 460.

Le TPMS peut vous avertir en cas de basse pression d'un pneu, mais ne remplace pas l'entretien normal des pneus. Se reporter aux rubriques *Inspection des pneus* ⇨ 468, *Permutation des pneus* ⇨ 469 et *Pneus* ⇨ 450.

Attention

Les enduits d'étanchéité pour pneu ne sont pas tous identiques. Un enduit d'étanchéité pour pneu non approuvé pourrait endommager les capteurs du système TPMS. Les dommages aux capteurs du TPMS sont causés en raison de l'utilisation d'un mauvais enduit d'étanchéité qui n'est pas couvert par la garantie du véhicule. Utiliser toujours et uniquement l'enduit d'étanchéité pour pneus approuvé par GM disponible chez votre concessionnaire ou fourni avec le véhicule.

Témoin et message de défaillance du TPMS

Le TPMS ne fonctionnera pas correctement si un ou plusieurs capteurs TPMS sont manquants ou inopérants. Lorsque le système détecte une panne, le témoin de pression basse de pneu clignote pendant une minute environ puis

reste allumé pendant le restant du cycle d'allumage. Un message d'avertissement s'affiche également au CIB. Le témoin de panne et le message du CIB s'allument à chaque cycle d'allumage jusqu'à ce que le problème soit corrigé. Les conditions d'activation sont notamment :

- Un des pneus de route a été remplacé par le pneu de secours. Le pneu de secours n'est pas équipé du capteur TPMS. Le témoin d'anomalie et le message du CIB devraient s'éteindre après le remplacement de la roue et une fois que le processus d'appariement de capteur TPMS s'est déroulé avec succès. Se reporter à la rubrique « Processus d'appariement de capteur TPMS » plus loin dans cette section.
- Le processus d'appariement de capteur TPMS n'a pas été effectué ou n'a pas réussi après permutation des pneus. Le témoin d'anomalie et le message

du CIB doit disparaître une fois que le processus d'appariement de capteur a réussi. Se reporter à « Processus d'appariement de capteur TPMS » plus loin dans cette section.

- Un ou plusieurs capteurs TPMS sont manquants ou endommagés. Le témoin d'anomalie et le message du CIB disparaîtront une fois que les capteurs TPMS seront posés et que le processus d'appariement de capteur aura réussi. Consulter votre concessionnaire pour intervention.
- Les pneus ou roues de remplacement ne correspondent pas aux pneus ou roues d'origine. Des pneus et roues différents de ceux recommandés peuvent empêcher le fonctionnement correct du TPMS. Se reporter à *Achat de pneus neufs* ➔ 473.
- Le fonctionnement d'appareils électroniques ou la proximité d'installations utilisant des ondes

radio de fréquences similaires à celles du TPMS peut entraîner un dysfonctionnement des capteurs du TPMS.

Si le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ne fonctionne pas correctement, il ne peut pas détecter ou signaler une basse pression de pneu. Consulter votre concessionnaire si le témoin de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) et le message du CIB apparaissent et restent allumés.

Alerte de remplissage de pneu (selon l'équipement)

Ce dispositif fournit des alertes visuelles et sonores à l'extérieur du véhicule pour faciliter le gonflage d'un pneu sous-gonflé à la pression de gonflage à froid recommandée.

Lorsque le témoin d'avertissement de basse pression de pneu s'allume :

1. Stationner le véhicule dans un endroit plat et sûr.

2. Serrer fermement le frein de stationnement.
3. Placer le véhicule en position de stationnement (P).
4. Ajouter de l'air au pneu sous-gonflé. Le feu clignotant se met à clignoter.

Lorsque la pression recommandée est atteinte, l'avertisseur sonore retentit une fois, le feu clignotant arrête de clignoter et reste allumé fixement un court moment.

Répéter ces étapes pour tous les pneus dont le sous-gonflage a activé l'allumage du témoin de basse pression des pneus.

Si le pneu est sous-gonflé de plus de 35 kPa (5 psi), l'avertisseur sonore retentit plusieurs fois et le feu clignotant continue à clignoter pendant huit secondes après l'arrêt du gonflage. Pour relâcher et corriger la pression alors que le feu clignotant clignote encore, presser brièvement le centre de la tige de

valve. Lorsque la pression recommandée est atteinte, l'avertisseur sonore retentit une fois.

Si le feu clignotant ne clignote pas dans les 15 secondes suivant le début du gonflage du pneu, l'alerte de remplissage de pneu n'est pas activée ou ne fonctionne pas.

Si les feux de détresse sont en fonction, le retour visuel de l'alerte de remplissage de pneu ne fonctionnera pas correctement.

Le TPMS n'activera pas correctement l'alerte de remplissage de pneu dans les conditions suivantes :

- Il y a une interférence provenant d'un appareil ou émetteur externe.
- La pression d'air provenant du dispositif de gonflage n'est pas suffisante pour gonfler le pneu.
- Il y a un dysfonctionnement du TPMS.
- Il y a une défaillance de l'avertisseur sonore ou des clignotants.

- Le code d'identification du capteur TPMS n'est pas enregistré dans le système.
- La batterie du capteur TPMS est faible.

Si l'alerte de remplissage de pneu ne fonctionne pas à cause d'une interférence du TPMS, déplacer le véhicule de 1 m (3 pi) en avant ou en arrière et réessayer. Si l'alerte de remplissage de pneu ne fonctionne pas, utiliser une jauge de pression de pneu.

Processus d'appariement de capteur TPMS

Chaque capteur TPMS possède un code unique d'identification. Le code d'identification doit être apparié avec une nouvelle position de pneu/roue après la permutation des pneus du véhicule ou le remplacement d'un ou de plusieurs capteurs TPMS. De plus, le processus d'appariement de capteur TPMS doit être effectué après le remplacement d'un pneu de réserve par un pneu de route contenant un capteur TPMS. Le témoin de panne

et le message du CIB doivent s'éteindre lors du cycle d'allumage suivant. Les capteurs sont appariés aux positions de pneu/roue, à l'aide d'un outil de réapprentissage TPMS, dans l'ordre suivant : pneu avant du côté du conducteur, pneu avant du côté du passager, pneu arrière du côté du passager et pneu arrière du côté du conducteur. Consulter votre concessionnaire pour une intervention ou pour l'achat d'un outil de réapprentissage. Un outil de réapprentissage TPMS peut également être acheté. Consulter Outil d'activation du capteur d'analyseur-contrôleur de pression des pneus sur www.gmttoolsandequipment.com ou appeler le 1-800-GM TOOLS (1-800-468-6657).

Il faut deux minutes pour associer la première position de pneu/roue et cinq minutes en tout pour associer les quatre positions de pneus/roues. Si ces délais sont dépassés, le processus d'appariement est interrompu et doit être recommencé.

Le processus d'appariement de capteur TPMS s'effectue de la façon suivante :

1. Serrer le frein de stationnement.
2. Mettre le contact sans démarrer le véhicule.
3. CIB de niveau supérieur uniquement : s'assurer que l'option de page d'information sur la pression des pneus est activée. Les pages d'information du CIB peuvent être activées et désactivées au menu des paramètres. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 182 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)* ⇨ 184.
4. Si le véhicule est équipé d'un CIB de niveau supérieur, utiliser les commandes du CIB du côté droit du volant pour faire défiler l'écran de pression des pneus, sous la page d'informations du CIB.

Si le véhicule possède un CIB de base, utiliser la tige de réinitialisation du compteur journalier pour faire défiler l'écran de pression des pneus.

5. Si le véhicule possède un CIB haut de gamme, maintenir enfoncée la touche ✓ (réglage/réinitialisation) placée au centre des commandes du CIB.

Si le véhicule est équipé d'un CIB de base, maintenir enfoncée la tige de réinitialisation du compteur journalier pendant cinq secondes environ.

Un message demandant si le processus doit commencer s'affiche. Sélectionner yes (oui) et appuyer sur la tige de réinitialisation du compteur journalier pour confirmer la sélection.

L'avertisseur sonore retentit deux fois pour indiquer que le récepteur est en mode d'apprentissage et le message

APPRENTISSAGE PNEU EN COURS s'affiche à l'écran du CIB.

6. Commencer par le pneu avant côté conducteur.
7. Placer l'outil de réapprentissage contre le flanc du pneu, à proximité de la tige de valve. Ensuite, appuyer sur le bouton pour activer le capteur TPMS. Un pialement de l'avertisseur sonore confirme que le code d'identification du capteur a été associé à cette position de pneu et de roue.
8. Passer au pneu avant côté passager et répéter la procédure de l'étape 7.
9. Passer au pneu arrière côté passager et répéter la procédure de l'étape 7.
10. Passer au pneu arrière côté conducteur et répéter la procédure de l'étape 7. L'avertisseur sonore retentit deux fois pour indiquer que le code d'identification de capteur

a été apparié avec le pneu arrière côté conducteur et que le processus d'appariement des capteurs TPMS n'est plus actif. Le message APPRENTISSAGE PNEU EN COURS (apprentissage des pneus) s'efface de l'écran du CIB.

11. Couper le contact.
12. Régler les quatre pneus au niveau de pression d'air recommandé selon les indications figurant sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement.

Inspection des pneus

Nous préconisons une inspection des pneus, y compris du pneu de secours, si le véhicule en a un, afin de vérifier s'ils ne sont pas usés ou endommagés, au moins une fois par mois.

Remplacer le pneu dans les cas suivants :

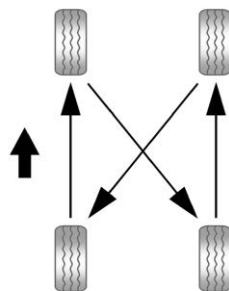
- Les témoins sont visibles à trois endroits ou plus sur le pourtour du pneu.
- De la corde ou du tissu est visible à travers le caoutchouc du pneu.
- La semelle ou le flanc est fendillé, coupé ou entaillé suffisamment pour exposer le câblé ou la trame.
- Le pneu a une bosse, un ballonnement ou une déchirure.
- Le pneu est crevé, entaillé ou a des dommages impossibles à réparer de façon satisfaisante du fait de leur importance ou de leur emplacement.

Permutation des pneus

Les pneus doivent être permutés tous les 12 000 km (7 500 milles). Se reporter à *Programme entretien* ⇨ 519.

Les pneus sont permutés pour obtenir une usure uniforme de tous les pneus. La première permutation est la plus importante.

Chaque fois qu'on remarque de l'usure anormale, effectuer une permutation des pneus dès que possible, vérifier la bonne pression de gonflage des pneus et rechercher des dommages aux pneus ou aux roues. Si l'usure anormale se poursuit après la permutation, vérifier l'alignement des roues. Se reporter à *Quand faut-il remplacer les pneus?* ⇨ 472 et *Remplacement de roue* ⇨ 478.



Utiliser ce schéma de permutation au moment de permuter les pneus si le véhicule est équipé de roues arrière simples.

Permutation des pneus jumelés

Lorsque le véhicule est neuf, ou lors de chaque remplacement ou entretien d'une roue, d'un boulon de roue ou d'un écrou de roue, vérifier le couple de serrage de l'écrou de roue après 160, 1 600, et 10 000 km (100, 1 000, et 6 000 milles) de conduite. Pour

l'information sur le couple et le serrage correct des écrous de roue, voir « Dépose du pneu dégonflé et pose de la roue de secours » sous *Changement de pneu* ⇨ 482 et « Couple de serrage des écrous de roue » sous *Capacités et spécifications* ⇨ 536.

Le pneu extérieur d'une roue jumelée s'use habituellement plus rapidement que le pneu intérieur. Les pneus durent plus longtemps et s'use de façon plus uniforme s'ils sont permutés. Se reporter à *Inspection des pneus* ⇨ 468 et à *Permutation des pneus* ⇨ 469. Se reporter également à *Programme entretien* ⇨ 519.



Avertissement

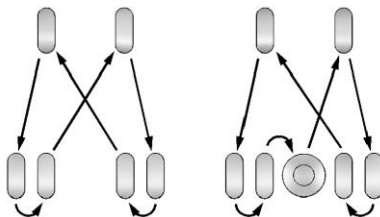
Si le véhicule est utilisé avec un pneu sous-gonflé, ce pneu peut surchauffer. Un pneu surchauffé

(Suite)

Avertissement (Suite)

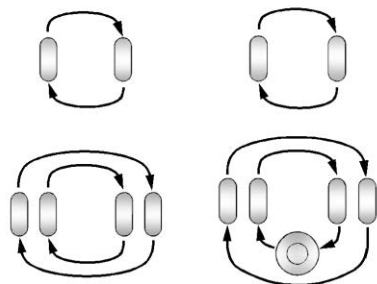
peut perdre de l'air subitement ou s'enflammer. Vous-même ou d'autres personnes pourriez être blessés. Gonfler adéquatement tous les pneus, y compris celui de la roue de secours.

Pour des informations sur la pression correcte de pneu, se reporter à la rubrique *Pression des pneus* ⇨ 460.



Utiliser ce schéma de permutation au moment de permuter les pneus si le véhicule est équipé de roues arrière doubles (sauf pour les roues en aluminium forgé poli).

Le véhicule doté de roues doubles en aluminium forgé poli ont trois roues uniques : avant, arrière extérieure et arrière intérieure. Ces roues ne peuvent pas être permutées à une autre position. Toutefois, elles peuvent être permutées de gauche à droite à la même position.



Utiliser ce schéma lors de la permutation des pneus si le véhicule est doté de roues arrières doubles en aluminium forgé poli. La roue de secours peut être utilisée dans toutes les positions lors d'une crevaison et peut être permutée avec les roues arrières intérieures. Après réparation de la crevaison, si la roue de secours n'est pas dans l'une des positions arrière intérieures, il faut la remplacer par la bonne roue dans les positions extérieures avant ou arrière.

Lors de l'installation des roues jumelées, s'assurer que les trous de ventilation des roues intérieure et extérieure sont bien alignés de chaque côté.

Après la permutation des pneus, régler les pneus avant et arrière à la pression de gonflage recommandée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 460 et *Limites de charge du véhicule* ⇨ 279.

S'assurer que tous les écrous de roue sont bien serrés correctement. Voir « Couple de serrage des écrous de roue » sous *Capacités et spécifications* ⇨ 536.

Avertissement

S'il y a de la rouille ou de la saleté sur la roue ou sur les pièces auxquelles elle est attachée, les écrous peuvent se desserrer au fil du temps. La roue pourrait se détacher et provoquer un accident. Lors du remplacement d'une roue, enlever toute rouille ou saleté des pièces du véhicule auxquelles la roue s'attache. En cas d'urgence, un linge ou un essuie-tout peut être utilisé, mais il faut toutefois s'assurer d'utiliser un grattoir ou une brosse métallique plus tard pour enlever toute la rouille et la saleté.

Appliquer une légère couche de graisse pour roulement de roues au diamètre interne de l'ouverture du moyeu de la roue après un changement de roue ou une permutation des pneus pour empêcher la corrosion ou

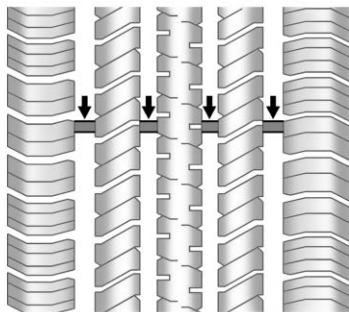
l'accumulation de rouille. Éviter de graisser la surface plate de montage de la roue, et les écrous ou boulons de roue.

Réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) si le véhicule en est équipé. Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ 464.

S'assurer de remiser la roue de secours correctement, si le véhicule en possède une. Pousser, tirer et essayer ensuite de faire pivoter ou tourner la roue. Si la roue bouge, serrer le câble. Se reporter à « Entreposage d'un pneu crevé ou d'une roue de secours et des outils » sous la rubrique *Changement de pneu* ⇨ 482.

Quand faut-il remplacer les pneus?

Des facteurs tels que l'entretien, les températures, les vitesses de conduite, la charge du véhicule et l'état des routes influencent le rythme d'usure des pneus.



Les indicateurs d'usure sont une manière de savoir à quel moment il est nécessaire de changer les pneus. Ils apparaissent lorsque la bande de roulement restante est inférieure ou égale à 1,6 mm (1/16 po). Certains pneus de camion peuvent ne pas disposer

d'indicateurs d'usure. Se reporter aux rubriques *Inspection des pneus* ⇨ 468 et *Permutation des pneus* ⇨ 469 pour de plus amples renseignements.

Le caoutchouc du pneu vieillit avec le temps. Cela s'applique également à la roue de secours, si le véhicule en est équipé, même si elle n'est jamais utilisée. De nombreux facteurs notamment, les températures, les conditions de chargement et le maintien de la pression de gonflage ont une incidence sur la rapidité du vieillissement. GM recommande que les pneus, y compris la roue de secours si le véhicule en est équipé, soient remplacés tous les six ans, peu importe l'usure de la bande de roulement. La date de fabrication du pneu est donnée par les quatre derniers chiffres du numéro d'identification de pneus DOT (TIN), qui est moulé sur un des flancs du pneu. Les deux premiers chiffres représentent la semaine (01-52) et les deux derniers chiffres représentent l'année. Par exemple,

la troisième semaine de l'année 2010 aurait une date DOT à quatre chiffres de 0310.

Entreposage du véhicule

Les pneus vieillissent lorsqu'ils sont entreposés et montés normalement sur un véhicule stationné. Lorsqu'un véhicule doit être stationné et entreposé pendant une période d'au moins un mois, on doit utiliser un endroit frais, sec et propre, à l'abri des rayons directs du soleil pour ralentir le vieillissement. Cet endroit devrait être libre de graisse, d'essence ou d'autres substances qui peuvent détériorer le caoutchouc.

Le fait de stationner un véhicule pendant une longue période de temps peut entraîner l'usure des pneus par aplatissement, ce qui peut causer des vibrations lors de la conduite du véhicule. Lorsqu'un véhicule est entreposé pendant une période d'au moins un mois, enlever les pneus ou soulever le véhicule pour réduire le poids appliqué sur les pneus.

Achat de pneus neufs

GM a développé et apparié des pneus spécifiques pour le véhicule. Les pneus montés avec l'équipement d'origine ont été conçus pour atteindre le niveau des Spécifications des critères de performance des pneus (TPC Spec.) de General Motors. Quand les pneus doivent être remplacés, GM recommande fortement l'achat de pneus répondant aux mêmes spécifications TPC.

Le système de code TPC exclusif GM prend en compte plus d'une dizaine de spécifications critiques qui affectent les performances globales du véhicule, notamment les performances du système de freinage, la tenue de route et la maniabilité, la traction asservie et la surveillance de la pression des pneus. Le numéro du code TPC de GM a été

moulé sur le flanc du pneu près de la taille du pneu. Si les pneus sont équipés d'une sculpture de bande de roulement toutes saisons, le code de spécifications TPC est suivi des lettres MS, pour la boue et la neige. Pour plus d'informations, se reporter à *Étiquette sur paroi latérale du pneu* ➔ 452.

GM recommande de remplacer les pneus usés en jeu complet de quatre (six pour les roues arrière doubles). Une profondeur uniforme de la bande de roulement sur tous les pneus favorise le maintien de la performance du véhicule. Le fait de ne pas remplacer tous les pneus au même moment peut avoir une incidence sur les performances du freinage et de la stabilité. Si la permutation et l'entretien appropriés ont été faits, les quatre pneus (six pour les roues arrière doubles) devraient s'user de façon

uniforme. Se reporter à *Permutation des pneus* ⇨ 469 pour de plus amples informations sur la permutation des pneus appropriée. Toutefois, s'il est uniquement nécessaire de remplacer les pneus usés d'un seul essieu, poser les nouveaux pneus sur l'essieu arrière (deux pour les roues arrière simple, quatre pour les roues arrière doubles).

 Avertissement

Les pneus peuvent exploser lors d'un entretien incorrect. Tenter de monter ou démonter un pneu peut amener des blessures graves ou même la mort. Seulement votre concessionnaire ou un centré agréé de montage de pneus ne doivent monter ou démonter les pneus.

 Avertissement

Le fait de rouler avec des pneus de différentes tailles, marques ou différents types peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule et ainsi causer un accident ou endommager d'autres véhicules. Utiliser des pneus de taille, de marque et de type appropriés pour toutes les roues.

Ce véhicule peut être équipé d'une roue de secours de dimension différente de celle des roues d'origine de votre véhicule. Si le véhicule neuf était équipé d'une roue de réserve avec pneu d'un diamètre hors tout semblable aux roues de route avec pneus, la roue de réserve peut être utilisée pour la conduite. La roue de réserve a été mise

(Suite)

Avertissement (Suite)

au point pour être utilisée sur ce véhicule et n'influence pas le comportement du véhicule.

 Avertissement

En utilisant des pneus à carcasse diagonale, cela causer peut amener à ce que les bords de la jante se fissurent après de nombreux kilomètres d'utilisation. Ceci peut causer une défaillance soudaine du pneu ou de la roue et entraîner un accident. Utiliser uniquement des pneus à carcasse radiale sur les roues de ce véhicule.

Il est possible que des pneus hiver de même valeur de vitesse que les pneus d'origine ne soient pas disponibles pour les

pneus aux caractéristiques H, V, W, Y et ZR. Ne jamais dépasser la capacité de vitesse maximale des pneus d'hiver si vous roulez avec des pneus d'hiver ayant une caractéristique de vitesse faible.

Si les pneus du véhicule doivent être remplacés par des pneus qui ne possèdent pas de numéro de spécification TPC, s'assurer qu'ils ont la même taille, le même indice de charge, le même indice de vitesse et la même structure (radiale) que les pneus d'origine.

Les véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression des pneus peuvent émettre des avertissements de basse pression imprécis s'ils ne sont pas équipés de pneus conformes aux normes de spécification TPC. Voir *Système de surveillance de la pression des pneus* ⇨ 462.

L'étiquette d'information sur les charges et les pneumatiques permet de reconnaître les pneus d'origine du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 279 pour connaître son emplacement et obtenir des informations à son sujet.

Pneus et roues de dimensions variées

Si des roues ou des pneus de dimensions différentes des roues et pneus d'origine sont montés, les performances du véhicule peuvent s'en trouver affectées, notamment les caractéristiques de freinage, de conduite et de maniabilité, ainsi que la stabilité et la résistance au tonneaux. Si le véhicule dispose de systèmes électroniques tels que des freins antiblocage, des sacs gonflables anti-tonneaux, un système de traction asservie, une commande de stabilité électronique ou une transmission intégrale, les performances de ces systèmes peuvent également être affectées.



Avertissement

Si des roues de tailles différentes sont utilisées, il se peut qu'un niveau acceptable de performance et de sécurité pour le véhicule ne soit plus atteint lorsqu'il est monté des pneus non recommandés pour ces roues. Cela augmente les risques d'accident et de blessures graves. N'utiliser que des ensembles spécifiques de roues et de pneus GM conçus pour le véhicule, et les faire monter par un technicien agréé par GM.

Se reporter à *Achat de pneus neufs* ⇨ 473 et *Accessoires et modifications* ⇨ 395.

Classification uniforme de la qualité des pneus

Les informations ci-dessous se rapportent au système développé par le service National Highway Traffic Safety

Administration (NHTSA) des États-Unis, qui classe les pneus selon l'usure de la bande de roulement, la traction, et la température. Ceci s'applique uniquement aux véhicules vendus aux États-Unis. Les catégories sont moulées sur les flancs de la plupart des pneus des voitures particulières. Le système de classement de qualité de pneus uniforme (UTQG) ne s'applique pas aux pneus à lamelles, aux pneus d'hiver, aux roues de secours compactes, aux pneus avec diamètres de jantes de roue nominaux de 25 à 30 cm (10 à 12 pouces), ou à certains pneus à production limitée.

Alors que les pneus disponibles sur les voitures de tourisme et camions General Motors peuvent varier en fonction de ces catégories, ils doivent également se conformer aux exigences de sécurité fédérales

et aux normes supplémentaires de critères de performance des pneus (TPC) de General Motors.

Les catégories de qualité peuvent être trouvées, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur maximum de la section. Par exemple :

**Usure de la bande roulement 200
Traction AA Température A**

Outre ces catégories, tous les pneus des voitures particulières doivent se conformer aux exigences de sécurité fédérales.

**Usure de la bande de
roulement**

Les degrés d'usure de la bande de roulement sont des caractéristiques nominales comparatives qui se basent sur le taux d'usure des pneus, lorsqu'ils sont testés dans des conditions contrôlées avec un programme de test particulier du

gouvernement. Par exemple, un pneu de catégorie 150 s'userait une fois et demie (1½) autant selon le programme gouvernemental qu'un pneu de catégorie 100. La performance relative des pneus dépend cependant des conditions réelles de leur utilisation, et peut différer grandement de la norme en raison des variations dans les manières de conduire, le nombre d'entretiens, et les différences de caractéristiques routières et de climats.

Adhérence

Les catégories de traction, du niveau le plus élevé au niveau le plus bas, sont AA, A, B et C. Ces catégories représentent la capacité des pneus de pouvoir s'arrêter sur une chaussée mouillée tel que mesuré dans des conditions contrôlées sur des surfaces de test, spécifiées par le gouvernement, sur

l'asphalte et le béton. Un pneu portant la mention C peut avoir une performance de traction de bas niveau. Avertissement : le degré de traction attribué à ce pneu se base sur des tests de traction à freinage tout droit et ne comprend pas les accélérations, les virages, l'aquaplanage ou les caractéristiques à traction de pointe.

Température

Les catégories de températures sont A (la plus élevée), B et C. Elles représentent la résistance des pneus au dégagement de chaleur et leur capacité à dissiper la chaleur lors d'un essai effectué dans des conditions contrôlées sur une roue d'essai déterminée à l'intérieur d'un laboratoire. Les températures élevées soutenues peuvent provoquer la dégradation du matériau du

pneu et en réduire la durée de vie. Une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. La catégorie C correspond à un niveau de performance auquel tous les pneus de voitures particulières doivent se conformer selon la norme n° 109 Federal Motor Safety. Les catégories B et A représentent des niveaux de performance plus élevés sur la roue d'essai de laboratoire que le niveau minimum requis par la loi. Avertissement : La catégorie de température pour ce pneu est établie pour un pneu correctement gonflé qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un gonflage insuffisant ou une charge excessive, séparément ou en combinaison, peuvent provoquer une accumulation de chaleur et une défaillance possible des pneus.

Réglage de la géométrie et équilibrage des pneus

Les pneus et les roues ont été alignés et équilibrés en usine pour permettre la plus longue durée de vie possible des pneus et le meilleur rendement de l'ensemble. Le parallélisme des roues et l'équilibrage des pneus réguliers se sont pas nécessaires. Prévoir une vérification du parallélisme en cas d'usure inhabituelle des pneus ou si le véhicule tire sensiblement d'un côté ou de l'autre. Une légère traction sur la gauche ou sur la droite, selon l'arrondi de la route et/ou d'autres variations de la surface de la route comme des creux ou des ornières, est normale. Si le véhicule vibre en roulant sur une route lisse, les pneus et les roues peuvent devoir être rééquilibrés. Consulter votre concessionnaire pour un bon diagnostic.

Remplacement de roue

Remplacer toute roue faussée, fissurée ou très rouillée ou corrodée. Si les boulons de roue persistent à se relâcher, vous devrez remplacer la roue ainsi que ses boulons et ses écrous. Si la roue fait l'objet d'une fuite d'air, la remplacer. Certaines roues en aluminium peuvent être réparées. Si l'un de ces problèmes se pose, consulter votre concessionnaire.

Votre concessionnaire connaît le type de roue nécessaire.

La nouvelle jante doit avoir la même capacité de charge, le même diamètre, la même largeur et le même déport et être montée de la même manière que la jante qu'elle remplace.

Remplacer les roues, les boulons de roue, les écrous de roue ou les capteurs du système de surveillance de pression de pneu (TPMS) par des pièces GM neuves d'origine.



Avertissement

Il est dangereux d'utiliser les mauvaises roues de secours et les mauvais boulons ou écrous de roue. Cela pourrait nuire au freinage et à la maniabilité du véhicule. Il pourrait y avoir des fuites d'air au niveau des pneus, ce qui peut entraîner une perte de maîtrise et provoquer un accident. Toujours utiliser les roues de secours appropriées et les boulons ou écrous de roues corrects.

Attention

Un roue incorrecte peut causer des problèmes de durée de vie de palier, de refroidissement des freins, de calibrage de compteur de vitesse ou de totalisateur, de portée des projecteurs, de hauteur de pare-chocs, de garde

(Suite)

Attention (Suite)

au sol du véhicule et espace entre les pneus ou les chaînes de pneu par rapport à la carrosserie et au châssis.

Dans le cas de roues jumelées, vérifier le couple de serrage des écrous de roue après 160, 1 600 et 10 000 km (100, 1 000 et 6 000 milles) de trajet. Pour connaître le couple correct, se reporter à « Couple de serrage des écrous de roue » sous *Capacités et spécifications* ⇨ 536.

Se reporter à *Au cas d'un pneu à plat* ⇨ 480 pour plus de renseignements.

Roues de rechange d'occasion



Avertissement

Remplacer une roue par une roue d'occasion est dangereux. Il ne vous est pas possible de savoir

(Suite)

Avertissement (Suite)

comment cette roue a été utilisée et quelle distance elle a parcouru. Elle peut présenter une défaillance soudainement et amener un accident. Lorsque vous remplacer des roues, utiliser des nouvelles roues GM originales.

Chaînes à neige**Avertissement**

Si le véhicule est équipé de roues jumelées ou de pneus de dimensions 265/65R18, P265/65R18, P275/55R20, LT265/70R17, LT265/70R18, LT265/60R20, LT275/65R18, P285/50R20, 285/45R22 ou P285/45R22, ne pas utiliser de chaînes à neige. Elles peuvent endommager votre véhicule, car il n'y a pas assez d'espace libre.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Des chaînes à neige utilisées sur un véhicule n'ayant pas le dégagement suffisant peuvent causer des dommages aux freins, à la suspension ou à d'autres pièces du véhicule. L'endroit endommagé par les chaînes pourrait causer une perte de contrôle du véhicule et d'autres personnes ou vous-même pourriez subir des blessures en cas d'accident.

Utiliser un autre type de dispositif d'adhérence uniquement si son fabricant le recommande pour le véhicule, les dimensions des pneus et pour les conditions routières. Suivre les directives de ce fabricant. Pour éviter d'endommager le véhicule, conduire lentement, régler ou enlever le dispositif s'il entre en contact avec le véhicule et ne pas faire patiner les roues.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Si vous trouvez des dispositifs de traction qui conviennent, vous devez les installer sur les pneus arrière.

Attention

Si le véhicule ne possède pas de roues jumelées et si ses pneus sont d'une dimension autre que 265/65R18, P265/65R18, P275/55R20, LT265/70R17, LT265/70R18, LT265/60R20, LT275/65R18, P285/50R20, 285/45R22 ou P285/45R22, n'utiliser des chaînes à neige que si elles sont réglementaires et seulement lorsqu'elles sont indispensables. Utiliser des chaînes dont les dimensions sont bien adaptées à celles des pneus. Les installer sur les pneus de l'essieu arrière. Ne pas utiliser de chaînes sur les

(Suite)

Attention (Suite)

pneus de l'essieu avant. Les serrer au maximum et fixer solidement leurs extrémités. Conduire lentement et suivre les directives du fabricant. Si l'on entend les chaînes entrer en contact avec le véhicule, s'arrêter et les resserrer. Si elles continuent d'entrer en contact avec le véhicule, ralentir jusqu'à ce que cela cesse. Le fait de conduire à haute vitesse ou de faire patiner les roues entraînera des dommages au véhicule.

Au cas d'un pneu à plat

Il est rare qu'un pneu éclate pendant la conduite, surtout si les pneus du véhicule sont bien entretenus. En cas de fuite, l'air s'échappera du pneu probablement très lentement. Toutefois, en cas d'éclatement d'un pneu, voici

quelques informations sur ce qui risque de se produire et ce que vous devez faire :

Si un pneu avant est dégonflé, il produit un frottement qui entraîne une dérivation du véhicule vers ce côté. Retirer votre pied de la pédale d'accélérateur et saisir fermement le volant. Maintenir votre position, puis freiner doucement jusqu'à l'arrêt complet — bien à l'écart de la route, si possible.

En cas d'éclatement d'un pneu arrière, particulièrement dans un virage, le véhicule se comportera comme lors d'un dérapage. Relâcher la pédale d'accélérateur et diriger le véhicule pour le redresser. La situation peut être bruyante et accompagnée de chocs. Freiner doucement jusqu'à l'arrêt, sur le côté de la route, autant que possible.

**Avertissement**

Le fait de conduire avec un pneu à plat causera des dommages permanents au pneu. Le fait de regonfler un pneu qui a roulé pendant un certain temps alors qu'il était très dégonflé ou à plat peut le faire éclater et causer un accident grave. Il ne faut jamais tenter de regonfler un pneu qui a roulé pendant un certain temps alors qu'il était très dégonflé ou à plat. Demander au concessionnaire ou à un centre de service autorisé de réparer ou de remplacer le pneu à plat le plus tôt possible.

**Avertissement**

Il est dangereux de soulever un véhicule et de passer dessous pour effectuer un entretien ou une réparation sans l'équipement de

(Suite)

Avertissement (Suite)

sécurité et la formation adéquats. Si le véhicule est doté d'un cric, celui-ci est conçu uniquement pour changer un pneu à plat. Si vous l'utilisez à d'autres fins, vous ou d'autres personnes pourriez être gravement blessés ou tués si le véhicule glissait hors du cric. Si un cric est offert avec le véhicule, ne l'utiliser que pour changer un pneu à plat.

Si un pneu se dégonfle, éviter tout autre dommage au pneu et à la roue en conduisant très lentement vers un terrain plat, bien à l'écart de la route, si possible. Allumer les feux de détresse. Se reporter à *Feux de détresse* ➔ 207.

**Avertissement**

Le changement de pneu peut être dangereux. Le véhicule peut glisser du cric et se renverser ou tomber provoquant ainsi des blessures ou la mort. Trouver un endroit de niveau pour changer le pneu. Pour empêcher le véhicule de se déplacer :

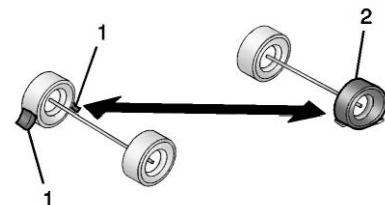
1. Serrer fermement le frein de stationnement.
2. Mettre la boîte de vitesses automatique en position de stationnement (P) ou la boîte de vitesses manuelle en première (1) ou en marche arrière (R).
3. Pour un véhicule à quatre roues motrices, s'assurer que la boîte de transfert est en prise — pas au point mort (N).
4. Couper le contact et ne pas redémarrer le véhicule lorsqu'il est soulevé.

(Suite)

Avertissement (Suite)

5. Demander aux occupants de sortir du véhicule.
6. Placer des cales de roue, selon l'équipement, des deux côtés du pneu au coin opposé du pneu changé.

Si l'un des pneus du véhicule est à plat (2), se reporter à l'exemple suivant pour vous aider à poser les cales de roues (1), selon l'équipement.

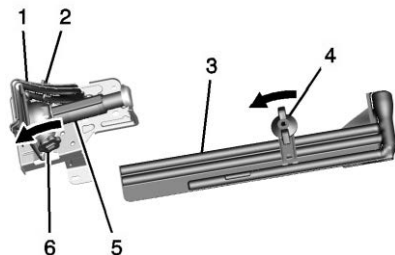


1. Cale de roue (selon l'équipement)
2. Pneu dégonflé

Les informations suivantes vous expliquent comment utiliser le cric et changer un pneu.

Changement de pneu

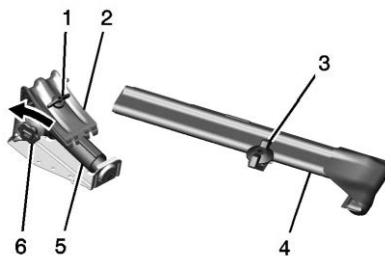
Dépose du pneu de secours et des outils



Cabine multiplace

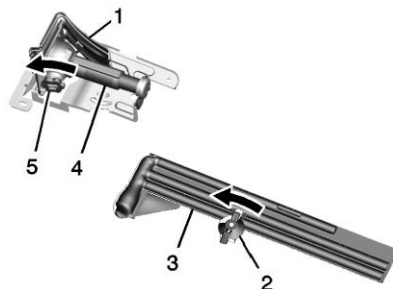
1. Cales de roue
2. Écrou à oreilles de retenue des cales de roues
3. Trousse d'outils
4. Écrou à oreilles de retenue de la trousse d'outils
5. Cric

6. Bouton du cric



Cabine classique

1. Écrou à oreilles de retenue des cales de roues
2. Cales de roue
3. Écrou à oreilles de retenue de la trousse d'outils
4. Trousse d'outils
5. Cric
6. Bouton du cric



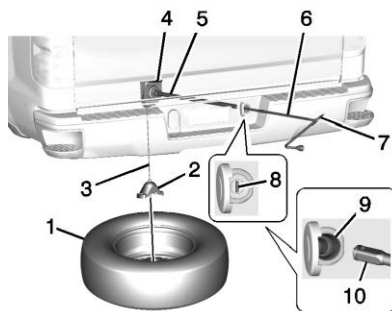
Double cabine

1. Cales de roue
2. Écrou à oreilles de retenue de la trousse d'outils
3. Trousse d'outils
4. Cric
5. Bouton du cric

Pour les modèles à cabine classique, l'équipement dont vous aurez besoin se trouve derrière le siège passager. Pour les modèles à double cabine et à cabine multiplaces, l'équipement se trouve sur la tablette derrière le siège de la deuxième rangée côté passager.

1. Tourner le bouton du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour en abaisser la tête et ainsi le dégager de son support.
2. Tourner l'écrou à oreilles dans le sens antihoraire pour dégager les cales de roue et la pièce de fixation de cale.
3. Tourner l'écrou à oreille utilisé pour fixer le sac de rangement et les outils dans le sens antihoraire pour le déposer.

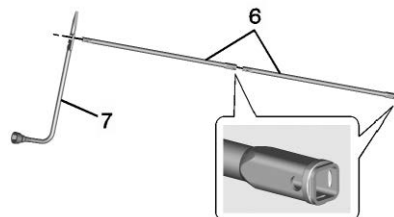
Vous devrez utiliser les rallonges de levier de cric et la clé de roue pour déposer la roue de secours montée au dessous de la carrosserie.



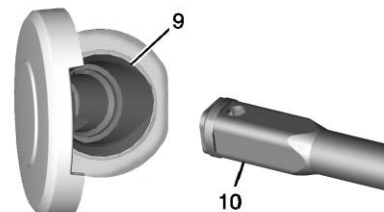
1. Roue de secours (tige de valve orientée vers le bas)
2. Retenue de pneu/roue
3. Câble de treuil
4. Treuil
5. Axe de treuil
6. Rallonges de levier de cric
7. Clé de roue
8. Verrou de la roue de secours (le cas échéant)
9. Trou d'accès au treuil
10. Extrémité de rallonge pour treuil

1. Ouvrir le couvercle de verrou de la roue de secours, sur le pare-chocs, puis utiliser la clé

de contact pour retirer le verrou de la roue de secours (8). Pour retirer le verrou, insérer la clé de contact, la tourner, et tirer le verrou en le tenant droit.



2. Assembler la clé de roue (7) et les deux rallonges de levier de cric (6), comme illustré.



3. Insérer l'extrémité pour treuil (extrémité ouverte) (10) de la rallonge dans le trou (9) sur le pare-chocs arrière.

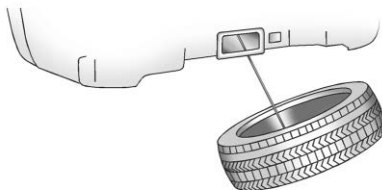
Ne pas utiliser le côté biseauté de la clé de roue.

S'assurer que l'extrémité pour treuil de la rallonge s'emboîte dans l'axe de treuil (10).

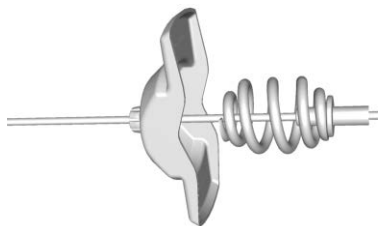
L'extrémité carrée et cannelée de la rallonge est utilisée pour abaisser la roue de secours.

4. Tourner la clé de roue dans le sens antihoraire pour abaisser la roue de secours au sol. Continuer à tourner la clé de roue jusqu'à ce que la roue de secours puisse être enlevée de sous le véhicule.

5. Tirer la roue de rechange de sous le véhicule.



6. Pencher le pneu vers le véhicule avec un relâchement dans le câble afin d'accéder à la retenue de pneu/roue.

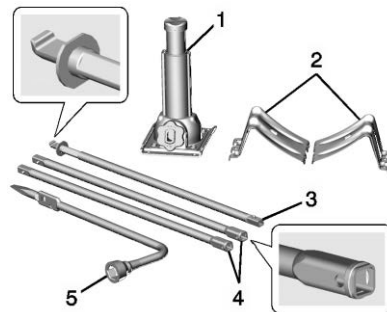


Pencher la retenue et la tirer au-travers du centre de la roue ensemble avec le câble et le ressort.

7. Placer la roue de secours près du pneu dégonflé.

Dépose d'un pneu crevé et installation du pneu de rechange

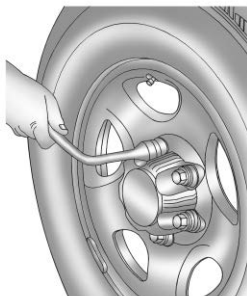
Suivre les illustrations et les directives suivantes pour déposer le pneu dégonflé et soulever le véhicule.



1. Cric
2. Cales de roue
3. Manivelle du cric
4. Rallonges de levier de cric
5. Clé de roue

Les outils dont vous aurez besoin incluent le cric (1), les cales de roue (2), la poignée de cric (3), les rallonges de poignée de cric (4), et la clé pour écrous de roues (5).

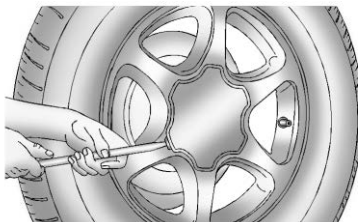
1. Effectuer un contrôle de sécurité avant de poursuivre.
Se reporter à *Au cas d'un pneu à plat* ➔ 480.



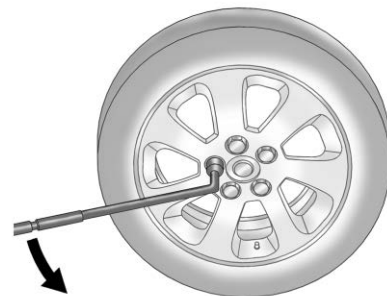
2. Si le véhicule est muni de capuchons d'écrous de roues, les desserrer en tournant la clé de roue vers la gauche.

Si le véhicule est muni d'un capuchon de roue central et de capuchons d'écrous de roue,

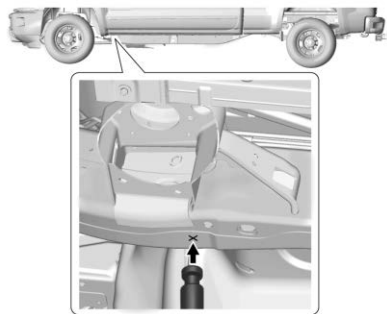
les capuchons d'écrous de roue sont conçus pour rester avec le capuchon de roue central après avoir été desserrés. Retirer l'ensemble du capuchon de roue central.



Si la roue est munie d'un chapeau central lisse, placer l'extrémité du burin de la clé pour écrous de roues dans la fente de la roue, et soulever avec précaution par effet de levier.

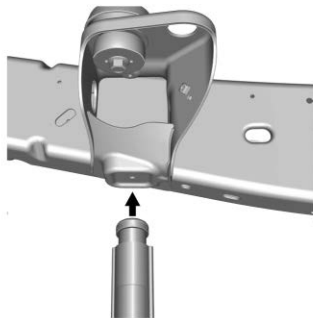


3. Desserrer les écrous de roue en tournant la clé de roue vers la gauche. Ne pas retirer les écrous de roue tout de suite.



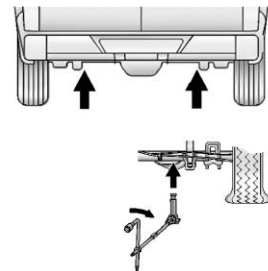
Position avant - modèles 1500

4. Si le pneu dégonflé se trouve à l'avant du véhicule (modèles 1500), placer le cric sous le support fixé au châssis du véhicule, derrière le pneu dégonflé, comme illustré.



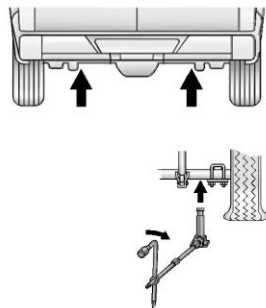
Position avant - tous les autres modèles

Si le pneu dégonflé se trouve à l'avant du véhicule (tous les autres modèles), placer le cric sous le véhicule, comme illustré.



Position arrière – modèles 1500

5. Si le pneu dégonflé est à l'arrière, pour les modèles 1500 positionner le cric sous l'essieu arrière à environ 5 cm (2 po) à l'intérieur du crochet amortisseur.



Position arrière – tous les autres modèles

Pour tous les autres modèles, positionner le cric sous l'axe arrière entre l'ancrage de ressort et le crochet amortisseur.

Si un chasse-neige a été ajouté à l'avant du véhicule, abaisser complètement le chasse-neige avant de soulever le véhicule.

S'assurer que la tête du cric est placée de manière à ce que le pont arrière soit appuyé en

toute sécurité entre les cannelures se trouvant sur la tête du cric.

Avertissement

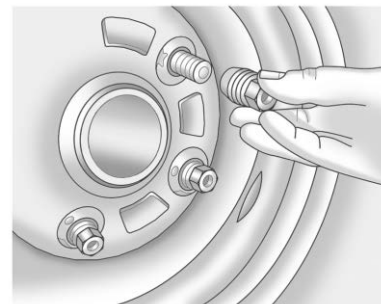
Il est dangereux de se placer sous un véhicule mis sur cric. Si le véhicule quitte le cric, vous risquez de graves blessures, voire le décès. Ne jamais se placer sous un véhicule soutenu uniquement par un cric.

Avertissement

Le levage du véhicule sur un cric mal placé peut endommager le véhicule et même le faire tomber. Pour éviter les blessures et les dégâts, placer la tête du cric à l'emplacement correct avant de lever le véhicule.

6. Tourner la clé pour écrous de roues dans le sens des aiguilles d'une montre pour

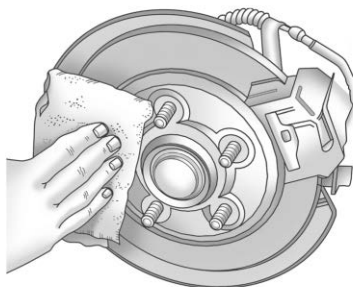
lever le véhicule. Élever le véhicule à une hauteur suffisante du sol pour que la roue de secours puisse être placée sous le passage de roue.



7. Enlever tous les écrous de la roue et retirer la roue à pneu plat.

⚠ Avertissement

S'il y a de la rouille ou de la saleté sur la roue ou sur les pièces auxquelles elle est attachée, les écrous peuvent se desserrer au fil du temps. La roue pourrait se détacher et provoquer un accident. Lors du remplacement d'une roue, enlever toute rouille ou saleté des pièces du véhicule auxquelles la roue s'attache. En cas d'urgence, un linge ou un essuie-tout peut être utilisé, mais il faut toutefois s'assurer d'utiliser un grattoir ou une brosse métallique plus tard pour enlever toute la rouille et la saleté.



8. Enlever toute rouille et toute saleté des boulons de roue, des surfaces, de montage et de la roue de secours.
9. Installer la roue de secours.

⚠ Avertissement

Ne jamais utiliser d'huile ni de graisse sur les boulons et les écrous. Ceci risquerait de desserrer les écrous. Les roues du véhicule peuvent tomber et entraîner une collision.

10. Remettre les écrous de roue, extrémité arrondie face à la roue.
11. Serrer chaque écrou de roue à la main. Serrer ensuite les écrous à l'aide de la clé de roue jusqu'à ce que la roue tienne sur le moyeu.
12. Tourner la clé de roue dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour abaisser le véhicule. Abaisser complètement le cric.

⚠ Avertissement

Si les goujons des roues sont endommagés, il peuvent se rompre. Si tous les goujons d'une roue se brisent, vous pouvez perdre la roue et avoir un accident. Si un des goujons est endommagé parce que la roue est desserrée, c'est peut-être que tous les goujons sont endommagés. Par mesure de sécurité, remplacer tous les

(Suite)

Avertissement (Suite)

goujons de cette roue. Si les logements des goujons d'une roue se sont élargis, la roue peut s'affaisser en cours de route. Remplacer toute roue dont les logements de goujons se sont agrandis ou sont déformés d'une façon quelconque. Inspecter l'état des moyeux et des roues à moyeu guide. Une roue desserrée peut causer l'endommagement du plaquette pilote et nécessiter le remplacement du moyeu complet pour assurer son centrage. Lorsque vous remplacez les goujons, les moyeux, les écrous de roues ou les roues, s'assurer d'utiliser des pièces d'origine GM.

**Avertissement**

Une roue pourrait se desserrer ou se détacher si les écrous de roue sont serrés de façon incorrecte. Les écrous de roue doivent être serrés à l'aide d'une clé dynamométrique au couple adéquat prescrit après leur remplacement. En cas d'utilisation d'écrous de roue accessoires, respecter le couple prescrit par le fabricant du marché secondaire. Se reporter à *Capacités et spécifications* ↗ 536 pour les couples prescrits des écrous de roue d'origine.

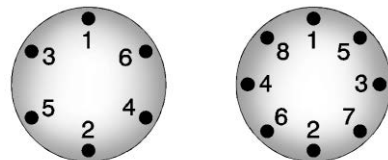
Attention

Des écrous de roue mal serrés peuvent entraîner la pulsation des freins et endommager le rotor. Pour éviter des réparations coûteuses des freins, serrer les

(Suite)

Attention (Suite)

écrous de roue également et fermement, dans l'ordre approprié et au couple adéquat. Pour le couple de serrage des écrous de roues, se reporter à la rubrique *Capacités et spécifications* ↗ 536.



13. Serrer les écrous fermement en croix, comme illustré, en tournant la clé de roue dans le sens horaire.

Pour les véhicules dotés de roues jumelées, faire vérifier le serrage des écrous de roue par un technicien avec une clé dynamométrique après les premiers

160, 1 600 et 10 000 km (100, 1 000 et 6 000 mi). Répéter cette intervention chaque fois qu'un pneu est enlevé ou réparé. Se reporter à *Capacités et spécifications* ➔ 536.

Lors de la repose de la roue et du pneu normaux, il faut également reposer le capuchon de roue central ou l'enjoliveur à boulon selon le type d'élément équipant le véhicule. Concernant le capuchon de roue central, placer le chapeau sur la roue et le fixer de façon à ce qu'il affleure la roue. Le capuchon de roue central s'installe dans un seul sens. S'assurer d'aligner la patte du capuchon de roue central sur la fente de la roue. Pour ce qui est de l'enjoliveur à boulon, aligner le chapeau d'écrou en plastique sur les écrous de roue puis les serrer à la main. Serrer ensuite à l'aide de la clé de roue.

Entreposage d'un pneu crevé ou d'un pneu de secours et des outils

Avertissement

Le rangement d'un cric, d'un pneu ou d'autres équipements dans l'habitacle peut causer des blessures. En cas d'arrêt brusque ou de collision, l'équipement non arrimé peut heurter quelqu'un. Ranger ces pièces à l'emplacement correct.

Attention

Ranger sous votre véhicule une roue en aluminium dont le pneu est à plat pour une longue période ou dont la tige de valve est orientée vers le haut peut endommager la roue. Lorsque vous rangez la roue, la tige de valve du pneu doit toujours être

(Suite)

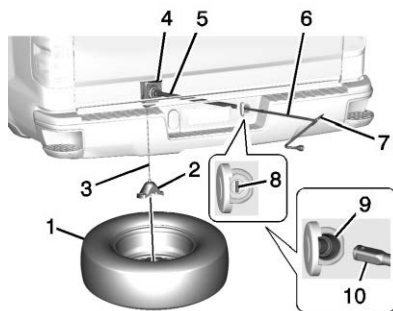
Attention (Suite)

orientée vers le bas et vous devez faire réparer votre roue ou votre pneu dès que possible.

Attention

Le treuil à pneu peut être endommagé s'il n'y a pas de tension sur le câble lors de son utilisation. Pour obtenir la tension nécessaire, le pneu de secours ou l'ensemble roue/pneu doit être installé sur le treuil à pneu pour pouvoir l'utiliser.

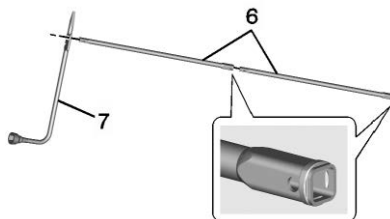
Remiser le pneu sous l'arrière du véhicule dans le porte-roue de secours.



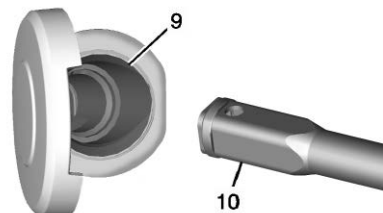
1. Roue de secours (tige de valve orientée vers le bas)
2. Retenue de pneu/roue
3. Câble de treuil
4. Treuil
5. Axe de treuil
6. Rallonges de levier de cric
7. Clé de roue
8. Verrou de la roue de secours (le cas échéant)
9. Trou d'accès au treuil
10. Extrémité de rallonge pour treuil

1. Mettre le pneu sur le sol à l'arrière du véhicule, la tige de valve étant orientée vers le bas et vers l'arrière.
2. Tirer le câble et le ressort par le centre de la roue. Incliner la plaque de fixation de la roue vers le bas, puis la passer par le centre de la roue.

S'assurer que le dispositif de retenue est complètement logé à travers le dessous de la roue.



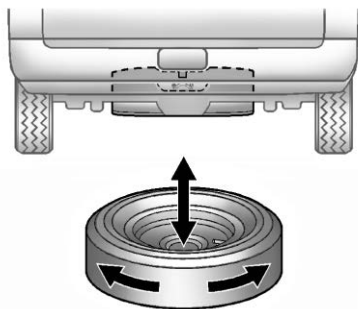
3. Assembler la clé de roue (7) et les rallonges (6) comme illustré.



4. Insérer l'extrémité pour treuil (10) dans le trou (9) sur le pare-chocs arrière et dans l'axe de treuil.

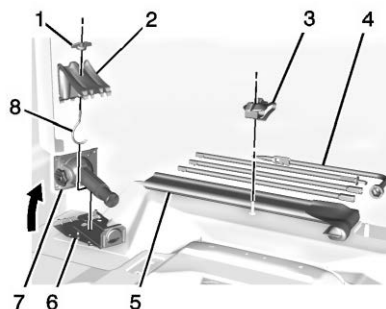
Ne pas utiliser le côté biseauté de la clé de roue.

5. Soulever partiellement le pneu. S'assurer que le dispositif de retenue est bien enfoncé dans l'ouverture de la roue.
6. Bien soulever le pneu contre le dessous du véhicule en tournant la clé de roue dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que vous entendiez ou sentiez deux déclics. Vous ne pouvez pas trop serrer le câble.



7. S'assurer de ranger le pneu en toute sécurité. Pousser, tirer et ensuite essayer de tourner le pneu. Si le pneu bouge, utiliser la clé de roue pour serrer le câble.
8. Réinstaller le verrou de la roue de secours, si le véhicule en est pourvu.

Pour remettre le cric et ses outils :



1. Écrou à oreilles de retenue des cales de roues
 2. Cales de roue
 3. Écrou à oreilles de retenue de la trousse d'outils
 4. Clé de roue et rallonges
 5. Trousse d'outils
 6. Support de montage du cric
 7. Cric
 8. Boulon de retenue des cales de roues
1. Mettre les outils (4) dans la trousse d'outils (5) et les placer dans le support de fixation (3).

2. Serrer l'écrou à oreilles (3).
3. Assembler les cales de roues (2) et le cric (7) avec l'écrou à oreilles (1) et le boulon de retenue (8).
4. Placer le cric (7) dans le support de montage (6). Ajuster les trous à la base du cric (7) sur le tenon dans le support de montage (6).
5. Les remettre à l'emplacement d'origine dans le véhicule. Se reporter à la description de la dépose de la roue de secours et des outils.

Pneu de secours pleine dimension

Si le véhicule est équipé d'une roue de secours pleine grandeur, le pneu était bien gonflé lorsqu'il était neuf, toutefois, il peut perdre de l'air au fil du temps. Vérifier régulièrement la pression de gonflage. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 460 et *Limites de charge du véhicule* ⇨ 279. Pour les instructions sur la manière de

déposer, poser et entreposer un pneu de rechange, se reporter à *Changement de pneu* ⇨ 482.

En cas de pneu de secours plein format à usage temporaire, ceci est indiqué sur le flanc du pneu. Se reporter à *Étiquette sur paroi latérale du pneu* ⇨ 452. Cette roue de secours ne peut être utilisée sur plus de 112 km/h (70 mi/h) ou 88 km/h (55 mi/h) en tirant une remorque, le pneu étant gonflé correctement. Réparer et remplacer le pneu de route dès que possible et ranger la roue de secours en vue d'un usage ultérieur.

Attention

Si le véhicule est à quatre roues motrices et si une roue de secours de taille différente est posée, ne pas rouler en quatre roues motrices avant d'avoir fait réparer ou remplacé le pneu crevé. Le véhicule pourrait être endommagé et les réparations ne

(Suite)

Attention (Suite)

seraient pas couvertes par la garantie. N'utiliser jamais les quatre roues motrices avec une roue de secours de taille différente.

Le véhicule peut être équipé d'une roue de secours d'une dimension différente de celle des roues d'origine. Cette roue de secours a été conçue pour être utilisée sur le véhicule et il est correct de l'utiliser pour rouler. Si le véhicule est un modèle à quatre roues motrices et que la roue de secours de dimension différente est installée, conduire uniquement en mode deux roues motrices.

Lorsque la roue de secours a été installée sur le véhicule, arrêter dès que possible pour vérifier que le pneu est gonflé correctement.

Faire remonter le pneu endommagé ou dégonflé réparé ou remplacé et installé aussi rapidement que

possible sur le véhicule, afin que la roue de secours soit à nouveau disponible en cas de nécessité.

Ne jamais tenter d'intervertir des pneus et des roues de dimensions différentes, car ils ne s'adapteront pas. Conserver ensemble le pneu de secours et sa roue. Si la roue de secours du véhicule est de taille différente de celle des roues d'origine, ne pas l'inclure dans la permutation des pneus.

Démarrage avec batterie auxiliaire

Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord

Pour les véhicules dotés de la technologie eAssist, consulter le supplément du Silverado/Sierra.

Pour plus d'informations au sujet de la batterie du véhicule, se reporter à *Batterie - Amérique du Nord* ➔ 426.

Si la batterie (ou les batteries) du véhicule est à plat, il est possible de démarrer le véhicule en reliant la batterie à celle d'un autre véhicule avec des câbles volants. Les indications qui suivent vous permettront d'effectuer cette manoeuvre en toute sécurité.



Avertissement

AVERTISSEMENT : les batteries, bornes et accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, des produits chimiques considérés par l'État de Californie comme cancérogènes et pouvant provoquer des malformations congénitales ou autres problèmes de reproduction. Les batteries contiennent également d'autres produits chimiques considérés par l'État de Californie comme cancérogènes. **SE LAVER LES MAINS APRÈS MANIPULATION.** Pour plus d'information, visiter le site Internet www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.

Se reporter à *Avertissement sur proposition 65 - Californie* ➔ 395 et à la quatrième de couverture.



Avertissement

Les batteries peuvent vous blesser. Elles peuvent être dangereuses parce que :

- Elles contiennent de l'acide qui peut vous brûler.
- Elles contiennent du gaz qui peut exploser ou s'enflammer.
- Elles contiennent suffisamment d'électricité pour vous brûler.

Si vous ne respectez pas exactement ces étapes, certains ou tous ces éléments peuvent vous blesser.

Attention

L'ignorance de ces étapes peut causer des dégâts coûteux au véhicule qui ne seraient pas couverts par la garantie sur le

(Suite)

Attention (Suite)

véhicule. Le démarrage du véhicule en poussant ou en tirant ne fonctionne pas et risque d'endommager le véhicule.

1. Vérifier l'autre véhicule. Il doit avoir une batterie de 12 volts ainsi qu'un système de masse négative.

Attention

Si l'autre véhicule ne possède pas de circuit 12 V avec masse négative, les deux véhicules risquent des dégâts. Utiliser uniquement un véhicule qui possède un circuit 12 V avec masse négative pour démarrage au moyen d'une batterie d'appoint.

2. Si votre véhicule est équipé d'un moteur diesel et de deux batteries, il se peut que par temps froid vous ne puissiez

pas obtenir suffisamment de puissance à partir d'une seule batterie d'un autre véhicule pour faire démarrer votre moteur diesel. Si votre véhicule est équipé de plusieurs batteries, utiliser celle qui est la plus proche du démarreur, ce qui réduit la résistance électrique. Elle se trouve à l'arrière du compartiment moteur, du côté passager.

3. Rapprocher les véhicules suffisamment pour que les câbles volants puissent être à la portée, mais s'assurer que les véhicules ne se touchent pas. Le cas échéant, ceci provoquerait une connexion de masse involontaire. Vous ne pourriez faire démarrer votre véhicule et la mauvaise mise à la masse pourrait endommager les systèmes électriques.

Pour éviter que les véhicules roulent, tirer fermement le frein de stationnement des deux véhicules qui servent au démarrage d'appoint. Mettre le

levier d'une boîte automatique à la position point mort (P) ou celui d'une boîte de vitesses manuelle à la position de point mort (N) avant de serrer le frein de stationnement. Si vous possédez un véhicule à quatre roues motrices, s'assurer que la boîte de transfert est enclenchée dans une vitesse, et non au point mort (N).

Attention

Si des accessoires sont laissés sous tension ou branchés pendant la procédure de démarrage par câbles, ils pourraient être endommagés. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Si possible, éteindre ou débrancher tous les accessoires dans les deux véhicules lors du démarrage avec batterie d'appoint.

4. Couper le contact des deux véhicules. Débrancher tout accessoire inutile de la prise électrique pour accessoires. Éteindre la radio et toutes les lampes inutiles. Ces précautions permettront d'éviter des étincelles et des dommages aux deux batteries, ainsi que des dommages à la radio!

5. Ouvrir le capot de l'autre véhicule et en repérer les cosses positive (+) et négative (-).

La borne positive (+) est sous un couvercle en plastique rouge, près de la borne positive de la batterie. Pour découvrir la borne positive (+), ouvrir le couvercle en plastique rouge.

Pour plus d'informations sur l'emplacement des cosses positive (+) et négative (-) à distance, se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ➔ 398.


Avertissement

Un ventilateur électrique peut commencer à tourner, même si le moteur est arrêté, et vous blesser. Garder les mains, les vêtements et les outils à l'écart des ventilateurs.


Avertissement

L'utilisation d'une allumette près d'une batterie peut provoquer une explosion des gaz de batterie. Des personnes ont été blessées par ces explosions et quelques-unes sont même devenues aveugles. Utiliser une lampe de poche si vous avez besoin de plus d'éclairage.

Le liquide de batterie contient de l'acide qui peut vous brûler. Il faut éviter de le toucher. Si par mégarde vous en éclaboussez dans les yeux ou sur la peau,

(Suite)

Avertissement (Suite)

rincer à l'eau et faire immédiatement appel à un médecin.


Avertissement

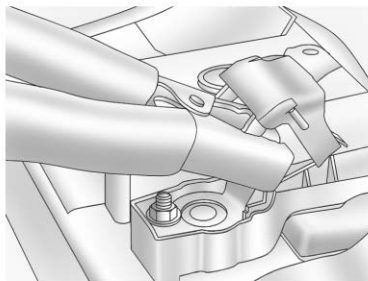
Les ventilateurs et autres pièces mobiles du moteur peuvent provoquer de graves blessures. Garder les mains à l'écart des pièces mobiles une fois que le moteur est en marche.

6. S'assurer que l'isolant des câbles volants n'est pas lâche ou manquant. Le cas échéant, vous pourriez recevoir un choc. Les véhicules pourraient également être endommagés.

Avant de brancher les câbles, voici quelques éléments de base à connaître. Le positif (+) se raccorde au positif (+) ou à une borne positive éloignée (+) si le véhicule en dispose. Le

négatif (-) est relié à une pièce métallique non peinte, lourde, du moteur ou sur une borne négative (-) éloignée, si le véhicule en possède une.

Ne pas relier une borne positive (+) à une borne négative (-) sous peine de causer un court-circuit qui pourrait endommager la batterie et d'autres pièces. Ne pas relier le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie déchargée sous peine de provoquer des étincelles.

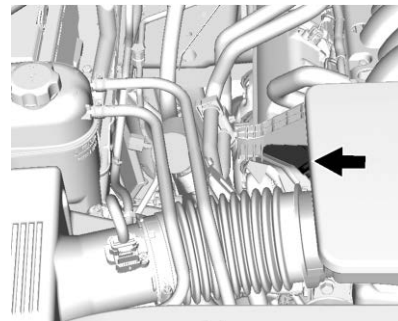


Le 5.3 L est illustré, les 4.3 L, 6.0 L, 6.2 L et 6.6 L sont similaires

7. Relier le câble rouge positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
8. Ne pas laisser l'autre extrémité toucher le métal. La brancher à la borne positive (+) de la bonne batterie. Utiliser la borne positive auxiliaire si le véhicule en possède une.
9. Brancher le câble négatif (-) noir à la borne négative (-) de la batterie chargée. Utiliser une borne négative (-) à distance si le véhicule en est équipé.

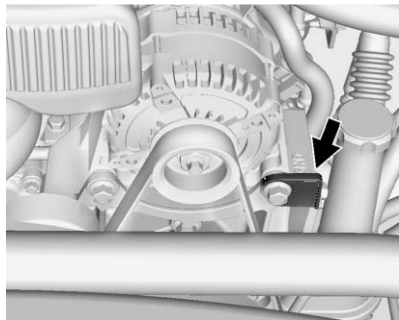
Ne pas laisser l'autre côté en contact avec quelque chose au cours de l'étape suivante.

10. Connecter l'autre extrémité du câble négatif (-).



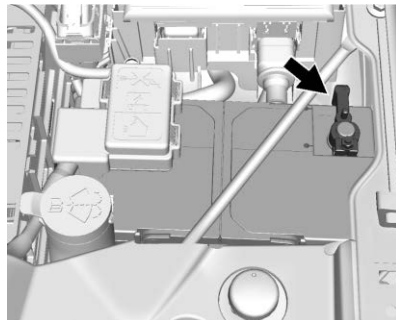
4.3 L est illustré, 5.3 L et 6.2 L sont similaires.

- Sur le support métallique boulonné au moteur et qui soutient le résonateur, sur le véhicule avec la batterie déchargée.



6.0 L

- Sur le support d'alternateur, sur le véhicule dont la batterie est déchargée.



6.6L

- Sur la borne négative de la batterie auxiliaire, sur le véhicule dont la batterie est déchargée.
11. Démarrer le véhicule de dépannage et laisser son moteur tourner pendant quelques instants.
 12. Essayer de faire démarrer le véhicule dont la batterie était déchargée. S'il ne démarre pas après quelques essais, le véhicule doit être réparé.

Attention

Si les câbles volants ne sont pas raccordés ou déposés dans le bon ordre, un court-circuit électrique peut survenir et endommager le véhicule. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Toujours raccorder et déposer les câbles volants dans l'ordre correct, en s'assurant que les câbles ne se touchent pas et qu'ils ne sont pas en contact avec une autre pièce métallique.

Retrait des câbles volants

Inverser la séquence pour déposer les câbles de démarrage d'appoint.

Après le démarrage du véhicule en panne et avoir retiré les câbles volants, le laisser au ralenti pendant plusieurs minutes.

Remorquage du véhicule

Attention

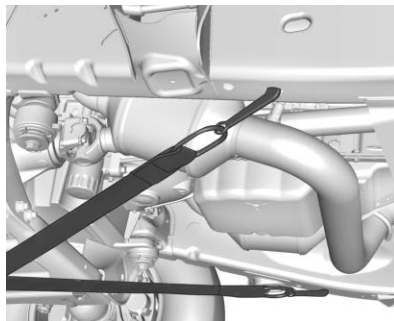
Remorquer un véhicule en panne de manière incorrecte peut occasionner des dégâts. Les dégâts ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Ne pas accrocher ou amarrer à des éléments de la suspension. Utiliser les courroies appropriées autour des pneus pour sécuriser le véhicule.

Pour remorquer un véhicule en panne, n'utiliser que des remorques à plateau. Ne jamais se servir de dépanneuses à courroies, des dommages s'ensuivraient. Au besoin, utiliser une rampe afin de réduire l'angle d'accès. Les roues motrices d'un véhicule remorqué ne devraient pas toucher le sol.

Consulter un service de remorquage professionnel si le véhicule en panne doit être remorqué.

Points de fixation avant



Le véhicule est équipé de deux points de fixations spécifiques à utiliser pour tirer le véhicule d'une surface plane vers un camion à plateau. Ne pas utiliser ces points de fixation pour extraire le véhicule de la neige, de la boue ou du sable.

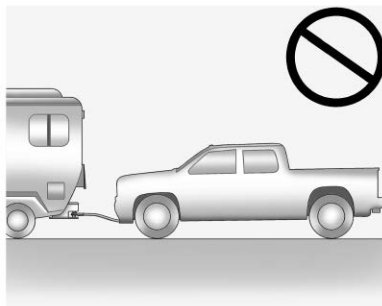
Remorquage d'un véhicule récréatif

Le remorquage récréatif de véhicules signifie remorquer le véhicule derrière un autre véhicule, comme par exemple une autocaravane. Les deux types les plus communs de remorquage récréatif de véhicule sont le remorquage avec barre de remorquage et le remorquage avec diabolos. Le remorquage avec barre de remorquage consiste à remorquer le véhicule en laissant les quatre roues sur la route. Le remorquage avec diabolos consiste à remorquer le véhicule en laissant deux roues sur la route et deux autres roues surélevées sur un diabolos.

Suivez les instructions du fabricant du véhicule de remorquage. Consultez votre concessionnaire ou un professionnel du remorquage pour obtenir des conseils supplémentaires et des recommandations relatives à l'équipement.

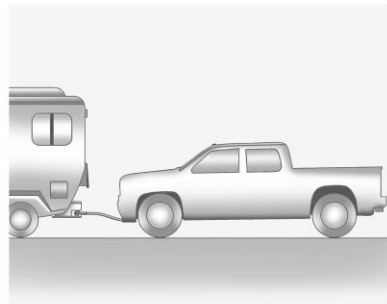
Attention

L'utilisation d'un bouclier monté à l'avant de la calandre du véhicule remorqué pourrait restreindre le flux d'air et causer des dommages à la transmission. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Si vous utilisez un bouclier, n'en utiliser qu'un seul qui se fixe au véhicule de remorquage.

Remorquage pneumatique**Véhicules à deux roues motrices****Attention**

Si le véhicule à deux roues motrices est remorqué avec les quatre roues en contact avec le sol, les composants de la transmission pourraient être endommagés. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule.

Les véhicules à deux roues motrices ne devraient pas être remorqués avec les quatre roues au sol.

Véhicules à quatre roues motrices

Ne remorquer avec une barre de remorquage que les véhicules à quatre roues motrices équipés d'une boîte de transfert à deux rapports disposant de la sélection N (point mort) et quatre roues motrices gamme basse (4 ↓).

**Avertissement**

Si vous passez la boîte de transfert d'un véhicule à quatre roues motrices à la position de point mort (N), il peut se mettre à rouler même si la boîte de vitesses est à la position point mort (P). Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Serrer le frein de stationnement avant de passer la boîte de transfert à la position point mort (N).

Pour remorquer avec une barre de remorquage :

1. Positionner le véhicule remorqué derrière le véhicule de remorquage, faisant face vers l'avant et sur une surface de niveau.
2. Attacher solidement le véhicule à remorquer au véhicule tracteur.
3. Serrer le frein de stationnement et démarrer le moteur.

4. Engager la boîte de transfert sur la position N (point mort). Se reporter à « Déplacement sur N (point mort) » sous *Quatre roues motrices* ⇨ 311. Vérifier que le véhicule est sur la position N (point mort) en déplaçant la boîte de vitesses sur R (marche arrière), puis sur D (marche avant). Aucun mouvement du véhicule ne doit être perceptible lors des déplacements du levier.

5. Couper le contact.

Attention

Le fait de ne pas débrancher le câble négatif de la batterie ou de le mettre en contact avec les bornes peut endommager le véhicule.

6. Débrancher le câble négatif de la batterie à la batterie et fixer la vis et l'écrou. Couvrir la borne négative de la batterie avec un matériau non

conducteur pour empêcher tout contact avec la borne négative de la batterie.

7. Mettre la boîte de vitesses en position de stationnement (P).

Attention

Si la colonne de direction est verrouillée, le véhicule risque d'être endommagé.

8. Tourner le volant pour s'assurer que la colonne de direction est déverrouillée.
9. Un pied appuyant sur la pédale de frein, relâcher le frein de stationnement. Laisser la clé de contact du véhicule remorqué sur la position ACC/ACCESSORY (accessoires) pour empêcher la colonne de direction de se bloquer.

Dételage du véhicule remorqué.

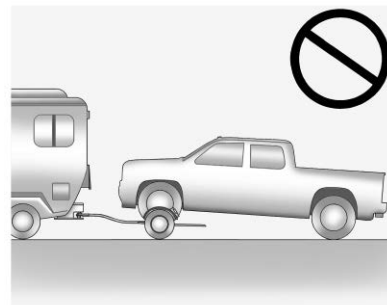
Avant de dételer le véhicule remorqué :

1. Stationner sur une surface de niveau.
2. Serrer le frein de stationnement, puis sélectionner la position de stationnement (P) et tourner la clé de contact en position OFF (hors fonction).
3. Brancher la batterie.
4. Appuyer sur la pédale de frein.
5. Mettre le contact, avec le moteur à l'arrêt. Désengager la position N (point mort) de la boîte de transfert et engager la position deux roues motrices gamme haute. Se reporter à « Désengagement de la position N (point mort) » sous *Quatre roues motrices* ⇨ 311. Contacter votre concessionnaire si la boîte de transfert ne peut pas être désengagée de la position N (point mort).

6. Vérifier que le véhicule est en deux roues motrices gamme haute en déplaçant la boîte de vitesses sur R (marche arrière), puis sur D (marche avant). Un mouvement du véhicule doit être perceptible lors des manœuvres du levier de vitesses.
7. Engager la boîte de vitesses sur la position P (stationnement) et couper le contact.
8. Désaccoupler le véhicule du véhicule tracteur.
9. Desserrer le frein de stationnement.
10. Réinitialiser tous les pré réglages perdus.
L'affichage par défaut de la température extérieure est de 0 °C (32 °F), mais est réinitialisé lors d'une utilisation normale.

Remorquage avec chariot

Remorquage soulevé de l'avant (roues avant au-dessus du sol) – Véhicules à deux roues motrices



Attention

Si un véhicule à deux roues motrices est remorqué les roues arrière au sol, la boîte de vitesses pourrait être endommagée. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du

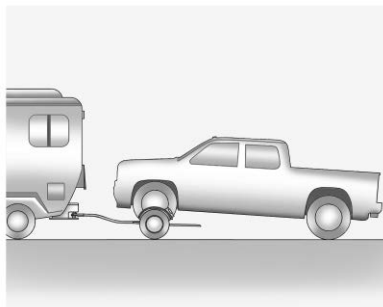
(Suite)

Attention (Suite)

véhicule. Ne pas remorquer le véhicule avec les roues arrière au sol.

Les véhicules à deux roues motrices ne doivent pas être remorqués en ayant leurs roues arrière au sol, car leur boîte de vitesses n'a aucun dispositif de lubrification interne adapté au remorquage.

Le remorquage des véhicules à deux roues motrices à l'aide d'un dolly doit s'effectuer en positionnant les roues arrière sur le dolly. Se reporter à la rubrique « Remorquage par l'arrière (roues arrière soulevées du sol) » plus bas dans cette section.

**Remorquage soulevé de l'avant
(roues avants au-dessus du sol) –
Véhicules à quatre roues motrices**


Pour remorquer un véhicule à quatre roues motrices avec les roues avant sur un dolly :

1. Fixer le chariot au véhicule de remorquage en suivant les instructions du fabricant du chariot.
2. Placer les roues avant sur le chariot.
3. Mettre la boîte de vitesses en position de stationnement (P).

4. Serrer le frein de stationnement.

** Avertissement**

Si vous passez la boîte de transfert d'un véhicule à quatre roues motrices à la position de point mort (N), il peut se mettre à rouler même si la boîte de vitesses est à la position point mort (P). Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Serrer le frein de stationnement avant de passer la boîte de transfert à la position point mort (N).

5. Utiliser un dispositif de serrage conçu pour le remorquage pour bloquer les roues avant en position de ligne droite.
6. Fixer le véhicule sur le chariot selon les instructions du fabricant.
7. Placer la boîte de transfert au point mort (N). Se reporter à « Passage au point mort (N) »

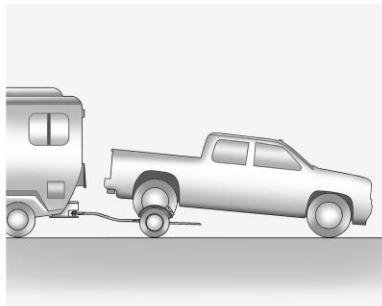
sous *Quatre roues motrices*

⇒ 311 pour la procédure appropriée.

8. Ne desserrer le frein de stationnement qu'après avoir solidement attaché le véhicule à remorquer au véhicule tracteur.
9. Tourner la clé de contact en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).

Remorquage par l'arrière (roues arrière soulevées du sol)

Véhicules à deux roues motrices



Pour remorquer un véhicule à deux roues motrices avec les roues arrière sur un dolly :

1. Placer les roues arrière sur le chariot.
2. Serrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement* ⇒ 322.
3. Placer la boîte de vitesses en position de stationnement (P).

4. Fixer le véhicule sur le chariot selon les instructions du fabricant.
5. Utiliser un dispositif de serrage conçu pour le remorquage pour bloquer les roues avant en position de ligne droite.
6. Tourner la clé de contact en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).

Véhicules à quatre roues motrices

⚠ Avertissement

Si vous passez la boîte de transfert d'un véhicule à quatre roues motrices à la position de point mort (N), il peut se mettre à rouler même si la boîte de vitesses est à la position point mort (P). Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Serrer le frein de stationnement avant de passer la boîte de transfert à la position point mort (N).

Pour remorquer un véhicule à quatre roues motrices avec les roues arrière sur un dolly :

1. Placer les roues arrière sur le chariot.
2. Serrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement* ⇨ 322.
3. Placer la boîte de vitesses en position de stationnement (P).
4. Fixer le véhicule sur le chariot selon les instructions du fabricant.
5. Utiliser un dispositif de serrage conçu pour le remorquage pour bloquer les roues avant en position de ligne droite.
6. Placer la boîte de transfert au point mort (N). Se reporter à « Passage au point mort (N) » sous *Quatre roues motrices* ⇨ 311 pour la procédure appropriée.
7. Tourner la clé de contact en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).

Entretien de l'apparence

Soin extérieur

Serrures

Les serrures sont lubrifiées en usine. Utiliser un agent de dégivrage uniquement en cas de nécessité absolue et faire graisser les serrures après utilisation. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 529.

Lavage du véhicule

Pour préserver le lustre du véhicule, le laver souvent et éviter les rayons directs du soleil.



Avertissement

Ne jamais utiliser d'appareils à haute pression pour laver quelconque partie de l'habitacle du véhicule, y compris le revêtement de plancher en vinyle.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Cela pourrait nuire à la sécurité et au fonctionnement d'autres systèmes du véhicule, qui ne seraient alors pas couverts par la garantie du véhicule.

Attention

Ne pas utiliser de produits nettoyants à base de pétrole, acides ou abrasifs, car ils peuvent endommager la peinture, le métal ou les pièces de plastique du véhicule. En cas de dommages, ces derniers ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Des produits de nettoyage approuvés sont offerts par le concessionnaire. Suivre les directives du fabricant concernant l'usage approprié du produit, les précautions de sécurité

(Suite)

Attention (Suite)

nécessaires et l'élimination appropriée de tout produit d'entretien du véhicule.

Attention

Éviter un lavage à haute pression à une distance inférieure à 30 cm (12 po) de la surface du véhicule. L'utilisation d'appareils de lavage dont la pression excède 8 274 kPa (1 200 psi) peut endommager ou arracher la peinture et les autocollants.

Attention

N'utiliser de haute pression pour aucun composant du compartiment moteur portant le symbole .

(Suite)

Attention (Suite)

Ceci peut provoquer des dégâts qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

En utilisant une station de lavage automatique, poursuivre avec les consignes de lavage. L'essuie-glace avant et arrière, selon l'équipement doit être désactivé. Retirer tous les accessoires qui risquent des dégâts ou des interférences avec l'équipement de lavage.

Se reporter à *Marchepied à commande électrique* ➔ 49 pour de l'information sur le nettoyage.

Bien rincer le véhicule, avant et après le lavage, afin d'éliminer complètement les produits de nettoyage. S'ils sèchent sur la surface, ils peuvent laisser des taches.

Pour éviter de rayer le fini ou de laisser des traces d'eau, sécher la surface à l'aide d'un chamois doux et propre ou d'une serviette en coton.

Soin de finition

L'application d'un scellant transparent ou d'une cire du marché des pièces de rechange n'est pas recommandée. Si les surfaces peintes sont endommagées, consulter le concessionnaire pour faire évaluer et réparer les dommages. Les matières étrangères, comme le chlorure de calcium et d'autres sels, les agents déglacant, l'huile et le goudron pour routes, la sève d'arbre, les excréments d'oiseaux, les produits chimiques provenant des cheminées industrielles, etc., peuvent endommager le fini du véhicule si elles demeurent sur les surfaces peintes. Au besoin, utiliser des produits nettoyants non abrasifs recommandés pour les surfaces peintes afin d'enlever les matières étrangères.

Un cirage à la main ou un polissage doux devrait être fait à l'occasion pour enlever les résidus de la surface de peinture. Consulter le concessionnaire pour obtenir des produits de nettoyage approuvés.

Ne pas appliquer de cires ou de produits lustrants sur le plastic, le vinyle, le caoutchouc, les autocollants, le simili-bois ou les peintures mates sous peine de les endommager.

Attention

L'utilisation d'une lustreuse rotative ou un polissage agressif sur une couche de base/couche transparente de peinture de finition peut dégrader celle-ci. Utiliser uniquement des cires et des produits à polir non abrasifs conçus pour la couche de base/couche transparente de peinture de finition d'un véhicule.

Pour préserver l'aspect neuf de la finition de peinture, stationner le véhicule dans un garage ou le recouvrir, autant que possible.

Protection des moulures métalliques brillantes extérieures

Attention

Le manque de nettoyage et de protection des moulures métalliques brillantes peut blanchir et ternir la finition ou entraîner du piquage. Ces dégâts ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Les moulures métalliques brillantes du véhicule sont en aluminium, chromées ou en acier inoxydable. Afin d'éviter tout dégât, toujours suivre ces instructions de nettoyage :

- Vérifier que la moulure est fraîche au toucher avant d'appliquer toute solution de nettoyage.

- Utiliser uniquement des solutions de nettoyage approuvées pour l'aluminium, le chrome ou l'acier inoxydable. Certains produits sont fortement acides ou contiennent des substances alcalines et peuvent endommager les moulures.
- Toujours diluer un produit de nettoyage concentré conformément aux instructions du fabricant.
- Ne pas d'utiliser de produits de nettoyage qui ne sont pas destinés à un usage pour l'automobile.
- Utiliser une cire non abrasive sur le véhicule après le lavage, afin de protéger et de faire durer la finition des moulures.

Produit d'entretien de recouvrement de châssis

Un produit d'entretien de recouvrement de châssis ne peut être éliminé. Rincer rapidement la surface de recouvrement de châssis après une éclaboussure chimique pour éviter des dégâts définitifs.

Les produits de recouvrement de châssis peuvent agir du fait de l'oxydation, de la saleté de la route, des transports et des infiltrations d'eau. Nettoyer périodiquement en éliminant la saleté et en utilisant un détergent doux. Pour restaurer l'aspect d'origine, appliquer le conditionneur de recouvrement de châssis disponible chez votre concessionnaire.

Attention

Les produits à base de silicone peuvent endommager le recouvrement de châssis, réduire la texture antidérapante et attirer la saleté.

Nettoyage des feux extérieurs/lentilles, emblèmes, décalques et bandes

Pour nettoyer les phares, les diffuseurs extérieurs, les emblèmes, les autocollants et les rayures, n'utiliser que de l'eau tiède ou froide, un chiffon doux et un

nettoyant pour voitures. Suivre les directives de la rubrique « Lavage du véhicule » dans la section précédente.

Les couvercles de lampe sont fabriqués en plastique et certains comportent une pellicule de protection contre les UV. Ne pas les nettoyer ou les essuyer lorsqu'ils sont secs.

N'utiliser aucun des produits suivants sur les recouvrements de lampe :

- Produits abrasifs ou caustiques.
- Liquides de lavage et autres produits de nettoyage dans des concentrations plus fortes que celles suggérées par le fabricant.
- Solvants, alcools, carburants et autres produits de nettoyage agressifs.
- Racleurs de glace ou autres objets durs.

- Capuchons et recouvrements décoratifs après-vente pendant que les lampes sont allumées, à cause de la chaleur excessive générée.

Attention

Si les lampes ne sont pas nettoyées correctement, le recouvrement peut être endommagé et ceci ne serait pas couvert par la garantie sur le véhicule.

Attention

L'utilisation de cire sur des bandes de finition noir semi-brillant peut augmenter le niveau de brillance et générer un effet hétérogène de la finition. Nettoyer les bandes semi-brillantes uniquement avec de l'eau et du savon.

Prises d'air

En lavant le véhicule, nettoyer les débris des prises d'air, entre le capot et le pare-brise.

Pare-brise et lames d'essuie-glace

Nettoyer l'extérieur du pare-brise à l'aide d'un nettoyant pour glaces.

Nettoyer les balais en caoutchouc à l'aide d'un tissu non pelucheux ou un mouchoir en papier imbibé de liquide de lave-glace ou d'un détergent doux. Laver soigneusement le pare-brise lors du nettoyage des balais. Les insectes, les souillures de la route, la sève et l'accumulation de savon/cire lors des nettoyages peut causer des traînées d'essuie-glaces.

Remplacer les balais d'essuie-glaces s'ils sont usés ou endommagés. Les dommages peuvent être causés par une grande quantité de poussière, de sable, de sel, de chaleur, de soleil, de neige et de glace.

Caoutchoucs d'étanchéité

Appliquer un lubrifiant pour caoutchoucs d'étanchéité sur les caoutchoucs d'étanchéité pour accroître leur durabilité, leur propriété d'étanchéisation et pour éviter qu'ils collent ou grincent. Graisser les caoutchoucs d'étanchéité une fois par an. Dans des climats chauds et secs, il peut être nécessaire de procéder à des applications plus fréquentes. Les marques noires laissées par le matériau en caoutchouc sur les surfaces peintes peuvent être retirées en frottant avec un linge propre. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ➔ 529.

Pneus

Pour nettoyer les pneus, utiliser une brosse raide et un nettoyant pour pneus.

Attention

Si vous utilisez des produits de protection de pneus à base de pétrole sur votre véhicule, vous risquez de dégrader la peinture de finition et/ou les pneus. Lorsque vous appliquez un protecteur de pneus, essuyer toujours tout excès de projection sur toutes les surfaces peintes du véhicule.

Roues et jantes — Aluminium ou chrome

Utiliser un chiffon doux, propre avec du savon doux pour nettoyer les jantes. Rincer ensuite abondamment à l'eau claire, sécher avec une serviette propre et douce. Appliquer éventuellement de la cire.

Attention

Les roues et autres garnitures chromées peuvent être détériorées si vous ne lavez pas votre véhicule après avoir roulé sur des routes saupoudrées de chlorure de magnésium, de calcium ou de sodium. Ces chlorures sont utilisés sur les routes en cas de verglas ou de poussière. Laver toujours les parties chromées à l'eau savonneuse après exposition à ces produits.

Attention

Pour éviter d'endommager la surface, ne pas utiliser de savon fort, de produits chimiques, de produits à polir abrasifs, de produits nettoyants, de brosses ou de produits nettoyants contenant de l'acide sur les roues
(Suite)

Attention (Suite)

en aluminium ou chromées. N'utiliser que des produits nettoyants approuvés. Aussi, ne jamais apporter un véhicule avec des roues en aluminium ou chromées dans un lave-auto automatique qui utilise des brosses de nettoyage à pneu en carbure de silicone. Les roues risquent d'être endommagées et les réparations ne sont pas couvertes par la garantie du véhicule.

Système de freinage

Inspecter visuellement les conduites et les flexibles de frein pour vérifier leur bon raccordement, leur fixation, les fuites, les fissures, les frottements, etc. Vérifier l'usure des plaquettes de frein à disque et l'état de la surface des disques. Inspecter les garnitures/mâchoires des frein à tambour pour détecter une usure ou des fissures. Inspecter toutes les autres pièces des freins.

Organes de la direction, de la suspension et du châssis

Examiner visuellement les organes de direction, suspension et châssis en recherchant des dégâts, des organes manquants ou desserrés ou des indices d'usure, au moins une fois par an.

Examiner la direction assistée en vérifiant l'attachement, les connections, la reliure et l'absence de fuites, de fissures, d'effilochage, etc.

Vérifier visuellement le joint homocinétique, les soufflets de caoutchouc et les joints d'essieu en recherchant des fuites.

Véhicules de la série 1500, au moins à chaque changement d'huile, lubrifier les embouts des biellettes extérieures.

Véhicules des séries 2500/3500, au moins à chaque changement d'huile moteur, graisser le joint à rotule de bras de suspension supérieur et inférieur. Les joints à rotule de bras

de suspension des véhicules des séries 1500 ne nécessitent aucun entretien.

Véhicules des séries 2500/3500 équipés d'une timonerie de direction, au moins à chaque changement d'huile moteur, graisser les joints à rotule de biellette de direction, les roulements d'axe de pivot de bras de renvoi, la rotule de bras de renvoi, la rotule de bielle pendante (bras pitman).

Attention

La lubrification des points d'application de la direction/suspension ne doit pas se faire si la température n'est pas au moins égale à -12°C (10°F) ou plus, sinon des dommages pourraient en résulter.

Pour les véhicules dotés de la technologie eAssist, consulter le supplément eAssist du Silverado/Sierra.

Lubrification des éléments de la carrosserie

Lubrifier tous les barilletts de serrure, toutes les charnières de capot, de hayon et de la porte de métal du réservoir à carburant à moins que les composants ne soient en plastique. L'application de graisse de silicone sur les bourrelets d'étanchéité avec un chiffon propre augmentera leur longévité, améliorera leur étanchéité et les empêchera de coller ou de grincer.

Entretien du dessous de la carrosserie

Au moins deux fois par an, au printemps et en automne, utiliser de l'eau claire pour rincer tous les matériaux corrosifs du soubassement. Nettoyer à fond toutes les zones couvertes de boues et d'autres débris. En cas de marchepieds électriques, les déployer et procéder à un lavage à haute pression pour nettoyer tous les joints et interstices.

Ne pas nettoyer directement à pression la boîte de transfert ni les joints d'étanchéité de sortie des essieux avant/arrière. Une forte pression d'eau peut briser les joints d'étanchéité et contaminer les fluides, ce qui diminue la durée de vie de la boîte de transfert et des essieux, qu'il faudra alors remplacer.

Tôle endommagée

Si le véhicule est endommagé et nécessite la réparation ou le remplacement de la tôle, s'assurer que l'atelier de réparation de carrosserie applique un matériau anticorrosion sur les pièces réparées ou remplacées afin de restaurer la protection anticorrosion.

Les pièces de rechange du fabricant d'origine assureront la protection anticorrosion tout en conservant la garantie du véhicule.

Finition endommagée

Pour éviter la corrosion, corriger rapidement les petites éraflures et rayures avec de la peinture de

retouche que vous trouverez chez votre concessionnaire. Les dommages importants de la finition peuvent être réparés dans l'atelier de débosselage de votre concessionnaire.

Peinture endommagée par retombées chimiques

Les polluants atmosphériques peuvent tomber et attaquer les surfaces peintes du véhicule, causant ainsi marbrures, décolorations circulaires et petits points sombres irréguliers sur les surfaces peintes. Se reporter à la description du soin de finition, précédemment décrit dans cette section.

Soin intérieur

Pour empêcher l'abrasion dues aux particules de saleté, nettoyer régulièrement l'intérieur du véhicule. Retirer immédiatement toutes les salissures. Les journaux ou les vêtements foncés peuvent déteindre sur l'intérieur du véhicule.

Utiliser une brosse en soie pour retirer la poussière des boutons et reliefs du tableau de bord. Avec une solution savonneuse douce, éliminer immédiatement les résidus de lotions pour les mains, crème solaire et d'insecticide de toutes les surfaces intérieures sinon les dommages peuvent être irrémediables.

Utiliser des produits de nettoyage spécialement conçus pour les surfaces à nettoyer afin d'empêcher des dommages permanents. Appliquer directement le produit de nettoyage sur le chiffon. Ne pas vaporiser le produit de nettoyage sur les commutateurs ou les commandes. Éliminer rapidement le produit de nettoyage.

Avant d'utiliser des produits de nettoyage, lire et suivre toutes les instructions de sécurité sur l'étiquette. Pendant le nettoyage de l'intérieur, ouvrir les portes et les glaces pour ventiler correctement.

Pour éviter les dégâts, ne pas nettoyer l'habitacle à l'aide des nettoyeurs ou méthodes décrits ci-après :

- Ne jamais utiliser de rasoir ou autre objet tranchant pour éliminer les salissures des surfaces intérieures.
- Ne jamais utiliser une brosse à poils durs.
- Ne jamais frotter une surface de façon agressive ou avec une pression excessive.
- Ne pas utiliser de lessive ou de nettoyant vaisselle contenant des agents dégraissants. Pour les nettoyeurs liquides, utiliser environ 20 gouttes pour 3,8 L (1 gal) d'eau. Une solution savonneuse concentrée peut faire des taches et attirer la saleté. Ne pas utiliser de solutions contenant du savon puissant ou caustique.
- Ne pas saturer excessivement le garnissage lors du nettoyage.

- N'utiliser ni solvants ni produits de nettoyage contenant des solvants.

Intérieur des vitres

Pour nettoyer, utiliser un tissu éponge imprégné d'eau. Essuyer les gouttelettes restantes avec un chiffon propre et sec. Si nécessaire, utiliser un produit pour vitres du commerce après un nettoyage à l'eau.

Attention

Pour éviter les rayures, ne jamais utiliser de produits de nettoyage abrasifs sur les vitres de la voiture. Les produits de nettoyage abrasifs ou un nettoyage agressif peut endommager le dégivreur de la lunette arrière.

Le nettoyage du pare-brise à l'eau au cours des trois à six premiers mois atténue la formation de buée.

Couvercles de haut-parleur

Passer doucement l'aspirateur autour des couvercles des haut-parleurs pour ne pas les endommager. Nettoyer les taches avec de l'eau et un savon doux.

Moulures enduites

Les moulures enduites doivent être nettoyées.

- Lorsqu'elles sont légèrement souillées, les essuyer avec une éponge ou un chiffon doux non pelucheux humide.
- Lorsqu'elles sont très souillées, utiliser de l'eau chaude savonneuse.

Tissu/Moquette/Daim

Commencer par passer l'aspirateur sur la surface avec un embout à brosse souple. Si un embout à brosse d'aspirateur est utilisé, ne l'utiliser que sur le tapis de sol.

Avant le nettoyage, retirer en douceur autant de saletés que possible :

- Éponger les liquides avec du papier absorbant, jusqu'à ce qu'il ne reste plus de saleté.
- Pour les souillures solides, en éliminer le maximum avant l'aspiration.

Pour nettoyer :

1. Imbiber d'eau un chiffon grand teint propre et non pelucheux. Un chiffon en microfibres est recommandé pour éviter le transfert des fibres sur les tissus ou les tapis.
2. Éliminer l'excès d'humidité jusqu'à la fin des gouttes s'exprimant du chiffon de nettoyage.
3. Commencer au bord extérieur de la salissure et frotter doucement vers le centre. Replier le chiffon appliqué à la salissure afin qu'il reste propre et pour éviter d'incruster la salissure dans le tissu.

4. Poursuivre jusqu'à la disparition du transfert de teinte de la souillure au linge de nettoyage.
5. Si la salissure n'est pas complètement enlevée, utiliser une solution savonneuse douce puis ensuite uniquement de l'eau claire.

Si une souillure subsiste, utiliser au besoin un produit de nettoyage de sellerie du commerce ou un détachant. Tester une petite zone dissimulée pour la résistance de la teinte avant d'utiliser un produit quelconque. Si une auréole se forme, nettoyer toute la surface.

Après le nettoyage utiliser une serviette en papier pour éliminer l'excès d'humidité.

Nettoyage des surfaces très brillantes et Information sur le véhicule et Affichages de la radio

Utiliser un tissu microfibre sur les surfaces très brillantes ou les affichages du véhicule. Pour

commencer, utiliser une brosse à poils doux pour enlever les saletés pouvant rayer la surface. Nettoyer ensuite doucement en frottant avec un chiffon microfibre. Ne jamais utiliser de produit à vitres ou de solvants. Laver à la main régulièrement le chiffon microfibre séparément, en utilisant du savon doux. Ne pas utiliser de décolorant ou de produit adoucissant. Rincer minutieusement et sécher à l'air avant la prochaine utilisation.

Attention

Ne pas fixer de dispositif à ventouse sur l'écran. Cela pourrait provoquer des dégâts et ne serait pas couvert par la garantie du véhicule.

Tableau de bord, cuir, vinyle, autres surfaces en plastique, peintures à faible brillance et surfaces en bois naturel à pores ouverts

Utiliser un chiffon microfibras humecté d'eau pour éliminer la poussière et les petites salissures. Pour un nettoyage plus approfondi, utiliser un chiffon microfibras doux trempé dans une solution savonneuse douce.

Attention

Le traitement du cuir, spécialement du cuir perforé, ainsi que d'autres surfaces peut causer des dégâts définitifs. Éliminer l'humidité en excès de ces surfaces après le nettoyage et les laisser sécher naturellement. Ne jamais utiliser ni chaleur, vapeur, ou détachants. Ne pas utiliser de produits au silicone ou cireux. Les nettoyeurs contenant ces solvants peuvent

(Suite)

Attention (Suite)

modifier définitivement l'aspect et la perception du cuir et d'autres garnissages doux et sont déconseillés.

Ne pas utiliser de nettoyants améliorant le brillant, en particulier sur le tableau de bord. La réflexion peut affecter la visibilité au travers du pare-brise dans certaines conditions.

Attention

L'utilisation de désodorisants d'atmosphère peut causer des dégâts définitifs aux plastiques et aux surfaces laquées. En cas de contact d'un tel produit avec un plastique ou une surface laquée du véhicule, nettoyer immédiatement au moyen d'un chiffon imbibé d'une solution savonneuse douce. Les dégâts

(Suite)

Attention (Suite)

causés par les désodorisants d'atmosphère ne sont pas couverts par la garantie.

Entretien des ceintures de sécurité

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches.

**Avertissement**

Ni blanchir ni teindre les sangles des ceintures de sécurité. Cela risquerait d'affaiblir considérablement les sangles. En cas d'accident, elles pourraient ne pas fournir une protection adéquate. Nettoyer et rincer les sangles des ceintures de sécurité uniquement à l'aide de savon doux et d'eau tiède. Laisser sécher les sangles.

Tapis de plancher**Avertissement**

Si la taille du tapis de sol n'est pas adaptée ou que celui-ci n'est pas correctement installé, il risque d'entraver les pédales. Le fait d'entraver les mouvements des pédales peut entraîner une accélération involontaire et/ou augmenter la distance d'arrêt ce qui peut provoquer une collision et des blessures. S'assurer que le tapis de sol n'entrave pas le déplacement des pédales.

Suivre les directives suivantes concernant l'utilisation appropriée des tapis protecteurs :

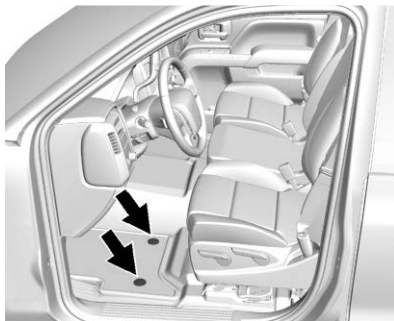
- Les tapis de sol d'origine sont conçus pour votre véhicule. S'ils doivent être remplacés, il est conseillé d'acheter des tapis de sol certifiés GM. Des tapis de sol non certifiés GM risquent de ne pas s'adapter correctement et d'entraver le mouvement des

pédales. Toujours vérifier que les tapis de sol n'entravent pas les mouvements des pédales.

- Ne pas utiliser de tapis de plancher si le véhicule n'est pas équipé d'un dispositif de retenue de tapis de plancher du côté conducteur.
- Utiliser le tapis protecteur en plaçant le bon côté vers le haut. Ne pas le retourner.
- Ne rien placer sur le tapis protecteur du côté conducteur.
- Utiliser un seul tapis de sol du côté conducteur.
- Ne pas superposer les tapis de sol.

Dépose et remplacement des tapis de sol

Soulever l'arrière du tapis protecteur côté conducteur pour déverrouiller chaque dispositif de retenue et enlever le tapis.



Réinstaller le tapis en plaçant les orifices sur les dispositifs de retenue et les emboîter en place.

S'assurer que le tapis protecteur est bien fixé en place.

S'assurer que le tapis protecteur n'entrave pas le mouvement des pédales.

Entretien et maintenance

Généralités

Information générale 517

Programme d'entretien

Programme entretien 519

Interventions d'application spéciale

Services d'application
spéciale 525

Maintenance et entretien supplémentaires

Maintenance et entretien
additionnels 526

Fluides, lubrifiants et pièces recommandées

Liquides et lubrifiants
recommandés 529
Pièces de remplacement
d'entretien 532

Enregistrement des travaux d'entretien

Dossiers de maintenance 533

Généralités

Information générale

Cette section d'entretien concerne les véhicules avec moteur à essence. En cas de moteur diesel, se reporter à la section « Programme d'entretien » du supplément Duramax Diesel.

Votre véhicule représente un important investissement. Ce chapitre décrit les opérations de maintenance nécessaires du véhicule. Suivre ce programme pour éviter les importants frais de réparation entraînés par une maintenance négligée ou inadéquate. Ceci peut également contribuer à maintenir la valeur du véhicule en cas de vente. Il en va de la responsabilité du propriétaire de faire effectuer toute la maintenance requise.

Votre concessionnaire possède des techniciens formés qui peuvent effectuer la maintenance requise en utilisant des pièces de rechange d'origine. Ces techniciens

possèdent l'outillage et l'équipement le plus récent de diagnostic rapide et précis. De nombreux concessionnaires travaillent le soir et le samedi. Propose un transport de courtoisie et une réservation en ligne pour faciliter les entretiens.

Votre concessionnaire connaît l'importance de la fourniture de services de maintenance et de réparation à des prix compétitifs. Avec des techniciens entraînés, le concessionnaire est le mieux placé pour effectuer la maintenance de routine telle que les vidanges d'huile, les permutations de pneu et autres interventions de maintenance telles que celles qui concernent les pneus, les freins, les batteries et les balais d'essuie-glace.

Attention

Les dommages dus à une maintenance incorrecte peuvent conduire à de coûteuses réparations et peuvent ne pas être couverts par la garantie sur

(Suite)

Attention (Suite)

le véhicule. Les intervalles de maintenance, les vérifications, les inspections, les liquides et lubrifiants recommandés sont importants pour maintenir le véhicule en bon état de fonctionnement.

Ne pas utiliser de produits de rinçage chimiques non approuvés par GM sur le véhicule. L'utilisation de produits de rinçage, de solvants, de produits de nettoyage ou de lubrifiants non approuvés par GM peut endommager le véhicule, nécessitant des réparations onéreuses non couvertes par la garantie du véhicule.

La permutation des pneus et les services nécessaires sont de la responsabilité du propriétaire du véhicule. Il est recommandé de faire effectuer ces interventions tous les 12 000 km/7 500 mi. Une maintenance correcte du véhicule

contribue à maintenir le véhicule en bon état, favorise l'économie de carburant et réduit les émissions gazeuses du véhicule.

Étant donné la manière d'utiliser le véhicule, les besoins en maintenance varient. Ils peuvent exiger des vérifications et services plus fréquents. Les interventions plus fréquentes concernent les véhicules suivants :

- Transportent des passagers et des charges dans les limites recommandées. Ces limites figurent sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement du véhicule. Se reporter à la rubrique *Limites de charge du véhicule* ⇨ 279.
- Sont conduits sur de bons revêtements routiers à la vitesse autorisée.
- Utilisent le carburant recommandé. Se reporter à la rubrique *Carburant* ⇨ 344.

Se reporter à l'information au sujet des interventions de maintenance plus fréquentes - tableau de maintenance normale.

Les interventions supplémentaires concernent des circonstances d'utilisation sévères :

- Utilisation principale dans le trafic urbain par temps chaud
- Principaux trajets en terrain accidenté ou montagneux
- Traction fréquente d'une remorque
- Conduite à vitesse élevée ou compétitive
- Taxi, police ou livraison

Se reporter à l'information concernant les interventions supplémentaires de maintenance - tableau d'utilisation dans les circonstances sévères.

**Avertissement**

Les interventions de maintenance peuvent être dangereuses et blesser. N'effectuer de maintenance que si l'information nécessaire, les outils et équipement corrects sont disponibles. Sinon, consulter votre concessionnaire pour faire effectuer le travail par un technicien compétent. Se reporter à *Entretien par le propriétaire* ➔ 396.

Programme d'entretien

Programme entretien

Vérifications et services par le propriétaire

Lors de chaque remplissage de carburant

- Vérifier le niveau d'huile moteur. Se reporter à *Huile à moteur* ➔ 403.

Une fois par mois

- Vérifier la pression de gonflage des pneus. Se reporter à *Pression des pneus* ➔ 460.
- Examiner le degré d'usure des pneus. Se reporter à *Inspection des pneus* ➔ 468.
- Vérifier le niveau de liquide de lave-glace avant. Se reporter à *Liquide lave-glace* ➔ 423.

Vidange d'huile moteur

Lors de l'affichage du message CHANGER L'HUILE MOTEUR BIENTÔT, l'huile moteur et le filtre doivent être remplacés avant les prochains 1 000 km/600 mi. En roulant dans les conditions idéales, le système de durée de vie de l'huile moteur peut ne pas indiquer la nécessité d'entretien du véhicule jusqu'à un an. L'huile moteur et le filtre doivent être remplacés au moins une fois l'an et le système de durée de vie de l'huile peut être réinitialisé. Votre concessionnaire dispose de techniciens qualifiés qui effectueront ce travail et réinitialiseront le système. Si le système de durée de vie de l'huile moteur est réinitialisé accidentellement, l'opération de vidange doit s'effectuer au plus tard 5 000 km/3 000 milles après la dernière intervention. Le système de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé après chaque vidange. Se reporter à *Indicateur d'usure d'huile à moteur* ➔ 407.

Filtre à air de l'habitacle

Le filtre à air de l'habitacle élimine la poussière, le pollen et d'autres substances irritantes aéroportées de l'air extérieur aspiré dans le véhicule. Le filtre se remplace dans le cadre de l'entretien programmé. Examiner le filtre à air de l'habitacle tous les 36 000 km/22 500 mi ou tous les deux ans, selon la première occurrence. Effectuer le remplacement en cas de besoin. Un remplacement plus fréquent peut s'avérer nécessaire si le véhicule est conduit dans des zones de circulation intense, des régions polluées ou très poussiéreuses. Le remplacement peut également être nécessaire en cas de réduction de débit d'air, de buée excessive sur les glaces ou d'odeurs.

Permutation des pneus et interventions requises tous les 12 000 km/7 500 mi

Permuter les roues, si recommandé pour le véhicule, et effectuer les interventions suivantes. Se reporter à *Permutation des pneus* ⇨ 469.

- Vérifier le niveau d'huile moteur et le pourcentage restant de durée de vie de l'huile. Au besoin, remplacer l'huile moteur et le filtre. Réinitialiser le système de durée de vie d'huile. Se reporter à *Huile à moteur* ⇨ 403 et *Indicateur d'usure d'huile à moteur* ⇨ 407.
- Vérifier le niveau de liquide de refroidissement du moteur. Se reporter à *Système de refroidissement* ⇨ 414.
- Vérifier le niveau de liquide de lave-glace avant. Se reporter à *Liquide lave-glace* ⇨ 423.
- Examiner visuellement les balais d'essuie-glace avant en recherchant de l'usure, des fissures et des soudures. Se reporter à *Soin extérieur* ⇨ 505. Remplacer les balais d'essuie-glace usés ou endommagés. Se reporter à *Remplacement de lame d'essuie-glace* ⇨ 434.
- Vérifier la pression de gonflage des pneus. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 460.
- Examiner l'usure des pneus. Se reporter à *Inspection des pneus* ⇨ 468.
- Vérifier l'absence de fuites.
- Examiner l'élément de filtre à air du moteur. Se reporter à *Filtre à air du moteur* ⇨ 413.
- Inspecter le système de freinage. Voir *Soin extérieur* ⇨ 505.
- Inspecter visuellement la direction, la suspension et les composants du châssis pour y déceler d'éventuelles pièces desserrées, manquantes ou endommagées ou des signes d'usure. Se reporter à *Soin extérieur* ⇨ 505. Lubrifier les composants de suspension et de direction au moins à l'occasion de chaque changement d'huile. (si équipé de graisseurs)

• Vérifier les composants du système de protection passive. Se reporter à <i>Vérification de système de sécurité</i> ⇨ 87. • Examiner visuellement le circuit d'alimentation en carburant en recherchant des dommages ou des fuites. • Examiner visuellement le circuit d'échappement et les éléments de protection thermiques en recherchant des composants desserrés et endommagés. • Lubrifier les composants de la carrosserie. Se reporter à <i>Soin extérieur</i> ⇨ 505. • Vérifier le contacteur de démarrage. Se reporter à <i>Vérification de contacteur de démarreur</i> ⇨ 432. • Vérifier le fonctionnement de la commande de verrouillage de changement de rapport de la boîte de vitesses automatique. Se reporter à <i>Vérification de fonction de commande de</i>	<i>verrouillage de changement de vitesse de boîte automatique</i> ⇨ 432. • Vérifier le verrouillage de boîte de vitesses de l'allumage. Se reporter à <i>Vérification du verrouillage de la boîte de vitesses à l'allumage</i> ⇨ 433. • Vérifier le mécanisme de frein de stationnement et de stationnement de la boîte de vitesses automatique. Se reporter à <i>Vérification du mécanisme de frein de stationnement et de stationnement (P)</i> ⇨ 433. • Vérifier la pédale d'accélérateur en recherchant des dommages, des traces d'efforts importants ou du grippage. Remplacer selon les besoins. • Inspecter visuellement le vérin à gaz et rechercher des traces d'usure, des fissures ou autres dommages. Contrôler la capacité de maintien en position ouverte du vérin. Si cette	capacité est faible, faire réparer le vérin à gaz. Se reporter à <i>Vérin(s) à gaz</i> ⇨ 434. • Examiner le rail des toits ouvrants et le joint (option). Se reporter à <i>Toit ouvrant</i> ⇨ 63. • Vérifier le fonctionnement du verrou de sécurité du pneu de rechange et lubrifier au besoin. Se reporter à <i>Changement de pneu</i> ⇨ 482.

Réparations additionnelles requises

[illegible]

Notes de pied - interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation normale

(1) Ou tous les deux ans, selon la première occurrence.

Un remplacement plus fréquent peut être nécessaire si le véhicule circule dans des zones de trafic intense, de qualité d'air médiocre, de niveaux de poussière élevés ou d'hypersensibilité aux allergènes environnementaux.

Un remplacement du filtre peut également être nécessaire si l'on remarque une réduction du débit d'air, un embuage des glaces ou la présence d'odeurs. Votre service local GM peut vous aider à déterminer le bon moment pour remplacer votre filtre.

(2) Ou tous les quatre ans, selon la première occurrence. En cas de conduite en conditions poussiéreuses, inspecter le filtre à chaque changement d'huile, ou plus souvent au besoin.

(3) Vérifier visuellement toutes les conduites de carburant et de vapeurs pour s'assurer que leur connexion, leur acheminement et leur état sont adéquats.

(4) Ne pas directement laver sous pression la boîte de transfert et/ou les joints d'étanchéité des essieux avant et arrière. À pression élevée, l'eau peut traverser les joints d'étanchéité et contaminer le liquide, ce qui diminue la durée de vie utile de la boîte de transfert et/ou des essieux, qui devront alors être remplacés.

(5) Ou tous les cinq ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Système de refroidissement* ⇨ 414.

(6) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Rechercher un effilochage, des fissures excessives et autres dégâts. Effectuer le remplacement en cas de besoin.

(7) Remplacer le liquide de frein tous les cinq ans. Se reporter à *huile frein* ⇨ 425.

[illegible]

Notes de pied - interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation sévère

(1) Ou tous les deux ans, selon la première occurrence.

Un remplacement plus fréquent peut être nécessaire si le véhicule circule dans des zones de trafic intense, de qualité d'air médiocre, de niveaux de poussière élevés ou d'hypersensibilité aux allergènes environnementaux.

Un remplacement du filtre peut également être nécessaire si l'on remarque une réduction du débit d'air, un embuage des glaces ou la présence d'odeurs. Votre service local GM peut vous aider à déterminer le bon moment pour remplacer votre filtre.

(2) Ou tous les quatre ans, selon la première occurrence. En cas de conduite en conditions poussiéreuses, inspecter le filtre à chaque changement d'huile, ou plus souvent au besoin.

(3) Vérifier visuellement toutes les conduites de carburant et de vapeurs pour s'assurer que leur connexion, leur acheminement et leur état sont adéquats.

(4) Ne pas directement laver sous pression la boîte de transfert et/ou les joints d'étanchéité des essieux avant et arrière. À pression élevée, l'eau peut traverser les joints d'étanchéité et contaminer le liquide, ce qui diminue la durée de vie utile de la boîte de transfert et/ou des essieux, qui devront alors être remplacés.

(5) Ou tous les cinq ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Système de refroidissement* ⇨ 414.

(6) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Rechercher un effilochage, des fissures excessives et autres dégâts. Effectuer le remplacement en cas de besoin.

(7) Remplacer le liquide de frein tous les cinq ans. Se reporter à *huile frein* ⇨ 425.

Interventions d'application spéciale

Services d'application spéciale

- Véhicules avec roues jumelées : vérifier le serrage des écrous de roues jumelées à 160, 1 600, et 10 000 km (100, 1 000 et 6 000 mi) de conduite. Répéter cet entretien chaque fois qu'un pneu/roue est entretenu ou déposé.
- Véhicules commerciaux en cas d'usage sévère uniquement : lubrifier les composants du châssis tous les changements d'huile.
- Faire laver la sous-carrosserie. Se reporter à « Entretien de la sous-carrosserie » dans *Soin extérieur* ⇨ 505.

Maintenance et entretien supplémentaires

Maintenance et entretien additionnels

Votre véhicule représente un investissement important et un entretien approprié peut aider à éviter de futures réparations coûteuses. Pour conserver les performances du véhicule, des services d'entretien supplémentaires peuvent être nécessaires.

Il est recommandé que votre concessionnaire effectue ces services : ses techniciens qualifiés connaissent le mieux votre véhicule. Votre concessionnaire peut également effectuer une évaluation minutieuse avec une inspection multi-points pour vous indiquer quand votre véhicule peut nécessiter une attention.

La liste suivante est destinée à expliquer les services et les conditions à rechercher qui peuvent indiquer les services requis.

Batterie

La batterie 12 volt fournit l'électricité qui permet de faire démarrer le moteur et d'utiliser tous les accessoires électriques supplémentaires.

- Pour éviter les pannes et l'échec de démarrage du véhicule, la batterie doit conserver toute sa puissance de démarrage.
- Les techniciens compétents du concessionnaire possèdent l'équipement de diagnostic qui permet de tester la batterie et d'assurer que les connexions et les câbles sont exempts de corrosion.

Courroies

- Les courroies peuvent exiger le remplacement en cas de bruit ou d'indices de fissure ou de séparation.

- Les techniciens formés du concessionnaire ont accès aux outils et à l'équipement leur permettant d'examiner les courroies et de les régler ou de les remplacer si nécessaire.

Freins

Les freins arrêtent le véhicule et sont essentiels pour la sécurité.

- Les signes d'usure des freins peuvent inclure des bruits divers et une difficulté d'arrêt.
- Les techniciens formés du concessionnaire disposent d'outils et d'équipements d'examen des freins et recommandent les pièces de qualité conçues pour le véhicule.

Liquides

Les niveaux corrects de liquide et les liquides approuvés protègent les systèmes et les composants du véhicule. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 529 pour connaître les liquides GM homologués.

- Le niveau d'huile moteur et de liquide de lave-glace avant doit être vérifié à chaque appoint de carburant.
- Les lampes du groupe d'instruments de bord peuvent s'aligner pour indiquer un bas niveau de liquide exigeant un appoint.

Flexibles

Les flexibles transportent les liquides et doivent être régulièrement examinés pour vérifier l'absence de fissures et de fuites. En cas d'inspection multipoint, votre concessionnaire peut examiner les flexibles et conseiller un remplacement éventuel.

Éclairage

Le fonctionnement correct des phares, des feux arrière et des feux stop est important pour voir et être vu sur la route.

- Vérifier les phares dans les cas suivants : baisse de luminosité, absence d'éclairage, fissures et

dommages. Les feux stop doivent être vérifiés périodiquement pour s'assurer qu'ils s'éclairent pendant le freinage.

- En cas d'inspection multipoint, votre concessionnaire peut vérifier les lampes et constater les problèmes éventuels.

Amortisseurs et jambes de force

Les amortisseurs et les jambes de force contribuent à une suspension souple.

- Des indices d'usure sont entre autres des vibrations du volant, un rebondissement ou une oscillation au freinage, un allongement de la distance d'arrêt et une usure inégale des pneus.
- Dans le cadre de l'inspection multipoint, les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner visuellement les amortisseurs et les jambes de force en recherchant des traces de fuite, de panne de joint

et des dommages. Ils peuvent conseiller une intervention en cas de besoin.

Pneus

Les pneus doivent être gonflés, permutés et équilibrés correctement. Le maintien des pneus peut économiser l'argent, le carburant ainsi que réduire le risque de panne de pneu.

- Les indices de la nécessité de remplacement des pneus sont l'apparition de deux ou plusieurs indicateurs d'usure, le percement du caoutchouc, des fissures ou des coupures dans la bande de roulement ou les parois du pneu, un gonflement ou une séparation dans le pneu.
- Les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner et recommander les pneus adéquats. Votre concessionnaire peut également équilibrer les roues et pneus pour un fonctionnement régulier du véhicule à toutes les

vitesses. Votre concessionnaire vend et entretient les pneus de marque.

Entretien du véhicule

Pour contribuer à l'état neuf du véhicule, les produits d'entretien sont disponibles chez votre concessionnaire. Pour l'information sur la manière de nettoyer et de protéger l'intérieur et l'extérieur du véhicule, se reporter à *Soin intérieur* ⇨ 512 et *Soin extérieur* ⇨ 505.

Géométrie des roues

La géométrie des roues est essentielle pour une usure optimale des pneus et le rendement du véhicule.

- Les indices de défaut de géométrie sont un tirage, un comportement incorrect du véhicule ou une usure inhabituelle des pneus.
- Votre concessionnaire possède l'équipement requis pour corriger la géométrie des roues.

Pare-brise

La sécurité, l'aspect et la visibilité exigent de maintenir le pare-brise propre et transparent.

- Des rayures, des fissures et des éclats sont des signes de dommages.
- Les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner le pare-brise et recommander un remplacement correct éventuel.

Lames d'essuie-glace

Les balais d'essuie-glace doivent être nettoyés et maintenus en état pour fournir une vision claire.

- Un fonctionnement incorrect d'essuie-glace à travers le pare-brise, des raclettes usées ou séparées sont des signes d'usure.
- Les techniciens formés du concessionnaire peuvent vérifier les balais d'essuie-glace et effectuer les remplacements nécessaires.

Fluides, lubrifiants et pièces recommandées

Liquides et lubrifiants recommandés

Cette section d'entretien s'applique aux véhicules équipés d'un moteur à essence. En cas de moteur diesel et/ou de boîte de vitesses Allison, se reporter à « Liquides et lubrifiants recommandés » dans le supplément diesel Duramax.

Les liquides et lubrifiants identifiés ci-dessous par leur nom, leur numéro de pièce ou par leurs spécifications sont disponibles chez votre concessionnaire.

Usage	Liquide/lubrifiant
Boîte de vitesses automatique (boîte de vitesses à 6 rapports)	Liquide de boîte de vitesses automatique DEXRON-VI.
Boîte de vitesses automatique (boîte de vitesses à 8 rapports)	Liquide de boîte de vitesses automatique DEXRON-HP (no de pièce GM 19331925, au Canada 19300537).
Lubrification du châssis	Lubrifiant de châssis (N° de pièce GM 12377985, Canada 88901242) ou lubrifiant conforme à la norme NLGI N° 2, catégorie LB ou GC-LB.
Liquide de refroidissement	Mélange à 50/50 d'eau potable propre, et utiliser uniquement le liquide de refroidissement DEX-COOL. Voir la rubrique <i>Système de refroidissement</i> ⇨ 414.
Huile moteur	Huile moteur conforme à la spécification dexos1 de la classe de viscosité SAE correcte. L'huile ACDelco dexos1 est recommandée. Se reporter à <i>Huile à moteur</i> ⇨ 403.
Tringlerie du levier de changement de vitesse au plancher	Lubrifiant Lubriplate en aérosol (N° de pièce GM 89021668, Canada 89021674) ou lubrifiant conforme à la norme NLGI N° 2 catégorie LB ou GC-LB.

Usage	Liquide/lubrifiant
Cannelures d'arbre de transmission d'essieu avant (toutes les séries 4WD 1500/2500/3500) et les cannelures de l'arbre de transmission d'essieu arrière (toutes les séries 2WD 1500 avec boîte de vitesses automatique)	Lubrifiant de cannelure, lubrifiant spécial (N° de pièce GM É.-U. 19257121, au Canada 19257122).
Essieu avant (véhicules à quatre roues motrices)	Lubrifiant synthétique pour essieu SAE 75W-90 (N° de pièce GM 88900401, Canada 89021678).
Système de freinage hydraulique	Liquide de frein hydraulique DOT 3 (N° de pièce GM 19353126, Canada 19299819).
Système d'embrayage hydraulique	Liquide hydraulique de frein DOT 4 (n° de pièce GM 19299570).
Système de direction assistée hydraulique (séries 2500/3500 uniquement)	Liquide de servodirection GM (N° de pièce GM 19329450, Canada 19329451).
Barillet de serrure, charnières de capot, axes de charnière de porte, charnière et tringlerie de hayon, charnière de trappe à carburant, points d'articulation de poignée de hayon, charnières, boulon de loquet et tringlerie	Lubrifiant à usage général, Superlube (N° de pièce GM 12346241, Canada 10953474).
Boîte de vitesses manuelle	Liquide de boîte de vitesses manuelle (no de pièce GM 93436060).
Essieu arrière (série 1500)	Lubrifiant synthétique pour essieu SAE 75W-85 (N° de pièce GM 19300457, Canada 19300458).

Usage	Liquide/lubrifiant
Essieu arrière (série 2500/3500)	Lubrifiant synthétique pour essieu SAE 75W-90 (N° de pièce GM 88900401, Canada 89021678).
Cannelure centrale de la transmission arrière (arbre de transmission en deux pièces)	Lubrifiant de châssis (N° de pièce GM 12377985, Canada 88901242) ou lubrifiant conforme à la norme NLGI N° 2, catégorie LB ou GC-LB.
Boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices)	Liquide de boîte de vitesses automatique DEXRON-VI.
Conditionnement des bourrelets d'étanchéité	Lubrifiant de bourrelet d'étanchéité (n° de pièce GM 3634770, au Canada 10953518) ou équivalent.
Grincements des profilés d'étanchéité	Graisse synthétique au téflon, superlube (N° de pièce GM 12371287, Canada 10953437).
Lave-glace de pare-brise	Liquide de lave-glace de pare-brise automobile répondant aux exigences de protection antigel régionales.

Pièces de remplacement d'entretien

Les pièces de rechange indiquées ci-après par leur nom, numéro de référence ou spécification peuvent être obtenues auprès de votre concessionnaire.

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter au supplément diesel Duramax.

Pièce	Numéro de référence GM	Numéro de pièce ACDelco
Filtre à air du moteur	22845992	A3181C
Filtre à huile		
V6 4.3L	19330000	PF63E
5.3 L V8; 6.2 L V8	19330000	PF63E
V8 de 6.0 L	19303975	PF48E
Filtre à air de l'habitacle	23281440	CF188
Bougies		
V6 4.3L	12622441	41-114
5.3 L V8; 6.2 L V8	12622441	41-114
V8 de 6.0 L	12621258	41-110
Lames d'essuie-glace		
Côté conducteur – 55 cm (21,7 po)	23417074	-
Côté passager - 55 cm (21,7 po)	23417074	-

Données techniques

Identification du véhicule

Numéro d'identification du véhicule (NIV)	534
Étiquette d'identification des pièces de rechange	534

Données sur le véhicule

Capacités et spécifications ...	536
Disposition de la courroie d'entraînement	539

Identification du véhicule

Numéro d'identification du véhicule (NIV)



Il s'agit de l'identificateur légal du véhicule. Il se trouve sur une plaque fixée dans le coin avant du tableau de bord, côté conducteur. Il est visible à travers le pare-brise depuis l'extérieur de votre véhicule. Le numéro d'identification du véhicule (VIN) se trouve aussi sur les étiquettes de conformité du véhicule et d'identification des pièces de rechange, ainsi que sur votre titre et votre certificat d'immatriculation.

Identification moteur

Le huitième caractère du NIV est le code-moteur. Ce code sert à identifier le moteur du véhicule, ses caractéristiques et ses pièces de rechange. Se reporter à « Caractéristiques du moteur » sous *Capacités et spécifications* ➔ 536 pour le code-moteur du véhicule.

Étiquette d'identification des pièces de rechange

Il peut exister une étiquette sur l'intérieur de la boîte à gants qui contient l'information suivante :

- Numéro d'identification du véhicule (NIV)
- La désignation du modèle
- Des renseignements sur la peinture
- Les options de production et les équipements spéciaux

En l'absence d'étiquette, il existe un code à barres sur l'étiquette d'homologation du montant central (B) qui permet de scanner l'information.

Données sur le véhicule

Capacités et spécifications

Les capacités approximatives suivantes sont données selon les conversions anglaises et métriques. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ↗ 529.

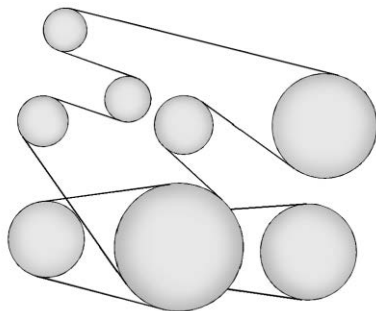
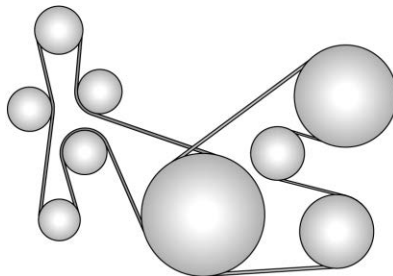
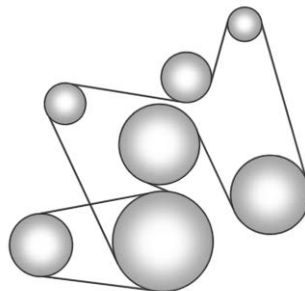
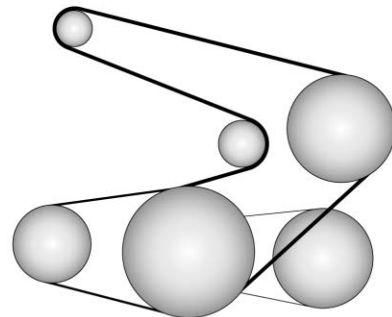
Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter au manuel DURAMAX diesel.

Application	Capacités	
	Unités métriques	Unités anglaises
Fluide frigorigène de climatiseur	Pour le volume de charge et le type de réfrigérant de la climatisation, se reporter à l'étiquette relative au réfrigérant placée sous le capot. Consulter votre concessionnaire pour de plus amples renseignements.	
Système de refroidissement		
Série 1500 V6 de 4.3 L	15,1 L	15,9 pintes
Série 1500 V8 de 5.3 L	15,7 L	16,6 pintes
V8 de 6.0 L séries 2500 et 3500	16,1 L	17,0 pintes
Série 1500 V8 de 6.2 L	15,7 L	16,6 pintes
Huile moteur avec filtre		
V6 4.3L	5,7 L	6,0 pintes
V8 6.2 L; V8 5.3 L	7,6 L	8,0 pintes
V8 6.0L	5,7 L	6,0 pintes

Application	Capacités	
	Unités métriques	Unités anglaises
Réservoir de carburant		
Série 1500 classique boîte courte	98,4 L	26,0 gal
Série 1500 boîte longue	128,7 L	34,0 gal
Séries 2500 et 3500 boîte standard	136,3 L	36,0 gal
Séries 2500 et 3500 boîte longue	136,3 L	36,0 gal
Série 3500 châssis-cabine	240,4 L	63,5 gal
3500 châssis-cabine – Réservoir avant	89,0 L	23,5 gal
3500 châssis-cabine – Réservoir arrière (selon l'équipement)	151,4 L	40,0 gal
Liquide de boîte de transfert	1,5 L	1,6 pinte
Couple de serrage d'écrou de roue	190 N•m	140 lb pi
Les capacités indiquées sont approximatives. Lors de l'ajout de liquide, remplir jusqu'au niveau indiqué, selon les recommandations du présent manuel, puis revérifier le niveau du liquide.		

Caractéristiques du moteur

Moteur	Code NIV	Écartement des électrodes
V6 4.3 L (LV3)	H	0,95–1,10 mm (0,037 – 0,043 po)
5.3 L V8 (L83)	C	0,95–1,10 mm (0,037 – 0,043 po)
6.0 L V8 (L96)	G (tous publics)	0,95–1,10 mm (0,037 – 0,043 po)
Moteur V8 de 6.2 L (L86)	J	0,95–1,10 mm (0,037 – 0,043 po)

Disposition de la courroie d'entraînement**Moteurs V6****Moteurs V8 de 5.3 L****Moteur 6.0L V8****Moteurs V8 de 6.2 L**

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter au manuel DURAMAX diesel.

Information du client

Information du client

Procédure de satisfaction de la clientèle	540
Bureaux d'assistance à la clientèle	543
Assistance technique aux utilisateurs de téléscrip-teurs	543
Centre d'aide en ligne à la clientèle	543
Programme de remboursement de mobilité GM	544
Programme d'assistance routière	545
Rendez-vous d'entretiens périodiques	547
Programme de transport de courtoisie	547
Réparation de dommages causés par une collision	549
Renseignements sur la commande de guides de réparation	551
Énoncé de fréquence radio ...	552

Déclaration des défauts compromettant la sécurité

Comment signaler les défauts compromettant la sécurité au gouvernement des États-Unis	553
Comment signaler les défauts compromettant la sécurité au gouvernement canadien	553
Comment signaler les défauts compromettant la sécurité à General Motors	554

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée	554
Enregistreurs de données d'événement	555
OnStar	556
Système Infodivertissement	556

Information du client

Procédure de satisfaction de la clientèle

Votre satisfaction et les privilèges que nous vous accordons sont d'une importance capitale pour votre concessionnaire et pour Chevrolet. Normalement, tout cas ou question se rapportant à la vente et au fonctionnement du véhicule sera résolu par le service des ventes ou le service après-vente de votre concessionnaire. Toutefois, et en dépit des meilleures intentions de toutes les parties intéressées, il peut se produire des malentendus. Si vous avez un cas qui, selon vous, n'a pas reçu toute l'attention qu'il méritait, nous vous conseillons de prendre les mesures suivantes :

Première étape : Discuter de vos problèmes avec un membre de la direction du concessionnaire. Normalement, les problèmes peuvent être résolus rapidement à ce niveau. Si le problème a déjà été présenté au chef du service des

ventes, au chef du service après-vente ou au chef du service des pièces et accessoires, communiquer avec le propriétaire ou le directeur général de votre concessionnaire.

Deuxième étape : Si, après avoir consulté un membre de la direction du concessionnaire, votre cas ne peut être résolu par votre concessionnaire sans aide extérieure, appeler le Centre d'assistance clientèle Chevrolet aux États-Unis, n°1-800-222-1020. Au Canada, contacter le centre d'assistance à la clientèle de General Motors du Canada au 1-800-263-3777 (en anglais) ou le 1-800-263-7854 (en français).

Nous vous recommandons d'utiliser le numéro sans frais pour obtenir rapidement de l'aide. Soyez prêt à fournir les renseignements suivants au conseiller du Centre d'assistance à la clientèle :

- Numéro d'identification du véhicule (NIV). Vous trouverez ce numéro sur le certificat de propriété du véhicule ou le titre,

ou sur la plaquette fixée au coin supérieur gauche du tableau de bord et visible à travers le pare-brise.

- Nom et adresse du concessionnaire.
- La date de livraison du véhicule et le kilométrage actuel au compteur.

Lorsque vous contactez Chevrolet, se rappeler que le problème sera probablement résolu dans les établissements d'un concessionnaire. C'est pourquoi nous vous suggérons d'effectuer d'abord la première étape.

TROISIÈME ÉTAPE — Propriétaires américains : General Motors et votre concessionnaire s'engagent à tout mettre en oeuvre pour que le propriétaire du véhicule neuf soit entièrement satisfait. Toutefois, si vous deviez rester insatisfait après avoir suivi les procédures décrites aux étapes 1 et 2, vous pouvez vous inscrire au

programme Bureau d'éthique commerciale (BBB) Ligne Auto pour faire appliquer vos droits.

Le BBB Auto Line Program est une initiative hors tribunaux administrée par le conseil de Better Business Bureau (Bureau d'éthique commerciale) pour l'arbitrage de litiges relatifs aux réparations automobiles ou à l'interprétation de la garantie limitée d'un nouveau véhicule. Même s'il y a lieu de recourir à cette solution d'arbitrage sans formalisme avant d'entreprendre une action éventuelle devant les tribunaux, ce programme n'impose aucun frais et la cause est généralement entendue dans un délai d'environ 40 jours. Si le demandeur n'est pas d'accord avec la décision ayant été prise dans le cas en question, cette décision peut être rejetée et toute autre action disponible peut être entreprise.

Il est possible de communiquer avec le BBB Auto Line Program par le biais de la ligne téléphonique sans frais ou en écrivant à l'adresse suivante :

BBB Auto Line Program
Council of Better Business Bureau,
Inc.
3033 Wilson Boulevard
Suite 600
Arlington, VA 22201

Téléphone : 1-800-955-5100
[http://www.bbb.org/council/
programs-services/
dispute-handling-and-resolution/
bbb-auto-line](http://www.bbb.org/council/programs-services/dispute-handling-and-resolution/bbb-auto-line)

Ce programme est disponible aux résidents des 50 États et du district de Columbia. L'admissibilité à ce programme dépend de l'année de fabrication du véhicule, de son kilométrage et plus de divers autres facteurs. La General Motors se réserve le droit de modifier les limitations d'admissibilité et/ou d'interrompre sa participation à ce programme.

TROISIÈME ÉTAPE —

Propriétaires canadiens : Si vous estimez que vos questions ne reçoivent pas la réponse que vous attendez après avoir suivi la procédure décrite aux étapes 1 et 2, la Compagnie General Motors du Canada tient à vous signaler qu'elle adhère à un programme de médiation/d'arbitrage gratuit. Ce programme permet l'arbitrage des différends avec les propriétaires, au sujet de réclamations concernant des problèmes de fabrication et d'assemblage. Il consiste en l'examen des faits par un arbitre tiers et impartial, et peut inclure une audience informelle devant cet arbitre. Ce programme est conçu de façon à ce que l'ensemble du processus de règlement du litige, depuis le moment où vous déposez une réclamation jusqu'à la décision finale, ne dépasse pas environ 70 jours. Nous pensons que notre programme impartial offre des avantages par rapport aux tribunaux de la plupart des juridictions car il est informel, rapide et sans frais.

Pour plus de renseignements sur l'admissibilité au Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles au Canada (PAVAC), composer gratuitement le 1-800-207-0685 ou appeler le Centre d'assistance à la clientèle de General Motors au 1-800-263-3777 (anglais) ou au 1-800-263-7854 (français), ou écrire au :

Programme de médiation/arbitrage
c/o Centre d'assistance à la
clientèle
Compagnie General Motors du
Canada
Code postal : CA1-163-005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7

La demande devra être
accompagnée du numéro
d'identification du véhicule (NIV).

Bureaux d'assistance à la clientèle

Chevrolet encourage les clients à composer le numéro gratuit pour obtenir de l'aide. Toutefois, si le client désire écrire ou envoyer un courriel à Chevrolet, se reporter aux adresses suivantes :

États-Unis et Porto Rico

Chevrolet Motor Division
Chevrolet Customer Assistance Center
P. O. Box 33170
Detroit, MI 48232-5170
www.Chevrolet.com

1-800-222-1020
1-800-833-2438 (pour appareils téléscripteurs (ATS))
Assistance routière :
1-800-243-8872

Aux Îles Vierges américaines :
1-800-496-9994

Canada

Compagnie General Motors du Canada
Centre d'assistance à la clientèle,
code postal : CA1-163-005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7
www.gm.ca

1-800-263-3777 (anglais)
1-800-263-7854 (français)
1-800-263-3830 (pour appareils téléphoniques à texte : téléscripteurs)
Assistance routière :
1-800-268-6800

Outre-mer

Prière de communiquer avec les établissements locaux de la General Motors.

Assistance technique aux utilisateurs de téléscripteurs

Le centre d'assistance à la clientèle Chevrolet possède des téléimprimeurs permettant aux clients qui souffrent de surdit , qui

sont malentendants ou qui ont des troubles de parole et de langage et qui disposent de tels appareils de communiquer avec nous. Pour nous contacter   l'aide d'un t l imprimeur, composer le : 1-800-833-2438. Les utilisateurs de t l imprimeurs au Canada peuvent composer le 1-800-263-3830.

Centre d'aide en ligne   la client le

Exp rience du propri taire en ligne machevrolet. ca

L'exp rience du propri taire en ligne de Chevrolet permet d' tablir une relation avec Chevrolet et de conserver des renseignements importants sur le v hicule en un seul endroit.

Avantages des membres

 : T l charger des guides du propri taire et visionner des vid os explicatives sp cifiques aux v hicules.

 : Consulter des programmes d'entretien, des alertes et les informations de diagnostic du véhicule OnStar et programmer des rendez-vous pour entretien.

 : Consulter et imprimer les dossiers d'entretien consignés par le concessionnaire et des dossiers d'entretien auto-enregistrés.

 : Sélectionner un concessionnaire préféré et consulter son emplacement sur une carte, ses numéros de téléphone et ses heures d'ouverture.

 : Effectuer votre suivi de l'information de garantie du véhicule.

 : Consulter les rappels en cours par numéro d'identification du véhicule (NIV). Se reporter à *Numéro d'identification du véhicule (NIV)* ⇨ 534.

 : Consulter des informations sur le compte de la carte GM, de la radio satellite SiriusXM (selon l'équipement), et OnStar (selon l'équipement).

 : Clavarder en ligne avec des conseillers.

Visiter my.chevrolet.com pour enregistrer le véhicule.

Club des propriétaires Chevrolet (Canada) chevroletowner.ca

Visite le Centre des propriétaires Chevrolet :

- Clavarder en ligne avec des conseillers.
- Trouver des ressources pour le propriétaire, comme la fin de location, le financement et l'information sur la garantie.
- Récupérer vos articles, jeux, conseils et galeries multimédias préférés dans les sections Articles vedettes et Entretien des véhicules.
- Télécharger les guides du propriétaire.
- Consulter les entretiens préconisés par Chevrolet.

Programme de remboursement de mobilité GM

GENERAL MOTORS MOBILITY



Ce programme est disponible pour les candidats qualifiés pour le remboursement, jusqu'à certaines limites, du coût d'équipement adaptatif après-vente admissible nécessaire pour le véhicule, tel que des commandes manuelles ou un élévateur pour chaise roulante/scooter pour le véhicule.

Pour en savoir plus sur le programme GM Mobilité, consulter le site www.gmmobility.com ou appeler le Centre d'assistance GM Mobilité au 1-800-323-9935. Les utilisateurs de télécscripteur (TTY) peuvent appeler le 1-800-833-9935.

General Motors du Canada dispose également d'un programme Mobilité. Consulter le site www.gm.ca ou appeler le 1-800-GM-DRIVE (800-463-7483). Les utilisateurs de téléscripateur (TTY) peuvent appeler le 1-800-263-3830.

Programme d'assistance routière

Pour les véhicules achetés aux États-Unis, composer le 1-800-243-8872. (Téléscripateur (TTY) : 1-888-889-2438.)

Pour les véhicules achetés au Canada, composer le 1-800-268-6800.

Le service est disponible 24 heures sur 24, 365 jours par an.

Recours à l'assistance

Lors de l'appel à l'assistance routière, avoir les informations suivantes à portée de main :

- Nom, adresse du domicile, et numéro de téléphone du domicile

- Numéro de téléphone de l'emplacement d'où est effectué l'appel
- Emplacement du véhicule
- Modèle, année, couleur et numéro d'immatriculation du véhicule
- Kilométrage, Numéro d'identification du véhicule (VIN) et date de livraison du véhicule
- Description du problème

Couverture

Les services sont fournis pour toute la durée de la garantie du groupe motopropulseur.

Aux États-Unis, toute personne conduisant le véhicule est couverte. Au Canada, une personne conduisant le véhicule sans la permission du propriétaire n'est pas couverte.

L'assistance routière ne fait pas partie de la garantie limitée du véhicule neuf. General Motors Amérique du Nord et Chevrolet se réservent le droit de modifier ou

d'annuler le programme d'assistance routière à tout moment sans préavis.

General Motors Amérique du Nord et Chevrolet se réservent le droit de limiter leurs services ou paiement à un propriétaire ou conducteur lorsqu'ils décident que des demandes sont émises trop souvent ou que le même type de demande est émis à plusieurs reprises.

Services fournis

- **Approvisionnement de secours en carburant :** Approvisionnement en quantité suffisante de carburant pour atteindre la station-service la plus proche.
- **Service de déverrouillage :** ce service permet de déverrouiller le véhicule si vous êtes bloqué à l'extérieur. Un déverrouillage à distance est possible si vous avez un abonnement OnStar. Pour des raisons de sécurité, le conducteur doit s'identifier avant que ce service ne soit exécuté.

- **Remorquage de secours sur route ouverte ou autoroute :** remorquage jusqu'au concessionnaire Chevrolet le plus proche pour un service sous garantie ou en cas d'accident à la suite duquel le véhicule ne peut être conduit. Une assistance n'est pas fournie lorsque le véhicule est ensablé ou enlisé dans la boue ou la neige.
- **Changement de pneu crevé :** remplacement d'un pneu crevé par le pneu de secours. Celui-ci, si le véhicule en comporte un, doit être en bon état et correctement gonflé. Il incombe au propriétaire de réparer ou de remplacer le pneu si celui-ci n'est pas couvert par la garantie.
- **Démarrage avec batterie auxiliaire :** démarrage avec batterie auxiliaire en cas de batterie déchargée.
- **Indemnités d'interruption de voyage et assistance :** Si votre voyage est interrompu en raison d'un événement couvert par la

garantie, les dépenses qui en découlent peuvent vous être remboursées pendant la période de garantie du groupe motopropulseur. Sont prises en charge les dépenses raisonnables et d'usage courant liées aux hôtels, repas ou locations de voiture, ainsi que celles engagées pour rapporter le véhicule au client, dans la limite de 500 milles.

Services non compris dans l'assistance routière

- Remorquage pour mise en fourrière à la suite d'une infraction
- Amendes légales
- Montage, démontage ou changement de pneus d'hiver, de chaînes ou d'autres dispositifs d'amélioration de la traction

L'entretien n'est pas fourni si un véhicule se trouve dans une zone non accessible au véhicule d'entretien ou n'est pas sur une route publique régulièrement

empruntée ou entretenue, comme les routes verglacées et en hiver. L'utilisation hors-route n'est pas couverte.

Services spécifiques aux véhicules achetés au Canada

- **Approvisionnement en carburant :** le remboursement va jusqu'à 7 Litres. Lorsque disponible, la livraison de carburant diesel peut être restreinte. Pour des raisons de sécurité, le propane et autres carburants alternatifs ne sont pas fournis par ce service.
- **Service de déverrouillage :** l'immatriculation du véhicule est requise.
- **Interruption de voyage et assistance :** il faut que le véhicule soit à au moins 150 kilomètres du point de départ pour être admissible. Une préautorisation, les reçus détaillés d'origine et une copie des bons de travail sont requis. Une fois l'autorisation obtenue, le conseiller de l'assistance

routière vous aidera à prendre les dispositions nécessaires et vous expliquera comment être remboursé.

- **Service alternatif** : si une assistance ne peut être immédiatement fournie, le conseiller de l'assistance routière peut vous donner la permission de contacter un service d'assistance routière local. Vous recevrez un montant de maximum 100 \$, après envoi du reçu original à l'assistance routière. Les pannes mécaniques sont couvertes; toutefois, tous les frais relatifs aux pièces et à la main d'oeuvre non couvertes par la garantie incomberont au propriétaire.

Rendez-vous d'entretiens périodiques

Lorsqu'une réparation doit être réalisée au titre de la garantie, il est recommandé de contacter votre concessionnaire pour fixer un rendez-vous. En fixant un rendez-vous pour l'entretien et en

avisant le concessionnaire de vos besoins de transport, il peut vous aider à minimiser les inconvénients.

Si un rendez-vous ne peut être fixé immédiatement avec le service d'entretien, continuer à conduire le véhicule jusqu'à ce que le rendez-vous soit fixé, sauf bien sûr, s'il s'agit d'un problème mettant en jeu la sécurité. Si c'est le cas, veuillez communiquer avec votre concessionnaire pour lui faire part du problème et lui demander la procédure à suivre.

Si votre concessionnaire vous demande de laisser le véhicule au garage pour réparation, nous vous conseillons fortement de lui laisser le véhicule le plus tôt possible au cours du jour ouvrable afin que les réparations puissent être effectuées le même jour.

Programme de transport de courtoisie

Pour rendre votre expérience de propriétaire plus agréable, nos concessionnaires participants et

nous-mêmes sommes fiers de vous offrir le transport de courtoisie : un programme d'assistance destiné aux véhicules bénéficiant de la garantie Pare-chocs à pare-chocs (période de couverture de la garantie de base au Canada) et de la garantie étendue couvrant le groupe motopropulseur et/ou les garanties hybrides spécifiques aux États-Unis et au Canada.

Plusieurs options de transport de courtoisie sont disponibles afin de vous aider à minimiser les inconvénients en cas de nécessité de procéder à des réparations sous garantie.

Le véhicule de courtoisie ne fait pas partie de la garantie limitée du véhicule neuf. Un livret séparé, intitulé « Limited Warranty and Owner Assistance Information » (Renseignements sur la garantie limitée et l'assistance au propriétaire), fourni avec tout véhicule neuf, donne des renseignements détaillés sur la garantie.

Options de transport

L'entretien sous garantie peut généralement être effectué pendant que vous attendez. Mais cela ne vous est pas possible, votre concessionnaire peut vous proposer les options de transport suivantes :

Service de navette

Ce service inclut un service de navette aller ou aller-retour, dans la mesure où les horaires et la distance sont raisonnables pour votre concessionnaire.

Remboursement des frais de transport en commun ou de carburant

Si des réparations de nuit sous garantie sont nécessaires et que les transports publics sont utilisés, les frais doivent être pris en charge sur présentation des reçus originaux et sans dépasser le montant maximum autorisé par GM pour le service de navette. Si des clients aux États-Unis organisent leur propre transport, un remboursement limité aux dépenses raisonnables de carburant peut être accordé. Les

montants réclamés doivent refléter les coûts réels et faire l'objet de reçus originaux. Consulter votre concessionnaire pour toute information.

Voiture-clientèle ou de location

Pour une réparation sous garantie jusqu'au lendemain, le concessionnaire peut fournir un véhicule de courtoisie disponible ou rembourser la location d'un véhicule. Le remboursement est limité et doit faire l'objet de reçus originaux, ainsi que d'un accord signé et complété, et être conforme aux exigences de l'état/la province, locales et du fournisseur du véhicule de location. Les conditions peuvent varier et comprendre des exigences d'âge minimum, une assurance, carte de crédit, etc. Les frais supplémentaires tels que les frais de carburant, taxes, prélèvements, frais d'utilisation, kilométrage excessif ou location après la fin de la réparation sont également de votre responsabilité.

Il peut ne pas être possible de fournir un véhicule de prêt semblable au véhicule en réparation.

Information concernant les programmes additionnels

Toutes les options du programme telles que le service de navette, peuvent ne pas être disponibles chez tous les concessionnaires. Contacter votre concessionnaire pour une disponibilité particulière.

General Motors se réserve le droit de modifier, changer ou interrompre unilatéralement la mise à disposition d'un véhicule de courtoisie à n'importe quel moment et à sa seule discrétion afin de résoudre toutes les questions d'éligibilité de revendication relative aux termes et conditions décrites dans ce document.

Réparation de dommages causés par une collision

Si le véhicule est impliqué dans une collision et s'il est endommagé, le faire réparer par un technicien qualifié qui utilisera les équipements appropriés et des pièces de rechange de qualité. Des réparations mal effectuées diminueront la valeur du véhicule lors de sa revente et les performances de sécurité pourraient être compromises en cas de collisions ultérieures.

Pièces de collision

Les pièces de collision GM d'origine sont des pièces neuves conçues avec les mêmes matériaux et méthodes de fabrication que pour la réalisation du véhicule. Les pièces de collision GM d'origine constituent votre meilleur choix pour garantir la préservation de l'apparence, de la durabilité et de la sécurité du véhicule. L'utilisation de pièces GM d'origine peut vous permettre de conserver votre garantie limitée sur les véhicules neufs GM.

Les pièces d'équipement d'origine recyclées peuvent également être utilisées pendant la réparation. Ces pièces sont habituellement retirées des véhicules complètement détruits dans des accidents antérieurs. Dans la plupart des cas, les pièces recyclées proviennent de sections non endommagées du véhicule. Une pièce GM provenant d'un équipement d'origine recyclé peut constituer un choix acceptable pour préserver l'apparence et les performances de sécurité d'origine du véhicule. Cependant, on ne connaît pas l'histoire de ces pièces. De telles pièces ne sont pas couvertes par la garantie limitée du véhicule neuf GM et toute défaillance y afférent n'est pas couverte par cette garantie.

Les pièces de collision du marché secondaire sont également disponibles. Elles sont fabriquées par des sociétés autres que GM et peuvent ne pas avoir été testées pour le véhicule. Par conséquent, ces pièces risquent de ne pas convenir, de présenter des

problèmes de corrosion ou de durabilité prématurément et de ne pas se comporter correctement lors de collisions ultérieures. Les pièces du marché secondaire ne sont pas couvertes par la garantie limitée du véhicule neuf GM et toute défaillance du véhicule liée à de telles pièces n'est pas couverte par cette garantie.

Entreprise de réparation

GM vous recommande également de choisir une entreprise de réparation qui réponde à vos besoins en cas de nécessité de procéder à des réparations suite à une collision. Il est possible que votre concessionnaire dispose d'un centre de réparation employant des techniciens formés par GM et d'équipements ultramodernes ou bien qu'il soit en mesure de vous recommander un centre de réparation employant des techniciens formés par GM et un équipement comparable.

Assurance du véhicule

Protégez l'investissement que vous avez fait lors de l'acquisition d'un véhicule GM en souscrivant à une couverture d'assurance complète contre les collisions. Il existe des différences importantes quant à la qualité de la couverture décrite dans les contrats d'assurance. De nombreuses compagnies d'assurance proposent une protection réduite du véhicule GM en limitant les indemnisations pour les réparations, par le biais de l'utilisation de pièces de collision du marché secondaire. Certaines compagnies d'assurance ne précisent pas que des pièces de collision du marché secondaire seront utilisées. Lors de la souscription, nous vous recommandons de vous assurer que le véhicule sera réparé à l'aide de pièces de collision d'équipement d'origine GM. Si votre compagnie d'assurance actuelle ne vous permet pas de bénéficier d'une telle couverture, envisagez de vous tourner vers une autre compagnie.

Si le véhicule est loué, la société de location peut vous demander de souscrire une assurance couvrant les frais de réparations à l'aide de pièces d'origine d'un équipementier GM ou de pièces de rechange du constructeur d'origine. Lire attentivement votre contrat de location car vous risquez de vous voir facturer des réparations de mauvaise qualité à la fin de votre location.

En cas d'accident

Si l'un des passagers est blessé, appeler les services d'urgence pour obtenir de l'aide. Ne pas quitter les lieux de l'accident avant que tous les problèmes soient réglés. Déplacer le véhicule uniquement si sa position vous met en danger ou bien si un agent de police vous demande de le faire.

Ne donner que les informations nécessaires à la police et aux autres parties impliquées dans l'accident.

Pour un remorquage d'urgence, se reporter à *Programme d'assistance routière* ⇨ 545.

Se procurer les informations suivantes :

- Nom adresse et numéro de téléphone du conducteur
- Numéro de permis de conduire du conducteur
- Nom adresse et numéro de téléphone du propriétaire
- Numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule
- Marque, modèle et année modèle du véhicule
- Le numéro d'identification du véhicule (NIV)
- Compagnie d'assurance et numéro de la police
- Description générale des dommages de l'autre véhicule

Sélectionner un atelier de réparation fiable utilisant des pièces de remplacement de qualité. Se reporter à « Pièces de collision » plus haut dans cette section.

Si le sac gonflable s'est déployé, se reporter à *Que voit-on une fois qu'un sac gonflable se gonfle ?*

⇨ 95.

Gestion du processus de réparation des dommages causés au véhicule

Dans l'éventualité où le véhicule nécessite des réparations, GM vous recommande de vous impliquer activement dans celles-ci. Si vous avez déjà opté pour une entreprise de réparation, y amener le véhicule ou le faire remorquer. Préciser à l'entreprise d'utiliser uniquement des pièces de collision d'origine, que ce soient des pièces GM d'origine ou des pièces GM d'origine recyclées. Ne pas oublier que les pièces recyclées ne seront pas couvertes par la garantie du véhicule GM.

L'assurance paye la facture des réparations mais vous devez vivre avec les réparations. En fonction des limites de votre police, votre compagnie d'assurance peut évaluer les réparations sur la base

de pièces du marché secondaire. En discuter avec votre professionnel des réparations et insister pour obtenir des pièces GM d'origine. Ne pas oublier que si le véhicule est en location, vous risquez d'être obligé de faire réparer le véhicule à l'aide de pièces GM d'origine, même si votre assurance ne vous rembourse pas l'ensemble des frais.

Si une compagnie d'assurance tierce paye les réparations, vous n'êtes pas obligé d'accepter une évaluation des réparations en fonction des limites de réparation fixées par la politique de collision de cette compagnie d'assurance, car vous n'avez aucune limite contractuelle avec cette société. Dans ce cas, vous pouvez avoir le contrôle des réparations et le choix des pièces dans la mesure où leur coût reste dans des limites raisonnables.

Renseignements sur la commande de guides de réparation

Manuels de réparation

Les manuels de réparation comprennent l'information de diagnostic et d'entretien de moteurs, boîtes de vitesses, essieu, suspension, freins, système électrique, direction, carrosserie, etc.

Information du propriétaire

Les publications pour le propriétaire sont écrites spécifiquement pour lui et visent à fournir de l'information fondamentale sur le fonctionnement du véhicule. Le guide du propriétaire comprend un programme d'entretien pour tous les modèles.

Portefeuille, guide du propriétaire et manuel de garantie.

PRIX DE VENTE AU DÉTAIL :
35,00 \$ – 40,00 \$ (États-Unis), frais de manutention et d'expédition en sus.

Sans pochette : guide du propriétaire seulement.

PRIX DE VENTE AU DÉTAIL :
25,00 \$ (États-Unis), frais de manutention et d'expédition en sus.

Modèles courants et antérieurs

Les publications concernant le propriétaire et l'entretien sont disponibles pour de nombreux modèles de véhicules GM, anciens et actuels.

COMMANDER SANS FRAIS :
1-800-551-4123 du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h, heure normale de l'Est

Pour les commandes par cartes de crédit seulement (VISA-MasterCard-Discover), visiter le site de Helm, Inc. à l'adresse : www.helminc.com.

Ou écrire à :

Helm, Incorporated
À l'attention de : service à la clientèle
47911 Halyard Drive
Plymouth, MI 48170

Prix susceptible d'être modifié sans préavis et sans obligation. Accorder assez de temps pour la livraison.

Tous les prix indiqués sont exprimés en devise américaine. Établir les chèques en devise américaine.

Énoncé de fréquence radio

Ce véhicule est équipé de systèmes qui fonctionnent sur une fréquence radio qui est conforme à la partie 15/partie 18 des règles de la commission américaine au sujet des communications (FCC), du développement scientifique et économique (ISED) du Canada RSP-100 / avec exemption de licence RSS / ICES-001.

Leur fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

1. L'appareil ne peut causer d'interférence dangereuse.
2. L'appareil doit accepter toute interférence reçue dont celles pouvant causer un fonctionnement intempestif.

Des changements ou des modifications à l'un de ces systèmes effectués par un autre établissement qu'un centre de réparation agréé risquent d'annuler le droit d'utiliser cet équipement.

Déclaration des défauts compromettant la sécurité

Comment signaler les défauts compromettant la sécurité au gouvernement des États-Unis

Si vous estimez que le véhicule présente une défectuosité qui pourrait entraîner un accident, des blessures ou la mort, vous devrez immédiatement en informer la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) en plus d'avertir General Motors.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes de ce genre, elle peut faire une enquête, et, si elle découvre qu'un groupe de

véhicules présente une défectuosité posant un problème de sécurité, elle peut exiger une campagne de rappel et de réparation. Toutefois, la NHTSA ne peut s'occuper des problèmes individuels entre vous-même, le concessionnaire ou General Motors.

Pour entrer en contact avec NHTSA, vous pouvez appeler l'assistance de sécurité des véhicules gratuitement au 1-888-327-4236 (TTY : 1-800-424-9153); visiter le site <http://www.safercar.gov> ou écrire à :

Administrator, NHTSA
1200 New Jersey Avenue, S. E.
Washington, D. C. 20590

D'autres informations sur la sécurité des véhicules à moteur sont disponibles sur le site <http://www.safercar.gov>.

Comment signaler les défauts compromettant la sécurité au gouvernement canadien

Si vous vivez au Canada et si vous pensez qu'un défaut compromette la sécurité du véhicule, vous devez avertir Transport Canada immédiatement ainsi que la Compagnie General Motors du Canada. Téléphoner à Transport Canada au 1-800-333-0510; aller sur :

www.tc.gc.ca/recalls (anglais)
www.tc.gc.ca/rappels (français)
ou écrire à :

Transport Canada
Direction de la sécurité des véhicules à moteur
Division des investigations des défauts et des rappels
80 Noel Street
Gatineau, Québec J8Z 0A1

Comment signaler les défauts compromettant la sécurité à General Motors

En plus d'avertir la NHTSA (ou Transports Canada) d'une telle situation, signaler également à General Motors.

Composer le 1-800-222-1020 ou écrire à :

Chevrolet Motor Division
Chevrolet Customer Assistance
Center
P. O. Box 33170
Detroit, MI 48232-5170

Au Canada, appeler le
1-800-263-3777 (anglais) ou
1-800-263-7854 (français), ou écrire
à :

Compagnie General Motors du
Canada
Centre d'assistance à la clientèle,
code postal : CA1-163-005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7

Au Mexique, appeler le
01-800-466-0811.

Dans les autres pays d'Amérique
Centrale et des Caraïbes, appeler le
52-722-236-0680.

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée

Le véhicule est doté d'un certain nombre d'ordinateurs qui enregistrent des informations relatives aux performances du véhicule et à la manière dont il est conduit. Par exemple, le véhicule utilise des modules qui surveillent les performances du moteur et de la boîte de vitesses, les conditions de déploiement d'un sac gonflable et commandent le déploiement de ces sacs gonflables en cas d'accident et, selon l'équipement, qui empêchent le blocage des freins pour aider le conducteur à contrôler le véhicule. Ces modules peuvent mémoriser des données qui aideront le technicien de la concession à intervenir sur le véhicule. Certains modules peuvent également mémoriser des données sur la manière dont le véhicule est utilisé, comme par exemple la

consommation ou la vitesse moyenne. Ces modules peuvent retenir des préférences personnelles telles que les présélections de radio, les positions de siège et les réglages de température.

Enregistreurs de données d'événement

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données événementielles (EDR). L'objectif principal d'un EDR est d'enregistrer, dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, telles qu'un déploiement de sac gonflable ou de heurt d'un obstacle routier, des données qui contribueront à la compréhension du fonctionnement des systèmes du véhicule. L'EDR est conçu pour enregistrer des données liées aux systèmes dynamiques et de sécurité du véhicule pendant une courte période, généralement inférieure ou

égale à 30 secondes. L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que :

- Fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule;
- Bouclage ou non des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;
- Degré d'enfoncement (le cas échéant) de la pédale d'accélérateur et/ou de la pédale de frein; et,
- Vitesse du véhicule.

Ces données peuvent permettre de mieux comprendre les circonstances dans lesquelles des accidents et des blessures surviennent.

Remarque

Les données EDR ne sont enregistrées par votre véhicule qu'en cas d'accident grave; aucune donnée n'est enregistrée par l'EDR dans des conditions normales de circulation et aucune donnée personnelle (p.ex. nom, sexe, âge, emplacement de l'accident) n'est

enregistrée. Cependant, d'autres parties, telles que les représentants de l'ordre, peuvent combiner les données EDR aux données d'identification personnelles acquises invariablement lors d'investigations relatives à un accident.

Pour lire les données enregistrées par un EDR, un équipement spécial est requis et un accès au véhicule et à l'EDR est nécessaire. Outre le constructeur du véhicule, d'autres parties, telles que les autorités policières, peuvent lire ces informations si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

GM n'aura pas accès à ces données ni ne les partagera avec d'autres, sauf : avec le consentement du propriétaire du véhicule ou, si le véhicule est loué, avec le consentement du locataire; en réponse à une demande officielle de la police ou d'une instance gouvernementale similaire; dans le cadre de la défense d'une poursuite contre GM, dans le processus de libre détermination; ou, comme

l'exige la loi. Les données récoltées ou reçues par GM peuvent également être utilisées pour les besoins de la recherche GM ou être rendues disponibles à d'autres pour des motifs de recherche, lorsque leur nécessité est avérée et que les données ne sont pas liées à un véhicule ou un propriétaire spécifique.

OnStar

Si le véhicule est doté du système OnStar et dispose d'un plan de services actif, des données supplémentaires peuvent être collectées via le système OnStar. Celles-ci incluent des informations relatives au fonctionnement du véhicule; aux collisions impliquant le véhicule; à l'utilisation du véhicule et de ses dispositifs; et, dans certains cas, à l'emplacement et à la vitesse GPS approximative du véhicule. Se reporter aux Termes et conditions et à la Déclaration de confidentialité OnStar figurant sur le site web OnStar.

Voir *Renseignements supplémentaires OnStar* ➔ 564.

Système Infodivertissement

Si le véhicule est équipé d'un système de navigation intégré au système d'infodivertissement, l'utilisation de ce système peut entraîner une mémorisation de destinations, d'adresses, de numéros de téléphone et d'autres informations de trajet. Se reporter au manuel d'infodivertissement pour les informations sur les données mémorisées et les instructions d'effacement.

OnStar

Aperçu OnStar

Vue d'ensemble d'OnStar 557

Services OnStar

Urgence	559
Sécurité	559
Navigation	559
Raccords	560
Diagnostics	563

Information complémentaire au sujet d'OnStar

Renseignements supplémentaires OnStar	564

Aperçu OnStar

Vue d'ensemble d'OnStar



Bouton de commande vocale



Bouton bleu OnStar



Bouton rouge d'urgence

Ce véhicule peut être équipé d'un système embarqué le plus complet qui peut se connecter en direct à un conseiller OnStar pour toute question relative à une urgence, la sécurité, la navigation, les connexions et les services de diagnostics. Les services OnStar peuvent nécessiter un plan de services et un plan de données payants. Le fonctionnement efficace d'OnStar nécessite la batterie et le système électrique du véhicule, un service de téléphonie cellulaire et

des signaux satellites GPS disponibles et opérationnels. OnStar agit comme lien avec les services publics d'urgence actuels. OnStar peut collecter des informations vous concernant et sur votre véhicule, y compris les informations de localisation. Consulter les termes et conditions d'utilisation, la déclaration de confidentialité, et le consentement relatif au logiciel OnStar pour plus de détails, y compris les limitations du système sur www.onstar.com (États-Unis) sur www.onstar.ca (Canada).

La lampe indicatrice de statut du système OnStar se trouve à côté des boutons OnStar. Si la lampe indicatrice de statut est :

- Vert fixe : le système est prêt.
- Vert clignotant : en cas d'appel.
- Rouge : indique un problème.
- Éteinte : le système est actif.

Appuyer à deux reprises sur  pour communiquer avec un conseiller OnStar.

Appuyer sur  ou appeler 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827) pour parler à un conseiller.

Les fonctionnalités du bouton Commandes vocales peuvent varier selon le véhicule et la région.

Appuyer sur  pour :

- Ouvrir l'application OnStar sur l'écran d'infodivertissement. Se reporter au manuel d'infodivertissement pour plus d'informations sur l'utilisation de l'application OnStar.

Ou bien

- Lancer un appel, terminer un appel ou répondre à un appel entrant.
- Lancer des commandes de téléphonie mains libres OnStar.
- Lancer des commandes vocales de navigation OnStar pas à pas.
- Obtenir et personnaliser le nom du point d'accès Wi-Fi ou le SSID et le mot de passe, selon l'équipement.

Appuyer sur  pour se connecter à un conseiller pour :

- Vérifier l'information de compte ou mettre à jour l'information de contact.
- Obtenir des directions de conduite.
- Recevoir un diagnostic de vérification des systèmes d'exploitation clés du véhicule.
- Recevoir une assistance routière.
- Gérer les paramètres du Wi-Fi, selon l'équipement.

Appuyer sur  pour obtenir une connexion prioritaire avec un conseiller OnStar disponible 24h/24 et 7j/7 pour :

- Obtenir de l'aide en cas d'urgence.
- Être un bon samaritain ou répondre à une alerte de teinte ORANGE.

- Obtenir de l'aide en cas de météo difficile ou d'autres situations critique et pour trouver des itinéraires d'évacuation.

Services OnStar

Urgence

Les services d'urgence nécessitent un plan de services OnStar actif (sauf abonnement de base). Grâce à la réaction automatique en cas d'accident, les capteurs intégrés peuvent alerter automatiquement un conseiller OnStar spécialement formé qui est immédiatement connecté avec le véhicule pour aider.

Appuyer sur  pour se connecter prioritairement à un conseiller OnStar qui peut contacter les services d'urgence, les diriger vers votre emplacement exact et relayer des informations importantes.

Avec l'assistance OnStar en situation critique, des conseillers OnStar spécialement formés sont disponibles 24 heures par jour et 7 jours par semaine, pour fournir un point de contact central, une assistance et des informations pendant une situation critique.

Avec l'assistance routière, des conseillers peuvent repérer un prestataire de service à proximité pour vous aider en cas de pneu à plat, pour une batterie de secours ou un réservoir d'essence vide.

Sécurité

Selon l'équipement, OnStar fournit ces services :

- Avec l'assistance en cas de vol de véhicule, des conseillers OnStar peuvent utiliser un GPS pour localiser le véhicule et aider les autorités à le retrouver rapidement.
- Avec le blocage d'allumage à distance, selon l'équipement, OnStar peut empêcher le moteur de redémarrer.
- Avec le Ralentissement de véhicule volé, selon l'équipement, OnStar peut collaborer avec les forces de police pour ralentir progressivement le véhicule.

Notification d'alarme antivol

Selon l'équipement, si les portes sont verrouillées et que l'alarme du véhicule retentit, une notification est envoyée par message texte, courriel ou appel téléphonique. Si le véhicule est volé, un conseiller OnStar peut collaborer avec les autorités pour récupérer le véhicule.

Navigation

La navigation OnStar nécessite un plan de services OnStar spécifique.

Appuyer sur  pour recevoir un service d'orientation pas à pas ou le faire envoyer sur l'écran de navigation du véhicule, s'il en est équipé.

Navigation pas-à-pas

1. Appuyer sur  pour se connecter à un conseiller.
2. Demander des directions à télécharger sur le véhicule.
3. Suivre les commandes vocales.

Utilisation des commandes vocales pendant un itinéraire planifié

Les fonctionnalités du bouton Commandes vocales peuvent varier selon le véhicule et la région. Sur certains véhicules, appuyer sur  pour ouvrir l'application OnStar sur l'écran d'infodivertissement. Sur d'autres véhicules, appuyer sur  comme suit.

Annuler l'itinéraire

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt », suivi d'une tonalité.
2. Dire « Annuler l'itinéraire. ». Le système répond : « voulez-vous annuler des directions? »
3. Dire « Oui ». Le système répond : « OK, demande complétée, merci, au revoir ».

Itinéraire prévu

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt », suivi d'une tonalité.
2. Dire « Itinéraire prévu ». Le système répond avec les trois prochaines manoeuvres.

Répéter

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt », suivi d'une tonalité.
2. Dire « Répéter ». Le système réagit avec la dernière direction donnée puis répond « OnStar est prêt », suivi d'une tonalité.

Dire la Destination

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt », suivi d'une tonalité.
2. Dire « Dire la Destination ». Le système répond en indiquant l'adresse et la distance jusqu'à la destination, puis ajoute « OnStar est prêt », suivi d'une tonalité.

Envoyer la destination au véhicule

Des orientations peuvent être envoyées sur l'écran de navigation du véhicule, selon l'équipement.

Appuyer sur , puis demander au conseiller de télécharger des directions sur le système de navigation du véhicule, selon l'équipement. À la fin de l'appel, l'écran de navigation affiche des invites pour commencer les directions de conduite. Les itinéraires envoyés sur l'écran de navigation ne peuvent être annulés que par le système de navigation.

Consulter www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Raccords

Les services OnStar suivants vous aident à rester connecté.

Pour les cartes de couverture, consulter www.onstar.com (E.U.) ou www.onstar.ca (Canada).

Sécurité

- Modifier les mots de passe par défaut du point d'accès Wifi et de l'application mobile myChevrolet. Utiliser des mots de passe différents l'un de l'autre et utiliser une combinaison de lettres, chiffres et symboles pour augmenter la sécurité.
- Modifiez le nom par défaut de l'identifiant de réseau sans fil (SSID). Il s'agit du nom de votre réseau qui est visible pour les autres appareils sans fil. Choisissez un nom unique et évitez les noms de famille ou les descriptions du véhicule.

Point d'accès au Wi-Fi OnStar (selon l'équipement)

Le véhicule peut être équipé d'un point d'accès au Wi-Fi intégré qui permet d'accéder à Internet et au contenu web avec une vitesse LTE de 4G. Il est possible de connecter jusqu'à sept dispositifs mobiles. Un programme de données est

nécessaire. N'utiliser les commandes à bord que lorsque cela est possible en toute sécurité.

1. Pour récupérer les informations du point d'accès Wi-Fi, appuyer sur  pour ouvrir l'application OnStar sur l'écran d'infodivertissement, puis sélectionner point d'accès Wi-Fi. Sur certains véhicules, toucher Wi-Fi ou Paramètres Wi-Fi sur l'écran.
2. Les paramètres Wi-Fi affichent le nom du point d'accès en Wi-Fi (SSID), le mot de passe et, sur certains véhicules, le type de connexion (pas de connexion Internet, 3G, 4G, LTE 4G) et la qualité du signal (faible, bonne, excellente).
3. Pour modifier le SSID ou le passeport, appuyer sur  ou appeler 1-888-4ONSTAR pour communiquer avec un conseiller. Sur certains véhicules le SSID et le mot de

passer peuvent être modifiés dans le menu du point d'accès Wi-Fi.

Après la configuration initiale, le point d'accès Wi-Fi de votre véhicule se connectera automatiquement à vos appareils mobiles. Il est possible de gérer l'utilisation de données en activant ou désactivant la Wi-Fi sur votre appareil mobile, à l'aide de l'application mobile myChevrolet, ou en contactant un conseiller OnStar. Sur certains véhicules, la Wi-Fi peut également être gérée dans le menu point d'accès Wi-Fi.

Application mobile myChevrolet (si disponible)

Télécharger l'application mobile myChevrolet sur les téléphones intelligents compatibles Apple et Android. Les utilisateurs Chevrolet peuvent accéder aux services suivants depuis un téléphone intelligent :

- Démarrer/arrêter le véhicule à distance, s'il en est équipé d'usine.

- Verrouiller/déverrouiller les portes, si le véhicule est équipé de serrures automatiques.
- Activer l'avertisseur sonore et les feux.
- Vérifier le niveau de carburant du véhicule, la durée de vie de l'huile ou la pression des pneus, s'il est équipé en usine du système de surveillance de la pression des pneus.
- Envoyer des destinations au véhicule.
- Repérer le véhicule sur une carte (marché des États-Unis uniquement).
- Activer/désactiver le point d'accès Wi-Fi du véhicule, gérer les paramètres et surveiller la consommation de données, selon l'équipement.
- Repérer un concessionnaire et programmer un entretien.
- Demander une assistance routière.

- Régler un rappel de stationnement avec un pointeur, prendre une photo, prendre des notes et régler une minuterie.
- Se connecter à Chevrolet sur les médias sociaux.

Pour obtenir des informations sur l'application mobile myChevrolet et sa compatibilité, consulter www.my.chevrolet.com.

Un service OnStar actif, un appareil compatible, un démarrage à distance et de serrures à commande électrique installés en usine sont nécessaires. Des débits de données sont d'application. Se reporter à www.onstar.com pour obtenir des détails et connaître les limites du système.

Services à distance

Contactez un conseiller OnStar pour déverrouiller les portes ou activer l'avertisseur sonore et faire clignoter les feux.

OnStar à votre service

Les conseillers OnStar peuvent proposer des offres sur les restaurants et les revendeurs sur votre itinéraire, vous aider à trouver des hôtels ou à réserver une chambre. Ces services peuvent varier selon le marché.

Téléphonie mains libres OnStar

Passer et recevoir des appels à l'aide du service d'appel sans fil intégré, qui requiert des minutes disponibles. Les fonctionnalités du bouton Commandes vocales peuvent varier selon le véhicule et la région. Sur certains véhicules appuyer sur  pour ouvrir l'application OnStar sur l'écran d'infodivertissement, puis sélectionner Téléphonie mains libres. Sur les autres véhicules, appuyer sur  comme suit.

Lancer un appel

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt ».

2. Dire « Appeler ». Le système répond « Appeler. Veuillez indiquer le nom ou le numéro de l'interlocuteur à appeler ».
3. Dire le numéro entier sans interruption, incluant un « 1 » et le code régional. Le système répond : « D'accord pour l'appel ».

Appel d'urgence 911

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt ».
2. Dire « Appeler ». Le système répond « Appeler. Veuillez indiquer le nom ou le numéro de l'interlocuteur à appeler ».
3. Dire « 911 » sans pause. Le système répond : « 911 ».
4. Dire « Appeler ». Le système répond : « Ok, 911 en composition ».

Retrouver mon numéro

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt ».

2. Dire « Mon numéro ». Le système répond : « Votre numéro d'appel de téléphonie mains libres OnStar est... ». Ensuite, dire le numéro.

Fin d'appel

Appuyer sur . Le système répond : « Appel terminé ».

Vérifier les minutes et l'expiration

Appuyer sur  et dire « Minutes » puis « Vérifier » pour vérifier combien de minutes restent et leur date d'expiration.

Diagnostics

En surveillant les systèmes clés du véhicule et en établissant des rapports à leur sujet, les Diagnostics avancés OnStar constituent le moyen idéal pour gérer l'entretien du véhicule. Les capacités varient selon le modèle. Consulter www.onstar.com pour de plus amples détails et concernant les

limitations du système. Des frais de messages et de données peuvent s'appliquer.

Les diagnostics avancés nécessitent un plan de service payé OnStar actif, une adresse courriel sur fichier et une inscription dans les diagnostics avancés.

Comprend :

- Alertes de diagnostic : Définir les préférences pour recevoir des messages électroniques et des messages textes en temps réel ou des rapports mensuels sur la santé du véhicule. Ou appuyer sur  pour qu'un conseiller lance un rapport de diagnostic à distance.
- Alertes proactives : Recevoir un message électronique ou un message texte en temps réel concernant la présence de problèmes potentiels sur les composants principaux du véhicule, tels que la batterie, le système de carburant ou le système de démarrage. Les alertes de problèmes potentiels

s'affichent sur l'écran d'infodivertissement. Les alertes proactives peuvent aider à prédire des types spécifiques de problèmes sur base des informations récoltées sur le véhicule. D'autres facteurs peuvent affecter les performances du véhicule. Tous les problèmes n'occasionneront pas des alertes. Dans certains cas, un contrôle d'entretien effectué chez le concessionnaire peut être nécessaire pour confirmer l'exactitude des alertes.

- Notification d'entretien du concessionnaire : Obtenir une notification de votre concessionnaire quand il est temps de procéder à un entretien. Votre concessionnaire vous contactera alors pour prendre un rendez-vous.

Pour commencer, appuyer sur  pour parler à un conseiller, ou consulter le site www.onstar.com.

Information complémentaire au sujet d'OnStar

Renseignements supplémentaires OnStar

OnStar Smart Driver

OnStar Smart Driver fournit aux clients des informations sur leur comportement de conduite pour les aider à maximiser les performances globales du véhicule, à en réduire l'usure et à en améliorer l'économie de carburant. Une option d'admissibilité au rabais sur les primes d'assurance est également offerte dans le cadre du programme OnStar Smart Driver. Consulter www.onstar.com pour de plus amples détails sur l'admissibilité des véhicules et les limites du système. OnStar, General Motors et leurs filiales ne sont pas des fournisseurs d'assurance. Un contrat d'assurance ne peut être souscrit qu'auprès de fournisseurs d'assurance agréés.

Messages audio à bord

Les messages audio peuvent donner des informations importantes aux moments suivants :

- Avant l'achat du véhicule.
Appuyer sur  pour configurer un compte.
- Avec le plan de base OnStar, tous les 60 jours.
- Après un changement de propriétaire et à 90 jours.

Service de transfert

Appuyer sur  pour demander des renseignements sur l'éligibilité de transfert de compte. Le conseiller peut annuler ou modifier des informations de compte.

Vente/Transfert du véhicule

Appeler immédiatement le 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827) pour mettre fin à vos services OnStar si le véhicule est cédé, vendu, transféré, ou si le bail se termine.

Réactivation pour les propriétaires suivants

Appuyer sur  et suivre les consignes pour parler à un conseiller dès que possible. Le conseiller de mettre à jour les dossiers du véhicule et expliquera les options de services OnStar.

Comment fonctionne le service OnStar

La réaction automatique en cas d'accident, les services de secours, l'assistance de crise, l'assistance suite au vol du véhicule, les diagnostics avancés du véhicule, les services à distance, l'assistance routière, la navigation pas à pas et la téléphonie mains libres sont disponibles sur la plupart des véhicules. Tous les services OnStar ne sont pas disponibles partout ou sur tous les véhicules. Pour plus d'informations, une description complète des services OnStar, les limitations du système, et les termes et conditions d'utilisation, la

déclaration de confidentialité, et le consentement relatif au logiciel OnStar :

- Appeler le 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827).
- Consulter le site www.onstar.com (États-Unis).
- Consulter le site www.onstar.ca (Canada).
- Appeler TTY 1-877-248-2080.
- Appuyer sur  pour parler à un conseiller.

Les services OnStar ne peuvent pas fonctionner sauf si le véhicule se trouve dans un lieu pour lequel OnStar possède un accord avec un fournisseur de service sans fil dans cette zone, le fournisseur de service sans fil doit aussi disposer de la couverture, de la capacité de réseau, de la réception et de la technologie compatible avec les services OnStar. Le service appliquant l'information de localisation du véhicule ne peut fonctionner sauf si les signaux du système de positionnement global

(GPS) sont disponibles, sans obstruction et compatibles avec le matériel OnStar. Les services OnStar peuvent ne peuvent pas fonctionner si l'équipement OnStar n'est pas installé correctement ou s'il n'a pas été maintenu correctement. Si un équipement ou un logiciel est ajouté, connecté ou modifié, les services OnStar peuvent ne peuvent pas fonctionner. D'autres problèmes au-delà du contrôle de OnStar — tels que des montagnes, des bâtiments élevés, des tunnels, la météo, la conception du circuit électrique et l'architecture du véhicule, des dégâts au véhicule dans une collision, une congestion ou une surcharge du réseau téléphonique sans fil — peuvent empêcher le service.

Voir *Énoncé de fréquence radio*
 ➤ 552.

Services aux personnes handicapées

Les conseillers peuvent fournir des services pour aider dans des situations de handicap physique et médicales.

Appuyer sur  pour aider à :

- Localiser une station-service avec préposé au service de carburant.
- Rechercher un hôtel, un restaurant, etc. puis remplir les conditions d'accessibilité.
- Indiquer la direction de l'hôpital ou de la pharmacie les plus proches en cas d'urgence.

Utilisateurs TTY

OnStar permet de communiquer avec les personnes malentendantes ou présentant des difficultés de parole pendant qu'elles se trouvent dans le véhicule. Le système TTY installé par le concessionnaire disponible peut offrir l'accès dans le

véhicule à tous les services OnStar, sauf le conseiller virtuel et la navigation pas-à-pas OnStar.

Numéro personnel d'identification OnStar (PIN)

Un NIP est nécessaire pour accéder à certains services OnStar. Le NIP devra être changé lors du premier entretien avec un conseiller. Pour changer le NIP OnStar, contactez un conseiller OnStar en appuyant sur  ou en composant le 1-888-4ONSTAR.

Garantie

L'équipement OnStar peut être garanti dans le cadre de la garantie du véhicule.

Langues

Le véhicule peut être programmé pour répondre dans plusieurs langues. Appuyer sur  et demander à parler à un conseiller. Les conseillers sont disponibles en anglais, espagnol et français. Les langues disponibles peuvent varier en fonction du pays.

Problèmes potentiels

Le OnStar ne peut pas effectuer un déverrouillage des portes à distance ou une assistance en cas de vol du véhicule si le véhicule a été arrêté pendant 10 jours de suite sans aucun cycle d'allumage. Si le véhicule n'a pas été démarré pendant 10 jours, OnStar peut contacter l'assistance routière ou un serrurier pour vous permettre d'accéder au véhicule.

Système de positionnement global (GPS)

- L'obstruction des signaux du système de positionnement global (GPS) peut se produire dans une grande ville avec grands bâtiments, dans les garages de stationnement, autour des aéroports, dans les tunnels et dans les passages souterrains, ou dans une zone très arborée. Si les signaux du système de positionnement global (GPS) ne sont pas disponibles, le système OnStar continue à fonctionner pour les

appels OnStar. Cependant, OnStar peut éprouver des difficultés pour identifier l'emplacement exact.

- Dans les situations d'urgence, OnStar peut utiliser le dernier emplacement du système de positionnement global (GPS) enregistré pour envoyer les services de secours.

Une perte temporaire des signaux du système de positionnement global (GPS) peut causer la disponibilité de transmission d'un itinéraire de navigation pas-à-pas. Le conseiller peut indiquer verbalement un itinéraire ou peut demander un appel en retour après que le véhicule est conduit dans une zone ouverte.

Antennes cellulaires et du système de positionnement global (GPS)

La réception cellulaire est nécessaire pour que le OnStar envoie des signaux à distance vers le véhicule. Ne placer aucun objet

sur ou près de l'antenne pour ne pas bloquer la réception des signaux cellulaires et GPS.

Impossibilité de se connecter à un message OnStar

En cas de couverture cellulaire limitée ou si le réseau cellulaire a atteint sa capacité maximum, ce message peut se présenter.

Appuyer sur  pour tenter un nouvel appel ou un nouvel essai après avoir roulé quelques kilomètres dans une autre zone cellulaire.

Problèmes de véhicule et d'alimentation

Les services OnStar exigent un circuit électrique de véhicule, un service sans fil et les technologies de satellite du système de positionnement global (GPS) qui doivent être disponibles et fonctionner pour un fonctionnement correct. Ces systèmes peuvent ne pas fonctionner si la batterie est déchargée ou déconnectée.

Équipement électrique ajouté

Le système OnStar est intégré à l'architecture électrique du véhicule. N'ajouter aucun équipement électrique. Se reporter à *Équipement électrique complémentaire* ➔ 387. Un équipement électrique complémentaire peut interférer avec le fonctionnement du système OnStar et l'empêcher de fonctionner.

Mises à jour logicielles du véhicule

OnStar ou GM peuvent fournir à distance des mises à jour logicielles ou des changements au véhicule, sans préavis ni consentement préalable. Ces mises à jour ou ces changements peuvent renforcer ou maintenir la sécurité, le fonctionnement du véhicule ou les systèmes du véhicule. Les mises à jour logicielles ou les changements peuvent affecter ou supprimer des données ou des réglages enregistrés dans le véhicule, tels que des étiquettes de contacts de

téléphonie mains libres OnStar, des destinations de navigation enregistrées, ou des stations radio pré-réglées. Ni OnStar ni GM ne sont responsable pour des données ou des paramètres affectés ou supprimés. Ces mises à jour ou ces modifications peuvent également recueillir des informations personnelles. Cette collecte est décrite dans la déclaration de confidentialité de OnStar ou diffusée séparément au moment de l'installation. Ces mises à jour ou ces changements peuvent mettre automatiquement le système en communication avec les serveurs GM pour recueillir des informations sur l'état des systèmes du véhicule, identifier si des mises à jour ou des changements sont disponibles, ou fournir des mises à jour ou des changements. Un accord OnStar actif constitue un consentement à ces mises à jour ou changements logiciels et l'accord pour que OnStar ou GM puisse les fournir à distance au véhicule.

Vie privée

La version complète de la déclaration de confidentialité d'OnStar est consultable sur www.onstar.com (États-Unis), ou sur www.onstar.ca (Canada). Nous vous recommandons de la lire. Si vous avez des questions, composez le 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827) ou appuyez sur  pour parler à un conseiller. Les utilisateurs de communications sans fil sont avertis que la confidentialité des informations transmises via les communications cellulaires sans fil ne peut pas être assurée. Des tiers peuvent illégalement intercepter ou accéder à des transmissions et des communications privées sans consentement.

OnStar - Reconnaissances du logiciel

Certains composants OnStar comprennent un logiciel Libcurl et de décompression, ainsi que d'autres tiers. Ci-dessous se trouvent les notices et les licences associées aux logiciels Libcurl et de

décompression, ainsi que d'autres tiers; se reporter à <http://opensource.lge.com/index>
www.onstar.com/us/en/

libcurl :

AVIS DE COPYRIGHT ET D'AUTORISATION

Copyright (c) 1996 - 2010, Daniel Stenberg, <daniel@haxx.se>.

Tous droits réservés.

L'autorisation d'utiliser, de copier, de modifier et de distribuer ce logiciel, à quelque fin que ce soit, avec ou sans frais, est accordée à condition que l'avis de copyright ci-dessus et que le présent avis d'autorisation apparaissent dans toutes les copies du logiciel.

LE LOGICIEL EST FOURNI « EN L'ÉTAT » SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS LIMITATION, LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER ET DE NON-VIOLATION DES DROITS DE

TIERCES PARTIES. LES AUTEURS OU LES DÉTENTEURS DU COPYRIGHT NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE TOUTE RÉCLAMATION OU DOMMAGES OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE QUE CE SOIT DANS LE CADRE D'UN CONTRAT, D'UNE NÉGLIGENCE OU D'UNE AUTRE ACTION PRÉJUDICIABLE, DUS OU LIÉS À CE LOGICIEL OU RÉSULTANT DE SON UTILISATION.

Sous réserve des dispositions du présent avis, le nom d'un détenteur du copyright ne doit pas être utilisé pour annoncer ou promouvoir la vente, l'utilisation ou toute autre activité liée à ce Logiciel sans l'autorisation écrite préalable dudit détenteur.

unzip :

Il s'agit de la version 10-Fév-2005 du copyright et de la licence Info-ZIP. La version définitive de ce document devrait être disponible sur

le site <ftp://ftp.info-zip.org/pub/infozip/license.html> à une date indéterminée.

Copyright (c) 1990-2005 Info-ZIP.
Tous droits réservés.

Pour les besoins de ce copyright et de cette licence, « Info-ZIP » est défini comme comprenant l'ensemble des personnes suivantes :

Mark Adler, John Bush, Karl Davis, Harald Denker, Jean-Michel Dubois, Jean-Loup Gailly, Hunter Goatley, Ed Gordon, Ian Gorman, Chris Herborth, Dirk Haase, Greg Hartwig, Robert Heath, Jonathan Hudson, Paul Kienitz, David Kirschbaum, Johnny Lee, Onno van der Linden, Igor Mandrichenko, Steve P. Miller, Sergio Monesi, Keith Owens, George Petrov, Greg Roelofs, Kai Uwe Rommel, Steve Salisbury, Dave Smith, Steven M. Schweda, Christian Spieler, Cosmin Truta, Antoine Verheijen, Paul von Behren, Rich Wales, Mike White.

Ce logiciel est fourni « en l'état », sans garantie d'aucune sorte, explicite ou implicite. En aucun cas, Info-ZIP ou ses collaborateurs ne pourront être tenus responsables des dommages directs, indirects, accessoires, spéciaux ou conséquents découlant de l'utilisation ou de l'incapacité à utiliser ce logiciel.

Quiconque est autorisé à utiliser ce logiciel à toute fin, y compris pour des applications commerciales, de même qu'à le modifier et à le redistribuer librement, à condition de se soumettre aux restrictions suivantes :

1. Le code source redistribué doit reproduire le copyright, la définition, l'avis de non responsabilité ci-dessus et la présente liste de conditions.
2. Les redistributions au format binaire (exécutables compilés) doivent reproduire le copyright, la définition, l'avis de non-responsabilité ci-dessus et la présente liste de conditions dans la documentation et/ou

dans tout autre matériel livré avec la distribution. La seule exception à cette condition est la redistribution d'un exécutable UnZipSFX binaire standard (notamment SFXWiz) faisant partie d'une archive d'auto-extraction; cette redistribution est autorisée sans inclure la présente licence, à condition que la bannière SFX normale n'ait pas été enlevée de l'exécutable binaire ou désactivée.

3. Les versions modifiées - notamment, mais sans s'y limiter, ports de communication vers de nouveaux systèmes d'exploitation, ports de communication existants avec nouvelles interfaces graphiques, et versions de bibliothèque dynamique, partagée ou statique - doivent être clairement indiquées comme telles et ne doivent pas être présentées de manière inexacte comme étant le code source d'origine. Ces versions modifiées ne doivent pas non

plus être présentées de manière inexacte comme étant des versions Info-ZIP, y compris, mais sans s'y limiter, l'étiquetage des versions modifiées sous les noms « Info-ZIP » (ou toute variante en découlant, y compris, mais sans s'y limiter, l'usage de majuscules différentes), « Pocket UnZip », « WiZ » ou « MacZip » sans l'autorisation expresse de Info-ZIP. Par ailleurs, ces versions modifiées ne doivent pas présenter à tort l'utilisation des Zip-Bugs ou des adresses électroniques Info-ZIP ou des URL Info-ZIP.

4. Info-ZIP conserve le droit d'utiliser les noms « Info-ZIP », « Zip », « UnZip », « UnZipSFX », « WiZ », « Pocket UnZip », « Pocket Zip » et « MacZip » pour ses propres versions de code source et exécutable binaire.

Index

A

Accélérateur, réglable	288
Accessoires et modifications	395
Achat de pneus neufs	473
Acheminement de la courroie de transmission, moteur	539
Acheminement, courroie de transmission du moteur	539
Active Fuel Management (gestion active de carburant)	299
Aide au démarrage en côte (HDC)	326
Air climatisé	253, 255, 257
Aires de stockage Boîte à gants	146
Console au plancher	147
Console centrale	147
Lunettes solaires	146
Panneau d'instruments	145
Ajout d'un chasse-neige ou de tout équipement similaire	388
Alarme Sécurité du véhicule	50
Alimentation des accessoires ..	293
Ampoules halogènes	436

Ancrages inférieurs et supérieurs pour siège d'enfant (Système LATCH) Remplacement des pièces après une collision	130
Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)	116
Antenne Mât fixe	222
Multi-bande	222
Antenne fixe	222
Antenne multi-bande	222
Antibrouillard - Phares antibrouillard	208
Remplacement d'ampoule	438
Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique	324
Antivol	53
Dispositif antidémarrage	53
Aperçu OnStar	557
Appareils de retenue pour enfant Ancrages inférieurs pour siège d'enfant	116
Bébés et jeunes enfants	110
Enfants plus âgés	108
Fixation	130, 134, 135
Systèmes	112

Apple CarPlay et	
Android Auto	245
Appui-tête	66
Assistance à la clientèle	543
Bureaux	543
Utilisateurs de	
téléscripteurs (TTY)	543
Assistance au démarrage	
en côte	323
Assistance au démarrage en	
côte (HSA)	323
Assistance au maintien de	
trajectoire (LKA)	341
Assistance au stationnement ...	332
Assistance Routière,	
Programme	545
Assistance ultrasonique	
arrière de stationnement	298
au-dessus d'objets qui	
brûlent	299
Frein	322
Vérification du frein de	
stationnement et du	
mécanisme de position de	
stationnement(P)	433
Attention, danger et	
avertissement	3

Audio	
Bluetooth	230
Dispositif antivol	214
Audio Bluetooth	230
Automatique	
Boîte de vitesse	301
Freinage en marche avant ...	338
Liquide	408, 411
Rétroviseurs à atténuation	
automatique	57
Serrures de porte	46
Système d'allumage des	
phares	206
Auxiliaire	
éclairage monté sur le toit ...	208
Avvertissement	
Attention et danger	3
Changement de	
voie (LDW)	340
Témoin du système de	
freinage	175
Avvertissement	
relatif à la	
proposition 65,	
Californie	395, 426, 494,
Couvercle arrière	

Avvertissement sur	
proposition 65 -	
Californie	395, 426, 494,
Couvercle arrière	

Avvertissements	
Feux de détresse	207
Avvertisseur de changement	
de voie (LDW)	340
Avvertisseur de dépassement	205

B

Batterie	
Économiseur de batterie	
d'éclairage extérieur	212
Gestion de la charge	211
Protection de l'alimentation ...	212
Batterie - Amérique	
du Nord	426, 494
Bébés et jeunes enfants,	
Appareils de retenue	110
Blocage	429
Essieu arrière	327
Bluetooth	
Présentation	239, 241
Boîte à gants	146
Boîte à gants du tableau de bord	
Espace de rangement	145
Boîte de transfert	311

Boîte de transfert - Tracker	311, 427
Boîte de vitesses à commande manuelle	309
Liquide	412
Boîte de vitesses automatique	
Contrôle de la fonction de commande de blocage de changement de vitesse	432
Mode manuel	305
Bouches d'aération	260
Boussole	154

C

Câblage, dispositifs haute tension	440
Calage du moteur au ralentissement	
Acheminement de la courroie de transmission	539
Aperçu du compartiment	398
Chauffe-liquide de refroidissement	294
Démarrage	291
Échappement	299
Épurateur d'air/Filtre	413
Fonctionnement en stationnement	300
Indicateur d'usure	407
Calage du moteur au ralentissement (suite)	
Indicateur de pression d'huile	166
Indicateur de température du liquide de refroidissement	167
Messages de puissance	189
Mode de fonctionnement de protection contre la surchauffe du moteur	421
Surchauffe	419
Système de refroidissement	414
Témoin de vérification (témoin de panne)	173
Ventilateur	421
Californie	
Exigences en matière de carburant	345
Exigences relatives aux matériaux contenant du perchlorate	395
Caméra de vision arrière(RVC)	332
Capacités et spécifications	536
Capot	397
Ceinture ventrale	86

Ceinture-baudrier	82
Ceintures de sécurité	79
CD et DVD	88
Ceinture ventrale	86
Ceinture-baudrier	82
Extension	87
Port adéquat des ceintures de sécurité	81
Rappels	168
Remplacement après un accident	88
Utilisation pendant la grossesse	86
Central - Siège central	68
Centralisateur informatique de bord	182, 184
Centre d'aide en ligne à la clientèle	543
Chaînes à neige	479
Changement de vitesse en position de stationnement	296
Sortie de la position de stationnement	298
Charge	
Sans fil	157
Charge sans fil	157

-
Chargement		Circuit électrique (suite)		Commande (suite)	
Points d'arrimage	148	Surcharge	440	Traction et stabilité	
Chasse-neige	388	Classification uniforme de la		électronique	324
Chauffage	253, 255, 257	qualité des pneus	475	Commandes de l'éclairage	
Liquide de refroidissement		Clés	38	extérieur	202
du moteur	294	Clignotant		Comment signaler les défauts	
Volant de direction	153	Remplacement d'ampoule	438	compromettant la sécurité	
Chauffés		Clignotants, indicateurs de		General Motors	554
angle mort	57	changement de voie	207	Gouvernement canadien	553
Attelage de remorque	54	Climatisation	253, 255	Gouvernement des	
Atténuation automatique	57	Automatique double zone	257	États-Unis	553
Chauffés	57	Chauffage	253, 255	Communication cellulaire	556
Commande manuelle	54	Climatisation	253, 255	Commutateurs	
Convexes Rétroviseurs	54	Collecte des données du véhicule et		Activation-désactivation de	
Électrique	55	enregistreurs de données		sac gonflable	97
Gradation automatique,		d'événement		Compartiments	
vision arrière	59	Enregistrement des		Entreposage	145
Inclinaison en marche arrière ...	58	données du véhicule	554	Compartiments de	
Rabattable	56	Collecte des données du		rangement	145
Rétroviseur manuel	59	véhicule et enregistreurs et		Compte-tours	164
Circuit de refroidissement	414	Confidentialité	554	Compteur de vitesse	164
Circuit électrique		Collision, réparation de		Compteur journalier	164
Bloc-fusibles		dommages	549	Compteur kilométrique	164
d'ensemble		Combiné d'instruments	161	Journalier	164
d'instruments	446, 447	Combiné, instruments	161	Conduite	265
Bloc-fusibles du		Commande		Caractéristiques et conseils	
compartiment moteur	441	Descente en côte	326	de remorquage	350
Fusibles et disjoncteurs	441	Publications de service	551		

Conduite (suite)	
Conduite pour une meilleure économie de carburant	36
Défensive	265
État d'ivresse	265
Hiver	276
Hors route	269
Limites de charge du véhicule	279
Perte de contrôle	268
Reprise en tout-terrain	268
Routes mouillées	274
Routes onduleuses et de montagne	275
Si le véhicule est bloqué	278
Systèmes d'assistance	335
Connexions	
OnStar	560
Connexions OnStar	560
Contrats	
Marques déposées et licence	247
Contrôle du véhicule	266
Conversion d'une camionnette à un châssis-cabine	392
Cric	
Auxiliaire	230

D	
Danger, Avertissements et Attentions	3
Déclaration de fréquence Radio	552
Défecteur d'eau	
Dispositifs de verrouillage	45
Serrures à verrouillage électrique	46
Démarrage à distance du véhicule	44
Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord	494
Démarrage du moteur	291
Démarrage du véhicule, À distance	44
Description et fonctionnement	
d'ouvre-porte de garage	198
Programmation	198
Description et fonctionnement du système d'embrayage hydraulique	412
Diagnostics	
OnStar	563
Diagnostics OnStar	563
Direction	266

Direction (suite)	
Chauffage	153
Commandes au volant	152
Liquide, Assistance	422
Réglage du volant	151
Disjoncteurs	441
Dispositif antidémarrage	53
Dispositifs de haute tension et câblage	440
Dispositifs de retenue	
Où le placer	114
Dispositifs de tension et câblage	440
Dispositifs de verrouillage	
Automatiques de porte	46
Dispositif antiverrouillage	47
Porte	45
Serrures	48
Verrouillage électrique des portes	46
Distraction au volant	264

E	
E85 ou carburant mixte	346
Éclairage	211
Activation des feux de route	181

Éclairage (suite)	Éclairage (suite)	Éclairage (suite)
Activation-désactivation de sac gonflable 170	Éclairage auxiliaire monté sur le toit 208	Système de traction asservie (TCS)/StabiliTrak .. 179
Assistance au maintien de trajectoire 178	Économiseur de batterie d'éclairage extérieur 212	Témoin de panne (contrôle du moteur) 173
Avertissement de bas niveau de carburant 180	Entrée 211	Traction asservie désactivée 178
Avertissement de changement de voie 177	Exit (Sortie) 211	Éclairage d'entrée 211
Avertissement de système de freinage	Feux arrière 438	Éclairage de compartiment utilitaire 209
antiblocage (ABS) 176	Inverseur des feux de route/de croisement 205	Éclairage DEL 436
Avertissement du système de freinage 175	Lampes 210	Économie de carburant 344
Avertisseur de dépassement 205	Mode remorquage/transport .. 177	Additifs 346
Chargement 209	Phares antibrouillard avant ... 181	Carburants dans les pays étrangers 345
Circulation de jour (DRL) 205	Plafonnier 210	Conduite 36
commande d'éclairement 209	Pression des pneus 180	Exigences, Californie 345
Commandes de l'éclairage extérieur 202	quatre roues motrices 177	Gestion, active 299
Contrôle de vitesse en descente 177	Rappel 181	Indicateur 165
Contrôle du moteur (témoin de panne) 173	Rappel d'extinction de l'éclairage extérieur 204	Remplissage d'un bidon de carburant 349
Disponibilité de sacs gonflables 169	Rappels de ceinture de sécurité 168	Remplissage du réservoir 347
Éclairage 436	Régulateur automatique de vitesse 181	Témoin d'avertissement de bas niveau 180
	Sécurité 180	Économiseur de batterie d'éclairage extérieur 212
	StabiliTrak OFF (StabiliTrak désactivé) 179	Écran pare-chaleur Allumage automatique 301
	Système de charge 173	

Écran pare-chaleur (suite)	
Boîte-pont manuelle	412
Liquide, Automatique	408, 411
Électrique	
Glaces	60
Liquide de direction	
assistée	422
Prises électriques	155
Prolongation de	
l'alimentation des	
accessoires (RAP)	293
Protection, Batterie	212
Réglage de siège	68
Rétroviseurs	55
Serrures de porte	46
Emergency (urgences)	
OnStar	559
Enfants plus âgés, Appareils	
de retenue	108
Enregistreurs de données	
d'événement	555
Enregistreurs de données,	
Événements	555
Entretien	262
Accessoires et	
modifications	395
Entretien, Informations	
générales	517

Entretien (suite)	
Étiquette d'identification	
des pièces de rechange	534
Exécution par le	
propriétaire	396
Fiches	533
Fiches d'entretien	533
Fixation de rendez-vous	547
Renseignements sur la	
commande de guides	551
Système de régulation	
de température	253, 255
Entretien de l'apparence	
Extérieur	505
Intérieur	512
Entretien du système de sac	
gonflable	105
Entretien du véhicule	
Pression des pneus	460
Entretien et soin	
Supplémentaire	526
Entretiens	
Application spéciale	525
Épurateur d'air/Filtre, moteur ...	413
Équipement électrique	
complémentaire	387
Équipement, Remorquage	373
Essieu arrière	429

Essieu arrière de blocage	327
Essieu avant	428
Essieu, avant	428
Essuie-glace	
4T65-E	434
essuie-glaces/lave-glace	153
Étalonnage	59, 154
Atténuation automatique	59
Éviter les lecteurs de média	
non fiables	223
Exigences relatives aux	
matériaux contenant du	
perchlorate, Californie	395

F

Feu d'arrêt	424
Antiblocage	321
Assistance	323
Liquide	425
Stationnement	322
Feu d'arrêt central surélevé	
et éclairage du	
compartiment utilitaire	440
Feux arrière	438
Remplacement d'ampoule	438
Feux clignotants, Détresse	207
Feux de circulation de	
jour (DRL)	205

Feux de détresse	207	Fonctions	14	Glaces arrière	62
Feux stop et de recul		À mémoire	14	Grossesse, utilisation des	
remplacement d'ampoule	438	Frein		ceintures de sécurité	86
Fiches		pédale et accélérateur		H	
Entretien	533	réglables	288	Habitacle, filtre à air	261
Filtre à air de l'habitacle	261	Témoin d'avertissement	175	Hayon	48
Filtre,		Freinage	266	Heure	154
Filtre à air du moteur	413	Transfert automatique	338	Hiver	
Fixation de rendez-vous	547	Freinage automatique en		Conduite	276
Fixation des		marche avant	338	Horloge	154
sièges d'enfant	130, 134, 135	Fréquences radio :		Hors route	269
Flexible de dérivation du liquide de		déclaration	552	Conduite	269
refroidissement		Fusibles		Reprise	268
Indicateur de température		Bloc-fusibles		Huile	
du moteur	167	d'ensemble		Carburant	165
Fluide		d'instruments	446, 447	Compte-tours	164
à 4 vitesses-MU4	408, 411	Bloc-fusibles du		Compteur de vitesse	164
Boîte de transfert de		compartiment moteur	441	Compteur journalier	164
modèle à traction intégrale	311	Fusibles et disjoncteurs	441	Huile pour moteur	403
Direction assistée	422	G		Indicateur d'usure de l'huile	
Freins	425	Glaces	60	moteur	407
Lave-glace	423	ARRIÈRE	62	Indicateur de pression	
Fonctionnement		Commande manuelle	60	d'huile moteur	166
Feux antibrouillard	208	Électrique	60	Pression d'huile moteur	166
Fonctionnement à vitesse		Glaces à commande manuelle	60	Témoins d'avertissement et	
élevée	462			indicateurs	160
Fonctionnement du véhicule					
en stationnement	300				

Huile (suite)	
Température du liquide de refroidissement du moteur ...	167
Totalisateur	164
Voltmètre	168
HVAC	253, 255, 257
Hydraulique, embrayage à commande	412
I	
Indicateur d'obstacle devant le véhicule	178
Indicateur de statut de sac gonflable du passager	172
Indicateur de voltmètre	168
Infoloisirs	213
Information complémentaire OnStar	564
Information complémentaire au sujet d'OnStar	564
Information de chargement d'autocaravane séparable	285
Information de la clientèle	
Renseignements sur la commande de guides de réparation	551

Informations générales	
Entretien du véhicule	395
Remorquage	350
Réparations et Entretien	517
Inscription, Flanc du pneu	452
Interventions d'application spéciale	525
Introduction	2
K	
Klaxon	153
L	
Lampe de mode de remorquage/transport	177
Lampes de lecture	210
LATCH, ancrages inférieurs pour siège d'enfant	116
Levier du régulateur de vitesse automatique	328
Éclairage	181
Liquide lave-glace	423
Liquides et lubrifiants recommandés	529

M

Maintenance et entretien supplémentaires	526
Manoeuvres de stationnement ou de recul	
Systèmes d'assistance	332
Marche-pieds	
électriques	49
Marche-pieds électriques	49
Marques déposées et contrats de licence	247
Média	
Éviter les appareils non fiables	223
Mémoire	
À mémoire	71
Appuie-tête.	66
ARRIÈRE	76, 78
Chauffés et ventilés avant	75
Dossiers inclinables	69
Réglage électrique, avant	68
Réglage lombaire, avant	69
Réglage, Avant	67
Siège central	68

Messages

Puissance du moteur	189
Véhicule	188
Vitesse du véhicule	189

Mises à jour

Logiciel	217

Mises à jour de logiciel

Mobilité GM, programme de

remboursement	544

Mode de fonctionnement

Protection du moteur surchauffé	421

Mode de protection contre le

surchauffe du moteur	421

Mode de remorquage

Mode manuel

Monoxyde de carbone

Conduite hivernale	276
Échappement du moteur	299
hayon	48

N

Navigation

OnStar	559

Navigation OnStar

Nettoyage

Extérieur	505
Intérieur	512

O

Où placer le dispositif de

retenue	114

P

Page d'accueil

Panneau d'arceau de pavillon

Remplacement de joint d'étanchéité/moulure	63

Pare-soleil

Park

Passage à	296
Sortie du point mort (N)	298

Pédales réglables

d'accélérateur et de frein	288

Permutation, Pneus

Personnalisation

Véhicule	189

Perte de contrôle

Phare antibrouillard avant

Éclairage	181

Phares

Allumage automatique

Avertisseur de

dépassement	205

Éclairage à haute

intensité (DIH)	436

Phares (suite)

Feux de circulation de

jour (DRL)	205

Inverseur des feux de

route/de croisement	205

Phares, clignotants avant,

feux de gabarit et feux de stationnement	437

Pointage

Rappel d'allumage

Remplacement d'ampoule

Témoin d'activation des

feux de route	181

Phares et feux de gabarit

Ampoules halogènes

Éclairage à haute

intensité (DIH)	436

Feu d'arrêt central surélevé

et éclairage du

compartiment utilitaire	440

Feux antibrouillard

Feux arrière

Feux arrière, clignotant,

feux d'arrêt et feux de recul	438

Phares

Phares et feux de gabarit (suite)	Pneumatiques (suite)	Positionnement du véhicule
Phares, clignotants avant,	Quand faut-il remplacer les	Commande 266
feux de gabarit et feux de	pneus? 472	Démarrage à distance 44
stationnement 437	Réglage de la géométrie et	Limites de charge 279
Réglage des phares 436	équilibrage des pneus 477	Messages 188
Pièces de rechange	Remplacement 482	Messages de vitesse 189
Entretien 532	Remplacement de roue 478	Numéro
Sacs gonflables 107	roue de secours plein	d'identification (NIV) 534
Plafonniers 210	format 492	Personnalisation 189
Pneu dégonflé 480	Système de surveillance de	Propriétaires canadiens 2
Remplacement 482	la pression 462	Remorquage 499
Pneumatiques 450	Témoin de pression 180	Sécurité 50
Vérification 468	Terminologie et définitions 457	Système d'alarme 50
Achat de pneus neufs 473	Tout-terrain 452	Positions du commutateur
Au cas d'un pneu à plat 480	Toute saison 451	d'allumage 289
Chaînes à neige 479	Pneus de profil bas 452	Présentation 215
Classification uniforme de	Pneus hiver 451	Prise auxiliaire 230
la qualité des pneus 475	Pneus tout-terrain 452	Prises
Désignations 456	Pneus toute saison 451	Électrique 155
Dimensions variées 475	Polycarburant	Procédure de satisfaction de
Fonctionnement du	E85 346	la clientèle 540
dispositif de surveillance	Port	Programme
de la pression 464	USB 223	Transport de courtoisie 547
Hiver 451	Port adéquat des ceintures de	Programme Assistance
Inscription sur le flanc 452	sécurité 81	routière 545
Permutation 469	Port USB 223	Programme d'entretien 519
Pression 460, 462	Porte-gobelets 146	BW 4484 311
Profil bas 452		

Programme d'entretien (suite)	
Liquides et lubrifiants	
recommandés	529
Programme Transport de	
cortoisie	547
Programme Transport,	
Cortoisie	547
Prolongation de	
l'alimentation des	
accessoires (RAP)	293
Propriétaires de véhicule	
canadiens	2

Q

Quand faut-il remplacer les	
pneus?	472

R

Radio AM-FM	218
Radio satellite	220
Radios	
Radio AM-FM	218
Satellite	220
Rallonge, ceinture de sécurité ...	87
Rangement de console au	
plancher	147
Rangement de console	
centrale	147

Rangement de lunettes	
solaires	146
Rappel d'extinction de	
l'éclairage extérieur	204
Réception radio	221
Reconnaissance	
Voix	231
Reconnaissance vocale	231
Recueil de données	
OnStar	556
Système Infodivertissement ..	556
Refroidissement	253, 255, 257
Réglage lombaire	69
Sièges avant	69
Réglages	
Lombaire, sièges avant	69
Remboursement,	
Mobilité GM	544
Remorquage	
5AT	350
Caractéristiques de	
conduite	350
Contrôle du roulis (TSC)	385
Équipement	373
Remorque	355
Véhicule	499
Véhicule récréatif	499

Remorquage d'un véhicule	
récréatif	499
Remorque	
Contrôle du roulis (TSC)	385
Remorquage	355
Rétroviseurs de remorquage ...	54
Remplacement de lame	
d'essuie-glace	434
Remplacement de lame,	
essuie-glaces	434
Remplacement des pièces du	
système de ceinture de	
sécurité après une collision	88
Remplacement des pièces	
système LATCH après une	
collision	130
Remplacement du cylindre de	
couvercle de compartiment	
de rangement de panneau	
de toit escamotable	63
Remplacement du système	
de sac gonflable	107
Réparation de dommages	
causés par une collision	549
Rétroviseurs à commande	
manuelle	54
Rétroviseurs à rabattement	56
Rétroviseurs chauffés	57

Rétroviseurs convexes	54
Rétroviseurs d'angle mort	57
Rétroviseurs inclinables	58
Rétroviseurs intérieurs	59
Rétroviseurs, intérieurs	59
Rodage de véhicule neuf	288
Rodage, véhicule neuf	288
Roue de secours plein format	492
Roues	
4T65-E	478
Dimensions variées	475
Géométrie et équilibrage des roues	477
Routes	
Conduite, mouillée	274
Routes onduleuses et de montagne	275

S

Sac gonflable	
Ajout d'équipement au véhicule	105
Commandes du moteur - 2.5L (LE8)	89
Commutateur d'activation- désactivation	97

Sac gonflable (suite)	
Indicateur de statut du sac gonflable du passager	172
Réparation de véhicules munis de sacs gonflables ...	105
Témoin d'activation- désactivation	170
Témoin de disponibilité	169
Sacs gonflables	
Vérification	106
De quelle façon le sac gonflable agit-il?	95
Où se trouvent les sacs gonflables?	91
Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable?	95
Quand un sac gonflable doit-il se déployer?	93
Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable?	95
Système de détection des occupants	100
Sécurité	
Alarme du véhicule	50
Éclairage	180
OnStar	559

Sécurité (suite)	
Véhicule	50
Sécurité OnStar	559
Serrures de sécurité	48
Sièges à dossier inclinable	69
Sièges à mémoire	71
Sièges arrière	76, 78
Sièges avant	
4T65-E	67
Chauffés et ventilés	75
Sièges chauffés et ventilés	75
Signaux de changement de direction et de changement de voies	207
Spécifications et Capacités	536
StabiliTrak	
Témoin de désactivation	179
Surchauffe du moteur	419
Symboles	3
Système	
Alerte de collision avant (FCA)	335
Contrôle du bruit	430
Infodivertissement	556
Infoloisirs	213
Système d'alerte de collision avant (FCA)	335

Système d'accueil sans clé	
Système de (RKE)	41
Système de contrôle du bruit ...	430
Système de détection des occupants	100
Système de freinage	
antiblocage (ABS)	321
Témoin	176
Système de ralenti	
Rapide	293
Système de ralenti accéléré	293
Système de surveillance,	
Pression des pneus	462
Système de	
télédéverrouillage (RKE)	41
Système Infodivertissement	556
Systèmes	
Assistance au conducteur	331
Systèmes d'assistance au conducteur	331
Systèmes d'assistance pour la conduite	335
Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement et de recul	332
Systèmes de commande de climatisation automatique double zone	257

T

Tapis de plancher	515
Télécommande universelle	198
Programmation	198
Fonctionnement	201
Téléphone	
Apple CarPlay et	
Android Auto	245
Bluetooth	239, 241
Témoin	
Obstacle devant le véhicule ..	178
Témoin d'activation des feux de route	181
Témoin d'anomalie	173
Témoin d'assistance au maintien de trajectoire	178
Témoin d'avertissement de bas niveau de carburant	180
Témoin d'avertissement de changement de voie	177
Témoin de commande	
Descente en côte	177
Témoin de commande de descente en côte	177
Témoin de quatre roues motrices	177
Témoin du système de charge	173

Témoins d'avertissements et indicateurs	160
Traction	
Témoin de désactivation	178
Témoin du système (TCS)/StabiliTrak	179

U

Urgences OnStar	559
Utilisateurs de téléscripteurs (TTY)	543
Utilisation de ce manuel	3

V

Véhicule bloqué	278
Ventilateur	
Huile pour moteur	421
Ventilation, Air	260
Vérification	
Interverrouillage allumage/boîte de vitesses	433
Témoin du moteur (témoin de panne)	173
Vérification de l'interverrouillage allumage/boîte de vitesses	433

Vérification de la fonction de commande de verrouillage de changement de vitesse, boîte de vitesses automatique	432
Vérification du commutateur de démarrage	432
Vérification du système de sécurité	87
Vérin(s) à gaz	434
Vérins Gaz	434
W	
Wi-Fi	560



AVERTISSEMENT

La conduite, l'entretien et la maintenance d'un véhicule de tourisme ou d'un véhicule à moteur tout-terrain peuvent vous exposer à des substances chimiques telles que les gaz d'échappement du moteur, le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb, reconnus par l'État de Californie comme étant susceptibles de provoquer le cancer, des malformations congénitales ou autres anomalies de la reproduction. Pour minimiser l'exposition à ces substances, évitez de respirer les gaz d'échappement, ne faites pas fonctionner le moteur au ralenti sauf si nécessaire, entretenez votre véhicule dans un endroit bien ventilé et portez des gants ou lavez-vous les mains fréquemment lors de l'entretien de votre véhicule. Pour de plus amples informations, consultez le site Web www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.



84016520D_CA



Canada 

